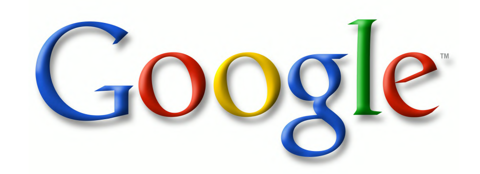
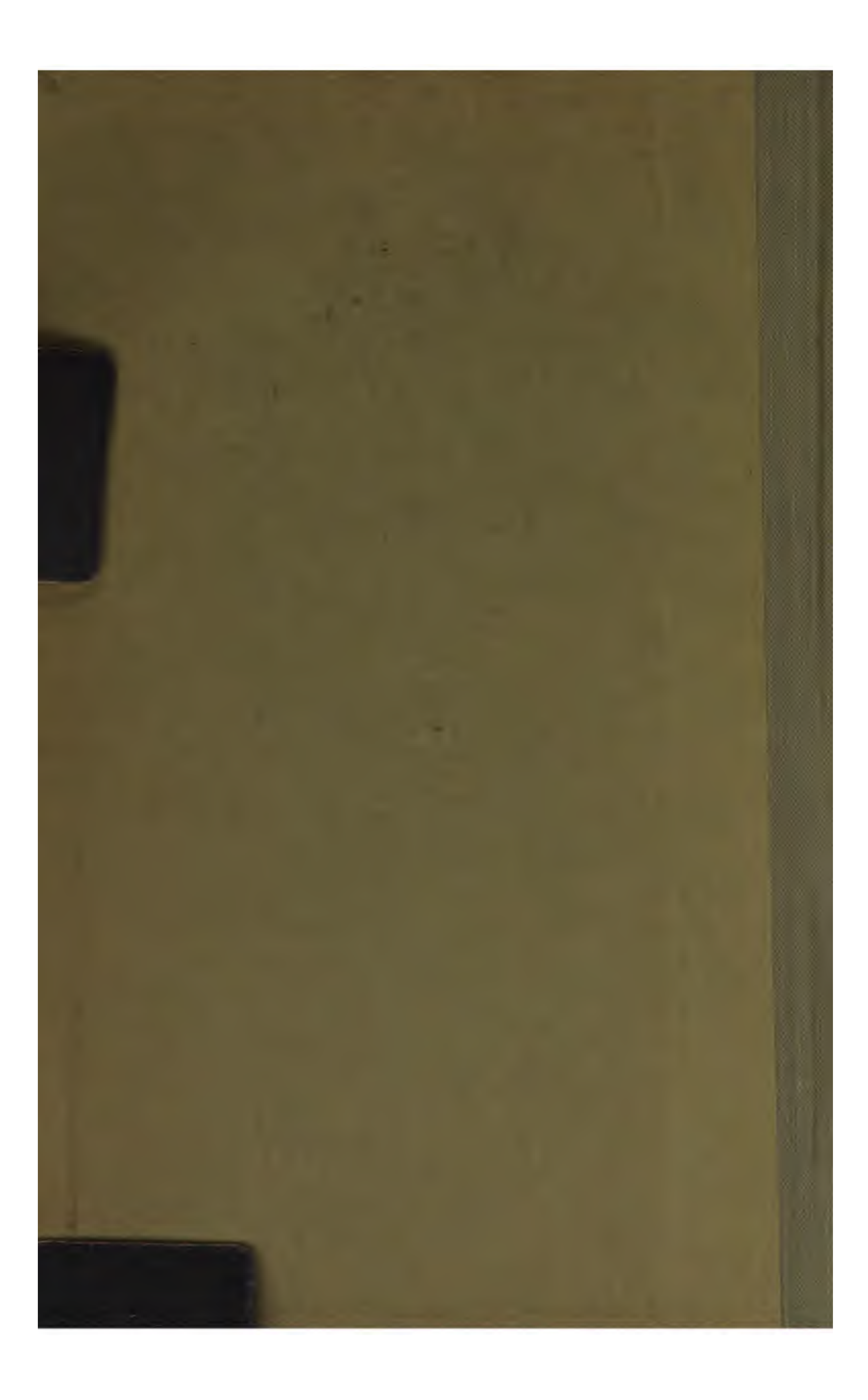




NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07437193 5



OBSERVATIONS

SUR

L'ILIADE D'HOMÈRE.

PAR DUGAS MONTBEL,

DES ACADÉMIES DE LYON, BESANÇON ET NANCY.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

TYPOGRAPHIE DE A. FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT.

RUE JACOB, N° 24.

1830.

OBSERVATIONS

SUR LE TREIZIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 5.] Des vaillants Mysiens, des illustres Hippemolgues, qui se nourrissent de lait, et des Abiens, les plus justes des hommes.

Les interprètes diffèrent sur le sens de ces mots : ἱππημολγῶν et Ἀβίων ; les uns veulent n'y voir que des épithètes, les autres de véritables noms de peuples. J'ai suivi dans ma traduction la leçon adoptée par Wolf, qui en a fait des noms de peuples, en les écrivant avec l'initiale majuscule. Strabon regarde ces mots tantôt comme des noms propres, et tantôt comme de simples épithètes (1). M. Knight supprime ces deux vers, et dit qu'ils tiennent aux idées de Pythagore, fort postérieures aux temps homériques ; il observe aussi que ce mot γλακτοφάγων n'est point d'Homère, qui aurait dit : γάλα πίνειν, et non φάγειν, *boire le lait*, et non *le manger* (2).

[v. 23.] Il place sous le joug ses vigoureux coursiers à l'ongle d'airain et à la crinière d'or.

Je vais rapporter ici la brillante traduction que Boileau a faite de ce passage :

Il attelle son char, et, montant fièrement,
Lui fait fendre les flots de l'humide élément ;

(1) Strab., lib. VII, p. 300, et lib. XII, p. 553. Ce qui prouve combien les anciens avaient des opinions peu certaines à ce sujet.

(2) Knight, not. in Iliad. ν', 5 et 6.

Dès qu'on le voit marcher sur ces liquides plaines,
D'aise on entend sauter les pesantes baleines.
L'eau frémit sous le dieu qui lui donne la loi,
Et semble avec plaisir reconnoître son roi.
Cependant le char vole (1).

Voici les réflexions judicieuses de Rollin au sujet de cette imitation : « Ces vers certainement sont admirables; cependant il faut « avouer qu'ils sont beaucoup au-dessous du grec pour le nombre « et l'harmonie, dont notre langue n'est pas aussi susceptible que « la grecque et la latine, parce qu'elle n'a point, comme ces deux « langues, la distinction des brèves et des longues qui forment « des pieds et varient agréablement la cadence. Malgré ce défaut « de la langue, le poète français a bien su dans ce vers :

« *D'aise on entend sauter les pesantes baleines*,

« faire sentir l'agilité du saut et la pesanteur du poisson mons« trueux : deux choses tout-à-fait contraires, heureusement ex« primées par le son des mots et par la cadence du vers, qui s'é« lève avec légèreté et s'abaisse pesamment (2). »

Les observations de Rollin ne portent que sur le mécanisme de la versification; qu'on me permette d'en ajouter ici quelques-unes qui tiennent à l'essence même de la poésie.

Les détails relatifs aux chevaux, l'armure d'or dont se revêt Neptune, le fouet qu'il saisit, tout cela est supprimé par Boileau, qui se contente de dire : *il attelle son char;* puis il ajoute : *et montant fièrement*. L'idée de fierté n'est point dans Homère, qui dit avec son naturel accoutumé : *et il monta sur son char*. Ainsi Boileau est bref pour des détails matériels qu'Homère décrit longuement, mais il ajoute des vues de l'esprit qui ne sont pas dans Homère.

Je continue la traduction de Boileau :

Lui fait fendre les flots de l'humide élément.

Le mot *élément* tient à des idées tout-à-fait inconnues du temps d'Homère :

Dès qu'*on le voit* marcher sur les liquides plaines,
D'aise *on entend*, etc.

On le voit, *on entend*, sont des tournures qui ralentissent la phrase,

(1) Trad. de Longin, ch. VII.

(2) Traité des Études, t. I, p. 434 et suiv., ed. Letronne.

et qu'Homère n'a pas employées. Dans le grec ce sont *les baleines qui reconnaissent leur roi;* dans la traduction c'est l'eau

Qui semble avec plaisir reconnaître son roi:

qui semble affaiblit l'idée :

L'eau frémit sous le dieu qui lui donne la loi.

La fin de ce vers présente une périphrase qui n'est pas dans l'original. Voici la note qu'a faite Boileau à l'occasion de ce même vers : « Il y a dans le grec *que l'eau, en voyant Neptune, se ridoit et sembloit* « *sourire de joie.* Mais cela seroit trop fort en notre langue. » Personne n'admettra la version que propose ici Boileau. On lit dans le grec : γηθοσύνῃ δὲ θάλασσα διΐστατο..... mot à mot : *la mer s'ouvre avec joie.* Διΐστατο ne peut, dans aucun cas, être rendu par *se ridait* (1). Madame Dacier a traduit : *de joie la mer s'ouvre devant lui*, ce qui est très-fidèle, et ne présente pas une image plus forte que celle employée par Boileau.

Si je me suis si fort appesanti sur cette traduction, c'est que j'ai voulu montrer par l'exemple d'un de nos plus grands poètes, et de notre plus habile versificateur, combien il était impossible de traduire Homère en vers français. Le génie de notre poésie et le génie de la poésie homérique sont tout-à-fait opposés. Encore, il n'est ici question que de quelques vers et d'un morceau tout descriptif, ce qui rend la tâche plus aisée, parce qu'alors les différences de mœurs sont moins sensibles. On peut faire de très-beaux vers; ceux de Boileau sont admirables, comme l'a très-bien dit Rollin; il est fort probable qu'on ne fera jamais mieux; mais ce n'est point la pensée d'Homère. Certainement je ne fais aucune comparaison entre ma faible prose et les beaux vers de Boileau; cependant je ne mets pas en doute que ma traduction ne donne une idée plus juste du poète que celle de Boileau.

[v. 130—1.] La lance se croise avec la lance; le pavois soutient le pavois, le bouclier se joint au bouclier, le casque au casque, le guerrier au guerrier.

Je regrette d'avoir employé ici le mot *pavois*, parce que cette

(1) Voy. le Trésor de la langue grecque d'Henri Estienne au mot διΐσταμαι.

expression appartient aux temps chevaleresques bien plus qu'aux temps héroïques. Mais notre langue a si peu d'équivalents, qu'il faut bien se servir des seuls mots qu'elle donne. Les termes *σάκος* et *ἀσπὶς* ont pour nous la même signification de *bouclier;* mais sans doute que du temps d'Homère ils exprimaient deux armures différentes. Selon le grand étymologiste ce mot *σάκος* était dérivé des *Saces*, peuples de Thrace, qui furent les premiers inventeurs de cette espèce de *boucliers* (1).

Virgile a exprimé la même idée en un seul vers :

> Concurrunt : hæret pede pes, densusque viro vir (2).

La description d'Homère est plus abondante et plus riche. Stace a traduit le poète grec plus littéralement :

> Jam clipeus clipeis, umbone repellitur umbo ;
> Ense minax ensis, pede pes, et cuspide cuspis (3).

Homère et Virgile terminent leur tableau par la peinture des hommes qui combattent corps à corps ; c'est en effet le trait qui doit ressortir davantage ; Stace n'en dit rien. Toujours on aperçoit la différence qui existe entre un poète créateur, même en imitant, et celui dont les imitations ne sont que des copies. M. Boissonade me fournit une imitation très-heureuse de ce passage par Voltaire :

> Pied contre pied, aigrette contre aigrette,
> Main contre main, œil contre œil, corps à corps,
> En jurant Dieu, l'un sur l'autre se jette (4).

Tyrtée, imitant Homère, a dit aussi :

> Ἀλλά τις ἐγγὺς ἰὼν αὐτοσχεδὸν ἔγχεϊ μακρῷ
> Ἢ ξίφει οὐτάζων, δήϊον ἄνδρ' ἑλέτω·
> Καὶ πόδα πὰρ ποδὶ θεὶς, καὶ ἐπ' ἀσπίδος ἀσπίδ' ἐρείσας
> Ἐν δὲ λόφον τε λόφῳ, καὶ κυνέην κυνέῃ,
> Καὶ ςέρνον ςέρνῳ, πεπαλημένος ἀνδρὶ μαχέσθω (5),

que M. Firmin Didot a traduit ainsi avec autant de fidélité que d'énergie :

---

(1) Etymol. magn. ad voc. σάκος.

(2) Æn. X, 361.

(3) Theb. VIII, 398.

(4) Ces vers, tirés de la Pucelle à la fin du chant XV[e], sont cités dans les petites notes sur l'Iliade de l'éd. de M. Boissonade.

(5) Ἄσμα β', v. 29, seqq.

Le brave aux ennemis court, frappe, et, de plus près,
Luttant pied contre pied, oppose, plein d'audace,
A la cuirasse, au fer, au casque, au bouclier,
Le bouclier, le fer, le casque, la cuirasse,
Corps à corps, œil contre œil, cimier contre cimier.

Ce n'est pas la seule imitation de Tyrtée; les vers 23 et 27 de la première Messénique sont visiblement pris du XXII[e] chant de l'*Iliade*, vers 71 et 74.

[v. 137.] Semblable à la pierre arrondie détachée du rocher, etc.

Cette belle comparaison a été imitée par une foule d'auteurs (1). Dans le nombre, je choisirai l'imitation de Virgile, parce qu'il résulte toujours quelques utiles réflexions du parallèle de ces deux grands poètes :

Ac veluti, montis saxum de vertice præceps
Cùm ruit, avulsum vento, seu turbidus imber
Proluit, aut annis solvit sublapsa vetustas:
Fertur in abruptum magno mons improbus actu,
Exultatque solo; sylvas, armenta, virosque
Involvens secum (2).

Virgile a pris les couleurs de cette peinture dans son imagination, Homère prend toujours les siennes dans la nature elle-même. Homère décrit une pierre qui se détache de la montagne, Virgile décrit la chute d'une montagne tout entière. Homère peint l'action elle-même, les bonds de la pierre, sa rapidité qui s'accroît en courant; Virgile peint les effets du ravage qu'elle produit, les forêts, les troupeaux et les bergers entraînés avec elle. Dans Homère le rocher est détaché par l'abondance des pluies; dans Virgile il est arraché par la violence du vent; ou bien, c'est une grande pluie qui a détrempé le sol; ou bien, c'est la vétusté qui, par le cours des années, a détaché cette masse. Toujours le poète latin substitue les vues de l'esprit à la peinture des objets. Le poète des anciens

(1) Hes. scut. Herc. 374 seqq. et 437; Stat. Thebaid., l. VII, p. 744 seqq.; Quinti Calab. paralipom., l. II, 378 seqq.; Gierusal. liberat. di Tasso, l. XVIII, str. 82, etc.

(2) Æn. XII, 684.

temps, au contraire, se contente de peindre avec vérité et énergie les objets dont il est frappé.

Le Tasse, que j'ai cité comme l'un des imitateurs, est bien plus près de Virgile que d'Homère : « Tel un vaste rocher qu'ar-« rachent les efforts du temps, ou le courroux des aquilons, traîne « après lui de vastes débris, et, dans sa ruine, emporte les arbres, « les cabanes et les troupeaux (1). » De même que Virgile, il arrête la pensée non sur l'action de la pierre, mais sur les maux qu'elle produit :

Qual sasso talor, ch'o la vecchiezza
Solve da un monte, o svelle ira de' venti;
Ruinoso dirupa, e porta e spezza
Le selve, e colle case anco gli armenti.

[v. 204—5.] ... Et la lance en tournoyant à travers les armées : elle tombe dans la poussière, aux pieds d'Hector.

Heyne suppose que ces deux vers sont de l'invention d'un rhapsode; il n'y voit d'autre motif que de pécher contre la mesure dans le système du digamma (2), et il pense qu'ils peuvent avoir été imités de deux autres vers du onzième chant, dont voici la traduction : « Armé de son glaive, il lui coupe les mains, lui « tranche la tête, et, comme un mortier de pierre, il rejette au « loin le tronc, qui roule au milieu des combattants (3). »

M. Knight, quoique partisan déclaré du digamma, admet ces deux vers dans son édition, et n'adopte point les corrections proposées, l'une par Bentley, l'autre par Heyne (4).

[v. 210]. Il (Neptune) est rencontré par le vaillant Idoménée.

M. Knight retranche ici tout l'épisode relatif à Idoménée et à Mérion; ce qui comprend 123 v. Voici comment il justifie une si

(1) Trad. de M. Lebrun, t. II, p. 247.—1803.

(2) Heyne Obss. in Iliad. XIII, 204. Voy. aussi les Obss. sur le vers 172 du XVI[e] chant de l'Iliade, relatives au digamma.

(3) Iliad. λ', 146, 147.

(4) Heyne, Obss. l. c.

importante suppression. Il trouve que cette digression est inutile, vaine et prolixe jusqu'à satiété; il y découvre plusieurs choses qui n'appartiennent point à la manière homérique, et dit qu'en supprimant ces vers, la suite du discours est bien mieux liée. Ainsi il pense que l'article τῶν du vers 333 ne se rapporte pas à οἱ, c'est-à-dire *aux Troyens* (v. 330), mais au vers 209, où il est fait mention des Grecs et des Troyens. De sorte qu'il faut ainsi lier la narration :

209 ὀτρυνέων [Ποσειδάων] Δαναούς, Τρώεσσι δὲ κήδε' ἔτευχεν·
333 τῶν δ' ὁμὸν ἵςατο νεῖκος ἐπὶ πρύμνῃσι νέεσσιν.

Ce qui peut se traduire de cette manière : « Neptune, en excitant « les Grecs, prépare la ruine des Troyens; entre eux s'engage un « combat terrible devant les navires. » Il remarque aussi que dans ce passage καὶ est long, quoique placé devant une voyelle (v. 260) (1). Il aurait pu ajouter qu'au vers 275, la première de οἶος est brève contre l'usage, M. Knight le remarque ailleurs (2). Ces raisons, quoique fondées, sont-elles suffisantes pour faire un retranchement aussi considérable? et si l'insertion de ce passage a eu lieu lors de la première transcription d'Homère sous Pisistrate, cela peut-il s'appeler une interpolation? En supposant donc que les observations de M. Knight soient justes, que peut-on en conclure? c'est que lorsqu'on rassembla pour la première fois les poésies homériques, on réunit de toutes parts ce qui convenait au sujet, et qu'on l'ajusta ensuite du mieux qu'il fut possible; car il n'y a pas moyen d'imaginer qu'on soit venu de propos délibéré interpoler 122 vers dans un ensemble bien lié, seulement pour en détruire l'ordre et la régularité. Il ne faut pas confondre ce passage avec ceux que faisaient les *diasquevastes*, pour lier ensemble des parties qui leur semblaient manquer de suite (3).

[v. 218.] ...Commandait aux Étoliens, et que son peuple honorait comme un dieu.

Après ce vers Barnès, sur l'autorité d'un manuscrit de Cambridge, ajoute celui-ci :

τῷ μιν ἐεισάμενος προσέφη κρείων Ἐνοσίχθων.

(1) Knight, not. in Iliad. γ', 210-332.

(2) Voyez les observations sur le vers 87 du XXe chant de l'Odyssée.

(3) Voyez les observations sur le vers 395 du troisième chant de l'Il.

« En tout semblable à ce héros, le puissant Neptune lui dit (1). » L'addition de ce vers est tout-à-fait inutile, puisque la pensée qu'il exprime se trouve déja au v. 215 :

. . . . . τὸν δὲ προσέφη κρείων Ἐνοσίχθων.

Cette leçon, qui est aussi celle d'un manuscrit de Vienne (2), n'a été adoptée que par Barnès seulement, qui du reste ne compte pas ce vers dans l'ordre des numéros.

[v. 254—5.] Chef prudent des Crétois, lui répondit Mérion.

Mot à mot : « Le prudent Mérion lui répondit : Idoménée, con- « seiller des Crétois à la cuirasse d'airain. » Le second vers (255) a été placé entre deux parenthèses par Wolf, parce qu'il ne se trouve point dans l'édition de Venise. En adoptant cette suppression, il faut traduire : « Le prudent Mérion lui répondit : s'il te reste une « pique dans ta tente, je viens la prendre. »

[v. 280.] Il ne peut conserver une assiette tranquille.

J'avais traduit d'abord : « son esprit, tourmenté par la crainte, « l'agite sans cesse. » Je crois que la phrase ci-dessus rend mieux la pensée. Ἀτρέμας peint l'immobilité ; c'est toujours en ce sens qu'il est employé dans Homère. Quand Ulysse ordonne à Thersite de s'asseoir sans bouger, le poète se sert de cette expression (3). Il s'en sert encore pour dire que Borée ne souffle plus (4) ; et aussi pour exprimer qu'Apollon tenait l'égide *immobile* (5). Dans la suite, ce mot ἀτρέμας a signifié : *courageux*, *exempt de crainte*, *de tremblement* (6) ; mais il n'a point cette acception dans Homère.

(1) Not. Barn. in Iliad. ν', 219.

(2) Voy. l'édition d'Alter. Iliad. p. 311 et p. 491, var. lect.

(3) Ἀτρέμας ἧσο, Iliad. β', 200.

(4) Ἀτρέμας, ὄφρ' εὕδῃσι μένος Βορέαο (Iliad. ε', 524), « quand la force « de Borée dort *tranquille*. »

(5) . . . . αἰγίδα χερσὶν ἔχ' ἀτρέμα Φοῖβος Ἀπόλλων. (Iliad. ο', 318.) « Phébus Apollon tient en ses mains l'égide *immobile*. »

(6) Cf. Etym. magn. ad v. ἀτρέμας — qu'il rend par χωρὶς τρόμου, « exempt de crainte. »

[v. 288—92.] Et si, dans la bataille, tu recevais une blessure, le trait ne te frapperait ni derrière le cou ni dans le dos; tu le recevrais dans la poitrine ou dans le cœur, au milieu des plus vaillants.

Mot à mot : « tu le recevrais dans la poitrine ou *dans le ventre*, en combattant aux premiers rangs. » Un des principaux caractères du génie d'Homère est d'exprimer les actions dans toute leur naïveté : il peint les objets physiques tels qu'ils sont. Virgile s'attache plus à la pensée morale, au résultat de l'action (1). Ainsi Énée, en parlant de Pallas, au lieu de dire : « Évandre, tu ne verras point « ton fils frappé dans le dos, mais au milieu du ventre, » s'exprime avec une délicatesse qui se rapproche davantage de nos idées : « Évandre, tu ne verras point ton fils couvert de honteuses blessures. »

. . . . . At non, Evandre, pudendis
Vulneribus pulsum adspicies (2).

Le scholiaste de Venise remarque ici qu'Homère fait une distinction entre le verbe βαλεῖν et le verbe τύψαι (3). Le premier suppose toujours l'action de *lancer* : ainsi, au passif, c'est être frappé de loin par une flèche.

[v. 339.] Ce combat homicide se hérisse de longues lances.

Combat est ici pour *champ de bataille*. Ces sortes de métaphores sont peu familières à notre poète, qui d'ordinaire rend sa pensée de la manière la moins détournée. Au quatrième chant de l'*Iliade* on trouve : *les phalanges hérissées de dards et de boucliers* (4). Cette image est plus dans le goût homérique. Eustathe a remarqué le verbe φρίσσειν, appliqué à μάχη, et dit que si le poète n'avait pas expliqué sa pensée par le mot ἐγχείῃσιν, on pourrait lui reprocher quelque

---

(1) Si je reviens aussi souvent sur cette pensée, c'est pour prouver que mon observation ne tient pas à quelques citations isolées, mais qu'elle explique le caractère essentiel des deux poésies.

(2) Æn. XI, 55.

(3) Sch. Ven. ν', 288.

(4) Iliad. δ', 281.

obscurité (1). Démétrius de Phalère loue au contraire cette tournure, et lui trouve plus d'énergie qu'au mot propre (2). Virgile a dit :

> . . . . tum late ferreus hastis
> Horret ager (3).

Le poète latin substitue *ager* à *μάχη*. C'est lui qui cette fois emploie l'expression directe. Ces exemples sont rares.

[v. 365—6.] Ce guerrier désirait obtenir la belle Cassandre, fille de Priam, sans offrir les présents accoutumés.

J'ai déja expliqué ce qu'il fallait entendre par le mot ἀνάεδνον (4).

C'est cette même Cassandre, si célèbre par le don de prophétie qu'elle reçut d'Apollon, sans avoir celui de persuader :

> Tunc etiam fatis aperit Cassandra futuris
> Ora, dei jussu non unquam credita Teucris (5).

Servius, à l'occasion de ce passage, raconte qu'Apollon, désirant s'unir à Cassandre, celle-ci lui promit de se rendre à ses désirs, à condition qu'elle connaîtrait l'avenir; mais quand Apollon lui eut accordé ce qu'elle désirait, elle refusa de tenir sa promesse. Alors Apollon lui ayant demandé, pour toute faveur, un baiser qu'elle lui accorda, celui-ci lui cracha dans la bouche, et, par ce moyen, il ôta toute créance aux paroles de Cassandre (6).

Apollodore rapporte quelque chose de semblable à l'occasion du devin Polyides (7). Toutes ces fables sont postérieures à Homère; il parle plusieurs fois de Cassandre, mais nulle part il ne fait mention du don de prophétie qui lui était attribué et de l'incrédulité qu'elle faisait naître. Cette tradition a surtout été accréditée par les vers de Virgile cités ci-dessus.

Lycophron donne à Cassandre le nom d'*Alexandra;* il en a fait

(1) Eust., p. 935 ad calc. et 936 1—5.
(2) Περὶ Ἑρμηνείας, πϐ'.
(3) Æn. XI, 601.
(4) Voyez les Obs. sur le vers 146 du neuvième chant de l'Iliade.
(5) Æn. II, 246.
(6) Vid. Serv. not. ad Æneid. II, 247, in Virgilio Burmanni.
(7) Apollod., bib. III, c. 3, § 2.

le sujet d'un poème singulier (1), et comme son héroïne avait été condamnée à ne pas être crue, lui s'est condamné à ne pas être compris. Pour connaître tous les détails que les divers auteurs nous ont laissés sur Cassandre, on peut consulter Bachet de Meriziac (2), et Bayle à l'article *Cassandre*.

[v. 387—8.] Mais ce guerrier le prévient, le frappe de sa lance au-dessous du menton, et l'airain s'enfonce dans la gorge.

Voici la même pensée rendue par Virgile :

. . . . . hæsit enim sub gutture vulnus, et udæ
Vocis iter tenuemque inclusit sanguine vitam (3).

Heyne, en cet endroit de l'Énéide, dit avec raison : *Virgilius ornatu præcellat Homerum* (4). Le mot *vulnus* est là pour *sagitta*, comme le mot μάχη était substitué à φάλαγγες au vers 339 de ce chant (5); mais cette tournure n'est pas étonnante dans Virgile.

[v. 432—3.] Aussi fut-elle unie (Hippodamie) à un héros illustre (Alcathoüs) dans la superbe Troie.

Eustathe dit qu'après le vers 433, on lisait dans quelques manuscrits les trois suivants qui n'ont été conservés dans aucune de nos éditions.

πρὶν Ἀντηνορίδας τραφέμεν καὶ Πανθόου υἷας,
Πριαμίδας θ', οἳ Τρωσὶ μετέπρεπον ἱπποδάμοισιν·
ἕως ἔθ' ἥβην εἶχεν, ὄφελλε δὲ κούριον ἄνθος (6).

« Avant que fussent élevés les fils d'Anténor, de Panthoüs et de « Priam, eux qui l'emportaient sur tous les Troyens; et lorsqu'il « était encore [Alcathoüs] dans sa première jeunesse, dans la fleur « de l'adolescence. » Madame Dacier est la seule qui suppose que

(1) Voy. dans la Biographie universelle l'excellent article de M. Boissonade sur Lycophron.

(2) T. I, p. 430 et suiv. 1716.

(3) Æn. VII, 533.

(4) Vid. Heyn. not. ad h. l.

(5) Voyez les Observ. sur ce vers.

(6) Eust., p. 940, l. 60.

ces vers soient d'Homère ; en conséquence elle leur a donné place dans sa traduction. Voici comment elle rend ce passage en y comprenant la citation ci-dessus :

« Tant de rares qualités l'avoient fait rechercher [Hippodamie] « par le prince le plus brave et le mieux fait [Alcanthoüs] qui « fût à Troie, pendant que la fleur de l'âge relevoit sa beauté par « tous les agréments de la jeunesse, et augmentoit sa vigueur, et « avant que les fils d'Anténor, ceux de Panthoüs, et les enfants « de Priam parussent dans le monde, car tous ces jeunes princes, « sùrtout les derniers, brilloient par-dessus toute la jeunesse « Troyenne (1). »

Il est aisé de voir combien notre illustre savante se plaît à paraphraser les pensées d'Homère ; mais ce qui frappe davantage, c'est ce ton moderne, ces habitudes de nos jours appliquées à décrire les mœurs héroïques ; en lisant *que tant de rares qualités faisaient rechercher* Hippodamie *par le prince le plus beau et le mieux fait qui fût à Troie. — Que les fils d'Anténor et de Panthoüs n'avaient pas encore paru dans le monde*, on croirait qu'il est question d'une aventure galante de la cour de Louis XIII, sous des noms empruntés.

Barnès, non content des trois vers ci-dessus, en ajoute encore un de sa façon qui doit se placer entre le dernier et l'avant-dernier des trois rapportés par Eustathe. Le voici :

αὐτόν τ' Αἰνείαν ἐπιείκελον ἀθανάτοισι,

« et même Énée semblable aux immortels. » On ne conçoit guère pourquoi Barnès a intercalé ce vers ; mais comme il supposait que les anciens avaient ajouté les trois autres, il a voulu faire aussi son interpolation : *Fateor nobis insertum illum versum*, dit-il, *ut reliquos a veteribus insertos puto* (2).

[v. 463—4.] Énée, sage conseiller des Troyens, hâte-toi de secourir ton beau-frère.

Quoique la plupart des traductions latines rendent βουληφόρε par *princeps*, je crois que *sage conseiller* exprime mieux l'idée de ce mot, qui signifie *porte conseil*.

J'ai rendu γαμβρῷ ἀμυνέμεναι par *secourir ton beau-frère*, parce que

(1) L'Iliade d'Hom., trad. par madame Dacier, t. II, p. 281.—1771.

(2) Barnes., not. ad Iliad. ν', 433.

γαμβρὸς, qui signifie proprement *gendre*, se dit aussi du *beau-frère* et même de tous ceux avec qui l'on avait contracté alliance par des mariages (1). Cependant il est possible qu'ici γαμβρῷ soit pris d'une manière générale, et que Déïphobe dise à Énée: *Viens secourir le gendre*, comme nous dirions en français, *le fils de la maison.* Ce qui me ferait pencher pour cette assertion, c'est que deux vers plus bas, Déïphobe répète encore : « Lui qui jadis, étant gendre « dans le palais, prit soin de toi enfant. »

[v. 521.] Mars, divinité terrible et bruyante...

M. Knight supprime ce vers et les quatre suivants ; il pense qu'ils ont été ajoutés par un rhapsode, parce qu'au chant quinzième, Junon apprend en effet à Mars que son fils a péri dans ce combat (2). Cette raison n'est pas suffisante ; cependant j'avoue que ces vers portent assez le caractère de l'interpolation. Le goût seul peut en décider.

[v. 622—23.] Il n'est point d'affront ni d'outrage que vous ne m'ayez réservés, dogues funestes.

M. Knight finit au vers 622 le discours de Ménélas; il regarde les vers suivants mal liés à ce qui précède, et produits par le désir qu'avaient les rhapsodes d'ajouter à la pensée première du poète. Il blâme l'expression de κακαὶ κύνες du vers 623, comme indigne de la gravité épique. Peut-être cette observation n'est-elle pas parfaitement juste (3). Il blâme aussi, mais avec plus de raison, ces expressions singulières, *tout amène la satiété*, *le sommeil*, *l'amour*, etc., v. 636 et suiv., qui paraissent plutôt tenir au style de la comédie. Du moins Aristophane a-t-il heureusement parodié ce passage (4). Toutefois ces raisons ne suffisent pas pour autoriser une suppression si considérable (5).

(1) Voy. les observ. sur le vers 474 du cinquième chant de l'Iliade.

(2) Cf. Iliad. ό, 110.

(3) Voy. les Obss. sur le vers 420 du VIII[e] chant de l'Iliade.

(4) Cf. Plut., v. 189 seqq.

(5) Knight, not. in Iliad. ν', 623-39.

[v. 626.] Celle que j'épousai vierge.

Le grec porte χουριδίην ἄλοχον, nous avons déja vu que c'était là le véritable sens de cette expression (1); Eustathe (2) et le scholiaste de Venise (3) remarquent avec raison que ce passage prouve qu'Homère ne connaissait pas l'enlèvement d'Hélène par Thésée (4).

[v. 658—9.] Son père marchait avec eux en répandant des larmes. Hélas! la mort de son fils restera sans vengeance.

Son père, c'est-à-dire le *père d'Harpalion*, *Pylémène*. Or ce *Pylémène* a été tué au cinquième chant, comme je l'ai déja remarqué (5). On s'est fort tourmenté pour expliquer cette singulière inadvertance. Ainsi quelques-uns voulaient qu'on écrivît le premier vers ci-dessus (658) avec une négation.

... μετὰ δ' οὔ σφι πατὴρ κίε, δάκρυα λείβων.

« Son père ne marchait pas avec eux en répandant des larmes. » M. Wolf s'élève avec raison contre cette correction; en effet, il est assez ridicule de dire que *Pylémène* n'assistait pas au convoi de son fils, puisque chacun sait que *Pylémène* est mort. Cependant cette leçon plaît à Barnès; et, pour la faire passer, il ajoute ce vers de sa façon:

τὸν πρότερον γὰρ ἔπεφνε βοὴν ἀγαθὸς Μενέλαος (6),

« car le vaillant Ménélas l'avait déja tué », ce qui ne rend pas la correction meilleure. Madame Dacier trouve tout simple de dire, avec d'autres critiques, qu'il y avait deux *Pylémène* (7). Alors il faut ajouter que tous les deux étaient chefs des Paphlagoniens; mais en ce cas le poète aurait manqué aux premières règles de la

(1) Voy. les Obss. sur le vers 113 du premier chant de l'Iliade.

(2) P. 951, l. 10.

(3) In v. 626.

(4) Voy. les Obss. sur le vers 143 du troisième chant de l'Iliade.

(5) Voy. les Obss. sur le vers 576 du cinquième chant de l'Iliade.

(6) Vid. Barnes., not. ad Iliad. ν', 658.

(7) L'Iliade d'Homère, trad. par madame Dacier, t. II, p. 567. Cf. Sch. Ven. α', 320; ν', 658; Brev. Sch. Iliad. ν', 658, etc.

vraisemblance en ne les distinguant pas, et en laissant ainsi régner une très-grande obscurité sur tout ce passage. Cette distinction est très-sensible chaque fois qu'il est question des deux Ajax ; et quand le poète en parle, il ne laisse aucun doute à cet égard. C'est qu'il y avait réellement deux *Ajax*, et non deux *Pylémène*. Il ne reste donc plus qu'à supprimer les deux vers ci-dessus : « C'est là « du moins la voie la plus courte, comme dit fort bien M. Wolf, « pour finir toute dispute et trancher la difficulté (1). » C'est aussi le parti qu'a pris M. Knight (2) ; mais il aurait dû le prendre encore pour les vers où il est question de *Schédius*, chef des Phocéens, qui, au chant second (3) et au chant dix-septième (4), est fils d'*Iphitus*, tandis qu'au quinzième chant (5), il est fils de Périmède. Ceux qui trouvent dans l'*Iliade* un ensemble si parfait, un tout si bien lié jusqu'en ses moindres parties, devraient bien résoudre ces difficultés d'une manière satisfaisante.

[v. 663—4.] Parmi les Grecs était un homme riche et vaillant, Euchenor, fils du devin Polyide.

Apollodore donne fort en détail toutes les aventures attribuées au devin Polyide (6), et qui, pour la plupart, sont postérieures à Homère ; j'en ai déja rapporté une plus haut (7). Apollodore le fait contemporain de Minos, grand-père d'Idoménée. C'est sans doute pour cela qu'Homère le nomme le *vieillard Polyide*.

M. Wolf, avec les autres éditeurs, écrit Πολυΐδου, en supposant la pénultième longue, Πολυῖδου. Heyne corrige cette faute de quantité

---

(1) Vid. Prolegom. in Hom., p. CXXXIV, § 30, not. 99.

(2) Quelques anciens critiques résolvaient de même cette difficulté, cf. Sch. Ven. ν', 658. J'ai omis à dessein d'autres solutions qui sont peu dignes d'être citées : ainsi quelques-uns veulent qu'on écrive : *Kylémène*, au lieu de *Pylémène* ; d'autres disent qu'il faut entendre par-là l'*ame de Pylémène* qui venait assister au convoi de son fils *en versant des larmes*. (Cf. Eust., p. 952 et 953.)

(3) Iliad. β', 517.

(4) Iliad. ρ', 306.

(5) Iliad. ο', 515.

(6) Apollod., lib. III, c. III, § 1 et 2.

(7) Observ. sur le v. 365 de ce chant.

en écrivant Πολύειδου, comme au cinquième chant, où il est question aussi d'un autre Polyide ou Polyidos (1); mais il est le seul qui ait adopté cette orthographe. Les anciens critiques faisaient en général peu d'attention aux fautes contre la mesure du vers. Knight avec ses formes archaïques écrit πολυϝειδον.

[v. 681—2.] A l'endroit où les vaisseaux d'Ajax et de Protésilas furent traînés sur le rivage de la mer.

On a vu dans les Observations sur le v. 557 du second chant, que Strabon citait ce passage pour prouver que les troupes d'Ajax n'étaient point voisines de celles des Athéniens, et que par conséquent le vers 558 du second chant était une interpolation de Solon en faveur des Athéniens, qui avaient des prétentions sur l'île de Salamine au détriment des Mégariens (2). Mais Heyne à son tour conteste l'authenticité du passage ci-dessus, et des dix-huit vers suivants, c'est-à-dire tout ce qui a rapport à la nomenclature des différents peuples qui s'opposent aux exploits d'Hector. Il prouve fort bien par le peu de liaison qui règne dans toute cette narration, qu'elle est le fruit de plusieurs interpolations successives (3); car chacun voulait que son pays eût figuré avec honneur au siége de Troie. Les nouveaux traducteurs de Strabon dont l'autorité est fort respectable, ont adopté l'opinion de Heyne; voici comment ils s'expriment au sujet de ces vers: « Ce passage du XIII[e] « livre de l'*Iliade* porte lui-même bien des marques d'interpola- « tions, quoique les commentateurs anciens ne paraissent pas l'en « avoir soupçonné. Immédiatement après le vers 680 et de suite « jusqu'au vers 701, le fil de la narration jusqu'alors soutenu est « absolument coupé. Tous les vers intermédiaires paraissent avoir « été insérés par différents rhapsodes (4). »

[v. 685.] Là se trouvaient aussi les Béotiens et les Ioniens vêtus de longues tuniques.

Ce n'est pas sans raison qu'indépendamment des motifs donnés

(1) Iliad. ε', 148.

(2) Voyez la note citée.

(3) Heyn. Obss. in Iliad. XIII, 681, t. VI, p. 486.

(4) Geograph. de Strab., trad. du grec en français, t. III, p. 371.

dans les observations précédentes, le v. 685 a été regardé comme interpolé par Clavier; le nom d'Ioniens et leurs longues tuniques, qui ne devaient point être alors le costume des Grecs, lui ont paru suspects à juste titre (1). En effet, ces Ioniens de la Grèce proprement dite, qui auraient habité au sud de la mer de Corinthe depuis Hélice jusqu'à Sycione, n'étaient point connus du temps d'Homère, puisque toujours il nomme ce pays *Égialée*, et jamais *Ionie* (2): à moins qu'on ne dise avec Pausanias que ces peuples se nommaient à la fois *Égialéens* et *Ioniens* (3); mais cette raison est visiblement imaginée pour expliquer le nom d'*Égialée* donné par Homère à cette prétendue *Ionie*. D'où il faut conclure que toutes les merveilles qu'on raconte sur Ion, fils de Xuthus et de Créüse (4), lequel aurait vécu plus de cent ans avant la guerre de Troie, sont des fables imaginées après coup, et dont les poètes se sont emparés pour flatter les Athéniens. Il est impossible de coordonner d'une manière raisonnable tout ce que disent les historiens touchant ces Ioniens qui n'ont point eu d'existence politique comme peuple; qui dès le principe sont confondus avec les Athéniens (5); qui abandonnent Athènes, y reviennent de nouveau (6), et qui, malgré cette fusion, conservent intégralement leur nom durant plus de deux siècles, c'est-à-dire jusqu'au moment où les colonies partirent pour l'Asie, sans que rien de spécial, rien d'authentique ne se lie à l'histoire de ces peuples: tout cela, il faut en convenir, ne saurait soutenir le plus léger examen. Je pense donc avec M. Clavier que le nom d'Ioniens n'a pris naissance qu'en Asie (7); car, toutes les fois que ce nom est pris par les historiens d'une manière générale, ils n'entendent parler que des colonies asiatiques, et jamais des Ioniens de la Péninsule.

S'il est permis de former une conjecture, je dirai que ce nom d'Ioniens n'est point venu d'Ion, fils de Xuthus, mais de l'un des

(1) Hist. des premiers temps de la Grèce, t. II, p. 70 et suiv., 2e édit., et la trad. d'Apollodore, t. II, p. 89.

(2) Iliad. Б, 575, 855, etc.

(3) Lib. VII, c. 1.

(4) Cf. Paus., l. c.

(5) Id. Id.

(6) Id., et Strab. VIII, 383.

(7) Ouvr. cité, p. 75.

chefs de la colonie qui de même se nommait *Ion*. Par la suite, et quand une fois ce nom d'Ioniens fut bien établi, les Athéniens, peut-être pour se donner les droits de métropole, cherchèrent une autre origine qui se perdît dans la nuit des temps ; et cette origine fut adoptée d'autant plus volontiers qu'elle flattait la vanité nationale. Ce fut alors que, parmi le peuple, s'accrédita cette opinion qu'anciennement un grand homme, nommé *Ion*, avait été le général, ou le législateur, ou même le roi des Athéniens, qui de lui reçurent le nom d'*Ioniens* (1) ; d'où l'on concluait évidemment qu'ils étaient les fondateurs de la colonie asiatique. Cette idée une fois admise, les premiers historiens la consignèrent dans leurs annales ; bientôt les poètes s'en emparèrent (2), y mêlèrent de l'incroyable, moyen infaillible de mieux fortifier une croyance ; de sorte que les historiens d'un âge inférieur, tels que Strabon, Plutarque, Conon, trouvèrent ces idées si bien établies, qu'ils ne firent que répéter ce que personne ne songeait plus à contester.

Cette conjecture n'est point tout-à-fait dénuée de preuve historique. Velléius Paterculus dit en effet que « les Ioniens, *sous la* « *conduite d'Ion*, partirent d'Athènes, et occupèrent la plus belle « partie du pays maritime appelé aujourd'hui Ionie (3). » Il est possible que cette circonstance rapportée par Velléius Paterculus tint à quelque tradition historique dont il nous aura conservé la trace par hasard. Quoi qu'il en soit, la meilleure autorité en cette matière, c'est le raisonnement. On ne saurait concilier cette célébrité de *Ion*, fils de Xuthus, avec le silence d'Homère, ou même avec les passages qui contredisent l'existence de cette *Ionie* appe-

---

(1) Herod. VIII, 44. Conon. narr. 27, Plut. advers. Colotem. t. X, p. 626. ed. Reisk.

(2) Euripide a laissé une tragédie intitulée *Ion*.

(3) « Nam et Iones *duce Ione* profecti Athenis, nobilissimam partem « regionis occupavere quæ hodieque appellatur Ionia. L. I, § 4. » Les commentateurs à ce sujet font un grand appareil d'érudition pour prouver que Ion, fils de Xuthus, ne pouvait exister alors. Mais qui leur a dit que Velléius voulait parler de cet Ion ? Je sais bien que le principal chef de l'expédition était Nélée, fils de Codrus ; mais il s'adjoignit plusieurs autres personnages considérables, parmi lesquels il pouvait s'en trouver un nommé Ion ; et ce fut lui qui laissa son nom à la colonie. Les noms sont comme les livres, *habent sua fata* ; et l'Amérique en est une grande preuve.

lée *Égialée* par le poète. Les historiens eux-mêmes confirment cette opinion, puisqu'ils n'ont jamais rien dit de précis sur ces anciens *Ioniens*. Ils se hâtent de les confondre dès l'origine avec le peuple d'Athènes, sans songer que le nom d'*Ioniens* aurait dû nécessairement se perdre dans cette fusion des deux peuples. M. Knight, qui retranche aussi les dix vers 681-700, observe, comme Clavier, que cette distinction des nations grecques en Éoliens et en Ioniens n'était pas connue d'Homère (1).

[v. 730—2.] Car à l'un, les dieux donnèrent les exploits guerriers; à l'autre, l'art de la danse; à l'autre, celui de la lyre ou du chant; un autre enfin reçoit du puissant Jupiter l'esprit de sagesse.

C'est par erreur que le vers 731 se trouve dans le texte de l'édition de Venise; car, dans le manuscrit, il est écrit en marge, ainsi que me l'a fait remarquer le conservateur de la bibliothèque de Saint-Marc. Eustathe dit que ce vers avait été ajouté par Zénodote de Mallos; et il le blâme, car il ne peut être question ici que des exploits guerriers opposés à l'esprit de sagesse (2): en effet, toute idée intermédiaire est entièrement superflue. Voilà pourquoi Wolf l'a renfermé entre deux parenthèses. Madame Dacier ne l'a point admis dans sa traduction, et elle en avertit dans une note (3); cependant elle ajoute que Lucien a rapporté ce vers dans son traité sur la danse (4). Barnès, à cette occasion, croit que Lucien avait plutôt en vue le vers 421 du premier chant de l'*Odyssée* (5). Le fait est que la citation n'est pas exacte, et Lucien, qui écrivait de mémoire, paraît avoir confondu le vers de l'*Iliade* et celui de l'*Odyssée*. M. Knight le supprime, ainsi que le vers 734: « Il

(1) Knight, not. in Iliad. ν', 681-700.

(2) Eust., p. 957, l. 9. Heyne pense qu'il faut lire *Cratès* et non *Zénodote*, parce que *Cratès* était de *Mallos*, et *Zénodote* d'*Éphèse*. (Obss. in Iliad. XIII, 731.) En outre, on doit observer que Zénodote était bien plus porté à supprimer qu'à ajouter des vers à Homère.

(3) T. II, p. 671.

(4) § 23. T. II, p. 281, ed. Hemst.

(5) Not. in Iliad. ν', 731.

« sauve les villes ; et lui-même comprend tout l'avantage de sa pru-
« dence. »

[v. 754—5.] A ces mots, il s'éloigne, jette de grands cris, et, comme une montagne couverte de neige, il paraît au milieu des Troyens et des alliés..

Virgile, en parlant d'Énée, a dit :

. . . . . . Horrendumque intonat armis :
Quantus Athos, aut quantus Eryx, aut ipse coruscis
Quum fremit ilicibus, quantus, gaudetque nivali
Vertice se attollens pater Apenninus ad auras (1).

Heyne, en comparant ce passage de Virgile à celui d'Homère que nous venons de citer, s'exprime ainsi : *Ornatius Maro singula montium nomina ponit, quod efficacius ad sensus impulsus est* (2). La comparaison de Virgile est plus riche, plus détaillée que celle d'Homère ; celle-ci est, pour ainsi dire, jetée au milieu de la narration sans en ralentir la rapidité, tant ces images sont familières et naturelles à notre poète. *Malheur à celui qui tâche, dans quelque genre que ce puisse être !* a dit Voltaire (3) ; je crois qu'Homère est de tous les poètes celui qui a le moins *tâché*. Partout, dans ses poésies, on ne sent que l'inspiration, on n'entend que la voix de l'âme.

[v. 769.] Funeste Pâris.

La particule inséparable δὺς, en se joignant à un nom propre, pouvait entrer elle-même dans la composition du nom, comme en ce cas ; Hector nomme ici réellement son frère *Dysparis*, ce que nous ne pouvons rendre que par une épithète. C'est ainsi qu'au dix-huitième chant de l'*Odyssée*, Homère nomme *Irus* avec l'α privatif, Aïrus, pour exprimer que bientôt il n'existera plus (4). Ces sortes de tournures tiennent essentiellement au génie de chaque langue ; celui de la langue grecque permettait de composer des

(1) Æn. XII, 700.

(2) Heyn. Not. ad e. l.

(3) Préface de l'Écossaise.

(4) Odyss. σ', 73, ed. Wolf. Cf. Schol. Ambros. in h. v., et mes obss. sur ce vers.

mots avec une extrême facilité. Euripide a dit dans le même sens Δυσελένας, *de la funeste Hélène* (1) ; et Diodore de Sicile dit que Timée, Τίμαιος, fut nommé *Épitimée*, Ἐπιτίμαιος, d'ἐπιτιμάω, *reprocher*, à cause de la sévérité de sa critique (2).

[v. 772.] Aujourd'hui tout Ilion se précipite de son faîte.

Virgile a traduit littéralement cette belle expression d'Homère :

. . . . . . ruit alto a culmine Troja (3).

Le poète latin n'est ni moins prompt ni moins rapide que son modèle. D'Orville pensait qu'on pouvait écrire *alta a culmine Troja;* ce qui se rapprocherait encore davantage de l'expression d'Homère Ἴλιος αἰπεινὴ, *Troja alta*, et ce qui, selon ce critique, serait encore plus significatif (4). Virgile exprime encore la même pensée et presque dans les mêmes termes, au même livre de *l'Énéide :*

. . . . . . sternitque a culmine Trojam (5).

[v. 775.] Cher Hector... sans doute, ton desir est d'accuser un innocent.

Mot à mot : « Puisque ton desir est d'accuser un innocent. » On voit qu'il y a là un verbe sous-entendu ; ellipse qui n'est pas admissible dans notre langue ; Homère en offre d'autres exemples (6) : cette figure, qui donne plus de mouvement au style, ne peut appartenir qu'à la poésie chantée, où l'accent de la voix sert à déterminer le sens.

Lucien, faisant allusion à ce vers, écrit αἰτιᾶσθαι (7), au lieu de αἰτιάασθαι. Le redoublement de l'α n'est là que pour la mesure du vers.

---

(1) In Orest., v. 1389, ed. Barn.

(2) Diod. Sicul., l. V, circa init. Cf. Strab., l. XIV, p. 640, et Athen. lib. VI, c. 20, p. 272. B, où la même histoire est rapportée.

(3) Æn. II, 290.

(4) Vid. Burmanni Virgil. ad h. v.

(5) Æn. II, 603.

(6) Cf. Heyn. Obss. in Iliad. III, 59.

(7) Prometh. § 4. T. I, p. 188, ed. Hemst.

[v. 807.] ... si elles ne pouvaient pas céder à ses efforts.

M. Knight termine le treizième chant à ce vers. Il regarde le reste comme un morceau que quelque rhapsode aura ajouté pour donner une conclusion à ce chant et le joindre au suivant, comme le prouve le commencement du quatorzième chant, *ces cris n'échappèrent pas*, etc., qui se rapportent à la fin du treizième: *Les clameurs des deux peuples s'élèvent dans les airs*. Mais, ajoute M. Knight, le bruit que devait exciter la fuite des Grecs poursuivis par les Troyens, justifie assez le commencement du quatorzième chant: Νέστορα δ' οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ, sans avoir recours à une interpolation que démontre suffisamment l'ignorance du digamma au v. 822, — ἐπὶ δ' ἴαχε (1). Si la conjecture de M. Knight est fondée, l'interpolation ne remonte pas au-delà des Alexandrins; car, c'est de cette époque seulement que remonte la division de l'*Iliade* en vingt-quatre parties (2).

---

(1) Knight, not. in Iliad. ν', 808-37. Pour ce qui est du digamma voy. les observ. sur le vers 172 du seizième chant de l'Iliade.

(2) Voyez les Observations préliminaires sur le premier chant de l'Iliade.

OBSERVATIONS

SUR LE QUATORZIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 1.] Ces cris n'échappèrent point à l'oreille de Nestor, tandis qu'il buvait dans sa tente.

Athénée cite ce vers pour prouver que Nestor était le plus grand buveur de tous les héros grecs (1). C'est aussi pour cela, dit-il, qu'Homère donne la description de la coupe du seul Nestor, comme il décrit le bouclier du seul Achille (2); et c'est pour cela aussi qu'aux jeux célébrés sur le tombeau de Patrocle, Achille donne une coupe à Nestor (3). Tous ces rapprochements n'ont rien de solide. Homère représente toujours Nestor comme un vieillard rempli de sagesse et de valeur, il combat vaillamment quoique accablé par l'âge; ce ne sont point là les traits d'un grand buveur. Si, au onzième chant, le poète fait la description de la coupe de Nestor, il faut se rappeler quelle importance, dans les siècles héroïques, on mettait à certains meubles qui étaient ou des héritages de famille ou des présents d'hospitalité. D'ailleurs le poète, au seizième chant, ne parle-t-il pas de la coupe d'Achille (4)? et au vingt-quatrième, n'est-il pas question d'une coupe superbe que Priam donne à ce héros (5)? L'exemple du vingt-troisième, relatif aux jeux des funérailles, est encore plus mal choisi, et bien loin que, dans ce cas, Achille veuille faire une épigramme à Nestor, en lui

(1) Athen. Deipn., lib. X, c. 9, p. 433, C. D. E.
(2) Cf. Iliad. λ', v. 631 seqq., et σ', 478 seqq.
(3) Iliad. ψ', 615 seqq.
(4) Iliad. π', 225.
(5) Iliad. ω', 234.

donnant une coupe comme à un homme qui ne sait que boire, le discours qu'il lui adresse alors est plein de noblesse et de la plus touchante sensibilité (1). Supposer une intention ironique à Achille, dans un moment aussi solennel, ce serait ignorer absolument le génie des siècles héroïques. M. Schweighœuser, auquel nous devons une fort bonne édition d'Athénée, suppose avec beaucoup de raison que tout ce passage relatif à Nestor est tiré de quelque grammairien peu instruit (2).

[v. 16.] Lorsque le vaste Océan noircit son onde silencieuse, etc.

Il n'est pas possible de rendre avec plus de vérité cet instant silencieux, précurseur de la tempête. Non seulement ici la comparaison est d'une grande justesse, mais la description de l'immobilité des flots, de ces ondes muettes qui prennent une teinte plus sombre au moment de l'orage, parce qu'alors un frémissement imperceptible ride la surface des eaux, offre une peinture admirable de vérité. Jamais aucun poète n'a mieux rendu les effets de la nature. Dans Homère, tout ce qu'on appelle l'art du style et de la composition disparaît pour faire place à l'image naïve de la réalité; on n'aperçoit ni les efforts de l'esprit, ni le mécanisme du travail; on ne sent au contraire que le mouvement et l'inspiration: étranger à toute combinaison, à tout calcul, il ne cherche pas l'arrangement des mots; mais ils arrivent tout naturellement pour manifester des impressions qu'il rend d'autant mieux qu'elles sont plus vives, et que, pour se développer, elles ont toutes les richesses d'une langue souple, harmonieuse, variée, qui revêt aisément mille formes, et se plie sans contrainte à toute la puissance de l'imagination.

Voyons maintenant comment Virgile exprime une pensée analogue à celle d'Homère, et quelle est la comparaison dont il se sert pour peindre l'état d'un homme incertain sur le parti qu'il doit prendre:

. . . . Laomedontius heros
Cuncta videns, magno curarum fluctuat æstu;

(1) Iliad. ψ', 618 seqq.

(2) Animadversionum in Athen. Deipn., t. X, p. 437.

Atque animum nunc huc celerem, nunc dividit illuc,
In partesque rapit varias, perque omnia versat.
Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen ahenis
Sole repercussum, aut radiantis imagine lunæ,
Omnia pervolitat late loca, jamque sub auras
Erigitur, summique ferit laquearia tecti (1).

L'objet de la comparaison n'est pas exactement le même dans les deux poètes. Homère peint l'esprit d'un homme indécis entre deux résolutions; Virgile l'esprit d'un homme qui conçoit et rejette mille projets divers. L'un et l'autre ont très-bien saisi l'objet physique qui devait servir de comparaison à ces deux situations; aussi ce n'est point là-dessus que porte mon observation, mais sur les idées mêmes et les expressions des deux poètes. Homère peint un effet de la nature qui se représente toujours à l'approche de l'orage, et chaque trait est un coup de pinceau plein de vérité. Virgile n'est pas moins admirable dans sa peinture; mais l'effet qu'il décrit tient à une circonstance plus particulière; ses expressions sont élégantes, justes et pleines de mesure; elles annoncent une intention calculée d'avance. Cette lumière tremblante du soleil ou du disque étincelant de la lune, réfléchie par des vases d'airain remplis d'eau; et ces rayons qui se croisent en tous les sens; qui, s'élevant dans les airs, vont se mouvoir sur les lambris, sont certainement des images délicieuses; mais elles dénotent déja des idées de physique d'une certaine étendue, et les termes dont se sert le poète pourraient presque autant convenir à la description d'une expérience qu'à une peinture poétique. Buffon ayant à rendre les mêmes idées aurait à peu près employé les mêmes expressions que Virgile; mais s'il eût voulu peindre l'instant décrit par Homère, à cette peinture générale et vraie d'une mer silencieuse au moment de l'orage, il aurait ajouté quelques circonstances sur les causes du phénomène; et sa phrase travaillée avec soin, comme celle de Virgile, se fût plutôt adressée à l'esprit qu'à l'imagination.

[v. 39—40.] Le vieux Nestor les aborde et répand dans leur ame un nouveau trouble.

Une des scholies de l'édition de Venise, qui se rapporte au vers

(1) Æn. VIII, 18 seqq.

40, dit qu'il doit être supprimé, parce que le mot γεραιός du vers précédent suffit pour déterminer le sens, et qu'il n'est pas besoin d'y ajouter Νέστωρ. Secondement, parce que le verbe πτῆξε n'est pas le mot propre, attendu qu'il ne se dit que de ceux qui sont à l'agonie, et des derniers mouvements de la vie. Heyne observe que c'est le seul endroit d'Homère où soit employé le verbe πτήσσειν, quoiqu'on trouve le verbe καταπτήσσειν dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* (1).

M. Knight dans son édition supprime non-seulement le vers 40, mais les onze vers précédents; il blâme, comme anti-homérique, l'expression de ἠιόνος στόμα, *la bouche du rivage* (2), et encore celle-ci, ὀψείοντες ἀϋτῆς, *désirant la guerre* (3). Ces observations sont justes et d'un goût très-fin. D'ailleurs, en retranchant les vers que n'admet pas M. Knight, la narration me semble bien mieux liée. Voici dans ce cas quelle est la suite du discours : « Tous les rois que le « fer a blessés quittent leurs navires, pour se rendre auprès de « Nestor; et le premier de tous, le puissant Agamemnon lui parle « en ces mots. » Heyne avait aussi soupçonné tout ce passage d'interpolation (4).

[v. 95.] Oui, je blâme ouvertement ce que tu viens de dire.

Aristophane d'abord et Aristarque ensuite retranchaient ce vers, parce qu'Ulysse, en disant qu'il blâme *maintenant* le discours d'Agamemnon, laisse supposer qu'il l'a approuvé dans une autre occasion (5). Cette raison est sans force, et je suis surpris que M. Wolf ait renfermé ce vers entre deux parenthèses. Heyne a fort bien observé qu'il est nécessaire à la liaison du discours (6). Le mot νῦν dans ce vers n'est qu'un adverbe affirmatif que j'ai

(1) Iliad. χ', 191; Odyss. θ', 190.

(2) Vers 37.

(3) V. 37. Pour sentir la critique de Knight, il faut savoir que le verbe ὀψείω dans Homère signifie : *voir*, *regarder*; et ἀϋτὴ, *le cri des combattants*, plutôt que *la guerre*. Il compare cette image à celle-ci d'Æschyle κτύπον δέδορκα, *j'ai vu le bruit*. Ces sortes de tournures ne sont point dans le goût homérique.

(4) Heyn., Obss. in Iliad. XIV, 31, 32, t. VI, p. 526.

(5) Sch. Ven. ξ', 95.

(6) Heyn. Obss. in Iliad. XIV, 95.

cru pouvoir ne pas exprimer dans la traduction. M. Knight n'a pas trouvé de motifs suffisants pour le retrancher. Zénodote l'admettait aussi, mais il l'écrivait ainsi :

νῦν δέ σε ὠνοσάμην κ. τ. λ (1).

Ce qui fait un hiatus sans nécessité.

[v. 113—4.] Je me glorifie de tirer mon origine d'un père vaillant, de Tydée, que recouvre la terre qui s'élève devant Thèbes.

M. Wolf renferme encore entre deux parenthèses le vers 114, mais celui-ci avec raison. Il était supprimé par Zénodote, et ne se trouvait point dans l'édition d'Aristophane (2). Heyne a fort bien observé qu'il portait tous les caractères du rhapsode, et que des tragiques avaient inventé une foule de traditions relatives aux sépultures des héros morts devant Thèbes (3). M. Knight ne l'a point admis dans son édition. En le supprimant, voici le sens de la phrase: « Je suis né d'un père vaillant, et je me glorifie de mon « origine. »

[v. 115.] De Porthée sont issus trois fils irréprochables.

Apollodore nomme *Parthaon* celui qu'Homère appelle ici *Porthée* (4); aux trois fils cités par le poète, il en ajoute deux autres, *Leucothoüs* et *Leucopéus*; il parle encore d'une fille nommée *Stérope* qui eut les sirènes du fleuve *Achéloüs* (5).

[v. 124.] Et dans ses champs paissaient de nombreux troupeaux.

Selon les petites scholies, les anciens nommaient πρόβατα tous les animaux à quatre pieds, parce que les pieds de devant précè-

(1) Sch. Ven., l. c.
(2) Sch. Ven. ξ', 114.
(3) Heyn. Obss. in Iliad. XIV, 114.
(4) Apollod. bib., l. I, c. VII, § 7-11.
(5) Apollod. bib., l. c.

dent ceux de derrière; de sorte que πρόβατα viendrait de la préposition πρὸ, *avant*, et de βαίνω, *je marche* (1). Larcher dit que le mot μῆλα, qui dans la suite ne s'est dit que des brebis, d'abord s'entendit aussi de tous les animaux à quatre pieds; et il cite à cette occasion le passage suivant de Phrynichus qui est manuscrit dans la Bibliothèque du Roi: « Les nymphes qui sont dans les pâturages des animaux quadrupèdes se nomment *Épimèlides*, parce « que les anciens appelaient Mèla (μῆλα) tous les animaux à quatre « pieds (2). » Homère en effet emploie souvent le mot μῆλα pour exprimer les troupeaux en général (3). Μῆλα et πρόβατα sont synonymes dans notre poète. Qu'on me permette, au sujet de cette synonymie, de traduire quelques vers du dialogue d'un cuisinier érudit avec son maître, qu'Athénée a extrait d'une comédie de Straton ou Stratonis, intitulée *Phénicide*. Le cuisinier important demande à son maître quels seront les mets du repas: « Immolerez-vous, dit-il, des troupeaux (μῆλα)? — Non pas certes: une « petite brebis seulement (προβάτιον). — Mais, reprend le cuisinier, « μῆλα et προβάτα sont la même chose. — Je ne comprends rien à « tout cela, répond le maître, et ne veux rien y comprendre; je « suis un bon campagnard, parlez-moi tout simplement. — Quoi, « s'écrie le cuisinier, ignorez-vous donc que c'est Homère qui s'exprime ainsi (4)? »

[v. 136.] Il arrive près de ces chefs sous les traits d'un vieux guerrier.

Au lieu de terminer la phrase à ce vers, Zénodote ajoutait cet autre vers:

ἀντιθέῳ φοίνικι, ὀπάονι Πηλείωνος (5).

C'est-à-dire, en reprenant toute la phrase: « Neptune arrive au « milieu d'eux, semblable à un vieux guerrier, au divin Phœnix, « l'écuyer d'Achille. » Le scholiaste de Venise observe avec raison

(1) Brev. Sch. ξ', 124; cf. Sch. Ven. ξ', 124; Eust., p. 971, l. 58 Etym. Mag. ad voc. πρόβατα.

(2) Trad. d'Hérod. par Larcher, t. III, p. 484, 2ᵉ édit.

(3) Cf. Dammii lexic. col. 1514.

(4) Athen. Deipn., l. IX, c. VII, p. 382, E.

(5) Sch. Ven. ξ', 136.

que le vers est tout-à-fait inconvenant ici, puisque les discours que tient Neptune seraient fort déplacés dans la bouche de Phœnix. Cette addition, faite par Zénodote ou par tel autre, montre comment se sont faites une foule d'interpolations dans Homère (1).

[v. 148.] Comme dans un combat crient neuf et dix mille guerriers.

Heyne (2) soupçonne que ce vers 148 et les quatre suivants ont été interpolés, c'est-à-dire qu'ils ont été tirés d'autres endroits de l'*Iliade* pour être ajoutés ici. En effet, on lit les vers 148 et 149 au cinquième chant (3), où le critique pense que se trouve leur vraie place; il ajoute que les vers 151 et 152 peuvent avoir été arrangés d'après un passage du second chant (4) et un autre du onzième (5). Ces raisons ne me semblent pas assez puissantes pour admettre l'interpolation. M. Knight ne retranche que le dernier vers, et je crois qu'il a raison.

[v. 176—7.] ...et de ses mains forme des tresses, belles, éblouissantes, embaumées, et qui retombent de sa tête immortelle.

Au vers 177, j'ai rendu l'épithète ἀμβροσίους par l'expression *embaumée*, parce que l'ambroisie entraîne pour nous l'idée de *parfum*, d'*aromates*, et qu'elle a aussi cette propriété dans les idées homériques (6). Au reste, cet adjectif a exercé la critique de Zénodote et d'Aristophane, qui voulaient qu'on écrivît μεγάλους au lieu de ἀμβροσίους (7): sans doute que ce changement tient à la triple répétition du mot ἀμβρόσιος aux vers 172, 7 et 8. Heyne regarde ce vers comme interpolé, quoique cité par Héraclide (8). M. Knight ne l'admet point non plus, et croit que le mot κράατος

(1) Voy. les Obss. sur le v. 142 du second chant de l'Iliade.
(2) Heyn. Obss. in Iliad. XIV, 151.
(3) Iliad. ε', 860 et 861.
(4) Iliad. β', 451 et 452.
(5) Iliad. λ', 11 et 12.
(6) Voy. les Obss. sur le vers 444 du quatrième chant de l'Odyss.
(7) Obss. in Iliad. XIV, 177.
(8) Cf. Alleg. Homeric., c. 39, p. 128.

au lieu de κρατὸς est une forme moderne employée pour conserver la mesure du vers (1). Ces critiques paraissent justes. Dans le cas de la suppression, le sens est simplement : « et de ses mains « forme des tresses éblouissantes. »

[v. 182.] Elle attache à ses oreilles, habilement percées, des anneaux superbes enrichis de trois diamants.

Comme on voit, la mode des pendants d'oreilles remonte à une belle antiquité. On trouve aussi dans la Genèse que le serviteur donna des *pendants d'oreilles* à Rébecca, qu'il recherchait en mariage pour son jeune maître Isaac (2). Homère emploie l'expression générale ἕρματα, *tout ce qui s'attache*, et il précise sa pensée par une périphrase εὐτρήτοισι λοβοῖσιν, *à ces bouts d'oreilles bien percés ;* tandis que dans la Genèse, version des Septante, on trouve le mot propre ἐνώτια, *l'ornement qu'on attache aux oreilles.* J'ai rendu τρίγληνα par *trois diamants*, il signifie proprement *trois prunelles* (3) ; c'est ainsi que nous nommons *pierres œillées* certaines espèces de pierres, comme les *chalcédoines*, les *agathes*, parce qu'elles offrent quelques rapports avec la prunelle de l'œil.

[v. 195.] Dites-moi quelle est votre pensée : tout mon desir est d'accomplir vos vœux.

Lorsque dans l'Énéide Junon s'adresse à Éole, celui-ci répond :

. . . . tuus, o regina, quid optes
Explorare labor; mihi jussa capessere fas est (4).

Combien Homère est plus simple que Virgile, qui, au lieu de cette manière si naturelle : *dis ce que tu penses*, emploie la tournure d'une flatterie exagérée : *ô reine, ton unique soin doit être d'exprimer ce que tu desires.* Ces paroles sentent l'homme de cour. Toutefois, il faut observer que dans Homère ce sont deux déesses qui parlent, et que dans Virgile c'est une divinité subalterne qui s'adresse à l'épouse de Jupiter. Sans doute, cette différence dans la

(1) Knight, not. in Iliad. ξ', 177, et prolegom. § xcvi.
(2) Gen., c. 24, ℣ 22.
(3) Cf. Brev. Schol. in Iliad. ξ', 183.
(4) Æn. I, 77, ed. Heynii, et 80 al. ed.

situation doit en apporter dans l'expression; mais, malgré cela, il est aisé de voir que jamais, et dans aucun cas, Homère n'aurait pu prendre la tournure obséquieuse que Virgile prête à Éole.

[v. 200.] Je vais aux extrémités du monde visiter l'Océan, père des dieux, et notre mère Téthys.

Il est question ici de *Téthys*, qu'il ne faut pas confondre avec *Thétis*, ainsi que je l'avais écrit par inadvertance dans ma première édition. *Thétis*, fille de Nérée et de Doris, était l'épouse de Pélée et la mère d'Achille (1), tandis que *Téthys*, fille d'Uranus et de la Terre, épousa l'Océan, son frère, dont elle eut, selon Hésiode, trois mille filles et trois mille fils (2). C'est cette dernière dont parle ici Junon (3).

[v. 214]. Aussitôt elle détache de son sein une riche ceinture ornée de broderies.

Cette peinture charmante de la ceinture de Vénus est un des passages de l'*Iliade* les plus admirés de nos jours. Il en existe une foule d'imitations, et Lamothe, qui avait si peu le sentiment des beautés antiques, Lamothe, qui coupe et mutile Homère, a cru devoir le paraphraser en cet endroit-ci; mais sa froide prolixité est encore de plus mauvais goût que tous les retranchements qu'il s'est permis (4). Boileau, meilleur juge et véritable admirateur de notre poète, a tiré son plus bel éloge d'Homère d'une allusion faite à ce morceau si plein de charme:

On dirait que pour plaire, instruit par la nature,
Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture (5).

Voltaire a dit dans son Essai sur la poésie épique: « Quand il « décrit la ceinture de Vénus, il n'y a point de tableau de l'Albane,

(1) Theog., 240-4 et 1005-6.

(2) Theog., 126-33, et 362-8.

(3) Voy. à ce sujet une bonne et savante note de l'éditeur des Œuvres complètes de Bertin, p. 188, Paris, 1824, in-8°.

(4) L'Iliade par Lamothe, liv. VII, p. 118, édit. de 1714.

(5) Art poét., ch. III, v. 295.

« qui approche de cette peinture riante (1). » Il est sûr que les beautés délicates qui brillent dans ce passage devaient plaire surtout à Voltaire, si bon juge de ce qui tient au genre gracieux.

Quoique Homère, en cet endroit, dise que l'Amour, le Desir, etc., sont dans la ceinture de Vénus, il ne faut pas entendre que ces figures fussent brodées sur la ceinture, et l'on ne doit point prendre ces expressions dans un sens trop absolu. Cette tournure : *là était l'Amour, etc.*, ne signifie autre chose, sinon que Vénus, quand elle avait cette ceinture, inspirait aisément de l'amour ; que près d'elle alors on brûlait d'un vif desir, et qu'on se plaisait à son entretien.

[v. 219.] Recevez cette brillante ceinture et cachez-la dans votre sein.

Voici comment Gin traduit ce passage : « Confiant à Junon ce « *chiste* enchanteur : cache dans ton sein, lui dit-elle, ce dépôt pré- « cieux de tous les charmes (2). » Et dans la note qui se rapporte à cette phrase, il justifie ainsi sa traduction : « J'ai hasardé ce mot « *chiste*, qui dans notre langue a un autre sens, pour exprimer le « mot grec *cheston ;* car celui de ceinture dont on se sert commu- « nément ne m'a pas paru rendre l'idée d'Homère : ce chiste n'est « point une *ceinture*, puisque Vénus conseille à Junon de la cacher « dans son sein, et que la reine des cieux est parée d'une ceinture « à cent franges d'or. Ce *chiste*, dont la racine est le verbe ἔχειν, « *contenir*, est, dans la fiction poétique, un *amulette*, un de ces char- « mes magiques auxquels la superstition attribuoit de grandes ver- « tus (3). » Il y a beaucoup d'erreurs dans cette courte note : d'abord le mot *chiste* n'est pas français, quoiqu'il se trouve dans le Dictionnaire de l'académie : il faut certainement adopter *kyste*, qui s'y trouve aussi avec la même signification de *poche, tumeur, vessie.* Mais ce n'est point de cela qu'il est question dans Homère, comme on le pense bien. On trouve au vers 214 ci-dessus le mot κεστὸν, qu'il fallait écrire en français *ceston*, et non *cheston*, pour ne pas confondre le *cappa* avec *chi ;* or, le *ceston* n'est point, dans

(1) Essai sur la poésie épiq., t. X, p. 352, édit. de Kehl.

(2) Iliade, trad. nouv. par M. Gin., t. III, p. 76.—1784.

(3) Même vol., p. 24, des notes qui ont une pagination particulière.

Homère, le nom d'une chose (1), mais l'épithète d'ἱμάντα, *courroie ;* κεστὸν ἱμάντα signifie une *courroie brodée*, une *courroie piquée*. Telles étaient les courroies qui retenaient le casque en passant dessous le menton, comme on peut le voir au troisième chant (2). Ainsi M. Gin admet un mot qui n'est pas français, et qui, le fût-il, ne peut pas convenir; il francise un mot grec en blessant l'orthographe étymologique; enfin, il prend une épithète pour un substantif; et tout cela pour employer une expression bizarre que personne ne comprend. Mais, dira-t-on, l'objection de Gin n'en subsiste pas moins: Junon a déja une *ceinture* (3), et d'ailleurs une *ceinture* ne se cache pas dans le sein, comme il est dit ici. Cela est vrai, mais je viens de remarquer que cette ceinture de Vénus n'était autre chose qu'une *courroie ornée de broderie*. Ces mots : τεῷ ἐγκάτθεο κόλπῳ, *cache-la dans ton sein,* signifient *cache-la dans les plis de ta robe,* c'est-à-dire que cette ceinture en cuir, ou plutôt cette courroie, n'était qu'un moyen de retenir la tunique relevée au-dessus du genou : voilà pourquoi l'imagination y attachait tant de séductions; et de cette manière la ceinture était cachée dans le repli de la robe qui retombait par-dessus. C'était là *tout l'amulette* de Vénus; et, à ce sujet, j'oberverai encore que Gin a mal connu l'antiquité homérique, car alors ces sortes de superstitions n'existaient pas. L'explication que je viens de donner doit servir aussi pour l'interprétation de ce vers de l'*Énéide :*

Nuda genu, nodoque sinus collecta fluentis (4).

J'ai dû adopter le mot de *ceinture* qui est consacré. Celui de *chiste* ne le sera jamais.

[v. 231.] Elle s'approche du Sommeil, frère de la Mort.

Cette idée de faire le Sommeil frère de la Mort a été très-commune dans l'antiquité, et devait en effet se présenter naturelle-

---

(1) Ce n'est que plus tard que κεστὸς en grec a signifié *ceinture*, et quelques auteurs français l'ont traduit par *ceste*.

(2) Ἄγχε δέ μιν πολύκεστος ἱμὰς ἁπαλὴν ὑπὸ δειρήν, « la courroie « *très-brodée* serrait le cou délicat. » (Il. γ', 371).

(3) Ζώσατο δὲ ζώνην, « elle s'entoura d'une ceinture. » Il. ξ', 181).

(4) Æn. I, 320, Ed. Heynii, cf. Heyn. not. ad h. l.

ment, à cause de la ressemblance apparente de ces deux états. Hésiode, dans la Théogonie, dit que le Sommeil et la Mort sont fils de la Nuit (1). Virgile a dit aussi :

...... consanguineus Lethi Sopor. ..... (2).

Plutarque, dans son Traité de la consolation, rapporte cette parole de Socrate : « Que la mort était absolument semblable à un « profond sommeil (3). » Un peu plus loin, il cite un vers que Xilander croit être de Ménandre, dont le sens est : « Que le som- « meil peut être regardé comme le petit mystère de la mort ; » car, ajoute Plutarque « le sommeil est une véritable imitation de la « mort (4). » Homère revient plusieurs fois sur cette idée : au seizième chant de l'*Iliade* il parle du Sommeil et de la Mort, comme de deux jumeaux (5), et au treizième de l'*Odyssée* : « Alors, dit-il, « un doux sommeil se répand sur les yeux d'Ulysse, sommeil pro- « fond et paisible, presque semblable à la mort (6). » Pausanias nous apprend qu'à Sparte on voyait les statues du Sommeil et de la Mort, que, sur l'autorité de l'*Iliade*, on regardait comme frères (7).

[v. 236.] Ferme les yeux étincelants de Jupiter.

Henri Étienne, dans son *Traité de la conformité du langage françois avec le grec* (8), fait observer que le pronom *moi* répond souvent au μοί du grec, comme dans ces phrases familières : *Fais*-moi *taire ce babillard*, *chassez*-moi *cet impertinent* ; il en cite plusieurs exemples pris de Lucien, et en rapporte aussi un exemple de Xénophon. Je crois qu'il aurait pu y joindre le vers ci-dessus, qui littéralement signifie : *Endors*-moi *les yeux brillants de Jupiter*. Κοίμησόν μοι κ. τ. λ. Ce dernier exemple prouve que cette tournure qui, chez nous, n'est employée que dans le langage familier, pouvait être admise chez les Grecs dans le style élevé.

---

(1) Theog. v. 757-8.
(2) Æn. VI, 278.
(3) T. VI, p. 408, ed. Reisk.
(4) L. c. p. 409.
(5) V. 672 et 682.
(6) V. 79.
(7) Pausan. l. III, c. 18. init.
(8) P. 30.

[v. 238.] Je te donnerai de riches présents, un trône d'or magnifique.

Dans Homère, le siége appelé trône n'était point, comme chez nous, uniquement destiné au souverain; c'était, selon Athénée, la chaise destinée aux hommes de condition libre, ἐλευθέριος καθέδρα (1). Ce trône avait ordinairement un marchepied nommé θρῆνυς, comme on le voit dans ce même discours que Junon adresse au Sommeil (v. 240). Athénée dérive le mot θρόνος du verbe θρήσασθαι, *s'asseoir* : à l'appui de ce sens Philetas cite le vers suivant:

θρήσασθαι πλατάνῳ γαίῃ ὑπό.

« S'asseoir à terre sous un platane (2). »

[v. 250—1.] C'était le jour où le magnanime fils de Jupiter voguait loin d'Ilion, après avoir ravagé la ville des Troyens.

Voici sommairement la cause de cette expédition d'Hercule contre Ilion, telle qu'elle est rapportée par Apollodore (3) : Apollon et Neptune, irrités contre Laomédon, avaient suscité, le premier une peste affreuse, et le second un monstre marin qui ravageait toute la contrée. L'oracle ayant été consulté répondit que ces fléaux ne cesseraient que lorsque Laomédon aurait exposé sa fille Hésione, pour être dévorée par un monstre marin; ce prince y consentit. Hercule alors, ayant abordé à Troie, promit de délivrer Hésione, si Laomédon lui donnait les chevaux immortels qu'il avait eus pour prix de l'enlèvement de Ganymède; Laomédon le promit à Hercule; mais quand celui-ci eut délivré Hésione, Laomédon refusa de tenir sa promesse, ou, selon les petites scholies, il trompa Hercule en lui donnant des chevaux mortels (4). Hercule furieux revint à Troie quelque temps après et ravagea la ville. C'est au retour de cette expédition qu'il fut

(1) Athen. deipn. l. V, c. 4, p. 192, E.
(2) Athen. deip. l. c.
(3) Apollod. bib. l. II, c. 5, § 9.
(4) Brev. sch. Il., υ', 145.

atteint par la tempête qu'excita contre lui la déesse Junon, et qu'il se réfugia dans l'île de Cos (1).

[v. 267—9.] Viens, je t'accorderai en mariage la plus jeune des Grâces, et tu nommeras ton épouse, Pasithée, pour qui tu soupires tous les jours.

Je suis étonné que Wolf n'ait pas renfermé le vers 269 entre deux parenthèses, parce qu'il est omis dans l'édition de Venise, et que plusieurs manuscrits justifient ce retranchement (2). M. Knight le regarde comme évidemment interpolé (3); je le crois aussi. Il est certain qu'en le supprimant la phrase est plus nette et plus claire: « Viens, je t'accorderai en mariage la plus jeune des Grâces « et tu la nommeras ton épouse. »

Dans l'*Énéide* Junon exprime la même idée, lorsqu'elle réclame d'Éole un service important :

Sunt mihi bis septem præstanti corpore Nymphæ,
Quarum, quæ forma pulcherrima, Deiopeiam
Connubio jungam stabili, propriamque dicabo;
Omnes ut tecum meritis pro talibus annos
Exigat, et pulchra faciat te prole parentem (4).

On voit combien Virgile ajoute à la pensée d'Homère. Au lieu de ces simples mots δώσω ὀπυιέμμεναί τοι, *je te la donnerai en mariage*, Virgile dit avec beaucoup plus de solennité :

Connubio jungam stabili, propriamque dicabo.

A mesure que les relations sociales se sont multipliées, on a donné plus d'importance aux paroles. Junon, dans Virgile, atteste avec emphase; elle se sert des expressions les plus fortes et les plus précises. Au lieu de dire, comme dans Homère, καὶ σὴν κεκλῆσθαι ἄκοιτιν, *et tu l'appelleras ton épouse*, elle ajoute :

Omnes ut tecum meritis pro talibus annos
Exigat, et pulchra faciat te prole parentem.

Ceci confirme ce que j'ai dit si souvent, et ce qu'il est inutile de

(1) Cf. Il. ο', 25, seq.
(2) Cf. Heyn., obs. in Iliad. XIV, 269; et Clarkii Homer. ad. h. l.
(3) Knight, not. in Il., ξ', 279.
(4) Æn. I, 71, ed. Heynii et 75, al. ed.

répéter. Il est bien sûr que de nouveaux rapports ayant fait naître de nouvelles idées, les imitateurs d'Homère ont dû les faire entrer dans leur poésie, qui, si elle en était dépouillée, ne serait plus la poésie de leur siècle.

[v. 273—4.] D'une main touchez la terre fertile, et de l'autre la mer blanchissante.

Mot à mot : *de l'autre la mer de marbre.* L'adjectif μαρμάρεος n'exprime point l'immobilité des eaux, mais l'éclat de la mer aux rayons du soleil, ou du moins la blancheur des petites vagues que produit le balancement des flots (1). Virgile a donné cette même épithète au cou pour exprimer sa blancheur.

. . . . *Marmorea* caput a cervice revulsum (2).

Il la donne aussi à la mer, comme notre poète :

Et quæ *marmoreo* fert monstra sub æquore pontus (3).

De là le mot *marmor* pour exprimer la mer elle-même, comme au premier livre des *Géorgiques* :

Et quando infidum remis impellere *marmor* (4)
Conveniat.

Et au septième de l'*Énéide* :

. . . . et in lento luctantur *marmore* tonsæ (5).

De là enfin le nom de *Marmora* ou *Marmara* donné à l'ancienne *Propontide*, appelée aussi par quelques géographes *la mer Blanche*.

[v. 290.] Semblable à cet oiseau mélodieux.

C'est de là que les anciens ont donné au sommeil la forme d'un oiseau. Properce a dit avec beaucoup de grâce :

Dum me jucundis lapsam sopor impulit alis (6).

---

(1) Cf. brev. sch. ad Il. ξ', 273, et Hesychium ad v. μαρμάρεην.
(2) Georg. IV, 523.
(3) Æn. VI, 729.
(4) Georg. I, 254.
(5) Æn. VII, 28.
(6) Lib. I, eleg. 3, v. 45.

On trouve aussi dans Claudien :

. . . . pigras. . . . sopor diffuderat alas (1).

[v. 294.] Dès qu'il l'a vue, un vif désir s'est emparé de son ame prudente.

Virgile a décrit le même sentiment, lorsqu'il nous représente Vénus se rendant auprès de Vulcain son époux. Mais, au lieu de ces mots si simples ἔρως (2) πυκινὰς φρένας ἀμφικάλυψεν, *le désir s'empare, enveloppe son esprit prudent*, le poète latin entre dans les détails les plus délicats sur les sensations de Vulcain; rien de ce qu'il éprouve n'est négligé, et une comparaison pleine de goût ajoute encore au charme de ces développements.

. . . . ille repente
Accepit solitam flammam, notusque medullas
Intravit calor, et labefacta per ossa cucurrit:
Non secus atque olim, tonitru cum rupta corusco
Ignea rima micans, percurrit lumine nimbos (3).

Cette flamme accoutumée, cette chaleur connue qui pénètre jusque dans la moelle, qui parcourt tout le corps, telle qu'un éclair sillonnant la nue; tout cela est admirable, mais ce n'est pas la poèsie d'Homère qui peint d'un seul trait, qui s'exprime toujours sans périphrase, qui, surtout dans l'expression des sentiments, ne s'attache qu'à l'idée principale. Dans les temps héroïques, on n'avait pas contracté l'habitude de réfléchir et d'analyser les sensations; elles étaient vives, mais simples, par conséquent leur expression devait être forte, mais dépouillée de tout ornement. J'en ai cité au premier chant un exemple très-remarquable (4).

[v. 295—6.] Comme lorsque pour la première fois ils s'unirent d'amour et partagèrent la même couche à l'insu de leurs parents chéris.

Les petites scholies rapportent que, selon Callimaque, Jupiter

(1) In Rufin. lib. II, v. 325.

(2) Peut-être serait-il mieux d'écrire ἔρος, comme Heyne et Knight. Voy. les observ. ci-après sur le v. 315 de ce chant; toutefois, j'ai suivi l'orthographe de Wolf et Boissonade.

(3) Æn. VIII, 388.

(4) Voyez les obss. sur le v. 446 du premier chant.

fit l'amour avec Junon pendant trois cents ans, et que ce fut pendant ce temps-là et à l'insu de leurs parents qu'ils eurent Vulcain (1). Le scholiaste de Théocrite rapporte que Jupiter séduisit Junon en se transformant en coucou (2). Le scholiaste de Venise dit que ce fut dans l'île de Samos que Jupiter s'unit pour la première fois à Junon (3). Sur cette union clandestine on a débité un grand nombre de fables qui n'appartiennent pas à l'antiquité homérique.

[v. 304—6.] J'irai les voir pour terminer leurs discordes cruelles ; depuis long-temps ils s'abstiennent d'hyménée et d'amour : la colère a subjugué leur ame.

Ces trois vers doivent être retranchés selon le scholiaste de Venise, parce qu'ils se trouvent déja dans le discours de Junon à Vénus (4), où ils sont beaucoup mieux placés ; car ici Junon, possédant la ceinture, n'a pas besoin d'alléguer les prétextes qu'elle donnait à Vénus pour l'obtenir (5). Je ne saurais admettre cette raison qui paraît suffisante à M. Knight ; une répétition toute seule, et quand il n'y a pas d'autre motif, ne me fera jamais supposer l'interpolation. Je regarde les répétitions comme caractéristiques de la poésie chantée, c'est-à-dire de la poésie d'Homère (6).

[v. 315—6.] Non, jamais pour une déesse ou pour une mortelle, tant d'ardeur dans mon sein répandue n'a dompté mon ame.

Ἔρος, l'*amour*, le *désir* que dans la suite les Attiques écrivirent ἔρως par un *oméga* (7), n'est ici qu'un sentiment et non point une

(1) Cf. Brev. Sch. Il. α', 609.

(2) Idyl. XV, v. 64.

(3) Sch. ven. ξ', 296.

(4) Voy. les v. 205, 206, 207 de ce chant.

(5) Sch. ven. ξ', 304, 305, 306.

(6) Voyez les obss. sur le v. 195 du quatrième ch. de l'Iliade.

(7) Sur l'orthographe du mot ἔρος aux temps homériques, voyez les obss. sur le v. 211 du dix-huitième ch. de l'Od. Cf. Heynii obss. in Iliad. III, 442.

divinité ; « Les Attiques, dit Eustathe, alongèrent la dernière syllabe, « en écrivant (ἔρως), et les fables populaires (οἱ δὲ μῦθοι) en firent « un dieu porté par des ailes, frappant avec une flèche, et brûlant « avec un flambeau (1). » J'ai déjà été dans le cas, à l'occasion de certaines métamorphoses, d'observer que la mythologie d'Homère différait beaucoup de celle adoptée par les modernes (2). En général, on peut remarquer que les sentiments ou les passions ne sont jamais divinisés dans notre poète.

[v. 317.] Non, jamais je n'aimai si vivement ni l'épouse d'Ixion...

Ce vers et les dix suivants sont marqués d'un obel dans l'édition de Venise; et voici ce que dit le scholiaste à ce sujet : « Depuis « cet endroit jusqu'à ces mots, *ni la glorieuse Latone*, onze vers « doivent être supprimés, parce que cette énumération de noms « est inconvenante, et qu'elle semble bien plutôt faite pour éloi- « gner Junon que pour la captiver. De plus, parce que Jupiter, « impatient de s'unir à son épouse, en cédant au charme puissant « de la ceinture, s'abandonne à de trop longs discours. Aristo- « phane retranche aussi ces onze vers (3). »

Ce jugement est fondé ; il est certain que, malgré les subtilités qu'Eustathe nous a conservées (4), rien ne paraît plus singulier de la part de Jupiter que cette manière d'exprimer son amour en donnant la liste des déesses et des femmes qui lui avaient accordé leurs faveurs. La seule raison spécieuse est celle que donne Heyne, et dont Eustathe ne parle pas ; c'est qu'une telle déclaration d'amour tient à la coutume de ces âges grossiers où il était permis de s'unir à des courtisanes; du moins par là Jupiter pouvait-il exciter l'orgueil de Junon, en lui disant que ses charmes l'emportaient sur ceux de tant de femmes célèbres par leur beauté (5). M. Knight observe en outre que les fables et les noms rapportés

(1) Eust. p. 988, l. 11 et 12.

(2) Voyez les obs. sur le v. 14 du premier ch. de l'Iliade.

(3) Sch. ven. Ξ', 317.

(4) P. 988, l. 36, seqq.

(5) Heyn. obss. in Iliad. XIV, 317.

dans cette nomenclature ne sont point des temps homériques (1). Cette observation est juste.

L'épouse d'Ixion, dont il est parlé dans le vers ci-dessus, se nommait Dia; elle était fille de Déïonée, et ce n'est qu'après avoir été violée par Jupiter qu'elle fut unie à Ixion (2). Toute l'histoire d'Ixion, son amour pour Junon, la nue à laquelle Jupiter donne la forme et la ressemblance de son épouse, sont des fables postérieures à Homère.

[v. 319.] Ni la belle Danaë fille d'Acrise.

C'est cette même Danaë que son père Acrise enferma dans une chambre souterraine, parce qu'un oracle lui avait dit que d'elle naîtrait un fils qui le tuerait; mais Jupiter parvint à la séduire en se changeant en pluie d'or (3). Je n'ai pas besoin d'avertir que ces sortes d'aventures n'appartiennent point aux temps homériques, et justifient l'observation de M. Knight (4). Il faut en dire autant de la fille de Phœnix, Europe, dont il est fait mention au vers suivant; j'ai déjà eu occasion d'en parler (5).

[v. 346.] A ces mots, le fils de Saturne prend dans ses bras son auguste épouse.

Platon censure ce passage des amours de Jupiter et de Junon, et celui de l'*Odyssée* où Démodocus raconte les amours de Mars et de Vénus (6). « Vous semble-t-il, dit Socrate, que cela soit propre « à inspirer beaucoup de continence à un jeune homme qui écoute « de tels récits (7)? » Platon suppose toujours qu'Homère est l'inventeur de ces fables; mais, si l'on réfléchit qu'il ne répétait dans ses poèmes que les traditions reçues et les croyances populaires, on cessera de lui en faire un crime. Quant à la manière un peu

(1) Knight, not. in Il., ξ', 317.
(2) Cf. brev. sch. Il. α', 268, et ξ', 317.
(3) Cf. brev. sch. Il., ξ', 319, et Apollod. bib. lib. II, c. 4, § 1.
(4) Voyez les obs. ci-dessus, v. 317.
(5) Voyez les obs. sur le v. 397 du douzième ch. de l'Il.
(6) Ody. θ', 266, seqq.
(7) Reip. lib. III, t. VI, p. 268-9, bip.

nue dont les faits sont racontés, cela tient encore à la naïveté des âges anciens. Alors la pudeur était plus dans la pensée que dans les mots. Au contraire Virgile, pour peindre une situation semblable, n'emploie que des expressions très-mesurées.

Optatos dedit amplexus; placidumque petivit
Conjugis infusus gremio, per membra soporem (1).

Aulu-Gelle dit que le poète Anianus, et beaucoup d'autres avec lui, louaient beaucoup Virgile de cette retenue dans une matière aussi délicate; on ne blâmait que le mot *membra* qui, selon quelques critiques, paraissait très-hasardé (2).

[v. 348.] Le lotos humide de rosée.

Dans Homère il faut distinguer deux espèces de *lotos* : le *lotos* herbe, et le *lotos* arbuste : c'est du premier qu'il est question en cet endroit-ci. Selon Hérodote, le *lotos* était une espèce de lis : « Lorsque le Nil a pris tout son accroissement, et que les plaines « ressemblent à une mer, dit cet historien, il vient dans l'eau « beaucoup de lis que les Égyptiens nomment *lotos* (3). » L'abréviateur d'Athénée rapporte que les Égyptiens formaient des couronnes avec une fleur qu'ils nommaient *lotos*, et les habitants de Naucratie, *mélilot* (μελίλωτον) (4). Au reste, il paraît qu'il y a eu plusieurs espèces de *lotos* herbe, et je crois que celui dont il est ici question est la plante nommée *le trèfle odorant*, le *trifolium ceruleum* de Linnée (5).

Quant au *lotos* arbuste, le même Athénée en donne la description; c'est un arbrisseau rude, épineux, qui porte un fruit rouge, et de la grosseur d'une olive (6). C'est celui dont il est question au neuvième de l'*Odyssée* et dont le fruit servait de nourriture aux Lotophages (7). Hérodote distingue aussi ce *lotos* du *lotos* herbe.

(1) Æn. VIII, 405.
(2) Noct. Att. lib. IX, c. 10.
(3) Herod. lib. II, § 92.
(4) Athen. deipn., epit. III, c. 1, p. 73, A.
(5) Voyez le dict. d'Hist. natur. au mot *Lotos*.
(6) Athen. deipn., XIV, c. 18, p. 651, D. E.
(7) Ody. ι', 94, seqq.

Il dit que son fruit est à peu près gros comme celui du lentisque, et aussi doux que les dattes (1). Les naturalistes modernes pensent que c'est une espèce de *jujubier;* ils désignent même une certaine plante sous le nom de *jujubier des Lotophages* (2).

[v. 376—7.] Que l'homme vaillant qui sur ses épaules porte un écu trop léger le remette au soldat moins vigoureux et se couvre d'un plus large bouclier.

Le scholiaste de Venise dit que ces deux vers doivent être supprimés, parce qu'il est ridicule de prendre une armure plus grande que celle qui s'adapte à la taille, et qui dès lors gênerait un guerrier, plutôt qu'elle ne lui serait utile (3). Heyne aurait souhaité que la probabilité de l'interpolation eût été fondée sur une raison plus forte (4). Je suis tout-à-fait du même avis. Il faut observer qu'ici il n'est question que du bouclier, et non point de la cuirasse. On conçoit très-bien qu'un guerrier courageux, ne craignant pas de s'exposer au péril, ne prenne qu'un petit bouclier comme plus facile à porter. Ce que Neptune conseille ici est une mesure de prudence trop négligée alors par des héros dont la valeur était utile à l'armée. Je suis étonné que Wolf ait approuvé les raisons du scholiaste, en renfermant ces vers entre deux parenthèses. Knight les supprime aussi.

[v. 394—400.] Ainsi ne mugissent point les vagues de l'Océan...

Toutes ces comparaisons réunies me semblent d'un effet admirable. Je crois qu'il n'est pas possible de porter plus loin l'harmonie imitative. On entend à la fois le mugissement des vagues, le fracas d'un incendie et le sifflement des tempêtes. Nous avons déja vu au second chant une suite de comparaisons non moins belles (5).

---

(1) Herod. IV, § 177.
(2) Voy. le dict. d'Hist. nat. à ce mot.
(3) Sch. ven. Ξ', 376, 377.
(4) Heynii obs. in Iliad. XIV, 376, 377.
(5) Voyez les observ. sur le v. 455 du second chant.

Cependant, comme notre goût sévère repousse cette accumulation d'images, Pope cherche à justifier ce passage par l'exemple de Virgile, qui paraît avoir voulu l'imiter dans ces vers des Géorgiques (1) :

> Frigidus ut quondam sylvis immurmurat Auster,
> Ut mare sollicitum stridet refluentibus undis,
> Æstuat ut clausis rapidus fornacibus ignis (2).

Il est aisé de voir combien Homère est plus riche, plus abondant quand il s'agit de peindre des effets produits par les différents phénomènes de la nature.

Il faut observer aussi que dans Virgile la marche des idées n'est pas la même que dans Homère; le poète latin commence par le souffle des vents, ensuite le bruit des vagues, et enfin celui d'une fournaise ardente: peut-être avait-il sous les yeux l'édition de Zénodote, qui établissait ce même ordre dans les comparaisons ci-dessus, parce que c'est le vent qui produit le soulèvement des flots et l'impétuosité de l'incendie (3). Cette critique est froide et puérile. Homère, dominé par son imagination, présente au hasard tout ce qui peut donner l'idée des cris que poussent les deux armées, sans vouloir établir aucune liaison entre les objets qui servent aux comparaisons. Mais je ne serais pas surpris que ce calcul ne fût entré pour quelque chose dans la composition de Virgile, qui excelle dans tout ce qui exige de l'exactitude et du travail.

Knight supprime le v. 391 : « En venant au secours, l'un des « Grecs, l'autre des Troyens. » *Hector dux*, dit-il, *non auxiliator Trojanorum erat* (4). En retranchant ce vers le récit est plus rapide.

[v. 433—4.] Mais lorsqu'ils touchent aux bords du fleuve limpide, du Xanthe sinueux, qu'engendra l'immortel Jupiter.

Mot à mot : *lorsqu'ils arrivent au gué du fleuve qui coule paisiblement.* Le Xanthe, ou Scamandre, était guéable, même assez loin de sa

(1) Homer's Ilia. translat by Pope Bo. XIV, v. 457.

(2) Georg. IV, 261.

(3) Cf. Sch. Ven. ξ', 394.

(4) Knig. not. in Il. ξ', 391.

source, produite par deux fontaines dont parle Homère au vingt-deuxième chant. M. le Chevalier dit que ce petit fleuve, formé par les deux fontaines, a environ douze pieds de largeur et trois de profondeur (1). Hérodote raconte que l'armée de Xerxès le mit à sec pour se désaltérer (2). Tout cela prouve qu'il était d'un gué facile; il fallait le traverser pour se rendre de la ville au camp des Grecs.

A l'occasion de cette épithète δινήεις, donnée ici au fleuve, le comte Choiseul-Gouffier a fort bien prouvé qu'elle ne devait pas s'entendre des tournoiements de l'eau produits par des gouffres, parce que le Xanthe ou Scamandre avait un cours très-paisible, mais qu'on devait l'expliquer par la sinuosité de ses rives (3).

[v. 437.] Il vomit un sang noir.

Heyne compare cet hémistiche à ce passage de Virgile :

> Volvitur ille vomens calidum de pectore flumen
> Frigidus (4).

Il faut remarquer cette expression hardie du poète latin : *vomens calidum flumen*, « en vomissant un fleuve chaud. » Lucrèce a employé une image plus exacte et non moins poétique, en disant :

> Sanguinis expirans calidum de pectore flumen (5).

On doit observer aussi dans Virgile l'opposition des mots *calidum* et *frigidus*. Ces sortes d'antithèses ne se rencontrent pas dans Homère.

[v. 499—500.] Alors, l'enlevant comme la tête d'un pavot, il s'adresse aux Troyens, et, fier de son triomphe, il s'écrie.

Aristarque supprimait le vers 500. Dans ce cas le sens est simplement : « celui-ci dit, en l'enlevant comme une tête de pavot. »

---

(1) Voyage de la Troade, t. II, p. 194, 3e ed.
(2) Herod. VII, § 42.
(3) Voyage Pittores. de la Gr., t. II, p. 268, n. 1.
(4) Æn. IX, 414, et Heynii not. ad h. v.
(5) Lucret. II, 354.

D'autres, au contraire, pour conserver le vers 500, supposent que le mot φῆ ne vient point du verbe φάναι, *dire*, mais que c'est ici une conjonction synonyme de ὡς, *comme*, et alors on doit écrire de cette manière :

. . . . ὁ δὲ, φὴ κώδειαν ἀνασχὼν,
πέφραδέ τε Τρώεσσι, κ. τ. λ. (1).

Heyne et Knight sont de l'avis d'Aristarque, c'est-à-dire qu'ils croient devoir retrancher le vers 500. Je pense qu'ils ont raison. Jamais Homère n'a employé le mot φὴ pour synonyme de ὡς, *comme* (2), qui est ici sous-entendu tout naturellement.

Quelques critiques pensent aussi que le mot κώδειαν, qui signifie réellement *une tête de pavot*, est là pour la tête même d'Ilionée (3). En effet, selon Julius Pollux, les poètes nommaient la tête d'un homme, κώδεια, en le dérivant de *la tête du pavot* (4). Je ne crois point qu'Homère ait pris κώδειαν en ce sens, parce qu'il n'employait jamais les mots que dans leur acception la plus directe. Lycophron, dont le style n'a point d'analogie avec celui d'Homère, a pris κώδεια pour une tête d'homme (5).

[v. 508.] Dites-moi, maintenant, ô Muses habitantes de l'Olympe.

A l'occasion d'une invocation semblable dans Virgile :

Vos, o Calliope, precor, adspirate canenti (6),

voici quelles sont les réflexions de Heyne : « Ici l'invocation aux « Muses a pour objet de porter l'attention sur Turnus, qui main« tenant va s'illustrer par ses exploits. Cette manière ne doit point « être regardée comme empruntée à Homère ; car il faut observer, « relativement à cet auteur, que ce qu'il raconte ne semble point

(1) Sch. ven., ξ', 499.

(2) Heyn. obss. in Iliad. XIV, 499.

(3) Brev. Sch. Il. ξ', 499.

(4) Onomast. lib. II, § 38. Cf. Apollon. lexic. ad v. κώδειαν Esychii lex. ad e. v., etc.

(5) Alexand. v. 37.

(6) Æn. IX, 525.

« naître de l'imagination du poète, mais de quelque ancienne re-
« nommée que les Muses seules peuvent lui rappeler. Dans Virgile,
« au contraire, on voit évidemment que ce qu'il dit ne peut être
« considéré que comme une formule poétique ou un artifice de la
« composition (1). » Ces observations sont remplies de sens; elles confirment ce que j'ai dit si souvent, que les poèmes sont bien plutôt l'histoire des siècles passés qu'une fiction imaginée à plaisir. On peut consulter aussi les observations relatives à l'invocation qui précède le catalogue (2).

Remarquons en passant que les noms des Muses étaient inconnus du temps d'Homère, et qu'ainsi le nom de *Calliope*, dans Virgile, appartient à une mythologie plus récente.

[v. 517.] Et l'airain pénétrant déchira les entrailles.

Mot à mot : « l'airain puise à travers les entrailles en les déchirant. » Il faut sous-entendre le mot *sang*. Le verbe ἀφύσσειν signifie *puiser*, en latin *haurire;* ainsi dans l'*Odyssée* le poète dit :

. . . . οἶνον ἐν ἀμφιφορεῦσιν ἄφυσσεν (3).

« Elle puise le vin dans les amphores. » Virgile a employé la même image :

Jam flammæ tulerint, inimicus et *hauserit* ensis (4).

Et au dixième livre :

. . . . . huic gladio, perque ærea suta
Per tunicam squalentem auro latus *haurit* apertum (5).

---

(1) Heyn. not. ad h. v.
(2) V. 484 du second ch.
(3) Ody. β, 379.
(4) Æn. II, 600.
(5) Æn. X, 313.

OBSERVATIONS

SUR LE QUINZIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 8.] Aveo eux est le puissant Neptune.

Mot à mot : « avec eux est *le roi* Neptune. » Souvent cette désignation d'ἄναξ, *roi*, est donnée aux dieux dans Homère (1); nous avons déja vu que ce mot dérivait de ἀνακῶς ἔχειν, *prendre grand soin* (2), et alors il n'est pas étonnant que ce fût, dans le principe, un titre donné aux dieux. Hérodote, en rapportant les discours de ceux qui allaient consulter l'oracle de Delphes, emploie toujours le mot ἄναξ (3). Le grand étymologiste dit que ce mot avait trois acceptions, celle de *roi*, celle de *maître* et celle de *dieu* (4). Athénée cite un passage d'Antiphane, qui, dans sa Pêcheuse, se sert de cette exclamation, Ἡράκλεις ἄναξ, *roi Hercule* (5); mais je crois qu'ici il est pris ironiquement.

[v. 18—9.] Ne te souvient-il plus du jour où je te suspendis dans les airs avec deux enclumes à tes pieds, et les mains liées par une chaîne d'or que rien n'aurait pu rompre?

Cette fiction de Junon suspendue dans les airs avec des en-

(1) Cf. Iliad. α', 36, 444, 502; ν', 28, 38; υ', 404; Od. γ', 43, 54; ι', 112, 526 etc.

(2) Voy. les Obss. sur le v. 203 du second chant.

(3) Herod. IV, § 150 et 155.

(4) Etym. Mag. ad v. ἄναξ.

(5) Athen. deipn. VIII, c. 4, p. 338, E.

clumes aux pieds et les mains enchaînées, a paru si extraordinaire, qu'il n'est pas étonnant que les commentateurs aient cherché à l'expliquer par l'allégorie. Pour donner une idée de ces explications, qu'on me permette de traduire ici un passage d'Héraclide, qui, comme je l'ai déja dit, a fait un livre intitulé *les Allégories homériques* (1) : après avoir rapporté les vers ci-dessus, il ajoute :

« Les calomniateurs d'Homère.... ignorent que toute la génération de l'univers est expliquée théologiquement par ces paroles, « et que ces vers représentent les quatre éléments dans leur ordre « naturel : d'abord l'éther, ensuite l'air, puis l'eau, et enfin la « terre, qui sont les éléments constitutifs de toutes choses; car, « combinés ensemble, ils produisent tout ce qui a vie, et, pris « isolément, ils sont le principe de toutes les choses inanimées. « Jupiter le premier fait dépendre l'air de lui-même; et les enclumes « solides placées aux dernières extrémités de l'air sont la terre et « l'eau; et cela est tellement ainsi, que quiconque voudra examiner « avec soin le sens de chaque mot, découvrira la vérité de ce que « j'avance. Par ces paroles : *ne te souvient-il plus du jour où je te sus-* « *pendis en haut?* le poète dit que Junon fut suspendue des lieux « les plus élevés; puis il ajoute : *je mis autour de tes mains un lien* « *d'or que rien ne peut rompre.* Qui pourra expliquer cette nouvelle « énigme d'une punition aussi glorieuse? comment Jupiter irrité « enchaîne-t-il dans un si riche lien celle qu'il veut punir? pour- « quoi imagine-t-il un lien d'or au lieu d'une chaîne de fer? C'est « parce que l'espace qui se trouve entre l'air et l'éther a tout-à-fait « la couleur de l'or. C'est donc avec raison qu'il appelle une « chaîne d'or, cette partie de l'univers où cesse l'éther et où « commence l'air, où ces deux éléments sont unis entre eux. C'est « pour cela qu'il ajoute encore : *tu étais ainsi suspendue dans l'éther* « *et les nuages;* désignant par là que l'air ne s'étend que jusqu'aux « nuages. Puis, aux parties inférieures de l'air qu'il appelle les « pieds, il attache deux énormes poids, la terre et l'eau : *je mis à* « *tes pieds deux enclumes.* D'ailleurs, si l'on ne voit qu'une fable « dans cette fiction, comment expliquer ces mots : *que rien ne peut* « *rompre*, puisque Junon fut délivrée aussitôt? C'est que le poète « entend par là l'harmonie générale de l'univers, dont les parties « sont unies par les liens les plus forts; et comme cet ensemble

(1) Voy. les observ. sur le v. 19 du VIII[e] chant de l'Iliade.

« répugne à tout changement, qu'il ne peut être devancé en rien, « c'est très-proprement qu'Homère emploie cette expression d'un « lien qu'on ne peut rompre (1). »

Je ne me suis permis cette longue citation que pour montrer jusqu'à quel point l'esprit de système peut tout expliquer à force de subtilités (2). M. Sylvestre de Sacy a remarqué avec grande raison que ces interprétations allégoriques n'ont pris naissance que lorsque les partisans du paganisme voulurent soutenir par quelque apparence de raison un culte que la philosophie d'abord, et ensuite le christianisme, avaient livré à la risée de la multitude (3). Au reste, il est possible que tout ce passage, relatif au châtiment de Junon, n'appartienne point aux temps homériques; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne se trouvait pas dans l'édition de Zénodote (4).

[v. 29 — 30.] C'est de là que je le délivrai, que je le reconduisis dans Argos, fertile en coursiers, après qu'il eut soutenu de nombreux travaux.

Eustathe dit qu'après le v. 30, quelques manuscrits portaient ces deux autres vers :

πρίν γ' ὅτε δή σ' ἀπέλυσα ποδῶν, μύδρους δ' ἐνὶ Τροίῃ
κάββαλον· ὄφρα πέλοιτο καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι (5).

« Ce fut alors seulement que je déliai tes pieds, et que je jetai ces « masses dans la ville de Troie, pour être une leçon aux hommes à « venir. » Je n'ai point adopté ces vers dans ma traduction, parce qu'ils ne se trouvent pas dans l'édition de Wolf, que j'ai plus particulièrement suivie. Barnès, de tous les éditeurs modernes, est le seul qui les ait admis, en les marquant toutefois d'un asté-

(1) Heraclidis Alleg. Homer., c. 40, p. 133-7. ed. Schow.

(2) Madame Dacier pense que les enclumes attachées aux pieds de Junon signifient que les soins domestiques doivent retenir les femmes dans leur ménage, et que la chaine d'or doit s'entendre des beaux ouvrages qui doivent faire leur occupation (tom. II, p. 594). Cette interprétation est au moins aussi jolie que celle d'Héraclide.

(3) Journal des avants, année 1821, p. 272.

(4) Cf. Sch. Ven., o', 27. Ζηνόδοτος οὐδὲ ὅλως τὴν κόλασιν Ἥρας γράφει.

(5) Eust., p. 1003, l. 12.

risque, et n'interrompant point pour cela l'ordre des numéros. Il paraîtrait qu'Héraclide les avait en vue quand il dit, dans le morceau que je viens de traduire, *que Junon fut tout de suite délivrée*, αὐτίκα τῆς Ἥρας λυθείσης (1). Ainsi on pourrait conclure que ces deux vers se trouvaient dans les éditions de son temps. Knight non-seulement n'admet pas les vers rapportés par Eustathe, mais il rejette les vers 29 et 30 reçus dans toutes nos éditions. Il regarde ces deux vers comme une addition de rhapsode; car la première de ῥυσάμην ne doit pas être brève, et le participe ἀθλήσαντα n'est point d'Homère, qui emploie toujours ἄεθλον et ses dérivés, et jamais ἆθλον (2).

~~~~~~~~

[v. 32—3.] Afin que tu saches qu'il ne te sera d'aucun avantage d'être venue, loin de tous les autres dieux, t'unir à moi dans les bras de l'amour et du sommeil, pour me tromper.

La scholie de l'édition de Venise, qui se rapporte au vers 33, nous dit qu'il n'était admis ni par Zénodote, ni par Aristophane. Heyne et Knight le regardent aussi comme interpolé (3). Alors le sens serait, en traduisant littéralement : « afin que tu saches si « l'amour et le lit te seraient profitables. »

~~~~~~~~

[v. 54—5.] Va maintenant parmi la troupe des immortels; envoie Iris en ces lieux, ainsi qu'Apollon à l'arc redoutable.

Plusieurs critiques de l'antiquité finissaient là, c'est-à-dire au vers 55, le discours de Jupiter. Eustathe dit qu'Héliodore et Apion furent les principaux auteurs de ce retranchement (4). Les motifs

---

(1) Voyez les obss. sur le v. 18-9.

(2) Knight, not. in Iliad., ο', 29-30. Knight regarde avec raison comme suspect le petit nombre de passages où ἆθλον est employé pour ἄεθλον; toujours la contraction des mots suppose une origine plus moderne. (Voy. les Observ. sur le v. 70 du XII[e] chant de l'Iliade.)

(3) Cf. Heyn., Obss. in Iliad., XV, 33, et Knight, Not. in Iliad. ο', 33

(4) Eust., p. 1005, l. 62.

étaient dans les idées qu'exprime toute la fin de ce discours, et aussi dans certaines expressions qui ne sont pas homériques, telle que l'épithète de πτολίπορθος, donnée à Achille (v. 77), et qui dans Homère est toujours réservée à Ulysse. On remarque aussi le nom de la ville d'Ilion au neutre (v. 71), quoique partout ailleurs il soit constamment au féminin (1). Knight reconnaît l'interpolation dans la phrase même qui sert de suture aux vers ajoutés. Ainsi il est dit : δεῦρο κάλεσσον Ἶρίν τ' ἐλθέμεναι... ὄφρ' ἡ μὲν ἔλθῃ; mot à mot : « dites à Iris de *venir* en ces lieux, afin qu'elle *vienne* (2). Cette observation me paraît juste ; celle relative à l'épithète de πτολίπορθος me semble moins forte (3). Au reste, si l'opinion du retranchement est fondée, il faut observer que toute cette fin du discours de Jupiter étant relative à la promesse qu'il a faite à Thétis, ne peut pas servir de preuve à ceux qui allégueraient ce passage en faveur de l'ensemble du plan de l'*Iliade*.

[v. 80—2.] Ainsi s'élance la pensée de l'homme qui jadis a parcouru de nombreuses contrées ; il les retrace dans son esprit plein de sagesse ; il dit : J'étais ici, j'étais là, et se rappelle en un instant une foule de souvenirs.

Cette comparaison, prise de la pensée de l'homme, est d'une grande beauté ; il est impossible de mieux rendre la rapidité de la course. On trouve aussi dans l'*Odyssée* : « leurs vaisseaux sont rapides comme l'aile ou la pensée (4) ; » dans l'hymne à Apollon : « comme la pensée, il s'élance dans le palais de Jupiter (5). » On trouve aussi dans l'hymne à Mercure : « aussi prompt que la pensée « qui traverse l'esprit de l'homme agité de mille soucis (6). » L'auteur du bouclier d'Hercule a dit aussi : « il volait comme la pensée (7). » Cette forme était devenue en quelque sorte proverbiale.

(1) Cf. Eust., l. c., et Sch. Ven. A et B.
(2) Knight, Not. in Iliad. ο', 56.
(3) Voyez les obss. sur le v. 230 du XXIIe ch. de l'Odyss.
(4) Od., η', 36.
(5) Hym. in Apoll., v. 186.
(6) Hym. in Mercur., v. 43.
(7) Scut. Herc., v. 222.

Apollonius de Rhodes a imité plus spécialement le passage ci-dessus : « Ainsi, lorsqu'un homme voyage loin de sa patrie (car « souvent les hommes sont forcés d'errer au loin en supportant de « pénibles travaux), il n'est plus de distance, mais tous les chemins « qu'il a parcourus s'offrent à sa pensée; il voit sa demeure; son « imagination embrasse à la fois et les terres et les mers; et, se « renfermant tout entier en lui-même, ses yeux errent de toutes « parts avec avidité (1). » Il est aisé de remarquer dans cette imitation les défauts qui sont particuliers à l'école d'Alexandrie (2). La parenthèse jetée au milieu de cette description répand de la froideur, et affaiblit l'impression qu'on veut produire. On trouve la même idée exprimée de deux manières différentes : « tous les « chemins qu'il a parcourus s'offrent à sa pensée »; et ensuite : « son imagination embrasse à la fois et les terres et les mers. » Cette redondance inutile suppose plus le génie des détails que la force d'invention.

Le mot εἴην, au v. 82, a occupé les commentateurs. Madame Dacier propose de lire ᾔειν, *j'allai* (3). Brunk, qui cite ce passage (4), écrit ἤην. Heyne pense que ces diverses leçons viennent de ce que dans l'antiquité on confondait les lettres ι, η, et la dipthongue ει (5).

A l'occasion de cette comparaison, M. Boissonade a eu raison de relever l'erreur de madame Guizot, quand elle a écrit dans les Archives littéraires (6) : « Les anciens ont dit souvent rapide « comme l'éclair; mais, si je ne me trompe, *rapide comme la pensée* « doit être d'une origine moderne (7). »

[v. 87.] Et ne reçoit la coupe que des mains de la belle Thémis.

Θέμιστι est là pour ἀπὸ Θέμιδος (8). Ce n'est qu'ici, et au com-

(1) Argonaut. Apollon. II, 543, ed. J. Schaw.
(2) Voyez les obss. sur le v. 433 du XIIe chant de l'Il.
(3) L'Iliade d'Hom. trad. par madame Dacier, tom. II, p. 597.—1711.
(4) Brunkii Not. in Argonaut., lib. II, 541.
(5) Heyn. observ. in Iliad. XV, 82 ; t. VII, p. 23.
(6) Archiv. litter., t. III, p. 395.
(7) Cf. Animadversion. in Aristænetum, ed. Boissonade, p. 317 et 318.
(8) Brev. Sch. Il. o', 87.

mencement du vingtième chant que Thémis est considérée comme une déesse. Souvent Homère emploie le mot θέμις, mais toujours avec l'acception de *droit*, *justice*. Θέμις ἐστί, *il est permis*, *il est selon les lois*. Cette tournure est fréquente dans Homère. Au reste, rien ne prouve que dans ce passage Homère regarde Thémis comme la déesse de la justice. Je serais tenté de croire que cette mythologie appartient à des temps plus modernes; et peut-être est-ce à l'homonymie qu'on doit cette déesse, que dans la suite on a représentée avec un bandeau sur les yeux, une balance et un glaive dans les mains. S'il eût été dans l'intention d'Homère de la caractériser comme déesse de la justice, il ne lui aurait pas donné l'épithète de καλλιπάρῃος, *aux belles joues*. Plus tard aussi, on a supposé qu'unie à Jupiter, elle enfanta *Irène*, *Dicé* et *Eunomie*. J'ai déja donné l'explication de cette fable (1).

[v. 119.] Soudain il ordonne à la Terreur et à la Fuite d'atteler ses coursiers.

On observe que ce vers présente une amphibologie; de sorte qu'on peut également traduire comme ci-dessus, et aussi de cette manière : « Il ordonne d'atteler ses coursiers, la Terreur et la « Fuite. » Pour faire disparaître ce double sens, il faudrait mettre Δείμῳ et φόβῳ au datif. Toutefois, je crois qu'ici la phrase montre suffisamment que la Terreur et la Fuite sont les enfants et non les coursiers de Mars. Au treizième chant, le poète, en parlant de ce dieu, dit : « la Fuite, son enfant chéri, le suit (2). » On peut consulter aussi le chant quatrième (3) et le chant onzième (4). Ces deux passages prouvent que dans les idées d'Homère *la Terreur* et *la Fuite* ne sont pas des chevaux. Cependant il paraît que Quintus Calaber s'y est mépris, car il est probable qu'il avait en vue le vers ci-dessus, lorsqu'en parlant de Mars il a dit :

. . . . φέρον δέ μιν ἐς μόθον ἵπποι
Αἴθων, καὶ Φλόγιος· Κόναβος δ' ἐπὶ τοῖσι, Φόβος τε (5).

(1) Voyez les obs. sur le v. 749 du Ve chant de l'Iliade.
(2) Il., ν', 299.
(3) Il., δ', 440.
(4) Il., λ', 37.
(5) Paralipom. Homeri, VIII, 241.

« Ses chevaux, Æthon et Phlogius, et avec eux la Terreur et la « Fuite, l'entraînent dans la mêlée. »

[v. 147.] Dès que vous serez arrivés en sa présence, hâtez-vous d'exécuter ses ordres et d'accomplir ses desseins.

Ces deux vers étaient retranchés par Aristophane, parce que, dit le scholiaste de Venise, Junon ne doit pas insister pour que Apollon et Iris obéissent si ponctuellement aux ordres de Jupiter; que ce serait bon si elle les chargeait d'un ordre qui lui fût agréable; que d'ailleurs il semble, aux recommandations faites par Junon, que ces deux divinités doivent désobéir à Jupiter (1). D'autres critiques soutiennent au contraire que ces paroles de Junon sont tout-à-fait convenables, et qu'elles peignent à merveille son mécontentement : « Allez, dit-elle, et faites ce que Jupiter vous « commandera; c'est ainsi que lorsque nous avons à nous plaindre « de quelqu'un nous lui disons : *Faites ce que vous voudrez* (2). »

Quand une fois on se jette dans cette critique de subtilités, il est possible de tout contester et de tout défendre. Probablement ces deux vers ne se trouvaient pas dans quelques anciens manuscrits consultés par Aristophane; et les grammairiens inventaient des raisons pour justifier cette omission. Knight ne les admet pas et se contente de dire que les anciens les avaient retranchés avec raison (3).

[v. 165—7.] Je pense le surpasser de beaucoup en vigueur; et par la naissance, je suis le premier. Cependant, il ne craint point dans son cœur de s'égaler à moi, devant qui frémissent tous les dieux.

Comme les vers 165 et 167 sont répétés un peu plus bas par Iris (181-183), lorsqu'elle transmet à Neptune les ordres de Jupiter, on les a regardés comme faussement transposés ici, d'où le scholiaste de Venise propose de les supprimer. Il trouve d'ailleurs

(1) Sch. Ven. o', 147.

(2) Ibid., l. c. B.

(3) Knight, Not. in Iliad. o', 147.

qu'ils ne sont point dignes de Jupiter, et que de tels discours peuvent bien convenir à Agamemnon, quand il propose un accommodement avec Achille (1), mais non à une divinité toute puissante (2). Cette raison ne suffit pas pour supposer l'interpolation. Dans Homère, les dieux et les héros ont une nature analogue. Heyne et Knight pensent que les deux vers 166-7 appartiennent à quelque rhapsode; le dernier les supprime, non-seulement ici, mais encore dans le discours d'Iris (3). J'aurais voulu qu'ils justifiassent davantage cette opinion.

[v. 212.] Mais je le déclare, et voici ce dont je le menace dans mon courroux.

Ce vers 212 et les cinq suivants, c'est-à-dire toute la fin du discours de Neptune, étaient retranchés par les anciens critiques; ils trouvaient ces vers faibles de construction et de sens, εὐτελῆ τὰ κατὰ τὴν σύνθεσιν καὶ τὰ κατὰ τὴν διάνοιαν; il ne leur semblait pas naturel que Neptune, après avoir dit qu'il consentait à céder, s'emportât aussitôt et menaçât Jupiter pour qu'il cessât d'épargner la ville de Troie; ils observaient aussi que Mercure et Vulcain n'étaient point spécialement intéressés à la destruction de cette ville (4). Heyne ne doute point que ce passage ne soit l'ouvrage d'un rhapsode; cette fin de discours lui paraît absurde, et les menaces de Neptune, ridicules (5). Knight n'a point admis ces vers dans son édition, et Wolf les enferme entre deux parenthèses, de sorte qu'aucun des critiques modernes ne met en doute l'interpolation. Elle me semble prouvée.

[v. 231.] Divinité aux traits rapides, c'est à toi qu'est confié l'illustre Hector.

Voilà encore une fin de discours (v. 231—5) qui a paru suspecte aux anciens critiques, parce qu'il est inconvenant, selon eux, que Jupiter dise à Apollon de ranimer les forces d'Hector

(1) Il. ι', 160.
(2) Schol. Ven. ο', 165 et 166.
(3) Cf. Heyn. obss. in Il. XV, 166; et Knight, Not. in Iliad. ο', 166-7.
(4) Sch. Ven. ο', 212.
(5) Heyn. obss. in Iliad., XV, 211.

jusqu'à ce que les Grecs fuient vers leurs vaisseaux, et qu'il ajoute immédiatement après qu'il avisera aux moyens de rendre le courage aux fuyards; d'ailleurs cette dernière proposition doit déplaire à Apollon qui favorise les Troyens (1). Heyne a remarqué que dans ce passage il y avait un défaut de transition avec ce qui précède. Jupiter dit à Apollon de prendre son égide, de semer l'épouvante parmi les Grecs, et aussitôt il ajoute: *Prends soin d'Hector, etc.*; ces idées manquent de liaison. Toutefois, comme le commencement du discours de Jupiter est pour engager Apollon à se rendre auprès d'Hector, il pense qu'on doit ramener l'esprit sur cette pensée, et que, par conséquent, il faut conserver le vers 231 (2). Knight ne partage pas cette opinion de Heyne (3) et supprime tout le passage.

[v. 263.] Tel un coursier abondamment nourri.

Cette comparaison du coursier a déja été appliquée à Pâris (4); de sorte que les anciens critiques ne conservaient ici que les deux vers 263-4, et retranchaient les quatre suivants, comme plus convenables à Pâris qu'à Hector (5). Il est probable que, dans le principe, les deux vers 263-4 existaient seuls ici, mais que leur identité avec ceux du sixième chant aura fait ajouter la fin de la comparaison (6). C'est l'opinion de Knight.

[v. 280.] Et la force à tous tombe dans leurs pieds.

Eustathe observe (7) que Démosthène a dit, d'après ce passage: « Que les Athéniens portaient leur cervelle dans leurs talons (8). »

(1) Sch. Ven. ο', 231.

(2) Heyn. obss. in Iliad. X, 231.

(3) Knight, not. in Il., ο', 231.

(4) Iliad. ζ', 506 seqq.

(5) Schol. Ven. ο', 265.

(6) J'ai déja parlé de cette comparaison. Voyez les obss. sur le v. 506 du VI[e] chant de l'Iliade.

(7) Eust., p. 1015, l. 42.

(8) Ce passage de Démosthènes se trouve à la fin du discours sur l'Halonèse (p. 74, E. ed. Wolfii). Plusieurs critiques ont pensé qu'il n'était pas de Démosthènes, et Libanius dit même que la pensée rapportée par Eustathe en est une preuve (p. 69 ej. edit.)

Hérodote s'est servi d'une image analogue dans un discours qu'il fait tenir à Xerxès : « L'esprit des hommes réside dans leurs oreil- « les (1). » La Fontaine a dit : « Il semblait que mon ame fût accou- « rue tout entière dans mes yeux (2). »

[v. 346—9.] Cependant Hector donne ses ordres aux Troyens, et crie à haute voix : « Attaquez la flotte, « abandonnez les sanglantes dépouilles. Celui que je « verrai s'éloigner des navires, je lui donnerai la mort. »

J'ai suivi la leçon indiquée par le scholiaste de Venise (3) et adoptée par Wolf, c'est-à-dire que je commence le discours d'Hector au vers 347 et non au vers suivant (348), comme font tous les autres éditeurs, d'après lesquels il faut traduire ainsi : « Cependant Hector criant à haute voix, commande aux Troyens « d'attaquer la flotte et d'abandonner les sanglantes dépouilles : « celui que je verrai s'éloigner des navires, je lui donnerai la « mort. »

Longin admire beaucoup cette brusque transition, et dit que le discours serait fort ralenti si le poète avait fait précéder les ordres d'Hector de ces mots : *Hector dit alors de telles ou semblables paroles* (4). Denys d'Halicarnasse, ou du moins l'auteur du *Traité sur la poésie d'Homère*, donne aussi de grands éloges à cette figure (5) ; et la syntaxe de la phrase paraît être d'accord ici avec l'opinion de ces rhéteurs, puisque les verbes ἐπισσευέσθαι et ἐᾷν du vers 347 étant à l'infinitif, il est tout naturel de les lier avec le verbe ἐκέκλετο du vers précédent. *Il commandait... d'attaquer... d'abandonner*. Cependant, et malgré les autorités que je viens de rapporter, je crois qu'il faut s'en tenir à la leçon de Wolf, parce qu'elle est tout-à-fait dans les formes homériques. Jamais notre poète ne prête un discours à ses personnages sans faire précéder ce discours d'un vers entier ; il est à remarquer que dans une foule d'occasions le

---

(1) Herod. VII, § 39.

(2) Songe de Vaux, t. I, p. 395, ed. de Pillet, 1817.

(3) Sch. Ven. ο', 347.

(4) De sublimit., § 27, ed. Zach. Pearce.

(5) § 8, p. XLI, ed. Barn.

vers 346 ci-dessus précède les discours d'Hector (1). D'ailleurs jamais Homère n'emploie le *dit-il* jeté entre deux virgules au commencement d'un discours, comme il faudrait le sous-entendre dans ce cas-ci. Cette tournure appartient exclusivement aux dialogues en prose. Il faut donc, pour justifier la syntaxe, dire avec le scholiaste de Venise, que le verbe λέγω est sous-entendu, ou peut-être, ce qui me semble préférable, que dans le passage ci-dessus l'infinitif est mis pour l'impératif (2). Nous avons déja vu qu'Homère affectionnait beaucoup les formes infinitives (3). Zénodote écrivait νηυσὶν ἐπισσεύεσθον, *courez aux vaisseaux* (4); mais il ne résolvait pas toute la difficulté, puisqu'il laissait le verbe suivant à l'infinitif. Je crois donc qu'il vaut mieux s'en tenir aux raisons données par le scholiaste. De cette manière la forme homérique est conservée, et la tournure me semble avoir autant d'énergie que celle louée par Denys d'Halicarnasse et Longin. M. Boissonade a cru devoir suivre l'ancienne leçon.

[v. 445—8.] D'abord, il frappe... Clytus, qui tenait les rènes en ses mains; il était tout occupé du soin des coursiers; il les dirigeait au sein des plus épaisses phalanges.

C'est là qu'il faut arrêter le sens selon le scholiaste de Venise; et les trois vers suivants, 449-50-1, doivent être supprimés; d'abord parce que ces mots qu'on lit immédiatement, *pour favoriser Hector et les Troyens*, ne conviennent qu'à un allié et non à un citoyen de la ville; aussi les mêmes critiques trouvent-ils que les v. 449-50 sont beaucoup mieux placés au dix-septième ch. de l'*Iliade*

(1) Cf. Il. ζ', 110; θ', 172; λ', 285; ο', 424, 485; ρ', 183, etc.

(2) Cf. Sch. Ven. l. C. Il est à remarquer que nos anciens poètes ont aussi employé l'infinitif pour l'impératif, mais seulement avec la négation, comme l'observe M. Raynouard dans *la Grammaire comparée des langues de l'Europe latine avec celle des Troubadours*, p. 302. Ainsi dans le *Chastoiement d'un père à son fils*, il est dit :

Chier filz, *ne t'accompagner* jamais
A home de malvese vie.
(Édit. de la Société des Bibliophiles franç. 1824, p. 27.)

(3) Voyez les obss. sur le v. 42 du IXe chant de l'Iliade.

(4) Sch. Ven. ο', 347. A.

(291-2), où ils s'appliquent à Hippotoüs, allié des Troyens (1). Enfin on observe, sur le vers 451, que Clytus, se dirigeant contre les Grecs, n'a pu être frappé par derrière, ὄπισθε... ἔμπεσεν ἰός (2). Knight approuve le retranchement, et lie le vers 448 au vers 452, ce qui, je l'avoue, donne un sens bien préférable à celui que présentent les anciennes leçons. Wolf n'a point renfermé ces trois vers entre des parenthèses.

[v. 459.] Sans doute il faisait cesser le combat... s'il eût ravi le jour...

Je lis ἔπαυσε μάχην, comme Wolf et M. Boissonade, qui ont avec raison suivi la leçon d'Aristophane adoptée dans l'édition de Venise (3); car la phrase ainsi construite présente cette idée juste et naturelle, que *Teucer faisait cesser le combat s'il immolait Hector.* Les autres éditeurs, d'après Zénodote (4), écrivent ἔπαυσε μάχης, ce qui, en supposant un régime sous-entendu, signifie que Teucer *eût éloigné Hector des combats, s'il l'avait tué*, vérité un peu trop claire pour être exprimée. Bentley, qui ignorait la leçon d'Aristophane, regardait le vers 460 comme interpolé (5). Heyne pensait aussi que ce vers n'était qu'une glose explicative passée dans le texte (6); l'explication n'était pas heureuse. Eustathe supposait que εἴ μιν du vers 460 était mis pour ἐπειδή (*il l'aurait éloigné des combats, puisqu'il l'aurait tué*) (7), ce qui n'offre pas un sens plus satisfaisant. La leçon d'Aristophane explique tout. Il n'y a point de régime sous-entendu, car il est évident que le pronom μιν, du vers 460, est gouverné par βαλὼν et non par ἔπαυσε, et le poète dit ici ἔπαυσε μάχην, comme ailleurs il dit παύσωμεν πόλεμον (8), παύω χόλον (9),

(1) Cf. Iliad. ε', 511, où il est question de Pandarus, aussi allié des Troyens.

(2) Schol. Ven. ο', 449.

(3) Sch. Ven. in Iliad. ο', 459.

(4) Ibid., l. c.

(5) Heyn. obss. in Il., XV, 460.

(6) Heyn. l. c.

(7) P. 1025, l. 15 et 16.

(8) Il., η', 29.

(9) Il., τ', 67.

αὐτίκα παῦσ' ὀδύνας (1), de sorte que la leçon ἔπαυσε μάχην non-seulement est justifiée, mais elle est impérieusement exigée pour obtenir un sens raisonnable et une syntaxe légitime. Knight est de cet avis.

[v. 480—1.] ...Pose sur sa forte tête un casque ombragé de l'épaisse crinière des coursiers, et surmonté d'une aigrette aux ondulations menaçantes.

Le second vers cité ne se trouve point dans l'édition de Venise; on le rencontre en plusieurs autres endroits de l'*Iliade* (2), d'où il peut avoir été tiré pour être placé ici (3). Knight retranche les deux vers, parce qu'il n'est pas probable que Teucer combattit la tête nue. On conçoit bien qu'il aille chercher un bouclier, car comme archer il ne pouvait pas en porter; mais les chefs avaient toujours la tête couverte d'un casque (4).

[v. 490.] Aisément les hommes connaissent la puissance de Jupiter.

Knight arrête à ces mots le sens de la phrase, et supprime les deux vers suivants : *soit qu'il accorde aux uns une gloire éclatante, soit qu'il abaisse les autres et refuse de les secourir.* Cette réflexion me semble en effet un peu superflue. Knight observe aussi que les expressions ὁτέοισιν du v. 491, et ὅτινας du v. 492, ne sont pas homériques (5). Elles ne se trouvent pas ailleurs.

[v. 496.] Il ne périra point sans gloire pour la patrie.

J'ai voulu conserver dans ma traduction la forme négative

(1) Il., π'. 528. J'en pourrais citer une foule d'exemples.
(2) Cf. Il., γ', 336; λ', 41; π', 137, etc.
(3) Cf. Heyn. obss. in Iliad. XV, 481.
(4) Knight, not. in Iliad. ο', 480.
(5) Knight, not. in Iliad. ο', 491-3.

comme plus énergique (1). Horace a dit avec beaucoup de grâce, mais avec moins de force :

Dulce et decorum est pro patria mori (2).

[v. 513.] Et d'être ainsi retenus inutilement près de nos vaisseaux par des guerriers moins braves que nous.

Knight trouve que ce dernier vers du discours d'Ajax ne fait qu'affaiblir la pensée, et il le retranche sans autre motif (3). La raison ne me semble pas suffisante. Le goût est une chose trop arbitraire, pour qu'il serve de base à uné suppression.

[v. 515.] Hector ravit le jour à Schédius, fils de Périmède et chef des Phocéens.

Au second chant le chef des Phocéens se nomme bien Schédius comme ici ; mais là il est fils d'Iphitus (4), et ici, comme on voit, il est fils de Périmède; ainsi il faut supposer que les Phocéens avaient deux chefs nommés Schédius, comme les Paphlagoniens avaient deux chefs nommés Pylemène (5). Le Schédius, fils d'Iphitus, est tué au dix-septième chant (6). Il faut le redire encore, cette confusion de noms est au moins bien extraordinaire dans un poème où l'on prétend que toutes les parties sont si bien liées entre elles.

[v. 586—8.] Il se retire, semblable au loup destructeur qui, après avoir égorgé le chien ou le berger auprès des bœufs, s'enfuit...

J'ai rendu le mot θὴρ par *loup destructeur;* le scholiaste de Ve-

---

(1) Voyez les obss. sur le v. 330 du Ier chant de l'Iliade.

(2) Lib. III, od. 2, v. 13.

(3) Knight, not. in Iliad. ο', 513.

(4) Cf. Il., β', 517 et 518.

(5) Voyez les observ. sur le v. 658 du XIIIe chant de l'Iliade.

(6) Cf. Il., ρ', 306 seqq.

nise (1), Eustathe (2) et le lexique d'Apollonius (3), l'expliquent par celui de *lion*. C'est ainsi que je l'ai traduit au troisième chant, vers 449. Ce mot, dans son acception la plus générale, signifie simplement *une bête sauvage :* ici, comme il s'agit d'un animal qui attaque un troupeau, j'ai cru pouvoir dire *semblable au loup destructeur;* rendant par une seule épithète la périphrase κακὸν ῥέξαντι, que Heyne compare à ce passage de Virgile: *conscius audacis facti* (4). Observons à ce sujet que la phrase d'Homère n'exprime qu'une action, *faisant le mal*, et que celle de Virgile exprime un sentiment et même un sentiment fort élevé, puisqu'elle donne au lion la conscience du mal qu'il commet.

[v. 609—10.] Le casque retentit avec horreur sur la tête de l'impétueux Hector.

Selon les anciens critiques, il faut terminer la phrase au v. 609, et les 5 v. suivants, 610-14, doivent être retranchés. Dans ce cas, voici le sens : *le casque retentit avec horreur sur la tête du guerrier.* Le scholiaste de Venise rapporte les diverses raisons données par les grammairiens; elles sont en général très-subtiles (5). Ce qu'il y a de mieux à dire, c'est que ces vers interrompent le sens et nuisent à la liaison des idées, comme l'observe Knight, qui n'admet pas ces cinq vers dans son édition (6). La cause de cette interpolation tient sans doute à ce que quelque rhapsode ou *diasquévaste*, croyant que le héros n'était pas assez bien désigné par le mot μαρναμένοιο, ou bien, regardant ce mot comme une épithète, a ajouté pour plus de clarté le nom propre Ἕκτορος. Il n'a pas fait attention que μαρνάμενος n'est point un adjectif, mais un vrai participe, qui, presque toujours dans Homère, se construit isolément de tout substantif. Mais une fois le mot Ἕκτορος jeté au commencement d'un vers, l'interpolateur s'est cru obligé de le finir; et le mouvement de sa phrase l'a entraîné à composer les quatre vers suivants. Dans la tra-

(1) Sch. Ven., Il. ο', 568.
(2) P. 1031, l. 59.
(3) Voc. θήρ.
(4) Æn. XI, 812; et Heyn. not. ad h. loc.
(5) Sch. ven., ο', 610. A et B L.
(6) Knight, not. in Iliad. ο', 610-14.

duction si j'ai mis *impétueux*, c'est qu'une fois l'interpolation admise dans le texte, il faut bien en adopter le sens.

[v. 618.] Telle qu'une roche immense escarpée...

Virgile, pour exprimer l'action d'un seul guerrier qui résiste à une troupe nombreuse, emploie la même comparaison :

. . . . . velut rupes, vastum quæ prodit in æquor,
Obvia ventorum furiis, expostaque ponto,
Vim cunctam atque minas perfert cælique marisque,
Ipsa immota manens (1).

La réflexion qui termine cette peinture n'est point dans le goût homérique; Virgile, en représentant ce rocher qui supporte sans en être ébranlé les menaces, la violence du ciel et de la mer, semble prêter une ame au rocher lui-même; il y a là quelque chose de la pensée d'Horace :

Impavidum ferient ruinæ (2).

On sent que le poète latin, après avoir fait la peinture de l'objet physique, a voulu encore y ajouter un point de vue moral. C'est dans le même sens que Boileau a dit :

Sous les coursiers fougueux l'onde écume et *se plaint* (3).

Homère, au contraire, s'est borné à la peinture vive et énergique de l'objet qui frappe l'imagination.

[v. 627—8.] Les pâles matelots tremblent de crainte, car un court espace les sépare de la mort.

Longin, comparant le vers 628 à celui-ci d'Aratus :

. . . . . ὀλίγον δὲ διὰ ξύλον ἄϊδ' ἐρύκει (4),

« un bois léger les garantit de la mort », observe que la manière dont Aratus a rendu sa pensée inspire bien moins de terreur que dans Homère, à cause du mot ἐρύκει, *les préserve*, *les garantit*, ce qui

(1) Æn., X, 693.
(2) Lib. III, od. 3, v. 8.
(3) Le passage du Rhin, épit. IV, v. 124.
(4) De sublim., § X, p. 48, ed. Pearce.

rassure l'esprit sur le danger des matelots. Boileau a traduit ainsi le passage ci-dessus :

Le matelot troublé, que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne (1).

Ce sont sans doute de fort beaux vers, mais ce n'est point Homère. D'ailleurs, comme traduction, on ne sent pas dans celle de Boileau le rapport qui existe entre l'expression d'Homère et le vers d'Aratus. Homère dit que les matelots *ne sont loin de la mort que d'un petit espace;* et c'est là l'image qu'Aratus a voulu rendre par le *léger bois:* mais, en ajoutant le verbe ἐρύκειν, *préserver, garantir*, il détruit tout son effet. Telle est la pensée de Longin, qu'il est impossible de deviner à travers la belle poésie de Boileau. St.-Marc remarque (2) avec raison que notre poète imite plutôt cette image de Virgile :

Præsentemque viris intentant omnia mortem (3).

Pope à son tour traduit Boileau lui-même en disant :

And instant death on ev'ry wave appears (4).

[v. 638—40.] Périphètes de Mycènes, fils chéri de Coprée, qui fut jadis le messager d'Eurysthée auprès du vaillant Hercule.

Apollodore rapporte qu'Eurysthée, effrayé de la vaillance d'Hercule, lui défendit d'entrer dans la ville de Tirynthe, et lui envoyait ses ordres par Coprée, dont il est parlé ici (5). Les petites scholies racontent à peu près les mêmes choses qu'Apollodore (6).

J'ai déja eu occasion de remarquer cette tournure, βίη Ἡρακλείη, *la force herculéenne* (7), pour dire *Hercule*.

(1) Voy. le Boileau de Saint-Marc, t. IV, p. 284, éd. de 1747.
(2) Même ouvrage, p. 286, not. 16.
(3) Æn. I, 91, ed. Heynii.
(4) Homer's Iliad. translat. by Pope, b. XV, v. 757.
(5) Apollod. bib., lib. II, c. 5, § 1.
(6) Brev. Schol., Iliad. ο', 639.
(7) Voyez les Obss. sur le v. 105 du troisième chant de l'Iliade.

[v. 662—4.] Souvenez-vous de vos enfants, de vos épouses, de vos biens, de vos pères, soit qu'ils vivent encore, soit que la mort les ait ravis.

Knight retranche le v. 664, et blâme cette réflexion plus qu'inutile : *soit qu'ils vivent encore, soit que la mort les ait ravis.* Il trouve que l'expression ὅτεῳ de ce vers n'appartient point à la langue homérique (1). Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dégagé de ce vers, ce beau discours de Nestor est encore plus admirable. Certes ici on ne le blâmera pas d'être un vieillard discoureur. Cette exhortation à la honte, ce souvenir des parents pour exciter le courage des guerriers, il n'y a rien de plus naturel et de plus touchant. Virgile n'a pas négligé cette heureuse inspiration :

> . . . . nunc conjugis esto
> Quisque suæ tectique memor; nunc magna referto
> Facta patrum, laudes (2).

Au lieu de dire simplement comme Homère, *souvenez-vous de vos pères,* Virgile porte la pensée sur les *exploits* et *les honneurs des ancêtres;* toujours il orne, il ajoute à la pensée principale d'Homère.

[v. 668.] Minerve écarte de leurs yeux le sombre nuage envoyé par Jupiter.

Ce vers et les cinq suivants étaient supprimés par les critiques anciens, qui observent avec raison qu'il ne pouvait être question de dissiper des ténèbres, puisque, dans tout ce qui précède, il est visible que l'on combattait en plein jour (3). Knight, qui retranche aussi les six vers dans son édition, pense que cette expression, νέφος ἀχλύος, *un nuage d'obscurité*, quoique à peine homérique, n'a pas blessé l'interpolateur, qui sans doute l'a confondue avec cette phrase réellement d'Homère, ἄχεος νεφέλη, *un nuage de douleur* (4). Wolf n'a point renfermé ce passage entre parenthèses, d'où l'on peut conclure qu'il ne le regardait point comme suspect.

---

(1) Knight, Not. in Iliad. ο', 664.

(2) Æn. X, 280.

(3) Sch. Ven., Iliad. ο', 668, A et B.

(4) Iliad. ρ', 591, et Knight, Not. in Iliad. ο', 668-73.

[v. 679.] Ainsi, lorsqu'un homme est habile à conduire les chevaux.

J'ai déja cité ce passage, pour prouver que l'art de l'équitation n'était point entièrement inconnu du temps d'Homère, quoiqu'il n'y eût point de cavalerie proprement dite (1). Les anciens accusaient ici le poète d'avoir fait un anachronisme, et Eustathe le justifie, en observant qu'Homère n'attribue pas à Ajax l'action de monter à cheval, mais que seulement il tire une comparaison d'un usage connu de lui et de ses contemporains (2). Je trouve cette observation plus subtile que juste, et je doute fort qu'Homère ait jamais fait cette distinction entre les coutumes de son temps et celles de la guerre de Troie. Jamais aucun auteur n'a établi dans son ouvrage deux civilisations différentes, la sienne et celle de ses héros. A plus forte raison Homère, dans un siècle entièrement dépourvu de monuments écrits, et par conséquent de tous les moyens propres à constater les détails des anciens usages; car sans doute alors on ne voyait les faits passés que revêtus en quelque sorte des habitudes de tous les jours. Ce qu'il y a de plus raisonnable à dire, c'est que l'art de monter à cheval, si naturel à l'homme, n'était pas encore appliqué aux exercices militaires.

[v. 692.] ... d'oies sauvages, de grues, ou de cygnes au long cou.

Comme ce vers se trouve déja au second chant de l'*Iliade* (460), Knight dit qu'il a été transporté de là en cet endroit-ci. Il observe qu'au second chant, où il est question de plusieurs espèces d'oiseaux, le poète emploie le pluriel ἔθνεα et ici le singulier, parce qu'il n'est question que d'une *seule troupe* (3). Cette observation paraît juste. Dans ce cas il faudrait traduire : « Comme l'aigle impétueux fond sur une troupe d'oiseaux légers paissant aux bords « d'un fleuve, tel Hector, etc. »

(1) Voyez les Observ. sur le v. 297 du quatrième chant de l'Iliade, et aussi le v. 528 du dixième.

(2) Eust., p. 1037, l. 59.

(3) Knight, Not. in Iliad. ο', 692.

[v. 712—3.] .... de longues épées et des lances aiguës. De toutes parts les glaives à la noire poignée...

Quelques anciens critiques supprimaient le v. 712 (1), mais aucun éditeur moderne n'adopte ce retranchement, et avec raison. J'ai rendu μελάνδετα par la périphrase, à la *noire poignée*. Selon Eustathe il fallait dire à la *poignée de fer*, μελάνδετα δὲ, ἢ τὰ σιδηρόδετα (2).

[v. 726.] A ces mots, les Troyens fondent sur les Grecs avec plus de fureur.

Knight supprime dans son édition toute la fin de ce chant, et lie le vers 726 au vers 2 du chant suivant. Il pense que tout ce passage appartient à une main étrangère, et qu'il coupe le fil de la narration (3). Ces raisons ne me semblent pas assez décisives pour autoriser le retranchement.

[v. 735.] Pensez-vous derrière vos rangs trouver quelques vengeurs, quelques remparts, qui garantiront de la mort vos soldats?

Virgile a pris le mouvement et la pensée d'Homère, quand il fait dire à Ménesthée :

> . . . . . quo deinde fugam, quo tenditis? inquit,
> Quos alios muros, quæ jam ultra mœnia habetis (4)?

Dans Virgile les mots *muros* et *mœnia* me semblent avoir trop de rapport l'un avec l'autre. C'est la même idée exprimée en termes différents. Cette redondance n'est point dans Homère, qui parle de deux choses très-distinctes : *les défenseurs*, ἀοσσητῆρας, et *les remparts*, τεῖχος.

(1) Schol. Ven. in Iliad. o', 712. La scholie qui se rapporte au vers précédent dit qu'Aristarque retranchait le vers 711 : il y a visiblement une erreur; la scholie doit s'appliquer au vers 712.

(2) Eust., p. 1039, l. 23-4.

(3) Knight, Not. in Iliad. o', 727.—46.

(4) Æn. IX, 781.

OBSERVATIONS

SUR LE SEIZIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 1.] Ainsi tous combattaient autour de ce fort navire.

Le scholiaste de Venise observe qu'il existe plusieurs chants qui commencent par un vers analogue à celui-ci : ὡς οἱ μὲν... ὡς ὁ μὲν, *Ainsi ces guerriers... Ainsi ce héros*, et que ce vers était ordinairement employé par le poète comme transition à des événements d'une plus grande importance (1). Knight pense qu'ici le vers a été ajouté par ceux qui ont divisé le poème en plusieurs chants, pour avoir un vers d'introduction (2). Nous avons déja vu qu'il liait le second vers de ce chant au vers 726 du chant précédent (3). Heyne croit qu'on ne devrait commencer ce seizième chant qu'après le vers 123, au moment où la flotte est embrasée (4); mais il ne justifie point cette opinion, et ne l'appuie sur aucune critique.

[v. 30.] Puissé-je ne jamais concevoir une colère pareille à celle que tu conserves.

Ce vers et les deux suivants sont supprimés par Knight; il rejette comme non homérique le mot γοῦν, qui ne se trouve qu'ici et

(1) Schol. Ven., Iliad. π', 1.

(2) Knight, Not. in Iliad. π', 1.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 726 du seizième chant de l'Iliade.

(4) Obss. in Iliad. XVI, 1.

une autre fois au cinquième chant de l'*Iliade* (258), vers aussi retranché par Knight (1).

[v. 33—5.] Cruel, non, tu n'es point le fils du généreux Pélée; Thétis n'est point ta mère; tu fus engendré par le noir Océan et par d'affreux rochers.

On retrouve aisément dans ce passage la source de ces vers si connus que Didon adresse à Énée :

Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor,
Perfide; sed duris genuit te cautibus horrens
Caucasus, Hyrcanæque admorunt ubera tigres (2).

[v. 93—6.] De peur que l'un des immortels n'accoure de l'Olympe; c'est surtout Apollon, aux flèches rapides, qui chérit les Troyens; reviens donc après avoir assuré le salut de nos vaisseaux, et laisse les autres guerriers s'égorger dans la plaine.

Au lieu de ces quatre vers Zénodote substituait celui-ci :

μή σ' ἀπογυμνωθέντα λάβῃ κορυθαίολος Ἕκτωρ (3).

« De peur qu'Hector, au casque étincelant, ne te saisisse pour te « dépouiller. » Ce vers, dit le scholiaste de Venise (4), est aussi médiocre en lui-même que relativement à l'ensemble de la narration. On ne conçoit pas trop en effet quel était le motif de Zénodote en faisant un pareil changement. Peut-être y était-il autorisé par quelque ancien manuscrit; quoi qu'il en soit, la leçon n'en serait pas meilleure.

[v. 97.] Grand Jupiter, Minerve, Apollon, puisse aucun des Troyens, tous tant qu'ils sont, et aucun des Grecs, n'échapper à la mort. Puissions-nous, Patrocle

(1) Knight, Not. in Iliad. ρ', 50-2.
(2) Æn. IV, 365.
(3) Sch. Ven. π', 93.
(4) Sch. Ven., l. c.

et moi, survivre à cette ruine, et, seuls, renverser les murs sacrés d'Ilion.

Voici la traduction de la scholie qui, dans l'édition de Venise, se rapporte au vers 97 : « Ces quatre vers doivent être retranchés, « parce que, dans l'arrangement des poésies d'Homère (κατὰ « διασκευήν), ils ont été ajoutés par ceux qui pensaient qu'Achille « *avait de l'amour* (ἐρᾷν) pour Patrocle; car la maxime de tous ceux « qui s'aimaient ainsi était : *périssent tous les hommes excepté nous.* « Achille, étant de ce nombre, exprime les mêmes sentiments. » Eustathe dit aussi que quelques critiques anciens rejetaient ces vers, mais non par la raison que donne le scholiaste de Venise. Il ajoute que d'autres les regardaient comme une imitation du discours de Diomède au neuvième chant (1). Knight critique aussi cette expression, ἐκδῦμεν ὄλεθρον : « Comme on emploie ces expres- « sions, dit-il, εἵματα καὶ τεύχεα ἐκδύναι, *se dépouiller de ses armes et « de ses vêtements*, l'interpolateur aura cru que ἐκδύναι ὄλεθρον de- « vait signifier *éviter la mort*, ce qui peut bien être une forme at- « tique, mais non pas une tournure propre à Homère (2).

Il n'y a pas de doute que les vers ne soient interpolés, si on leur donne le sens du scholiaste de Venise; car, dans aucun passage de notre auteur, on ne trouve la moindre trace de ces mœurs honteuses (3); mais, lors même qu'on rejetterait cette interprétation, je partagerais l'opinion de Knight, qui ne les a pas mis dans son édition.

Plutarque, dans son *Traité sur la manière de lire les poètes*, blâme les sentiments qui sont exprimés dans ces vers (4), mais cela est étranger à la question de l'interpolation.

[v. 140.] Mais il ne touche point à la forte, à la grande, à la pesante lance du petit-fils d'Æacus.

Zénodote supprimait ce vers et les quatre suivants. Le scholiaste

---

(1) Νῶϊ δ', ἐγὼ Σθένελός τε, μαχησόμεθ' εἰσόκε τέκμωρ
Ἰλίου εὕρωμεν. (Il. ι', 48.)

« Nous combattrons, Sthénelus et moi, jusqu'à ce que nous ayons trouvé « le dernier jour d'Ilion. » (Cf. Eust., p. 1047, l. 45 seqq.)

(2) Knight, Not. Iliad. π', 97-100.

(3) Voy. les Obs. sur le vers 594 du deuxième chant de l'Iliade.

(4) Plut. de Aud. Poet., t. VI, p. 91, ed. Reiske.

de Venise n'en donne point les motifs (1). Heyne pense que c'est parce qu'ils sont répétés au dix-neuvième chant, lorsqu'Achille s'arme pour les combats (2); ce critique partage l'opinion de Zénodote, qui les supprime en cet endroit-ci. Il trouve que ces vers sont inutiles, parce que la phrase présente un sens négatif (3); c'est-à-dire qu'il est inutile de raconter que Patrocle ne fait pas telle chose. Cette raison ne me semble pas d'un grand poids. Knight, au contraire, les laisse subsister ici et les retranche au dix-neuvième ch.; on en verra les motifs (4). Toutefois il n'admet point les vers 143-4, parce qu'il regarde comme d'un âge post-homérique toutes les fables qui tiennent au centaure Chiron (5).

[v. 148—9.] C'est pour lui qu'Automédon place sous le joug les chevaux agiles, Xanthe et Balie, aussi vites que les vents.

Selon Apollodore, ces chevaux immortels avaient été donnés par Neptune à Pélée lorsqu'il épousa la déesse Thétis (6). Ptolémée Éphestion, cité par Photius, raconte tous les présents que les dieux firent à Pélée lors de son mariage avec Thétis (7). Je n'ai pas besoin de dire que la plupart se rapportent à des fables qui n'appartiennent pas au temps d'Homère.

[v. 150.] L'harpie Podarge les conçut du souffle du Zéphyr.

Tout le monde connaît la description que Virgile a faite des Harpies:

Virginei volucrum vultus, fædissima ventris
Proluvies, uncæque manus, et pallida semper
Ora fame (8).

(1) Sch. ven., π', 140.

(2) Cf. Il. τ', 387 seqq.

(3) Heyn. Observ. in Iliad. XVI, 140.

(4) Voyez les obss. sur le v. 387 du dix-neuvième chant de l'Iliade.

(5) Knight, Not. in Iliad. π', 143-4. Conf. les Observ. sur le v. 832 du onzième chant de l'Iliade.

(6) Apollod. bib., l. III, c. 13, § 5.

(7) Phot. Bibl., p. 488.—1653.

(8) Æn. III, 216.

Apollonius de Rhodes, dans ses Argonautiques, dit aussi : « que « les harpies enlevaient les aliments de la bouche et des mains de « Phinée, et qu'elles infectaient le peu qu'elles lui laissaient pour « soutenir sa vie (1). » Ailleurs il les nomme *les chiens du grand Jupiter* (2). Apollodore donne à peu près les mêmes traditions (3); mais Homère ne les représente point comme des monstres terribles, et les *Harpies* pour lui ne sont autre chose que *les tempêtes*, *les ouragans*, *les tourbillons*. C'est dans ce sens que Télémaque, au premier chant de l'*Odyssée*, pour exprimer que son père avait péri dans quelque tempête, s'écrie : « mais maintenant les *Harpies* l'ont « enlevé honteusement (4). » Les petites scholies, qui se rapportent au vers ci-dessus, expliquent avec raison le nom de *harpie* par : *une espèce de vent dont la dénomination dérive du verbe* ἁρπάζειν, *enlever*. Le nom de *Podarge*, *aux pieds rapides*, est encore une épithète qui désigne que l'on doit entendre par là un vent impétueux. Ici il donne la naissance aux coursiers d'Achille, à cause de leur extrême rapidité. C'est de là aussi qu'est venue l'opinion que les juments concevaient en s'exposant au souffle des vents (5). Heyne a fait une très-bonne dissertation sur les harpies (6).

[v. 172.] ... se réservant pour lui l'autorité suprême.

Comme c'est ici la seule fois que Clarke traite en passant du *digamma éolique* (7), je choisis aussi ce passage pour faire connaître sur quelles raisons se fondent ceux qui pensent que, dans l'origine, certains mots d'Homère se prononçaient avec cette lettre, dont le son et le signe ne sont plus en usage, mais dont l'existence est attestée par plusieurs monuments lapidaires, et par quelques écrivains qui en ont parlé d'une manière très-précise. Denys d'Halicarnasse dit positivement que les anciens Grecs écrivaient Fάναξ,

(1) Apollon. Argon., II, 187 seqq.
(2) V. 289.
(3) Apollod. bib., l. I, c. 9, § 21.
(4) Od., α', 241.
(5) Georg., III, 273 seqq.
(6) Vid. Excurs. VII, ad Æn. III, et Excurs. I, ad Iliad. XVI.
(7) Cf. ed. Aug. Ernesti ad h. v.

Fοῖκος pour ἄναξ (roi) et οἶκος (maison) (1). Priscien nous apprend qu'on avait coutume d'interposer le *digamma* pour éviter l'hiatus (2). Enfin la langue latine, dérivée du dialecte éolique, prouve à chaque instant l'existence du *digamma*, quoiqu'elle n'en ait pas conservé la forme (3). Ainsi de ἴς (force) les Latins ont fait *vis;* de ἑσπέρα (soir), *vespera;* de οἶνος (vin), *vinum;* de ἐσθὴς (habit), *vestis;* de ἦρ (printemps), *ver*, où l'on voit partout que le *v* consonne précède la voyelle initiale du mot dérivé. On trouve aussi les traces du *digamma* dans le milieu des mots; ainsi de ὄϊς (brebis), on a fait *ovis;* de νεός (nouveau), *novus;* de λεῖος (léger), *levis;* de κλητς [æolice κλαῖς], *clavis* (clef). Priscien, à l'endroit cité, dit qu'il avait lu une inscription sur un vieux trépied, où se trouvaient les mots ΔημοφάFων (4), ΛαFοκάFων, pour Δημοφάων et Λαοκάων.

L'existence du *digamma* une fois bien établie, la question était de savoir si dans le principe les poésies d'Homère furent prononcées avec cette lettre. Nul manuscrit connu n'a jamais offert le moindre vestige d'une telle orthographe; il est probable même que jamais aucune transcription d'Homère n'a porté le *digamma*, et l'antiquité tout entière se tait sur ce point. De sorte qu'il paraîtra toujours bien extraordinaire que ce ne soit qu'au XVIII[e] siècle qu'un célèbre critique anglais ait imaginé d'élever un pareil doute; mais ce qu'il y a peut-être de plus étonnant encore, c'est qu'il ait établi cette proposition avec tous les caractères de la probabilité.

Richard Bentley est le premier qui, pour remédier aux irrégularités qui se trouvent dans la mesure des vers d'Homère, supposa que ces irrégularités ne provenaient que de ce qu'on avait négligé le *digamma*, dont sans doute la prononciation était tombée en désuétude quand on copia pour la première fois l'*Iliade* et l'*Odyssée* (5).

---

(1) Antiquit. Rom., lib. I, c. 20. — Selon cet auteur, il faut admettre que les mots ἀνήρ et Ἑλένη prenaient aussi le *digamma*, c'est-à-dire le *double gamma*, comme on le voit à la simple inspection de ce caractère F.

(2) Lib. I, p. 6, ed. Ald. 1527.

(3) Terentian. Maur. de Syllab., v. 367, vel 370.

(4) Ou plutôt ΔΕΜΟΠΗΟFΟΝ. Cf. Dawerii Miscell., p. 200, n° 20, ed. 1817.

(5) Autre preuve que les poèmes d'Homère n'ont été écrits que longtemps après avoir été composés.

Ainsi tout le monde sait que lorsqu'un mot, terminé par une consonne, a sa dernière syllabe brève, cette même syllabe reste brève, si le mot suivant commence par une voyelle, et qu'elle devient longue si le mot suivant commence par une consonne. Exemple : παῖδ' ἐμὸν υ, ὡς καὶ ἐγώ περ (1). La dernière d'ἐμὸν reste brève, parce que le mot suivant commence par une voyelle ; et si l'on dit τέτλαθι, τέκνον ἐμὸν -, καὶ ἀνάσχεο (2), la dernière d'ἐμὸν devient longue, parce que le mot suivant commence par une consonne. Ces deux exemples rentrent dans les lois ordinaires de la quantité ; mais voici un autre cas : πειράτω διακέρσαι ἐμὸν - ἔπος (3). Ici, comme la mesure du vers exige que la dernière d'ἐμὸν soit longue, quoique le mot suivant commence par une voyelle, (ἔπος), on a supposé, pour justifier cette quantité insolite, que le mot ἔπος s'était écrit ou du moins prononcé dans l'origine avec le *digamma*, Fέπος, de sorte que dans le dernier exemple cité on devra lire ἐμὸν - Fέπος ; ce qui rétablit la quantité des mots dans son état naturel. Cette conjecture ne tarda pas à acquérir un grand degré de certitude, quand on vit que la même particularité avait lieu toutes les fois que des mots de la nature d'ἐμὸν se trouvaient devant ἔπος ou ses dérivés, et en général devant tous les mots auxquels les lois de l'analogie ou l'autorité des monuments accordaient le *digamma*.

De plus on s'est aperçu que souvent Homère laissait subsister l'hiatus entre deux brèves (4), sans intercaler aucune conjonction,

---

(1) Il. ζ', 477.

(2) Il., ε', 382.

(3) Il., θ', 8.

(4) Je dis entre deux brèves, car dans la prosodie grecque un mot peut finir par une longue ou une diphthongue, et le mot suivant commencer par une voyelle sans qu'il y ait hiatus ; parce que la diphthongue ou la longue est composée de deux voyelles brèves, dont la dernière s'élide, et dans ce cas la voyelle qui reste devient brève. Exemple : τὴν δ' ἐγὼ υ οὐ λύσω. (Iliad. α', 29.) L'*oméga* est bref, parce qu'étant composé réellement de deux *omicrons*, on supprime le second, et l'on prononce τὴν δ' ἐγο' υ οὐ λύσω. De même pour la diphthongue : ἢ καὶ ὀνειροπόλον. (Iliad. α', 63.) Καὶ est bref, parce qu'on élide la seconde voyelle, comme au second vers de l'Iliade, où l'élision est exprimée par l'apostrophe μυρί' Ἀχαίους, μυρία Ἀχαίους. Cette suppression de la

ni même le *ny* paragogique, c'est-à-dire sans une lettre euphonique uniquement ajoutée pour sauver l'hiatus; tel est notre *t* dans cette phrase, *a-t-il dit;* et l'on remarquait que ces sortes d'hiatus avaient toujours lieu devant les mêmes mots, comme par exemple devant le mot ἄναξ, que Denys d'Halicarnasse dit avoir été prononcé anciennement avec le *digamma* (1); de sorte que les partisans de cette lettre se sont encore crus autorisés à l'admettre dans ce cas pour sauver cette faute contre l'harmonie. Ainsi, au lieu de Ἀτρείδης τε ἄναξ (2), ils ont écrit Ἀτρείδης τε Fάναξ, et de même toutes les fois que se rencontrait la même irrégularité. Maintenant, si l'on applique ce que nous venons de dire au vers qui fait le sujet de cette note, puisque ἄναξ, *roi*, donne Fάναξ, ἀνάσσειν, *régner*, donnera Fανάσσειν, à l'aoriste ἐFάνασσεν, et l'on devra lire :

. . . . αὐτὸς δὲ μέγα κρατέων ἐFάνασσεν.

Ce qui substitue le vers hexamètre au vers spondaïque, en rétablissant le dactyle à la pénultième mesure.

Mais, dira-t-on, comment supposer qu'Homère, poète ionien, ait employé constamment la prononciation d'une lettre particulière au dialecte éolique? Heyne répond à cela que la prononciation du *digamma* appartenait dans l'origine au langage commun des Grecs, et que si dans la suite la lettre qui représentait ce son a été nommée le *digamma éolique*, c'est parce que les Éoliens sont ceux qui l'ont conservé le plus long-temps dans leur prononciation (3). Le même critique fait encore observer à ce sujet que

---

dernière voyelle détruit l'hiatus. C'est par une loi analogue que, dans notre langue, lorsqu'un mot se termine par un *e* muet, quoique cet *e* muet s'élide, la voyelle qui le précède ne forme point un hiatus avec la voyelle initiale du mot suivant, comme dans ce vers de Boileau :

J'en sais une chérie et du monde et de Dieu. (Sat. X, v. 516.)

Dans le latin on trouve des exemples analogues à ceux que présente une voyelle longue considérée comme deux brèves. Virgile a dit : *te Corydon o ◡ Alexi* (Eccl. 2, 65), quoique l'*o* soit long. *Vale vale ◡ inquit* (Eccl. III, 79), quoique la dernière de *vale* soit longue. De même *Pelio ◡ ossa* (Georg. I, 281), et *Ilio ◡ alto* (Æn. V, 261), quoique l'*o* de *Pelio* et d'*Ilio* soient longs.

(1) L. c.

(2) Il. α', 7.

(3) Heyn. Excurs. II. in Iliad. τ', t. VII, p. 713 seq.

Denys d'Halicarnasse, en parlant du *digamma*, ne dit pas qu'il appartînt aux Éoliens seulement, mais à tous les anciens Grecs (1); principe qu'on peut appliquer non-seulement au *digamma*, mais à ce prétendu mélange de dialectes qu'on trouve dans Homère: c'était le langage commun de son temps, et ce ne fut que plus tard qu'eut lieu la distinction des dialectes.

Tels sont à peu près et sommairement les motifs qui ont déterminé plusieurs critiques à supposer que le *digamma* existait originairement dans les poésies d'Homère. Cette doctrine a pris naissance en Angleterre, et c'est aussi le pays où elle compte le plus de partisans. A leur tête il faut placer Richard Bentley, nom d'un grand poids, critique d'une admirable sagacité, et véritable auteur de la découverte (2). Après lui vient Dawès, qui, dans ses Miscellanées, a traité ce sujet avec détails (3); ensuite Upton et Salter, qui tous deux ont donné des specimen d'une édition d'Homère avec le *digamma* (4). Il faut compter aussi Taylor et Forster, cités par Burgess dans sa préface des Miscellanées de Dawès (5), et enfin Paine Knight, qui a mis en pratique ce que ses prédécesseurs n'avaient encore qu'établi en théorie, et qui, en 1820, a publié l'*Iliade* et l'*Odyssée*, non-seulement avec le *digamma*, mais avec une orthographe particulière, qu'il suppose avoir été dans le principe celle d'Homère. Jusqu'à lui on s'était contenté de donner des specimen de ces sortes d'archaïsmes; Knight est le premier qui en ait fait une application générale aux deux poèmes d'Homère (6). Parmi

---

(1) Ant. Rom., l. c.

(2) Cf. Heyn. ed., t. III, p. XCIII seqq. et t. VII, p. 721, not.

(3) Quoique Dawès prétende que cette lettre doive s'appeler *vau*, et avoir la forme du *w* anglais, il doit compter aux premiers rangs des partisans du digamma, car la question n'est pas de savoir quel son ou quelle forme avait cette lettre, mais de savoir si elle a existé ou non dans les vers d'Homère; or toute la section IV des Miscellanées est consacrée à le prouver. (P. 175, ej. ed.)

(4) Dawesii Miscell., p. 342 et 357 ej. ed.

(5) P. 336, ej. ed.

(6) Voici le texte de cette édition qui explique suffisamment les intentions de l'auteur : *Carmina Homerica, Ilias et Odyssea, a Rhapsodorum interpolationibus repurgata, et in pristinam formam, quatenus recuperanda esset, tam e veterum monumentorum fide et auctoritate, quam ex antiqui sermonis indole ac ratione, redacta.*

les Allemands, Heyne s'est déclaré en faveur du *digamma*; cette autorité est respectable, parce que Heyne joignait à un grand savoir des idées fines et un esprit très-juste; au bas de son texte, où il suit l'orthographe ordinaire, il a ajouté les mots avec le *digamma* (1). Dans le courant de ses observations, il en consacre plusieurs à expliquer ses idées sur le digamma; toutefois il ne traite la question à fond que dans les dissertations II, III et IV, qui sont à la suite des observations sur le XIX[e] chant de l'*Iliade* (2). Wolf, qui a porté dans l'étude d'Homère des pensées si ingénieuses et si profondes, qui a envisagé ses poésies sous un point de vue si piquant, n'a rien dit du *digamma;* ce qui ferait supposer qu'il n'adopte point les idées nouvelles à cet égard. Mais une preuve plus forte, c'est que dans son édition il ne donne pas les leçons reçues par les partisans du *digamma;* ainsi il a laissé subsister Εὐρυσθῆος ἄνακτος (3), qui pèche contre le *digamma*, au lieu d'admettre Εὐρυσθῆος ἀέθλων, comme Heyne et Knight. Si au premier chant il écrit, conformément aux partisans du digamma, ἱλασσόμεσθα ἄνακτα [Fάνακτα], au lieu de l'ancienne leçon, ἱλασόμεθ' ἄνακτα (4), et au neuvième chant : ἄλλο δὲ εἴπῃ [Fείπῃ], au lieu de ἄλλο δὲ βάζει (5) des anciennes éditions, c'est sans doute parce qu'il s'y est cru autorisé par l'édition de Venise, dont il adopte le texte assez volontiers. Quant à nos érudits français, quoiqu'ils n'aient pas eu l'occasion de s'expliquer, il est permis de croire qu'ils ne partagent pas à ce sujet les opinions des critiques de l'Angleterre (6).

Au milieu de ces autorités, je ne me hasarderai point à donner une décision, quoique je sois frappé, j'en conviens, des raisons qu'apportent les partisans du digamma et des nombreux exemples sur lesquels ils s'appuient; toutefois je ferai observer aussi que l'emploi du digamma devait être fort arbitraire, puisque Priscien dit, à l'endroit déja cité, que le *digamma* est pris tantôt comme consonne simple, ce qui est le cas le plus ordinaire, tantôt comme consonne double, et tantôt comme non avenu : F *digamma apud*

(1) Hom. Carm. Cur. Heyn. 1802.

(2) T. VII, p. 708 seqq., ej. ed.

(3) Iliad. ο', 639.

(4) Iliad. α', 444.

(5) Iliad. ι', 313.

(6) Depuis la rédaction de cette note, M. Boissonade, dans sa préface de l'*Iliade*, s'est montré fort opposé à la doctrine du digamma.

Æoles est, quando in metris pro nihilo accipiebant (1). Il faut avouer que ce devait être un son bien miraculeux que celui qui tour à tour était consonne simple, consonne double ou voyelle à volonté; et que cette lettre Protée offre un merveilleux secours pour prévoir tous les cas. Le fait est que, malgré l'adoption du *digamma*, on ne résout pas toutes les difficultés, et que Knight lui-même a laissé quelques passages qui blessent son système (2); tant il est difficile de rétablir la véritable orthographe d'Homère sur de simples conjectures, et dans la privation absolue de tout monument écrit. Certainement il n'y aura point de système qui ne présente des objections, parce que dans ces premiers âges de la poésie, où la langue était à peine formée, où les lois de son orthographe n'étaient point encore assujetties à l'écriture qui les rend plus invariables, il devait y avoir une foule d'anomalies qui ne s'expliquaient que par l'usage, plus fort que le raisonnement et même que l'analogie; parce qu'enfin lorsque, sous Pisistrate, on transcrivit pour la première fois les poésies d'Homère, la prononciation avait déja subi des altérations notables qu'il est impossible de déterminer précisément aujourd'hui.

Ces dernières observations démontrent aussi combien il serait téméraire de vouloir rien affirmer sur la prononciation du *digamma*, et de chercher à se faire une idée juste d'un son qui n'existe plus. Cependant, s'il est permis de hasarder quelques conjectures, je dirai que le *digamma* devait tenir de la prononciation du *v* consonne, et de l'*u* voyelle des Latins, qui se prononçait *ou*. Quintilien dit qu'on avait conservé la prononciation de la lettre éolique dans les mots *cervus* et *servus* (3). D'un autre côté Denys d'Halicarnasse, à l'endroit déja cité, dit que la ville de *Vélie*, qui tirait son nom de ἕλος (marais), était appelée *Ouélie* (Οὐέλια), parce que, dit-il, les anciens Grecs avaient coutume de mettre cette syllabe *ou* devant la plupart des mots qui commencent par une voyelle (4); de

---

(1) Prisc., l. c.

(2) Ainsi il a laissé subsister : χρήγυον υ Fεῖπες (Iliad. α', 106) χροτέοντες υ Fάναξ (Iliad. ο', 453); cependant la dernière syllabe de χρήγυον et la dernière de χροτέοντες devraient être longues en adoptant le *digamma*. Cf. Iliad. ε', 813; ν', 214, etc.

(3) Quinct., lib. XII, c. 10.

(4) Antiq. Rom., l. c.

sorte qu'après avoir réuni ce que disent ces deux auteurs, si l'on fait attention que dans nos provinces méridionales, il n'est pas rare qu'on prononce le monosyllabe *oui* en faisant légèrement sentir le *v* (voui), peut-être aura-t-on un son approchant du digamma. Dawès, dont j'ai déja parlé souvent dans cette note, veut qu'il s'écrive et se prononce comme le *w* anglais (1). Je ne crois pas que cette forme du double w ait jamais été connue de l'antiquité; cette lettre est toute du nord, et la découverte me semble plus bizarre que juste. Quant à la prononciation, elle rentre à peu près dans celle que j'ai indiquée. D'ailleurs, en fait de prononciation des langues anciennes, chacun peut se donner carrière; sur ce point les critiques ont le même privilège que les peintres et les poètes :

Quid libet audendi semper fuit æqua potestas (2).

[v. 219.] Animés d'une ardeur égale.

On a coutume de comparer ces mots : ἕνα θυμὸν ἔχοντες, *ayant une seule ardeur*, à ceux-ci de Virgile :

His amor unus erat (3).

Ce parallèle ne peut porter que sur la tournure de la phrase et non sur le sens. Virgile parle d'un *sentiment réciproque*, Homère d'un *même courage*, d'une *ardeur égale*. Θυμὸς, comme je l'ai déja dit (4), s'entend d'un mouvement impétueux de l'âme, *la colère*, *la valeur*, etc., mais jamais il n'est pris dans Homère pour exprimer l'affection.

[v. 225—7.] C'est là qu'est déposée une large coupe, dans laquelle nul autre qu'Achille, parmi les hommes, ne puisa le vin, et qui, pour les libations des dieux, ne servit qu'à celle du grand Jupiter.

Voici ce que rapporte Athénée à l'occasion de ce passage : « As-

(1) Miscellan. crit., § 4, p. 113, ed. 1781.

(2) Horat. Art. Poet., v. 10.

(3) Æn. IX, 182.

(4) Voyez les Observ. sur le v. 395 du troisième, et 447 du sixième chant de l'Iliade.

« clépiade de Myrlée s'exprime ainsi : il me semble que cette *coupe* « (δέπας) devait avoir la forme d'un *large bassin* (φιαλῶδης) (1), parce « qu'on s'en servait dans les libations, comme le dit Homère en « parlant de la *coupe* dans laquelle Achille faisait des libations au « seul Jupiter. On l'appelait *δέπας*, parce qu'on *la donnait à tous* « (δίδοται πᾶσι), c'est-à-dire à tous ceux qui faisaient des libations « et à tous ceux qui buvaient; ou bien parce qu'elle avait *deux* « *faces* (δύω ὦπας), ce qui doit s'entendre des *deux anses* (δύω « ὦτα (2). »

A la fin du v. 227, Aristarque écrivait ὅτι μὴ Διὶ πατρὶ, au lieu de ὅτε μὴ Δ. π.; voyez les Observations de Heyne sur cette leçon d'Aristarque (3).

[v. 228.] Le héros... la purifie d'abord avec le soufre.

Le soufre était souvent employé par les anciens comme moyen de purification. Au XXIIe chant de l'*Odyssée*, Ulysse, après le meurtre des prétendants, dit à la vieille Euryclée d'apporter *le soufre* pour purifier la maison (4). Il en était même résulté le verbe θειόω (5), *purifier avec le soufre*. On trouve un exemple de ce genre dans le livre de Job : « Les compagnons de celui qui n'est plus ha- « biteront dans sa maison, et on y répandra le soufre (6). » Pline l'ancien dit que, dans plusieurs religions, l'usage était de purifier les maisons avec des fumigations de soufre (7). Je crois que

(1) Je traduis ce mot par *ayant la forme d'un large bassin*, car le même Athénée dit que le vase nommé φιάλη n'était pas une coupe, mais une espèce de grand vase d'airain qui avait la forme d'un bassin : οὐ τὸ ποτήριον λέγει, ἀλλὰ χαλκεῖόν τι ἐκπέταλον λεβητῶδες (Deipn. XI, 501, A). Le scholiaste de Venise, Il. ψ', 270, explique aussi le mot φιάλη, en disant οὐ παρ' ἡμῖν ποτήριον, ἀλλὰ γένος τι λέβητος ἐκπέταλον (Cf. Eust., 1298, 36). H. Estienne aurait dû donner cette explication au mot φιάλη.

(2) Athen. Deipn., l. XI, p. 783, ed. Casaub., tom. V, pag. 219, ed. Schweigh.

(3) Cf. Heyn. Obss. in Iliad. XVI, 227.

(4) Od. χ', 481 et 493.

(5) Ibid. 482.

(6) Job., lib. XVIII-15.

(7) Lib. XXXV, c. 50, ed. Miller. 15, ed. vulg.

cette propriété attribuée au soufre est venue de l'odeur que laisse après elle la foudre lorsqu'elle est tombée. Homère fait souvent mention de cette odeur sulfureuse que répand la foudre (1). C'est aussi de là peut-être que le soufre a tiré son nom de θεῖον, ioniquement θέειον, *divin*. Théocrite, imitant Homère, a dit :

. . . . . καθαρῷ δὲ πυρώσατε δῶμα θεείῳ (2).

« Parfumez la maison avec le soufre purificateur. »

[v. 233—4.] Puissant Jupiter, dit-il, Jupiter Dodonien, Pélasgique, toi qui habites au loin et qui régis la froide Dodone; toi, autour duquel demeurent les Selles...

Dodone était située au nord de la Thessalie, et Jupiter est appelé ici *Pélasgique*, parce qu'anciennement la Thessalie se nommait *Pélasgie* (3). Les *Selles* dont il est parlé au vers 234 n'étaient point des prêtres qui desservissent un temple, mais de véritables *prophètes* ou *interprètes*, ὑποφῆται (4), qui prédisaient l'avenir ou expliquaient la volonté du dieu, soit par l'agitation des branches, soit par le bruit que faisait le vent dans le chêne consacré à Jupiter, comme le prouve le passage de l'*Odyssée*, où Ulysse, inconnu à Eumée, dit en parlant de lui-même : « Il m'a dit qu'Ulysse était « allé à Dodone pour apprendre du chêne à la haute chevelure les « volontés de Jupiter (5). » Déja du temps d'Homère il existait des hommes qui se consacraient à expliquer l'avenir; tel était Calchas, qu'on attacha spécialement à la grande expédition de la guerre de Troie (6). Clavier pense que le nom de *Selles*, donné à ces prophètes, est venu de ἑλλά, siége, d'où les Latins ont fait *sella* (car souvent l'esprit rude a été remplacé par le sigma) (7), parce que sans doute au pied du chêne on mettait un siége sur lequel s'asseyait le *prophète;* et c'est peut-être de là que sont venus les tré-

(1) Cf. Iliad. θ', 135 ; ξ', 415 ; Od. μ', 417 ; ξ', 307.

(2) Id. 24, v. 94.

(3) Brev. Sch. Iliad. π', 233.

(4) Cf. Etym. mag. et Esych. ad v. ὑποφῆται.

(5) Od. ξ', 327.

(6) Voyez les obss. sur le v. 68 du premier chant de l'Iliade.

(7) Hist. des Oracles, p. 16.

pieds des oracles. Celui de Dodone a été fort célèbre dans l'antiquité; mais tout ce qu'on en a raconté par la suite doit être postérieur aux temps homériques.

[v. 237.] Si tu m'as honoré en accablant de maux le peuple des Grecs.

Ce vers, qui se trouve bien mieux placé dans la bouche du grand-prêtre Chrysès, au premier chant de l'*Iliade*, était supprimé ici par Zénodote et par Aristophanes. Les anciens critiques observent en outre que jamais le poète n'a présenté Achille comme faisant des prières pour le malheur des Grecs; c'est aux prières de Thétis, et non à celles d'Achille, que Jupiter accorde la vengeance du héros (1). Knight croit aussi qu'il a été à tort transporté du premier chant dans cet endroit-ci. La cause de cette interpolation vient du rapport qui existe entre les deux passages; ou peut-être aussi parce que quelque critique aura voulu rep rter la pensée sur la colère d'Achille.

[v. 249 — 50.] Jupiter l'entendit, mais il n'exauça qu'une partie de ses vœux; l'autre, il refusa de l'accomplir.

Virgile rend ainsi la même pensée :

Audiit, et voti Phœbus succedere partem
Mente dedit; partem volucres dispersit in auras (2).

Dans le poète latin toujours les périphrases remplacent l'expression simple.

[v. 259—61.] Semblables à des abeilles qui placèrent leur demeure sur les bords d'une route, et que sans cesse des enfants ont coutume d'irriter.

Voici le mot à mot de ces trois vers: « Ils se répandirent aussitôt, semblables à des abeilles, sur les bords d'un chemin, lesquelles des enfants ont coutume d'irriter, en agaçant toujours « celles qui ont leur demeure sur la route. » Cette répétition a fait

(1) Sch. Ven. in Iliad. π', 236 et 237.
(2) Æn. XI, 794.

penser à quelques critiques anciens que le vers 261 était interpolé (1). Ernesti, après avoir dit combien cette *tautologie* l'avait toujours blessé, et avoir rapporté une scholie manuscrite, qui s'exprime à peu près dans les mêmes termes que la scholie de Venise, ajoute qu'Eustathe, au contraire, y trouvait une sorte d'élégance et de grace (2); *tant*, dit-il, *les goûts sont divers! ita varii sensus hominum* (3). Cette maxime est surtout applicable, quand il s'agit d'Homère et de tous les jugements qui ont été portés sur ses ouvrages. On regarde aussi comme un motif d'interpolation le mot κερτομέοντες de ce vers 261, parce que κερτομέω signifie *irriter* par des paroles, et non par des actions (4); il répond à notre mot *picoter*, pris au figuré. Je crois, malgré l'autorité d'Eustathe, que ce vers doit être supprimé. Knight ne l'a point admis dans son édition.

[v. 271—2.] Oui, pour honorer le fils de Pélée, le plus illustre parmi les Grecs, montrons-nous ses vaillants compagnons.

Le vers 272 était retranché par Séleucus, selon une scholie inédite que cite Barnès (5). Heyne s'étonne que les scholies de Venise n'en disent rien. Ce même critique observe que ces mots: ἀγχέμαχοι θεράποντες, *les serviteurs qui combattent de près*, ne se rapportent à rien (6). Ernesti et Knight approuvent ce retranchement; il doit avoir lieu de même au XVIIe chant, où ce vers se trouve encore répété (7). La cause de l'interpolation tient peut-être à ce que quelque rhapsode aura cru nécessaire d'ajouter un substantif au superlatif ἄριστος, qui cependant est souvent pris dans Homère d'une manière absolue (8). Alors la phrase doit se traduire de cette manière : « Ainsi nous honorerons le fils de Pélée, héros illustre. » Ce qui est préférable.

---

(1) Sch. Ven. π', 261.

(2) Eust., p. 1059, l. 10 seqq.

(3) Cf. Ernest. ed. ad h. 261, Oxon. 1814.

(4) Cf. Iliad. δ', 6; ε', 419; υ', 202; Od. θ', 153; ν', 326; π', 87; σ', 349. Voy. aussi le Dict. de l'Acad. au mot *picoter*.

(5) Ed. Barn. ad v. 272.

(6) Heyn. Obss. in Il. XVI, 272.

(7) Cf. Iliad. ρ', 165.

(8) Cf. Iliad. α', 91; β', 82, 580, 761; ζ', 7, etc.

[v. 287—8.] Le fer atteint Pyrechme, qui conduisit les belliqueux Péoniens de la ville d'Amydone, située près du large fleuve Axius.

Déja il a été fait mention de ces peuples et de leur chef Pyrechme dans le catalogue (1). Les Péoniens habitaient le nord de la Macédoine, et, par conséquent, ils étaient fort éloignés d'Ilion; voilà pourquoi il est dit à l'endroit cité, que Pyrechme les amena de loin, ἦγαγε τηλόθεν. Selon Hérodote, les Péoniens étaient une colonie de Troie (2). L'Axius traverse toute la Macédoine du nord au midi; il prend sa source au pied du mont Sardus sur les confins de la Dalmatie, et se jette dans la mer au golfe Therméen, aujourd'hui le golfe de Thessalonique. Au XXI[e] chant c'est Astéropée qui est chef des Péoniens (3).

[v. 328.] Ils étaient fils d'Amisodare, qui nourrissait l'invincible Chimère.

Homère a déja donné la description de la Chimère (4). Selon Hésiode, elle fut enfantée par Echidne et Typhon (5); et ici elle est élevée par Amisodare. Les petites scholies disent que ce héros était un roi de Carie qui donna sa fille à Bellérophon (6). Eustathe dit la même chose (7). Cette tradition est opposée à celle d'Homère, puisqu'il est dit au VI[e] chant, que Bellérophon épousa la fille du roi de Lycie (8). Plutarque, dans son *Traité de la vertu des femmes*, dit qu'Amisodare était de la ville de Zélée, colonie des Lyciens, et que ces peuples le nommaient Isara (9). Knight supprime ici quatre vers (326-9); dans ce cas, après ces mots: *Ses yeux sont couverts des ombres de la mort;* il faut passer immédiatement à ceux-ci: *Ajax, fils d'Oïlée.*

(1) Il., β', 848.
(2) Herod., l. V, § 13.
(3) Voy. les Observ. sur le v. 140 du vingt-unième de l'Iliade.
(4) Voyez les Obss. sur le v. 179 du sixième chant de l'Iliade.
(5) Theog., v. 301-319.
(6) Brev. Sch. π', 328.
(7) Eust., p. 1062, l. 57.
(8) Cf. Iliad. ζ', 192.
(9) T. VII, p. 18, ed. Reisk.

[v. 352.] Tels des loups cruels tombent sur de faibles agneaux ou de jeunes chèvres.

Les petites scholies rendent le verbe ἐπέχραον par μετὰ βίας ἐπῆλθον, *ils se précipitèrent avec violence* (1). Χράω, joint à une préposition, entraîne toujours l'idée d'un acte violent. C'est en ce sens qu'Hérodote a dit, de Cléomène, quand il rencontrait un Spartiate; ἐνέχραυε ἐς τὸ πρόσωπον τὸ σκῆπτρον, *il lui donnait un coup de sceptre par la figure* (2).

Homère donne ailleurs au lion l'épithète donnée ici aux loups; il dit, λῖν σίντην (3), comme dans ce passage λύκοι σίνται: l'adjectif *cruels* est trop vague; cette expression emporte l'idée de *ravage*, de *dévastation*, de *rapine*. Virgile l'a bien rendu, en disant:

. . . . Inde, lupi ceu
Raptores atra in nebula (4).

[v. 361.] ... observe le sifflement des flèches et le bruit des traits.

Denys d'Halicarnasse cite ce vers, comme un exemple remarquable d'harmonie imitative; puis il ajoute: « Dans tout ce qui « concerne l'emploi et même l'invention des mots imitatifs, la na- « ture est notre premier maître. C'est elle qui, en excitant les fa- « cultés imitatives de notre esprit, nous apprend à composer les « mots qui doivent peindre les objets mêmes dont nous parlons (5). » Aristote, dans sa Poétique, exprime à peu près les mêmes idées: « L'imitation, dit-il, est naturelle à l'homme et se manifeste dès « son enfance; c'est en cela qu'il diffère des autres animaux; il est « même tellement imitateur, que c'est par l'imitation qu'il reçoit « ses premiers enseignements: par elle toutes choses lui plaisent, « et les arts nous en fournissent une preuve; car des objets, que « nous ne verrions qu'avec horreur, comme des bêtes hideuses, ou

(1) Brev. Sch. Iliad. π', 352.
(2) Herod., l. VI, § 75.
(3) Iliad. λ', 480-1.
(4) Æn. II, 355.
(5) De Comp. verb., § 16, p. 194, ed. Schæfer.

« des cadavres, nous aimons à les considérer dans un tableau (1). » On trouve dans ce passage d'Aristote la source des beaux vers de Boileau :

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux.
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable (2).

[v. 380—1.] Cependant, désireux d'aller en avant, ils ont franchi le fossé, les immortels coursiers de Patrocle, présent superbe que les dieux firent à Pelée.

Le vers 381 ne se trouve point dans l'édition de Venise; Wolf l'a renfermé entre deux parenthèses : ce vers porte tous les caractères de l'interpolation. En le supprimant, voici quel est le sens de la phrase : « Cependant les coursiers rapides franchissent le « fossé. » Knight ne l'admet pas non plus dans son édition.

[v. 419.] Sarpédon, voyant ses soldats, dont les tuniques n'ont point de ceintures.

J'ai traduit l'adjectif ἀμιτροχίτων par *dont les tuniques n'ont point de ceintures*, en suivant l'interprétation d'Athénée (3). Ce composé est un dérivé de l'α privatif, de μίτρα, *ceinture*, et de χιτών, *tunique*. Cependant, Eustathe en donne une autre explication; selon lui, α n'est point privatif, mais est là pour ἅμα; et il ajoute que χιτὼν est ici synonyme de θώραξ, *cuirasse*; de sorte qu'il faudrait entendre que les soldats de Sarpédon étaient *revêtus d'une cuirasse attachée par une ceinture* (4). Je préfère l'interprétation d'Athénée. On peut supposer, en effet, que les Lydiens, commandés par Sarpédon, marchaient à la guerre, vêtus de longues tuniques à la manière des Orientaux. Hérodote remarque combien l'habillement des Perses était incommode à la guerre, et même pour exprimer qu'ils

(1) De Arte Poet., c. 4 vel 5, t. V, p. 200, ed Bip.

(2) Art poétique, ch. III, v. 1 et suiv.

(3) Voici ses propres paroles : Ὅμηρος τοὺς ἀζώστους ἀμιτροχίτωνας καλεῖ. Lib. XII, p. 523, D.

(4) Pag. 1168, l. 11 et seqq.

ne portaient point d'armes défensives, il emploie le mot γυμνῆτες, *nus*, et l'oppose à ὁπλῖται, *pesamment armés* (1). Observons en outre que dans Homère χιτὼν signifie toujours une *tunique*, et jamais une *cuirasse*, à moins que ce mot ne soit pris dans une acception métaphorique.

.... ῥῆξεν δέ οἱ χιτῶνα
χάλκεον (2).

« Il lui perce sa tunique d'airain, au lieu de dire *sa cuirasse*. » J'ai déja fait cette observation sur le sens de χιτών (3).

[v. 431 — 2.] A cette vue, le fils de Saturne, ému de pitié, dit à Junon, sa sœur et son épouse.

Zénodote supprimait tout cet entretien de Jupiter et de Junon (4); il observait que Junon devait être dans l'Olympe, où elle est allée au commencement du chant précédent (5), que Jupiter était resté sur l'Ida (6), et que par conséquent ces deux divinités ne pouvaient pas discourir ensemble. Le scholiaste de Venise répond à cela, que le poète passait beaucoup de choses sous silence, laissant au lecteur le soin d'y suppléer (7).

Les critiques modernes admettent l'interpolation par des raisons plus graves (8); ils disent que cet entretien est tout-à-fait hors de saison, qu'il coupe le fil de la narration, et qu'il existe d'autres entretiens de ce genre, où l'interpolation est manifeste comme celui du XVIII[e] chant, quand Achille reparaît dans les combats (9), et celui du XXII[e], lorsqu'Hector va périr sous les coups d'Achille (10).

(1) L. IX, § 63.

(2) Iliad. ν', 439.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 736 du cinquième chant de l'Iliade.

(4) Sch. Ven. π', 432.

(5) Iliad. ο', 79.

(6) Iliad. ο', 150-3.

(7) Sch. Ven., l. c.

(8) Cf. Heyn. Obss. in Iliad. XVI, 431, et Knight, Not. in Iliad. π', 432-58, et ed. Wolfii.

(9) Iliad. σ', 356. Voy. les Observations.

(10) Iliad. χ', 167. Voy. les Observ. sur le v. 443 du septième, sur le v. 179 du onzième, et 359 du dix-neuvième chant de l'Iliade.

Wolf, dans son édition, indique l'interpolation depuis le vers 430 jusqu'au vers 462. Dans cette supposition, voici quelle serait la suite du discours : « Ainsi ces deux guerriers s'avancent « l'un contre l'autre, en poussant de grands cris ; et, lorsqu'ils sont « près l'un de l'autre, Patrocle frappe Thrasymède, écuyer de Sar- « pédon. » Knight ne retranche que depuis le vers 431 jusqu'au vers 459, et dans ce cas il faut dire : « A cette vue, le fils de Sa- « turne est ému de pitié ; il répand sur la terre une rosée sanglante « pour honorer son fils chéri. » J'admettrais plus volontiers la leçon de Knight, parce que d'après celle de Wolf, les mots ἐπ' ἀλλήλοισιν se trouvent dans deux vers de suite.

[v. 433—4.] Hélas ! voici le moment où le destin veut que Sarpédon, qui m'est le plus cher parmi les hommes, tombe sous les coups de Patrocle, fils de Ménétius.

Platon s'exprime ainsi à l'occasion de ces deux vers : « Si nos « jeunes gens, ô mon cher Adimante, écoutent sérieusement de « tels discours, s'ils ne s'en moquent pas comme indignes de « ceux qui les tiennent, il leur sera difficile, eux qui ne sont « que des hommes, de croire que ces paroles sont indignes d'eux, « et de se blâmer lorsqu'il leur arrivera de parler ou d'agir ainsi ; « au contraire, ils s'abandonneront sans honte et sans effort à ces « gémissements et à ces plaintes, chaque fois qu'ils éprouveront le « plus léger contre-temps (1). »

Platon traite ici de faiblesse indigne un sentiment très-naturel et très-légitime, puisque les Grecs prêtaient à leurs divinités les passions des hommes. Les regrets d'un père sur la mort de son fils n'ont rien de bien condamnable. J'observerai en outre que Platon ne cite pas le commencement du vers 433, comme il se trouve dans nos éditions : au lieu de ὤμοι ἐγὼν, Platon écrit Αἶ Αἶ ἐγών. Quoique cette différence soit peu de chose, il me semble que l'exclamation qui est dans Homère a plus de dignité et d'élévation que celle de Platon : la première peut se rendre par, *malheur à moi !* la seconde n'est qu'un cri de douleur assez fréquent dans les chœurs de la tragédie, mais peu convenable de la part d'une divinité ; je ne crois pas que Platon y ait mis de l'intention pour faire prévaloir son idée ; car souvent il cite Homère différem-

(1) Reip. lib. III, t. VI, p. 265 bip.

ment que nous ne l'avons fait (1); mais il n'en arrive pas moins que le plus léger changement dans l'expression donne souvent une tournure toute différente à la pensée.

Pour revenir sur la question d'interpolation rapportée dans la note précédente, je dirai que cette interpolation devait être bien ancienne, puisqu'elle existait déja du temps de Platon; cela me ferait croire qu'elle remonte à l'époque même où l'Iliade fut réunie en un seul tout. Elle appartient aux premiers *diasquevastes* dont j'ai parlé si souvent.

[v. 459.] Il répand sur la terre une rosée sanglante.

Les petites scholies expliquent le mot ψιάδας par δρόσους, *rosée*, ainsi que je l'ai traduit (2). Héraclide, dans ses Allégories homériques (3), dit que les anciens racontaient que de semblables prodiges s'opéraient dans les grandes révolutions; que l'Asope et le Dircé avaient été souillés de sang, et que, selon d'antiques traditions, des gouttes sanglantes tombaient quelquefois des nuages. Il ne faut pas douter que ce ne fût une opinion reçue du temps d'Homère.

L'auteur du *Bouclier d'Hercule* a imité notre poète; il dit aussi à l'occasion du combat d'Hercule et de Cycnus:

κὰδ δ'ἄρ' ἀπ' οὐράνοθεν ψιάδας βάλλεν [Ζεὺς] αἱματοέσσας.

« Jupiter, du haut du ciel, envoie une rosée sanglante (4). » Théodore Hyrtacène a fait deux fois allusion à ce phénomène, pour exprimer un malheur public (5).

Barnès cite ici l'épitaphe de Sarpédon par le poète Ausone, qui fait aussi allusion à la rosée sanglante:

Sarpedon Lycius, Genitus Jove numine patris
Sperabam cœlum : sed tegor hoc tumulo
Sanguineis fletus lacrymis : pro ferrea fata !
Et patitur luctum qui prohibere potest.

---

(1) Voy. les Observ. sur le vers 8 du troisième, et sur les v. 84 et 431 du quatrième chant de l'Iliade.

(2) Brev. Schol. Iliad. π', 459.

(3) C. 42, p. 142, ed. Schow.

(4) Herc. Scut. 384.

(5) Cf. Anecdota Græca edente Boissonade, p. 260 et 276.

[v. 570.] Là périt un homme vaillant parmi les Thessaliens.

Mot à mot: « Car un homme qui n'était pas le plus lâche parmi « les Myrmidons fut frappé. » J'ai déja eu l'occasion de faire observer combien, dans Homère, l'emploi de la négation donnait de force à la pensée, et j'ai dit aussi pourquoi je nommais *Thessaliens*, ceux qu'Homère nomme Myrmidons (1).

[v. 614—5.] Ainsi l'arme d'Énée pénètre en frémissant dans la poudre, et le trait s'est en vain échappé de sa main vigoureuse.

Ces deux vers ne se trouvent point dans l'édition de Venise, non plus que dans plusieurs manuscrits cités par Barnès et par Ernesti; ils se trouvent au chant XIIIe (2): peut-être les aura-t-on mis en marge dans quelques manuscrits, et de là seront-ils passés dans le texte, c'est la conjecture probable d'Ernesti (3). Ils peuvent être supprimés sans nuire au sens. Knight ne les admet pas dans son édition.

[v. 617—8.] Mérion, quoique tu sois un danseur habile, ce fer t'eût pour jamais arrêté, si j'avais pu t'atteindre.

Athénée observe que ces paroles sont adressées à Mérion, parce qu'il était Crétois, et qu'il y avait une espèce de danse particulière à ce peuple (4); cette danse a été décrite par Homère; elle se trouvait figurée sur l'un des compartiments du bouclier d'Achille (5).

[v. 641—2.] De même que dans la bergerie, des

(1) Voyez les Obss. sur le v. 330 et 180 du premier chant de l'Iliade.

(2) Cf. Iliad. ν', 504, 505.

(3) Ernesti, Not. ad h. v. 614.

(4) Athen. Deipn., lib. IV, c. 28, p. 181. B, ed. Casaub., t. II, p. 219, ed. Schweig.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 593 du dix-huitième chant.

essaims de mouches bourdonnent parmi les jattes de lait.

J'ai rendu par le mot *jattes* le mot πέλλας du Grec, parce que nous n'avons point d'expression particulière pour désigner les vases dans lesquels on trait le lait. Athénée dit que *la pella* (πέλλα) était une espèce de vase destiné seulement à recevoir le lait, et qui avait le fond très-large (1). Homère nomme aussi ces vases γαυλοὶ et σκαφίδες (2).

[v. 677.] Et des montagnes de l'Ida, il s'élance (Apollon) sur le champ du carnage.

La scholie de Venise, qui se rapporte à ce vers, dit que Zénodote le retranchait pour être d'accord avec lui-même. Si par-là le scholiaste entend que Zénodote supposait que Jupiter ne devait plus être sur le mont Ida, il y a erreur, car Homère ne dit pas que Jupiter ait quitté le sommet de l'Ida, depuis le moment où il s'unit avec son épouse.

Knight retranche tout ce qui est relatif aux ordres que Jupiter donne à Apollon pour enlever Sarpédon, et aussi tout ce qui est relatif à l'exécution de ces ordres; c'est-à-dire qu'il retranche dix-neuf vers. J'avoue que dans ce passage l'interpolation est probable, si l'on admet celle dont j'ai parlé plus haut (3): peut-être même l'observation de Zénodote portait-elle sur les dix-neuf vers supprimés par Knight, et non pas seulement sur le vers cité en tête de la note; alors je concevrais le sens de ces mots: *pour être d'accord avec lui-même*, τηρῶν τὸ σύμφωνον ἑαυτῷ du scholiaste, parce que Zénodote était d'avis de supprimer l'entretien de Jupiter et de Junon comme nous l'avons vu (4). Dans le cas du retranchement, voici quelle serait la suite de la narration: « Les Grecs aussitôt dépouillent Sarpédon de son armure. Alors Patrocle, excitant Automédon et ses coursiers, poursuivait les Troyens.., »

(1) Ath. Deip., lib. XI, c. 13, p. 495, C.

(2) Cf. Od. ι', 223.

(3) L'entretien de Jupiter et de Junon, voir les Observ. sur le v. 431 de ce chant.

(4) Endroit cité des Observ.

[v. 689—90.] C'est ce dieu qui met en fuite un guerrier courageux et lui ravit aisément la victoire, lors même qu'il l'excite à combattre.

Ces deux vers n'existent point dans l'édition de Venise, et on les retrouve au chant XVII[e] (1), où ils sont plus convenablement placés, et d'où sans doute ils auront été tirés pour être transportés ici, parce que le vers précédent est le même dans les deux passages. En admettant le retranchement, voici quelle est la suite de la narration: « Toujours la pensée de Jupiter l'emporte sur la « pensée des hommes, et c'est lui qui remplit l'ame du héros. » L'interpolation des deux vers ne fait qu'embarrasser la marche des idées. Knight les a supprimés dans son édition.

[v. 692.] Quel fut le premier, quel fut le dernier qui périt sous tes coups, ô Patrocle.

Cette même tournure, *quel est le premier, quel est le dernier*, se trouve aussi au V[e] chant de l'Iliade (2); mais ici le poète s'adresse à Patrocle lui-même, au lieu qu'au V[e] chant, où il est question d'Hector, il s'exprime à la troisième personne. Le poète emploie rarement cette figure nommée apostrophe et dont j'ai déja parlé (3).

[v. 717—9.] Asius, oncle maternel du noble Hector; il était frère d'Hécube, fils de Dymas, et demeurait dans la Phrygie sur les rivages du Sangarius.

Il paraît par ce passage qu'Hécube était fille de Dymas, puisqu'Asius, son frère, est dit ici être le fils de Dymas. Cependant plusieurs auteurs font Hécube fille de Cyssée. Euripide dit, en parlant de Polydore, qu'*il était fils d'Hécube, la fille de Cyssée* (4). Virgile a suivi la même tradition et la nomme *Cysseïs, fille de Cys-*

(1) Iliad. ρ', 177, 178.

(2) Iliad. ε', 703.

(3) Voy. les observ. sur le v. 127 du quatrième chant de l'Iliade.

(4) Hecub., v. 3.

sée (1). Eustathe rapporte qu'Athénion et Téléclide avaient adopté l'opinion d'Euripide (2). Heyne pense qu'Hécube pouvait bien être sœur d'Asius d'une même mère, mais d'un père différent. Ainsi, quoique Homère dise qu'Asius fût le fils de Dymas, Hécube, sa sœur, pouvait bien être la fille de Cyssée (3). Toutefois plusieurs auteurs ont pensé qu'elle était fille de Dymas, tels que Suidas (4), et le grand étymologiste (5); Ovide, en deux endroits des Métamorphoses, la nomme aussi fille de Dymas (6). Apollodore donne les deux traditions; il en ajoute même une troisième, c'est qu'Hécube était fille du fleuve Sangarius et de Métope (7). Quant à cette dernière opinion, elle est inconciliable avec ce que dit Homère.

[v. 745.] Grands dieux, comme ce guerrier est agile! comme il plonge facilement!

Ce discours ironique de Patrocle n'est point dans nos mœurs, et madame Dacier observe avec raison que Patrocle aurait dû se rappeler ce qu'il vient de dire à Mérion:

ἐν γὰρ χερσὶ τέλος πολέμου, ἐπέων δ', ἐνὶ βουλῇ (8).

« C'est dans nos bras que réside le destin des batailles, les « discours sont pour le conseil. » Madame Dacier est même tellement choquée de ce passage qu'elle le suppose interpolé (9). Cette opinion est arbitraire et n'a pour elle aucune autorité; il ne faut pas toujours juger des mœurs des siècles héroïques d'après nos mœurs élégantes et polies. Aucun critique moderne n'adopte cette conjecture de madame Dacier; au reste, Virgile n'est pas moins amer lorsque son héros, après avoir immolé Lucagus, lui dit avec ironie:

(1) Æn. VII, 320.
(2) P. 1082, l. 63.
(3) Heyn. Obss. in Iliad. XVI, 718.
(4) Ad v. Δύμας.
(5) Ad v. Ἑκάβη.
(6) Lib. XI, p. 761; lib. XIII, 620.
(7) Apollod. bib., l. III, c. 12, § 5.
(8) Iliad. π', 630.
(9) Trad. de madame Dacier, t. III, p. 429.—1711.

Lucage, nulla tuos currus fuga segnis equorum
Prodidit, aut vanæ vertere ex hostibus umbræ;
Ipse rotis saliens juga deseris (1).

J'ai déja fait observer que c'est le seul endroit où Homère parle de coquillages pour un repas (2); cela, plus que tout le reste, rendrait à mes yeux ce passage suspect d'interpolation.

[v. 765—7.] Lorsque l'Eurus et le Notus, en se heurtant l'un l'autre dans les vallons de la montagne, tourmentent, au sein de la forêt profonde, le hêtre, le frêne et le cornouiller à l'écorce épaisse.

Macrobe (3) compare à ce passage celui de l'Énéide.

Adversi rupto ceu quondam turbine venti
Confligunt, Zephyrusque, Notusque, et lætus Eoïs
Eurus equis; stridunt sylvæ(4).

Virgile rend par ces deux mots seulement, *stridunt sylvæ*, la superbe description d'Homère, pleine d'harmonie imitative. Toutes les fois qu'il est question de peindre les objets physiques, Homère est beaucoup plus riche et plus abondant. Virgile donne des chevaux à l'Eurus, ce qui n'appartient point à la mythologie d'Homère, mais à celle des tragiques. Euripide a dit:

Ζεφύρου πνοαῖς ἱππεύσαντος ἐν οὐρανῷ (5).

«Au souffle du Zéphyre *galopant* dans le ciel.» De même Horace:

. . . . Eurus.
Per siculas *equitavit* undas (6).

Heyne compare aussi au passage ci-dessus ces vers de Virgile:

. . . . . Magno discordes æthere venti
Prælia ceu tollunt animis et viribus æquis:

---

(1) Æn. X, 592.
(2) Voyez les observ. sur le v. 487 du cinquième chant de l'Iliade.
(3) Lib. V, c. XIII.
(4) Æn. II, 416.
(5) In Phæn. 220.
(6) Lib. IV, Od. IV, v. 43.

Non ipsi inter se, non nubila, non mare cedunt :
Anceps pugna diu ; stant obnixi, omnia contra (1).

Dans ce second exemple, le poète latin ne peint pas comme Homère le fracas des arbres brisés par les vents, mais il donne aux choses inanimées les sentiments des personnes qui sont l'objet de la comparaison. De là ces expressions : *animis et viribus æquis* : — *non ipsi inter se.... cedunt — anceps pugna.* J'ai déja eu l'occasion de faire observer ce caractère particulier à la poésie de Virgile (2).

[v. 776.] Son corps immense occupe un grand espace.

Virgile a dit avec moins de précision :

Flentes ingentem, atque ingenti vulnere victum (3).

Le poète latin rapproche *ingentem* et *ingenti*, comme Homère μέγας et μεγαλωστί. La même expression est appliquée à Achille au XVIIIe chant de l'Iliade (4).

[v. 779.] Mais quand cet astre décline vers l'heure où l'on délie les bœufs.

Les interprètes latins rendent βουλυτόνδε par *occasum*, *le soir* ; βουλυτὸς est proprement *l'heure où l'on délie les bœufs*, c'est-à-dire *l'heure où l'on cesse les travaux*, comme l'expliquent les petites scholies et le lexique homérique (5). Apollonius de Rhodes s'est servi de cette même expression pour exprimer la fin de la journée :

.... καλέουσι δὲ κεκμηῶτες
ἐργατίναι γλυκερόν σφιν ἄφαρ βουλυτὸν ἱκέσθαι (6).

« Les laboureurs fatigués implorent le retour du soir qui leur est « si doux. »

---

(1) Æn. X, 356.

(2) Voyez les Obss. sur le vers 482 du quatrième chant de l'Iliade.

(3) Æn. X, 842.

(4) V. 26.

(5) Brev. Sch. Iliad. π', 779, et Od. ι', 58, et Apollon. lex. ad v. βουλυτός.

(6) Arg. III, 1340.

[v. 803.] Le bouclier qui le couvrait tout entier.

J'ai rendu l'épithète τερμιόεσσα par cette périphrase, *qui le couvrait tout entier*, parce que c'est là le vrai sens, et que je n'aurais pas pu le faire comprendre autrement : les petites scholies l'expliquent ainsi (1). J'ai déja dit que plus littéralement ce mot signifiait, *qui va jusqu'aux pieds* (2). En effet, il est formé de τέρμις, *pied*. Selon Hésychius (3), les anciens disaient le *terme* pour le *pied*, comme nous disons *les extrémités* pour signifier quelquefois *les pieds et les mains*.

[v. 807.] Un Dardanien s'approche.

Il y a dans le grec, Δάρδανος ἀνὴρ pour Δαρδάνιος ἀνὴρ, *héros Dardanien*. Dans Homère, *Dardanien* est exprimé ordinairement par Δάρδανος (4), comme le nom propre de *Dardanus* (5). Virgile imite Homère quand il dit :

Hauriat hunc oculis ignem crudelis ab alto
Dardanus (6)

pour *Dardanius;* c'est ainsi qu'il s'est servi de *Dardana* pour *Dardania* (7).

Au reste, il faut observer qu'il existe d'autres exemples dans Homère, où le substantif est pris adjectivement : au IX[e] chant de l'Iliade, on trouve κασιγνήτοιο φόνοιο (8) pour κασιγνητικοῦ φόνου, *du meurtre fraternel;* et au XXIV[e], γυναῖκα μαζὸν pour γυναικεῖον μαζὸν, *mammam muliebrem* (9).

---

(1) ὅλον τὸν ἄνθρωπον σκέπουσα, in Il. π', 803.

(2) Voy. les Observ. sur le v. 117 du sixième chant de l'Iliade. Ce mot est souvent rendu par ποδήρη. — Cf. Brev. Sch., l. c., et in Od. τ', 242. Butm. Schol. Ambrosian.

(3) In voc. τέρμις.

(4) Cf. Indic. Homeric. Seberi.

(5) Cf. Iliad. υ', 219.

(6) Æn. IV, 661.

(7) Æn., lib. II, 618.

(8) Cf. Iliad. ι', 567.

(9) Iliad. ω', 58.

[v. 808.] Euphorbe, le fils de Panthus.

Héraclide de Pont, cité par Diogène Laërce, raconte que Pythagore, pour prouver la vérité de la métempsycose, prétendait se ressouvenir d'avoir été l'Euphorbe dont il est ici question (1). Cette opinion même est tellement répandue dans l'antiquité, que plusieurs auteurs ne donnent à Pythagore que le nom d'Euphorbe. Horace le désigne par l'épithète de *Panthoïdes* (2). Dans les Dialogues des morts de Lucien, lorsqu'Æaque présente Pythagore à Ménippe, celui-ci reprend à l'instant : χαῖρε, ὦ Εὔφορβε, *je te salue, Euphorbe* (3). Ovide fait ainsi parler Pythagore :

> Ipse ego, nam memini, trojani tempore belli
> Panthoïdes Euphorbus eram (4).

Cette superstition était encore si fort accréditée dans les premiers siècles de l'Église que quelques auteurs chrétiens ont cru devoir la combattre (5).

Diogène Laërce donne les diverses migrations de l'ame de Pythagore (6). Aulu-Gelle les rapporte aussi, mais tout différemment (7).

[v. 851—2.] Toutefois, je te le prédis, grave mes paroles au fond de ton ame : toi-même, tu n'as pas longtemps à vivre.

L'opinion des anciens était que l'ame, au moment de se dégager des liens du corps, avait une puissance prophétique, *se rapprochant alors*, dit Eustathe, *de sa nature divine*, θείᾳ φύσει ἐγγίζουσα (8). Cicéron dit de même, en parlant de l'esprit de l'homme, *Idque.... facilius evenit appropinquante morte, ut animi futura augurentur* (9). So-

(1) Lib. VIII, § 4 et 5.
(2) Lib. I, od. XXVIII, v. 10.
(3) Dial. XX.
(4) Metamorph. XV, 160.
(5) Lactant. Epit. Instit. Div., c. XXXVI, et Tertul. in lib. de Animâ.
(6) L. c.
(7) Noct. Att., lib. IV, cap. 11, in fin
(8) P. 1089, l. 60.
(9) Divinat. I, 30.

crate disait, quelque temps avant sa mort : « Je touche au moment « où les hommes ont surtout la faculté de prophétiser, c'est-à-dire, « lorsqu'ils sont près de mourir (1). » Diodore de Sicile fait entendre que cette opinion est due à Pythagore : « Pythagore de Samos, dit-« il, et quelques-uns des anciens physiciens ont démontré claire-« ment que l'ame de l'homme est immortelle; ce qui est conforme « à ce dogme, qu'elle connaissait l'avenir à cette heure suprême où « elle va se séparer du corps (2). » Virgile a imité cette partie des mœurs de l'Iliade, et de même Orode, en expirant, dit à Mézence :

. . . . . . non me, quicumque es, inulto,
Victor, nec longum lætabere : te quoque fata
Prospectant paria, atque eadem mox arva tenebis (3).

[v. 856—7.] Son ame, s'envolant de son corps, descend dans les enfers, et déplore son destin, en abandonnant la force et la jeunesse.

Voici comment Platon s'exprime à l'occasion de ce passage : « Nous supplions Homère, et les autres poëtes, de ne point s'irriter « si nous retranchons ces vers, ainsi que tous ceux qui expriment « de semblables pensées ; non qu'ils ne soient très-poétiques et « fort agréables à entendre; mais plus ils ont de poésie, moins il « faut les réciter à des enfants et à des hommes qui doivent pré-« férer la mort à l'esclavage (4). » Il n'est pas question ici de préférer l'esclavage à la mort, puisque tout au contraire les Troyens ne se battent et n'affrontent la mort que pour éviter l'esclavage; mais, malgré cet héroïsme, n'est-il pas naturel qu'un guerrier plein de force et de jeunesse regrette une vie qui peut être encore utile à son pays? Homère, encore une fois, ne composait pas de vains traités de philosophie; il peignait les hommes avec toutes leurs passions; il les prenait tels qu'ils sont, et jamais son expression ne manque de vérité.

Au vers 857, j'écris ἀδροτῆτα, avec Wolf et M. Boissonade.

(1) Apolog. Socr., t. I, p. 90 bip.
(2) Lib. XVIII in init., t. II, p. 257, ed. Wessel.
(3) Æn. X, 739.
(4) Reipub., l. III, t. VI, p. 262—3 bip.

Presque toutes les autres éditions, même celle de Venise, portent ἀνδροτῆτα: comme ἁδρότης vient ἁδρός, *grand*, *fort*, et ἀνδρότης d'ἀνδρεῖος, *courageux*, *vaillant*, le mot ἁδρότης me paraît préférable, parce qu'il exprime une qualité physique; toutefois, je dois dire que Knight supprime ce second vers; il observe que ni l'adjectif ἁδρός, ni l'adjectif ἀνδρεῖος, ne sont des mots homériques, et que par conséquent il n'a pu employer le substantif qui en résulte (1). Nous venons de voir que Platon admettait ce vers. Athénée le cite (2), de sorte que si l'on veut supposer l'interpolation, il faut convenir au moins qu'elle remonte à une haute antiquité. J'avoue cependant que la conjecture de Knight n'est pas dénuée de probabilité, et que sa critique n'est pas sans fondement. Virgile, sans doute, a voulu imiter ce passage d'Homère quand il a dit:

Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras (3).

(1) Knight, Not. in Iliad. π', 856.

(2) Ath. Deip. XI, c. 15, p. 507. E.

(3) Æn. XI, 831 et XII, 952.

OBSERVATIONS

SUR LE DIX-SEPTIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 32.] L'insensé ne juge que l'évènement.

J'ai déja fait remarquer combien notre poète était énergique et précis quand il exprimait ces pensées générales qui renferment un grand sens (1). Que l'on compare cette rédaction avec celle d'Euripide qui a voulu rendre une pensée analogue ; « vos bons sentiments sont tardifs, vous qui jadis avez honteusement quitté votre palais (2). » Ainsi Hélène ne se repentit qu'après les malheurs qui furent la suite de sa faute. Suidas rapporte ce passage d'Homère pour expliquer le proverbe : « le pêcheur blessé devient sage (3). » L'auteur *des Œuvres et des Jours* a dit avec autant de concision qu'Homère :

.... παθὼν δέ τε νήπιος ἔγνω (4).

« L'insensé s'instruit parce qu'il souffre. » C'est le même vers qu'Homère ; il n'y a qu'un mot de changé. J'ai souvent observé que le poëme *des Œuvres et des Jours* appartenait à l'antiquité homérique, mais non *la Théogonie* ni *le Bouclier d'Hercule* (5). Tite-Live fait dire à Fabius que l'évènement est le maître des sots. *Stultorum iste* [*eventus*] *magister est* (6).

(1) Voyez les obs. sur le v. 243 du XII[e] chant de l'Il.

(2) Orest. 99.

(3) Ad v. ἁλιεύς.

(4) Op. et Di. 216, ed. Gaisf.

(5) Voy. entre autres les Observ. sur les vers 180 et 460 du premier, 783 du second, et 54 du troisième chant de l'Iliade.

(6) Tite-Liv., lib. XXII, § 39.

[v. 40—1.] Mais allons, que le combat ne soit pas plus long-temps différé; il ne sera exempt ni de force ni de terreur.

Knight retranche ces deux derniers vers du discours d'Euphorbe; il les attribue à une main moderne, et blâme aussi l'adjectif ἀδήριτος (1). Il est vrai que ce mot ne se trouve que cette seule fois dans Homère. Cependant cette raison ne me semble pas suffisante pour autoriser la suppression.

[v. 47.] Il frappe à la gorge Euphorbe qui reculait.

Mot à mot : « Il frappe le bas de la gorge de celui qui recule. » Il faut remarquer ici que le mot στόμαχος ne signifie pas l'*estomac*, mais *la gorge*, *le gosier*; et toujours dans Homère il a le même sens (2). Le grand étymologiste dit aussi qu'*il signifie le gosier*, σημαίνει φάρυγγα : il fait dériver ce mot de στόμα, *bouche*, et de χέειν, *couler*, parce que c'est le gosier par où passent les boissons et les aliments (3). Homère prenait ce mot dans son acception primitive. Virgile a employé le mot *stomachus* dans le même sens :

. . . . stomachoque infixa (itala cornus) sub altum
Pectus abit (4).

Servius, à l'occasion de ce mot *stomacho*, dit qu'il est pris dans l'acception grecque.

[v. 98—9.] Lorsqu'un guerrier veut, malgré les dieux, combattre celui qui en est honoré, bientôt un grand malheur vient fondre sur lui.

Après ces vers Barnès a cru devoir ajouter celui-ci :

Ζεὺς γάρ οἱ νεμέσησ'· ὃς ἀμείνονι φωτὶ μάχοιτο.

« Car Jupiter s'indignait contre celui qui combattait un plus vaillant guerrier. » C'est ce même vers que, sur le témoignage d'Aris-

(1) Knight, Not. in Iliad. ρ', 40-1.
(2) Cf. Il. γ', 292; τ', 266.
(3) Ad v. στόμαχος.
(4) Æn. IX, 699.

tote, de Plutarque et de Denys d'Halicarnasse, Wolf place après le v. 542 du onzième chant (1). Je ne sais trop par quel motif Barnès le transporte ici; il ne cite aucune autorité. Eustathe ni les petites scholies n'en font aucune mention.

[v. 132—4.] Ajax s'arrête près du fils de Ménétius et le couvre de son large bouclier. Tel un lion autour de ses petits, quand surviennent des chasseurs, etc.

Selon le scholiaste de Venise, les vers 133, 134 et 135 étaient retranchés par Zénodote, et aussi dans l'édition de Chio (2). Cette suppression n'est pas explicable; car, en l'admettant, la phrase ne serait pas terminée, puisqu'elle finirait à un participe, καλύψας, qui exige nécessairement un verbe après lui pour compléter le sens. Ce qui suivrait ne serait pas mieux, puisque le v. 136 est le milieu d'une phrase qui ne se rapporte à rien. Enfin le vers 137, où se trouve le terme de la comparaison, *tel Ajax*, serait sans objet, puisqu'on aurait retranché ce qui fait le sujet de la comparaison. Le motif de ce retranchement est le mot λέων au masculin pour λέαινα, *lionne;* mais la même scholie de Venise observe fort bien que la distinction de λέων et de λέαινα n'était point connue du temps d'Homère, et qu'il se sert de λέων pour le mâle et la femelle. C'est ainsi que ὁ ἱέραξ n'a point de féminin en grec, non plus qu'en français, et que ἡ πάρδαλις, *la panthère,* n'a point de masculin dans les deux langues; de sorte que le retranchement proposé par Zénodote et admis dans l'édition de Chio, non-seulement n'est pas motivé, mais je ne le crois pas même possible. Aucun éditeur moderne n'adopte cette critique de Zénodote.

Disons toutefois que si, par quelque motif que j'ignore, ce passage a paru suspect aux anciens critiques, il serait plus vraisemblable de dire que le retranchement doit porter sur les vers 134-5 et 6. Alors le sens serait : « Ajax s'arrête près du fils de Ménétius « et le couvre de son large bouclier. Tel qu'un lion autour de ses « petits, tel marche Ajax autour du guerrier Patrocle. »

(1) Voyez les Obs. sur le v. 543 du XI[e] chant de l'Iliade.

(2) Sch. Ven. ρ', 133.

[v. 143.] Songe maintenant comment du défendras la ville et la citadelle.

Ce vers et les cinq suivants sont supprimés par Knight. Il croit qu'ils sont tirés d'autres endroits, en partie de l'invention des rhapsodes. Ces raisons sont trop vagues. Celle tirée d'ὅππως par deux π n'est pas fondée, puisque souvent Knight a supprimé un des deux π quand il était ajouté pour la mesure (1). Les autres raisons philologiques ne me paraissent pas mieux fondées (2), et les vers doivent rester.

[v. 164—5.] Car il a péri le compagnon de cet homme qu'on dit le plus vaillant des Argiens, et avec lui sont tombés ses soldats les plus braves.

Knight supprime ces deux vers : il n'en apporte d'autre raison, si ce n'est qu'ils sont passés de la marge dans le texte. Une assertion sans preuve ne suffit pas pour autoriser un retranchement. Il faut dire la même chose sur les v. 172 et 190, qui ne sont pas non plus admis par Knight (3).

[v. 196—7.] Celui-ci les donna dans sa vieillesse à son fils; mais son fils n'a point vieilli sous les armes de son père.

Knight supprime le vers 197. Il blâme avec raison le participe γηρὰς; et, sous le rapport du goût, je n'approuve pas l'opposition que présentent les mots γηρὰς et οὐκ ἐγήρα; c'est un peu de l'esprit de scholiaste. Ce vers me semble donc être une glose qui s'est glissée dans le texte. Mais Knight va plus loin : il supprime les 12 vers suivants, qui ont rapport à Jupiter et au discours que prononce cette divinité. Il observe qu'au vers 207 le mot ποινή n'a point le sens de *rançon*, quoique Homère lui donne toujours cette acception (4). Cette réflexion est fondée; cependant il faut ob-

(1) Cf. Il. α', 344; ι', 681, Knight edit.
(2) Knight, Not. in Iliad. ρ', 143-9.
(3) Vid. Knight, Not. in Iliad. ρ', 164-5, 172 et 190.
(4) Knight, Not. in Iliad. ρ', 197-209.

server que, si on supprime ce qui est relatif à Jupiter, le verbe ἥρμοσε du vers 210 est sans nominatif. Je ne serais pas éloigné de croire que ce discours de Jupiter jeté incidemment au milieu du récit ne soit l'ouvrage des *diasquevastes* (1); et il est possible que ce soit la nécessité de donner un nominatif au verbe ἥρμοσε, qui ait été la cause de l'interpolation.

[v. 194.] Il revêt (Hector) les armes divines d'Achille.

Heyne, Wolf et Boissonade ont adopté la leçon de l'édition de Venise τεύχεα δῦνεν — auparavant tous les autres éditeurs ont écrit τεύχε' ἔδυνε. — C'est à ce passage que Virgile fait allusion dans ces vers si connus et si touchants du second livre de l'Énéide :

. . . . quantum mutatus ab illo
Hectore, qui redit exuvias indutus Achillis (2).

[v. 243.] Un nuage de guerre nous enveloppe de toutes parts; c'est Hector.

Plus littéralement encore : « Puisque le nuage de la guerre en- « veloppe tout; Hector. » Homère a dit νέφος πεζῶν, *une nuée de fantassins*, et cette image est très-naturelle (3); mais dire d'un seul homme qu'il est *le nuage de la guerre* a paru hardi. Voici ce que dit à ce sujet le scholiaste de Venise : « Il faut entendre qu'Hector, « comme le nuage de la guerre, enveloppe toutes choses; ou « qu'Hector, en poussant le nuage de la guerre, c'est-à-dire, la « foule, nous enveloppe de toutes parts (4). » Les petites scholies disent aussi : « Il faut entendre qu'Hector nous couvre de toutes « parts, comme le nuage de la guerre (5). » Virgile est moins hardi

(1) Voyez les Observations sur le vers 395 du troisième chant de l'Iliade.

(2) Æn. II, 274.

(3) Voyez les obss. sur le v. 274 du IVe chant de l'Iliade.

(4) Sch. Ven. ρ', 243.

(5) Brev. Sch. Iliad. ρ', 243.

qu'Homère, en appliquant cette expression au grand nombre de traits qui couvrent Énée :

> . . . . sic obrutus undique telis
> *Æneas, nubem belli*, dum detonet, omnem
> Sustinet (1).

Heyne cite aussi Pindare qui a dit : φόνου νεφέλα (2), *le nuage de la mort ;* mais dans ce dernier exemple ne doit-on pas entendre que les yeux sont obscurcis par les ombres de la mort ? C'est ainsi qu'Homère a dit :

> . . . . . . θανάτου δὲ μέλαν νέφος ἀμφεκάλυψεν (3).

« Il répand autour de lui le sombre nuage de la mort. »

Au reste, Knight supprime le vers 244, et, je crois, avec raison. Alors l'image n'a rien de forcé : « le nuage de la guerre nous en« veloppe de toutes parts. » Heyne avait déja soupçonné ce vers d'interpolation (4).

[v. 260—1.] Mais quel homme pourrait rappeler tous les noms de ces héros qui rallumèrent l'ardeur des batailles.

Zénodote supprimait ces deux vers : « Cependant, dit le scho« liaste de Venise, la forme interrogative n'est pas ici simplement « dans le but de faire une question, mais cette figure est employée « pour donner une plus grande idée de la gloire de Patrocle dans « les combats (5). » Heyne qui soupçonnait ces vers d'interpolation, même avant d'avoir vu les scholies de Venise, regrette qu'elles ne nous aient pas appris si ce retranchement appartenait au jugement seul des critiques, ou s'il avait pour lui l'autorité de quelque ancien manuscrit. Les motifs qui avaient engagé Heyne à adopter ces vers comme interpolés, c'est d'abord le mot μετόπισθε qu'il trouve fort mal placé au vers 261 ; ensuite parce que le vers 260 pèche contre le digamma οὐνόματ' Fείποι (6) ; et enfin parce que ce même

(1) Æn. X, 808.
(2) Nem. IX, 90.
(3) Iliad. π', 350.
(4) Cf. Heyn. Obss. in Iliad. XVII, 243.
(5) Schol. Ven. ρ', 260.
(6) Voyez les Observ. sur le v. 172 du XVIe chant de l'Iliade.

vers 260 est écrit de plusieurs manières différentes, selon les manuscrits (1). Knight retranche aussi ces deux vers.

[v. 263.] Lorsqu'à l'embouchure d'un fleuve né de Jupiter.

Eustathe a développé fort au long l'harmonie imitative de ces trois vers; il a fait remarquer l'onomatopée des mots προχοῇσι — βέβρυχεν, βοόωσιν, ἐρευγομένης, qui tous imitent très-bien le fracas des vagues (2). Denys d'Halicarnasse cite aussi le vers 265, comme exprimant avec beaucoup de vérité le mugissement du rivage battu par les flots (3). Aristote a remarqué que l'effet serait entièrement détruit, si au lieu de ἠϊόνες βοόωσιν, le poète avait mis ἠϊόνες κρίζουσιν (4). C'eût été substituer l'imitation du *craquement* à celle du *rugissement*.

On raconte que Platon, ou, selon d'autres, Solon, ayant voulu essayer de lutter avec Homère pour rendre cette même image, trouva son imitation si inférieure, qu'il brûla le malheureux essai (5), en invoquant Vulcain (6).

[v. 270.] Ce dieu avait toujours chéri Patrocle.

Remarquez dans le texte la force de la négation : οὐδὲ Μενοιτιάδην ἤχθαιρε, « il ne haïssait point le fils de Ménétius (7). » Knight supprime les trois vers suivants, et, je crois, avec raison; les mots πάρος γε suffisent au sens, et les mots ζωὸς ἐὼν du v. 271 me semblent une superfétation inutile; Knight observe en outre que le verbe μισέω, qui se trouve au vers 272, est étranger à la manière homérique (8).

(1) Heyn. Obss. in Il., XVII, 260.
(2) Eust., p. 1105 et 1106.
(3) De Comp. verb., § XV, p. 186, ed. Schæfer.
(4) De Arte poet., c. XXII, t. V, p. 260 et 261, Bip.
(5) Eust., p. 1106, l. 36.
(6) Voy. les observ. sur le v. 392 du XVIII[e] chant de l'Iliade.
(7) Voyez les obss. sur le v. 330 du I[er] chant de l'Iliade.
(8) Knight, not. in Iliad. ρ', 271-3.

[v. 296.] Car il est frappé par une énorme pique et par un bras vigoureux.

Ce vers est retranché par Knight. Il le regarde comme une explication inutile de ce qui précède. Le motif de la suppression n'est pas peut-être suffisant.

[v. 323—5.] Ce dieu prend les traits du héraut Périphas, fils d'Épyte, héraut qui avait vieilli auprès de son vieux père.

Il faut remarquer cette expression : παρὰ πατρὶ γέροντι γήραϲκε, « il avait *vieilli* près de son *vieux* père. » Homère ne veut point faire ici un simple jeu de mots, comme au v. 197, mais témoigner que le fils était déja vieux, quoique le père vécût encore. Il ajoute qu'il avait toujours exercé la profession de héraut, κηρύσσων; j'ai été obligé de répéter le mot *héraut* dans ma traduction, pour exprimer le participe κηρύσσων, parce que nous n'avons pas de verbe qui corresponde à ce substantif. Si l'on en voulait forger un par analogie, il faudrait dire *héraldiser*. « Il avait veilli en *héraldisant.* » Tel est le sens littéral des expressions d'Homère. Les fonctions de héraut consistaient à servir de messager dans toutes les occasions publiques, et à faire l'office d'échanson dans les sacrifices, ainsi que l'observe Athénée (1), qui cite en preuve deux passages du troisième chant de l'Iliade (2).

[v. 348.] Il frappe le fils d'Hippase, Apisaon, pasteur des peuples.

Il existe entre ce vers et deux autres vers de l'Iliade des analogies singulières qui méritent d'être remarquées. On lit au onzième chant de l'Iliade.

καὶ βάλε Φαυσιάδην Ἀπισάονα, ποιμένα λαῶν (3).

« et il frappe le fils de Phausias Apisaon, pasteur des peuples. » Il

(1) Ath. Deip., lib. X, c. 7, p. 425, D.

(2) Cf. Il., γ', 245—8 et 268—9.

(3) Iliad. λ', 578.

n'y a, comme on voit, que le nom d'Ἱππασίδην changé en celui de Φαυσιάδην. Il faut donc de toute nécessité, pour sauver la contradiction, admettre deux guerriers nommés *Apisaon*; l'un, fils de *Phausias*, dont il est parlé au onzième chant, et qui combattait pour les Troyens; l'autre, fils d'*Hippase*, dont il est question ici, et qui combattait dans l'armée des Grecs. Il est vrai que quelques manuscrits portent, au vers de ce chant-ci, *Amythaon* au lieu d'*Apisaon* (1); mais ce changement ne résout pas toutes les difficultés. Poursuivons : on lit au treizième chant de l'Iliade :

ἀλλ' ἔβαλ' Ἱππασίδην Ὑψήνορα, ποιμένα λαῶν (2).

« mais il frappe le fils d'Hippase Hypsénor, pasteur des peuples. » Ce n'est point le nom patronymique, mais le nom propre qui est changé; c'est *Hypsénor*, au lieu d'*Apisaon*, tous deux sont fils d'*Hippase*, et tous deux combattent pour les Grecs contre les Troyens. J'avoue que ces rapports de nom, et l'identité parfaite qui règne entre ces trois vers dans des passages et des circonstances tout différents, me semblent présenter des difficultés à éclaircir, si réellement l'*Iliade* est un poëme dont toutes les parties sont parfaitement liées entre elles. Ce n'est pas tout; comme il y a deux *Apisaon*, il y a aussi deux *Hippases*, ayant chacun deux fils qui combattaient les uns pour les Grecs, et les autres pour les Troyens. Les deux *Hippasides grecs* seraient, comme on vient de le voir, *Hypsénor* et *Apisaon*, ou, si l'on veut, *Amythaon*. Le premier a été tué par Déiphobe au treizième chant (3); le second par Lycomède, au passage même qui nous occupe (4). Les *Hippasides troyens* sont *Charops* et *Socus*, tous les deux tués par Ulysse au onzième chant (5). De plus, il existe deux Hypsénor; celui dont je viens de parler, Grec, fils d'Hippase, et tué par Déiphobe; puis un autre, Hypsénor, fils de Dolopion, prêtre de Scamandre, tué par Eurypyle au cinquième chant de l'*Iliade* (6).

J'ai déja fait remarquer que cette confusion de noms présente

(1) Cf. Barnesii Not. ad Iliad. ρ', 348.
(2) Iliad. ν', 411.
(3) Iliad. ν', 402 seqq.
(4) Iliad. ρ', 348 seqq.
(5) Iliad. λ', 426 et 447 seqq.
(6) Iliad. ε', 76 seqq.

des objections insolubles à ceux qui parlent sans cesse du beau plan de l'*Iliade* (1). Je crains bien que cet enthousiasme pour l'ensemble des poëmes d'Homère ne soit un peu factice. On se repose avec confiance sur l'assentiment des siècles passés, on admire sur parole, et pour bien des gens l'éloge d'Homère n'est qu'une chose convenue.

[v. 349.] Lycomède le blesse dans le flanc, près du foie.

Ce vers, qui se trouve aux chants onzième (578) et treizième (412) de l'*Iliade*, est mal à propos répété ici, selon Heyne et Knight. Heyne observe qu'il gêne le mouvement de la syntaxe, et que le relatif ὅς du vers 350, qui se rapporte à Apisaon, suffit pour démontrer l'interpolation (2). Cette observation est juste.

[v. 366—7.] Ainsi ces guerriers combattaient, semblables à la flamme; vous auriez dit qu'il n'existait plus de soleil, plus de lune.

Heyne pense que ces vers et les seize suivants doivent être supprimés, qu'au moyen de ce retranchement la narration est plus facile (3). On trouve dans la suite des observations quelques critiques de détails qui sont ingénieuses (4); cependant je ne les crois pas assez fortes pour supposer l'interpolation. Ces vers renferment de belles peintures qu'on regretterait de voir disparaître. Les anciens critiques n'ont témoigné aucun doute sur ce passage. Knight, sur les dix-huit vers indiqués par Heyne, se contente de retrancher les sept derniers.

[v. 376—7.] Tout ce qu'il y avait d'hommes vaillants était déchiré par l'airain cruel.

Selon Heyne et Knight il faut traduire : « ils étaient déchirés

---

(1) Voy. les Observ. sur le vers 658 du XIII[e] et sur le vers 515 du quinzième chant de l'Iliade.

(2) Cf. Heyn. Obss. in Iliad. XVII, 349, et Knight, Not. in h. l.

(3) Voy. ma trad. t. II, p. 173 et 174 tout l'alinéa.

(4) Heyn. Obss. in Iliad. XVII, v. 366-368-375, 377-381.

« par l'airain cruel, » et finir là l'alinéa. Ainsi tout ce qui a rapport à Trasymède et à Antiloque est regardé par eux comme une interpolation (1). Aucun ne donne de suffisants motifs de ce jugement.

[v. 392.] Tous rangés en cercle.

Knight supprime les vers 392-3, qui terminent la comparaison. Il blâme l'hiatus du vers 392, τε ἰκμάς, et pense que le mot ἰκμάς lui-même n'appartient point au langage homérique (2). Ces observations ne sont pas sans fondement : observons toutefois que lorsqu'il est question de décrire des usages, il faut être réservé, et ne pas supposer l'interpolation sans de puissants motifs. Si celle-ci existe, elle doit remonter à une haute antiquité.

[v. 404—5.] Car on combattait loin des vaisseaux et presque sous les murs des Troyens.

Selon Zénodote, il faut finir la phrase à ces mots : *loin des vaisseaux*, et retrancher les 21 vers suivants; c'est-à-dire arriver immédiatement à ces mots de la traduction : *les coursiers d'Achille pleurent loin des batailles*. Aristarque faisait aussi quelque suppression dans ce passage ; mais la phrase du scholiaste qui se rapporte au jugement d'Aristarque n'est pas claire. Il eût été à désirer qu'on nous eût fait connaître les raisons sur lesquelles se fondaient ces deux critiques (3).

[v. 426.] Les coursiers d'Achille pleurent loin des batailles.

Homère revient un peu plus bas sur cette même idée, et fait une très-belle peinture de la douleur qu'éprouvent les chevaux d'Achille. Voici les réflexions de Rollin à ce sujet : « Il n'est pas « étonnant que ce poète (Homère), qui anime les choses même

(1) Conf. Heyn. Obss., et Knight, Not. in h. loc.
(2) Knight, Not. in Iliad. ρ', 392-3.
(3) Sch. Ven. in Iliad. ρ', 404.

« insensibles, nous représente les chevaux d'Achille si affligés de « la mort de Patrocle. Il les peint, après ce funeste accident, triste- « ment immobiles, la tête penchée vers la terre, laissant traîner « leurs crins sur la poussière, et versant des larmes en abondance :

Οὔδει ἐνισκίμψαντε καρήατα· δάκρυα δέ σφιν
θερμὰ κατὰ βλεφάρων χαμάδις ῥέε μυρομένοισιν,
ἡνιόχοιο πόθῳ· θαλερὴ δὲ μιαίνετο χαίτη,
ζεύγλης ἐξεριποῦσα παρὰ ζυγὸν ἀμφοτέρωθεν (1).

« La description que fait Virgile de la douleur d'un cheval est plus « courte et n'en est pas moins vive :

Post bellator equus, positis insignibus, Æthon
It lacrymans, guttisque humectat grandibus ora (2). »

Si dans cette circonstance Virgile est moins abondant qu'Homère, c'est qu'il est question, non pas de décrire le sentiment même de la douleur, mais d'en peindre les effets. Je ne crois pas que ce soit, comme dit Rollin, parce qu'Homère a quelquefois *animé les choses insensibles* qu'il donne ici des larmes aux chevaux d'Achille, mais c'est parce qu'alors on pensait que le cheval, ce noble serviteur de l'homme, éprouvait un chagrin réel de la mort de son maître. Cette opinion existait même encore du temps de Pline, qui dit en parlant des chevaux : *amissos lugent dominos*, *lacrymasque interdum desiderio fundunt* (3). Ces mots de Pline, *lacrymas desiderio fundunt*, se rapportent presque littéralement à ceux-ci d'Homère : δάκρυα δέ σφιν ῥέε ἡνιόχοιο πόθῳ·

Racine a rendu la même pensée, mais avec moins de hardiesse, quand il dit en parlant des chevaux d'Hippolyte :

L'œil morne maintenant et la tête baissée
Semblaient se conformer à sa triste pensée (4).

Cette tournure, *semblaient se conformer*, exprime un doute ; ce qui rentre davantage dans nos idées modernes.

---

(1) Iliad. ρ', 437. J'ai suivi l'édition de Wolf qui présente quelques différences, mais peu importantes, avec celle citée par Rollin.

(2) Cf. Æn. XI, 89; Traité des Études, t. I, p. 435—6, édition de Letronne.

(3) Lib. VIII, c. 64, ed. Millero.

(4) Phèd., act. V, sc. 6.

[v. 446.] Hélas! de tous les êtres qui respirent et rampent sur la terre, l'homme est sans doute le plus infortuné.

Voilà de ces traits particuliers à Homère: nul mieux que lui n'a rendu l'expression des misères humaines dans toute leur énergie (1). Maintenant c'est Jupiter lui-même qui s'attendrit sur le sort des coursiers d'Achille, et qui les plaint d'être attachés au triste sort de l'humanité; « en parlant ainsi, dit Plutarque, le poète « semble n'accorder à l'homme sur tous les êtres vivants que le « triste privilége du malheur (2). » On trouve souvent dans Homère cette conscience intime de la pénible condition de l'homme sur la terre; et c'est à ce sentiment profond que l'on doit les détails attendrissants de cette scène si pathétique de Priam aux pieds d'Achille. Aussi ce héros, en voyant le puissant monarque de l'Asie réduit à un tel état d'abaissement, s'écrie-t-il avec amertume :

Ὣς γὰρ ἐπεκλώσαντο θεοὶ δειλοῖσι βροτοῖσιν,
ζώειν ἀχνυμένοις (3).

« Les dieux, en filant la destinée des pauvres mortels, ont voulu « qu'ils vécussent dans la peine. »

La Bible seule peut être comparée à Homère pour l'expression de ces sentiments : ainsi Job dans sa douleur s'écrie :

« L'homme né de la femme vit très-peu de temps, et il est ras- « sasié de douleur. Il ressemble à une fleur qui n'est pas plus tôt « éclose qu'on la coupe; il fuit comme l'ombre, et n'a point de sta- « bilité (4). » Que l'on compare ces passages aux vers suivants traduits du poète Théognis : « ce qu'il y a de plus avantageux aux « hommes, c'est de ne point naître et de ne point voir la clarté du « soleil; quand il est né, de descendre aussitôt dans les demeures « de Pluton, et de reposer sous un monceau de terre (5). » C'est substituer les réflexions de l'esprit à la voix du cœur.

---

(1) Voy. les Obss. sur le vers 146 du sixième chant de l'Iliade.

(2) Animine an corpor. affectiones sint pej., ad init., t. VII, p. 948, ed. Reiske.

(3) Iliad. ω', 525.

(4) Job. XIV, v. 1 et 2.

(5) Theog. Gnom., v. 425, ed. Gaisf.

[v. 514.] Mais l'avenir repose sur les genoux des dieux.

C'est-à-dire : « ces choses sont en la puissance des dieux, » comme l'expliquent les petites scholies (1). Le scholiaste de Venise fait dériver cette manière de parler de ce que les suppliants avaient coutume d'embrasser les genoux de ceux qu'ils imploraient (2). Il faut aussi se ressouvenir de ce qui déja a été dit, que les *genoux* étaient le signe de la force (3).

Quintus Calaber a presque littéralement copié ce vers d'Homère :

Ταῦτα μὲν ἀθανάτων ἐνὶ γούνασιν ἐστήρικται (4).

« Ces choses sont fixées dans les genoux des immortels. »

[v. 529.] C'est là qu'ensuite le terrible Mars en ralentit la fureur.

Knight trouve que ce vers est répété jusqu'à satiété (5). Ce n'est pas une raison pour le retrancher; on ne réfléchit pas assez que la poésie homérique était chantée, et qu'en musique ces répétitions n'ont pas le même effet qu'à la lecture. Se plaint-on d'un refrain qui revient à certains intervalles réglés (6)?

[v. 545—6.] Minerve, élancée de l'Olympe, excite le désir de se distinguer.

Knight supprime avec raison les vers 545 et 546, qui ne font qu'embarrasser la marche de la narration. Ce critique observe avec raison que le vers 546, *parce que ce dieu avait changé de pensée*, est en contradiction manifeste avec ce qui est dit quelques vers après que Jupiter *donne la victoire aux Troyens et épouvante les Grecs* (v. 597). Knight observe aussi que, selon l'ordre du récit,

(1) Brev. Sch. Iliad. ρ', 514.
(2) Sch. Ven. ζ', 273.
(3) Voy. les Obs. sur le vers 176 du cinquième chant de l'Iliade.
(4) Paralip., l. VI, 310.
(5) Knight, Not. in Iliad. ρ', 529 (non 525, errore typograph.)
(6) Voy. les Obs. sur le vers 195 du quatrième chant de l'Iliade.

Jupiter doit être sur l'Ida et non dans l'Olympe, d'où s'élance Minerve (1). En adoptant cette juste critique, il faut supprimer dans la traduction les mots : *élancée de l'Olympe*, et terminer la phrase ainsi : *et Minerve excitait le désir de se distinguer.*

[v. 575—7.] Parmi les Troyens était un homme riche et vaillant, Podès, fils d'Éétion; Hector l'honorait entre tous ses concitoyens, parce qu'il était son compagnon et son commensal.

Athénée cite le vers 575 un peu différemment qu'il n'est écrit dans nos éditions (2). Dans le même passage, il prétend que quelques personnes s'appuyaient de ce vers pour prouver qu'Homère est le premier qui ait introduit un parasite, en nommant *Podès, le convive, le parasite* (εἰλαπιναστὴς) d'Hector. Athénée ajoute qu'il est blessé dans le ventre par Ménélas (3), comme Pandarus fut blessé à la langue pour avoir trahi les serments (4). Ces arguties n'appartiennent point à Athénée, il ne fait que rapporter les opinions de quelques grammairiens qui mettaient leur esprit à la torture pour trouver dans Homère de bisarres rapprochements (5). Quoique le même auteur dise que dans l'antiquité la fonction de *parasites* fût honorée, et qu'elle n'avait point dans le principe le caractère odieux et bas qu'elle eut ensuite, puisqu'il cite plusieurs autorités pour prouver que c'était une charge publique attachée même aux cérémonies religieuses (6); j'observerai pourtant que jamais il n'est question de *parasites* (παράσιτοι) dans Homère, ni de leurs fonctions, soit en bonne, soit en mauvaise part. Ici εἰλαπιναστὴς signifie *commensal*, ainsi que je l'ai rendu.

[v. 585.] Le dieu, aux traits redoutables, s'avance sous la figure de ce guerrier, et s'écrie.

Ce vers, enfermé entre deux parenthèses par Wolf, ne se trouve

(1) Knight, not. in Iliad. ρ', 545-6.

(2) Athen. Deip., lib. VI, c. 8, p. 236, C.

(3) Iliad. ρ', 578.

(4) Iliad. δ', 292.

(5) Voyez les Obss. sur le v. 202 du huitième chant de l'Iliad.

(6) Ath. Deip., l. c.

point dans l'édition de Venise ; il n'est pas absolument nécessaire, parce que trois vers plus haut le poète a déja dit Ἕκτορα... ὄτρυνεν Ἀπόλλων (1), *Apollon excite Hector*. Cependant il faut dire que la coutume constante d'Homère est toujours de faire précéder immédiatement les discours de ses héros par un vers analogue au vers 585 ; c'est une espèce de formule. Knight l'a supprimé.

[v. 609—10.] ..... et le manque de bien peu; il perce l'écuyer de Mérion.

Puisqu'il y a dans le grec : « le manque de peu, » Τοῦ μέν ῥ' ἀπὸ τυτθὸν ἅμαρτεν, dès-lors il est étonnant que le trait ne se détournant qu'un peu d'Idoménée, aille frapper l'écuyer de Mérion; Bentley, pour faire disparaître cette contradiction, écrivait ainsi le vers 610, αὐτὰρ ὅγ' Ἰδομενῆος ὀπάονά θ' ἡνίοχόν τε, « frappe l'écuyer d'Idomé-« née (2) ; » cette correction vaut mieux que de retrancher le vers 610 comme le fait Knight.

[v. 645—7.] Grand Jupiter, dissipe les ombres qui couvrent les enfants de Danaüs ; rends-nous le jour; donne à nos yeux de revoir la lumière, et même fais-nous périr à la clarté des cieux, puisque tel est ton désir.

Tout le monde connaît la brillante et vive imitation de Boileau :

Grand Dieu, chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux (3).

Cette traduction est plus ingénieuse que juste. Jamais dans les siècles héroïques un guerrier n'aurait demandé à Jupiter de combattre contre lui. Le traducteur prête à Homère ses propres idées sur la mythologie, tandis que ce que nous appelons des fables était pour Homère et ses héros une véritable croyance. Au reste, Boileau est d'accord en ceci avec les opinions qu'il a émises dans l'*Art poétique*, puisqu'il ne regarde toutes les divinités de l'antiquité que

Comme des dieux éclos du cerveau des poètes (4).

(1) Iliad. ρ', 582.
(2) Heyn. Obss. in Iliad. XVII, 610.
(3) Traité du Sublim., trad. du grec, c. VII.
(4) Art poétiq., chant III, v. 196.

Le paganisme n'aurait pas régné tant de siècles sur la partie du monde la plus instruite et la plus civilisée, si ce n'eût été qu'un jeu de l'imagination. Le paganisme était une religion fausse sans doute, mais c'était une religion que la vérité seule pouvait détruire.

[v. 696.] Sa voix sonore expire.

L'épithète de θαλερὴ, que j'ai rendue par *sonore*, caractérise tout ce qui vient de soi-même avec une certaine abondance et une certaine force. Homère l'applique aux larmes, pour exprimer qu'elles coulent abondamment et sans efforts :

. . . . θαλερὸν κατὰ δάκρυ χέουσα (1).

« En répandant beaucoup de larmes. » Il s'en sert pour exprimer la vigueur de la jeunesse :

σὺ δέ μοι θαλερὸς παρακοίτης (2).

« Tu es mon époux brillant de jeunesse. » Et au quatrième chant : « le jeune et florissant Simoïsius. »

ἠΐθεον θαλερὸν Σιμοείσιον (3).

Knight supprime à tort les v. 695-6, uniquement parce qu'ils se trouvent au quatrième chant de l'*Odyssée* (704-5) (4).

[v. 723—5.] Il dit : aussitôt Ménélas et Mérion, le saisissant avec force, enlèvent dans leurs bras le corps de Patrocle : derrière eux, les Troyens poussent de grands cris quand ils voient les Grecs emporter ce cadavre.

Rien ne prouve mieux l'importance qu'on attachait, dans les siècles héroïques, à rendre les derniers devoirs aux morts, que ces longs combats livrés pour obtenir le corps de Patrocle. Tout ce chant est consacré à peindre cette lutte sanglante des deux peuples autour d'un cadavre. Il ne s'agit pas ici de prendre un

(1) Iliad. ζ, 496.
(2) Iliad. ζ, 430.
(3) Iliad. δ, 475.
(4) Knight, not. in Iliad. ρ', 695-6.

avantage de position, de défendre la flotte ou d'attaquer les murs de la ville, mais de soustraire un héros mort à l'infamie d'être dévoré par les chiens et les vautours. Cette action, si simple en apparence, fournit une matière abondante à plus de 800 vers; et jamais la féconde imagination du poète n'a déployé plus de richesse, sans que jamais on sente l'effort ou la recherche; tant il est inspiré par cette pensée profonde et religieuse des honneurs dus à la dépouille mortelle d'un héros.

Plusieurs siècles après, les Lacédémoniens firent d'aussi glorieux efforts pour sauver le corps de Léonidas, après la fameuse bataille des Thermopyles: « Les Perses et les Lacédémoniens, dit « Hérodote, livrèrent un grand combat pour le cadavre de Léo« nidas; mais enfin, à force de courage, les Grecs parvinrent à « l'enlever après avoir repoussé quatre fois les ennemis (1). »

Le même historien dit que les Perses n'attachèrent pas moins de prix à ravoir le corps d'un de leurs généraux, et que, n'ayant pu le ressaisir, ils se livrèrent à un grand deuil, si bien que tous les échos de la Béotie en retentirent : « c'est ainsi, ajoute Hé« rodote, que les Barbares rendirent à leur manière les derniers « honneurs à Masistius (2). »

---

(1) Herod., l. VII, § 225.
(2) Herod., lib. IX, § 24.

OBSERVATIONS

SUR LE DIX-HUITIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 18.] Malheur à moi, fils du guerrier Pélée, tu vas entendre un malheur qui ne devait pas nous arriver.

J'ai déja remarqué que Quintilien citait ce discours comme un modèle de brièveté (1). Qu'on me permette de transcrire ici les judicieuses réflexions de Rollin :

« C'est avec raison qu'on propose ce petit discours comme un « modèle parfait de la brièveté oratoire; il n'est composé que de « quatre vers. Par les deux premiers Antiloque prépare Achille à « la triste nouvelle qu'il va lui apprendre, qui ne devait pas lui « être annoncée brusquement, *et il renferme dans les deux derniers*, « selon la remarque d'Eustathe, *tout ce qui est arrivé : la mort de Pa-« trocle, celui qui l'a tué, le combat qu'on livre autour de son corps, et « ses armes au pouvoir de son ennemi. Encore faut-il remarquer que la « douleur a tellement resserré ses paroles, que, dans ces deux vers, il laisse « le verbe* ἀμφιμάχονται *sans nominatif* (2). Mais ce que j'y trouve de « plus admirable, c'est le choix du mot dont il se sert pour an-« noncer cette nouvelle. Il ne dit point *Patrocle est mort*, comme « on l'a traduit, et il n'est peut-être pas possible de le faire autre-« ment. Il évite toutes les expressions qui porteraient avec elles « une idée funeste et sanglante, comme seraient τέθνηκε, πέφαται, « ἀνήρηται, et il substitue la plus douce qu'il était possible d'em-« ployer en cette occasion : κεῖται Πάτροκλος, *jacet Patroclus*, *Pa-*

(1) Voy. les Obs. sur le v. 502 du quatrième chant de l'Iliade.

(2) Eust., p. 1128, l. 18.

« *trocle gît;* mais notre langue ne peut rendre cette beauté et cette « délicatesse. On pourrait peut-être dire : *Patrocle n'est plus* (1). »

Ajoutons qu'Antiloque termine son discours par le nom d'*Hector*, nom qui doit être si odieux à Achille, et qui doit si violemment l'exciter à la vengeance. Au reste, quoique j'approuve entièrement toutes les réflexions de Rollin, qu'elles me paraissent pleines de justesse, j'observerai pourtant que ces beautés incontestables ne sont point dans Homère le fruit d'une savante combinaison. Notre poète, pénétré de la situation qu'il avait à peindre, disait tout ce qu'il fallait dire et le disait toujours bien, précisément parce qu'il n'y mettait point de calcul. Chez lui les vives impressions de l'ame, les inspirations de la nature donnaient des résultats que les autres poètes n'ont obtenus depuis qu'à force de travail et de goût.

Heyne pense qu'on doit supprimer le premier vers de ce chant, et, après le second, arriver immédiatement au v. 17. Knight approuve cette critique; dans ce cas, voici quel est le sens : « Antiloque, messager rapide, arrive auprès d'Achille, et, versant un « torrent de larmes, il annonce en ces mots la funeste nouvelle. » La marche de la narration est en effet plus rapide, et la suppression me semble fort admissible. Heyne a aussi remarqué l'expression δέμας πυρὸς du premier vers, *instar ignis*, employée pour la première fois au vers 595 du onzième chant de l'*Iliade*. On la retrouve ensuite au v. 673 du treizième, et au v. 366 du dix-septième chant de l'*Iliade*.

[v. 23.] De ses deux mains prenant une poussière brûlante.

Voilà encore un passage vivement censuré par Platon, qui ne veut pas que le fils d'une déesse s'abandonne ainsi à tout l'excès de sa douleur (2). Platon, en composant sa République, comme tous les faiseurs d'utopies, n'a oublié qu'une chose, ce sont nos passions. Athénée dit avec raison : « Il semble que Platon ait écrit « ses lois non pour les hommes tels qu'ils sont, mais tels que les

(1) Traité des Études, t. I, p. 451, éd. de Letronne.

(2) Plat. Reip. III, t. VI, p. 264, Bip.

« fait son imagination; de sorte qu'il n'a plus qu'à chercher ceux « qui veulent essayer de sa législation (1). » Rien ne prouve mieux combien ces rêveries platoniques sont opposées à notre nature que ce que dit, quelques lignes plus loin, le même Athénée en parlant de Chèron de Pyllène ou Pellène, qui tyrannisa sa patrie de la manière la plus odieuse, pour avoir voulu l'asservir aux lois de Platon (2). Il devint même tellement en horreur à ses concitoyens, qu'il y perdit son nom : οὐδὲ ἀρχὴν ἐθέλουσιν ὀνομάζειν, dit Pausanias (3).

Au reste, Platon est ici tout-à-fait d'accord avec Zoïle. Le scholiaste de Venise, après avoir rapporté le passage de la République déja cité, ajoute : « Zoïle dit aussi qu'Achille, en cette occasion, « se comporte très-inconvenablement; car, devant prévoir que ce « sont là les malheurs ordinaires de la guerre, il ne fallait pas « qu'il regardât la mort comme une chose si funeste. Un tel déses- « poir est le fait d'une femme; une nourrice barbare n'en agirait « pas même ainsi, et Hécube ne se livre point à une semblable « douleur quand on entraîne le cadavre d'Hector (4). »

Quelques poètes moins anciens qu'Homère ont supposé que la tendresse d'Achille pour Patrocle avait quelque chose de honteux : Athénée dit qu'Eschyle avait parlé de l'*amour* d'Achille pour Patrocle (5); mais j'ai déja observé que ces mœurs infâmes n'appartiennent point aux siècles héroïques (6). J'aurai occasion de revenir sur ce sujet (7).

[v. 37—8.] Alors se rassemblent autour d'elle toutes les Néréides qui habitent le sein des mers.

Les neuf vers suivants sont remplis par les noms des Néréides.

---

(1) Athen. Deipn., lib. XI, p. 508, B.

(2) P. 509, B.

(3) Lib. VIII, c. 27.

(4) Sch. Ven. in Iliad. σ', 22.

(5) Athen. Deip., XIII, p. 601, A. B. Cf. Platon. Conv., t. X, p. 181, Bip.

(6) Voy. les Observ. sur le v. 594 du second chant de l'Iliad.

(7) Voy. les Observ. sur le v. 231 du vingtième chant de l'Iliad.

Hésiode, dans sa Théogonie, donne aussi la liste des Néréides (1), et Virgile a imité ce passage au quatrième livre des Géorgiques (2). Malgré l'autorité de ces imitations, il est probable que ces vers n'appartiennent point aux temps homériques; ils sont marqués d'un obel dans l'édition de Venise (3), et voici ce que dit à ce sujet la scholie qui se rapporte au v. 39 : « Le passage relatif aux « Néréides était supprimé par Zénodote, comme ayant un carac- « tère hésiodéen (4); car Homère parle en général des Muses et des « Ilithyes, et ne les nomme pas (5); d'ailleurs il est ridicule de « nommer toutes les Néréides, et de répéter après cette nomen- « clature le même vers qu'au commencement (6). Callistrate dit que « ces vers ne se trouvaient point dans l'édition de l'Argolide. En « effet, cette énumération n'est ici convenablement placée, ni pour « le temps ni pour le lieu; elle détruit le sentiment de tristesse qu'on « doit éprouver. (7). » Ces réflexions me semblent remplies de sens et de raison. Je suis étonné que Wolf n'ait pas enfermé ces vers entre deux parenthèses. Pour comprendre le sens de ces mots, *l'édition de l'Argolide*, il faut savoir que Ptolémée Lagus rassembla à Alexandrie des éditions d'Homère de différentes villes, de *Sinope*, de *Chio*, de *Marseille*, de *Cypre*, de *Crète*, de *l'Argolide*, et même de pays inconnus. C'est d'après ces divers manuscrits qu'Aristophane de Byzance, Aristarque, Zénodote, Cratès, nous ont donné l'Homère tel que nous l'avons aujourd'hui.

Pour de plus grands développements sur ce sujet, on peut consulter les Prolégomènes de Wolf, § XXXIX, où il cite un passage de Gallien, tiré de son commentaire sur le troisième livre des épidémies d'Hippocrate. Comme ce morceau est fort curieux pour l'histoire littéraire, en voici la traduction :

« On assure que Ptolémée, roi d'Égypte, était si grand amateur

---

(1) Vers 243-262.

(2) Georg. IV, 336 seqq.

(3) Depuis le v. 38 jusqu'au v. 50.

(4) Ὡς Ἡσιοδεῖον χαρακτῆρα.—Ce qui prouve que Zénodote regardait Hésiode, ou du moins la Théogonie, comme beaucoup plus moderne que les poèmes d'Homère.

(5) Le scholiaste pouvait dire aussi les *Grâces* (Cf. Iliad. ε', 338; ξ', 267, 275; ρ', 51; Odys. ζ', 18; θ', 364, etc.)

(6) En effet, le vers 49 est le même que le v. 38.

(7) Sch. Ven. σ', 39.

« de livres, qu'il avait ordonné qu'on remît à lui-même tous ceux « des navigateurs qui abordaient à Alexandrie; il en faisait faire « des copies *sur beaux papiers* (εἰς καινοὺς χάρτας), qu'il rendait aux « véritables possesseurs, et lui gardait les exemplaires originaux, « pour être déposés dans ses bibliothèques avec cette étiquette : « *livres tirés des vaisseaux*. On dit qu'un titre semblable a été « trouvé sur ce troisième livre des épidémies, où était écrit : Ou- « vrage tiré des vaisseaux, revu par le critique Memnon de Sidi « (ou Sidè, selon Étienne de Bysance) (1). »

[v. 56.] Il croissait, tel qu'une jeune plante.

L'aoriste ἀνέδραμον du verbe ἀνατρέχω s'entend ordinairement des plantes qui *s'élèvent*, qui *croissent*. De là le mot ἀναδρομαί, que Hésychius explique par αὐξήσεις, *accroissements*, et βλαστήσεις, *germinations* (2). Hérodote l'applique aux villes et aux peuples, en le prenant dans un sens métaphorique (3). Diodore l'emploie aussi dans la même acception (4). C'est ainsi que nous disons en français : *un empire florissant.*

[v. 57.] Je l'élevai comme le rejeton qui pousse dans un sol fertile.

Apollodore raconte que Thétis mettait Achille dans le feu toutes les nuits pour le rendre immortel, et que pendant le jour elle l'oignait d'ambroisie (5). Il semble au contraire, par le passage ci-dessus, que Thétis éleva son fils comme toutes les autres mères. Les fables rapportées par Apollodore appartiennent à des superstitions inconnues au temps d'Homère, quoiqu'on les retrouve dans l'hymne à Cérès. (6).

Nous avons vu au chant neuvième (7) que ce fut Phénix qui prit

(1) Wolf Prolégom., p. CLXXVIII, not. 40.

(2) Hesych. ad v. ἀναδρομαί.

(3) Cf. Herod., lib. I, § 66, et lib. VII, § 196. — Voy. aussi la note 245e de Larcher sur ce dernier passage.

(4) Diod. Sic., l. V, § 12, t. II, p. 339, ed. Wesseling.

(5) Apollod. bib., l. III, c. XIII, § 6.

(6) Voy. les Observ. sur le v. 239 de cet hymne.

(7) Voy. les Observ. sur le v. 485 de ce chant neuvième.

soin de l'enfance d'Achille; de sorte que dans le passage ci-dessus, quoique j'aie rendu le verbe θρέψασα par *je l'élevai*, il ne doit s'entendre que de *la première nourriture* donnée par la mère; c'est dans le même sens que Télémaque dit dans l'Odyssée :

Ἥ μ' ἔτεχ', ἥ μ' ἔθρεψε (1).

« Celle qui m'a enfanté et qui m'a nourri. » Car dans les temps héroïques les mères nourrissaient leurs enfants, comme le prouvent ces paroles d'Hécube à Hector :

..... εἴποτέ τοι λαθικηδέα μαζὸν ἐπέσχον (2).

« Si jamais je t'ai présenté la mamelle qui apaisait tes cris. » Celle que l'on nommait *nourrice* (τροφὸς) (3) était une femme de confiance aux soins de laquelle on laissait l'enfant, pendant que la mère l'allaitait; ce qui du reste n'infirme point ce que nous avons déja dit sur l'acception qu'avait souvent le verbe τρέφειν, *nourrir* (4).

[v. 100.] Sans doute il m'a désiré, pour lui être secourable en ce combat.

Eustathe dit qu'ici la pensée de l'auteur n'est pas nettement exprimée. La difficulté repose sur les mots δῆσεν et ἀρῆς. Les uns veulent que l'aoriste δῆσεν vienne de δέω *j'empêche*, les autres de δέω, *j'ai besoin*, *je désire*. Dans le premier cas, il faut écrire ἄρης avec l'accent aigu sur la pénultième, ce qui en fait un nom propre; alors le sens est : *Mars m'a empêché de lui être secourable*. Dans le second cas, ἀρῆς s'écrit avec l'accent circonflexe, et signifie *malheur*, *accident*; et le sens est : *Il m'a désiré pour éloigner de lui le malheur* (5). Comme tous les éditeurs écrivent ἀρῆς, c'est la leçon que j'ai suivie.

Knight écrit δ' ἐδῆσεν, au lieu de : δὲ δῆσεν, pour rétablir l'augment. Bentley proposait : Ἔρις δέ μ' ἔδησεν ἀρῆς ἀλκτῆρα γένεσθαι. « La discorde m'a empêché d'éloigner de lui le malheur. » Cette conjecture est ingénieuse (6).

(1) Od. β', 131.
(2) Il. χ', 83.
(3) Cf. Od. β', 361; δ', 742, etc.
(4) Voy. les Observ. sur le v. 283 du huitième chant de l'Iliad.
(5) Eust., p. 1133, init.
(6) Cf. Heyn. Obss. in Iliad. XVIII, v. 100; t. VII, p. 444.

Sur cette expression : ἀρῆς ἀλκτῆρ, voyez plus bas, vers 213 de ce chant, où elle se trouve répétée sans aucun doute.

[v. 104—5.] Inutile fardeau de la terre, je suis resté près de mes navires, quoique nul des Grecs valeureux....

Racine a heureusement transporté cette belle expression dans notre langue; Achille dit aussi dans Iphigénie :

Voudrais-je, de la terre inutile fardeau, etc.? (1)

Heyne croit que les deux vers suivants, 105-6, ont été ajoutés par de certains rhapsodes qui voulaient toujours donner quelques nouveaux développements à la pensée du poète (2). Knight les rejette de son édition, et dit en note qu'une nouvelle raison de croire à l'interpolation était qu'au vers 105, la première de οἷος est brève contre la règle ordinaire de la mesure (3).

Cependant Plutarque cite ces deux vers (4); ce qui ne prouve autre chose sinon que de son temps l'interpolation était consacrée.

Platon, qui rapporte le commencement de ce discours d'Achille, s'arrête à la fin du vers 104 : « Inutile fardeau de la terre, je suis « resté près de mes navires (5). » Je crois, en effet, que les deux vers suivants ne sont qu'une glose de grammairien ou de scholiaste.

[v. 109—10.] Plus douce que le miel, elle (la colère) s'élève comme une fumée dans le cœur des mortels.

Aristote et Platon, qui louent ce passage, font très-bien remarquer que toujours une certaine volupté se mêle au désir de se venger, et à toutes nos passions même les plus douloureuses (6).

(1) Iphigénie, act. I, sc. 1.

(2) Observ. in Iliad. XVIII, 105.

(3) Knight, not. in Iliad. σ', 105-6.

(4) De animi tranquil., t. VII, p. 845, ed. Reiske.

(5) Socrat. Apolog., t. I, p. 66, Bip. Il est vrai que Platon cite ce passage de mémoire.

(6) Aristotel. Rhetoricor., l. II, c. 11; t. IV, p. 167, Bip., et in Plat. Phileb., t. IV, p. 283, Bip.

Aussi cette expression : *la colère plus douce que le miel*, est-elle pleine d'énergie et de vérité.

[v. 114.] Maintenant je vole aux combats, afin de rencontrer le meurtrier d'une tête si chère.

J'ai employé cette tournure, *d'une tête si chère*, parce que c'est encore là une des expressions consacrées par notre immortel Racine; je crois même qu'il avait en vue le passage ci-dessus quand il a fait dire à Hippolyte :

J'ignore le destin d'une *tête si chère* (1).

Virgile imite aussi notre poète au quatrième chant de l'*Iliade :*

Me [terret] puer Ascanius, *capitisque* injuria *cari* (2).

[v. 151—6.] Les vaillants Argiens ne peuvent entraîner, du sein des traits, Patrocle, compagnon d'Achille; il est atteint de nouveau par les coursiers, par les fantassins, et par le fils de Priam, Hector, semblable à la flamme dévorante. Trois fois ce héros saisit les pieds du cadavre, et, brûlant de l'entraîner, il excite les Troyens par ses cris.

Voici comment Zénodote écrivait ce passage :

Οὐδέ κε Πάτροκλόν περ' ἐϋκνήμιδες Ἀχαιοὶ
ἐκ βελέων ἐρύσαντο νέκυν, θεράποντ' Ἀχιλῆος·
αὖτις γὰρ δὴ τόν γε κίχον λαός τε καὶ ἵπποί,
Ἕκτωρ τε, Πριάμοιο πάϊς, συΐ εἴκελος ἀλκὴν,
ὅς μιν τρὶς μετόπισθε ποδῶν λάβε, καὶ μέγ' ἄϋτει,
ἑλκέμεναι μεμαὼς, κεφαλὴν δέ ἑ θυμὸς ἀνώγει
πῆξαι ἀνὰ σκολόπεσσι ταμόνθ' ἁπαλῆς ἀπὸ δειρῆς (3).

« Les vaillants Argiens ne peuvent entraîner, du sein des traits, « Patrocle, compagnon d'Achille; il est atteint de nouveau par les « coursiers, par les fantassins et par le fils de Priam, Hector, qui, tel « qu'un fort sanglier, trois fois saisit Patrocle par les pieds, et jette

(1) Phèd., act. I, sc. 1, v. 6.

(2) Æn. IV, 354.

(3) Sch. Ven. σ', 155.

« de grands cris, impatient de l'entraîner; tout son désir est d'ex-« poser honteusement la tête du héros, après l'avoir séparée du cou « délicat. » Le motif de cette correction vient peut-être de ce que le nom d'Hector est répété dans deux vers de suite (154-155), ou peut-être aussi a-t-elle été suggérée à Zénodote par le discours que, quelques vers plus loin, Iris adresse au même Achille : « mais « surtout le vaillant Hector brûle de l'entraîner; tout son désir est « d'exposer avec ignominie la tête de Patrocle, après l'avoir sé-« parée du cou délicat (1). » Dans ce cas la répétition, qui souvent est une raison de retrancher les vers, aurait été ici un motif d'en ajouter. Enfin, il est possible aussi que cette leçon de Zénodote fût autorisée par d'anciens manuscrits. Dans tous les cas la correction n'est pas heureuse, et la leçon suivie dans nos éditions est infiniment préférable à celle que le critique proposait. Aucun éditeur moderne ne l'a adoptée.

[v. 157.] Trois fois les deux Ajax, revêtus d'une force indomptable...

Barnès observe que cette tournure, *revêtus de force*, est familière aux écrivains sacrés (2); et il cite en exemples ces deux passages : « le Seigneur règne, il s'est *revêtu* de gloire et de majesté; le Seigneur « s'est *revêtu* de force (3). — Vous qui êtes *revêtu* de la lumière « comme d'un vêtement (4). »

Dans Homère l'expression : *revêtus de force*, est souvent caractéristique des deux Ajax (5).

[v. 182.] Divine Iris, quel dieu t'envoie près de moi ?

Virgile de même fait dire à Turnus :

Iri, decus cœli, quis te mihi nubibus actam
Detulit in terras (6) ?

(1) Cf. Iliad. σ', 175 seqq.
(2) Cf. Barn.. Not. in Iliad. ρ', 742, et σ', 157.
(3) Psalm. 93, ℣ 1.
(4) Psalm. 104, ℣ 2.
(5) Cf. Iliad. η', 164; θ', 262.
(6) Æn. IX, 18.

Observez que toujours Homère est plus simple que Virgile, et que celui-ci emploie des périphrases, où notre poète exprime la pensée directe.

[v. 183—4.] C'est, lui répond Iris, Junon, l'illustre épouse de Jupiter, qui m'envoie.

Knight finit à ces mots la réponse d'Iris, et supprime les deux vers suivants. Il croit que οὐδ' οἶδε ne peut appartenir au langage homérique, parce que dans son opinion εἴδω, dont les Latins ont fait *video*, est précédé du digamma, et, par conséquent, ne permet pas l'élision de οὐδέ (1). Heyne et Bentley avaient déja soupçonné cette forme οὐδ' οἶδε (2).

[v. 192.] Je ne sais aucune armure de quelque autre guerrier....

Toute cette fin du discours d'Achille, depuis et y compris le vers 192, est supprimée par Knight. Il blâme ces expressions τευ οἶδα, τεῦ ἂν, qui, dit-il, n'appartiennent pas à l'élégance homérique. Quant à l'autre raison qu'il donne que la tente d'Ajax était trop éloignée de celle d'Achille pour que celui-ci songeât à y aller chercher une armure, elle me semble de peu de valeur (3). Toutefois je trouve que le discours d'Achille finirait très-bien à ces mots : « elle a promis de m'apporter de la part de Vulcain des « armes superbes. » Le reste me paraît un hors-d'œuvre.

[v. 198—201.] Parais devant les Troyens, et, tous épouvantés, ils s'enfuiront des batailles. Les vaillants fils des Grecs, accablés de fatigue, pourront enfin respirer; la guerre a besoin de quelque relâche.

Heyne regarde les vers 200 et 201 comme interpolés; il pense qu'ils ont été ajoutés ici, parce qu'ils se trouvent déja au onzième

(1) Knight, not. in Iliad. σ', 185-6. Sur le digamma, voy. les Observ. sur le vers 172 du seizième chant de l'Iliade.

(2) Heyn. Obss. in Iliad. XVIII, 185.

(3) Knight, not. in Il. σ', 192-5.

et au dix-septième chant (1). Au reste, il blâme dans les trois endroits le v. 201, qui lui semble porter tous les caractères de l'interpolation (2). En supprimant les deux vers, le sens doit finir à cette phrase : « Parais devant les Troyens, et bientôt épouvantés ils « s'enfuiront des batailles. » La répétition des mots Τρώεσσι et Τρῶες aux vers 198 et 200 me semble aussi être d'un mauvais effet. Knight partage l'opinion de Heyne.

[v. 219—20.] Lorsque sonne la trompette dans une ville entourée d'ennemis cruels.

Voici le seul passage dans Homère où il soit parlé de l'usage de la trompette, σάλπιγξ; cependant, il faut dire qu'au vingt-unième chant le poète emploie le verbe σάλπιγξεν (3) dérivé de σάλπιγξ. Eustathe (4) et le scholiaste de Venise (5) font sur cette comparaison, prise de la trompette, l'observation déja faite sur la comparaison prise de l'art de l'équitation, c'est-à-dire, que ce qui n'était pas en usage du temps du siége de Troie pouvait bien cependant être connu du temps d'Homère, et celui-ci s'en servir dans une comparaison; je renvoie à ce que j'ai dit sur ce sujet (6). Toutefois, dans ce cas-ci, on peut conjecturer sans invraisemblance que les anciens héros faisaient usage de la trompette dans le siége d'une ville, pour réunir promptement un certain nombre de troupes sur un même point, sans supposer pour cela qu'ils se servaient de cet instrument dans une bataille en pleine campagne, parce qu'alors les combats n'étaient que des chocs tumultueux et sans ordre (7). Dans un tel état de choses, tout signe extérieur, comme les drapeaux, la trompette, etc., devenait inutile, et la voix bruyante d'un chef, βοὴν ἀγαθὸς, était l'unique signal que le soldat entendait au fort de la mêlée (8).

Quand on commença à introduire quelque ordre dans les ba-

(1) Il., λ', 800-1 et ρ', 42-3.
(2) Vid. Heyn. Observ. in Iliad. XVII, 200.
(3) V. 388.
(4) P. 1139, l. 52.
(5) Schol. Ven. σ', 219.
(6) Voy. les Observ. sur le v. 679 du quinzième chant de l'Iliade.
(7) Voy. les Observ. sur le v. 297 du quatrième chant de l'Iliade.
(8) Voy. les Observ. sur le v. 408 du second chant de l'Iliade.

tailles, on donna le signal des combats avec des flambeaux; voici ce que dit à ce sujet le scholiaste d'Euripide : « Anciennement on « se servait dans les guerres de *porte-flambeaux*, au lieu d'avoir des « trompettes. Ces *porte-flambeaux*, qui étaient les prêtres de Mars, « s'avançaient avec une torche à la tête des deux armées, et, après « avoir jeté cette torche dans l'espace qui séparait les combattants, « ils se retiraient sans éprouver aucun mal; c'est alors que les trou- « pes s'attaquaient. Toujours les *porte-flambeaux* étaient épargnés « comme les prêtres du dieu de la guerre, quand même tout le « reste de l'armée aurait été exterminé. De là ce proverbe pour « exprimer une déroute complète : *le porte-flambeau n'a pas été « sauvé* (1). » C'est en ce sens qu'Hérodote a dit : « Car à leur dis- « cours, il fallait que le *porte-flambeau* lui-même ne pût s'échap- « per (2). » On ne voit rien de semblable dans Homère ; ces usages n'étaient point encore établis.

[v. 223—4.] Déja les coursiers à la flottante crinière s'en retournaient avec leurs chars, car ils prévoyaient le malheur.

Pline l'ancien donne aussi aux chevaux le pressentiment du combat : *iidem (equi) præsagiunt pugnam* (3). N'y a-t-il pas aussi quelque chose de semblable dans ces vers de Racine ?

Ses superbes coursiers qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée (4).

Le verbe *semblaient* est là pour entrer dans nos idées modernes. Homère dit franchement ὄσσοντο γὰρ ἄλγεα θυμῷ, *car dans leur ame ils prévoyaient les douleurs.*

[v. 225.] Les écuyers sont frappés de crainte à la vue de cette flamme infatigable.

Denys d'Halicarnasse dit que ce vers peint très-bien l'étonne-

(1) Euripid. Schol. ad Phœnic., v. 1386.

(2) Herod., lib. VIII, § 6. Cf. Lexic. Herodoteum, ad v. πυρφόρος.

(3) Lib. VIII, c. 64, ed. Miller.

(4) Phèd., act. V, sc. 6.

ment et une crainte subite, parce que le poète n'emploie ici que des syllabes brèves (1); ce vers n'est presque, en effet, composé que de dactyles.

[v. 230.] Douze guerriers périssent....

Knight regarde ce vers comme l'absurde addition de quelque rhapsode : « quoique Homère, dit-il, n'épargne pas les exploits à « son héros dans les combats singuliers, il n'a jamais supposé qu'il « en tue douze d'un seul cri et des plus vaillants (φῶτες ἄριστοι) (2). » Cette observation n'est pas sans justesse; en adoptant la critique de Knight, il faut traduire : « trois fois les Troyens et les illustres « alliés s'enfuient avec effroi à travers leurs chars et leurs lances. » Ce qui donne un sens très-satisfaisant.

[v. 263—4.] Où jusqu'à ce jour les Troyens et les Grecs ont tour à tour éprouvé les fureurs de Mars.

Heyne regarde toute la fin de ce discours comme une répétition inutile de ce que vient déja de dire Polydamas; « il est probable, « ajoute Heyne, que cette addition aura été faite par quelque « rhapsode dont la constante habitude était d'amplifier et de dé- « layer ce qui déja avait été dit avec précision (3). »

Les observations de Heyne me semblent très-justes; cependant elles n'ont point été faites par les anciens critiques. On trouve aussi quelques défauts de syntaxe et quelques embarras de phrase dans les vers 272-274 et 282 (4). Knight approuve la critique de Heyne, et finit le discours de Polydamas au v. 264.

[v. 300.] Quiconque parmi les Troyens redoute trop pour ses richesses....

Ce vers et les deux suivants sont retranchés par Knight. Il pense

(1) De Comp. verb., § XV, p. 188, ed. Schæf.

(2) Knight, Not. in Iliad. σ', 230.

(3) Heyn. Obss. in Iliad. XVIII, 267-283.

(4) Cf. Barnes. et Ernest. Not. ad hos v. et præcip. Heyn. Obss.

que le verbe δημοβορῆσαι décèle l'interpolation. Δημοβόρος dans Homère signifie qui *dévore*, qui *pille le peuple;* de sorte que le verbe δημοβορῆσαι doit signifier *prendre les biens du peuple pour en jouir et non pour les distribuer.* D'ailleurs, ajoute Knight, des verbes ainsi composés appartiennent à des habitudes de langage plus modernes (1).

[v. 341—2.] Ces captives conquises par la force de nos lances, quand nous ravageâmes tous deux des villes opulentes et peuplées de héros.

Knight, au v. 341, au lieu du verbe καμόμεσθα, aurait voulu qu'on écrivît κταόμεσθα, qui lui semble être plus le mot propre; et au vers 342 il blâme entièrement l'épithète πιείρας donnée aux villes, parce que dans Homère elle n'est appliquée qu'à la terre et aux champs pour exprimer la fertilité. Ce double motif lui fait supprimer les deux vers. (2)

[v. 346.] Ils apportent sur l'ardent foyer le vase des lustrations.

Mot-à-mot: « Ils placèrent sur le feu étincelant le trépied où « l'on versa l'eau pour le bain. » Pour éviter cette périphrase qui donne le sens littéral du mot λοετροχόον, je l'ai traduit par *le vase des lustrations*, quoique ce mot *lustrations* se rapporte assez mal aux usages de l'antiquité homérique.

On a déja vu qu'il est question dans Homère de deux espèces de trépieds. D'abord ceux qui allaient au feu, où l'on faisait chauffer l'eau pour le bain, comme celui dont il est parlé ci-dessus, et d'autres qui peuvent être regardés comme de véritables coupes (3).

[v. 349—51.] Et quand l'onde a frémi dans l'airain

(1) Knight, Not. in Iliad. σ', 300-3; sur le sens du mot δημοβόρος, voy. Il. α', 231.

(2) Knight, Not. in Iliad. σ', 341-2. Sur l'épithète πίειρα. Voy. ce mot dans le Lexic. de Damm.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 122 du neuvième chant.

sonore, ils lavent le cadavre, le frottent avec une huile onctueuse, et remplissent les plaies d'un baume qui a vieilli neuf ans.

Virgile, en parlant des funérailles de Mysène, dit aussi :

> Pars calidos latices et ahena undantia flammis
> Expediunt, corpusque lavant frigentis et ungunt (1).

Ici, comme il est question d'un usage, et d'un usage religieux, Homère est beaucoup plus détaillé que Virgile; il insiste davantage sur toutes les circonstances. Dans Virgile, je trouve que ces mots *corpus frigentis* forment une antithèse trop marquée avec ceux de *calidos latices* et d'*ahena undantia flammis*, qui se trouvent au vers précédent.

[v. 356.] Jupiter dit à Junon, sa sœur et son épouse.

Voici encore une de ces conversations entre deux divinités, qui coupent le fil de la narration, et qui ont été regardées avec juste raison, par les critiques modernes, comme de véritables interpolations. J'en ai déja signalé plusieurs de ce genre (2). Celle-ci est fort remarquable; elle est le sujet d'une très-longue scholie de Porphyre, qui rapporte les raisons sur lesquelles se fondait Zénodore (3) pour supprimer cet entretien de Jupiter et de Junon. Je sais bien que la plupart de ces raisons sont fort subtiles et fort alambiquées (4), mais elles n'en constatent pas moins l'opinion des anciens sur l'interpolation; et quant aux véritables motifs de la supposer, je crois que ce sont les modernes qui les ont trouvés. Voici ce que dit à ce sujet Wolf dans ses Prolégomènes : « Lorsque, pour la première fois, je communiquai mes doutes à quelques amis, je me ressouviens combien ils se méfiaient de ces soupçons, m'opposant sans cesse le silence et la prescription des

(1) Æn. VI, 218.

(2) Voy. les Observ. sur le v. 443 du septième, 179 du onzième et 431 du seizième chant de l'Iliade.

(3) Les schol. de Venise (ad h. v.) portent *Zénodore*, cependant je pense avec Heyne et Knight qu'il faut lire Zénodote.

(4) Je renvoie pour ces raisons aux observations de Heyne qui les a traduites fidèlement. (V. d. Heyn. Obss. in Iliad. XVIII, 356.)

« siècles. Mais peu de temps après, par un hasard inespéré, l'au« torité d'un ancien critique vint appuyer mes conjectures sur « l'un de ces passages où je soupçonnais qu'il existait une suture « cachée, faite par une main étrangère. Ce passage est celui du « dix-huitième chant, v. 356-368, qui, pour parler avec retenue, « est jeté d'une manière froide et absurde au milieu des événe« ments relatifs aux Grecs et aux Troyens, et de l'arrivée de Thétis « dans l'Olympe. On trouve dans les scholies de Venise une longue « dissertation d'un certain Zénodore, d'où je conclus que ces vers « ne sont point d'une interpolation ordinaire, ni de quelques « grammairiens, mais qu'ils ont été ajoutés par les premiers « *diasquevastes* quand ils ont réuni les deux rhapsodies (1). »

J'ai déja donné l'explication de ce mot *diasquevaste;* cependant je dois dire ici que Heyne croit que les *diasquevastes* ne sont pas ceux qui ont réuni en un seul corps l'*Iliade* et l'*Odyssée*, mais ceux seulement qui ont fait des interpolations (2). Malgré cette autorité, je m'en rapporte sur le sens de ce mot à l'opinion de Wolf, dont j'ai déja parlé (3); je ferai même remarquer que, dans les scholies de Venise, ce mot n'est pas toujours appliqué aux interpolations, et qu'on le trouve aussi pour signifier la correction faite à un vers (4). Knight retranche cette conversation, mais alors on sent que le récit manque de liaison, et l'arrivée de Thétis dans les palais de Vulcain est trop brusquement amenée.

[v. 368—70.] Pendant que ces divinités s'entretiennent ensemble, Thétis, aux pieds d'argent, arrive dans le palais immortel et resplendissant de Vulcain.

Virgile a imité cet épisode, et, comme Thétis, Vénus demande à Vulcain une armure pour son fils. Qu'on me permette de traduire ici les réflexions judicieuses que Heyne fait à ce sujet : « Tout « ce passage dans Virgile mérite, à mon sens, plus d'éloge sous le « rapport de l'art que sous celui du génie. On y aperçoit trop les

(1) Wolfii Proleg., § XXX, p. cxxx.
(2) Cf. Heyn. Obss. ad Iliad. XII, 371; XX, 269; XXIV, 133.
(3) Voy. les Observ. sur le v. 395 du troisième chant.
(4) Cf. Sch. Ven. π', 666.

« traces de l'imitation homérique et de cette éloquence mesquine « qui décèle ordinairement le désir d'imiter. L'arrivée de Thétis « chez Vulcain, au dix-huitième chant de l'*Iliade*, a beaucoup plus « de cette douceur qui naît de la simplicité des temps anciens; « d'ailleurs la demande de Thétis repose sur un motif plus réel, « puisqu'Achille avait perdu ses armes, qui furent enlevées à Pa- « trocle (1). »

Si l'on veut bien sentir la différence qui existe entre les deux poètes, que l'on compare le discours de Vénus (2) et celui de Thétis (3). Dans le premier, on retrouve toute l'adresse d'un esprit exercé; dans le second, on n'entend que les accents d'une mère désolée. Homère est toujours vrai, parce qu'il n'invente pas; ses discours sont toujours justes, parce qu'ils sont sincères.

[v. 373.] Il fabriquait vingt trépieds.

Le grec porte : ἐείκοσι πάντας. J'ai déja eu l'occasion de remarquer que dans les bons auteurs on trouvait souvent l'adjectif πάντες, *tous*, joint à un nom de nombre, pour signifier que le nombre était complet, ni plus ni moins (4).

[v. 382—3.] C'est elle qu'aperçoit, en s'approchant, la belle et élégante Charis, épouse de l'illustre Vulcain.

Homère suppose ici que *Charis* est l'épouse de Vulcain, tandis que, dans l'*Odyssée*, c'est Vénus (5). Les anciens interprètes ont tâché de rendre raison de cette différence par l'allégorie; ainsi, comme *Charis*, χάρις, signifie *grâce*, ils prétendent que le poète a voulu montrer que *la grâce* devait régner dans tous les ouvrages de l'art; ou bien, en considérant l'allégorie sous un point de vue plus moral, il a voulu prouver que *la grâce* devait toujours accompagner le bienfait (6). Certainement ces explications sont fort jolies,

---

(1) Cf. Heyn. Not. ad. Æn. VIII, 370.

(2) Æn. VIII, 374 seqq.

(3) Iliad. σ', 428 seqq.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 161 du septième chant.

(5) Od. θ', 266 seqq.

(6) Cf. Brev. Schol. et Schol. Ven. Iliad. σ', 382; et Eust., p. 1148, l. 58.

fort ingénieuses, mais je doute beaucoup qu'elles fussent dans l'intention d'Homère, qui, toutes les fois qu'il exprime une pensée morale, la rend toujours avec franchise, sans la dérober en quelque sorte sous le voile des allusions. Tout ce qu'il y a à dire, c'est que ces deux mythes appartiennent à deux époques différentes; et s'il fallait donner le prix de l'antiquité, je l'accorderais à ce passage-ci. M. Knight est du même avis; et même il a cru, pour des raisons qu'il donne dans une note, devoir retrancher de son édition tout le récit des amours de Mars et de Vénus, au huitième de *l'Odyssée* (1).

[v. 385.] Pourquoi, belle Thétis, venir en nos demeures?

Quoique Barnès ait corrigé d'une manière assez probable le mot Θέτι par Θέτις, en faisant le vocatif semblable au nominatif, quoique sa conjecture se soit trouvée confirmée par la leçon de Zénodote (2), et qu'elle aït été adoptée par Heyne, Wolf écrit Θέτι sans sigma, comme les autres éditions, même celle de Venise; ce qui peut, au reste, fort bien se justifier malgré les raisons de quantité et de *tautophonie* (tipte theti ta) alléguées par Barnès. M. Boissonade, comme Wolf, écrit Θέτι sans sigma. Le discours que l'épouse de Vulcain adresse ici à Thétis est aussi adressé par la nymphe Calypso à Mercure, lorsque ce dieu vient lui apporter les ordres de Jupiter pour le départ d'Ulysse (3).

[v. 392.] Vulcain, accourez, Thétis aujourd'hui a besoin de vous.

Platon parodia ce vers d'Homère quand il brûla ses poésies (4). Diogène Laërce dit que Platon ne livra ses vers au feu qu'après avoir entendu Socrate (5); mais, selon d'autres, ce fut parce qu'il

(1) Cf. Knight, Not. in Odys. θ', 266-369. Voy. les Observ. relatives à ce passage de l'Odyssée.

(2) Sch. Ven. σ', 385.

(3) Odys. ε', 87.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 263 du dix-septième chant de l'Iliade.

(5) Diog. Laerc., l. III, § 5.

trouva ses poésies trop inférieures à celles d'Homère (1). Cette opinion est plus probable.

[v. 399.] Eurynome, la fille de l'impétueux Océan.

Hésiode, dans sa Théogonie, met aussi Eurynome au nombre des filles de l'Océan et de Téthys (non Thétis) (2). Plus loin, il dit qu'Eurynome, s'étant unie à Jupiter, elle enfanta les trois Grâces Aglaë, Euphrosine et Thalie (3). Apollodore a suivi la mythologie d'Hésiode (4), qui n'est point celle d'Homère, car ce dernier ne nomme point les Grâces, et ne dit pas leur nombre (5). Cela prouve encore que la Théogonie est beaucoup plus moderne que les poésies d'Homère (6).

J'ai traduit l'épithète d'ἀψοῤῥόου par celle d'*impétueux*, faute de pouvoir mieux la rendre. Peut-être le poète a-t-il voulu ici exprimer le reflux de la mer. Heyne fait observer que les anciens ne regardaient pas la terre comme un globe, mais comme un disque, et l'Océan comme un large fleuve qui coulait sur les bords de la circonférence (7), ainsi qu'il est figuré sur le bouclier d'Achille (8); dès-lors, on conçoit le sens de l'épithète ἀψόῤῥοος, *qui revient sur lui-même*. Heyne fait observer encore, que dans cet endroit-ci, quoique l'Océan soit considéré comme un dieu, il a cependant l'épithète qui lui convient comme fleuve (9). Cest ainsi qu'Horace a dit : *Vulcanus ardens* (10). Knight supprime ce vers, qu'il regarde comme une glose superflue; il retranche aussi le vers 401, parce qu'il pèche contre le digamma (11).

---

(1) Eust., p. 1106, l. 36 et p. 1149, l. 3.

(2) Theog., v. 358-362; relativement à Téthys, voy. les Observ. sur le v. 200 du quatorzième chant de l'Iliade.

(3) 907, seqq.

(4) Apollod. Bib., lib. I, c. III, § 1.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 37 du XVIIIe chant.

(6) Voy. les Observ. sur le v. 370 du cinquième, et 179 du sixième chant, etc.

(7) Heyn. Observ. in Iliad. XVIII, 399.

(8) Iliad. σ', 606-7.

(9) Heyn. Obss. l. c.

(10) Hor., lib. I, od. IV, v. 8.

(11) Knight, Not. in Iliade. σ', 399 et 401.

[v. 427—8.] Dites-moi quelle est votre pensée; tout mon désir est d'accomplir vos vœux, si je le puis, si leur accomplissement est possible.

Ces vers sont une espèce de formule qu'emploie une divinité lorsqu'elle veut accomplir les désirs d'une autre divinité qui implore son secours. Ainsi Vénus les adresse à Junon au quatorzième chant de l'*Iliade* (1), et Calypso à Mercure au cinquième de l'*Odyssée* (2).

Knight supprime le v. 428, « si je le puis, si leur accomplissement est possible. » Il n'en donne d'autre motif, sinon que c'est une répétition du passage de l'*Odyssée*. Jamais une répétition ne peut être un motif suffisant de retranchement; d'ailleurs, on pourrait dire la même chose du vers 427.

Dans une situation de l'Énéide, semblable à celle-ci, voici quel est le discours de Vulcain à Vénus, qui vient aussi lui demander une armure pour son fils :

> Quid causas petis ex alto? Fiducia cessit
> Quo tibi, Diva, mei? Similis si cura fuisset,
> Tum quoque fas nobis Teucros armare fuisset;
> Nec pater omnipotens Trojam, nec fata vetabant
> Stare, decemque alios Priamum superesse per annos.
> Et nunc, si bellare paras, atque hæc tibi mens est :
> Quidquid in arte mea possum promittere curæ,
> Quod fieri ferro, liquidove potest electro,
> Quantum ignes animæque valent : absiste, precando,
> Viribus indubitare tuis (3).

Je n'ai pas besoin de faire sentir combien ce passage et surtout ce dernier trait de galanterie qui le termine : *cessez par vos prières de douter de votre empire,* sont loin de la touchante simplicité d'Homère; mais ce qu'il faut remarquer, c'est que jamais notre poète n'eût fait dire à Vulcain qu'il pouvait, en forgeant une armure, s'opposer à Jupiter et à la destinée. Ces rodomontades d'une divinité éprise d'amour n'appartiennent ni au goût ni aux mœurs des siècles héroïques. Voyez, au contraire, dans l'*Iliade*, le second

---

(1) Vers 195. Voy. les Observ. sur ce vers.

(2) V. 89.

(3) Æn. VIII, 395.

discours de Vulcain à Thétis, comme toutes les convenances religieuses des temps anciens y sont fidèlement observées : « Ah ! que « ne puis-je, dit-il, le dérober à l'affreuse mort, quand arrivera « son heure fatale, comme il m'est aisé de lui donner une armure « superbe, et telle qu'à sa vue tout homme sera frappé d'étonnement (1). » Déja pour Virgile, ainsi que je l'ai déja remarqué (2), les traditions mythologiques n'étaient que de brillantes fictions, pour Homère elles étaient de véritables objets de croyance.

[v. 432—3.] Seule, entre les divinités de la mer, je fus unie à un homme, Pélée, fils d'Éacus.

On peut consulter sur les diverses circonstances relatives aux noces de Thétis et de Pélée ce que rapporte Apollodore dans sa Bibliothèque (3). On y retrouve quelques traces de la fable de Protée : car il est dit que Thétis, pour échapper à Pélée, prit plusieurs formes différentes. Tout le monde connaît aussi le charmant poème de Catulle sur ce sujet. Homère ne parle point des oracles qui précédèrent cette union, ni de la rivalité de Jupiter et de Neptune; seulement au vingt-quatrième chant de l'*Iliade*, Junon, en parlant de ce mariage, s'écrie : « Vous tous, dieux puissants, « assistâtes à cet hyménée, et toi-même, avec ta lyre, tu parus à « ces festins, protecteur des méchants, divinité perfide (4). » C'est le seul endroit de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* où Apollon soit représenté tenant une lyre, ἔχων φόρμιγγα.

[v. 444.] Les fils des Grecs lui choisissent, pour récompense, une jeune captive.

Aristarque supprimait ce vers et les douze suivants (5); les raisons du retranchement sont que cette récapitulation sommaire de

(1) Il. σ', 464 seqq.

(2) Voy. les Observ. sur le v. 276 du troisième, et 296 du sixième chant de l'Iliad.

(3) Apollod. Bib., liv. III, c. XIII, § 5.

(4) Cf. Il. ω', 62.

(5) Schol. Ven. in Iliad. σ', 444-56.

faits déja connus est superflue. Il existe un passage du même genre au premier chant que les anciens critiques supprimaient aussi (1). Knight approuve ici le jugement d'Aristarque (2); Heyne le combat (3), quoiqu'il soit d'avis de la suppression au premier chant.

[v. 457.] Maintenant j'embrasse vos genoux.

L'usage des suppliants était d'embrasser les genoux de ceux qu'ils imploraient. De là le verbe γουνάζομαι, qui a le sens de *supplier* (4). C'est ainsi qu'en parlant de Thétis, au premier chant, quand elle implore Jupiter, le poète dit : *qu'elle lui prend les genoux avec la main gauche* (5). Cette manière n'avait rien d'humiliant : quand Télémaque, dans l'*Odyssée*, se rend auprès de Nestor (6) et de Ménélas (7), pour les prier de lui donner des nouvelles de son père, il emploie les mêmes expressions que Thétis dans le passage ci-dessus : τὰ σὰ γούναθ' ἱκάνομαι, *je viens à vos genoux*. Nous disons de même dans notre langue : *je vous le demande à deux genoux*, pour dire, *je le demande avec instance* : seulement, pour nous cette expression est prise métaphoriquement ; dans l'antiquité, on prenait réellement les genoux, comme je viens de le remarquer pour Thétis.

Dans l'Énéide Virgile fait dire à Vénus :

Ergo eadem supplex venio, et sanctum mihi numen
Arma rogo, genitrix nato (8).

Ici Vénus dit en général, *arma rogo ; je vous demande des armes*, tandis que Thétis détaille avec soin toutes les parties de l'armure.

[v. 474—5.] Il jette dans le brasier l'impénétrable airain, l'étain, l'argent et l'or précieux.

Dans l'Énéide, ce sont les Cyclopes qui travaillent au bouclier

(1) Voy. les Observ. sur le v. 366 du premier chant de l'Iliade.
(2) Knight, Not. in Iliad. σ', 444-55.
(3) Heyn. Observ. in Iliad. XVIII, 444.
(4) Cf. Iliad. λ', 130 ; ο', 665 ; Odyss. λ', 66, etc.
(5) Cf. Iliad. α', 500.
(6) Cf. Od. γ', 92.
(7) Cf. Od. δ', 322.
(8) Æn. VIII, 382.

d'Énée d'après les ordres de Vulcain (1). Mais la fable des Cyclopes, soumis à Vulcain, n'était point connue d'Homère : ce dieu exécute seul le bouclier d'Achille, dans sa maison d'airain (δόμον χάλκεον), et non sur le mont Etna.

Virgile parle aussi, comme notre poète, des divers métaux employés pour le bouclier.

> . . . . fluit æs rivis, aurique metallum ;
> Vulnificusque chalybs vasta fornace liquescit (2).

Il me semble que l'épithète de *vulnificus*, *qui blesse*, donnée ici au *fer*, *chalybs*, n'est pas convenable, puisqu'il s'agit d'une arme défensive, et que le poète ajoute au vers suivant :

> Ingentem clypeum informant (3).

Homère a dit χαλκὸν... ἀτειρέα (v. 474), *l'airain impénétrable*. C'est l'expression propre.

[v. 478.] Il fait d'abord un bouclier large et solide.

C'est ici que commence la fameuse description du bouclier d'Achille, laquelle ne se termine qu'au v. 607. De toutes les dissertations qu'a fait naître ce précieux monument pour les arts, la plus satisfaisante, sans contredit, est celle qui se trouve dans le bel ouvrage de M. Quatremère de Quincy, intitulé : *le Jupiter Olympien* (4). Je voudrais pouvoir la rapporter ici tout entière. M. Quatremère a rectifié d'une manière très-ingénieuse les idées mesquines sur lesquelles s'était appuyé Boivin pour donner un modèle figuré du bouclier. Celui de M. Quatremère présente les objets sans confusion, et cependant ne laisse rien à désirer sous le rapport des détails. Guidé par une profonde connaissance de l'antiquité et des arts du dessin, il prouve très-bien qu'on ne peut se faire une idée juste du bouclier qu'en adoptant la méthode du style abréviatif des bas-reliefs antiques : « Selon cette méthode, « dit M. Quatremère, les sujets les plus étendus peuvent être abré« gés sans être tronqués, et toute action ramenée à ses éléments « principaux se trouve réduite sans cesser d'être entière (5). » Je

(1) Æn. VIII, 440—7.
(2) Æn. VIII, 445.
(3) Æn. VIII, 447.
(4) P. 64 et suiv.
(5) P. 67 du même ouvrage.

crois aussi que M. Quatremère a bien fait d'adopter les divisions déja indiquées par Lessing, dans son Laocoon, et de ne point morceler en six petits compartiments les sujets que présentent la ville en paix et la ville en guerre; mais il faut lire toute cette dissertation, et voir le dessin que M. Quatremère a donné du bouclier, en conservant la diversité des couleurs produite par le mélange des métaux, pour pouvoir bien sentir tout le mérite de ce beau travail.

Je ne me permettrai qu'une seule observation; M. Quatremère, dans son modèle du bouclier, adopte les signes du zodiaque, et je ne crois point qu'ils fussent connus du temps d'Homère; d'ailleurs le texte ne les indique point. Il est vrai que Boivin, qui adopte aussi les signes du zodiaque, traduit les mots τὰ τείρεα du vers 485 par les *signes célestes* (1); mais rien ne justifie cette interprétation. Les petites scholies (2) et Apollonius (3) rendent ces mots par τὰ ἄστρα, *les astres*, et en supposant même qu'ici τὰ τείρεα soient synonymes de τὰ τέρατα, *signes*, il ne peut encore y avoir de doute, puisque le poète explique immédiatement sa pensée, en disant au vers suivant que *ces signes* sont les *Hyades*, les *Pléiades*, *Orion*, etc. Ovide a bien rendu ce passage d'Homère :

> ..... Neque enim clypei cælamina norit
> Oceanum, et terras, cumque *alta sidera* cœlo,
> Pleiadas, Hyadasque, immunemque æquoris Arcton (4).

Quant au quadrige que M. Quatremère a cru devoir placer dans le milieu du bouclier (*in umbone*), je n'en vois non plus aucune trace dans Homère. Peut-être l'auteur s'est-il appuyé sur un passage de l'Électre d'Euripide, où le chœur, en parlant du bouclier d'Achille, s'écrie : « Dans le milieu du bouclier brillait le cercle « radieux du soleil, traîné par de rapides coursiers (5). » Mais Euripide a donné une description du bouclier très-différente de celle d'Homère; il a même ajouté une foule de traits qui n'appar-

---

(1) Apologie d'Hom., p. 263.
(2) Brev. Schol. Iliad. σ', 485.
(3) Ad v. τείρεα.
(4) Metamorph. XIII, 291.
(5) Elect., v. 464.

tiennent point à l'antiquité homérique ; il a usé largement des privilèges accordés au poète lyrique, car les chœurs tragiques sont de véritables odes; de sorte que son autorité ne me paraît pas suffisante pour justifier le quadrige adopté par M. Quatremère. Je crois, au reste, que le milieu de ce bouclier représentait l'univers avec les idées imparfaites qu'en avaient les anciens; qu'on y voyait accumulés la mer, le soleil, la lune, et quelques-unes des constellations les plus apparentes.

Je ne parlerai point ici du bouclier d'Hercule attribué à Hésiode, que M. Quatremère regarde avec justice comme un ouvrage postérieur au bouclier d'Achille. Je pourrais à la raison qu'il en donne en ajouter beaucoup d'autres ; mais cette discussion est étrangère à notre sujet.

Quant à celui de Virgile, il suffit de le lire pour y reconnaître le poète élégant, qui cherche non pas à raconter des faits dont il est convaincu, mais à imaginer d'ingénieux tableaux qui puissent amuser une cour délicate et polie, et flatter l'orgueil de celui qui venait de mettre à ses pieds la reine du monde.

Court de Gebelin a expliqué allégoriquement les divers sujets du bouclier (1). Je n'ai pas besoin de répéter ici ce qu'on doit penser de ces rapprochements plus ou moins spirituels, mais toujours forcés et hors de la vérité. J'ai déja dit souvent que l'allégorie ne pouvait pas être dans la pensée d'Homère (2), et en cela je suis tout-à-fait de l'opinion de Rabelais, qui dit avec beaucoup de raison : « Croyez-vous en vostre foy qu'oncques Homère, escri- « puant *Iliade* et *Odyssée,* pensast es allégories lesquelles de luy ont « calefreté Plutarche, Héraclides ponticq, Eustathie, Phornute, « et ce que d'yceulx Politian ha desrobé? Si le croyez n'approchez « ne de pieds, ne de mains à mon opinion, qui décrète icelles « aussi peu auoir été songées d'Homère que d'Ouide en ses méta- « morphoses, les sacrements de l'Éuangile, lesquels ung frère lu- « bin, vray croquelardon, s'est efforcé de montrer (3). »

(1) Monde primitif, t. VIII.

(2) Voy. les Obs. sur les v. 50 et 197 du premier, 19 du huitième chant de l'Iliade, etc.

(3) Prologue du premier livre de l'hist. de Gargantua.

[v. 483.] Dans le milieu il représente la terre, les cieux, la mer.

Zénodote supprimait ce vers et toute la description du bouclier, c'est-à-dire, qu'il ne conservait que les cinq vers qui précèdent, et qui donnent une idée sommaire de cette riche armure (1). Heyne pense aussi que cet épisode du bouclier ne doit pas appartenir au reste du poème ; cela est possible, mais je crois ce morceau d'une aussi belle antiquité que toutes les autres parties de l'*Iliade*. Voyons toutefois les raisons de Heyne (2).

1° La description de ce bouclier ne se lie pas au reste de l'ouvrage.

On pourrait faire cette objection sur tant d'autres endroits que cela ne prouve rien en particulier contre celui-ci.

2° La sculpture ne devait pas être aussi avancée du temps d'Homère et à plus forte raison du temps de la guerre de Troie.

Il serait facile de prouver par une foule de passages que l'art de la bossellerie et de la *toreutique* était fort avancé à cette époque. Quant aux trépieds qui marchent seuls (3), et aux statues d'or qui accompagnent Vulcain (4), on conçoit que le premier usage des corps à ressort dut faire supposer une foule de prodiges à des hommes doués d'une imagination vive. D'ailleurs, ces deux endroits qui sont, sans contredit, les choses les plus extraordinaires de l'épisode, ne sont pas compris dans ce que Heyne supprime.

3° La description des armures de Diomède (5), de Minerve elle-même (6), et enfin celle de la cuirasse d'Agamemnon (7), est beaucoup plus simple.

Si l'armure d'Achille est décrite avec tant d'éclat, c'est que du temps d'Homère la renommée en avait publié de grandes merveilles ; dès lors le poète ne pouvait la peindre qu'avec des détails

---

(1) Sch. Ven. σ', 483.

(2) Heyn., Obss. in Iliad. XVIII, v. 478, t. VII, p. 519.

(3) Cf. Iliad. σ', 373—7.

(4) Cf. Iliad. σ', 417—8.

(5) Cf. Iliad. ε', 4 seqq.

(6) Iliad. ε', 736—42.

(7) Iliad. λ', 19—26.

brillants et magnifiques dont elle était embellie par l'imagination des hommes ; il devait la représenter telle qu'on la supposait, sans cela ses tableaux n'eussent pas été dans la vraisemblance.

[v. 486.] Les Pléiades, les Hyades, le brillant Orion.

Les petites scholies racontent fort longuement l'histoire des Pléiades et des Hyades. Les premières, au nombre de sept, étaient nées d'Atlas et de Pléione, fille de l'Océan. Les secondes, au nombre de douze, étaient filles d'Atlas et d'Aithra : cinq moururent du chagrin que leur causa la mort de leur frère; les autres furent mises au nombre des astres par Jupiter. Selon Phérécyde, elles étaient nourrices de Bacchus (1). Ces fables sont postérieures à Homère.

Quant à *Orion*, il a été dans la suite le sujet d'une aventure fort dégoûtante, et racontée très-crûment par Voltaire qui nomme cela une allégorie (2). Ce n'est point le désir d'imaginer une allégorie qui a fait concevoir cette turpitude; elle n'est due qu'au rapport qui existe entre le nom d'Ὠρίων et celui d'οὖρον, *Urina*. Ainsi donc, ce n'est point non plus à cause de son aventure qu'il fut nommé *Orion*, comme le disent les petites scholies (3), mais, au contraire, ce fut à cause de son nom qu'on imagina l'aventure. La preuve c'est que toutes ces vilenies n'ont été inventées qu'après Homère, qui cependant connaissait le nom (4).

Il faut remarquer sur *Orion*, que dans l'*Iliade* il n'est jamais considéré que comme une constellation (5), et que dans l'*Odyssée* tantôt il est regardé comme constellation (6), et tantôt comme un héros (7). Je suis étonné que cette remarque ait échappé aux

---

(1) Brev. Schol. Iliad. σ', 486.

(2) Dict. philosoph. au mot Allégorie.

(3) Brev. Sch. l. c.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 370 du cinquième chant de l'Iliade, et la note d'Ernesti sur le v. 287 du seizième chant.

(5) Cf. Iliad. σ', 486 et 488, et χ', 29.

(6) Cf. Odyss. ε', 274.

(7) Cf. Od. ε', 121; λ', 309 et 571.

chorizontes, c'est-à-dire, à ceux qui pensaient que l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'étaient pas du même auteur (1).

[v. 487—9.] L'Ourse, qu'on appelle aussi le Chariot, qui tourne toujours aux mêmes lieux, et regarde l'Orion: c'est la seule de toutes les constellations qui ne se plonge point dans les flots de l'Océan.

De même que les Grecs, nous appelons indifféremment *Ourse* ou *Chariot* la constellation nommée *septentriones* par les Latins (2).

Homère dit qu'elle tournait toujours aux mêmes lieux, et ne se plongeait jamais dans l'Océan, parce qu'en effet cette constellation polaire est toujours au-dessus de notre horizon. Ovide a dit aussi :

. . . . . . immunemque æquoris Arcton (3),

et Virgile :

Arctos Oceani metuentes æquore tingi (4).

[v. 507—8.] Dans l'assemblée se trouvaient deux talents d'or pour donner à celui qui, parmi eux, jugerait avec le plus d'équité.

Heyne explique différemment le dernier vers (508), il pense que ces mots : ὃς... δίκην ἰθύντατα εἴποι, littéralement : *celui qui aura exprimé la justice avec droiture*, doivent s'appliquer aux plaideurs, et non pas aux juges (5). Le scholiaste de Venise donne la même interprétation (6); c'est aussi la plus naturelle, mais la syntaxe de la phrase semblerait justifier celle que j'ai adoptée. En admet-

(1) Toutefois relativement aux passages où il est question d'Orion dans l'Odyssée, consult. les Observ. sur le v. 121 du cinquième et 571 du onzième chant de l'Odyssée.

(2) Quod ἅμαξαν Græci vocant, nos *septentriones* vocamus. Aul. Gell. Noct. att., lib. II, c. 21.

(3) Metam., l. XIII, 293.

(4) Georg. I, 246.

(5) Heyn. Obss. in Iliad. XVIII, 508.

(6) Sch. Ven. σ', 508.

tant le sens de Heyne, il faut supposer que l'accusé déposait deux talents d'or qu'il reprenait, s'il gagnait sa cause, et qu'il cédait à son adversaire en cas de condamnation. Si l'on admet, au contraire, le sens que j'ai suivi, il faut supposer que chacun des accusés déposait un talent d'or pour être le salaire du jugement. C'est ce que les Grecs appelaient δικαστικὸς μισθὸς (1).

Wolf et Boissonade écrivent, avec l'édition de Venise, εἴποι à la fin du vers 108. J'ai suivi cette leçon, les autres éditeurs ont conservé εἴπῃ.

[v. 511—12.] Les uns veulent livrer au pillage cette cité charmante, et les autres diviser également les trésors qu'elle renferme.

Knight supprime le vers 512, qu'il regarde comme une glose explicative du mot πάντα, qui sera passée de la marge dans le texte (2). En adoptant cette suppression, il faut traduire simplement : « les uns sont d'avis de piller, les autres de tout partager. » Quoique ce dernier sens soit très-admissible, la conjecture de Knight n'est peut-être pas assez fondée pour admettre l'interpolation.

[v. 538.] La robe qui couvre ses épaules est souillée du sang des mortels.

Virgile a dit, avec bien moins d'énergie :

Tisiphoneque sedens, palla succincta cruenta (3).

Quand il s'agit de la peinture d'un objet physique, Homère est toujours plus vigoureux que son imitateur; il faut remarquer que le nom de *Tisiphone*, employé par Virgile, n'appartient point à l'antiquité des siècles héroïques.

Knight, dans son édition, retranche les deux vers suiv. 539-40; mais je ne vois aucune note qui explique cette suppression. Heyne fait remarquer que le verbe ὡμίλευν du vers 539 présente un

(1) Cf. Aristoph. Schol. Ran. 140, Av. 1540.

(2) Knight, Not. in Iliad. σ', 512.

(3) Æn. VI, 555.

sens douteux; car on ne sait s'il se rapporte aux déesses (la Discorde et la Destinée, qui sont personnifiées plus haut, v. 535), ou bien aux combattants. Il regarde ces deux vers comme une répétition inutile, ou tout au moins le vers 540, marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise (1).

[v. 590—2.] Sur ce bouclier Vulcain grave encore une danse semblable à celle que, dans la fertile Gnosse, inventa Dédale pour Ariane à la belle chevelure.

Knight retranche les vers 591 et 592, et avec raison. Il suppose qu'ils auront été ajoutés dans quelque exemplaire appartenant à l'île de Crète, et que de là ils auront passé dans les autres éditions. Il observe que, dans Homère, le mot χορὸς n'est point pris pour *la danse* en elle-même, comme j'ai été obligé de le traduire, mais pour *l'endroit où l'on dansait* (2). Il remarque aussi que Dédale n'a vécu qu'après Homère (3). Heyne pense que l'histoire du labyrinthe et de la délivrance de Thésée par Ariane, auxquelles semble faire allusion le passage ci-dessus, est une invention des poètes postérieurs à Homère (4).

En supprimant les deux vers 591-2, voici comment il faut traduire : « L'illustre Vulcain figure ensuite un lieu destiné à la « danse; là de jeunes hommes et des vierges charmantes forment « des danses en se tenant par la main. » J'adopte entièrement l'opinion de Knight. C'est en effet la seule fois où il soit question de *Dédale* comme nom propre, car souvent le poète emploie ce mot comme épithète, pour exprimer des ouvrages faits avec art, d'un travail varié, et je ferai observer à ce sujet que Millin, dans sa *Minéralogie Homérique*, ne me semble pas s'exprimer exactement en disant : « Homère nomme Dædaliens, c'est-à-dire *dignes de Dædale*, tous les objets très-variés ou très-bien travaillés (5). »

(1) Vid. Heyn., Obss. in Iliad. XVIII, v. 539 et v. 540.

(2) Cf. Od. θ', 260 et 264, ainsi que les Observ. relat. à ce v. 264.

(3) Knight, Not. in Iliad. σ', 591-2.

(4) Heyn., Obss. in Iliad. XVIII, 590.

(5) Pag. 98, 2e édit., 1816.

[v. 593.] Là des jeunes hommes et des vierges charmantes.

Les interprètes latins expliquent par *formosæ* l'adjectif ἀλφεσίβοιαι, que j'ai rendu par *charmantes*, parce que ni le latin ni le français n'ont d'expression correspondante à l'épithète grecque, qui tient à un usage des siècles héroïques. L'adjectif ἀλφεσίβοιαι, qui vient d'ἀλφαίνουσαι βόας, signifie littéralement *celles qui trouvent des bœufs* (1), parce que les jeunes filles, en se mariant, recevaient de leurs époux un présent qui consistait en troupeaux de bœufs (2).

Il n'y a pas bien long-temps encore qu'il existait en France quelques traces d'un semblable usage. M. Cochard, dans une statistique consacrée au département du Rhône, dit : « J'ai vu avant « la révolution, dans quelques villages aux environs de Lyon, des « parents constituer en dot à leurs filles, en les mariant, une « brebis et son agneau ; aujourd'hui même cet usage subsiste en- « core dans les montagnes (3). »

[v. 597—8.] Les jeunes filles ont de belles couronnes, les hommes portent des glaives d'or suspendus à un baudrier d'argent.

Aristophane supprimait ces deux vers, parce que, dans Homère, le mot μάχαιρα signifie un *couteau* et non pas une *épée ;* ce que sans doute l'auteur a voulu exprimer ici. D'ailleurs il ne paraît pas convenable que des danseurs soient armés (4). Knight approuve ces motifs, et dit, en parlant de ces deux vers, *interpolatorem omnino redolent* (5). J'ajouterai que le mot στεφάνας ne me semble pas non plus appartenir au temps d'Homère, qui ne parle jamais de *couronne* (6), comme ornement. Toujours Homère emploie le verbe στέφειν et ses

(1) Cf. Apollonii lexic. et Etym. mag. ad voc. ἀλφεσίβοιαι.

(2) Voy. les Observ. sur le v. 146 du neuvième chant de l'Iliade.

(3) Archiv. histor. du départ. du Rhône, t. V, p. 323, not. 1.

(4) Sch. Ven. σ', 597.

(5) Knight, Not. in Iliad. σ', 597-8.

(6) Voy. les Observ. sur les v. 14 et 470 du premier chant de l'Iliade ; 167 du huitième de l'Odyss.

dérivés dans le sens propre d'*entourer*. Cependant il faut dire ici qu'Athénée, ou plutôt son abréviateur, est d'un sentiment différent; il dit qu'Homère a employé le mot métaphoriquement, et que par conséquent l'usage des couronnes ne lui était pas inconnu. Pour le prouver, il cite ce vers du treizième chant de l'*Iliade* :

πάντη γάρ σε πέρι στέφανος πολέμοιο δέδηεν. (736)

« De toutes parts étincelle autour de toi *la couronne* de la guerre. »
Et cet autre du dixième chant de l'*Odyssée :*

νῆσον, τὴν πέρι πόντος ἀπείριτος ἐστεφάνωται. (195)

« L'île que tout autour *couronne* la mer immense (1). »

Ces deux exemples prouvent, au contraire, que l'expression grecque signifie *entourer*, et non pas *couronner;* ainsi au premier vers cité, στέφανος signifie un *cercle* d'ennemis qui *entoure* un héros; au second, le verbe στεφάνωμαι est là pour exprimer que la mer *entoure* l'île de ses eaux. La préposition περὶ, dans les deux cas, ne laisse aucun doute sur le sens. C'est ainsi qu'au chant septième de l'*Iliade*, Homère désigne un casque d'airain par στεφάνη εὔχαλκος, parce que le casque entoure la tête (2).

[v. 599—601.] Tantôt d'un pied docile, ils tournent en rond aussi vite que la roue, lorsque le potier laborieux essaie si elle vole aisément, pour seconder l'adresse de ses mains.

Selon Diodore de Sicile, l'invention de la roue du potier serait due à *Talos*, neveu de Dédale (3). D'après Éphore, cité par Strabon, cet honneur serait attribué au Scythe Anacharsis (4). Posidonius, qui partageait cette opinion, voulait, en conséquence, qu'on regardât les vers où il en est parlé comme n'étant point d'Homère (5). Heyne pense que ces vers peuvent être rapportés au temps de Solon (6). Nous avons déja vu qu'il regardait tout l'épi-

(1) Athen. Deipn. epit., lib. I, p. 18, F.
(2) Iliad. η', 11.
(3) Diod. Sicul., lib. IV, § 76, t. I, p. 319, ed. Wessel.
(4) Strab., lib. VII, p. 303.
(5) Seneca, Epist. XC.
(6) Heyn. Obss. in Iliad. XVIII, 600.

sode du bouclier comme postérieur aux siècles homériques (1). Knight ne les retranche point dans son édition.

[v. 603—6.] La foule enchantée..... et tournent au milieu de l'assemblée.

J'ai suivi ici le texte de Boissonade. Les autres éditions ne portent pas le vers 604 : « parmi eux un chantre divin fait entendre sa voix en s'accompagnant de la lyre. » Wolf est le seul qui l'ait admis d'après le manuscrit de Venise, mais Wolf écrit ἐξάρχοντος au lieu d'ἐξάρχοντες au vers 606, leçon donnée par Athénée (2), à l'occasion du même passage qui se trouve dans l'*Odyssée* (3). Au reste, il est indispensable de conserver ce vers pour justifier la leçon de Wolf et d'Athénée, qui rapportent le génitif singulier ἐξάρχοντος au *divin chanteur*, tandis que les autres éditeurs rapportent le nominatif pluriel ἐξάρχοντες aux *deux sauteurs*, δοιὼ κυβιστητῆρε, du vers suivant.

Quoique j'aie conservé le vers 604, j'écris avec Boissonade μολπῆς ἐξάρχοντες, en le faisant rapporter aux *deux sauteurs*. Guillaume Penn, dans une lettre sur certains usages des peuples indigènes de l'Amérique, s'exprime ainsi : « Deux personnes se tiennent dans le cercle formé par les danseurs, et *dirigent le chœur en chantant*..... leurs *attitudes de danse sont variées et bizarres*, mais ils gardent fort bien la mesure (4). » Ces mots : *dirigent le chœur en chantant* rendent très-bien le μολπῆς ἐξάρχοντες, et les *attitudes variées et bizarres* répondent à celles de nos sauteurs, qui, selon M. Quatremère, avaient les pieds en haut et la tête en bas (5).

Knight supprime les quatre vers ici et au IV[e] chant de l'*Odyssée*; il pense que les mots κυβιστάω et κυβιστὴρ, dans Homère, signifient des *plongeurs*, comme au chant XVI de l'*Iliade*, v. 745 et 750, et non des faiseurs de tours de force comme dans ce passage (6) : peut-être a-t-il raison.

(1) Voy. les Observ. sur le v. 483 de ce chant.

(2) Lib. V, p. 180.

(3) Od. δ', 19.

(4) Voy. la Bibl. universelle faisant suite à la Bibl. britannique, 1816 t. I, p. 264.

(5) Voy. le Jupiter olympien, p. 72.

(6) Knight, Not. in Iliad. XVIII, 601-5.

OBSERVATIONS

SUR LE DIX-NEUVIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 1.] L'Aurore, au voile de pourpre, quittait les abîmes de l'Océan.

L'épithète κροκόπεπλος, donnée ici à l'Aurore, signifie proprement *une voile*, *un pèple* de *safran* (1).

J'ai traduit ἀπ' Ὠκεανοῖο ῥοάων par *les abîmes de l'Océan*. Le sens littéral est *des courants de l'Océan*, parce que, ainsi que je l'ai déja fait observer, Homère regarde l'Océan comme un fleuve (2). Les petites scholies font aussi la même observation (3); cependant il ne faut pas en conclure que l'Océan soit toujours un fleuve dans les idées d'Homère. Souvent, à la vérité, il en fait un fleuve, et le distingue de la mer d'une manière très-précise, comme dans ce passage de l'*Odyssée* :

αὐτὰρ ἐπεὶ ποταμοῖο λίπεν ῥόον Ὠκεανοῖο
νηῦς, ἀπὸ δ' ἵκετο κῦμα θαλάσσης εὐρυπόροιο (4).

« Après que notre navire eut quitté *le cours du fleuve Océan*, il par-« vint sur le flot de la vaste mer (5); » d'autres fois, au contraire, l'Océan et la mer ne sont pour notre poète qu'une seule et même chose. Ainsi, quand il parle de la grotte de Thétis, il la place in-

(1) Voyez les Obss. sur le v. 695 du XXIVe chant de l'Iliade.

(2) Voy. les Observ. sur le v. 399 du dix-huitième chant.

(3) Schol. Brev., Iliad. α', 423.

(4) Ody. μ', 1.

(5) Homère parle aussi du *fleuve Océan* au quatorzième chant de l'Iliade.

distinctement ou dans l'Océan (1) ou dans la mer (2). On ne doit pas trop chercher à rendre raison de ces contradictions; elles tiennent à l'ignorance où l'on était alors de la forme de la terre.

[v. 10—12.] Toi cependant, accepte ces armes glorieuses forgées par Vulcain, et si belles que jamais sur ses épaules mortel n'en portera de semblables.

Dans Virgile, lorsque Vénus apporte à Énée les armes forgées par Vulcain, elle s'exprime ainsi :

> En perfecta mei promissa conjugis arte
> Munera; ne mox aut Laurentes, nate, superbos,
> Aut acrem dubites in prælia poscere Turnum (3).

Thétis ne fait remarquer à son fils que la beauté des armes; elle insiste sur ce que nul homme n'en portera jamais d'aussi belles: telle est l'expression d'un âge naïf, prompt à tout admirer. Mais Vénus appuie principalement sur l'effet que doit produire l'armure qu'elle donne à Énée; elle l'engage à ne plus redouter ses ennemis, pas même Turnus, le plus terrible de tous. Si Virgile se fût contenté de peindre la beauté des armes d'Énée, il eût paru beaucoup trop simple. Homère ne faisait que redire ce qu'on racontait d'Achille; c'est que Vulcain lui avait fait une armure comme on n'en avait jamais vu. Tout cela résulte des idées de deux siècles différents.

[v. 38—9.] Ensuite dans les narines de Patrocle elle fait couler l'ambroisie et le rouge nectar, afin que ses chairs soient incorruptibles.

Eustathe pense que κατὰ ῥινῶν, *dans les narines*, est là pour κατὰ ῥινοῦ, *dans la peau*, parce qu'il n'est pas croyable, dit-il, qu'on ait pu rendre tout le corps incorruptible par une seule injection dans le nez (4). Barnès réfute cette opinion d'Eustathe par des raisons

(1) Cf. Iliad. σ', 402—3.
(2) Cf. Iliad. α', 357—8; σ', 65—6.
(3) Æn. VIII, 612.
(4) Eust., p. 1170, l. 22.

plus subtiles que solides. Ainsi il pense que le canal sensitif correspondant avec l'épine du dos doit être le vrai conducteur de l'incorruptibilité (1). Je ne sais si cette preuve serait même admise en bonne physiologie. J'aime mieux croire qu'on connaissait dans la Grèce les méthodes observées par les embaumeurs d'Égypte, qui, selon Hérodote (2), commençaient toujours leurs embaumements par injecter des parfums dans les narines (3). Or, soit raison, soit préjugé, les Grecs d'Ionie, qui n'avaient pas coutume d'embaumer les corps, mais qui purent avoir connaissance de cet usage, crurent que cette première opération était la seule condition importante pour préserver les chairs de la putréfaction. De là cette croyance que Thétis avait introduit le nectar et l'ambroisie dans les narines de Patrocle.

[v. 76—7.] Alors le roi Agamemnon, sans s'éloigner de son siége, ni s'avancer au milieu de l'assemblée, parle en ces mots.

Le vers 77 est renfermé entre deux parenthèses dans l'édition de Wolf, parce que Zénodote le supprimait, et écrivait ainsi le vers précédent (76) :

Τοῖσι δ' ἀνιςάμενος μετέφη κρείων Ἀγαμέμνων.

« Le puissant Agamemnon se lève, et leur dit. » A la suite de ce même vers, et au lieu du retranchement proposé par Zénodote les éditions de Marseille et de Chio portaient :

. . . . . ἀναςενάχων, καὶ ὑφ' ἕλκεος ἄλγεα πάσχων (4),

ce que Heyne rétablit ainsi pour donner une *tête* à ce vers :

πυκνὰ μάλα ςενάχων, καὶ ὑφ' ἕλκεος ἄλγεα πάσχων (5).

« En poussant de profonds soupirs, et souffrant beaucoup de sa « blessure. » Si l'on supprime le vers 77, et qu'on laisse le v. 76 tel qu'il est dans toutes nos éditions, le sens sera simplement : « Aga-

(1) Barnesii, Not. in Iliad. τ', 39.

(2) Herod., lib. II, § 86.

(3) Rouelle dit avoir découvert beaucoup de parfums dans la tête des momies. (Mém. de l'Acad. des Scienc., ann. 1750, p. 143.)

(4) Sch. Ven. τ', 76 et 77.

(5) Heyn. Obss. in h. l.

« memnon, roi des hommes, leur parle ainsi », leçon qui peut très-bien s'admettre. Il paraît que le vers 77 avait été ajouté par Aristarque, afin d'expliquer qu'Agamemnon étant blessé ne devait pas se lever, ni s'avancer au milieu de l'assemblée pour parler aux Grecs (1).

Knight supprime les vers 75 et 77. Dans ce cas voici comment il faut traduire l'alinéa, qui se réduit à deux vers seulement :

« Il dit, et tous les Grecs se réjouissent. Alors Agamemnon, roi « des hommes, leur adresse ces mots. » De cette manière la phrase présente un sens très-net.

[v. 86—87.] Mais je ne suis point coupable : ce furent et Jupiter, et le Destin, et Érinnys errante au sein des ténèbres.

Je ne suis point coupable, ἐγὼ δ' οὐκ αἴτιός εἰμι, c'est-à-dire, *je ne suis point la cause* du malheur. Ainsi, au troisième chant de l'*Iliade*, Priam dit à Hélène *qu'elle n'est point cause* de la guerre, *mais les dieux* (2).

Knight arrête le sens au v. 87, et retranche tout l'épisode d'*Ἄτη*, qu'il regarde comme une digression longue, fatigante, et tout-à-fait étrangère au sujet (3). Je ferai observer à cet égard que ces sortes de digressions, quand il s'agit de raconter des faits, sont très-fréquentes dans notre poète, ainsi que je l'ai déja fait observer (4). Cependant, comme depuis le vers 95 jusqu'au v. 133 il n'est question que d'une aventure relative à Hercule, on peut admettre avec Heyne (5) et Knight (6) que cet épisode appartenait dans le principe à quelque poème héracléen; mais alors je crois que cette admission remonte à la première réunion des poèmes homériques sous Pisistrate. En admettant le retranchement de

---

(1) Sch. Ven. τ', 79.

(2) Iliad. γ', 164.

(3) Knight, Not. in Iliad. τ', 88—136.

(4) Voyez les Observ. sur les v. 446 et 503 du premier; 119 et 414 du sixième chant de l'Iliade.

(5) Obss. in Iliad. XIX, 99.

(6) Knight, l. c.

Knight, voici quelle est la suite de la narration : « Je ne suis point « la cause, mais Jupiter, le Destin, et Érinnys errante au sein des « ténèbres. Cependant, puisque j'ai commis une faute, et que Ju- « piter m'a privé de la raison, je veux t'apaiser aujourd'hui et te « combler de riches présents », ce qui donne un sens très-bien lié. Une raison que n'apporte pas Knight, et qui me semble de quelque poids, c'est qu'au vers 88 le mot ἄτη est pris pour un sentiment, un mouvement de l'ame, et que deux vers plus loin (91), ce même mot est le nom d'une déesse, respectable fille de Jupiter. Ce n'est qu'ici et au chant neuvième que Ἄτη est personnifiée (1); partout ailleurs, et il en est souvent question dans Homère, ce mot exprime *l'erreur de l'esprit*, ou *la fatalité*, ou *une injure*, ou *un crime*, ou *la peine d'une faute* (2). Suidas traduit ce mot par celui de ὁ διάβολος, *le diable* (3), d'où l'on peut conclure que cette histoire d'Atè, chassée du ciel par Jupiter, a quelque analogie avec la chute des anges rebelles. Ce sont sans doute les mêmes traditions.

[v. 93—4.] Elle marche sur la tête des hommes pour hâter leur ruine; ah! je ne suis pas le seul qu'elle ait opprimé.

Heyne remarque l'hiatus du vers 93, ἄρα ἥγε; il pense qu'on doit lire indubitablement ἄρα τή γε. Bentley proposait ἀλλὰ γὰρ ἥδε; ἀλλ' ἄρα τῇ δε, vel ἠερίη δὲ pour ἠεροφοῖτις, comme il est dit plus haut, v. 87, en parlant d'Érinnys (4). Toutes ces conjectures sont plus ou moins ingénieuses, mais ne suffisent pas pour déterminer un texte.

Le vers 94 doit être retranché, selon le scholiaste de Venise, comme inutile et se liant mal avec ce qui suit (5). Voici le mot à mot des deux vers 93-4 : « Elle marche sur la tête des hommes en « blessant les hommes, et même elle en a enchaîné un autre. » Ce mot à mot peut faire sentir la critique du scholiaste sur le vice que

(1) V. 504-505-512.
(2) Cf. Heynii Excurs. I, ad l. XIX, p. 704 et seqq.
(3) Voc. Ἄτη.
(4) Cf. Heyn. Obss. in Iliad. XIX, 93.
(5) Sch. Ven. in Iliad. τ', 94.

présente la liaison. En effet, après avoir dit *elle marche sur la tête des hommes*, κατ' ἀνδρῶν κράατα βαίνει, cet autre membre de phrase, βλάπτουσ' ἀνθρώπους, *en blessant les hommes*, s'adapte mal; il me semble évidemment tiré du neuvième chant, vers 507, où ce commencement de vers est bien placé. Le scholiaste blâme aussi le mot ἕτερον du même vers 94, et dit que ἄλλον était le mot propre (1). Heyne, qui regarde ces critiques comme fondées, pense pourtant que ce vers est nécessaire à l'ensemble du discours (2). Tout cela justifie assez l'opinion de Knight sur la suppression de tout l'épisode.

[v. 98—9.] Alors qu'Alcmène devait enfanter le vigoureux Hercule dans la superbe ville de Thèbes.

Apollodore raconte comme Homère la naissance d'Hercule retardée de quelques instants, et celle d'Eurysthée avancée de deux mois par les artifices de Junon (3).

On trouve dans les petites scholies force raisonnements pour expliquer comment il se fait qu'un enfant puisse naître au septième mois de la grossesse plutôt qu'au huitième, et tous ces raisonnements, comme on le pense bien, n'expliquent point ce qui est inexplicable (4). Les Pythagoriciens tâchaient de rendre raison de ce phénomène par des règles de mathématiques, mais leur triangle scalène, dont le premier côté représente les cinq premiers mois de la grossesse, et les deux autres, les trois et deux mois suivants, n'offre pas une solution plus satisfaisante (5).

[v. 105.] Il est de la race de ces hommes issus de notre sang.

Voici la construction que j'ai suivie : Εἰλείθυια ἐκφανεῖ ἄνδρα (τινα) τῶν τούτων ἀνδρῶν γενεῆς, οἵθ' αἵματος, κ. τ. λ. (v. 103-105). Il reste une autre difficulté, c'est que ce vers ne se rapporte pas au v. 111,

(1) Sch. Ven. l. c.

(2) Versum ad juncturam necessarium esse arbitror. Heyn. Obss. in Iliad. XIX, 94.

(3) Apollod. bib., lib. II, c. iv, § 5.

(4) Brev. Schol. Iliad. τ', 119.

(5) Brev. Sch. l. c.

qui, dans les formes homériques, devrait être la répétition du vers 105. Le voici :

τῶν ἀνδρῶν, οἵ σῆς ἐξ αἵματός εἰσι γενέθλης.

Je crois qu'il faudrait lire comme le conjecture Heyne,

τῶν ἄνδρων γενέης, οἵ σεῦ ἐξ αἵματός εἰσι,

ou, si l'on veut conserver le mot γενέθλη du texte, mot qui a souvent la même signification que γενεὰ (voyez Il. ϛ', 268-270), on pourrait dire, toujours d'après les conjectures de Heyne :

τῶν ἀνδρῶν, οἵ σεῦ ἐξ αἵματός εἰσι γενέθλης.

Wolf, après les mots αἵματός εἰσι, met une virgule, ce qui ne remédie pas à la difficulté, à cause du pronom σῆς qui se rapporte à γενέθλης, et qui doit être changé en σεῦ pour obtenir un sens analogue à celui du v. 105. D'ailleurs, comme l'observe encore Heyne, αἷμα γενέθλης, *le sang de ta race*, est une tournure au moins insolite, et le sens demande οἵ σεῦ ἐξ αἵματος, ἔκ τε γενέθλης, *ceux de ton sang et de ta race* (1).

[v. 125.] A ces mots, Jupiter éprouve dans son cœur une douleur profonde.

Ce vers est marqué d'un obel, signe d'interpolation, dans l'édition de Venise; c'est visiblement une erreur, car ce vers me semble indispensable ici. Aucune scholie ne s'y rapporte. Heyne croit que l'obel peut appartenir au vers précédent (2). Cette conjecture, quoique plus probable, n'est pas assez fondée pour être adoptée.

[v. 137.] Mais puisque j'ai commis une faute, et que Jupiter m'a privé de ma raison.

Après ce vers, Barnès, dans son édition, ajoute celui-ci en le marquant toutefois avec un astérisque :

ἢ οἴνῳ μεθύων, ἤ μ' ἔβλαψαν θεοὶ αὐτοί.

« Soit que je fusse pris de vin, soit que les dieux eux-mêmes

(1) Voyez les Obss. de Heyne sur le v. 105 du dix-neuvième chant de l'Iliade. (Tom. VII, p. 628.)

(2) Heyn. Observ. in Iliad. XIX, 125.

« m'eussent frappé. » Ce même vers est ajouté, par d'autres critiques, après le 119e du neuvième chant (1). Mais il ne doit exister dans aucun des deux passages.

[v. 153.] De même, que chacun de vous renverse un ennemi.

Heyne observe que ce vers qui termine le discours d'Achille est assez inutile, et qu'il manque de liaison avec ce qui précède (2). Ces raisons ont déterminé Knight à le supprimer (3). Je ne trouve pas qu'elles suffisent pour reconnaître l'interpolation.

[v. 175—7.] .... il jurera avec serment que, n'usant point du droit des vainqueurs sur leurs captives, jamais il ne s'unit à Briséis, et que jamais il ne partagea sa couche.

Le vers 177 : « que n'usant point du droit des vainqueurs sur « leurs captives » ne se trouve point dans plusieurs manuscrits (4), et entre autres dans celui de Venise (5); en conséquence Wolf le renferme entre deux parenthèses, et Knight le rejette. Ce vers se lit au neuvième chant dans une phrase semblable à celle-ci (6), où il est généralement admis. Heyne, d'après Bentley, dit qu'il est inutile dans ce passage-ci, et qu'il ne peut être conservé que lorsqu'il se trouve dans la bouche d'Agamemnon, qui se propose de faire le serment lui-même. Malgré ces graves autorités, je crois que le vers peut subsister dans les deux endroits.

[v. 192—5.] C'est à toi-même, Ulysse, que je confie mes volontés .... conduis aussi les captives.

Heyne blâme ces quatre vers; il trouve qu'ils gênent la narra-

(1) Voy. les Observ. en cet endroit.
(2) Heyn. Obss. in Iliad. XIX, 153.
(3) Knight, Not. in Iliad. τ', 153.
(4) Voy. l'éd. d'Ernesti à ce vers, et celle d'Alter, t. II, p. 529, var. lect.
(5) Voy. l'édit. de Villoison à cet endroit.
(6) V. 134.

tion, et que surtout les trois derniers portent le caractère d'amplification particulier aux vers ajoutés par les rhapsodes, qui consiste à redire avec redondance ce qu'on trouve déja convenablement exprimé ailleurs. Ainsi ce passage, selon lui, est formé du vers 140 : « Je t'accorderai tous les dons qu'hier dans ta tente te promit le divin Ulysse », et du vers 247 : « Ulysse les précède, en « portant tous les dix talents d'or qu'il a pesés. » « Cependant, « ajoute le critique, chacun peut se décider d'après son goût (1). » Je profiterai de la permission pour dire que l'interpolation ne me paraît nullement démontrée. Il me semble très-naturel qu'Agamemnon donne ici ses ordres à Ulysse, puisqu'en effet c'est ce dernier qui apporte les présents destinés pour Achille. Knight n'adopte point le retranchement proposé par Heyne, et les anciens critiques n'indiquent point qu'il y ait ici la moindre interpolation. Il faut remarquer qu'Ulysse est toujours choisi dans les circonstances qui exigent l'esprit de conciliation. Au premier chant, c'est lui qui est chargé de ramener Chryséis à son père pour calmer le courroux d'Apollon (v. 311); au troisième il est parlé de son ambassade à Troie pour ravoir Hélène (v. 205-6); au neuvième, lorsque les envoyés se rendent auprès d'Achille, c'est surtout à Ulysse (Ὀδυσσῆϊ μάλιστα) que Nestor adresse ses recommandations (v. 180), et c'est lui qui parle le premier à Achille; enfin ici c'est à lui qu'Agamemnon commande d'offrir les présents à Achille. En toute occasion Ulysse montre la supériorité de la force intelligente sur la force matérielle.

[v. 217 — 8.] Sans doute, tu es bien plus puissant, bien plus fort que moi par ta lance; mais je te surpasse de beaucoup dans le conseil.

Je te surpasse de beaucoup dans le conseil, voilà qui justifie encore ce que je viens de dire dans les observations précédentes sur la supériorité reconnue d'Ulysse dans les choses de l'intelligence; ailleurs j'ai cité ce passage pour montrer combien les héros d'Homère exprimaient naïvement toutes leurs pensées (2). Ils avouaient

(1) Heyn. Obss. in Iliad. XIX, 192, 3, 4, 5.

(2) Voyez les Obss. sur le v. 31 du quatrième chant de l'Iliade.

sans détour leurs bonnes et leurs mauvaises qualités; ils n'y mettaient ni fausse honte, ni amour-propre mal entendu; toutes les ruses par lesquelles on dissimule le fond de son ame dans une civilisation plus avancée n'existent pas au sein d'une société encore jeune. Cette disposition des esprits permet à la poésie de peindre les sentiments les plus intimes avec une singulière énergie.

[v. 222.] D'abord l'airain répand sur la terre de nombreux cadavres.

Mot à mot : « l'airain répand sur la terre les nombreuses gerbes « du combat », ἧςτε (scilic. φυλόπιδος) πλείστην μὲν καλάμην χθονὶ χαλκὸς ἔχευεν. Je n'ai pas osé faire passer en français la hardiesse du poète, qui donne ici au mot de la comparaison la force de l'expression propre; car dans ce passage *les nombreuses gerbes* signifient *les nombreux cadavres* (πολλοὺς νεκρούς); et c'est même ce mot καλάμη qui amène au vers suivant celui de *moisson* (ἄμητος). Le poète rentre dans le sens propre lorsque, au v. 224, il dit que Jupiter est *l'arbitre de la guerre*, ταμίης πολέμοιο, au lieu de ταμίης καρποῖο, ce qui eût complété la métaphore, ou *l'allégorie*, comme dit le scholiaste de Venise (1).

[v. 232—3.] Afin que, sans relâche, nous puissions mieux combattre nos ennemis, quand nous aurons revêtu l'airain étincelant.

Knight finit le discours d'Ulysse au vers 232 : « afin que sans « relâche nous puissions mieux combattre nos ennemis », et il supprime les cinq vers suivants. Le premier hémistiche du vers 233 : « quand nous aurons revêtu l'airain étincelant » lui paraît avoir été ajouté par quelque rhapsode ou scholiaste, et avoir donné lieu à la suite de phrases qui terminent le discours d'Ulysse tel que nous l'avons (2). Une suppression de six vers ne peut pas s'admettre sur une simple conjecture, quoique sans doute elle ne manque pas de goût.

(1) Ὁ τρόπος μικτὴ ἀλληγορία· εἰ γὰρ εἶπε « ταμίης καρποῖο τέτυκται », τελεία ἦν ἀλληγορία. (Sch. Ven. in Iliad. τ', 222.)

(2) Knight, Not. in Iliad. τ', 233-7.

[v. 242.] Aussitôt que l'ordre fut donné, l'œuvre fut accomplie.

Barnès compare ce passage à celui-ci de la Genèse : « Dieu dit « que la lumière soit faite, et la lumière fut (1). » Il cite aussi cet endroit du Psalmiste qui n'est pas moins sublime : « Il dit, l'uni- « vers existe ; il commande, tout est affermi (2). » L'expression des livres saints est supérieure à celle d'Homère. Virgile a dit :

Sic ait, et dicto citius tumida æquora placat (3).

La forme comparative adoptée ici par Virgile ôte de la force à la pensée.

On trouve dans l'hymne à Mercure attribué à Homère :

ὡς ἅμ' ἔπος τε καὶ ἔργον ἐμήδετο κύδιμος Ἑρμῆς (4).

« L'illustre Mercure conçoit en même temps *la parole* et l'ouvrage », c'est-à-dire qu'il exécute l'ouvrage avec la promptitude de la parole. De là cette tournure proverbiale chez les Grecs : ἅμ' ἔπος ἅμ' ἔργον, ce que nous rendons en français par : *aussitôt dit, aussitôt fait*, et plus brièvement encore dans le latin : *dictum factum* (5).

~~~~~~~~

[v. 266—8.] Il dit, et plonge le fer dans le sein de la victime ; Talthybius, d'une main vigoureuse, le précipite dans le gouffre des mers pour être la pâture des poissons.

Pausanias cite ces vers pour prouver que c'était un ancien usage de ne point manger la victime sur laquelle on avait fait des serments (6). Les petites scholies font la même observation ; elles ajoutent qu'on précipitait ou qu'on brûlait la victime, comme Homère le dit au troisième chant (7). Cela n'est point rapporté au

---

(1) Gen., c. 1, ℣ 3.

(2) Psalm. XXXII, ℣ 9.

(3) Æn. I, 142, edit. Heyn.

(4) V. 46.

(5) Terent. in And., act. II, sc. 3, v. 7, etc. Cf. Boissonadi Not. ad Nicetæ lib. I, t. II, p. 8.

(6) Paus., l. V, c. 24.

(7) Brev. Sch. Iliad. τ', 267.
~~~~~~~~

troisième chant, seulement le poète dit que Priam mit sur son char les agneaux immolés à l'occasion des serments (1).

Pausanias, au lieu de ἀπὸ στόμαχον, écrit : ἀπὸ σφαράγου [leg. σφάραγον]. Le sens est le même; cependant il faut observer que le mot σφάραγος, *gosier*, ne se trouve pas dans Homère.

Chez les Romains le porc, comme ici le sanglier, était la victime spéciale pour la garantie des serments. Dans l'Énéide, quand il s'agit de l'union de Tatius et de Romulus, Virgile dit :

. . . . cæsa jungebant fœdera porca (2).

Tite-Live rapporte la formule prononcée par le fécial à l'occasion du traité d'alliance de Tullus Hostilius et des Albains, dans laquelle on trouve cette imprécation contre les parjures : « Tu, illo « die, Jupiter, populum romanum sic ferito, ut ego hunc porcum « hic hodie feriam..... (3). »

[v. 301—2.] Ainsi parle Briséis, en versant des larmes : près d'elle les autres captives gémissent en apparence sur Patrocle, mais réellement sur leurs propres malheurs.

L'abbé Terrasson, qui a écrit deux volumes contre l'*Iliade*, trouve que le trait le plus fin et le plus admirable de tout le poëme est celui qui est exprimé dans le second vers cité : *en apparence pour Patrocle, mais réellement sur leurs propres malheurs* (4). Heyne, qui avait bien autrement que Terrasson la connaissance d'Homère et le goût de l'antiquité, a fort bien senti que ce vers était au contraire tout-à-fait opposé à la manière accoutumée de notre poète (5). En effet, ce sentiment précieux et quintessencié qui devait charmer Terrasson, ce sentiment si peu naturel dans l'ensemble des mœurs héroïques, bien loin d'être un motif d'éloge, n'est ici qu'une preuve d'interpolation, quoiqu'il ait été imité par Quintus de Smyrne (6).

Knight supprime non-seulement ce vers 302, mais tout ce qui

(1) Iliad. γ', 310.
(2) Æn. VIII, 641.
(3) Tit. Liv., lib. I, c. 24.
(4) Dissertation crit. sur l'Iliad., IV[e] part., ch. 4; t. II, p. 430.
(5) Heyn. Obss. in Iliad. XIX, 302.
(6) Paralip. X, 407 seqq.

est relatif ici à Briséis; c'est-à-dire, depuis le vers 281 jusqu'au vers 303. Il fait observer qu'au vers 287 la seconde syllabe de Πάτροκλε est brève, quoiqu'elle soit ordinairement longue dans Homère. Heyne est du même avis que Knight, et déja il avait senti l'interpolation dans tout ce passage (1). Eustathe enfin fait observer qu'au vers 298, compris dans ce retranchement, Briséis, en parlant d'elle-même, se sert de cette expression κουριδίη ἄλοχος (2), quoique cette tournure ne soit employée que pour celles qui devenaient épouses, en ayant encore leur virginité (3). Je crois qu'on peut sans témérité partager l'opinion de Heyne et de Knight, malgré les admirations de l'abbé Terrasson.

[v. 312—3.] Mais l'ame d'Achille ne trouvera pas de soulagement avant qu'il se soit plongé au sein des batailles sanglantes.

Peut-être qu'ici j'ai donné une acception trop précise au verbe δύμεναι, en le traduisant par *se plonger*, quoiqu'il ait cette signification dans notre poète, qui a dit χθόνα δύμεναι, pour *être plongé dans la terre*, *être enseveli* (4); cependant, lorsque ce verbe est appliqué aux choses de la guerre, il doit s'entendre seulement de l'attaque en général : πόλεμον δύμεναι signifie simplement *marcher au combat* (5), et κρατίστην μάχην δύμεναι veut dire *soutenir un combat très-rude* (6): de sorte que, dans le passage ci-dessus, on peut fort bien traduire πρὶν πολέμου στόμα δύμεναι par : « avant « d'avoir attaqué le front de l'armée. » J'ai dit ailleurs ce que signifiaient ces mots πολέμου στόμα (7), et les épithètes que les Grecs donnaient à la phalange, me confirment dans cette opinien; ils disaient ἀμφίστομος et δίστομος φάλαγξ pour exprimer une phalange qui avait un double front. Ces expressions me

(1) Heyn., Observ. in Iliad. XIX, 282.
(2) P. 1184, l. 48.
(3) Voyez les Obs. sur le v. 113 du premier chant.
(4) Iliad. ζ', 411.
(5) Iliad. ξ', 63.
(6) Iliad. ζ', 185.
(7) Voy. les Observ. sur le v. 7 du dixième chant de l'Iliade.

paraissent évidemment dérivées de la phrase homérique πολέμου στόμα (1).

[v. 314.] Livré à de cruels souvenirs, il soupire avec amertume.

Le verbe ἀνενείκατο, du thême inusité ἀνενέγκω, d'où ἀναφέρω a pris plusieurs temps, signifie *tirer, porter en haut*. Ici il doit s'expliquer par *soupirer*, en sous-entendant πνεῦμα, *respiration, soupir* (2). Quelquefois on joint un régime à ce verbe, comme Apollonius, ἀνενείκατο μῦθον (3), *elle prononça ces mots;* ou bien, ἀδινὴν δ'ἀνενείκατο φωνήν (4), *elle fit entendre une voix lamentable*. Sans régime, il signifie *soupirer*, comme dans le vers ci-dessus; et aussi *revenir à soi*, *reprendre ses esprits* (5).

[v. 326—7.] Ou lors même que j'apprendrais le trépas de mon enfant chéri, qu'on élève à Scyros; si toutefois le beau Néoptolème respire encore.

Le vers 327 : « si toutefois le beau Néoptolème respire encore », est marqué d'un obel, signe d'interpolation, dans l'édition de Venise. Selon Callistrate, Aristophane retranchait ce vers, d'abord, parce que l'île de Scyros n'était pas assez éloignée pour qu'Achille fût en doute sur l'existence de son fils; ensuite, parce que l'épithète de θεοειδής (*d'une forme divine*) n'est pas convenable dans la bouche d'un père; enfin, ce qui lui semble une preuve évidente d'interpolation, c'est que ce même vers était écrit différemment dans d'autres éditions. Voici quelle était l'autre leçon :

Εἴ που ἔτι ζώει γε Πυρῆς ἐμὸς, ὃν κατέλειπον.

« Si toutefois mon Pyrès, que j'ai laissé, vit encore (6). » Ces raisons ont paru suffisantes à Wolf pour renfermer ce vers entre deux parenthèses. Knight va plus loin : il supprime aussi le vers précé-

(1) Vid. Arriani de Exped. Alexand., l. III, 12, 2, et not. Raphelii, et lib. V, 17, 2. Cf. Anecd. Græc. ed. Boisson., t. I, p. 172 et 173.

(2) Cf. Eust., p. 1186, l. 8, et Brev. Schol., Iliad. τ', 314.

(3) Argon. III, 463.

(4) Arg. III, 635.

(5) Plut. in Sept. Conviv. Sapient., t. VI, p. 564, ed. Reisk. et Herod. lib. I, § 86 et 116.

(6) Sch. Ven. in Iliad. τ', 327.

dent et toute la fin du discours d'Achille, qu'en conséquence il termine au vers 325 : « tandis que sur une terre étrangère je com- « bats les Troyens pour l'odieuse Hélène. » Knight découvre la suture de l'interpolation dans le vers même 326, qui commence par un solécisme, car la syntaxe demande ἠὲ τοῦ, au lieu de ἠὲ τόν. Pour faire sentir cette faute, voici la suite de la période dégagée de toutes les phrases incidentes.

Οὐδ' εἴ κεν τοῦ πατρὸς ἀποφθιμένοιο πυθοίμην (322),
ἠὲ τὸν, ὃς Σκύρῳ μοι ἐνὶ τρέφεται φίλος υἱός (326).

« Non, lors même que j'apprendrais la mort de mon père, ou *de* « *celui* qu'on m'élève à Scyros. » Il est clair, comme l'indique même la traduction, qu'il fallait τοῦ au vers 326, puisqu'on lit τοῦ πατρὸς au vers 322, tous les deux étant régis par le même verbe (πυθοίμην). Eustathe, qui avait remarqué cette faute, dit, pour excuser le poète, que sans doute *Achille, troublé par la douleur, avait oublié la syntaxe accoutumée* (1). Il faut avouer qu'une telle raison a plutôt l'air d'une plaisanterie que d'une justification. Knight ajoute, pour autoriser la suppression, que l'Achille de l'*Iliade* devait être trop jeune pour avoir un fils. Ce second motif serait susceptible de quelque controverse, et, puisqu'il suppose qu'Achille avait quinze ou seize ans à l'origine de la guerre, il n'est pas impossible qu'il ait eu un fils à peu près à cet âge-là ; tout ce qu'on peut dire, c'est que ce fils n'était point né d'une femme légitime (κουριδίης ἀλόχου) (2), puisque Achille dit lui-même, au neuvième chant, que *Pélée doit lui donner une femme*, Πηλεύς θήν μοι ἔπειτα γυναῖκα γαμέσσεται αὐτός (3). Quoi qu'il en soit, je regarde l'interpolation des douze derniers vers du discours d'Achille comme infiniment probable.

[v. 342.] Ma fille, quoi! tu abandonnes entièrement ce héros ?

Barnès, Clarke et Ernesti écrivent ἑῆος avec l'esprit rude, génitif du pronom personnel ἑός, *ton*, *son*. Ici ce mot doit être

(1) Ἀχιλλεὺς δὲ, ὡς οἷον ἐκλαθόμενος ὑπὸ πένθους τῆς ἐθίμου συντάξεως ἔφη τὸ, ἠὲ τόν. p. 1187, l. 10.

(2) Sur le sens de ces mots, voy. les Observ. du v. 113 du premier chant de l'Iliade.

(3) V. 394.

écrit avec l'esprit doux, ἠῆος, comme dans les éditions de Heyne, de Wolf et de Boissonade; parce que c'est le génitif de ἠΰς vel ἐΰς, *bon*, *généreux*. Suidas rend le mot ἠῆος par ἀγαθοῦ, génitif d'ἀγαθὸς, *bon* (1); mais Kuster a tort, dans la note qui se rapporte à ce passage, de citer en exemple ce vers-ci du premier chant de l'*Iliade* :

Ἀλλὰ σύ, εἰ δύνασαί γε, περίσχεο παιδὸς ἑῆος (2).

« Mais toi, si tu le peux, prends soin de *ton* fils, » parce que dans ce cas ἑῆος, étant là comme pronom personnel, doit être écrit avec l'esprit rude.

Ce mot se trouve souvent dans Homère avec les deux acceptions, et les éditions citées sont les seules où l'accentuation soit toujours suivie comme l'indique le sens (3).

[v. 347.] Va donc, verse dans son sein le nectar et la douce ambroisie.

Selon l'opinion la plus commune, l'*ambroisie* était la nourriture des dieux, et le *nectar* était leur breuvage. Lucien, dans un de ses dialogues, fait dire à Mercure : « Encore tout couvert de poussière, « il faut que je serve l'*ambroisie* à Jupiter; et, avant qu'il eût un « nouvel échanson, c'était moi qui lui versais le *nectar* (4). » Voltaire a suivi la même tradition :

De vrai *nectar* la cave était remplie,
Et tous les mets sont de pure *ambroisie* (5).

La Fontaine a dit aussi dans une lettre à M. de Bonrepeaux : « Ce sont de telles enchanteresses, qu'elles faisaient passer du vin « médiocre et une omelette au lard pour du *nectar* et de l'*ambroisie* (6). »

Dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, le *nectar* est de même le breuvage des dieux; mais ce n'est que dans l'*Odyssée* seulement que l'*am-*

(1) Suid. ad v. ἠῆος, cf. Sch. Ven. ad h. v. 342.

(2) Iliad. α', 393.

(3) Cf. ed. Wolfii et al. ed. ad Iliad. α', 393; Odys. ξ', 505, etc.

(4) Deor. dial. XXIV init. Voy. aussi le schol. du même auteur dans le dial. intitulé le *Tyran*, t. I, 622, n. 36 et 37, edit. d'Hemsterhuis.

(5) La Bégueule.

(6) T. I, p. 462, edit. de Pillet, 1817.

broisie est considérée comme leur nourriture. Ainsi, au cinquième chant de l'*Odyssée*, Calypso sert à Mercure de l'*ambroisie*, qu'elle place sur la table, et du rouge *nectar*; le poète ajoute que le dieu *but* et *mangea* (1). Dans le même chant, après le départ de Mercure, Ulysse prend place vis à vis de Calypso; on lui sert la nourriture et le breuvage des hommes, tandis que les nymphes présentent à la déesse le *nectar* et l'*ambroisie* (2). On voit aussi, au douzième chant de l'*Odyssée*, que des colombes portent l'*ambroisie* à Jupiter (3). Dans l'*Iliade*, l'*ambroisie* n'est point considérée comme une nourriture, mais comme une substance divine dont l'usage ni la qualité ne sont bien spécifiés. Au quatorzième chant, Junon enlève avec de l'*ambroisie* la plus légère poussière de son corps (4). Jupiter recommande à Apollon d'*oindre avec de l'ambroisie* le corps de Sarpédon (5); dans le vers 347 ci-dessus, et aux vers 38-9 de ce même chant XIX, le poète, en parlant de l'ambroisie, se sert du verbe στάζω, *distiller*, et ne l'emploie que comme aromate pour préserver les chairs de la putréfaction.

Je dois faire observer que le mot *ambrosien* est un adjectif fréquemment employé par Homère, comme synonyme de *divin*, d'*immortel* (6). On trouve aussi celui de *nectaréen*, donné au voile de Vénus et à la tunique d'Achille (7). Dans ce cas, ces mots sont pris dans leur acception primitive : ἀμβρόσια, signifie l'*immortalité*, de βροτὸς, *homme*, et de l'a privatif. *Nectar* a une semblable étymologie, il vient de la négation νε et de κτεῖν, *mourir*; le nectar est le *non mourir* (8). Ainsi l'on conçoit pourquoi l'*immortalité* fut regardée comme la *nourriture* et le *breuvage* des dieux, et pourquoi ils étaient servis par *Hébé* (*la jeunesse*). Il en devait être ainsi chez un peuple qui, sous les formes les plus aimables, donnait à ses divinités tous les attributs de l'espèce humaine.

Athénée dit que, selon quelques auteurs, le *nectar* était un ali-

---

(1) Odyss. ε', 92-4.
(2) Odyss. ε', 196-9.
(3) Odyss. μ', 62-3.
(4) Iliad. ξ', 170.
(5) Iliad. π', 670.
(6) Cf. Iliad. α', 529; β', 57; κ', 41, 142 etc.
(7) Iliad. γ', 385, et σ', 25.
(8) Cf. Etym. mag. ad h. v.

ment solide. Anaxandrides a dit : τὸ νέκταρ ἐσθίω, *je mange le nectar ;* et Alcman : τὸ νέκταρ ἔδμεναι, *manger le nectar* (1). Mon but n'est point de faire connaître toutes les opinions sur le *nectar* et l'*ambroisie*, mais seulement de montrer dans quel sens ces mots étaient employés par Homère.

[v. 350.] Telle que le milan aux ailes étendues, à la voix éclatante.

L'oiseau nommé ici ἅρπη peut s'entendre ou de l'aigle, ou de l'orfraie, ou du milan (2). L'épithète de τανυπτέρυξ, que lui donne Homère, convient au milan, « dont le corps entier, dit Buffon, « n'a que seize ou dix-sept pouces de longueur, depuis le bout du « bec jusqu'à l'extrémité des pieds, *et qui* néanmoins a près de cinq « pieds de vol ou d'envergure (3). » Les auteurs du Dictionnaire d'histoire naturelle citent le milan d'Afrique, décrit par Le Vaillant, dont la construction est parfaitement semblable au milan commun, mais « qui dispute sa proie aux autres animaux carnassiers, « les combat avec courage, et signale sa victoire par des cris per- « çants (4) ; » ce qui justifie l'épithète λιγύφωνος (*à la voix éclatante*).

[v. 359—61.] Aussi nombreux sortaient des vaisseaux, et les casques éblouissants, et les boucliers arrondis, et les fortes cuirasses, et les lances de frêne.

Il n'est pas facile dans une traduction de donner une explication satisfaisante de ce passage. Le sens rigoureux des trois v. 359-61 est sans aucun doute : « Ainsi les casques nombreux, qui jettent un vif « éclat, étaient apportés des navires, de même que les boucliers « arrondis, les fortes cuirasses, et les lances de frêne ; » mais alors comment accorder le sens de cette phrase avec ce qui est dit plus « haut : « déja dans le camp les Grecs revêtaient promptement leur armure. » Αὐτὰρ Ἀχαιοὶ αὐτίκα θωρήσσοντο κατὰ στρατόν (v. 351-2.). Si les Grecs se sont déja *armés*, le poète ne peut pas dire maintenant

(1) Athen. Deipn. epit., l. II, c. 2, p. 39, A.

(2) Cf. Brev. Sch. in h. v.

(3) Hist. des Ois., t. I, p. 282, imprim. roy.

(4) T. 20, p. 562.

qu'on apportait les armes des vaisseaux. Knight résout l'objection, en supprimant le discours de Jupiter à Minerve, et ce qui en est la suite c'est-à-dire, depuis le v. 339 jusqu'au v. 357 ; de sorte qu'en adoptant son texte, il faut traduire : « Près de lui soupiraient les chefs « de la Grèce, au souvenir de tous ceux qu'ils laissèrent dans leurs « maisons. Comme du sein de Jupiter les flocons abondants d'une « neige glacée volent au souffle de Borée, qui dissipe les nuages ; « ainsi les casques nombreux, qui jettent un vif éclat, étaient ap- « portés des navires, de même que les boucliers arrondis, etc. » Le grand défaut de cette leçon, c'est qu'elle détruit toute liaison dans le récit, car la comparaison des flocons de neige ne se rapporte nullement à ce qui précède.

Heyne, qui avait aussi senti la contradiction que présentaient les mots νηῶν ἐκφέροντο, a tâché d'y rémédier, en substituant aux trois vers 359-61 les deux vers suivants :

ὡς πυκναὶ κόρυθες, καὶ ἀσπίδες ὀμφαλόεσσαι,
θώρηκές τε κραταιγύαλοι, καὶ μείλινα δοῦρα (1).

« Ainsi les casques nombreux, les boucliers arrondis, les fortes « cuirasses et les lances de frêne. » Comme on le voit par la traduction, la phrase de Heyne manque de verbe, et je ne crois pas qu'il puisse être sous-entendu dans ce cas-ci. Ensuite au premier vers de ce distique, Heyne a fait καὶ long devant une voyelle, quoiqu'il doive être bref incontestablement. D'ailleurs, rien n'autorise une pareille correction, et l'on n'explique pas un texte en le recomposant d'une manière purement arbitraire. Ainsi donc, je crois qu'au lieu de chercher à corriger les difficultés de ce passage par des conjectures plus ou moins ingénieuses, il eût été mieux de les expliquer en remontant à l'origine même de l'*Iliade*. Je l'ai déja dit, quand les *diasquévastes* rassemblèrent les diverses rhapsodies relatives à la guerre de Troie, ils imaginèrent, pour donner plus de suite à la narration, d'intercaler des vers pour lier par une espèce de transition les morceaux qu'ils voulaient réunir (2); et d'ordinaire le moyen qu'ils employaient était une conversation entre quelques divinités (3); car ce qui se passait dans l'Olympe, se rattachant à tout, permettait d'arriver sans efforts aux événements

(1) Heyn. Observ. in Iliad. τ', 360, t. VII, p. 684.
(2) Voy. les Observ. sur le v. 395 du troisième chant de l'Iliade.
(3) Voyez les Observ. sur le v. 443 du septième chant de l'Iliade.

de la terre ; c'est de cette manière qu'on peut expliquer la difficulté qui nous occupe. Nous lisons aux v. 338-9 : « Ainsi parlait Achille « en pleurant. Près de lui soupiraient les chefs de la Grèce, au sou- « venir de tous ceux qu'ils laissèrent dans leurs maisons. » Voilà une phrase finie, un sens arrêté. Le morceau suivant commençait par une comparaison tirée des *flocons abondants de la neige*, qui, à coup sûr, n'a aucun rapport avec les chefs de l'armée soupirant près d'Achille, au souvenir de leur famille : il s'agissait donc de remplir cette lacune et de ramener l'idée sur l'armée entière des Grecs, véritable sujet de la comparaison : alors le *diasquévaste* suppose un ordre donné par Jupiter à Minerve, qui, après l'avoir accompli, revole dans les palais de son père, et *les Grecs se dispersent loin des légers navires* (τοὶ δ' [Ἀχαιοὶ] ἀπάνευθε νεῶν ἐχέοντο θοάων, vers 356) ; une fois ce vers obtenu, la comparaison arrivait tout naturellement, et la liaison des deux morceaux était faite. Mais souvent aussi le *diasquévaste* a laissé échapper quelques fautes qui ont fait découvrir la suture.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'en examinant de près tout cet endroit, on pourra facilement comprendre le travail des *diasquévastes*, et comment ils s'y sont pris pour former un grand ensemble des chants épars (σποραδὴν ᾀδόμενα) (1) qui composent aujourd'hui l'*Iliade*.

[v. 362.] Toute la terre sourit aux éclairs de l'airain.

Cette expression hardie peint avec une grande vérité cet aspect brillant de la nature, lorsqu'à travers des nuages elle est tout à coup éclairée par les rayons du soleil. Ici l'armure d'Achille a tout l'éclat de l'astre du jour. Plusieurs poètes ont employé cette figure. Quintus Calaber semble avoir voulu copier Homère, en disant :

.... γέλασσε δὲ γαῖα καὶ αἰθήρ (2).

« La terre sourit, ainsi que les airs. » Ennius a dit aussi :

Ridet Jupiter, et tempestates arrident (3).

---

(1) Auctor anonymus Homericæ vitæ ap. Allatium citatus, de patria Homeri, cap. V, p. 95, Lugd. 1640.

(2) Paralipom. VI, 3.

(3) Je cite sur la foi de Servius et de Heyne ad Æneid., lib. I, 255. Je n'ai pas trouvé ce passage dans les fragments d'Ennius, éd. d'Hesselius.

Horace :

> Ridet argento domus (1).

On retrouve la même image dans nos meilleurs auteurs français.

Boileau :

> Elle voit le barbier qui, d'une main légère,
> Tient un verre de vin qui *rit* dans la fougère (2).

Voltaire :

> Quelquefois un peu de verdure
> *Rit* sous les glaçons de nos champs (3).

C'est par la même métaphore que nous disons un *paysage riant*, une *exposition riante*, et les Grecs *ἡμέρα διαγελῶσα*, *un jour riant*, pour *une belle journée* (4). L'auteur de l'hymne à Cérès me semble avoir un peu délayé l'expression simple et juste du vers ci-dessus, lorsqu'il a dit, en parlant de l'effet que produisit la naissance subite d'une fleur :

> Κηώδει δ' ὀδμῇ πᾶς τ' οὐρανὸς εὐρὺς ὕπερθεν
> γαῖά τε πᾶσ' ἐγέλασσε καὶ ἁλμυρὸν οἶδμα θαλάσσης (5).

« A ce doux parfum tout le vaste ciel et toute la terre sourirent, « et aussi le flot salé de la mer. » Cette image convient mieux à l'effet que produit une vive clarté qu'à l'impression qui résulte d'une odeur agréable. Cependant Catulle emploie la même image: *domus jucundo risit odore* (6).

[v. 365—8.] Il grince des dents avec fureur, ses yeux brillent comme la flamme, son ame est en proie à une douleur que rien ne peut adoucir, et, dans sa rage contre les Troyens, il revêt les présents d'un dieu, et que Vulcain forgea lui-même.

Ces quatre vers, renfermés entre deux parenthèses dans l'édition

(1) Hor., lib. IV, od. XI, v. 6.

(2) Lutrin, ch. III, v. 29.

(3) Stances à madame du Deffant., t. XXVI, p. 320, édit. de Kehl.

(4) Heliodori Æthiop., l. I, init.

(5) Hym. in Cerer., v. 13-4.

(6) De Nupt. Pel. et Thetis 285.

de Wolf, doivent être supprimés, selon le scholiaste de Venise, comme nuisant à la narration, et parce qu'il est ridicule de peindre ici Achille grinçant des dents, et les yeux enflammés de colère (1). Eustathe dit la même chose du premier vers cité (365), et propose de le supprimer (2); mais si on supprime le premier, il faut en faire autant des trois suivants, car ils sont tous liés les uns aux autres.

Heyne observe avec raison qu'Apollonius reconnaissait que ces vers étaient d'Homère (3), puisqu'il explique le mot ἄτλητον, *intolérable*, du troisième vers cité (367). Virgile semble avoir eu aussi en vue cet endroit d'Homère, quand il représente Turnus, saisissant sa lance, et se disposant pour le combat :

His agitur furiis, totoque ardentis ab ore
Scintillæ absistunt, oculis micat acribus ignis (4).

Malgré cela, je crois aussi que les vers doivent être retranchés; dans ce cas, voici quelle serait la suite du discours : « Au milieu « d'eux s'arme le divin Achille. D'abord il entoure ses jambes de « riches brodequins, etc. » Knight n'admet point ces quatre vers dans son édition, mais il n'en rapporte aucune raison.

[v. 380—3.] Enfin, il prend et pose sur sa tête un casque pesant, dont la crinière épaisse resplendit comme un astre, et l'on voit ondoyer la chevelure d'or que Vulcain a rassemblée au sommet de ce casque.

D'après l'édition de Knight, il faut traduire : « Enfin il prend et « pose sur sa tête le casque pesant, qui brille comme un astre, » et supprimer les deux vers suivants (382-3), qui terminent la phrase; Knight pense que ces deux vers sont tirés des vers 315-16 du vingt-deuxième chant de l'*Iliade*, et qu'ils ont été fabriqués par un rhapsode qui ignorait que anciennement le mot ϝεῖραι s'écrivait avec le digamma (5). En effet, au vers 315 du vingt-deuxième chant,

(1) Sch. Ven. τ', 365.

(2) Eust. p. 1189, l. 1.

(3) Heyn., Observ. in Iliad. XIX, 367.

(4) Æn. XII, 101.

(5) Knight, Not. in Iliad. τ', 382-3. Sur le digamma voyez les Obss. sur le v. 172 du seizième chant de l'Iliade.

on lit : περισσείοντο ἔθειραι, ce qui produit un hiatus, si l'on n'adopte pas le digamma, et, au vers 382 de ce chant, l'interpolateur écrit περισσείοντο δ' ἔθειραι. Heyne avait déja signalé ces deux vers comme suspects; il observe qu'au vers 795 du seizième chant de l'*Iliade*, la particule δὲ n'est point élidée, comme ici, devant ἔθειραι (μιάνθησαν δὲ ἔθειραι), et que d'ailleurs le sens est très-complet après le vers 281 (1). J'ajouterai même qu'il est préférable; car on conçoit bien qu'un *casque brille comme un astre*, mais non *une crinière de cheval*, ἵππουρις τρυφάλεια.

[v. 387—91.] Puis il sort de son étui le grand, le fort et terrible javelot de son père: nul parmi les Grecs ne peut le brandir; Achille seul sait manier cet énorme frêne, qu'autrefois au père de ce guerrier Chiron apporta des sommets du Pélion pour être la mort des héros.

Nous avons déja vu que ces vers se trouvaient au seizième chant, et que Zénodote les supprimait en cet endroit-là pour les laisser subsister ici (2). Knight, au contraire, les retranche en cet endroit-ci; et voici sur quels motifs. D'abord le premier vers cité (387) n'est pas absolument le même ici qu'au seizième chant, parce que là il est question de Patrocle, qui ne touche point au javelot d'Achille, et ici il est question d'Achille lui-même, qui tire ce *javelot*, ou plutôt cette *lance* de son *fourreau*, ἐκ σύριγγος; or, cette expression paraît fort suspecte à Knight; il fait observer que la lance d'Achille, qui devait avoir au moins onze coudées, comme celle d'Hector (3), ne devait pas être dans un fourreau, comme un glaive ou une épée. D'ailleurs, le mot σύριγξ ne se trouve nulle autre part dans Homère avec l'acception de fourreau. Il remarque aussi que ces mots ἔγχος πατρώϊον, *la lance paternelle*, appartiennent à l'époque où l'on inventa les fables relatives à la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites; fables inconnues à Homère (4). Comme de tout ceci il résulte que ce pre-

(1) Heyn., Obs. in Iliad. XIX, 382.

(2) Voyez les Obs. sur le v. 140 du seizième chant de l'Iliade.

(3) Cf. Il. ζ', 319 et θ', 494.

(4) Knight, Not. in Iliad. π', 143.

mier vers 387 porte plusieurs signes d'interpolation, Knight en conclut que c'est en cet endroit, et non au seizième chant, que le passage doit être supprimé.

[v. 400.] Xanthe et Balie, noble race de Podarge.

Le scholiaste de Venise dit que c'est ce discours qui a donné l'idée d'interpoler celui qu'Hector, au huitième chant, adresse à ces chevaux (1). Knight retranche les deux discours; il trouve dans celui-ci que l'expression χ' ἑῶμεν (v. 402), qui a fort occupé les anciens grammairiens, n'appartient point au style homérique (2).

[v. 407.] Ce fut la déesse Junon qui lui donna la voix.

Selon le scholiaste de Venise, ce vers doit être retranché, parce qu'il est superflu et qu'il se trouve en opposition avec le v. 418, où il est dit que ce furent les Furies qui arrêtèrent la voix du cheval d'Achille. Ces raisons, plus subtiles que justes, prouvent seulement que tout ce passage était, même dans l'antiquité, soupçonné d'interpolation. Heyne pense que non-seulement ce vers a été ajouté par un rhapsode qui aura voulu rendre raison d'un prodige, mais que toute cette réponse du cheval d'Achille est l'ouvrage de quelque interpolateur qui, se rappelant qu'au dix-septième chant les chevaux d'Achille pleurent la mort de Patrocle, a cru devoir les faire parler ici; et, comme tous les imitateurs, il n'a su ni garder la mesure, ni rester dans les limites de la vérité (3). Jamais Homère ne fait mention d'animaux qui parlent; et, si à cette époque on eût accordé quelque croyance à ces sortes de prodiges, il en existerait des traces en d'autres endroits.

Knight supprime encore ce passage. Au reste, il a cru devoir terminer le chant dix-neuvième au vers 397; il trouve dans la fin de ce chant plusieurs expressions non homériques; il pense que la suite de la narration est mieux liée en retranchant ces vers,

---

(1) Voy. les Observ. sur le v. 185 de ce chant huitième.

(2) Cf. Knight, Not. in Iliad. τ', 398, et Heyne, Observ. in Il. XIX, v. 402.

(3) Heyn. Obs. in Iliad. XIX, 407, et les Observ. sur le v. 426 du dix-septième chant de l'Iliade.

qui, selon lui, auront été ajoutés pour terminer le dix-neuvième chant (1). Si l'on adopte cette critique, il faut supposer que l'interpolation ne remonte pas au-delà des siècles alexandrins, puisque c'est à cette époque qu'on a divisé les poëmes d'Homère en vingt-quatre parties (2).

[v. 415—17.] Quand nous volerions aussi vite que le Zéphyr, qu'on dit être le plus rapide des vents, ton destin n'en est pas moins de périr sous les coups d'un dieu et d'un héros.

La scholie de l'édition de Venise, qui se rapporte au vers 416, dit que ce vers et le suivant doivent être retranchés, parce qu'ils ne sont pas nécessaires, car on sait bien que le vent est très-rapide; et ensuite à cause de cette tournure de phrase : *qu'on dit être*, « il est ridicule et incroyable, dit le scholiaste, qu'un cheval « parle comme un érudit (3). » Alors le sens serait : « Quand nous « volerions aussi vite que le Zéphyr, ton destin n'en serait pas « moins, etc. »

Quoi qu'il en soit de ces raisons, on doit en conclure que tout ce passage, ou tout au moins le discours du cheval d'Achille, a été ajouté après coup.

(1) Knight, Not. in Iliad. τ', 497.

(2) Voy. les Observ. préliminaires du premier chant de l'Iliade.

(3) Sch. Ven. τ', 416.

OBSERVATIONS

SUR LE VINGTIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 1—2.] Ainsi, devant leurs noirs vaisseaux, les Grecs s'arment autour de toi, fils de Pélée.

La scholie de l'édition de Venise qui se rapporte au vers 2 fait remarquer que dans ce passage Achille est représenté comme le chef suprême de toute l'armée (1); en effet, le poète ne dit pas seulement que ce sont les *Myrmidons* qui entourent Achille, mais les *Achéens*, dénomination sous laquelle il comprend l'armée entière des Grecs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans les combats qui ont lieu durant ce chant vingtième et les deux suivants, il n'est question que d'Achille; aucun autre chef n'y est nommé, ni Agamemnon, ni Ménélas, ni les deux Ajax, ni Nestor, ni Diomède, rappelé une seule fois, incidemment, dans un discours que Mars adresse à Minerve (2). Ces trois chants, XX-XXII, véritable Achilléide, sont absolument consacrés aux exploits d'Achille, comme le cinquième est consacré aux exploits de Diomède, le onzième à ceux d'Agamemnon, le seizième à ceux de Patrocle, et le dix-septième à ceux de Ménélas. Observez aussi que jusqu'à la fin il n'est pas fait même la plus légère allusion à la colère d'Achille, qui, dit-on cependant, est le sujet principal du poëme.

J'ai déja remarqué l'emploi assez rare que le poète faisait de la figure nommée *apostrophe* (3), mais j'avais oublié de signaler ce

(1) Sch. Ven. in Iliad. υ', 2.

(2) Cf. Iliad. φ', 396.

(3) Voyez les Obs. sur le v. 127 du quatrième chant de l'Iliade.

passage et un autre du quinzième chant de l'*Iliade*, où le poète s'adresse à Mélanippe (1). Selon la scholie de l'édition de Venise déja citée, cette figure s'applique à cinq héros : Achille, Ménélas, Patrocle, Eumée, Mélanippe, et, parmi les dieux, à Apollon, ἀμφὶ σὲ, ἤιε φοῖϐε, « autour de toi, Phébus (2). »

[v. 5.] Jupiter ordonne à Thémis de convoquer l'assemblée des immortels.

J'ai déja observé que ce n'est que dans ce passage-ci de l'*Iliade*, et au chant quinzième, que Thémis était considérée comme une déesse (3). On retrouve la même tradition dans le second livre de l'*Odyssée*, où il est dit que Thémis affermit ou détruit les conseils des hommes, ἀνδρῶν ἀγορὰς (4). Voilà pourquoi c'est à cette déesse, disent les anciens grammairiens, que Jupiter donne l'ordre de convoquer l'assemblée des dieux; car ordinairement c'est Iris qui fait les messages de l'Olympe, et Mercure dans les occasions solennelles (5).

J'ai écrit θέμιστα avec tous les nouveaux éditeurs qui ont suivi la leçon du manuscrit de Venise. L'édition de Florence, celle des Aldes (1524), de Junte (1537), écrivent θέμιστι κέλευσεν. Knight adopte la leçon de l'auteur de la vie d'Homère, θέμιστ' ἐκέλευσεν (6); peut-être est-ce le meilleur parti; ce qu'il y a de sûr, c'est que presque toujours le verbe κελεύω, dans Homère, gouverne le datif (7).

(1) Cf. Iliad. ο', 582.

(2) Cf. Iliad. υ', 152. Au reste, observons que ce dernier exemple est renfermé dans un passage supprimé par Knight. Voy. les Observ. sur le v. 126 de ce chant.

(3) Voyez les obs. sur le v. 87 du quinzième chant de l'Iliade.

(4) Cf. Odys. ϐ', 69.

(5) Sch. Ven. in Iliad. υ', 4; Eust., p. 1192, l. 53.

(6) Cf. Barnesii ed. p. LIV, ad calcem.

(7) Entre autres passages, en voici un tout-à-fait analogue à celui qui nous occupe :

Αὐτίκα κηρύκεσσι λιγυφθόγγοισι κέλευσεν
κηρύσσειν πόλεμόνδε κ. τ. λ. (Iliad. ϐ', 442.)

Observez que Knight écrit λιγυφθόγγοισ' ἐκέλευσεν.

D'ailleurs cette leçon a l'avantage de conserver l'augment, ce qui est plus dans les formes homériques.

[v. 56.] .... le père des dieux et des hommes fait gronder sa foudre.

L'auteur du *Génie du Christianisme*, après avoir cité le vers 56,

δεινὸν δὲ βρόντησε πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε,

en développe ainsi les beautés : « Ces *r* et ces consonnances en ῶν « (ôn) dont le vers est rempli imitent le roulement de la foudre interrompu par des espèces de silence : τε, ῶν, τε, ῶν, τε. C'est ainsi « que la voix du ciel dans une tempête meurt et renaît tour à tour « dans la profondeur des bois (1). » Ces réflexions sont ingénieuses, mais peut-être le critique a-t-il prêté au poète une intention que celui-ci n'avait pas. Homère désigne souvent Jupiter par cette périphrase : πατὴρ ἀνδρῶν τε, θεῶν τε, *père des hommes et des dieux*. Ce n'est pas seulement quand Jupiter tonne qu'il l'emploie, mais aussi quand il sourit (2).

[v. 61.] Dans ses retraites souterraines, le roi des ombres, Pluton, frémit.

Voici comment s'exprime Longin à l'occasion de ce passage : j'emprunte la traduction de Boileau : « Voyez-vous, mon cher « Térentianus, la terre entr'ouverte jusqu'en son centre, l'enfer « prêt à paraître, et toute la machine du monde sur le point d'être « détruite et renversée, pour montrer que dans ce combat le ciel, « les enfers, les choses mortelles et immortelles, tout enfin combattait avec les dieux, et qu'il n'y avait rien dans la nature qui ne « fût en danger (3). » Virgile imite ainsi ce passage d'Homère :

Non secus, ac si qua penitus vi terra dehiscens
Infernas reseret sedes, et regna recludat
Pallida, diis invisa ; superque immane barathrum
Cernatur ; trepidentque immisso lumine Manes (4).

(1) Génie du Christianisme, t. II, p. 248, édit. de Lyon.

(2) Cf. Iliad. ε', 426, et ο', 47, μείδησεν δὲ πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε.

(3) OEuv. de Boileau, t. II, p. 388, édit. d'Herhan.

(4) Æn. VIII, 243.

Il faut observer que la poésie de Virgile a moins de mouvement que celle d'Homère, et que le poète latin emploie les mêmes images, seulement dans une comparaison, ce qui leur donne moins de force que dans le cours de la narration (1). Voici maintenant comment Ovide imite le même passage :

Inde tremit tellus : et rex pavet ipse silentum
Ne pateat, latoque solum retegatur hiatu ;
Immissusque dies trepidantes terreat umbras (2).

Tout cela est bien loin de la rapide énergie d'Homère. Quoique l'imitation que Boileau a faite de ces vers soit bien connue, qu'il me soit permis de la transcrire ici en y joignant les observations de deux critiques célèbres, Rollin et Laharpe :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie ;
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie ;
Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour ;
Et, par le centre ouvert de la terre ébranlée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée ;
Ne découvre aux vivants cet empire odieux
Abhorré des mortels et craint même des dieux (3).

Au sujet du second vers de Boileau, Rollin s'exprime ainsi : « Le mot de *sortir*, qui conviendrait à Pluton, s'il descendait tran- « quillement de son trône, est ici froid et languissant ; ce dieu ne « *pâlit* qu'après être sorti de son trône ; la pâleur vient-elle si len- « tement, et n'est-elle pas le premier, le plus prompt effet de la « crainte ? Le grec a bien une autre vivacité : δείσας δ' ἐκ θρόνου « ἆλτο, καὶ ἴαχε, *épouvanté, il s'élance de son trône, et s'écrie.* Comment « rendre dans une autre langue cette cadence suspendue, δείσας δ' « ἐκ θρόνου ἆλτο, qui seule marque le mouvement brusque et pré- « cipité de ce dieu (4). »

Voici maintenant les observations de Laharpe, qui ont beaucoup de rapport avec celles de Rollin : « *Pluton sort de son trône* n'est-il « pas bien faible en comparaison du mot grec *il s'élance.* Celui-ci « peint le mouvement brusque de la terreur, l'autre ne peint rien ;

(1) Not. Heyn. in h. l. Virgil. et Macrobii Saturn. V, § 16.

(2) Metamorph., v. 356.

(3) Œuv. de Boil., l. c.

(4) Traité des Études, t. I, p. 438, édit. de Letronne.

« c'est tout que cette différence..... Dans le grec les mots *il s'élance* « *de son trône et jette un cri* coupent le vers par le milieu, et forment « une suspension imitative, au lieu de cet hémistiche uniforme, *il* « *pâlit, il s'écrie.* »

Comme on voit, jusqu'à présent Laharpe n'a fait que développer la pensée de Rollin; puis il ajoute :

« Au reste, le poète français se relève bien dans les deux vers « suivants :

« Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
« D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour.

« Ce derniers vers est admirable. Il n'est pas dans Homère, il est « imité de Virgile. » A l'occasion de ce mot trident, employé dans la traduction de Boileau, j'ai déja dit que, selon Knight, cet attribut de Neptune n'était pas connu de l'auteur de l'*Iliade* (1). Laharpe termine ainsi ces réflexions : « C'est dommage que dans ce « qui suit il (Boileau) ne se soutienne pas au même niveau :

« Et, *par le centre ouvert* de la terre ébranlée,

« est un remplissage de mots; rien n'est plus contraire au sublime :

« *Ne fasse voir* du Styx la rive désolée.

« *Ne faire voir, ne fasse entrer*, en trois vers, c'est une négligence « dans un morceau important, etc. (2). » Cette critique, quoique rigoureuse, est pourtant fondée. Laharpe aurait pu observer encore que le dernier hémistiche : *et craint même des dieux* ne rend pas bien l'idée de l'original, στυγέουσι θεοί περ. Στυγεῖν ne signifie pas ici *craindre, redouter*, mais *avoir en horreur*. Les dieux, en effet, n'ont rien à craindre du séjour de Pluton, mais ils l'ont en horreur comme étant des *demeures hideuses*, οἰκία σμερδαλέα.

Ce passage est un de ceux que Platon veut retrancher des ouvrages d'Homère, parce qu'il donne une fausse idée de la Divinité (3).

[v. 66.] Si grand est le bruit qui naît au moment du combat des dieux.

Après ce vers, Barnès en ajoute un qui n'a été adopté par au-

(1) Voyez les obss. sur le v. 3 du douzième chant de l'Iliade.

(2) Cours de Littérature, t. I, p. 118, 1re édition.

(3) Reipubl., lib. III, in init., t. VI, p. 262, bip.

cun autre éditeur, et qui ne produit ici qu'une redondance inutile :

δὴ τότε δηριόωντο Ποσειδάων καὶ Ἀπόλλων.

« Alors combattirent Mercure et Apollon. » Ce vers est cité par le grand étymologiste au mot δῆρις, où toutefois il n'est point dit que ce vers soit d'Homère. Heyne observe avec raison que l'interpolation non-seulement n'est pas nécessaire, mais qu'elle nuit à la suite de la narration (1). Barnès avait une singulière propension à ajouter des vers à Homère (2); bien différent de Knight et de Heyne, qui tendent toujours à supprimer. Ainsi, dans ce passage-ci, Knight finit la phrase au vers 65, « en horreur même aux im« mortels », et retranche toute la fin de l'alinéa, relative à la lutte des divinités entre elles; il pense que ces 9 vers ont été forgés pour expliquer les vers 54 et 55 : « ainsi les dieux fortunés, exci« tant les deux armées, se joignent aux combattants, et parmi eux « excitent une guerre terrible. » Il remarque le mot ἰὰ du v. 68, et il observe que l'usage constant d'Homère est de dire ἰοὶ au masculin, pour exprimer *des flèches* (3). Heyne dit aussi : « cette expression « ne prouve-t-elle pas que ces vers sont d'un autre auteur (4). » En effet, rien n'était plus facile que de faire la correction, en écrivant ἰοὺς πτερόεντας, comme le propose Heyne, ou bien πτερόεντας οἰςοὺς, leçon indiquée par Barnès, ou bien βελέα πτερόεντα, comme Bentley. Cette inattention prouve que, du temps de l'interpolateur, le neutre pluriel ἰὰ était tellement passé en usage, qu'il ne s'est pas aperçu de l'erreur.

[v. 73—4.] Le fleuve impétueux que les dieux appellent Xanthe, et les hommes Scamandre.

J'ai déja dit ce que signifiaient ces dénominations différentes, données par les dieux et par les hommes (5).

(1) Heyn., Observ. in Iliad. XX, 66.

(2) Voy. les Observ. sur les v. 119 du neuvième, 432 du treizième, 29 du quinzième chant de l'Iliade, etc.

(3) Knight, Not. in Iliad. υ', 66-74.

(4) Heyn., Observ. in Iliad. XX, 68.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 402 du premier chant de l'Iliade.

Comme le mot *Xanthe*, en grec, signifie *blond*, on a prétendu que ce fleuve avait été nommé ainsi parce qu'il avait la propriété de donner cette couleur aux brebis qui buvaient de ses eaux (1), ou même à tous les corps qu'on y plongeait (2). D'autres veulent que ce nom lui soit venu de ce que Vénus devint *blonde* pour s'être baignée dans ses eaux avant le jugement de Pâris (3). Il est plus simple de dire que ce nom tient à la couleur de ses eaux, qui sans doute roulaient, du moins à certaines époques, un limon jaunâtre. C'est par la même raison que les Romains donnaient l'épithète de *flavus* au Tibre (4). On donnait aussi ce même nom de *Xanthe* à divers chevaux (5), à cause de la couleur qu'ils avaient.

[v. 82.] En tout semblable à lui, ce dieu, fils de Jupiter, s'écrie :

Knight retranche ce vers, en disant que ce n'est qu'une répétition inutile (6). Cette critique n'est nullement fondée ; j'ai déja fait observer que toujours, dans Homère, chaque discours était précédé d'un vers pour annoncer celui qui va parler (7).

[v. 125.] Tous nous sommes descendus de l'Olympe...

Selon le scholiaste de Venise, ce vers et les trois suivants doivent être retranchés, parce qu'ils contredisent ces paroles que Jupiter vient d'adresser à Neptune : « Que chacun, suivant son désir, fa-« vorise l'une des deux armées ; si Achille seul poursuit les « Troyens, ils ne pourront pas même un instant résister au valeu-« reux fils de Pélée (8). » Comment, observent les critiques, cela

(1) Cf. Aristot. de histor. animal., l. III, c. 12 ; t. I. p. 806, ed. Duv. Ælian. de animalib., lib. VIII, c. 21 ; Plin. histor., lib. II, c. 106, edit. Millero.

(2) Sch. Ven. υ', 74.

(3) Etymolog. mag. in v. Σκάμανδρος.

(4) Horat., lib. I, od. 8, v. 8.

(5) Cf. Iliad. θ', 185, et τ', 400.

(6) Knight, Not. in Iliad. υ', 182.

(7) Voyez les Obss. sur le v. 346 du XVe chant de l'Iliade.

(8) Cf. Iliad. υ', 25 seqq.

peut-il s'accorder avec ce que dit ici Junon, que tous les dieux sont descendus de l'Olympe pour qu'Achille ne reçoive des Troyens aucun outrage (1)? Cette raison n'est pas sans force. Heyne ne doute pas que ces vers ne soient l'ouvrage d'un rhapsode (2).

Knight supprime ici 44 vers, depuis le v. 111 jusqu'au v. 155, c'est-à-dire le discours de Junon, celui de Neptune, et tout ce qui s'y rapporte. Dans ce cas, voici quelle serait la suite de la narration : « à ces mots Apollon inspire à ce guerrier une force coura« geuse; il vole aux premiers rangs, couvert d'une armure d'airain. « Toute la plaine est remplie d'hommes, de coursiers et resplen« dissante d'airain. » Knight trouve que cet épisode gêne la marche du récit, et se lie mal avec ce qui suit et avec ce qui précède. Il fait observer que l'histoire des remparts, élevés par Hercule pour éviter un monstre, et dont il sera parlé tout-à-l'heure, annonce une fable plus moderne qu'Homère. Il remarque enfin que l'article τῶν du vers 156 doit se rapporter au mot προμάχων du vers 111 (3). Cette critique est ingénieuse, et me paraît avoir quelque probabilité. Cependant je ferai observer qu'en suivant l'opinion de Knight, deux vers de suite finissent par le mot χαλκῷ. Peut-être est-ce pour éviter cette répétition que l'on a eu recours à l'interpolation, ou peut-être aussi l'interpolateur aura-t-il pensé que le récit manquait de liaison, et que la peinture générale des combattants devait être précédée par une pensée qui l'amenât plus naturellement; de là ce vers qui terminerait l'interpolation : « Cependant Jupiter, assis « dans les cieux, donne le signal. » Remarquez qu'il est encore question ici d'un entretien entre deux divinités; ce qui établirait une grande analogie entre ce passage-ci et celui que nous avons signalé au dix-neuvième chant (4).

Dans la traduction du vers 127 j'ai employé le mot *Parques*, quoique ce nom et les idées qui s'y rattachent appartiennent plus à la mythologie des Latins qu'à celle d'Homère (5).

---

(1) Sch. Ven. υ', 125.

(2) Cf. Heyn. Obss. in Iliad. XX, 125.

(3) Knight, Not. in Iliad. υ', 112-55.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 359 du chant précédent.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 209 du XXIV[e] chant de l'Iliade.

[v. 134—5.] Mais je ne voudrais pas que nous autres dieux prissions part à ce combat, puisque nous sommes de beaucoup les plus forts.

Quoique le vers 135 se trouve dans l'édition de Venise, et qu'aucune scholie ne s'y rapporte, Wolf l'a renfermé entre deux parenthèses. En effet, ne pas exciter la guerre parce qu'on est le plus fort est une véritable contradiction, surtout dans les mœurs héroïques. Ce vers ne se trouve point dans l'édition d'Eustathe; dans quelques manuscrits il est écrit en marge, mais regardé comme suspect. Ernesti le condamne (1), quoiqu'il l'ait admis. Heyne conjecture qu'après le premier vers du discours de Neptune : « Junon, ne t'alarme pas hors de saison, cela ne te convient « point », quelque scholiaste aura ajouté ces mots explicatifs : ἐπειὴ πολὺ φέρτεροι εἰμέν, « parce que nous sommes les plus forts (2) »; et comme ces mots forment une fin de vers, quelque autre scholiaste aura tant bien que mal rétabli le vers dans son intégrité, puis de la marge l'aura fait passer dans le texte. Cette opinion est vraisemblable. Au reste, il faut convenir que toutes ces observations sur divers endroits de ce passage ne font que confirmer l'opinion de Knight, relative à l'interpolation générale (3).

[v. 144—8.] En achevant ces paroles, Neptune à la chevelure azurée les conduit sur les vastes remparts du divin Hercule, murs élevés qu'avaient construits les Troyens et Minerve, afin que dans sa fuite ce héros évitât la fureur d'un monstre marin, qui, dans la plaine, le poursuivait loin du rivage.

Nous avons déja vu que Neptune, irrité contre Laomédon, envoya un monstre marin qui désolait la contrée, et qu'Hercule tua ce monstre (4). Selon les petites scholies, Hellanicus racontait qu'Her-

(1) Cf. Ernesti, Not. in h. v.

(2) Heyn. Obss. in Iliad. XX, 135.

(3) Voy. les Observ. précédentes.

(4) Voyez les Observ. sur le v. 250 du XIVe chant de l'Iliade.

cule entra, par la gueule, jusque dans le corps du monstre, et lui déchira le flanc (1). Tzetzès va plus loin : il dit qu'Hercule resta trois jours dans le corps du monstre marin (2). Valérius Flaccus dit qu'Hercule terrassa d'abord le monstre en lui jetant une pierre, et qu'ensuite, après l'avoir frappé à coups redoublés, il l'engloutit dans les flots :

> Stat mediis elatus aquis, recipitque ruentem
> Alcides; saxoque prior surgentia colla
> Obruit : hinc vastos nodosi roboris ictus
> Congeminat. Fluctus defertur bellua in imos (3).

C'était pour avoir un abri contre les attaques de cet animal terrible que Minerve et les Troyens bâtirent ces remparts, vers lesquels Neptune maintenant conduit les autres divinités. Knight regarde avec raison toute cette fable comme étant d'un âge postérieur à Homère (4).

[v. 165—66.] .... que les bergers et tout le hameau brûlent d'égorger.

Dans l'édition de Venise le vers 166 est marqué d'un signe critique, parce que le singulier πᾶς δῆμος est joint à l'adjectif pluriel ἀγρόμενοι (5). Cependant on peut dire que, dans la phrase qui nous occupe, ἀγρόμενοι se rapporte réellement au mot ἄνδρες du vers précédent, et que les mots πᾶς δῆμος ne sont qu'une sorte d'explétif pour exprimer que ces *hommes rassemblés* comprenaient *tout le hameau*. Quoi qu'il en soit, il n'est pas rare de trouver dans Homère des mots collectifs au singulier construits avec le pluriel; comme dans ce passage du second chant : ὡς φάσαν ἡ πληθύς, « ainsi *parlèrent* « la foule (6). » C'est à peu près avec la même syntaxe que La Fontaine a dit :

> Cette foule de gens qui s'en *vont* chaque jour (7).

(1) Brev. Sch. Iliad. υ', 145.
(2) Schol. in Alexand., v. 34.
(3) Argon., lib. II, 532-5.
(4) Knight, Not. in Iliad. υ', 112-55.
(5) Sch. Ven. in Iliad. υ', 166.
(6) Iliad. β', 278.
(7) Élégie pour M. Fouquet, v. 39.

De même Lucrèce, chez les Latins : *sapientum turba putarunt* (1). Virgile a dit aussi : *pars contendunt..... exercent* (2). Presque toujours dans Homère le singulier ἕκαστος est joint à un pluriel (3), et chez nous *la plupart* se construit indifféremment avec le pluriel et le singulier (4). Racine, dans la même phrase, construit le mot *peuple* avec le singulier et le pluriel.

> Tout ce peuple captif, qui tremble au nom d'un maître,
> Soutient mal un pouvoir qui ne fait que de naître;
> *Ils ont* pour s'affranchir les yeux toujours ouverts (5).

Il est clair que dans cette figure l'auteur considère plutôt le sens du mot que la rigueur grammaticale. En grec cette forme était particulière aux Attiques (6).

[v. 179—80.] Ton désir serait-il de me combattre dans l'espoir de régner sur les Troyens avec les mêmes honneurs que Priam ?

Le vers 180 et les six suivants doivent être retranchés d'après le scholiaste de Venise, parce qu'ils sont faibles d'expression, et qu'ils nuisent à la suite de la narration. D'ailleurs comment se fait-il qu'Achille, qui a tant d'impatience de combattre, s'amuse ainsi à babiller ; telles sont les objections du scholiaste, et aussitôt il se répond à lui-même que ces vers sont très-convenablement placés, si c'est dans l'intention d'effrayer Énée qui se présente le premier, et qui ne manquera pas de répandre l'alarme dans le camp ; que tout le but d'un général doit être d'effrayer son ennemi

(1) De Natur. rerum. III, 98.

(2) Æn. VI, 642-3.

(3) Iliad. α', 606 ; ε', 878 ; η', 185, etc.

(4) Voy. le Diction. de l'Acad. à ce mot.

(5) Alexandre, act. II, sc. 2. On trouve dans Pausanias une phrase analogue, dans laquelle δῆμος gouverne à la fois le pluriel et le singulier : κατ' ἀρχὰς μὲν ἀφείλοντο ὁ δῆμος τῆς ἐξουσίας τὸ πολὺ, καὶ ἀντὶ βασιλείας μετέστησεν ἐς ἀρχὴν ὑπεύθυνον, l. IV, c. v, ad calc.; mais Sylburge voulait qu'on écrivît μετέστησαν, et Schæfer est de cet avis. (Voy. l'éd. de Grégoire de Corinthe donnée par Schæfer, p. 55, not. 89.)

(6) Gregorii Corinth., de dialect. attic. § xv. p. 52 de la même éd. Cf. Boisson. in. Philostrat. heroic. adnot., p. 450.

pour le vaincre sans combattre; que d'ailleurs, dans la circonstance, c'est surtout Hector qu'Achille désire combattre (1). Voilà bien des subtilités pour des héros, qui, à coup sûr, n'y cherchaient pas tant de façon. Pourtant je ne repousse pas le soupçon d'interpolation; et, en supprimant les sept vers, il y a plus de liaison dans le récit. Voici en ce cas quelle en serait la suite : « Ton désir « serait-il de me combattre? mais je sais pourtant qu'autrefois je « t'effrayai avec ma lance. Ne te souvient-il plus, etc. » Knight supprime les sept vers dans son édition.

[v. 196—8.] Va, je te conseille de te retirer en rentrant dans la foule; ne te place pas devant moi, de peur qu'il ne t'arrive quelque mal: mais l'insensé ne juge que l'évènement.

Ces vers se trouvent déja au dix-septième chant, dans le combat de Ménélas avec Euphorbe (2). La scholie de l'édition de Venise (3) prétend qu'ils ont été tirés de cet endroit-là pour les placer ici, où ils sont moins convenables. Mais cette répétition ne me semble point un motif de supposer l'interpolation; ils peuvent également bien se trouver aux deux endroits. Knight termine le discours d'Énée au vers 192 : « ... que je ravageai, avec le secours de Mi- « nerve et du puissant Jupiter. »

J'ai déja remarqué la précision de cette sentence : ῥεχθὲν δέ τε νήπιος ἔγνω, *l'insensé ne juge que l'évènement* (4).

[v. 203—4.] .... et instruits par les anciens récits des hommes, nous savons quels furent nos parents.

Knight finit à ces mots le discours d'Énée : « Les vers 205-58, « dit-il, sont une imitation de l'entretien de Glaucus et de Dio-

(1) Sch. Ven. υ', 178. — Heyne observe avec raison que cette scholie devrait se rapporter au v. 180 et non 178. — Il existe une autre scholie au v. 180, qui dit aussi que les sept vers doivent être retranchés, et à peu près par les mêmes raisons; mais on n'y trouve pas les justifications.

(2) Iliad. ρ', 30-1, 2.

(3) Schol. Ven. υ', 195.

(4) Voyez les obss. sur le v. 32 du XVII[e] chant de l'Iliade.

« mède au sixième chant, et sont l'ouvrage peut-être de plusieurs « rhapsodes, comme le démontrent suffisamment le fond des pensées « et les expressions. Le digamma négligé, des hiatus irrémédiables, « les fables relatives à Ganymède, les vaisseaux à cent rangs de « rames, décèlent avec évidence un interpolateur aussi maladroit « qu'ignorant (1). » Il est certain que toute la fin de ce discours porte un caractère marqué d'interpolation, et même nous verrons, dans les observations suivantes, que plusieurs passages en avaient déja été censurés par les anciens critiques; ce qui justifie l'opinion de Knight, indépendamment des bonnes raisons qu'il en donne.

Ces sortes d'interpolations n'avaient point lieu de la même manière, ni par les mêmes motifs que celles qui ont été signalées plus haut, et qui consistaient en une conversation entre deux divinités, intercalée pour lier ensemble deux morceaux qui manquaient de connexion et de suite (2); mais c'est également dans l'origine et l'histoire des poésies homériques qu'il faut chercher la raison des unes et des autres. Ainsi, il est à présumer que lorsqu'on réunit pour la première fois l'*Iliade* et l'*Odyssée* en deux grands corps d'ouvrages, ceux qui s'occupèrent de ce premier travail ne se montrèrent pas très-scrupuleux sur le choix des morceaux qu'ils recueillaient, et si dans le nombre des rhapsodies ils en trouvaient qui avaient quelque analogie avec le sujet principal, sans doute qu'ils ne faisaient pas de difficulté de les admettre, sans s'inquiéter si elles remontaient à une aussi haute antiquité que le reste. C'est ainsi que des fragments de poëmes sur Hélène, sur la guerre de Thèbes, sur Hercule, et divers lambeaux de fables post-homériques (3), comme celui-ci, où il est question de Ganymède, ont été ajoutés à de plus anciennes poésies lors de la première *recension* des poëmes d'Homère.

[v. 205.] Quoique jamais tu ne vis les miens, ni moi les tiens.

Ce vers et les quatre suivants, c'est-à-dire les cinq premiers du

(1) Knight, Not. in Iliad. υ', 205-58.

(2) Voyez les Obss. sur le v. 359 du XIX[e] chant de l'Iliade.

(3) Voyez les Observations sur le vers 143 du troisième, 285 du dixième, et 125 du vingtième chant de l'Iliade.

retranchement de Knight, étaient supprimés par les anciens critiques, parce que, dit le scholiaste de Venise, il n'est pas nécessaire qu'Énée et Achille se fassent connaître leur généalogie, qu'ils n'ignorent pas (1). Heyne dit que cette observation s'applique plutôt au poète qu'à l'interpolateur (2). Cela est vrai, mais c'est qu'on suppose que le véritable poète n'aurait pas commis cette erreur. Du reste, les anciens grammairiens n'étaient pas fort habiles pour découvrir la cause des interpolations. Tout ce qu'on peut conclure de leurs critiques, c'est que parmi les éditions d'Homère qu'ils consultaient, quelques-unes ne portaient pas les vers contestés. Heyne pense que les vers ci-après 347-8 : « Oui, sans doute, Énée « est cher aux dieux immortels; mais je pensais qu'il se glori- « fiait en vain » peuvent se rapporter à ce passage-ci; mais je ne vois pas qu'il y ait une analogie bien rigoureuse entre les deux endroits.

[v. 223—24.] Borée en aima plusieurs (cavales) dans leurs pâturages, et s'unit à elles sous la forme d'un coursier à la crinière d'azur.

Le vers 223 est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise, parce que, selon le scholiaste, le mot τάων, qui commence ce vers, n'est pas assez explicatif; il fallait y joindre τίνων ou τούτων τίνων, *il en aima quelques-unes;* « car, ajoute la scholie, il ne les « aima pas toutes », οὐ γὰρ πασῶν ἠράσθη (3). Le vers 224 porte aussi un signe critique, à cause du verbe παρελέξατο qui n'est pas ici dans son acception propre. Παραλέγομαι signifie *coucher auprès*, et non *s'unir à*. Ἵππος γὰρ, dit le scholiaste, οὐ παρακοιμᾶται ἀλλ' ἐπιβαίνει (4). Il ajoute que certains critiques écrivaient ainsi ce vers :

ἵππῳ δ' εἰσάμενος ἐμίγη φιλότητι καὶ εὐνῇ.

Wolf semble tenir pour suspect tout le passage où il est question de Borée et des douze cavales, puisqu'il marque d'un trait (—) le commencement et la fin de ce passage; ce qui comprend huit vers. Wolf n'a point expliqué sa pensée; peut-être a-t-il voulu faire re-

(1) Sch. Ven. in Iliad. υ', 205.
(2) Heyn. Obs. in Iliad. XX, v. 205-6-7-8-9.
(3) Sch. Ven. in Iliad. υ', 223.
(4) Ead. Sch. υ', 224.

marquer que la métamorphose de Borée en cheval n'appartenait point aux temps homériques. Je suis tout-à-fait de cet avis (1). Cependant il faut observer que les v. 226-9 ont été signalés comme un modèle d'harmonie imitative. Voici ce qu'en dit Rollin : « avec quelle élégance décrit-il ailleurs [Homère] la légèreté et la « vitesse des cavales d'Énée :

> Αἱ δ' ὅτε μὲν σκιρτῷεν ἐπὶ ζείδωρον ἄρουραν,
> ἄκρον ἐπ' ἀνθερίκων καρπὸν θέον, οὐδὲ κατέκλων·
> ἀλλ' ὅτε δὴ σκιρτῷεν ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης,
> ἄκρον ἐπὶ ῥηγμῖνος ἁλὸς πολιοῖο θέεσκον.

« Virgile, ajoute Rollin, a bien su profiter de cet endroit en dé« crivant la légèreté de Camille, et je ne sais si la copie est au« dessous de l'original :

> Illa vel intactæ segetis per summa volaret
> Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas;
> Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
> Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas (2). »

[v. 231—35.] Tros eut trois fils vaillants, Ilus, Assaracus et le divin Ganymède, qui fut le plus beau de tous les hommes : les dieux l'enlevèrent pour être l'échanson de Jupiter, et, à cause de sa beauté, le placèrent au rang des immortels.

Les anciens critiques, sans vouloir précisément retrancher ce passage, observaient que, dans les idées d'Homère, Ganymède ne devait point être considéré comme l'échanson de Jupiter, puisqu'au premier chant c'est Vulcain (3), et au quatrième Hébé (4), qui versent le vin aux dieux. Ils observaient aussi que c'était Jupiter et non les dieux en général qui avaient enlevé Ganymède, comme

(1) Voy. relativement à ces métamorphoses les Observ. sur les v. 14 et 611 du premier chant de l'Iliade.

(2) Æn. VII, 808. Voy. le Traité des Études, t. I, p. 433, édit. de Letronne.

(3) Iliad. α', 598.

(4) Iliad. δ', 2.

semble l'indiquer le vers 265 du cinquième chant de l'*Iliade* (1). Ils remarquaient enfin que la phrase incidente qui commence le vers 235, κάλλεος εἵνεκα οἷο, *à cause de sa beauté*, pouvait se rapporter également à ce qui précède et à ce qui suit. De sorte qu'on peut traduire : « les dieux l'enlevèrent..... à cause de sa beauté »; ou bien : « à cause de sa beauté, ils le placèrent au rang des immor- « tels (2). » De ces diverses observations il ne faut conclure autre chose, sinon que tout ce passage était fort suspect, et que sans doute du temps des Alexandrins il ne se trouvait pas dans quelques-unes des éditions qui avaient été réunies par les soins de Ptolémée-Lagus (3).

A l'occasion de Ganymède, nommé ici et au chant cinquième de l'*Iliade*, disons qu'il a été pour Knight un motif de supposer l'interpolation dans les deux endroits. Selon lui, notre poète semble avoir ignoré, ou du moins avoir passé sous un chaste silence, ces amours honteux auxquels par la suite les Grecs se livrèrent avec fureur (4). Ces réflexions sont justes; toutefois il faut observer que dans les deux passages où le nom de Ganymède est rappelé, on n'y fait pas la moindre allusion aux mœurs que blâme Knight; ce qui prouve que si la double interpolation a eu lieu, comme cela est probable, les vers ajoutés étaient eux-mêmes antérieurs à ces fables cyniques qui font de Ganymède le mignon de Jupiter. Ce qu'il y a de sûr, c'est que notre poète ne présente aucune trace de cet infâme vice, comme je l'ai déja remarqué (5). Voici, je pense, ce qui est arrivé : en décomposant le nom de *Ganymède*, on a trouvé γάνος μήδεσθαι (6), *procurer de la joie;* de là est venu son emploi d'échanson, et plus tard celui de ministre des plaisirs de Jupiter (7). Xénophon donne une acception morale au nom de *Ganymède*, qu'il dérive de γάνυται μήδεα, *celui qui goûte les sages con-*

(1) Cf. l'Hymne à Vénus, v. 203.

(2) Sch. Ven. in Iliad. υ', 234 et 235.

(3) Voyez les Obss. sur le v. 37 du XVIII[e] chant de l'Iliade.

(4) Knight, Not. in Iliad. ε', 265-73.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 594 du second chant de l'Iliade.

(6) Etymol. mag. voc. Γανυμήδης.

(7) Sur les aventures d'un héros nées de l'étymologie de son nom, voy. les Observ. sur le v. 1 du premier, et 370 du cinquième chant de l'Iliade.

seils (1). Markland se moque avec quelque raison de cette étymologie, qu'il attribue au désir superstitieux de vouloir toujours découvrir un sens mystique dans les vers d'Homère (2). Quoi qu'il en soit, observons en passant que Xénophon, pour appuyer son opinion, cite deux vers qu'il attribue à Homère, et qu'on cherche vainement dans nos éditions.

[v. 246.] Il nous est facile de nous accabler de tant d'injures, qu'un navire à cent rames n'en supporterait pas le poids.

Heyne observe que du temps d'Homère il n'y avait pas de vaisseaux à cent rames, et que le plus grand nombre était cinquante. Cela, dit-il, suffirait pour montrer l'interpolation (3). Les scholies de Venise n'en parlent pas, mais la critique n'en est pas moins fondée. Il faut avouer aussi que cette image *d'un navire qui ne pourrait pas porter les injures que s'adressent deux guerriers* n'est pas du tout dans le goût d'Homère. Nous avons déja vu que Knight la faisait entrer dans ses motifs de supposer l'interpolation (4).

[v. 251—5.] Quelle nécessité de nous attaquer l'un et l'autre par l'insulte et la menace, comme des femmes qui, rongées de colère, vont se querellant entre elles au milieu d'un carrefour, et prodiguent le mensonge ou la vérité, selon que la passion les anime.

Ces cinq vers doivent être supprimés, dit le scholiaste de Venise, parce qu'ils sont inconvenants, et qu'ils ne font que répéter ce qui est exprimé plus haut : « mais allons, ne disputons pas davantage (v. 244) »; parce que le récit, au lieu de suivre, recommence avec les mêmes idées; parce qu'enfin ils sont indignes des personnages, et qu'ils peignent les mœurs des Barbares comme sont celles

(1) Sympos. 8, 30.

(2) Ad Maxim. Tyr. dissert. 37, 5.; t. II, p. 208, ed. Reisk., Lips. 1775.

(3) Heyne, Observ. in Iliad. XX, 246.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 203 de ce chant.

des Égyptiens (1). Ceci se rapporte sans doute, ainsi que l'observe Heyne, à un passage d'Hérodote, qui dit que chez les Égyptiens les femmes font le commerce sur la place publique (2). Quoi qu'il en soit des raisons données par le scholiaste, il n'est pas douteux que ces vers doivent être retranchés; et, si l'on réunit ce que j'ai dit plus haut, on concevra facilement pourquoi Knight a supprimé toute la fin du discours d'Énée (3).

[v. 267—8.] Le trait d'Énée ne peut rompre le bouclier; il est arrêté par une lame d'or, présent d'un dieu.

Knight termine l'alinéa à ces mots (vers 268). Les scholies de Venise disent aussi que les quatre vers suivants, 269-72, avaient été ajoutés par les diasquévastes; car l'armure d'un dieu ne pouvait pas même être entamée (4). Si l'on voulait répondre à ces subtilités par des subtilités du même genre, on dirait qu'alors il était inutile de former ce bouclier avec cinq lames, comme il est dit au chant dix-huit dans un passage non contesté (5), car une seule suffisait. Mais ces vers ne se trouvant pas dans certaines éditions, ainsi que nous l'apprend un autre scholiaste (6), il a bien fallu en donner une raison tant bonne que mauvaise.

Héraclide, à l'occasion de ces cinq lames, qu'il explique par le mot *zones* ou bandes appliquées sur la surface de boucliers, débite une foule de rêveries allégoriques auxquelles il n'est pas permis de s'arrêter (7). Sur toutes les puérilités qu'ont fait naître les poëmes

(1) Sch. Ven. υ', 251.

(2) Herod., l. II, § 35.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 203 de ce chant.

(4) Sch. Ven. in Iliad. υ', 269-72.

(5) Cf. Iliad. σ', 481. Πέντε δ' ἄρ' αὐτοῦ ἔσαν σάκεος πτύχες.

(6) Scholia victoriana, où il est dit positivement ἐν ἐνίοις δὲ οὐδὲ ἐφέροντο. Sur ces scholies tirées d'un manuscrit qui a appartenu à Pierre Victor, voy. l'Homère de Heyne, p. cv et suiv. Voy. aussi Scholia in Homeri Iliadem ex Recens. Immanuelis Bekkeri, Berolini. 1825, p. 560, col. 2 init.

(7) Heracl. Homer. allegor., c. 50 et 51. C'est peut-être à cela que fait allusion le scholiaste de Venise déja cité, quand il dit que les quatre vers

d'Homère, on peut lire le sixième chap. du livre XIV d'Aulu-Gelle, qui se garda bien de faire usage de l'ouvrage où elles étaient traitées.

[v. 307—8.] Et c'est Énée qui régnera sur les Troyens, lui et les enfants de ses enfants jusqu'aux siècles les plus reculés.

Quelques critiques écrivaient au vers 307 πάντεσσιν au lieu de Τρώεσσιν; c'est-à-dire, *Énée régnera sur tous les hommes*, au lieu de *régnera sur les Troyens* (1) : il est probable que cette variante a été inventée après coup pour flatter l'orgueil des Romains, qui prétendaient descendre d'Énée. Aussi Virgile n'a-t-il pas hésité à suivre cette leçon, quand il fait prédire à l'oracle d'Apollon les destinées de son héros :

Hic domus Æneæ *cunctis* dominabitur oris,
Et nati natorum, et qui nascentur ab illis (2).

Le vers d'Homère, laissé dans son intégrité, indique, je crois, très-clairement qu'Énée, après la ruine de Troie, n'est point allé en Italie, mais qu'il régna sur les Troyens, et succéda à l'empire de Priam ; car Homère ne faisait qu'exprimer les traditions de son temps. Denys d'Halicarnasse, qui pense, au contraire, qu'Énée est réellement venu en Italie, et qui cependant ne change pas le vers, pense que ces mots Τρώεσσιν ἀνάξει, *il régnera sur les Troyens*, doit s'entendre des Troyens qui le suivirent en Italie (3). Cette explication est forcée, et je m'en rapporterais assez à Bochart, qui dans une savante dissertation établit qu'Énée n'était jamais venu en Italie (4). Il existe un fragment de la petite *Iliade*, poëme attribué à Homère (5), d'après lequel Énée aurait été fait prisonnier par le

---

ont été ajoutés par quelqu'un de ceux qui voulaient *faire un problème*, πρόβλημα ποιεῖν.

(1) Eust, p. 1209, l. 16; c. Sch. Ven. υ', 307.

(2) Æn. III, 97.

(3) Diony. Halicarn., l. I, § 54, t. I, p. 161, ed. Reisk. Cf. Strab., lib. I, p. 48, et lib. XIII, p. 608.

(4) Lettre de M. Bochart à M. Segrais sur la question : *Si Énée a jamais été en Italie.*

(5) Pseudherod. in vitâ Homer., § 16.

fils d'Achille (1). Quoi qu'il en soit, il est très-vraisemblable que du temps d'Homère les descendants d'Énée régnaient à Troie : il me paraît difficile d'interpréter autrement les vers que prononce ici Neptune.

[v. 310—12.] Délibère dans ta sagesse si tu dois sauver Énée, ou permettre que, malgré sa valeur, il soit vaincu par Achille.

Le vers 312 : « que, malgré sa valeur, il soit vaincu par Achille », est renfermé entre deux parenthèses par Wolf, et ne se trouve point dans l'édition de Venise. Alors il faut donner au verbe ἐάσῃς du vers précédent un sens absolu; dans ce cas, il signifie *laisser*, *abandonner*, comme on en trouve des exemples dans Homère (2); de sorte que la phrase grecque, en admettant le retranchement, doit se traduire ainsi : « Délibère dans ta sagesse si tu veux sauver « Énée ou *l'abandonner*. » Quelque grammairien, ne réfléchissant pas à cette dernière acception du verbe ἐάω, et croyant qu'il était pris ici dans le sens de permettre, a cru devoir ajouter un vers pour lui donner un régime et compléter la phrase. Le sens est préférable en supprimant ce vers.

[v. 321—4.] Aussitôt il répand un nuage sur les yeux du fils de Pélée; il arrache du bouclier d'Énée le frêne garni d'airain, et le dépose aux pieds d'Achille.

C'est à ce passage que Virgile fait allusion, lorsque dans l'Énéide Neptune dit à Vénus :

. . . . Pelidæ tunc ego forti
Congressum Æneam, nec dis, nec viribus æquis,
Nube cava rapui (3).

Il faut observer que Neptune ici n'enlève point Énée dans un nuage, mais qu'il répand un nuage sur les yeux d'Achille; ainsi

(1) Cf. Tzetz. in Lycophrontis Alexand., v. 1263.
(2) Cf. Il. δ', 226; θ', 414.
(3) Æn. V, 808, ed. Heyn.

Virgile s'éloigne des traditions homériques dans ce passage, comme au douzième livre de l'Énéide (1), quand il suppose que c'est Vénus qui sauve Énée (2).

Selon le scholiaste de Venise, les vers 322, 3 et 4 doivent être retranchés, parce que le poète dit ici que Neptune arrache du bouclier d'Énée la lance d'Achille, tandis que, quelques vers plus haut (3), il a dit que cette lance avait rasé l'épaule d'Énée, et s'était enfoncée dans la terre (4). Cette raison n'est pas sans fondement. Au reste, comme le remarque Heyne, ces vers portent la marque de l'interpolateur, qui aura trouvé que la phrase n'était point assez développée par le simple article τῷ du vers précédent, et qui aura cru devoir éclaircir la pensée en ajoutant le nom propre (5). Si l'on supprime ces trois vers, la suite du discours est préférable : « aussitôt il répand un nuage sur les yeux de ce héros, « et, enlevant Énée, il le porte au-dessus de la terre. » Le passage de Virgile, ci-dessus, peut, jusqu'à un certain point, autoriser cette leçon.

[v. 329.] Où les Caucones s'armaient pour la guerre.

C'est ici la seconde fois, dans l'*Iliade*, où il est parlé des *Caucones*. Dolon, au dixième chant, nomme ces peuples dans l'énumération des alliés troyens (6); mais on s'étonne qu'il n'en soit pas fait mention dans le second chant au catalogue des vaisseaux. Le scholiaste de Venise, qui relève cette objection, y répond en disant que c'était parce que les *Caucones* étaient arrivés plus tard, et aussi parce que ce peuple était compris dans celui des *Lélèges* (7). Mais les Lélèges ne sont pas non plus cités dans le catalogue (8), et

(1) Æn. XII, 52.

(2) Voy. les Observ. sur le vers 315 du cinquième chant de l'Iliade.

(3) Iliad. υ', 279.

(4) Sch. Ven. υ', 322 et non 323.

(5) Heyn., Observ. in Iliad. XX, 322.

(6) V. 429.

(7) Sch. Ven. in Iliad. υ', 329.

(8) Cf. le douzième livre de Strabon, p. 619-20, où cet auteur examine pourquoi les *Lélèges* ne sont pas nommés dans le Catalogue.

d'ailleurs ces peuples n'étaient point voisins. Les *Lélèges* habitaient le midi d'Ilion, et les *Caucones* venaient de la Paphlagonie, située sur les bords du pont Euxin (1). Quant à l'autre raison, elle n'a pas paru d'une grande force à Calisthènes, puisque, après le v. 855 du second chant de l'*Iliade*, il a cru, je ne sais sur quelle autorité, devoir ajouter ceux-ci :

> Καύκωνας αὖτ' ἦγε Πολυκλέος υἱὸς ἀμύμων,
> οἳ περὶ Παρθένιον ποταμὸν κλυτὰ δώματ' ἔναιον (2).

« L'irréprochable fils de Polyclée commande aux Caucones, qui habitent de belles demeures sur les bords du fleuve Parthénius. » Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces deux vers, observons ici que cet oubli des *Lélèges* et des *Caucones* dans le dénombrement des alliés Troyens ne prouve pas trop en faveur du grand ensemble de l'*Iliade*.

[v. 392.] Non loin du poissonneux Hyllus.

C'est la seule fois qu'Homère donne l'épithète de poissonneux à un fleuve ; partout ailleurs il ne l'applique qu'à la mer, qu'il nomme même κέλευθα ἰχθυόεντα, *les sentiers poissonneux* (3) ; comme il dit ὑγρὰ κέλευθα, *les sentiers humides* (4).

Au contraire, Virgile donne souvent l'épithète de poissonneux à des fleuves, et jamais à la mer :

> . . . . *Piscosove* amne Padusæ
> Dant sonitum rauci per stagna loquacia cycni (5).

On trouve aussi au douzième de l'*Énéide :*

> . . . . . *Piscosæ* cui circum flumina Lernæ (6)
> Ars fuerat.

---

(1) Brev. Schol. in Iliad. υ', 329.

(2) Strab., lib. XII, p. 542, et les Scholies victoriennes qui rapportent aussi ces deux vers avec quelques variantes. Il. υ', 329.

(3) Ody. γ', 177.

(4) Iliad. α', 312 ; Od. δ', 842, etc.

(5) Æn. XI, 457.

(6) Æn. XII, 518.

[v. 403—5.] Comme mugit un taureau traîné par une jeunesse nombreuse autour du dieu d'Hélice.

Mot à mot : « Ainsi mugit un taureau, traîné autour du roi Hé« liconien. » Aristarque faisait dériver le mot *Héliconien* du mont *Hélicon* dans la Béotie (1). D'autres le font dériver de la ville d'Hélice, où Neptune était particulièrement honoré (2). J'ai suivi cette dernière interprétation, comme étant la plus conforme à ce qui est dit au huitième chant, où Junon, voulant intéresser Neptune au sort des Grecs, lui dit : « N'aurais-tu pas compassion des Grecs, « eux qui dans Aigues et dans *Hélice* t'apportent de nombreux pré« sents (3). » La seule difficulté contre cette interprétation serait que le mot *Héliconien* paraît plutôt venir d'*Hélicon* que d'*Hélice*, dont le dérivé est *Hélicéen*. Mais Eustathe répond fort bien à cette objection, en observant que les Éoliens formaient leurs noms possessifs du génitif pluriel. Ainsi ἔτυμος, *vrai*, gén. plur. ἐτύμων, donne ἐτυμώνιος, *tout ce qui appartient à la vérité ;* Ἄνεμος, gén. plur. ἀνέμων, *vent*, donne ἀνεμώνιος, et par euphonie ἀνεμώλιος, *léger comme le vent ;* de même d'Ἑλίκων, gén. plur. d'Ἑλίκη, *Hélice*, ils ont fait Ἑλικώνιος, *tout ce qui appartient à la ville d'Hélice* (4). Strabon dit aussi qu'il faut entendre dans ce passage la ville d'*Hélice*, et non pas le mont *Hélicon* (5).

[v. 431 — 4.] Fils de Pélée, ... ne pense pas par tes paroles m'effrayer comme un faible enfant ; .... mais je sais que tu es brave, et que je te suis bien inférieur.

Le poète met ici dans la bouche d'Hector les mêmes paroles qu'Énée adresse un peu plus haut à Achille (v. 200-2). Ces vers peuvent être considérés comme une espèce de formule convenue qu'un guerrier adressait à un héros d'une valeur reconnue, lorsqu'il était près de se mesurer avec lui. C'est ainsi qu'un prisonnier,

(1) Cf. Brev. Schol. in Iliad. ε', 422.

(2) Cf. Brev. Sch. Iliad. υ', 403 ; et Sch. Ven. υ', 404 ; Eust., p. 1214, l. 26.

(3) Iliad. θ', 201 seqq. Toutefois, disons que ce vers se trouve dans un passage contesté ; voy. les Observ. sur le v. 185 du huitième chant.

(4) Eust., p. 1214, l. 27, et Sch. Ven. υ', 404, B.

(5) Strab., lib. VIII, p. 384.

lorsqu'il implorait la pitié du vainqueur, se servait toujours des mêmes expressions (1).

Remarquez le vers 434 :

Οἶδα δ', ὅτι σὺ μὲν ἐσθλὸς, ἐγὼ δὲ σέθεν πολὺ χείρων.

« Mais je sais que tu es brave, et que je te suis bien inférieur. » Combien il confirme ce que j'ai déja dit sur cette candeur des héros d'Homère à déclarer naïvement leur infériorité (2).

[v. 439—41.] Mais Pallas d'un souffle léger exhalé de son sein détourne le dard loin d'Achille.

La scholie de l'édition de Venise qui se rapporte au vers 439, dit qu'il faut séparer par une virgule le mot πνοιῇ du mot Ἀχιλλῆος, pour faire voir qu'il n'est pas ici question du souffle d'Achille. Le sens l'indique suffisamment; et disons avec Héracléon que cette observation est ridicule (3). Aucun éditeur d'Homère n'a cru nécessaire de faire une telle distinction; car on ne peut certainement pas admettre que dans les idées de notre poète il suffisait qu'Achille soufflât contre un javelot pour le détourner.

[v. 446—7.] Trois fois il ne frappe qu'une épaisse nuée; et lorsqu'il s'élance pour la quatrième fois, semblable à une divinité.

Le vers 447 : « et lorsqu'il s'élance pour la quatrième fois, semblable à une divinité » n'existait pas dans quelques manuscrits (4), mais il se retrouve en deux autres passages de l'*Iliade* (5). C'est par ce double motif que Knight le supprime en cet endroit-ci (6).

(1) Voy. les Observ. sur le v. 378 du dixième chant de l'Iliade.

(2) Voy. les Observ. sur les vers 225 du premier, 31 du quatrième, et 217 du dix-neuvième chant de l'Iliade.

(3) Καταγέλαστα ταῦτα, ὥς φησὶν Ἡρακλέων, Schol. victoriana in Iliad. υ', 439. Vid. Sch. in Iliad. ex recens. Bekkeri.

(4) Voy. les Observ. de Heyne sur ce vers, et l'édit. d'Alter, p. 535 var. lect.

(5) Iliad. ε', 437; et π', 705.

(6) Knight, Not. in Iliad. υ', 447.

Ernesti croyait aussi qu'il avait été transporté ici des autres passages de l'*Iliade* (1). Cependant, je pense qu'il doit subsister ici comme dans les deux autres endroits cités ; je le crois nécessaire à la liaison des idées ; et les mots ἀλλ' ὅτι me semblent indispensables pour opérer la transition avec le vers suivant.

[v. 450—1.] C'est Apollon qui te sauve aujourd'hui, ce dieu que tu dois implorer quand tu affrontes le sifflement des javelots.

Le scholiaste de Venise nous apprend que le v. 451 : « ce dieu « que tu dois implorer, etc., » ne se trouvait pas dans certains manuscrits (2). Knight le supprime par cette raison (3). Il faut observer que ce discours est absolument le même que celui de Diomède, au onzième chant, quand il combat Hector (4). Knight a retranché tout le passage du onzième chant où se trouve le discours de Diomède. « Ce discours, dit-il, convient « parfaitement à Achille furieux contre le meurtrier de son ami, « mais non à Diomède, héros prudent, modeste, et très-peu sujet « à la colère. Il n'est pas croyable que le poète, observateur si exact « des caractères divers de ses personnages, de leur manière de voir « et de sentir, ait attribué les mêmes paroles aux deux héros (5). » Ces réflexions sont justes, quoique cependant on pourrait disputer sur la prudence, la modestie et le sang-froid de Diomède ; au reste, cette raison, jusqu'à Knight, n'avait pas été soupçonnée par ceux qui faisaient d'Achille le principal sujet du poëme, et il faut convenir aussi que, si la suppression résout une difficulté, elle en soulève bien d'autres, et de plus graves (6).

[v. 470.] A l'instant le cœur lui manque.

Mot à mot : « le foie lui manque. » En grec, le mot *foie* a sou-

(1) Ernesti, Not. in h. v.

(2) Ἐν ἄλλοις ὁ στίχος οὗτος οὐ κεῖται, Sch. Ven. in Iliad. υ', 451.

(3) Knight, Not. in Iliad. υ', 451.

(4) Iliad. λ', 362-7.

(5) Knight, Not. in Iliad. λ', 355-68.

(6) Voy. les Observ. sur le v. 498 de ce même chant.

vent le même sens que notre mot *cœur;* car, ainsi que le dit Julius Pollux, le foie est le siége du désir, τὸ ἧπαρ τόπος ἐπιθυμίας (1). Anacréon dit que l'amour le frappe au milieu du *foie,* comme nous dirions dans le *cœur.*

. . . . καί με τύπτει
μέσον ἧπαρ (2).

Dans Eschyle le mot ἧπαρ a la même acception :

πολλὰ γοῦν θιγγάνει ἧπαρ (3).

« il est plusieurs choses qui touchent *le foie.* »

. . . . δῆγμα δὲ λύπης
οὐδὲν ἐφ' ἧπαρ προσικνεῖται (4).

« la morsure de la douleur n'atteint pas leur *foie*; » dès lors on conçoit ce qu'Eschyle entend quand il dit ailleurs qu'un aigle mangeait le *foie* de Prométhée (5).

[v. 482—3.] La moelle jaillit des os.

Littéralement : « la moelle jaillit des vertèbres. » C'est ce que signifie proprement σφονδυλίων; mais le mot *vertèbre* appartient à la science, et notre langue poétique ne saurait s'en accommoder (6). Julius Pollux fait un adjectif du mot σφονδυλίων; alors il faudrait traduire : « la moelle vertébrale jaillit (7). »

[v. 498.] Ainsi les deux coursiers d'Achille foulent à leurs pieds les cadavres et les boucliers.

Cette peinture des chevaux d'Achille, la comparaison qui précède, tout cela est plein de chaleur et de mouvement; c'est d'une

---

(1) Onomast. II, cap. IV, § 227.

(2) Od. III, 28.

(3) Agam., 442, Stanl.

(4) Id, 800, id.

(5) Prometh., 1021, seqq. id.

(6) Sur le sens de ce mot, vid. Brev. Sch. in h. versum, Hesych. ad v. σφόνδυλοι; Eustathe dit que ce vertèbre est semblable à la racine du silphion, p. 1669-62.

(7) Onomast. II, 130.

admirable poésie. Il est impossible de mieux exprimer l'horreur et l'effroi que répand de toutes parts la course rapide du héros. Toutefois, observons que les mêmes vers sont consacrés, au onzième chant (v. 534-7), à peindre la course des chevaux d'Hector; et ce passage n'est point supprimé par Knight. Aux raisons que ce critique a données plus haut pour retrancher le discours de Diomède (1), ne pourrait-on pas objecter que le poète, qui garde si bien les convenances des caractères, si exact dans la peinture de ses guerriers, n'aurait pas dû employer précisément les mêmes expressions pour exalter les exploits des deux rivaux, et si Diomède ne doit pas, selon Knight, prononcer le même discours qu'Achille, à plus forte raison, dans la pensée du poète, les chevaux d'Hector ne sauraient être égalés aux coursiers divins du fils de Pélée. Que de difficultés contre ce vaste ensemble de l'*Iliade*, quand on l'examine de près!

Heyne, au sujet de ce passage, remarque avec quelque raison que jusqu'à présent Achille a combattu à pied, et que tout-à-coup il est parlé de son char et de ses chevaux (2). Knight, qui, contre sa coutume, ne supprime rien ici, répond qu'en effet dans les combats qui précèdent et qui suivent, Achille est à pied, mais qu'il monte sur son char, afin de poursuivre les Troyens dans leur fuite (3). C'est bien ce qu'il faut conclure, mais le poète ne le dit pas. La comparaison relative aux chevaux d'Achille est jetée incidemment et sans préparation.

Voici comment Virgile a imité ce passage :

Talis equos alacer media inter prælia Turnus
Fumantes sudore quatit, miserabile cæsis
Hostibus insultans; spargit rapida ungula rores
Sanguineos, mixtaque cruor calcatur arena (4).

Macrobe met ces vers au nombre de ceux où Virgile égale l'éclat de son modèle (5). Ces vers sont admirables, mais toujours la différence des deux poésies s'y fait sentir. Il est inutile de revenir encore sur ce sujet traité déja si souvent.

---

(1) Voy. les Observ. sur le v. 450 de ce chant.
(2) Observ. in Iliad. XX, 495.
(3) Knight, Not. in Iliad. υ', 495-503.
(4) Æn. XII, 337.
(5) Saturn., lib. V, 12.

OBSERVATIONS
SUR LE VINGT-UNIÈME CHANT
DE L'ILIADE.

[v. 1—2.] Lorsque les Troyens arrivent près du Xanthe rapide, ce fleuve au cours sinueux, qu'engendra l'immortel Jupiter.

Heyne fait observer que ces deux vers se trouvent déja au chant quatorze, vers 433-4, et qu'ils sont ensuite répétés au vingt-quatrième, vers 692-3. Il ajoute que la comparaison de ces passages, bien loin de résoudre les difficultés géographiques, ne fait au contraire que les augmenter (1). Tout ce qui est relatif à la situation du camp des Grecs, aux cours des fleuves, à l'existence des sources, des collines dans la plaine de Troie, tout cela, dis-je, est encore fort indécis, malgré les savantes recherches des voyageurs modernes; car l'aspect des lieux a subi de grands changements. Heyne dit ailleurs, et avec raison, qu'on ne peut aborder cette question que par trois dissertations différentes : l'une, qui aurait pour objet de déterminer ce qu'était la plaine de Troie d'après les passages de l'*Iliade*; l'autre, ce qu'elle fut du temps de Strabon; la troisième, ce qu'elle est de nos jours (2); et encore, si l'on compare attentivement tous ces récits, on y trouvera tant de choses vagues, et même contradictoires, qu'il n'est pas trop possible d'espérer jamais une solution satisfaisante (3).

[v. 26—8] Alors Achille, les mains lasses de meur-

(1) Observ. in Iliad. XXI, v. 1 et 2.

(2) Excurs. ad lib. VI, t. V, p. 299.

(3) Voyez à ce sujet les judicieuses réflexions de M. Letronne, dans le Journal des Savants du mois de janvier 1830, p. 32 et suiv.

tres, tire du fleuve douze jeunes guerriers vivants qui doivent expier la mort de Patrocle.

J'ai dit ailleurs que les sacrifices humains étaient inconnus du temps d'Homère, et qu'on n'en voyait aucun exemple dans l'*Iliade* (1). Aussi je ne suppose pas qu'il y ait ici de la part d'Achille aucun sentiment religieux; l'expression grecque ποινὴ ne signifie autre chose que la rançon payée pour racheter la peine d'un meurtre (2); ici ποινὴ Πατρόκλοιο θανόντος ne s'entend pas précisément d'une expiation, mais d'une dette qu'Achille croyait devoir acquitter envers son compagnon immolé. Cet acte de froide cruauté tient à la férocité des mœurs héroïques, et non à la superstition.

C'est différent dans Virgile, qui a cru devoir imiter ainsi ce passage d'Homère :

> . . . . Sulmone creatos
> Quatuor hic juvenes, totidem, quos educat Ufens
> Viventes rapit, inferias quos immolet umbris (3).

Le mot *inferias* du poète latin ne laisse aucun doute sur l'intention de sacrifice exprimée ici (4).

Platon refuse de croire à cette cruauté d'Achille, parce qu'elle ne lui paraît pas supposable dans le fils d'une déesse et le petit-fils de Jupiter (5). Platon juge toujours les anciens héros d'après les idées de son siècle.

[v. 73—4.] Il fait entendre ces paroles suppliantes : J'embrasse tes genoux, Achille, respecte mes jours, prends compassion de moi.

Le v. 73 n'était point dans les éditions d'Aristarque (6). Knight l'a supprimé; cependant je le crois nécessaire ici, parce que tou-

(1) Voy. les Obss. sur le vers 144 du neuvième chant de l'Iliade.

(2) Cf. sur le sens de ce mot Iliad. ι', 632-3 ; ν', 659 ; et ξ', 483-4.

(3) Æn. X, 517.

(4) Inferiæ, sacrificia quæ diis manibus inferebant. Festus, l. IX ad h. v.

(5) Reip. III, t. VI, p. 260 bip.

(6) Sch. Ven. φ', 73.

jours dans Homère les discours sont précédés d'un vers analogue à celui-là.

La prière que Lycaon adresse à Achille n'est point celle qu'Homère a coutume de mettre dans la bouche de ceux qui demandent la vie à leur ennemi (1). Celle-ci est beaucoup plus belle; l'infortuné Lycaon rappelle le temps où il a vécu auprès d'Achille, de manière à toucher l'ame la plus inflexible; tout ce discours est admirable. Cependant il y a plusieurs traits que notre goût actuel ne pourrait admettre; tel est celui où Lycaon parle de ses parents. Mais je n'ai pas besoin de répéter ce que j'ai dit si souvent sur les digressions auxquelles, dans les siècles héroïques, on attachait tant d'importance, parce qu'alors les récits des poètes étaient le seul moyen de faire connaître à la postérité les actions des ancêtres et l'origine des familles.

[v. 99—103.] Insensé, ne me parle pas de rançon, n'en propose jamais. Avant que Patrocle eût atteint son dernier jour, il était doux à mon ame d'épargner les Troyens, je les prenais vivants, et je les vendais.

Dans l'Énéide Énée tient à peu près le même discours au guerrier Magus qui l'implore :

Argenti atque auri memoras quæ multa talenta,
Gnatis parce tuis. Belli commercia Turnus
Sustulit ista prior, jam tum Pallante perempto (2).

Quoique ces mots de Virgile *commercia belli* se rapportent à la rançon offerte par Magus, ils peuvent aussi s'appliquer à ce que dit Achille : « je les prenais vivants et les vendais. » Le commerce des hommes devait être nécessairement le droit de la guerre dans un temps où l'esclavage était admis.

[v. 106—7.] Ami, meurs à ton tour; pourquoi ces plaintes inutiles? Patrocle est bien mort, ce héros si supérieur à toi.

Diogène de Laërce dit que le philosophe Pyrrhon aimait à ré-

(1) Voyez les Obs. sur le v. 46 du sixième chant de l'Iliade.

(2) Æn. X, 531.

péter ce vers d'Homère, et en général tous ceux où le poète peignait l'incertitude et la fragilité des choses humaines (1); ce qui ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à 90 ans (2). Plutarque rapporte que Callisthène, pour braver Alexandre, irrité de ce que ce philosophe avait prononcé une diatribe contre les Macédoniens, lui répéta trois ou quatre fois le vers ci-dessus : « Patrocle « est bien mort, ce héros si supérieur à toi (3). » Enfin Gallien, dans l'un de ses commentaires sur les Épidémiques d'Hippocrate, blâme le médecin Callianax d'avoir appliqué ce même vers à l'un de ses malades, qui lui demandait s'il mourrait de sa maladie (4). Voici comment Lucrèce a paraphrasé ce dernier vers en parlant d'Épicure :

Ipse Epicurus obit, decurso lumine vitæ,
Qui genus humanum ingenio superavit, et omnes
Prestinxit stellas exortus ubi aërius sol :
Tu vero, dubitabis, et indignabere obire (5).

[v. 110—3.] Eh bien! moi aussi je subirai la mort et la cruelle destinée; je la subirai soit au lever de l'aurore, soit au déclin, soit au milieu du jour, lorsqu'un guerrier m'arrachera la vie avec le fer, en me frappant de sa lance, ou d'une flèche que l'arc aura lancée.

Le vers 111 : « je la subirai soit au lever de l'aurore, soit au « déclin, soit au milieu du jour » est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise. Heyne pense que ce vers aura été ajouté par quelque rhapsode pour compléter la pensée, parce que le verbe est sous-entendu dans le vers précédent (6). Il est certain que cette phrase incidente est au moins bizarre; elle ne se rattache à rien. Knight finit le discours d'Achille à ces mots : « moi « aussi je subirai la mort et la cruelle destinée. » Cependant je

(1) Diog. Laert., l. IX, § 67.
(2) In eod. l., § 62.
(3) In Alexand., t. IV, p. 122, ed. Reisk.
(4) Epidem. VI, t. IX, p. 183 (citante Heynio).
(5) De Nat. Rer., l. 111-1055 seqq.
(6) Heyn. Obss. in Il. XXI, 110, 111.

crois que les deux derniers vers : « lorsqu'un guerrier m'arrachera « la vie, etc. » peuvent être conservés.

[v. 122—4.] Reste confondu parmi les poissons, qui, tranquilles, suceront le sang de ta plaie. Ta mère ne te placera point en pleurant sur le lit funèbre.

Virgile fait tenir presque le même langage à son héros; Énée dit à Magus :

Istic nunc, metuende, jace. Non te optima mater
Condet humi, patriove onerabit membra sepulchro :
Alitibus linquere feris; aut gurgite mersum
Unda feret, piscesque impasti vulnera lambent (1).

Ces mots *vulnera lambent* sont la traduction littérale du grec : ὠτειλὴν αἷμ' ἀπολιχμήσονται, *ils lècheront le sang de ta plaie.* Wolf et Heyne, d'après l'édition de Venise, écrivent ὠτειλὴν à l'accusatif, au lieu d'ὠτειλῆς au génitif. On trouve dans les meilleurs auteurs des exemples de cette syntaxe, et même dans les écrivains en prose (2). Elle répond à celle des Latins, qui emploient les deux accusatifs après certains verbes, en sous-entendant la préposition *secundum*, comme ici la préposition κατά.

[v. 130—2.] Il ne vous garantira point ce large fleuve aux gouffres argentés, à qui vous sacrifiez de nombreux taureaux, et dans le gouffre duquel vous jetez, vivants, les rapides coursiers.

Aristophane retranchait les trois vers ci-dessus et les trois suivants. Ce critique pensait qu'ils avaient été ajoutés par ceux qui voulaient justifier la colère du fleuve, mais qu'elle se trouvait assez motivée ensuite, puisque le poète dit que « le Xanthe « était indigné qu'Achille eût précipité dans ses ondes tant de « jeunes héros (3). » Aristophane pensait aussi que le mot δηθὰ du

(1) Æn. X, 557.
(2) Vigerii Idiot. Græc., p. 58. — 1802.
(3) V. 146, t. II, p. 280 de ma trad.

vers 131 n'était point homérique dans le sens de *souvent*, comme il est pris ici; car on le trouve plusieurs fois dans Homère pour *long-temps* (1).

Heyne non-seulement approuve ce jugement d'Aristophane, mais il soupçonne les cinq vers précédents d'interpolation; de sorte qu'il faudrait terminer le discours d'Achille au vers 125, c'est-à-dire à ces mots de ma traduction : « le Scamandre, en son « cours rapide, t'entraînera dans le vaste sein des mers » Knight le termine au vers 128. L'avis de Heyne n'est pas celui qui paraît le moins probable.

Je ferai observer encore, relativement aux vers ci-dessus, que c'est la seule fois où il est question d'animaux vivants jetés dans un fleuve pour lui être offerts en sacrifice. Toutefois je n'entends parler que de cette espèce de sacrifice, car le culte des fleuves était connu du temps d'Homère; les fleuves alors étaient de véritables divinités, comme le témoigne tout ce chant vingt-unième. Le poëte leur donne sans cesse les épithètes de *divin* (2), de *sacré* (3), d'*enfant de Jupiter* (4); et, au vingt-troisième chant de l'*Iliade*, il est dit que Pélée avait consacré la chevelure d'Achille au fleuve Sperchius (5). Le culte envers les fleuves a toujours subsisté parmi les païens; Hésiode recommande bien *non meiere in alveo fluviorum*, *neque super fontes* (6). Pausanias dit que les enfants des Phigaliens se coupaient les cheveux en l'honneur du fleuve Néda (7); Villoison, dans un Mémoire que nous a donné M. Lechevalier, cite une inscription qui prouve que les Grecs regardaient les fleuves comme des divinités bienfaisantes (8).

---

(1) Sch. Ven. φ', 130.

(2) Cf. Iliad. ϐ' 522.

(3) Cf. Od. κ', 351.

(4) Cf. Il. π', 174.

(5) Cf. Iliad. ψ', 144.

(6) Μηδέ ποτ' ἐν προχοῇ ποταμῶν ἅλαδε προρεόντων
μηδ' ἐπὶ κρηνάων οὐρεῖν.

(Op. et Dier., v. 755, ed. Gaisford.)

(7) L. VIII, c. 41.

(8) Voyage de la Troade, t. II, p. 133, et suiv. not. 3.

[v. 140.] . . . **se précipite, impatient d'immoler Astéropée.**

Ce même Astéropée dit, quelques vers plus bas, qu'il est chef des Péoniens (1); cependant au second chant le chef des Péoniens se nomme Pyrechme (2). Mais comme Pyrechme a été tué par Patrocle (3), on suppose qu'Astéropée l'a remplacé dans le commandement. Voici, à cette occasion, l'observation de madame Dacier: « C'estoit un nouveau général que les Péoniens avoient envoyé après « la mort de celui qui avoit été tué. Cela fonde les demandes « d'Achille, *qui es-tu? d'où es-tu?* car Astéropée n'estant arrivé que « pendant le temps qu'Achille s'abstenoit de combattre, il ne pou« voit en être connu. Homère rend raison de tout, établit partout « la vraisemblance (4). »

Il y a plusieurs remarques à faire sur cette note: 1° On ne peut pas dire qu'Astéropée ait été envoyé par les Péoniens pour remplacer le général mort, car Pyrechme a été tué la veille par Patrocle. Quelque rapidité de communications que madame Dacier suppose avoir existé dans les temps anciens, il eût été difficile qu'en vingt-quatre heures on ait pu faire savoir au fond de la Thrace que Pyrechme avait péri, et qu'on eût envoyé un autre général pour le remplacer, qui aurait eu le temps d'arriver du jour au lendemain. D'ailleurs Astéropée dit lui-même qu'il est arrivé depuis onze jours (5), époque où Pyrechme vivait encore. 2° Je ne crois pas qu'on doive dire que c'est parce qu'Astéropée est arrivé durant l'absence d'Achille que celui-ci fait ces questions: *qui es-tu? d'où es-tu?* car il pouvait bien arriver qu'Achille ne l'eût pas encore aperçu. C'est ainsi qu'au sixième chant Diomède adresse à peu près les mêmes paroles à Glaucus (6), sans qu'il y ait les motifs qu'allègue ici madame Dacier pour Astéropée. 3° *Puisqu'Homère rend raison de tout, établit partout la vraisemblance*, il aurait dû prévenir qu'Astéropée avait remplacé Pyrechme dans

(1) V. 155.

(2) Iliad. β', 848.

(3) Iliad. π', 287.

(4) Trad. de l'Iliade par madame Dacier, t. III, p. 532.—1701.

(5) V. 155 et 156 de ce chant.

(6) Iliad. ζ', 123.

le commandement des Péoniens; certainement, quoique ce passage n'implique pas contradiction comme celui de Pylémène (1), on ne pardonnerait pas aujourd'hui cette omission dans un poëme bien lié; et un auteur, après avoir annoncé que le chef d'un corps a succombé dans la mêlée, ne serait pas admis à dire, sans intermédiaire, qu'un autre chef commande les mêmes troupes. Cette difficulté n'avait point échappé aux anciens, puisque Eustathe nous avertit que, selon quelques critiques, le poète, au second chant, après avoir nommé Pyrechme (2), ajoutait un vers, où il était parlé aussi d'Astéropée (3); mais pour madame Dacier c'est un parti pris de tout louer, et de tout soumettre à l'idée de perfection qu'elle s'est formée du plan de l'*Iliade*.

[v. 151.] Ils sont malheureux les pères dont les fils s'exposent à ma fureur.

Ce même vers est adressé à Glaucus, par Diomède, au sixième chant de l'*Iliade* (4). Knight le supprime en cet endroit, et le laisse subsister ici. Je crois qu'on doit l'admettre dans les deux passages. Il faut considérer ce vers comme une formule ordinaire qu'on répétait dans des circonstances analogues. Homère offre plusieurs exemples de ce genre. Plutarque, en rapportant ce vers, emploie l'expression de τὰ τοιαῦτα, *de telles façons de parler, de telles sentences*; χρήσιμα δὲ καὶ πρὸς πολεμίους καὶ πρὸς ἐχθρούς (5), *utilia sunt etiam adversus hostes*, et *adversus inimicos*. A l'occasion de cette phrase de Plutarque, il faut observer que les Grecs et les Latins avaient deux mots pour exprimer les deux idées *d'ennemi public* et *d'ennemi particulier* : en grec et en latin πολέμιος et *hostis* était celui contre lequel on se battait à la guerre, ἐχθρὸς et *inimicus*, celui pour lequel on avait de l'inimitié. Le français ne peut pas rendre cette nuance. Amyot a traduit : « Et sont ces « façons là de parler utiles quelquefois à l'encontre des ennemis

(1) Voyez les Obs. sur le vers 658 du treizième chant de l'Iliade.

(2) L. c.

(3) Eust., p. 1228, l. 37.

(4) Iliad. Ζ, 127.

(5) De sui laude, t. VIII, p. 154, ed. Reisk.

« et des malveuillants (1). » Le mot *malveillant* est faible dans ce cas-ci ; mais peut-être du temps d'Amyot avait-il une acception plus forte que de nos jours.

[v. 153.] Magnanime Achille ... pourquoi demander mon origine?

Knight, qui retranche au chant sixième un vers qui se trouve dans ce chant-ci (2), supprime le vers 153 de ce chant, parce qu'il est à peu près le même que le vers 145 du sixième (3). Les deux vers doivent subsister aux deux endroits, et par les mêmes motifs que je viens d'indiquer (4).

[v. 158.] L'Axius qui répand ses eaux brillantes sur la terre.

Ce vers, tout-à-fait inutile, ne se trouve pas dans le manuscrit de Venise, ni dans celui de Vienne (5). Heyne fait observer qu'en le conservant, la répétition de l'article ὃς trouble l'ordre que réclame la syntaxe (6). Ce vers aura probablement été fait d'après le 850 du second chant de l'*Iliade*, à cause de l'analogie qui existe entre les deux passages. Wolf renferme celui-ci entre deux parenthèses, et Knight ne l'admet pas dans son texte, en disant simplement que cette suppression est justifiée par les meilleurs manuscrits (7).

[v. 167—8.] Le trait, avide de percer le corps du héros, pénètre profondément dans la terre.

La phrase grecque est très-énergique, en voici le mot à mot, « Le trait s'enfonce dans la terre, desireux de se rassasier de

(1) OEuv. Mor., trad. par Amyot., t. II, p. 458.—1784.
(2) Voy. les Obss. ci-dessus, v. 151.
(3) Knight, Not. in Iliad. φ', 153.
(4) Voy. les mêmes Observ.
(5) Cf. ed. Alter., p. 537, var. lect.
(6) Heyn., Observ. in Iliad. XXI, 158.
(7) Knight, Not. in Iliad. φ', 158.

« chair. » Je crois que cette image ne serait pas admissible dans notre langue; mais la phrase, *avide de percer le corps du héros*, ne rend que bien imparfaitement λιλαιομένη χροὸς ἆσαι, *cupiens carne satiare se.* Virgile a dit:

> Hasta sub exertam donec perlata papillam
> Hæsit, virgineumque alte bibit acta cruorem (1).

L'expression latine est presque aussi forte que celle d'Homère. Nous avons déja remarqué qu'Aristote louait cette métaphore, et qu'elle était fréquente dans notre poète (2).

[v. 195—7.] Ni même la force du grand Océan aux profonds abîmes : c'est de lui pourtant que naissent tous les fleuves, toutes les mers, les fontaines et les sources abondantes.

Le vers 195 porte μέγα σθένος Ὠκεανοῖο, *la grande force de l'Océan*, pour *le grand Océan.* J'ai déja remarqué cette tournure fréquente dans Homère (3).

La plupart des critiques appliquent à Homère lui-même ce qu'il dit ici de l'Océan; ils le considèrent comme la source où ceux qui sont venus après lui ont abondamment puisé. Denys d'Halicarnasse s'exprime ainsi : « Homère est appelé, à juste « titre, le chef et le premier de tous, *car c'est de lui que naissent « tous les fleuves, toutes les mers, toutes les fontaines* (4). » Eustathe dit dans ses réflexions préliminaires : « Comme de l'Océan sortaient « tous les fleuves, toutes les fontaines, toutes les sources; ainsi « d'Homère découlent pour les sages, si non toutes, du moins une « grande abondance de bonnes doctrines (5). » Quintilien se sert de la même image : « Hic enim, quemadmodum ex Oceano dicit « ipse (Homerus) amnium vim fontiumque cursus initium capere,

(1) Æn. XI, 803.

(2) Voyez les Observ. sur le v. 126 du quatrième chant de l'Iliade.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 105 du troisième chant de l'Iliade.

(4) De Syntax. Verb., § 24, p. 370, ed. Schæfer.

(5) P. 1, l. 9.

« omnibus eloquentiæ partibus exemplum et ortum dedit (1). » Ovide a dit aussi:

> Adjice Mæoniden : à quo, ceu fonte perenni,
> Vatum Pieriis ora rigantur aquis (2).

Malgré ces autorités, Zénodote supprimait le vers 195, et voulait qu'on fît rapporter ces mots : *c'est de lui pourtant que naissent tous les fleuves, toutes les mers, etc.*, à l'Achéloüs, dont il est parlé au vers précédent, 194 (3). Quoique l'Achéloüs ait joui d'une grande célébrité dans l'antiquité, et que même son nom ait servi pour désigner l'*eau* en général (4), je crois que cette tradition est postérieure à Homère, et que Zénodote, en retranchant le vers relatif à l'Océan, a plutôt consulté les idées de son siècle, que celles des temps homériques. La scholie de Venise, qui fait connaître l'opinion du critique d'Éphèse, n'en donne aucun motif; elle n'a pas été adoptée par les éditeurs modernes.

[v. 203—4.] Les anguilles et les poissons s'attachent à son cadavre et dévorent à l'envi la chair de ses flancs.

Il y a effectivement dans le grec, *les anguilles et les poissons*, ἐγχέλυές τε καὶ ἰχθύες; quelques critiques pensent qu'Homère avait fait cette distinction, parce que les anguilles sont d'une nature différente que les autres poissons, et ne s'engendrent point par l'accouplement (5). Une scholie de l'édition de Venise dit, avec plus de raison, que par cette tournure on doit entendre simplement *les anguilles et les autres poissons*, comme lorsque Homère dit, Τρῶάς τε καὶ Ἕκτορα, *Hector et les Troyens* (6). Athénée fait observer

---

(1) Inst. Orat. X, c. 1, p. 628, ed. Caper.

(2) Amor. III, 9, 25.

(3) Sch. Ven. φ', 195.

(4) Virgile a dit : *Pocula Acheloia* pour *aqua*, Georg. I, 9, et not. Heyn. in h. v. Eustathe dit aussi : πᾶν ὕδωρ ἐξ αὐτοῦ Ἀχελῷον κεκλῆσθαι (p. 1231, l. 11) : *c'est de lui que l'eau en général est nommée Achéloüs*. Consultez sur ce sujet ce que dit Macrobe, Satur., l. V, c. 18.

(5) Eust., p. 1231, l. 30 seqq., et Athen. Deipn., l. VII, c. 13, p. 298, C. D.

(6) Cf. Sch. Ven. φ', 203.

aussi (1) qu'Homère ne décline pas le mot grec ἔγχελυς [anguille], comme les Attiques, qui disent ἔγχελις-εως, sur πόλις [ville], au nominatif pluriel ἐγχέλεις; tandis qu'il le décline comme ἰχθύς [poisson], ἔγχελυς-ος, au nominatif pluriel ἐγχέλυες (2).

[v. 212—3.] Si le fleuve indigné, et sous la figure d'un mortel, n'eût fait entendre cette voix du sein de ses profonds abîmes.

Il y a une telle répétition d'idées dans le texte, qu'il m'eût été impossible de la faire sentir en traduisant. Voici le mot à mot de ces deux vers : « Si dans son indignation le fleuve aux profonds « gouffres n'eût dit, semblable à un homme, et, du sein d'un « gouffre profond, ne se fût écrié. » Il est clair que le second vers n'est qu'une superfétation inutile, qui rend la phrase inintelligible; la répétition n'est pas seulement dans la pensée, mais même dans les mots; et Heyne a remarqué avec raison, βαθυδίνης, au vers 212, et βαθέης δίνης au suivant (3). Comme il est ici question d'un discours prononcé par un fleuve, après ces mots: εἰ μὴ.....προσέφη Ποταμὸς βαθυδίνης, *si le fleuve aux larges gouffres n'eût dit*, quelque scholiaste, pour expliquer la pensée du poète, aura mis en marge, ἀνέρι εἰσάμενος, *semblable à un homme;* puis un autre reviseur de texte, qui aura cru que c'était un commencement de vers, parce que en effet on le trouve ailleurs (4), aura voulu le terminer à sa manière. Knight ne l'a pas admis, et avec grande raison.

[v. 221.] J'en suis saisi d'horreur.

Tous les interprètes expliquent le mot ἄγη par θάμβος, κατάπληξις, *crainte*, *stupeur* (5). Cependant le scholiaste de Sophocle veut qu'on y attache l'idée d'une *sainte horreur*, d'une *crainte re-*

(1) Athen. Deip., l. c.

(2) Voy. aussi le v. 353 de ce chant.

(3) Heyn., Obss. in Iliad. XXI, 213.

(4) Cf. Iliad. π', 716; ρ', 73.

(5) Cf. Lex. Apollon. et Hesych. ad v. ἄγη.

ligieuse, τὸ ἱερὸν σέβας (1). Je ne crois pas qu'ici le mot ἄγη ait cette acception; il est vrai que la même expression se trouve dans quelques passages de l'*Odyssée* qui pourraient justifier l'opinion du scholiaste (2); mais, là encore l'interprétation me paraît forcée.

[v. 228—9.] Alors le fleuve s'adressant à Apollon : O fils de Jupiter, dit-il, etc.

Heyne pense que ce discours n'est pas convenable ici, et qu'on peut aisément le soupçonner d'interpolation. Il fait observer qu'on ne voit pas trop à quoi se rapportent ces mots : « Tu suis mal les « ordres de ton père, qui te recommanda de veiller sur les « Troyens (v. 229-31), » car il n'est dit nulle part que Jupiter fit une semblable recommandation à Apollon. Le même critique fait remarquer aussi, avec grande raison, que le vers 232, qui suit le discours du Xanthe : Ἦ, καὶ Ἀχιλλεύς.... « Il dit, et Achille, etc., » ne se lie point à ce qui précède ; car ce n'est pas Achille, mais le fleuve Xanthe qui vient de parler (3). Pour sauver cette difficulté, j'ai traduit : « Il dit : cependant Achille, etc. » Le sens n'est point arrêté dans le texte après, *il dit*, et l'adverbe *cependant* ne s'y trouve pas. Knight admet aussi l'interpolation; il le prouve par la faute de quantité au mot εἰρύσσαο (v. 230), dont la seconde doit être longue, et que l'interpolateur a fait brève ; et en outre, par le mot δείελος, véritable adjectif, comme au vers 606 du dix-septième chant de l'*Odyssée* (4), que l'interpolateur a fait substantif (5). De sorte que Knight lie le v. 227 au v. 234, et écrit ainsi :

Ὣς εἰπὼν Τρώεσσιν ἐπέσσυτο, δαίμονι ἶσος (227),
κρημνοῦ ἀπαΐξας· ὁ δ' ἐπέσσυτο οἴδματι θύων (234).

« En parlant ainsi, il [Achille] se *précipitait* sur les Troyens, en « s'élançant du rivage ; et furieux, il se *précipitait* dans les flots. » Je fais sentir dans la traduction la répétition du verbe ἐπέσσυτο, qui se trouve dans deux vers de suite ; et je ne doute pas que le motif

(1) Sch. in Œdip. Reg., v. 656.

(2) Cf. Odyss. γ', 227 ; ζ', 168 et π', 243.

(3) Heyn., Obss. in Iliad. XXI, 228.

(4) Ἤδη γὰρ καὶ ἐπήλυθε δείελον ἦμαρ.

(5) Knight, Not. in Iliad. φ', 228-33.

de l'interpolation n'ait été d'éviter le retour trop rapproché du même mot; observez aussi que, dans la leçon de Knight, le second participe ἀπαΐξας laisse la phrase suspendue, et semble réclamer un verbe pour compléter le sens.

Enfin, on a remarqué aussi (1) qu'Eustathe, après avoir rapporté les paroles d'indignation que le Xanthe adresse à Achille (v. 214-21), dit que ce discours ne produisit aucune impression sur le héros, et que le poète ajoute là qu'*Achille s'élance dans les flots* (2); ce qui pourrait faire supposer qu'Eustathe ne connaissait ni la réponse d'Achille au Xanthe, ni le discours de celui-ci à Apollon; mais comme Eustathe, un peu plus loin, parle de ce discours (3), il est clair qu'ici il a négligé les intermédiaires, parce qu'il ne veut porter la pensée que sur l'impétueuse inflexibilité du héros.

[v. 240—2.] Les vagues bruissent autour d'Achille, et le flot grondait en frappant sur son bouclier. Les pieds du héros ne peuvent le soutenir.

Denys d'Halicarnasse s'exprime ainsi à l'occasion de ces vers: « S'agit-il d'un héros couvert de ses armes, luttant contre l'impétuosité d'un fleuve, résistant et cédant tour-à-tour, alors le poète emploiera des syllabes heurtées, des suspensions de temps, et des lettres dures, qui sont comme des points d'appui (4). »

Je doute bien que nos oreilles soient assez exercées à la prononciation de la langue grecque, pour apprécier avec justesse toutes ces nuances de l'harmonie imitative. Je doute beaucoup aussi qu'Homère ait eu toutes les intentions qu'on lui prête: il exprimait ses images avec des mots sonores, avec toutes les ressources d'une langue riche, souple, harmonieuse; et, dans la suite, les rhéteurs se sont efforcés d'expliquer les motifs du plaisir que faisait naître cette poésie si naturelle, si sublime, mais si éloignée de tout calcul.

(1) Heyn., l. c.

(2) Eust., p. 1232, l. 16-18.

(3) Ejusd., p. 1234 extr. et 1235.

(4) De Compos. Verb., c. 16, p. 208 ed. Schæfer.

[v. 252—3.] Aussi prompt que l'aigle noir, cet oiseau chasseur, et de tous le plus fort et le plus vite.

Je crois que par *aigle noir* il faut entendre l'aigle *pérénoptère*, dont parle le poète au vingt-quatrième chant, lorsqu'il est question de l'aigle envoyé par Jupiter à Priam, comme un augure favorable (1); ainsi que dans ce passage, Homère le caractérise d'oiseau chasseur et le plus rapide de tous, τελειότατον πετεηνῶν.... θηρητῆρα (2). Buffon le place parmi les vautours (3).

[v. 275.] Mais parmi les immortels nulle divinité n'est aussi coupable, etc.

Heyne soupçonne que les quatre vers 275-8 ont été interpolés, et il fait observer que ἀλλὰ, au vers 276, est mis pour εἰ μή (4). Knight suppose aussi qu'il y a eu interpolation, et retranche les quatre vers, sans en donner aucun motif (5). Peut-être faut-il remarquer ici que cette expression, λαιψηροῖς ὀλέσθαι Ἀπόλλωνος βελέεσσιν, *mourir par les flèches rapides d'Apollon*, a beaucoup de rapport avec celle-ci, qu'on trouve souvent dans Homère, Ἀπόλλων ἀγανοῖς βελέεσσι κατέπεφνεν (6), *Apollon le tua de ses douces flèches.* Or, cette phrase doit s'entendre d'une mort naturelle et sans douleur (7), mais non d'une mort reçue en combattant, ce qui impliquerait contradiction avec les vers suivants et les traditions reçues dans l'*Iliade* sur la mort d'Achille, surtout avec le passage du neuvième chant, où ce même Achille explique très-nettement ses futures destinées : « La déesse ma mère, dit-il, Thétis aux « pieds d'argent, m'a dit que deux destinées différentes pouvaient « me conduire au terme de la vie : si je persiste à combattre dans « les plaines d'Ilion, il n'est plus pour moi de retour, mais j'ac- « quiers une gloire immortelle; au contraire, si je retourne dans « mes foyers, au sein de ma douce patrie, ma renommée périra,

(1) Voy. les Observ. sur le v. 316 du vingt-quatrième chant de l'Iliade.

(2) Iliad. ω', 315-6.

(3) Hist. des Ois., t. I, p. 209 ed. in-12, impr. royale.

(4) Heyn., Obss. in Iliad. XXI, 276.

(5) Knight, Not. in Iliad. φ', 275-8.

(6) Cf. Iliad. ω', 759; Odyss. γ', 280; λ', 172.

(7) Voy. les Obss. sur le v. 51 du cinquième chant de l'Iliade.

« mais une longue vie m'est promise: la mort ne m'enlevera pas « rapidement (1). » Selon les idées du poète, ce serait dans ce dernier cas seulement qu'on devrait employer l'expression λαιφηροῖς ὀλέσθαι Ἀπόλλωνος βελέεσσιν ; car c'est ainsi que parle Homère, quand il dit qu'on meurt de vieillesse. Entre autres passages, l'*Odyssée* en fournit un qui me semble décisif: « Dans l'île de Syrie « il est une ville, dit Eumée, où, *quand les citoyens sont devenus « vieux, Apollon arrive accompagné de Diane, et les fait périr de ses « douces flèches* (2). » Mais peut-être donné-je ici une valeur trop absolue à ces mots βελέεσσιν λαιψηροῖς; il est juste de dire aussi que l'épithète consacrée était ἀγανὸς, et non λαιψηρός. Au reste, c'est le seul endroit d'Homère où cet adjectif soit appliqué à des flèches.

[v. 280.] Du moins un brave m'aurait immolé, et il aurait enlevé les dépouilles d'un brave.

J'ai suivi pour ce vers la leçon de Heyne, de Wolf et de Boissonade, qui, d'après le manuscrit de Venise, l'ont écrit autrement que les anciens éditeurs. Cette leçon consiste à remplacer ἀγαθὸς par ἀγαθὸν, et réciproquement : dans les deux cas, le sens est à peu près le même. Au reste, le noble sentiment exprimé dans ce vers est tout-à-fait dans le caractère d'Achille. Hérodote semble avoir voulu commenter cette pensée, si énergiquement exprimée par Homère, dans un discours que l'historien prête à l'écuyer d'Onésilus : « Je pense, dit-il à son maître, qu'il est convenable qu'un roi et un « général attaquent un roi et un général; si vous tuez le chef de « l'armée, grande vous en sera la gloire; au contraire, si c'est « lui, ce qu'à Dieu ne plaise, mourir avec honneur n'est qu'un « demi-mal (3). » Ovide est revenu deux fois sur cette idée, qu'une mort glorieuse était une consolation :

Magna feres tacitas solatia mortis ad umbras,
A tanto cecidisse viro (4).

(1) Iliad. ι', 410-6.

(2) Ἀλλ' ὅτε γηράσκωσι πόλιν κατὰ φῦλ' ἀνθρώπων,
ἐλθὼν ἀργυρότοξος Ἀπόλλων, Ἀρτέμιδι ξὺν
οἷς ἀγανοῖς βελέεσσιν ἐποιχόμενος κατέπεφνεν. (Od. ο', 408-10.)

(3) Herod., l. V, § 111.

(4) Metam., V, 191.

Et ailleurs :

> Quisquis es, o juvenis, solatia mortis habeto,
> Dixit, ab Hæmonio quod si jugulatus Achille (1).

Dans Virgile, Énée, pour consoler Lausus près d'expirer, lui dit :

> Hoc tamen, infelix, miseram solabere mortem ;
> Æneæ magni dextra cadis (2).

[v. 286—7.] Dans leurs mains ils prennent les mains d'Achille, et le rassurent par leurs discours : Fils de Pélée, lui dit d'abord Neptune...

Knight regarde le vers 287, « le puissant Neptune parle le pre- « mier en ces mots, » comme une oiseuse répétition (3) : ainsi, d'après lui, il faudrait traduire : « Dans leurs mains ils prennent « les mains d'Achille, et le rassurent par ces paroles : Fils de Pélée, « ne tremble point, etc. » Le sens est très-bon de cette manière, mais aucune critique ancienne, aucun manuscrit, aucune raison philologique n'autorise ce retranchement. Il n'en est pas ainsi du vers 290, ci-après, où Neptune parle *de lui et de Minerve*, ἐγὼ καὶ Παλλὰς Ἀθήνη. Le scholiaste de Venise dit qu'il faut le supprimer, parce qu'il n'est pas probable que Neptune, sous la figure d'un mortel, parle de lui-même comme étant un dieu (4). Cette observation, qui paraît suffisante à Knight (5), me semble peu fondée, car il est possible que Neptune ait été reconnu par Achille ; c'est ainsi que Minerve, au premier chant, ne se fait connaître qu'à ce héros, et reste invisible à tous les autres ; d'ailleurs, faisons observer, contre l'opinion du scholiaste, que, dès le vers précédent, Neptune parle très-clairement de sa divinité, puisqu'il dit : « Car, tels que nous voilà, c'est nous deux, parmi les divinités, « qui te sommes secourables. » S'il y a ici interpolation, cer-

(1) Metam. XII, 80. Je ne vois pas trop d'où peut venir cette épithète d'*Hémonien*, qu'Ovide donne ici à Achille.

(2) Æn. X, 829.

(3) Knight, Not. Iliad. φ', 287.

(4) Sch. Ven., Iliad. φ', 290.

(5) Knight, Not. in Iliad. φ', 290.

tainement c'est parce que quelque grammairien interprète aura cru nécessaire d'expliquer le duel employé au vers 289, τοίω.... νῶϊ.... ἐπιταῤῥόθω, et qu'il aura ajouté en marge, ἐγὼ καὶ Παλλὰς Ἀθήνη, ce qui, sans doute, aura été considéré pour la fin d'un vers, par un autre interprète qui aura complété le vers en ajoutant la phrase incidente, Ζηνὸς ἐπαινήσαντος, *Jupiter l'approuvant.*

Pour achever ce qui est relatif à ce passage, disons que Knight termine au vers 292 le discours de Neptune, lequel, dans nos éditions, va jusqu'au vers 297. Il trouve que ces cinq derniers vers ne sont pas bien liés avec ce qui précède, et que le poète n'est pas dans l'usage de détailler si minutieusement les choses qui doivent arriver (1). Ces raisons me paraissent vagues, et sont un peu subtiles. Quoi qu'il en soit, voici la traduction totale, en suivant l'édition de Knight avec tous ses retranchements.

« Il dit [Achille]: aussitôt Neptune et Minerve s'approchant, se « tiennent auprès de lui, semblables à des mortels; dans leurs « mains ils prennent les mains du héros, et le rassurent par ces « paroles: Fils de Pélée, ne tremble point, ne sois point trou-« blé; car, tels que nous voilà, c'est nous deux, parmi les di-« vinités, qui te sommes secourables. Ton destin n'est pas d'être « vaincu par ce fleuve; bientôt il s'apaisera, toi-même en seras « témoin. » Il faut convenir que la narration de cette manière est plus nette et plus facile.

[v. 322—3.] Et il n'aura pas besoin de tombeau, quand les Grecs célébreront ses funérailles.

J'ai suivi, à l'exemple de M. Boissonade, la leçon des anciens éditeurs, et j'écris οὐδέ τί μιν χρεὼ ἔςαι τυμβοχοῆς, et non τυμβοχοῆσ' pour τυμβοχοῆσαι, avec Heyne et Wolf, conformément à l'édition de Venise. Quoique cette dernière ait pour elle de grandes autorités, même celle d'Aristarque (2), je crois qu'il ne faut pas ici substituer le verbe au substantif; car ainsi que le fait observer très-bien Knight, si on adopte l'infinitif τυμβοχοῆσαι, il ne peut régir le pronom μιν à l'accusatif (3), étant un verbe de même

(1) Knight, Not. in Iliad. φ', 293-7.
(2) Sch. Ven. in Iliad. φ', 323.
(3) Voici ce que dit Knight : « non enim melioris notæ, aut magis

nature que οἰνοχόειν qui régit le datif (1). La même objection ne peut avoir lieu relativement à χρειὼ ἔςαι, qu'Homère construit toujours avec l'accusatif pour la personne qui a besoin, en sous-entendant κατὰ, et le génitif pour la chose dont on a besoin (2). Au reste, Heyne n'est pas éloigné de croire que les vers 322 et 323 sont une interpolation : c'est la grande raison, et qui tranche toute difficulté (3).

[v. 331—2.] Lève-toi, mon fils; car nous savons que c'est contre toi que combat le Xanthe impétueux.

Voici le mot à mot du commencement de cette citation : « Lève-toi, boiteux, mon fils. » Selon le scholiaste de Venise (4), et selon Eustathe (5), le vers 331 doit être *retranché* (ἀθετεῖται), à cause de la dénomination de *boiteux* que Junon donne à son fils Vulcain. Heyne fait observer avec raison que, dans cette occasion, le verbe ἀθετεῖν, employé par Eustathe et par le scholiaste, ne peut signifier *retrancher*, mais seulement *désapprouver*, puisque ce vers est essentiellement lié au reste de la phrase (6). Plutarque porte un jugement tout opposé à celui d'Eustathe, et dit qu'Homère, en se servant de cette expression, a voulu se moquer de ceux qui rougissent d'être boiteux ou aveugles, parce qu'il ne considérait de blâmable que ce qui est honteux, et ne regardait pas comme honteux ce qui ne dépendait point de nous, mais de la fortune (7). Ainsi voilà Homère dans toute la pureté de la doctrine stoïque, au moyen d'une seule épithète. Madame Dacier ne manque pas d'entrer entièrement dans le sentiment de Plutarque (8); à cela l'abbé Terrasson répond : « Bien qu'on

---

« homericum mihi videtur τυμβοχοῆσαί μιν quam foret οἰνοχοῆσαί μιν. » Not. in Iliad. φ', 322-3.

(1) Pour les exemples, cf. Iliad. υ', 234; Od. α', 143.

(2) Cf. Brev. Sch. in Iliad. ι', 75.

(3) Heyn. Obss. in Iliad. XXI, 322.

(4) Sch. Ven. φ', 331.

(5) Eust., p. 1238, l. 42.

(6) Heyn., Obss. in Iliad. XXI, 331.

(7) De Poet. aud., t. VI, p. 126, ed. Reisk.

(8) Trad. de madame Dacier, t. III, p. 534.—1711.

« n'ait pas lieu de rougir des défauts corporels, et qu'il faille les « supporter de bonne grace, cependant, comme par eux-mêmes « ils sont affligeants, la politesse fondée sur l'humanité veut qu'on « n'en rappelle point inutilement l'idée à ceux qui les ont. Le beau « son du mot grec κυλλοποδίων permettait peut-être à Homère de « l'employer en parlant lui-même, comme il l'a fait au ch. XVIII, « v. 371; mais ce n'était pas une raison de le faire dire par un de « ses personnages à un autre (1). » Repoussons la subtile apologie de Plutarque, et encore plus la critique précieuse de Terrasson. L'adjectif κυλλοποδίων ne renferme ni une injure, ni une idée morale; c'était tout simplement une épithète donnée à Vulcain, et qui dans ce passage, comme en deux autres endroits de l'*Iliade* (2), devient un véritable nom propre, selon la coutume de notre poète (3). Telle est aussi l'épithète d'ἀμφιγυήεις, véritable nom propre et avec la même signification (4).

[v. 343—4.] La flamme brille dans la plaine, et dévore les cadavres, qui, entassés en foule, tombèrent sous les coups d'Achille.

Le vers 344 dans toutes les éditions est écrit ainsi :

. . . . . οἵ ῥα κατ' αὐτὸν ἅλις ἔσαν, οὓς κτάν' Ἀχιλλεύς.

Mais αὐτὸν ici est un véritable solécisme, puisqu'il se rapporte à ἐν πεδίῳ; car πεδίῳ est l'ablatif d'un nom neutre, et αὐτὸν un accusatif masculin. Bentley voulait qu'on écrivît αὐτὸ malgré l'hiatus (5). Wolf, peut-être avec trop de hardiesse, substitue l'adverbe de lieu αὐθόθι à l'article αὐτόν :

οἵ ῥα κατ' αὐτόθ' ἅλις, κ. τ. λ.

Mais la préposition κατὰ peut-elle se joindre à un adverbe? Je crois que Knight a raison de penser que ce vers a été transporté ici d'un autre passage de ce même chant (v. 236) (6), où le pronom

(1) Dissert. sur l'Iliade, IVe part., ch. 4.

(2) Iliad. σ', 371; υ', 270.

(3) Voy. les Obss. sur le v. 440 du huitième chant de l'Iliade.

(4) Cf. Iliad. α', 607, où, à l'exemple de Wolf, j'écris ce nom par une lettre majuscule.

(5) Heyn., Obss. in Iliad. XXI, 344.

(6) Knight, Not. in Iliad. φ', 344.

αὐτὸν est très-bien placé, puisqu'il se rapporte à ποταμός. Dans mon texte j'ai suivi la leçon de Wolf, que n'a pas adoptée M. Boissonade.

[v. 362—4.] Ainsi bouillonne dans l'intérieur d'un vase qu'entourent de nombreuses flammes la graisse limpide d'un sanglier succulent; elle frémit de toutes parts, lorsqu'en dessous on place du bois desséché.

Quoique j'aie souvent observé que les héros ne mangeaient jamais de viandes bouillies (1), voici une comparaison qui prouve que l'usage n'en était pas inconnu alors. Le scholiaste de Venise (2) et Athénée l'ont remarqué (3), mais ils ne donnent aucune raison de cette singularité, et je ne crois pas qu'il y ait rien de plausible à dire, si ce n'est que le passage est interpolé (4). Virgile a pris plusieurs traits de cette comparaison :

. . . . . Magno veluti cum flamma sonore
Virgea suggeritur costis undantis aheni,
Exsultantque æstu latices; furit intus aquæ vis,
Fumidus atque alte spumis exuberat amnis;
Nec jam se capit unda, volat vapor ater ad auras (5).

Indépendamment du caractère particulier à chaque poésie, il faut observer ici une autre différence, c'est qu'Homère compare simplement un phénomène naturel, quoique très-extraordinaire, à une action prise dans l'usage ordinaire de la vie; tandis que Virgile compare un mouvement de l'ame à cette même action. Il veut donner l'idée de l'ardeur impétueuse d'un guerrier; alors les mots de la comparaison doivent être employés pour faire sentir l'analogie. De là ces expressions : *exultant latices, furit aquæ vis, exuberat*

---

(1) Voy. les Obs. sur le v. 460 du premier et 343 du quatrième chant de l'Iliade.

(2) Schol. Ven. φ', 362.

(3) Athen. Deip. épit., lib. I, c. 19, p. 25, D.

(4) Voy. à ce sujet les Obs. sur l'équitation du temps d'Hom., v. 679 du quinzième chant de l'Iliade.

(5) Æn. VII, 462-6.

amnis, *non se capit unda*, etc., qui toutes se rapportent à l'exaltation, à la fureur de Turnus.

[v. 366.] Le fleuve ne veut plus couler.

Les grammairiens observent que quelquefois on employait le verbe θέλω, *je veux*, pour δύναμαι, *je peux* (1). Aristophane a dit aussi οὐκ ἐθελήσει pour exprimer *elle ne pourra pas* (2). Cependant, comme le fleuve est ici personnifié, que le Xanthe est une véritable divinité, il est vraisemblable que, dans les idées homériques, cette interruption de son cours peut être, en quelque chose au moins, l'effet de sa volonté.

[v. 385.] Cependant parmi les autres divinités se précipite la discorde cruelle.

Knight supprime tout l'épisode relatif au combat des dieux. Il pense que cette mythologie est postérieure à Homère, qu'elle appartient à quelque poème sur les guerres des Titans, et qu'elle est tout-à-fait étrangère aux exploits d'Achille, qui forment ici le sujet principal. Le même critique fait observer que ce passage renferme plusieurs mots qui ne sont pas homériques; telle est l'expression du vers 385, ἔρις βεβριθυῖα, qui signifie proprement *une discorde pesante*, et qui ne se trouve que cette seule fois dans Homère. Il ajoute que le poète ne connaissait point la fable relative à Neptune et à Apollon condamnés à travailler pour Laomédon (3). Enfin il fait observer que la narration serait mieux liée en supprimant les 137 vers (4). Voici, dans ce cas, quelle serait la suite du récit: « Vulcain éteint la flamme divine, et les flots renfermés « entre les deux rives ont repris leur paisible cours. L'impétuosité « du fleuve est domptée, et les dieux ont cessé de combattre, car « Junon les enchaîne tous les deux. Cependant Achille immole à

(1) Cf. Brev. Schol. Iliad. ι', 353, et φ', 366, Suid. ad v. ἐθελήσει. Apollonii lexic. ad v. θέλειν.

(2) In Avib., v. 582, Sch. in h. v. οὐκ ἐθελήσει ἀντὶ τοῦ οὐ δυνήσεται.

(3) Voyez les Obs. sur le v. 443 du septième chant de l'Iliade.

(4) Knight, Not. in Iliad. φ', 385-520.

« la fois et les Troyens, et les coursiers agiles; ainsi, lorsqu'une « épaisse fumée s'élève du sein d'une ville embrasée, etc. »

Heyne partage l'opinion de Knight (1), et cette opinion n'est pas sans vraisemblance. Mais alors comment supposer qu'on intercale 137 vers dans un tout complet, et dont toutes les parties sont parfaitement liées entre elles? Il faut donc admettre, comme je l'ai déja dit, que ces longs fragments où l'on trouve des disparates avec le reste des poésies homériques ont dû être compris dans le poème lors de sa première transcription (2). Il est possible aussi que dans le principe on ait fait plusieurs éditions des poésies homériques, et que certains éditeurs aient admis des morceaux rejetés par d'autres, parce qu'ils leur paraissaient être d'une moins haute antiquité.

En examinant la suite de cet épisode, nous aurons l'occasion de remarquer plusieurs vers regardés comme suspects parmi les anciens critiques.

[v. 403—5.] La déesse recule quelques pas, et de sa forte main saisit un noir rocher qui gisait dans la plaine, masse énorme et raboteuse que les hommes des anciens âges posèrent pour être la limite d'un champ.

Virgile imite ainsi ce passage :

> . . . . saxum circumspicit ingens,
> Saxum antiquum, ingens, campo quod forte jacebat;
> Limes agro positus, litem ut discerneret arvis (3).

Il faut remarquer que, dans les deux premiers vers cités, Virgile a répété deux fois les mots *saxum ingens*, ce qui peut paraître une négligence.

Le poète grec s'arrête à cette idée : *ce rocher, que les hommes anciens avaient posé pour être les limites d'un champ*. Virgile ajoute : *et pour prévenir les contestations*. Cette réflexion n'est pas dans le goût d'Homère. Le poète grec parle *des hommes anciens*, ἄνδρες πρότεροι, parce que la poésie homérique a surtout pour but de rappeler les anciennes coutumes.

(1) Heyn., Obs. in Iliad. XXI, 385.

(2) Voy. les Obs. sur le v. 210 du treizième chant de l'Iliade.

(3) Æn. XII, 896.

L'usage de désigner la limite d'un champ par une pierre, respectée comme un témoignage de la propriété, remonte aux premiers âges de la société. Dans la suite la religion vint fortifier ce respect, et chacune de ces pierres fut considérée comme une divinité. Telle fut chez les Romains l'origine du dieu Terme.

Dans le Deutéronome il est dit : « Maudit celui qui change les « bornes de son prochain, et tout le peuple répondra : *Amen* (1). »

[v. 416—7.] Alors Vénus, la fille de Jupiter, prend par la main Mars, qui pousse de profonds soupirs.

Les *chorizontes* (2) s'autorisaient de ce passage pour soutenir que l'auteur de l'*Iliade* faisait de Vénus l'épouse de Mars, et l'auteur de l'*Odyssée* l'épouse de Vulcain (3). Mais de ce que Vénus prend ici la main de Mars pour le secourir dans sa détresse, on ne peut en conclure autre chose, sinon que ces deux divinités tenaient le même parti dans la querelle des Grecs et des Troyens. Au cinquième chant, quand elle est blessée par Diomède, Vénus implore pour elle-même l'assistance de Mars, qui lui prête son char et ses coursiers; observez que dans ce passage Vénus appelle Mars *son frère chéri*, φίλε κασίγνητε (4).

[v. 421.] Tu permets que cette audacieuse entraîne le farouche Mars.

Ce vers 421 est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise, mais aucune scholie ne s'y rapporte. Heyne le regrette d'autant plus, que dans ce vers se trouve un hiatus (κυνάμυια ἄγει) auquel une variante aurait peut-être remédié. Bentley proposait d'écrire φέρει au lieu de ἄγει. Au reste, Heyne regarde les v. 418-34 comme faibles, et suppose à peine qu'ils soient partis d'un bon poète (5). C'est possible; le goût est si capricieux, si arbitraire,

(1) Deutér., 27, 17.

(2) Sur les chorizontes, voy. les Obss. sur le v. 356 du second chant de l'Iliade.

(3) Sch. Ven. in Iliad. φ', 416.

(4) Iliad. ε', 359.

(5) Heyn., Obss. in Iliad. XXI, 421.

qu'en cherchant bien on finirait par découvrir des critiques habiles qui seraient émerveillés de tout ce passage. Observons seulement comme un fait, que l'adjectif κυνάμυια, qui signifie étymologiquement *chienne-mouche*, ne se rencontre qu'ici et au vers 294, où Mars l'adresse à Minerve. J'écris κυνάμυια avec Heyne, Wolf et Boissonade (1). Les anciennes éditions portent κυνόμυια.

[v. 441—5.] Il ne te souvient donc plus de tous les maux que nous avons soufferts autour d'Ilion, lorsque, seuls de tous les dieux, nous vînmes, envoyés par Jupiter, servir, durant une année entière, le superbe Laomédon pour un salaire convenu, et que ce roi nous commandait en maître.

Apollodore, dans sa Bibliothèque, dit qu'Apollon et Neptune ne se rendirent auprès de Laomédon que pour éprouver sa méchanceté, et que, s'étant transformés en hommes, ils convinrent de bâtir la ville de Pergame moyennant un salaire (2). Il paraît au contraire, par le passage ci-dessus, que ces divinités furent soumises à Laomédon par l'ordre même de Jupiter. C'est du moins ainsi qu'il faut entendre ces mots : πὰρ Διὸς ἐλθόντες, *en venant par l'ordre de Jupiter*. Le scholiaste de Pindare adopte la même tradition (3); il ajoute que ce fut pour les punir d'avoir voulu lui enlever la royauté que Jupiter leur infligea une telle punition, et il cite à ce sujet le passage du premier chant de l'*Iliade*, où il est question de la conspiration que Thétis fit échouer en appelant Briarée au secours de Jupiter. Le scholiaste, pour justifier cette explication, change la fin du vers 400 du premier chant, et substitue Φοῖβος Ἀπόλλων, *Phœbus Apollon*, à Παλλὰς Ἀθήνη, *Pallas Minerve*, que portent nos éditions; nous avons déja vu que Zénodote était du même avis relativement à ce v. 400 (4). Au reste, on sent bien qu'il est impossible de concilier tous ces faits d'une mythologie obscure. Je

(1) Cf. Schol. Ven. in Iliad. φ', 421.

(2) Apollod. bib., l. II, c. 5, § 9.

(3) Olymp. VIII, v. 41.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 396 du premier chant de l'Iliade.

me contente de rapporter les opinions sans vouloir les comparer, et encore moins les accorder ensemble.

Quintus Calaber imite ce passage, et reproduit exactement les mêmes pensées avec des mots différents (1).

Terminons en disant que toute la partie du discours de Neptune relative à son esclavage et à celui d'Apollon chez le roi Laomédon était retranchée par d'anciens critiques, parce qu'elle est en contradiction avec ce que dit le même Neptune au chant VII de l'*Iliade* (2). Là, en effet, Neptune dit qu'Apollon et lui avaient bâti les murs d'Ilion (452-3), et ici il dit que lui seul avait bâti les murs de Troie (v. 446-7), tandis qu'Apollon faisait paître les troupeaux dans les vallons de l'Ida (v. 448-9).

[v. 470—1.] Mais, indignée contre Apollon, Diane, sa sœur, qui dompte les monstres des bois, lui tient ce discours outrageant.

Wolf a renfermé le v. 471 entre deux parenthèses, parce qu'il est marqué d'un obel dans l'édition de Venise; la scholie qui s'y rapporte dit que ce vers est surabondant, car il n'est pas nécessaire d'ajouter le nom de la déesse, assez bien désignée dans le vers précédent. La scholie ajoute en outre qu'on ne devait pas répéter deux fois de suite la même idée : μάλα νείκεσσε, *elle lui adresse de vifs reproches*, et ὀνείδειον φάτο μῦθον, *elle lui tient un discours outrageant*. Observons aussi que l'épithète de ἀγροτέρη, *chasseresse*, n'est donnée que cette seule fois à Diane dans Homère. Il est vrai qu'au vers précédent on trouve ποτνία θηρῶν, *la reine des bêtes féroces;* mais cette dénomination, qui n'est de même que cette seule fois dans Homère, ne tendrait qu'à confirmer l'opinion de Knight (3). Observez enfin, toujours en faveur de cette opinion, que jamais dans Homère πότνια n'est pris substantivement comme en cet endroit-ci.

[v. 475—7.] Va, que désormais je ne t'entende plus, dans les palais de mon père, te vanter, comme autre-

(1) Quint. Calab. III, v. 109 seqq.

(2) Sch. Ven. in Iliad. φ', 445.

(3) Voy. les Obs. sur le v. 385 de ce chant.

fois, en présence des dieux immortels, d'affronter la puissance de Neptune.

Selon le scholiaste de Venise, ces trois v. 475-7 doivent être retranchés, parce qu'Apollon, trop respectueux pour son oncle, ne devait pas être dans l'habitude de le provoquer au combat; que d'ailleurs ce n'était point une divinité guerrière, et qu'elle ne se plaisait au contraire que dans les chants et les danses (1). Ces raisons ne sont pas très-puissantes, mais toutes ces critiques de détail, apportées par les anciens grammairiens, prouvent que l'épisode entier de ce combat des dieux est au moins fort suspect, et elles confirment encore l'opinion de Knight. Heyne pense que ces v. 475-7 peuvent avoir été imités de ce passage du premier chant: « souvent, dans les palais de mon père, je vous entendis vous « glorifier, etc. (2). »

[v. 479—80.] Alors l'auguste épouse de Jupiter, dans sa colère, adresse à Diane ces paroles menaçantes.

Le vers 480 ne se trouve point dans le manuscrit de Venise, ni dans plusieurs autres (3). Wolf le renferme entre deux parenthèses. Dans ce cas il faut traduire: « Alors, dans sa colère, l'au-« guste épouse de Jupiter : comment as-tu la témérité, déesse « audacieuse, de t'opposer à moi? » Eustathe, qui dans son édition n'admet pas non plus le vers 480, regarde comme une beauté cette forme brusque, elliptique, parce qu'en arrivant tout de suite au discours de Junon sans annoncer qu'elle va parler, le poète fait mieux sentir l'impétueuse colère de la déesse (4). Je n'adopte pas cette critique. Dans Homère, tous les discours sont précédés d'un vers qui annonce que le personnage va parler; c'est un usage constant, invariable (5). Il est possible que la tournure admirée par Eustathe soit très-poétique, mais elle n'est pas homérique.

(1) Schol. Ven., v. 475.

(2) Cf. Iliad. α', 396.

(3) Cf. Ernesti ed. ad h. v. 480.

(4) Eust., p. 1247, l. 39 seqq.

(5) Voyez les Observ. sur le v. 346 du quinzième chant de l'Iliade, où la même question se trouve traitée.

[v. 493—5.] Comme une colombe qui, pour échapper au vautour, s'envole dans le creux d'un rocher.

Quelques auteurs ont pensé que Virgile avait voulu imiter cette comparaison lorsqu'il a dit, dans le cinquième livre de l'Énéide :

Qualis spelunca subito commota columba,
Cui domus, et dulces latebroso in pumice nidi,
Fertur in arva volans, plausumque exterrita pennis
Dat tecto ingentem : mox aere lapsa quieto,
Radit iter liquidum, celeres neque commovet alas (1).

Quanto ornatius! s'écrie Heyne en parlant de cette imitation; mais on peut dire qu'il n'y a pas de parallèle à établir ici entre les deux poètes, si ce n'est que dans l'un et l'autre il est question d'une colombe qui s'envole. Homère n'a exprimé qu'une action; Virgile en a peint les détails avec un merveilleux goût. Ces expressions : *dulces nidi, aere lapsa quieto, iter liquidum,* appartiennent entièrement au poète latin, et sont de véritables créations. Ernesti donne comme imitation cet autre passage de Virgile :

Quam facile accipiter saxo sacer ales ab alto
Consequitur pennis sublimem in nube columbam (2).

Ici la poésie est bien moins brillante que dans le premier morceau cité, et les idées n'offrent guère un meilleur rapprochement.

[v. 502.] Latone ramasse aussitôt l'arc recourbé et les flèches éparses dans un tourbillon de poussière

Quoique les mots καμπύλα τόξα signifient proprement *arcs recourbés*, Suidas observe avec raison qu'ici le sens de la phrase ne peut se rapporter qu'à des flèches éparses dans la poussière (3). Les scholies de Venise disent que par ce mot il faut entendre tout l'attirail d'un archer (4). Voilà pourquoi plus haut, lorsque Junon désarme Diane, j'ai rendu le même mot par *carquois*.

Les anciennes éditions portaient au vers 503 πεπτεότ' avec l'omicron; Heyne, Wolf et Boissonade ont fort bien corrigé en

(1) Æn. V, 213.
(2) Æn. XI, 721.
(3) In voc. καμπύλα τόξα.
(4) Sch. Ven. in Iliad. φ', 490. Cf. Eust., p. 1248, l. 35.

écrivant, d'après le manuscrit de Venise, πεπτέωτ' avec l'oméga. Ce participe est formé de πεπτωκὼς, πεπτωκότος, et par syncope, dans le dialecte ionien πεπτεώτος, que l'on prononçait πεπτώτος pour la mesure du vers (1). Le même mot se trouve dans l'*Odyssée* écrit avec l'oméga par tous les éditeurs, excepté Barnès (2).

[v. 504.] Elle emporte ces armes et suit les pas de sa fille.

Dans l'édition de Wolf, la fin de ce vers et la fin du vers 514 sont marquées d'un signe critique, pour indiquer qu'il est ici question d'un événement épisodique, d'une de ces conversations entre deux divinités dans l'Olympe, qui interrompent pour un instant le récit de ce qui se passe sur le champ de bataille, comme nous l'avons déja remarqué au dix-huitième chant (3).

[v. 509—10.] Qui donc, parmi les immortels, ô ma chère enfant, a pu t'outrager, comme si tu avais commis un crime en présence des dieux?

Le vers 510 n'est pas dans le manuscrit de Venise, voilà pourquoi M. Wolf l'a renfermé entre deux parenthèses. Il n'est pas non plus dans le manuscrit de Vienne (4). Les deux vers 509 et 510 se retrouvent au cinquième chant de l'*Iliade* (5) sans aucune observation.

[v. 524.] A tous elle impose le travail, et à plusieurs elle inflige de grands maux.

Ce vers 524 est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise, mais aucune scholie ne s'y rapporte pour en donner l'explication. Ce même vers ne se trouve pas dans un des manu-

(1) Eust., p. 1248, l. 46.

(2) Voy. les Obss. sur le v. 502 du vingt-deuxième chant de l'Odyssée.

(3) Voy. les Obss. sur le v. 346 du dix-huitième chant de l'Iliade.

(4) Cf. Alteri ed., p. 540 var. lect.

(5) Iliad. ε', v. 373-4.

scrits de Vienne (1); il peut être supprimé sans nuire au sens; alors il faut arrêter la phrase à ces mots : « la colère des dieux anime l'incendie. » Il n'est point retranché par Knight ni par aucun autre éditeur moderne.

[v. 541.] Tourmentés par la soif.

Athénée dit que l'adjectif καρχαλέος dérive de *carchesium*, nom donné à une espèce de coupe, parce que sa surface était raboteuse comme si elle eût été parsemée de grains de millet (2). Cette étymologie me semble tirée de bien loin, et je doute fort que la coupe nommée *carchesium* fût connue au temps d'Homère. Il est bien plus simple de dire que καρχαλέος signifiant *âpre*, *raboteux*, cette épithète a été donnée à la soif à cause de l'effet analogue qu'elle produit sur la langue et le gosier. Plus une explication est bizarre, et plus elle plaît aux anciens grammairiens.

[v. 542.] Achille les poursuit sans relâche avec sa lance.

Il y a dans le grec : σφεδανὸν ἕφεπ' ἔγχεϊ. Σφεδανὸν est pris ici adverbialement pour σφοδρῶς, et alors la dernière de σφεδανὸν doit être longue. Cependant quelques critiques, voyant là une faute de quantité, écrivent σφεδανῶν au participe, pour σφοδρῶς διώκων : tels étaient entre autres Apion et Hérodore, comme le rapporte Eustathe (3). Quelques manuscrits, toujours dans l'intention de remédier à la faute de quantité, donnaient σφεδανὸν μέθεπ' (4); mais ἕφεπ' est préférable, et il n'y a rien à changer. De tous les éditeurs modernes, Heyne est le seul qui ait adopté la leçon d'Apion et d'Hérodore, et qui écrive σφεδανῶν. Cependant, après avoir discuté dans ses observations ce point philologique, il termine en disant : « Inter hæc fateor, si sensui obtemperare liceret, me præferre

(1) Cf. Alteri ed., p. 540 var. lect.

(2) Athen. Deip., l. XI, p. 475, B.

(3) P. 1250, l. 55.

(4) Conf. Ernesti et Barnesii Not. in h. v. 542.

« σφεδανὸν ἔφεπ' pro σφεδανῶς, σφοδρῶς, quod et locis laudatis oc-
« currit (1). »

[v. 548.] Pour le soustraire aux pesantes destinées de la mort.

Avec Wolf et Boissonade j'écris θανάτοιο κῆρας, *les destinées de la mort*, au lieu de χεῖρας, *les mains de la mort*, ce qui n'est nullement dans le goût homérique, tandis que l'autre tournure se trouve ailleurs (2). Barnès est le premier qui ait substitué κῆρας à χεῖρας; Heyne l'approuve dans ses observations, mais il n'a point admis la variante dans son texte. Il est vrai que cette leçon n'a pour elle l'autorité d'aucun manuscrit. Le goût seul en a décidé.

[v. 550.] Lorsqu'Agénor voit le formidable Achille.

On fait observer que c'est la seule fois qu'Achille reçoit l'épithète de πτολίπορθος, *destructeur des cités*, qui est ordinairement appliquée à Ulysse. Il paraît que les *chorizontes* s'autorisaient de cette anomalie pour appuyer leur opinion que l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'étaient pas du même auteur; or, pour les combattre, certains critiques proposaient d'écrire Ἀχιλλέα Πηλείωνα (3), leçon qui blesse toutes les lois de la mesure. Dans tous les cas, je ne vois pas trop comment les *chorizontes* pouvaient rien conclure en leur faveur de ce que l'épithète habituelle d'Ulysse est donnée ici à Achille; à moins que par *chorizontes* on ne doive entendre non-seulement ceux qui attribuaient l'*Iliade* et l'*Odyssée* à deux auteurs différents, mais ceux qui attribuaient à plusieurs auteurs les diverses parties des deux poèmes. En effet, ils pouvaient dire ici que cette rhapsodie était en contradiction avec toutes les autres, soit de l'*Iliade*, soit de l'*Odyssée*, où cette épithète de πτολίπορθος est constamment donnée à Ulysse et jamais à Achille.

(1) Cf. Iliad. λ', 165, et π', 372, passages cités par Heyne, où se trouve le mot σφεδανόν.

(2) Cf. Iliad. β', 302 et 834.

(3) Sch. Ven. in Iliad. φ', 550.

[v. 551.] Une violente tempête trouble son sein.

Au quatorzième chant de l'*Iliade*, v. 16, le verbe πορφύρω est employé pour exprimer cette teinte sombre que prennent les eaux de la mer au moment qui précède la tempête. C'est là sa véritable acception, ici il est pris dans le sens métaphorique, en appliquant au cœur l'expression qui n'appartenait qu'à la mer (1). Il est rare de trouver ces exemples dans Homère, qui presque toujours emploie les mots dans leur acception primitive, dans leur sens physique, si je puis ainsi dire (2). Heyne, dans ses observations sur ce vers 551, fait observer que πορφύρω n'est employé qu'une fois dans l'*Iliade* avec le sens détourné, mais qu'on le rencontre plusieurs fois dans l'*Odyssée* (3). On le retrouve aussi avec cette acception dans les auteurs qui sont venus après Homère. Apollonius de Rhodes a dit : ὀξέα πορφύρων, *réfléchissant avec promptitude* (4). Dans les fragments d'Orphée, l'auteur des Argonautiques, on trouve encore ce mot avec l'acception détournée : Πολλὰ δὲ πορφύρων, *réfléchissant à beaucoup de choses* (5).

[v. 568—70.] Son corps enfin peut être percé par l'airain tranchant, il n'a qu'une ame, et les hommes disent qu'il est mortel; toutefois Jupiter le comble de gloire.

Le vers 570, mis entre deux parenthèses par M. Wolf, doit être retranché selon le scholiaste de Venise (6), parce qu'il se lie mal avec ce qui précède, et qu'il a sans doute été ajouté par quelqu'un qui, jugeant que le sens de la phrase n'était pas complet, a cru devoir ajouter le verbe ἔμμεναι, *être*, lequel cependant est tout-à-fait inutile, et ensuite aura terminé le vers par une phrase qui se rencontre assez fréquemment dans notre poète (7).

---

(1) Cf. Odyss. Sch. δ', 427, et Apollon. Rhod. Schol. II, 548.
(2) Voy. les Observ. sur les v. 142 et 526 du sixième chant de l'Iliade.
(3) Cf. Odyss. δ', 427, 572 ; κ', 309.
(4) Apollon. Rhod. II, 548, cf. III, 1405, etc.
(5) Fragm. VIII, 36.
(6) Sch. Ven. φ', 570.
(7) Cf. Iliad. θ', 141 ; σ', 630 ; Od. τ', 161, etc.

Knight a supprimé ce vers, dont au reste l'interpolation me paraît évidente.

Voici comment Virgile exprime une idée analogue à celle de ce passage-ci :

. . . . mortali urgemur ab hoste
Mortales; totidem nobis animæque manusque (1).

Il faut remarquer dans Homère cette tournure de phrase qui lui est très-familière : θνητὸν δέ ἕ φασ' ἄνθρωποι, *les hommes disent qu'il est mortel.* C'est ainsi qu'on devait s'exprimer dans un temps où tous les faits se transmettaient par la tradition orale. Au vingt-quatrième chant de l'*Iliade*, Achille s'adressant à Priam :

τῶν σε, γέρον, πλούτῳ τε καὶ υἱάσι φασι κεκάσθαι.

« *On dit* que tu brillais à la fois par tes trésors et par tes « fils (2). »

Le poète emploie aussi l'expression δ' ἀκούομεν, *on nous raconte, nous avons ouï dire.* Ainsi dans le discours d'Achille à Priam :

καί σε, γέρον, τοπρὶν μὲν ἀκούομεν ὄλβιον εἶναι,

« Toi-même, ô vieillard, nous avons appris qu'autrefois tu étais un « roi fortuné (3). » Lorsque Télémaque, dans l'*Odyssée*, se rend auprès de Nestor, *c'est pour entendre parler de son père* (4) : mais il est inutile d'accumuler les citations. Observons que ces formules, qu'on ne trouve jamais dans Virgile, ni dans les auteurs plus modernes, tiennent essentiellement à une époque où l'écriture n'était pas en usage. Observons encore que le mot ἔπος, d'où nous avons fait *épopée*, ne signifie autre chose que *récit, ce qu'on raconte, ce qu'on dit;* telle est aussi dans le Nord la signification du mot *saga*, ou tradition orale des premiers événements historiques de l'ancienne Scandinavie (5).

---

(1) Æn. X, 375.

(2) Iliad. ω', 546.

(3) Iliad. ω', 543.

(4) Odyss. β', 360.

(5) Voyez Fragments sur l'Island par Bonstetein, p. 42. Histoire des expéditions maritimes des Normands, par Depping, p. VII, et le Globe du 20 février 1830.

[v. 586.] Nous sommes encore de nombreux et braves guerriers.

Knight finit à ces mots le discours d'Agénor, et retranche les trois derniers vers, qu'il regarde comme une addition de rhapsode : « ce que prouve clairement, dit-il, et la liaison de la phrase, et le « mot εἰρυόμεσθα (1). » En effet, la seconde syllabe de ce mot, qui doit être longue, n'est comptée que comme brève dans le vers 588. Il paraît que les anciens avaient déja senti cette faute de quantité, puisque Eustathe, en citant ce vers, dit εἰρυόμεσθα ou εἰρυσσόμεσθα (2). Quant à la raison tirée de la liaison de la phrase, elle me paraît peu décisive.

[v. 610—11.] Mais ils se précipitent en foule dans la ville, tous ceux que leurs pieds agiles ont sauvés du trépas.

Knight supprime le dernier vers de ce chant, qui, selon lui, n'est dû qu'à la manie des rhapsodes de commenter l'idée du poète (3). En admettant cette opinion il faudrait s'arrêter à ces mots de la traduction : « mais ils se précipitent en foule. » La raison donnée par Knight ne suffit pas pour supposer que le v. 611 soit interpolé.

(1) Knight, Not. in Iliad. φ', 587-9.

(2) P. 1252, 12.

(3) Knight, Not. in Iliad. φ', 611.

OBSERVATIONS

SUR LE VINGT-DEUXIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 6—7.] Le seul Hector, qu'enchaîne un destin malheureux, est resté hors d'Ilion devant les portes Scées.

Les portes Scées ont une grande célébrité dans l'Iliade, parce que c'est près de ces portes que se passe la scène touchante des adieux d'Hector et d'Andromaque (1); c'est aussi sur une plate-forme qui dominait les portes Scées que se trouvaient les vieillards troyens, lorsque Hélène parut devant eux, et les émerveilla par sa beauté (2); enfin parce que dans ce chant-ci Hector mourant prédit à Achille que c'est devant les portes Scées qu'il périra sous les coups de Pâris et d'Apollon (3). Du temps de Virgile, c'était déja un lieu caractéristique, et lorsqu'Énée, abordant en Épire, reconnait le petit Ilion qu'Hélénus avait modelé sur le grand, son premier soin est d'embrasser le seuil de *la porte Scée* (4). Si l'on explique ce mot étymologiquement, il signifie *les portes de gauche;* mais est-ce à gauche en entrant ou en sortant de la ville? Les interprètes ne le disent pas, et l'on ne peut rien conclure des paroles du poète. Quelques-uns veulent que ce nom soit venu de l'ouvrier même qui construisit ces portes, et que l'on appelait

(1) Iliad. ζ', 392 seqq.

(2) Iliad. γ', 146 seqq.

(3) Iliad. χ', 359—60.

(4) Æn. III, 351. Observez que Virgile met ce mot au singulier, *Scææque amplector limina portæ;* il est toujours au pluriel dans Homère. Voyez les Observ. sur le v. 395 du cinquième ch. de l'Iliade.

Scéus (1). D'autres disent que par *la gauche*, il faut entendre le couchant, pour les distinguer des *portes Dardaniennes*, dont il est parlé ailleurs (2), et qui étaient situées du côté du levant (3). D'autres enfin donnent à ce nom le sens de *sinistre*, parce que c'est par là qu'on fit entrer le cheval de bois (4); de sorte que ces portes n'auraient eu leur nom qu'après avoir été détruites. Ni Homère ni Virgile ne disent point que ce fut par les portes Scées que le cheval entra dans Ilion ; Tryphiodore nomme les portes *Dardaniennes :*

. . . . . . πυλέων ἐπιβήσατο Δαρδανιάων (5).

Tout ce qui résulte des divers passages de l'Iliade, c'est que les portes Scées et les portes Dardaniennes donnaient également sur la plaine où combattaient les Grecs et les Troyens.

[v. 11—13.] Tu n'as plus aucun souci des Troyens que tu as mis en fuite, et qui sont renfermés dans leur ville, car tu viens ici de t'égarer. Va, tu ne peux m'immoler, je ne suis point sujet à la mort.

Knight retranche ces trois vers, parce que le mot τοι se trouve répété dans deux vers de suite, 11 et 12, et aussi parce que l'adjectif μόρσιμος du treizième vers ne signifie jamais dans Homère *mortel*, mais *fatal* (6). Je ne trouve pas ces deux raisons assez fortes pour admettre l'interpolation, l'épithète μόρσιμος signifie bien *fatal*, mais il peut signifier aussi *mortel*. C'est ainsi qu'Homère dit μόρσιμον ἦμαρ, *le jour fatal*, pour *le jour de la mort* (7).

Philostrate rapporte qu'Apollonius de Thyane, après avoir subi un interrogatoire de l'empereur Domitien, termina l'entretien en lui citant le treizième chant : « Va, tu ne peux m'immoler, je ne suis point sujet à la mort (8). »

(1) Eust., p. 394, l. 36 seqq.
(2) Iliad. ε', 789; χ', 194, 413.
(3) Eust., l. c. et 1274, 1 ; et Schol. Victoriana in Iliad. χ', 194.
(4) Eust., l. c.
(5) Excid. Trojæ, v. 323.
(6) Knight, Not. in Iliad. χ', 11-13.
(7) Cf. Od. κ', 175, vers conservé par Knight.
(8) In Vit. Apollon. VIII, c. 5, p. 326.

[v. 15.] Tu m'as trompé, Phébus, le plus funeste des immortels.

Nous avons déja vu que cette épithète d'Apollon ἑκάεργος, *qui lance au loin*, était prise quelquefois pour le nom même de la divinité; il en est de même pour Neptune (1). Ceci prouve que les épithètes d'Homère n'avaient pas rigoureusement le sens que nous leur donnons en traduisant, puisqu'elles devenaient quelquefois des noms propres.

Platon, dans le troisième livre de la République, cite le premier et le dernier vers du discours d'Achille pour blâmer l'irrévérence de ce héros envers les dieux (2). J'ai déja souvent été dans le cas d'examiner ces sortes de reproches que Platon adresse à Homère, je n'y reviendrai pas, et renvoie pour ce passage aux pages où je traite ce sujet (3).

[v. 26—31.] Resplendissant comme l'astre qui s'élève durant la canicule; ses rayons lumineux brillent entre toutes les étoiles à travers les ombres de la nuit; c'était celui qu'on nomme le chien d'Orion; c'est le plus éclatant de tous les astres : mais, signe funeste, il présage une chaleur brûlante aux malheureux mortels.

Voici la même comparaison par Virgile :

Non secus ac liquida si quando nocte cometæ
Sanguinei lugubre rubent, aut Sirius ardor;
Ille, sitim morbosque ferens mortalibus ægris,
Nascitur, et lævo contristat lumine cœlum (4).

Le poète latin n'a point imité le vers 29 : « C'est celui qu'on ap-« pelle communément le chien d'Orion. » Cette tournure appartient tout entière à la poésie héroïque, dont le caractère est de saisir ce qui se rapporte aux mœurs, aux usages mêmes les plus familiers.

(1) Voy. les Observ. sur le v. 440 du huitième chant de l'Iliade.

(2) Reip., t. VI, p. 270, bip.

(3) Voy. les Obss. sur les v. 599 du premier, 346 du quatorzième, 856 du seizième chant de l'Iliade, etc.

(4) Æn. X, 272 seqq.

Plus tard la poésie a négligé ces sortes de détails. D'un autre côté, Homère dit simplement en parlant de l'astre de la canicule : « il « donne une grande chaleur aux malheureux mortels ; » tandis que Virgile insiste sur les effets de cette chaleur, sur la soif et les maladies qu'elle occasionne; et, pour dernier trait, il peint la sinistre clarté que cet astre répand dans les cieux, *lævo contristat lumine cœlum*. Le verbe *contristat* appliqué aux objets physiques présente un point de vue moral qui n'est point dans le génie des temps homériques.

Le vingt-septième vers a exercé la critique des grammairiens. ὅς ῥά τ' ὀπώρης εἶσιν signifie proprement *qui se lève dans l'automne;* ce qui ne correspond pas à la constellation du Chien : aussi une scholie inédite, citée par Barnès, prétend qu'il faut dire πρὸ ὀπώρης, *avant l'automne* (1). Le même auteur cite un manuscrit où l'on trouve ὅς πρό τ' ὀπώρης (2). Eustathe rejette la préposition πρὸ et dit que par ὀπώρα il faut entendre la fin de l'été ; Heyne est du même avis ; cette opinion est la plus probable. J'ai déja parlé de l'expression νυκτὸς ἀμολγῷ du vingt-huitième vers (3).

[v. 60.] .... qu'au terme de la vieillesse.

Il y a dans le grec : ἐπὶ γήραος οὐδῷ, *sur le seuil de la vieillesse;* ce que les petites scholies expliquent ἐπὶ τῇ τοῦ γήρως ἐξόδῳ, ἐπὶ τῷ τέρματι, *sur la sortie, au terme de la vieillesse* (4), et les scholies de Venise ἐξόδῳ τοῦ βίου, *à la sortie de la vie* (5). On retrouve cette expression au vingt-quatrième chant de l'*Iliade* (6) : Hésiode l'a employée (7); et dans ces deux endroits elle signifie, comme ici, *la fin de la vieillesse, le terme de la vie;* cependant on pourrait conclure d'un passage de l'Odyssée que γήραος οὐδὸς, *le seuil de la vieillesse*, signifie aussi *le commencement de la vieillesse*, car on franchit le seuil pour entrer comme pour sortir : le poète, au quin-

(1) Vid. Barnes., Not. in Schol. χ', v. 27.

(2) Var. lect. ejusd. vers.

(3) Voy. les Obss. sur le vers 173 du onzième chant de l'Iliade.

(4) Brev. Schol. in Iliad. χ', 60.

(5) Schol. Ven. in Iliad. χ', 60.

(6) Iliad. ω', 487.

(7) Oper. et Dier. 331.

zième chant de l'*Odyssée*, dit, en parlant d'Amphiaraüs, qu'*il n'atteignit pas le seuil de la vieillesse*, οὐδ' ἵκετο γήραος οὐδόν (1); ce que les scholiastes expliquent par *il ne vieillit pas*, οὐκ ἐγήρασε (2). Selon Platon, cette tournure serait toute poétique; voici comment il s'exprime au commencement de la République : « Puisque vous « touchez à cet âge que les poètes disent être sur le seuil de la « vieillesse. » Ὃ δὴ ἐπὶ γήραος οὐδῷ φασὶν εἶναι οἱ ποιηταί (3). Quoique prosateur, Hérodote met cette expression dans la bouche de Psamménite : « Les malheurs de ma maison, dit ce roi, sont trop grands « pour que je les déplore; mais l'infortune d'un ami mérite quel-« ques larmes, lui qui, tombé du faîte de l'abondance et de la « félicité, en est réduit à mendier maintenant qu'il touche au seuil « de la vieillesse. » Ἐς πτωχηΐην ἀπῖκται ἐπὶ γήραος οὐδῷ (4). On trouve aussi dans Lucien une tournure qui rappelle celle d'Homère : ἐν γήρᾳ δ' ὑστάτῳ, καὶ σχεδὸν ἤδη ὑπὲρ τὸν οὐδόν (5).

[v. 68.] .... un ennemi m'aura privé de la vie.

Knight termine à ces mots le discours de Priam. « Les vers 69-76 « quoique beaux, dit-il, sont évidemment interpolés; la liaison est « faite sans art; le mot αἰδῶ (v. 75) n'est point pris dans une signi-« fication homérique; enfin dans le style antique le mot πύλαι « (v. 69) ne signifie pas les *portes* des maisons, mais celles des villes « et des camps (6). » Heyne est du même sentiment : « ...totum... « locum, etsi per se præstantissimum, vix a primo auctore pro-« fectum videri (7). » J'avoue avec Knight que le relatif οὓς me semble ici un peu postiche, ou du moins fort éloigné du substantif qu'il rappelle. J'avoue encore que son observation sur πύλαι est parfaitement juste; aussi Aristarque et Hérodien écrivaient-ils

(1) Od. ο', 246.

(2) Schol. in Hom. Odyss. edita a Phil. Buttmanno in Od. ο', 246. Cfr. v. 347 huj. Rhaps. ο', et Brev. Schol. in h. v. et la trad. d'Hérod. par Larcher, t. III, p. 275, 2e édit.

(3) Reip. I, t. VI, p. 149, bip.

(4) L. III, § 14.

(5) Pro Mercede conductis, t. I, p. 712, ed. Hemst.

(6) Knight, not. in Iliad. φ', 69-76 (male 67-76).

(7) Heyn. Obss. in Iliad. XXII, 69.

θυραωροὺς au lieu de πυλαωροὺς au v. 69 (1); car θύραι dans Homère signifie toujours *les portes* d'une maison ou d'une chambre (2), comme πύλαι, *les portes* d'une ville, d'un camp, de l'Olympe, des enfers, etc. (3). Quoi qu'il en soit, que l'on mette πυλαωροὺς ou θυραωροὺς, cette épithète de *gardiennes des portes*, appliquée à des *tables*, ne peut pas se rendre en français. Enfin la remarque sur αἰδῶ n'est pas moins fondée : αἰδὼς désigne constamment dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* le sentiment de la honte et de la pudeur (4), mais jamais, comme ici, le signe de la virilité. Un seul passage de l'*Iliade* pourrait autoriser cette interprétation : au second chant Ulysse dit à Thersyte :

. . . . . ἀπὸ μὲν φίλα εἵματα λύσω,
χλαῖνάν τ' ἠδὲ χιτῶνα, τά τ' αἰδῶ ἀμφικαλύπτει (5).

Mais en cet endroit Knight écrit avec beaucoup de vraisemblance τά τ' αἰδοῖ' ἀμφικαλύπτει. C'est ainsi qu'au chant treizième on trouve ce substantif neutre pluriel avec le même sens :

. . . . βάλε δουρὶ
αἰδοίων τε μεσηγὺ καὶ ὀμφαλοῦ (6).

« Percussit hasta pudendaque inter umbilicum. » Dans l'*Odyssée*, pour exprimer ce que les Latins rendent par *pudenda*, le poète emploie toujours le mot μήδεα (7).

Enfin ajoutons que Plutarque dans la citation de ce discours supprime les vers 69, 70, 1, 2 et 3. Mais alors les trois derniers ne se lient aucunement avec ce qui précède, et peut-être l'interpolation a-t-elle eu lieu pour amener une espèce de transition.

---

(1) Schol. Ven. in Iliad. χ', 69.

(2) Cf. Iliad. β', 788 ; ι', 471 ; ξ', 166-9 et millies in Odyss.

(3) De-là les expressions πύλαι Δαρδάνιαι (Il. ε', 789) et Σκαιαὶ πύλαι (v. 6 de ce chant); de-là aussi πύλαι Οὐρανοῦ (Il. ε', 749) Ἀΐδαο πύλαι (Il. ι', 312 ; Od. ξ', 156), etc.

(4) Cf. Iliad. ε', 787 ; θ', 228; ν', 95; ο', 129, 502, 657; π', 422 ; Od. γ', 24 ; ρ', 347, 352, etc.

(5) Iliad. β', 261-2.

(6) Iliad. ν', 567-8.

(7) Od. ζ', 129; σ', 66, 86 ; χ', 476.

[v. 83.] Si jadis je te présentai ce sein pour apaiser tes douleurs.

J'ai été forcé de rendre par une périphrase cette charmante expression λαθικηδέα μαζόν. J'ai plutôt traduit les gloses qui expliquent le mot λαθικηδέα par τὸν λήθην ἐμποιοῦντα τῶν κακῶν ἁπάντων (1), *qui procure l'oubli de tous les maux*. Heyne fait observer que le poète Alcée, cité par Athénée (2), a appliqué cette épithète au vin. Le scholiaste de Venise, à l'occasion de ce passage, cite celui du sixième chant, où cette même Hécube, rencontrant Hector, est nommée ἠπιόδωρος μήτηρ, *sa mère aux doux présents*, pour faire entendre qu'elle l'avait nourri de son lait, ainsi que l'expliquent les petites scholies (3).

[v. 86—7.] Ni moi, cher enfant, qui t'ai donné la vie.

Il y a dans le grec φίλον θάλος, *cher rejeton;* le texte de l'édition de Venise donne φίλον τέκος, mais la scholie qui se rapporte au vers 87 dit qu'il faut lire θάλος. Heyne préférerait τέκος, et dit que l'expression détournée ne convient pas à la douleur d'Hécube (4). Cette critique n'est pas fondée, l'image employée ici répond à celle que le poète met dans la bouche de Thétis au dix-huitième chant et qui n'a rien de trop orné.

Τὸν μὲν ἐγὼ θρέψασα, φυτὸν ὣς γουνῷ ἀλωῆς (5).

« Je l'élevai comme le rejeton qui pousse dans un sol fertile. » D'ailleurs en adoptant l'opinion de Heyne, τέκος, ὃν τέκον produirait un mauvais effet.

[v. 100.] Polydamas le premier me couvrirait d'opprobres.

Clarke rapporte trois passages d'Aristote où ce vers est cité pour prouver ce que peut la crainte de la honte sur un noble

(1) Schol. Ven. in Iliad. χ', 83.
(2) Lib. X, p. 430, D.
(3) Cf. Brev. Sch. in Iliad. ζ', 251.
(4) Heyn. Obs. in Iliad. XXII, 87.
(5) Iliad. σ', 438.

cœur (1). Ernesti rapporte aussi deux endroits de Cicéron où il s'applique à lui-même le vers d'Hector (2). Dans le premier, Cicéron désire aller en Égypte, mais il craint le blâme s'il abandonne les affaires de la république, et, après avoir cité le vers d'Homère : « Polydamas le premier me couvrirait d'opprobres, il ajoute : *ce Polydamas c'est notre Caton, qui seul à mes yeux en vaut plus de cent mille.* »

[v. 105.] Je redoute et les Troyens et les vénérables Troyennes.

Hector dit ce même vers à Andromaque au sixième chant, lorsque celle-ci lui recommande de ne pas s'éloigner des murs de la ville (3). Il faut remarquer ici l'expression de Τρῶας καὶ Τρωάδας, *les Troyens et les Troyennes* : on trouve plus haut Τρῶας καὶ Τρωὰς (4). En admettant cette orthographe, la différence du masculin et du féminin ne se fait sentir que par la prosodie. Homère pour exprimer les *Troyennes* emploie plus souvent Τρωαὶ que Τρωάδες ; cependant je crois que Τρωάδες est la forme la plus ancienne ; Τρωαὶ serait plutôt une épithète ; ἵπποι τρωαὶ (5), *les cavales troyennes.* Knight écrit toujours ΤροϜιδες, dont le nominatif est ΤροϜις, féminin dérivé de ΤροϜος, génitif de Τρῶς (6).

[v. 116.] Hélène, première cause de cette guerre.

C'est avec raison qu'Hélène est désignée ici comme la première cause de *la guerre*, de *la querelle*, νείκεος ἀρχή. Cette pensée est plus naturelle que celle du cinquième chant où le poète dit, en parlant des vaisseaux construits par Phéréclus et sur lesquels s'embarqua Pâris, qu'ils furent *l'origine des maux*, ἀρχεκάκους (7). L'enlèvement

(1) Arist. Ethic. Nicom., l. III, c. 11. — Ethic. Magn., l. I, cap. 21 ; Ethic. Eudem., l. III, c. 1.

(2) Epp. ad Attic. II, 5, et VII, 1.

(3) Iliad. ζ', 442.

(4) Iliad. χ', 57.

(5) Iliad. π', 393.

(6) Vid. Proleg. in Homerum, § CLII, p. 94.

(7) Iliad. ε', 63.

d'Hélène, telle est la véritable origine, la première cause de la guerre, et non des vaisseaux, qui ne peuvent être qu'une cause accidentelle (1).

[v. 120—1.] De ne rien céler, mais de diviser exactement tout ce que renferme cette ville superbe.

Le vers 121, renfermé entre deux parenthèses par M. Wolf, ne se trouve point dans l'édition de Venise; Knight, qui le supprime, ajoute qu'il ne se trouve pas non plus dans les meilleurs manuscrits (2). En effet, il est entièrement superflu, et le sens est complet à ces mots : *mais de tout diviser exactement.* Heyne croit que ce vers est tiré d'un passage analogue du dix-huitième chant (3). Soit que l'on retranche ou que l'on conserve ce vers, tous les éditeurs arrêtent le sens à cette phrase; M. Boissonade est le seul qui ait indiqué qu'ici le discours d'Hector est suspendu; ce qui présente une image bien plus dans le caractère du héros : « Si je déposais « mes armes, dit-il, si je me présentais devant Achille, si je lui « offrais de lui rendre Hélène et ses trésors..... » Pour achever l'idée il faudrait ajouter : « peut-être obtiendrais-je qu'il me laissât « la vie; » mais Hector, indigné contre lui-même, s'interrompt aussitôt et s'écrie : « Grands dieux, pourquoi mon cœur s'occupe-t-il « de telles pensées? » La syntaxe elle-même réclame cet ordre dans la narration, comme les scholiastes l'avaient déja fait observer (4). Appuyé sur leur autorité et sur celle de M. Boissonade, j'adopte cette leçon qui me parait bien préférable.

[v. 123—5.] Il n'aurait point pitié de moi, me traiterait sans honneur; et, si j'abandonnais mon armure, ainsi dépouillé, il me tuerait impunément comme une femme.

Heyne et Wolf ont remarqué l'hiatus qui existe au v. 125,

(1) Voy. les Observ. sur le v. 59 du cinquième chant de l'Iliade.

(2) Knight, not. in Iliad. χ', 121.

(3) Heyn. Obss. in Iliad. XXII, 125.

(4) Cf. Sch. Ven. in Iliad. χ', 121.

γυναῖκα ἐπεί. Bentley corrigeait ainsi γυναῖκ' ἐπεὶν (1). Heyne suppose ici une interpolation, Knight l'admet positivement et retranche le vers (2). Le fait est que le sens est meilleur en supprimant le vers 125. Voici le mot à mot de toute la phrase : « Il « n'aura point pitié de moi, me traitera sans honneur; il me tuera « quand je serai désarmé, *impunément*, *comme une femme*, *quand* « *j'aurai dépouillé mes armes*. » Il est clair que les mots soulignés ne sont qu'une redondance qui se lie assez mal avec ce qui précède.

[v. 126—8.] Ce n'est plus le temps de s'entretenir ici du chêne ou du rocher, comme les vierges et les jeunes hommes qui discourent ensemble.

Les anciens interprètes expliquent cette tournure proverbiale' *s'entretenir du chêne et du rocher*, en disant que, dans la première antiquité, lorsque les hommes vivaient en nomades, privés de toute habitation, souvent les femmes accouchaient dans les montagnes, et déposaient leurs fruits dans le creux d'un arbre ou d'un rocher, et que, si alors quelqu'un venait à trouver ces enfants, il supposait qu'ils étaient nés de cet arbre ou de ce rocher (3). Cette explication n'est pas admissible, parce qu'il ne peut pas avoir existé d'époque où ce fût la coutume des femmes d'abandonner leurs enfants; si cela eût été, l'espèce aurait péri. Il vaut mieux supposer, avec M. Clavier, qu'après le déluge de Deucalion les hommes sortant des montagnes couvertes de forêts où ils s'étaient retirés pendant l'inondation, donnèrent lieu à cette opinion qu'ils étaient nés des arbres et des rochers (4). Par la suite on appliqua cette manière de parler à toutes les naissances obscures, ignorées, et illégitimes. C'est en ce sens que dans l'*Odyssée* Pénélope dit à Ulysse : « dites-moi quelle est votre naissance, d'où vous sortez, « car vous n'êtes point né de l'ancien chêne ou du rocher (5). »

(1) Knight, Not. in Iliad. σ', 511-12.

(2) Heyn., l. c., et Knight, Not. in Iliad. χ', 125.

(3) Brev. Sch. et Schol. Ven. Iliad. χ', 126; et Od. τ', 163.

(4) Voy. les notes sur Apollodore, t. II, p. 82. Juvénal a dit :

Vivebant homines, qui rupto robore nati. (Sat. VI, v. 12.)

et Virgile :

Gensque virum truncis et duro robore nata. (ÆEn. VIII, 315.)

(5) Od. τ', 162.

Platon dans l'apologie de Socrate fait allusion à cette coutume : « Mon ami, j'ai aussi des parents, et, comme dit Homère, je ne « suis point né du chêne ou du rocher, mais des hommes (1). » Heyne pense que cette tournure signifie parler avec sécurité, comme si l'on était assis sous un chêne ou dans une grotte; mais je préfère l'autre explication.

Dans les vers 127 et 128 il existe une répétition que je n'ai pas admise en traduisant. Voici la version littérale des trois vers 126-8 : « Il n'est plus permis de discourir maintenant avec lui du chêne « ou du rocher comme une vierge et un jeune homme, une « vierge et un jeune homme qui discourent ensemble. » Macrobe compare cette répétition à celle-ci de Virgile (2) :

> . . . . . Eurydicen, vox ipsa et frigida lingua,
> Ah miseram Eurydicen! anima fugiente, vocabat :
> Eurydicen toto referebant flumine ripæ (3).

Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre ces deux images. Je sens parfaitement les beautés de la répétition employée par Virgile, mais certainement, dans la situation donnée, je ne puis admettre qu'Homère ait eu l'intention de produire un tel effet. J'adopterais même volontiers la conjecture de Heyne qui suppose qu'après le vers 127, *comme une vierge et un jeune homme*, quelque critique aura ajouté en marge ὀαρίζετον ἀλλήλοιϊν, *qui ont coutume de discourir ensemble*, et quelqu'un s'étant imaginé que c'était la fin d'un vers l'aura rempli en répétant les mots du vers précédent (4). Knight ne suppose point ici d'interpolation.

Si l'on veut trouver dans l'*Iliade* une répétition qui puisse être comparée à celle de Virgile, et qui exprime une passion, un mouvement de l'ame, je renverrai à cet autre discours d'Hector, qui s'écrie : « Je combattrai le terrible Achille, ses mains fussent-elles « semblables à la flamme, oui ses mains fussent-elles semblables à « la flamme et sa force au fer étincelant (5). »

---

(1) Apolog. Socr., t. I, p. 80, Bip.

(2) Macr. IV, 6.

(3) Georg. IV, 525.

(4) Cf. Heyn. Observ. in Iliad. XXII, 128.

(5) Iliad. υ', 371.

[v. 132.] Tel que le farouche Mars au casque étincelant.

Knight supprime ce vers; il blâme l'épithète κορυθάϊκι, qu'on ne trouve pas ailleurs. Il observe que le verbe ἀΐσσω, dans le style antique, s'emploie quand il s'agit d'*armes* et non de *casques* (1). Il est vrai que l'idée d'élan impétueux qu'emporte le verbe ἀΐσσω ne convient pas à un *casque*. Pour exprimer les ondulations d'un panache, Homère se sert ordinairement du verbe νεύω (2).

[v. 147—50.] Et bientôt ils arrivent vers les sources limpides d'où jaillissent les deux fontaines du Scamandre au cours sinueux; l'une roule une onde chaude, et de son sein s'élève tout à l'entour une fumée pareille à celle d'un grand feu.

Selon Strabon, qui suivait en cela l'autorité de Démétrius de Scepsis, la source d'eau chaude n'existait plus de son temps (3). Le géographe devait d'autant mieux s'en rapporter au témoignage de Démétrius que ce dernier était de Scepsis, ville de la Troade. Cependant le comte Choiseul Gouffier, qui dans ces derniers temps a visité avec soin la plaine de Troie, a tenté de rétablir les choses telles qu'elles se trouvent décrites par Homère (4); ainsi il croit que l'erreur de Démétrius vient de ce qu'il a confondu le Simoïs avec le Scamandre. Je vais tâcher d'expliquer les vues du voyageur français. Le Simoïs prenait sa source dans une des collines du mont Ida nommée *cotylus*, environ à neuf lieues et demie, au-delà de Troie; tandis que le Scamandre, comme le dit Homère, avait sa source tout près de cette ville, puisque c'est là qu'arrivèrent Hector et Achille (5), et que les *Troyennes* y venaient laver leurs

(1) Knight, Not. in Iliad. χ', 132. ubi perperam ἔνχεα lege ἔντεα.

(2) Cf. Il. γ', 337; ζ', 470; λ', 42; π', 138, etc.

(3) Lib. XIII. p. 602.

(4) Voyage pittoresque de la Grèce, t. II, p. 265 et suiv. Je n'entre point dans la question de savoir si la découverte est due à M. le Chevalier ou à M. de Choiseul.

(5) V. 147 de ce chant.

vêtements au temps de la paix (1). Après un cours de sept cents toises, à partir de sa source, le Scamandre se jetait dans le Simoïs; les deux fleuves se trouvaient réunis en un seul qui jusqu'à son embouchure garda le nom de Scamandre (2) et perdit celui de Simoïs ; sans doute parce que ce dernier restait à sec une partie de l'année, tandis que le Scamandre coulait constamment entre deux rives fleuries, d'un cours paisible et doux; ou peut-être aussi parce que, dans la saison des pluies et des fontes de neige, le Simoïs, en se débordant, causait d'affreux ravages dans la plaine; il est même probable que c'est une de ces inondations qu'Homère a voulu peindre dans le chant précédent (3). Quoi qu'il en soit du motif de ce changement de nom, ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'avant de se joindre au Scamandre, le Simoïs, fleuve ou plutôt torrent impétueux, entraînait dans ses débordements des monceaux de terre, des arbres, des quartiers de rocher arrachés aux flancs des montagnes qui bordaient ses rivages, et que, par le laps de temps, ses débris, en s'amoncelant, formèrent à la jonction des deux fleuves des attérissements tellement considérables que le véritable Scamandre, repoussé dans la plaine, n'a plus été qu'un vaste marais qui s'étend jusqu'à la mer. Dès lors on a perdu la trace du Scamandre, et, comme le Simoïs à son embouchure s'était toujours appelé Scamandre, les géographes, au lieu de s'arrêter à la jonction pour découvrir la source de ce fleuve, sont remontés le long du Simoïs jusqu'à la colline de l'Ida nommée *cotylus*, toujours en lui donnant le nom de Scamandre. De-là la confusion dans laquelle se jette Démétrius qui ne retrouve plus le Scamandre d'Homère, et qui ne découvre point, dans les gorges de l'Ida, les deux sources dont le poète a parlé.

Après avoir formé ces conjectures sur la déviation du Scamandre, le comte de Choiseul remonta le cours de ce fleuve jusqu'aux sources dont il est question aux v. 147 et suiv. Elles se trouvent maintenant près d'un petit village d'une trentaine de maisons nommé Bounar-bachi (en turc, *le sommet de la source*), et

(1) V. 155.

(2) Le nom de Menderée, que porte aujourd'hui le Simoïs, est visiblement une corruption du mot *Scamander*.

(3) Iliad. φ', 325 seqq.

l'aga de ce village lui confirma le phénomène de la fontaine d'eau tiède (1) décrit par Homère; ce qui acheva de confirmer le comte de Choiseul dans ses conjectures sur le véritable Scamandre. Une fois les sources du Scamandre bien déterminées, cette découverte, jointe à d'autres circonstances rapportées dans l'Iliade, le conduisit à fixer le lieu où s'élevait jadis l'ancien Ilion sur les hauteurs qui dominent ce village de *Bounar-bachi*, dont je viens de parler; point qui diffère beaucoup de celui indiqué par Strabon. Je me garderai bien de décider entre eux : malgré les savantes recherches des voyageurs modernes, la géographie de la plaine de Troie présente encore des difficultés qui, je crois, resteront long-temps insolubles (2).

[v. 153—6.] Là furent construits de beaux et vastes bassins de pierre, où les femmes des Troyens et leurs filles charmantes venaient laver leurs vêtements magnifiques, aux jours de la paix, avant l'arrivée des Grecs.

Le vers 156 renferme une faute de quantité dans les mots πρὶν ἐλθεῖν : Heyne suppose que la particule γε a été oubliée, et Knight n'hésite pas à la placer dans son édition; il écrit aussi ἐλθέμεν, forme souvent usitée dans Homère, au lieu d'ἐλθεῖν que portent toutes les autres éditions. Knight en agit ainsi toutes les fois que ἐλθέμεν se trouve devant une voyelle et que le dactyle peut remplacer le spondée.

Mais abandonnons un peu la philologie pour admirer ces douces images que le poète mêle aux sombres peintures qui précèdent le trépas du malheureux Hector. Il règne ici une mélancolie profonde, toute pleine de regrets sur le sort du héros. Ce retour vers les temps heureux de la paix, où les épouses des Troyens et leurs filles charmantes venaient laver leurs riches vêtements dans

(1) Le comte de Choiseul traduit ὕδατι λιαρῷ du v. 149 par *de l'eau tiède*. Athénée, lib. II, p. 41. C, et Strabon, lib. XIII, p. 602, disent positivement qu'il faut traduire par *de l'eau chaude*. Je n'examine pas ce point de critique assez peu important dans la question générale.

(2) Voy. les Obss. sur le v. 1 du vingt-unième chant de l'Iliade.

les sources du Scamandre, car les filles des rois elles-mêmes ne dédaignaient pas ces emplois qui nous paraissent obscurs; ce souvenir d'occupations si douces, de félicité passée, au milieu des alarmes de la guerre, au moment où va fondre sur Ilion le plus grand des malheurs, ajoute encore à l'impression si vive produite par ce chant de tristesse, qui retentit tout entier comme le glas de la mort. C'est à de semblables traits qu'il est permis de sentir combien la voix du poète antique était propre à redire les accents plaintifs de la douleur et des gémissements (1).

[v. 159—61.] Ils disputent de vitesse, non pour une victime, pour un bouclier, qui sont aux combats les prix de la course, mais pour la vie du brave Hector.

Virgile imite ainsi ce passage :

> .... neque enim levia aut ludicra petuntur
> Præmia; sed Turni de vita et sanguine certant (2).

Homère, au lieu d'employer les expressions générales *levia et ludicra præmia*, désigne quels sont ces prix, *une victime* et un *bouclier*. Même il ajoute que ce sont là les prix *destinés aux combats à la course*, ἅ τε ποσσὶν ἀέθλια. Dans toute cette poésie, on retrouve sans cesse le caractère d'un historien fidèle qui ne néglige aucun détail. Virgile termine en disant : *de vita et sanguine certant;* ce qui est une redondance, tandis qu'Homère dit plus simplement, περὶ ψυχῆς θέον Ἕκτορος, *ils couraient pour l'ame d'Hector*. Eustathe nous apprend que cette expression, *courir pour l'ame*, était devenue une sorte de tournure proverbiale quand on parlait de quelqu'un qui tentait une entreprise périlleuse (3); il ajoute qu'Euripide a eu en vue ce passage d'Homère quand il a dit :

> .... Ὀρέστην κεῖνον οὐχ ὁρᾷς πέλας
> στείχοντ', ἀγῶνα θανάσιμον δραμούμενον (4);

(1) Voyez les Observ. sur les v. 146 et 200 du sixième chant de l'Iliade.

(2) Æn. XII, 764.

(3) Eust., p. 1264, l. 15.

(4) Orest., 875.

« Ne voyez-vous pas cet Oreste qui s'approche *en courant un combat* « *mortel.* » Hérodote a dit aussi en parlant de Xerxès, περὶ ἑωυτοῦ τρέχων, *en courant pour lui-même*, c'est-à-dire *en risquant les plus grands dangers* (1). Il s'est même rapproché davantage de la phrase d'Homère dans un autre passage où il dit: τρέχων περὶ τῆς ψυχῆς, en *courant pour son ame*, c'est-à-dire *en risquant sa vie* (2).

J'ai rendu le mot βοείην du v. 159 par *bouclier*, quoiqu'il signifie proprement *une peau de bœuf;* j'ai déja parlé de cette explication (3). Eustathe (4) et Heyne (5) donnent les deux sens. Cependant il est possible, il est même probable que dans cette occasion, il ne soit question que d'une *peau de bœuf*, et non d'*un bouclier*. Les petites scholies (6) et les scholies de Venise (7) ne donnent que le sens de *peau de bœuf.* Telle est aussi l'interprétation d'un ancien scholiaste d'Homère édité par Walkenaër et cité par Wesseling (8). Hérodote rapporte que les Chemnites, peuple d'Égypte, qui célébraient des jeux en l'honneur de Persée, *à la manière des Grecs*, donnaient en prix des *troupeaux*, des *manteaux*, et des *peaux* (δέρματα) (9). Ces peaux étaient fort estimées, et l'on peut voir à la fin du septième chant que les Grecs en donnaient en échange, pour avoir du vin de Lemnos (10). Enfin je ferai observer que ce mot βοείη, toutes les fois qu'il est pris substantivement dans Homère, signifie une peau de bœuf (11). Si donc j'ai employé l'expression de *bouclier* dans ma traduction, c'est qu'elle peut se soutenir à la rigueur et qu'elle donne un sens qui se rapproche plus de nos idées.

---

(1) Herod., lib. VII, § 57.

(2) Herod., l. IX, § 37.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 257 du dixième chant de l'Iliade.

(4) Eust., p. 1264, l. 12.

(5) Observ. in Iliad. XXII, 159.

(6) Il. χ', 159.

(7) Iliad. χ', 159.

(8) Cf. Herod. Not., t. V, p. 312, ed. Schweigh.

(9) Herod., lib. II, § 91.

(10) Cf. Iliad. η', 474.

(11) Cf. Iliad. ρ', 389; σ', 582; Od. υ', 96; χ', 364.

[v. 165.] De même devant la ville de Priam ces deux guerriers tournent trois fois avec rapidité.

J'ai traduit πόλιν περιδινηθήτην par *tourner devant la ville*, quoique le sens grammatical soit *tourner autour de la ville;* mais il est si fort impossible que deux guerriers aient fait, avant que de combattre, trois fois le tour de la ville, n'eût-elle même que huit cents toises, comme le pense M. Gosselin (1), que j'ai cru devoir rejeter un pareil sens. Pour détruire cette difficulté, MM. le Chevalier (2) et Choiseul-Gouffier (3) ont en vain cherché à torturer l'acception de ces mots περὶ πόλιν; ils signifieront toujours *autour de la ville*, et non *devant la ville* (4). Il faut donc s'en tenir à l'opinion de Heyne (5) et de Knight (6) qui pensent que la comparaison et les vers qui en sont la suite (162-166) doivent être retranchés; Knight fait observer avec raison que le poète, au vingt-troisième chant, dit, en parlant de cette course : « Les membres « d'Achille étaient brisés de fatigue d'avoir poursuivi Hector *devant Ilion*, προτὶ Ἴλιον, et non pas περὶ Ἴλιον, *autour d'Ilion* (7). » Le même critique supprime encore dans son édition les vingt-trois vers suivants, qui renferment une conversation entre deux divinités, semblable à celles que j'ai déja eu l'occasion de remarquer (8); le retranchement que fait ici Knight est en tout de vingt-sept vers.

[v. 173.] Devant la ville de Priam.

Voilà encore la particule περὶ qui ne laisse d'autre ressource aux critiques pour éviter cette course extraordinaire que d'adopter le retranchement de Knight (9).

---

(1) Géogr. de Strab.. t. IV, p. 181, 2[e] partie.

(2) Voyage de la Troade, t. II, p. 235 et suiv.

(3) Voyage pittor. de la Grèce, t. II, p. 253.

(4) Voy. M. Gosselin, pass. cité.

(5) Heyn. Obss. in Iliad. XXII, 162.

(6) Knight, Not. in Iliad. χ', 162.

(7) Cf. Iliad. ψ', 63 et 64.

(8) Voy. les Observ. sur le v. 443 du septième, 179 du onzième et 431 du seizième chant de l'Iliade.

(9) Voy. les Observ. précédentes.

[v. 183.] Je n'ai point parlé du fond du cœur.

Les deux vers 183-4 se trouvent déja au huitième chant, v. 39 et 40, où ils sont mieux placés qu'ici. En effet ces paroles : οὐ θυμῷ πρόφρονι μυθέομαι, mot à mot : « *je ne parle pas avec un esprit bienveillant*, » ne peuvent pas s'appliquer à la situation présente. Aussi, selon Porphyre, quelques critiques retranchaient ces vers à cause de l'obscurité qui résulte de l'adjectif πρόφρονι (1). Mais, si l'on supprime cette réponse de Jupiter, il faut retrancher aussi tout le dialogue dont elle fait partie; ce qui rentre dans l'opinion de Knight (2). Pour donner un sens raisonnable à ce passage, je l'ai plutôt interprété que traduit. Quant à la supposition de Heyne, qui dit que cet adjectif est là pour ὑπέρφρονι, et qui traduit la phrase par : *non superbe ac tyrannice se hæc dicere* (3), je ne la crois pas admissible, car jamais dans Homère θυμῷ πρόφρων n'a eu le sens de ὑπέρφρων.

[v. 199—201.] Ainsi, dans un rêve, on ne peut poursuivre l'homme qui s'enfuit; celui-ci ne peut s'échapper, ni l'autre le poursuivre : de même Achille ne peut atteindre le fils de Priam, et lui ne peut l'éviter.

Eustathe (4) et le scholiaste de Venise (5) disent que quelques critiques retranchaient cette comparaison comme faible de pensée et d'expression, et comme offrant un contre-sens, parce qu'on ne peut comparer deux hommes qui courent à un homme endormi, c'est-à-dire dans le plus parfait repos. Cette dernière raison est tout-à-fait dans le goût des anciens grammairiens, Heyne pense que ces vers ont été interpolés parce que le verbe διώκειν ne signifie jamais *saisir*, dans Homère. Il trouve aussi que ces vers gênent la suite du récit (6). Knight adopte cette opinion et supprime les trois vers. Voici dans ce cas quelle serait la liaison du discours :

(1) Sch. Ven. in Iliad. χ', 183, 184.
(2) Voy. les Observ. sur le v. 165 de ce chant.
(3) Obss. in Iliad. XXII, 183-4.
(4) P. 1266, l. 13.
(5) Iliad. χ', 199.
(6) Heyn. Obss. in Iliad. XXII, 199.

« Chaque fois Achille le devance et le repousse dans la plaine, « tandis qu'Hector tâche toujours de s'approcher de la ville. Mais « comment ce héros eût-il évité le trépas, etc.? »

[v. 209—13.] Jupiter déploie ses balances d'or; il place dans les bassins les destinées de la mort, sommeil éternel : d'un côté sont les destins d'Achille, et de l'autre ceux du brave Hector. Le dieu saisit le milieu des balances; le dernier jour d'Hector s'abaisse, touche aux enfers, et le brillant Apollon l'abandonne.

Ce passage est d'une admirable beauté, rien de plus majestueux et de plus pathétique à la fois que cette image de la destinée d'Hector, qui, dans les balances du maître des dieux, s'abaisse et touche aux enfers; le dernier vers surtout me paraît sublime, *et le brillant Apollon l'abandonne.* Maintenant tout est fini pour le guerrier malheureux; le dieu qui lui fut propice jusqu'à cette heure ne peut plus rien; il cesse de lutter contre l'ordre irrévocable de la destinée. Il y a là surtout une idée morale qu'on ne saurait assez remarquer, on sent que tout est perdu pour Hector sitôt que la divinité l'abandonne; sa mort est irrévocable.

Voici comment Rochefort a traduit cet endroit de l'*Iliade* :

. . . . . le père des dieux, dans un sombre silence,
En ses augustes mains fait briller sa balance :
Sa sagesse y dépose en deux bassins égaux
Les immuables sorts de ces deux fiers rivaux,
Il l'élève, et le poids du Troyen, qui succombe,
Dans l'abîme infernal se précipite et tombe.
Apollon l'abandonne et la fière Pallas, etc. (1).

A peine reconnaît-on Homère à travers le double voile d'une langue et d'une poésie différentes : *dans un sombre silence* n'est point dans l'original, non plus *qu'en ses augustes mains.* Pourquoi n'avoir pas mis ses *balances d'or*, qui est caractéristique? *Sa sagesse y dépose.* Jamais Homère ne personnifie ainsi les substantifs abstraits; je

(1) L'Iliade d'Hom. trad. par M. de Rochefort, ch. XXIIe, v. 223 et suiv.

l'ai déja remarqué (1). *De ces deux rivaux*, il est bien question de rivalité entre deux ennemis acharnés.

Dans l'abîme infernal se précipite et tombe.

On voit ici l'intention de faire une image et de produire un effet qui n'est ni dans Homère ni dans la vérité. Un bassin de balance *ne se précipite pas, ne tombe pas; il s'abaisse et descend jusque*, etc.

Apollon l'abandonne, et la fière Pallas.

Au lieu de terminer par ce mot si sublime : *Apollon l'abondonne*, le traducteur en le rejetant au commencement d'une phrase nouvelle en détruit tout l'effet.

Au reste je ne parle des traductions en vers que pour montrer combien elles sont peu propres à rendre le style d'Homère dont le caractère principal est une parfaite simplicité. Sa poésie, comme je l'ai dit si souvent, est une poésie née d'une civilisation très-peu avancée, par conséquent elle ne saurait être rendue par une poésie qui a pris toutes ses formes au sein de la délicatesse la plus exquise et la plus raffinée. Une traduction en vers des poèmes d'Homère peut être une œuvre très-belle en soi, mais elle offrira un contre-sens presque continuel entre le style et les mœurs de l'ouvrage. La prose, dont la marche est moins déterminée, qui peut prendre aisément tous les tons, me semble donc plus propre à rendre le caractère de naïveté et de grandeur tout à la fois qui distingue essentiellement la poésie homérique. Je ne sais si je me trompe, mais j'ai souvent pensé que c'était aux traductions de la Bible que notre prose était redevable de pouvoir réunir à une grande simplicité d'expression la noblesse majestueuse d'une pensée poétique. Peut-être notre langue ne se serait-elle jamais enrichie du style harmonieux et naïf de Fénélon, de Bernardin de Saint-Pierre, de Châteaubriand, si déja nous n'avions été familiarisés avec cette admirable diction par la lecture de la Génèse, des Psaumes et des Prophètes. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la prose latine ne nous offre aucun exemple de cette nature; et je crois que ce genre de beauté est spécial à la prose française.

A ces difficultés de traduire en vers, difficultés que le génie même ne peut surmonter, puis qu'elles tiennent à l'essence des deux poésies, il s'en joint encore de très-grandes par la gêne que

(1) Voy. les Observ. sur le v. 254 du premier chant de l'Iliade.

produisent la rime et la mesure. Aussi dans les traductions en vers, il est rare que l'ordre des idées y soit parfaitement observé; on y trouve des développements sur lesquels l'original n'a pas insisté, ou bien on y supprime des détails d'une grande importance. C'est ce que j'ai fait remarquer dans le passage cité de Rochefort, c'est ce qu'on pourrait indiquer à chaque vers de tous les traducteurs en vers.

Virgile qui ne traduit pas, mais qui imite Homère en homme de génie, et qui s'approprie les idées anciennes pour les traiter d'une manière conforme au goût de son siècle, a dit:

> Jupiter ipse duas æquato examine lances
> Sustinet, et fata imponit diversa duorum,
> Quem damnet labor, et quo vergat pondere letum (1).

Les critiques observent avec raison que Jupiter dans Virgile n'avait rien à décider sur le sort de Turnus et d'Énée, puisque Junon dit positivement que la mort de Turnus était résolue (2). Macrobe, qui fait cette réflexion, ajoute que l'on doit pardonner à Virgile qui ne pêche que par un trop grand amour pour Homère (3); Heyne qui rapporte le passage de Macrobe justifie Virgile en disant qu'une mort prématurée ne permit pas qu'il mît la dernière main à son ouvrage (4). Cette raison, sans contredit, est préférable à celle donnée par Macrobe.

Plutarque, dans son traité sur la manière de lire les poètes, nous apprend que ce passage de l'*Iliade* avait fourni à Eschyle le sujet d'une tragédie intitulée Ψυχοστασία, *la balance des ames* (5). Le sujet était le combat de Memnon fils de l'Aurore, et d'Achille fils de Thétis, que dans la suite Quintus Calaber a décrit dans son poème (6). Cette tragédie d'Eschyle n'est point parvenue jusqu'à nous.

[v. 220—1.] Non, lors même qu'Apollon ferait pour

(1) Æn. XII, 725.
(2) Cf. Æn. XII, 150.
(3) Saturn., l. V, c. 13.
(4) Heyn., Not. ad Æn. XII, 725, 6, 7.
(5) T. VI, p. 58 et seqq. ed. Reiske.
(6) Paralip., 11, 396., seqq.

lui de nouveaux efforts en se prosternant aux pieds du formidable Jupiter.

Denys d'Halicarnasse, dans son traité de l'arrangement des mots, cite en exemple le verbe προπροκυλινδόμενος, comme exprimant avec beaucoup de force l'abaissement de celui qui implore quelqu'un avec instance (1). Le scholiaste d'Apollonius de Rhodes dit que cette proposition προπρὸ sert à peindre plus énergiquement à l'esprit l'image qu'on lui présente (2). Heyne pense que dans le principe cette proposition ne tenait point au verbe (3). C'est pour cela que Knight, fidèle aux lois de l'archaïsme, a détaché dans son édition la préposition προπρὸ du participe κυλινδόμενος.

[v. 229—30.] Mon généreux frère, comme Achille te presse, en te poursuivant de ses pieds rapides autour de la ville de Priam.

Les anciens critiques ont remarqué que cette expression Ἠθεῖε, du v. 229, était l'expression qu'employait un frère cadet envers son aîné (4); Pâris l'adresse au même Hector au sixième chant de l'*Iliade* (5), et l'on remarque à ce sujet qu'Hector devait être l'aîné des fils de Priam (6). Eumée dit dans l'*Odyssée* que c'était le titre qu'il donnait à Ulysse (7); ce qui prouve que c'était aussi une dénomination générale de respect et d'affection. Knight supprime avec raison le v. 230, où se trouve de nouveau l'expression περὶ ἄστυ (8). En retranchant ce vers, voici quel est le discours que Minerve, sous la figure de Déïphobe, adresse à Hector : « Mon frère aîné, « comme Achille te poursuit avec violence! Mais arrêtons-nous, et « repoussons-le en restant inébranlables. » Le sens est très-bon de cette manière.

(1) § 15.
(2) Arg., l. III, 453.
(3) Heyn., Obss. in Iliad. XXII, 221.
(4) Schol. Ven. in Iliad. χ', 229; Brev. Schol. in Od. ξ', 147.
(5) Iliad. ζ', 518.
(6) Heyn. Obss. in h. l.
(7) Od. ξ', 147.
(8) Voy. les Observ. sur le v. 165 de ce chant.

[v. 233—4.] O Déiphobe .... de tous mes frères, enfants d'Hécube et de Priam, c'est toi qui me fus toujours le plus cher.

Knight remarque au vers 234 une espèce d'enallage qui consiste à mettre le verbe au singulier quoique régi par deux nominatifs Ἑκάβη ἠδὲ Πρίαμος τέκε; figure, dit-il, qui n'appartient point à notre poète et qui suffit pour démontrer l'interpolation (1). Knight se trompe, et l'on trouve au vingt-troisième chant de l'*Iliade* une figure semblable : μετάφρενον εὐρέε τ' ὤμω θέρμετο (2), au lieu de θέρμοντο, que réclament les deux nominatifs μετάφρενον et ὤμω. Knight ne retranche point ce vers au vingt-troisième chant et ne lui consacre aucune observation. On trouve dans les auteurs grecs une foule d'endroits où le verbe est au singulier après deux nominatifs (3). Chez les Latins Ovide a dit :

Non aptæ profugo vestis opisve fuit (4)

pour *fuerunt*. Un poète de nos jours, dont les vers ne manquent pas d'une certaine énergie, a dit aussi :

Mais la Mort, mais Junon *sourit* à mon supplice (5).

Au reste observons que cette figure ne consiste que dans la suppression du même verbe qu'il est inutile de répéter parce que l'esprit y supplée aisément. Que ce verbe soit placé après le premier nominatif ou après le second, il importe peu, et, dans les deux cas, la répétition est plus que superflue. Ainsi personne, et Knight lui-même, ne *contestera* l'authenticité de ce passage du sixième chant de l'*Odyssée* :

---

(1) Knight, Not. in Iliad. χ', 234.

(2) V. 380-1.

(3) Pour les exemples consult. les idiotismes de Fr. Viger, p. 193, et la note 74 de Ch. Zevnius, éd. de 1802. Cons. aussi la note de Dorville sur le 3e livre de Chariton, p. 271 de l'édit. in-4°, 1750, et p. 364 de l'édit. de Reiske in-8°, 1783.

(4) Trist., lib. I, el. 8, v. 10.

(5) Voy. l'ouvrage intitulé : *Plan du poème de Charlemagne et d'un choix de poésies diverses par Théveneau*. Paris, an XII. 1804, p. 294, initio.

. . . . . ὃν Ἥφαιστος δέδαεν καὶ Παλλὰς Ἀθήνη
τέχνην (1).

Ici la construction est évidemment : ὃν Ἥφαιστος καὶ Παλλὰς Ἀθήνη δέδαεν τέχνην : « Celui que Vulcain et Minerve *instruisit* dans son « art ; » c'est-à-dire celui que Vulcain *instruisit* et que Minerve *instruisit*. En voici un exemple plus explicite encore pris d'un vers qu'admet Knight. Patrocle dit au seizième chant :

Ἀλλά με Μοῖρ' ὀλόη καὶ Λητοῦς ἔκτανεν υἱός (2).

« Mais la funeste destinée et le fils de Latone m'*a* tué. »

[v. 239.] O mon frère, reprend aussitôt la déesse.

La conduite que tient ici Minerve à l'égard d'Hector est tout-à-fait analogue à celle qu'elle tient au quatrième chant à l'égard de Pandarus (3); dans les deux occasions elle revêt la figure d'un mortel pour tromper le héros qu'elle veut perdre. Les Grecs, à force de vouloir faire intervenir la divinité dans toutes leurs actions, la rendaient souvent complice des plus grands attentats. C'était une conséquence de leur anthropomorphisme (4).

[v. 251.] Trois fois je t'ai fui devant la grande cité de Priam.

Il y a encore ici dans le texte περὶ ἄστυ, comme au vers 230; ce qui est encore une occasion pour Knight de supprimer ici trois vers 251-3. Il blâme aussi le verbe δίον du v. 251, pris dans le sens d'ἐδιώχθην; il le regarde comme n'étant point homérique (5) : Heyne est d'avis aussi que ces vers ont été interpolés (6).

(1) Od. ζ', 233-4.

(2) Iliad. π', 849.

(3) Iliad. δ', 93, seqq.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 93 de ce quatrième chant.

(5) Knight, Not. in Iliad. χ', 251.

(6) Heyn. Observ. in Iliad. XXII, 251.

[v. 263—6.] Comme il n'est point de serments assurés entre les lions et les hommes; comme les loups et les agneaux n'ont pas le même désir, mais se vouent mutuellement une implacable haine, de même il ne sera pour nous ni amitié ni serment.

Lucien, dans son dialogue des Ressuscités (1), met le vers 263 dans la bouche de Socrate que Lucien implore ironiquement, et Maxime de Tyr s'appuie de ce même passage pour exprimer que l'amour des richesses est incompatible avec l'amitié (2). Chaque philosophe de l'antiquité a cité Homère selon la tournure de son esprit; Lucien pour le railler, Maxime de Tyr pour l'admirer, Platon pour le combattre.

Il n'est personne qui ne soit frappé du ton opposé de ces deux discours. Dans celui d'Hector on retrouve tout le langage d'un homme qui prévoit une mort inévitable. Le malheureux stipule déja pour son cadavre. La réponse altière et féroce d'Achille ne laisse aucun doute sur l'issue du combat. L'implacable ennemi parle en vainqueur, et cette certitude est dans tous les esprits. Ce qu'on ne peut se lasser d'admirer dans Homère, c'est l'expression toujours si franche, si naïve et si juste de tous les mouvements de l'ame. Il y a là quelque chose de plus qu'une simple fiction, partout la force de la vérité vous saisit, partout on sent la conviction intérieure du poète. Virgile, malgré son art prodigieux, laisse apercevoir le travail de l'esprit; toujours Homère chante d'inspiration.

[v. 265—6.] De même, il ne sera pour nous ni amitié ni serment.

Bentley et Heyne ont remarqué l'hiatus du v. 266, ὅρκια ἔσσονται, et proposent d'écrire au singulier ὅρκιον ἐσσεῖται (3). Heyne fait observer que quoique le mot *serments*, ὅρκια, soit presque toujours au pluriel dans Homère, pourtant on en trouve un exemple au singulier (4). De même le verbe ἐσσεῖται est deux fois dans l'*Iliade* (5).

(1) Reviviscc., t. I, p. 572. ed. Hemster.

(2) Dissert. VI.

(3) Heyn. Obss. in Iliad. XXII, 266.

(4) Iliad. δ', 158. Οὐ μέν πως ἅλιον πέλει ὅρκιον, αἷμά τε ἀρνῶν.

(5) Iliad. ϐ', 393 et ν', 317.

Knight, qu'aucune hardiesse n'épouvante, a adopté les conjectures de Heyne et de Bentley qui du reste ne sont autorisées par aucun manuscrit, ni aucune édition.

[v. 268.] Rappelle tout ton courage.

L'expression grecque παντοίης ἀρετῆς μεμνήσκεο ne signifie pas seulement *tout ton courage*, mais *toutes les ressources de ton art dans les combats*. Heyne pense que cela peut se rapporter à un passage du septième chant où Hector dit en parlant de lui-même : « Je « connais les périls et le carnage, je sais porter à droite, je sais por- « ter à gauche mon bouclier solide ; je sais lancer mes coursiers « rapides sans me fatiguer dans les batailles, et je sais avec joie me « signaler dans un combat de pied ferme (1). »

[v. 281.] Mais tu n'es qu'un perfide discoureur, un vil artisan de paroles.

J'ai rendu ἀρτιεπὴς par *perfide discoureur*. Ce mot, qui ne se trouve que cette seule fois dans Homère et qui est évidemment composé de ἄρτια εἴπειν, *dire des choses convenables* (2), ne peut être considéré ici qu'ironiquement. Aristarque avait déja remarqué qu'ἀρτιεπὴς n'était point pris en bonne part (3). Je n'ai pas cru pouvoir, dans ma traduction, faire sentir l'ironie que présente le mot grec. L'auteur de la Théogonie en fait une épithète avec son acception propre, puisqu'il s'en est servi pour caractériser les Muses, qu'il nomme κοῦραι ἀρτιέπειαι (4). Pindare dit aussi : ἀρτιεπὴς ὄσσα, *une voix véridique* (5), et ἀρτιεπὴς γλῶσσα, *une langue qui ne profère que des paroles convenables* (6).

L'expression ἐπίκλοπος μύθων a bien aussi ses difficultés. On trouve dans l'*Odyssée* ἐπίκλοπος τόξων ; ce qui doit être probablement *un*

---

(1) Iliad. η', 237-41.

(2) Ainsi, Iliad. ξ', 92 ; Od. θ', 240 et τ', 248, on trouve ἄρτια βάζειν, *dire des choses convenables*.

(3) Sch. Ven. in Iliad. χ', 281.

(4) V. 29.

(5) Olymp. VI, 105-6.

(6) Isthm. V, 58-9.

voleur d'arcs (1), ou peut-être *celui qui trompe en vendant des arcs ;* car le mot ἐπίκλοπος emporte toujours l'idée *de tromper* (2). En suivant cette interprétation, ἐπίκλοποι μύθων est *celui qui trompe par ses discours*, et, dans ce cas, ma traduction rend assez bien la phrase du texte.

[v. 297.] Hélas, c'en est fait! les dieux m'appellent à la mort.

Rien n'est plus touchant que ce discours d'Hector, lui-même ne doute plus de sa mort. Tout le ciel est conjuré contre lui, Apollon ni Jupiter ne lui prêtent plus aucun secours; sa vie est sans ressource, il n'a désormais qu'à défendre sa gloire; et telle est aussi sa dernière pensée.

« Toutefois, s'écrie-t-il, je ne mourrai point comme un lâche, et « je me signalerai par un exploit qu'apprendront les siècles à « venir (3). » Combien ce noble élan d'une ame généreuse est préférable à la réflexion qui termine les discours d'Énée au second livre de l'Énéide!

.... nunquam omnes hodie moriemur inulti (4).

Énée n'est poussé que par un sentiment de vengeance, quoique sans doute bien naturel, mais combien il est moins touchant que la pensée d'Hector qui ne voit à sa dernière heure qu'une occasion de faire éclater son courage et de vivre dans la mémoire des hommes. Cette pensée d'un lointain avenir est un sentiment particulier à Hector, comme je l'ai déja fait observer (5).

Redisons-le, tout ce vingt-deuxième chant est du plus sublime pathétique. Les prières du vieux Priam, les larmes d'Hécube, la généreuse résolution d'Hector, sa bravoure, ses malheurs, son délaissement; les regrets de tout un peuple, et surtout les nobles gémissements d'Andromaque forment une suite de tableaux empreints de la plus profonde douleur.

(1) Od. φ', 397.
(2) Cf. Schol. Ven. in Iliad. χ', 281.
(3) V. 304, 5.
(4) Æn. II, 670.
(5) Voy. les Observ. sur le v. 90 du chant septième de l'Iliade..

[v. 299.] Mais il est dans nos murs, et Minerve m'a trompé.

A l'occasion de ce vers Heyne dit : « D'où Hector peut-il savoir « que Minerve est l'auteur de la fraude? Le poète le sait, mais non « Hector. Je soupçonne donc que ce vers a été ajouté par quelque « rhapsode (1). » C'est un peu de la critique de scholiaste; ordinairement les conjectures de Heyne ont un appui plus solide. Je les admettrais plus volontiers pour l'interpolation des vers 301-2-3. Le sens finit très-bien au vers 300 : « Maintenant l'affreuse mort « est près de moi, pas du tout éloignée. » La forme négative suit le positif parce qu'en grec elle ajoute de la force à la pensée; mais οὐδ' ἀλέη qui commence le vers 301 est une addition surabondante. Aussi les anciens grammairiens voulaient-ils qu'on mît un point après οὐδέ τ' ἄνευθεν, et qu'on commençât la phrase à οὐδ' ἀλέη en sous-entendant ἔστι; mais οὐδὲ indique une suite de phrase, une énumération. Le second défaut de liaison est de savoir précisément à quoi se rapporte τό γε. Enfin Heyne observe qu'ici φίλτερον n'est pas l'expression convenable, car ni Jupiter ni Apollon ne désirent le trépas d'Hector, ils s'y résignent (2). Knight a retranché les trois vers 301-3. Dans ce cas voici comment il faut traduire : « Je pensais que Déiphobe était là pour me secourir, mais « il est dans nos murs et Minerve m'a trompé. La mort funeste « est seule près de moi, pas du tout éloignée. Toutefois je ne « mourrai point sans gloire comme un lâche, etc. » Dégagé de ces trois vers, le discours d'Hector me paraît bien préférable.

[v. 315—6.] Orné de quatre aigrettes, et l'on voit flotter la chevelure d'or que Vulcain y plaça touffue autour du sommet.

Le vers 316 ne se trouve pas dans le manuscrit de Vienne (3), et Knight ne l'admet point dans son édition. En supposant l'interpolation, voici quel serait le sens : « Il agite le casque étincelant « orné de quatre aigrettes; tout autour flotte une superbe crinière. »

(1) Heyn. Obss. in Iliad. XXII, 301.

(2) Heyn. Observ., l. c.

(3) Cons. l'éd. d'Alter, t. II, p. 544, var. lect.

[v. 328—9.] Mais l'arme de frêne, garnie d'airain, n'a point tranché le gosier, en sorte qu'Hector peut répondre quelques paroles à son ennemi.

La scholie de l'édition de Venise qui se rapporte au vers 329 avertit qu'il doit être supprimé, parce qu'il est ridicule de dire qu'Achille ne tranche pas entièrement le gosier de son ennemi *afin de* laisser à celui-ci la faculté de lui répondre. Cette critique serait juste si l'on expliquait ὄφρα par *afin que;* mais il est clair qu'il doit s'entendre ici par *en sorte que;* ainsi le sens de ces deux vers est qu'Achille a bien porté un coup mortel à Hector, mais que le gosier n'ayant point été touché, celui-ci peut encore lui répondre quelques mots (1). Je crois cette explication fort plausible; cependant Knight pense que ce vers était supprimé à juste titre par les anciens critiques (2), et il ne l'admet pas dans son édition.

[v. 335—6.] Les chiens et les vautours dévoreront honteusement ton cadavre.

Au lieu de : ἑλκήσουσ' ἀϊκῶς du v. 336, Antimaque lisait : ἑλκήσουσι κακῶς (3). Knight est le seul qui, au lieu de : ἀϊκῶς, ait adopté κακῶς, leçon préférable, car l'usage constant du poète est d'écrire ἀεικὴς, forme ancienne; la contraction ἀϊκῶς appartient à une époque plus moderne.

[v. 338—9.] Je t'en conjure, par ta vie, par tes genoux et par tes parents, ne permets pas que je devienne la proie des chiens devant les vaisseaux des Grecs.

Nous avons vu, dans deux autres passages de l'*Iliade*, la prière qu'avaient coutume d'adresser au vainqueur ceux qui tombaient vivants entre les mains de leurs ennemis (4). Mais Adraste, au

(1) Heyn. Observ. in Iliad. XXII, 329.

(2) Knight, Not. in Iliad. X, 329.

(3) Sch. Ven. in Iliad. χ', 336.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 46 du sixième, et 378 du dixième chant de l'Iliade.

sixième chant, n'avait point été blessé par Ménélas, ni Dolon, au dixième, par Diomède; et ils implorent ces héros pour qu'on leur laisse la vie. Ici le malheureux Hector ne demande qu'une chose, c'est qu'on épargne à son corps d'indignes outrages; il sait bien que c'est la seule chose qu'il puisse implorer d'Achille, encore est-il trompé dans cette dernière espérance, et le malheur le poursuit jusqu'au-delà du trépas.

Il faut encore observer ici la haute importance qu'on attachait alors aux sépultures; mais, ainsi que je l'ai déja remarqué, on ne tenait autant à la sépulture dans les temps anciens que parce que la férocité des mœurs faisait poursuivre la vengeance jusque sur le cadavre des ennemis (1).

Dans Virgile on retrouve deux fois la prière d'un vaincu tombé en la puissance de son ennemi; mais, en imitant Homère, le poète latin reste toujours dans un ordre d'idées tirées du siècle où il écrivait, et non point des usages appartenant aux mœurs héroïques. Au dixième chant de l'Énéide Mézence dit à Énée :

> Hostis amare, quid increpitas, mortemque minaris?
> Nullum in cæde nefas; nec sic ad prælia veni,
> Nec tecum meus hæc pepigit mihi fœdera Lausus.
> Unum hoc, per, si qua est victis venia hostibus, oro:
> Corpus humo patiare tegi. Scio acerba meorum
> Circumstare odia : hunc, oro, defende furorem (2).

Tous ces traits appartiennent au temps de Virgile. *Nullum in cæde nefas*, est un axiome vrai dans les combats; mais Homère ne l'aurait pas exprimé, non plus que cette parenthèse, *si qua est victis venia hostibus*, parce qu'Homère peint les mouvements de l'ame et non les réflexions qu'ils font naître. Si Mézence demande à être inhumé, c'est moins comme attachant du prix à la sépulture que pour dérober sa dépouille mortelle à la fureur des siens qui détestaient ce farouche tyran. Il demande qu'on cache son cadavre et non qu'on lui rende les derniers honneurs. On retrouve le même caractère dans la prière de Turnus à Énée au douzième chant de l'Énéide (3).

---

(1) Voy. les Observ. sur le v. 410 du septième chant de l'Iliade.

(2) Æn. X, 900.

(3) V. 930 seqq.

[v. 362—3.] Son ame, loin du corps, s'envole ....

Les vers 362-3 se trouvent plus haut à l'occasion de la mort de Patrocle, et nous avons vu combien Platon les censurait amèrement; nous avons vu aussi pourquoi j'écrivais ἀδροτῆτα avec Wolf et Boissonade au lieu d'ἀνδροτῆτα des autres éditions (1). Knight, qui admet ces deux vers au chant seizième, les retranche ici (2). Je crois qu'ils peuvent très-bien rester aux deux endroits.

[v. 364—5.] Il n'est déja plus, et pourtant Achille s'adresse encore à lui : Meurs, dit-il, ...

Dans l'Énéide Mézence dit aussi à Orode qu'il vient de frapper :

Nunc morere : ast de me divum pater atque hominum rex
Viderit (3).

Scaliger, cité par Clarke, dit, à l'occasion de ce passage : « puisque « Orode n'est pas encore mort, il est très-convenable que Mézence « emploie cette forme proverbiale, *meurs maintenant.* Mais, Hector « étant expiré, il n'est pas naturel qu'Achille lui dise meurs (4). » Clarke trouve au contraire que ce mot τεθνάθι donne à la pensée une force particulière (5); mais les exemples qu'il cite ne prouvent rien. Heyne justifie ce mot en disant qu'Achille ne croit pas qu'Hector soit encore expiré, mais qu'il est près de rendre le dernier soupir (6). Je ne sais si je me trompe, mais je crois que τὸν καὶ τεθνῆωτα est là pour καίπερ, ou seulement pour περ τεθνηῶτα. Achille parle encore à Hector, *quoique* celui-ci soit déja mort. D'ailleurs qu'importe qu'Hector soit mort ou non, Achille ne s'en inquiète pas; mais répondant à la prédiction qu'il vient d'entendre il exprime avec énergie cette pensée : « l'essentiel est que tu meures » « et, quant à moi, nous verrons ce qui m'est réservé. »

[v. 369—71.] Alors tous les enfants des Grecs accou-

(1) Voy. les Observ. sur le v. 856 du seizième chant de l'Iliade.
(2) Knight, Not. in Iliad. χ', 362-3.
(3) Æn. X, 743.
(4) Poetic., l. V, c. 12.
(5) Clark., Not. in h. v. 365.
(6) Heyn. Obss. in Iliad. X, 363.

rent en foule et contemplent avec étonnement la grandeur et la beauté d'Hector.

Cet empressement des Grecs à contempler le cadavre d'Hector est un mouvement très-naturel. Hérodote raconte que lorsque Macistius, chef de la cavalerie persane, fut tué, on promena son cadavre par toute l'armée grecque, et que les soldats quittaient leurs rangs pour le considérer (1). Virgile dit la même chose de Cacus.

> ..... nequeunt expleri corda tuendo
> Terribiles oculos, vultum, villosaque setis
> Pectora semiferi, atque extinctos faucibus ignes (2).

Quintus Calaber au contraire suppose qu'après la mort d'Achille les Troyens, encore effrayés, n'osaient s'approcher de ce héros. Voici la comparaison dont il se sert pour mieux rendre sa pensée : « Ainsi que des brebis, tremblantes de crainte à l'aspect d'un « monstre sauvage, tué par une vaillante jeunesse, le considèrent « devant l'étable, mais n'osent en approcher; quoique mort il les « glace d'horreur comme s'il respirait encore; de même les Troyens « étaient épouvantés d'Achille, quoiqu'il n'existât plus (3). » Les vers de Quintus ne manquent ni de force ni d'harmonie, mais la comparaison me semble peu juste. Il n'est pas naturel que les Troyens soient effrayés d'Achille sitôt qu'ils le voient étendu sur le champ de bataille. En voulant donner une idée trop forte de la valeur d'Achille, l'auteur est sorti des bornes de la vérité. Il affaiblit la pensée en l'exagérant.

[v. 371.] Il n'en est aucun qui ne lui fasse quelque blessure.

Knight supprime ce vers; il pense que quelque commentateur aura cru devoir ajouter le mot Ἕκτορος comme explication, et qu'ensuite un autre, qui l'aura pris pour le commencement d'un vers, l'aura terminé d'après l'idée exprimée au v. 375 : « Ils parlent « ainsi, et chacun veut le frapper. » Cette observation est ingé-

---

(1) Herod., l. IX, §. 25.

(2) Æn. VIII, 265.

(3) Paralip. III, 180.

nieuse : il est certain que par la construction du v. 375 *καὶ οὐτήσασκε παραστάς*, on y parle des blessures faites à Hector, comme si c'était pour la première fois. Aussi ai-je été obligé, dans ma traduction, d'ajouter le mot *encore* pour n'être pas en contradiction avec le v. 371. D'un autre côté si on retranche ce vers le sens n'est pas fini : « Ils contemplaient avec étonnement la grandeur et « l'admirable beauté. » Le nom propre ou du moins le pronom relatif est absolument exigé.

Knight ajoute que le mot ἀνουτητὶ n'appartient pas à la langue homérique. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il n'est que cette seule fois dans Homère (1). Une scholie inédite d'un manuscrit de Leipsik, citée par Heyne, porte ἀουτητὶ, adverbe de l'adjectif ἀούτες, qui se trouve au dix-huitième chant (v. 536), et que Knight admet quoiqu'il ne soit aussi que cette seule fois dans Homère (2). Je crois à l'interpolation, mais je crois qu'on n'y a eu recours que pour sauver le défaut d'une phrase incomplète.

[v. 391—4.] Maintenant, fils des Grecs, en chantant le péan, retournons vers nos vaisseaux, et entraînons ce cadavre ; nous avons acquis une gloire immortelle, nous avons immolé le divin Hector, que dans leur ville les Troyens honoraient comme un dieu.

Le scholiaste de Venise dit qu'il faut retrancher les vers 393 et 394, parce qu'il n'est pas digne d'Achille de se féliciter ainsi de la mort d'Hector, puisqu'au seizième chant il l'a mis fort au-dessous de Patrocle. « Qu'Hector apprenne, dit-il, si mon com« pagnon sait combattre seul (3). » Eustathe, qui rapporte aussi cette opinion de quelques critiques, justifie Homère en disant qu'Achille ne parle pas ainsi pour se vanter de sa victoire, mais pour insulter aux Troyens qui regardaient Hector comme un dieu (4). Il faut avouer que la critique et la justification sont à peu près de la même force. Heyne trouve dans ce passage une

(1) Knight, Not. in Iliad. χ', 371.
(2) Heyn., Obs. in Iliad. XXII, 371.
(3) Cf. Iliad. π', 243.
(4) Eust., 1275, 22.

recherche opposée à la simplicité antique (1). Il est vrai qu'Achille emploie ici le pluriel comme pour faire participer tous les Grecs à sa gloire; et j'avoue que cette délicatesse, fort admirée par Eustathe (2), me semble être bien peu dans le goût des siècles héroïques, dont les mœurs se distinguent surtout par une sorte de franchise qui va jusqu'à la rudesse. Bentley voulait qu'on retranchât les quatre derniers vers de ce discours 391-4. Knight les a supprimés aussi dans son édition; il répète ce qu'il a dit ailleurs; c'est que le *péan* ou *péon* est un chant qui n'appartient pas aux siècles héroïques (3). Je crois cette opinion fondée. Les arguties des scholiastes ne prouvent autre chose sinon que ce passage était suspect. Dans le cas de la suppression, le discours d'Achille finit à ces mots : « Moi, je garderais encore la mémoire de mon com« pagnon fidèle. »

[v. 395—411.] A ces mots, il accable Hector d'indignes outrages .... elle était telle en ce moment, que si tout Ilion, embrasé dans les flammes, se fût précipité de son faîte.

Denys d'Halicarnasse compare cet admirable récit d'Homère avec une narration du sophiste Hégésias de Magnésie, qui raconte, en plaisantant, le supplice d'un roi de Gaza qu'Alexandre fit attacher vivant à un char et traîner ainsi par toute la ville, jusqu'à ce que cet infortuné eût perdu la vie dans d'affreux tourments. Le judicieux critique d'Halicarnasse s'attache à faire sentir combien notre poète l'emporte sur un froid rhéteur : « C'est avec ce ton « plein de dignité, dit-il, après avoir cité Homère, qu'il convient à « un homme de sens et de jugement d'exprimer de grandes dou« leurs; et non comme le Magnésien qui dans son style tout à la « fois efféminé et cruel, sans attacher aucune importance au mal« heur qu'il décrit, en fait un objet de raillerie et de risée (4). »

(1) Heyn. Obss. in Iliad. XXII, 393, 4.

(2) P. 1275, l. 47.

(3) Knight, Not. in Iliad. χ', 391-4. Voy. les Observ. sur le v. 473 du premier chant de l'Iliade.

(4) De Compos. verb., § XVIII, ed. Schæf.

On ne conçoit pas, en effet, comment un homme dans un évènement aussi cruel, aussi douloureux, ne voit autre chose que *le gros ventre du roi traîné sur le pavé*, et n'entend que *les solécismes* qu'il faisait en implorant son impitoyable vainqueur au milieu des plus horribles tortures. On peut supposer un instant que des soldats féroces, avides de vengeance, rient brutalement à la vue de ce hideux spectacle; mais qu'un écrivain à froid vienne railler sur de telles barbaries, c'est ce qui passe toute croyance. Jamais aucun auteur moderne n'aurait laissé échapper un trait semblable. Il aurait senti, comme par instinct, l'impression de dégoût qu'un tel récit devait produire sur ses lecteurs. Mais, il faut l'avouer, ce sens intime existait à peine chez les anciens, et la stupide indifférence qu'on avait alors pour les esclaves prouve jusqu'à quel point le sentiment de l'humanité était méconnu. Si quelques génies parmi les anciens ont su peindre avec tant de force les misères de l'homme, ce n'était en quelque sorte qu'une impression individuelle, une révélation particulière; ils ne trouvaient qu'en eux-mêmes ces nobles inspirations, ils ne les recevaient point du sentiment général, et leur propre cœur pouvait seul leur apprendre ces accents douloureux et compatissants que notre poète a si bien rendus (1). Pour revenir à ce passage cité, avec tant de raison, par Denys d'Halicarnasse, disons qu'il se borne principalement à louer le rhythme, le choix des mots, et en général la contexture mécanique de la phrase. Il y a quelque chose de mieux, ce sont les pensées sublimes qui nous émeuvent jusqu'au fond de l'ame. Et, entr'autres passages, est-il rien de plus touchant que celui-ci : « Sa tête est ensevelie dans la poudre, cette tête autre« fois si belle; maintenant Jupiter permet aux ennemis de l'ou« trager honteusement, et sur le sol de la patrie (2). » Ces idées sont si admirables qu'elles se font sentir encore dans une langue étrangère et dépouillées de tout le charme de la versification. Le dernier trait de ce récit n'est pas moins beau; il est impossible de mieux rendre la désolation générale qu'inspire ce funeste trépas : « Son père pousse de lamentables cris, autour de lui tous les « Troyens gémissent, la ville entière retentit de tristes clameurs;

---

(1) Voy. les Observ. sur le v. 448 du sixième, et 446 du seizième chant de l'Iliade.

(2) Iliad. χ', 402.

« elle était telle en ce moment que si tout Ilion embrasé dans les « flammes se fût précipité de son faîte (1). »

Virgile a exprimé cette dernière pensée lorsque Didon se donne la mort :

. . . . . resonat magnis plangoribus æther:
Non aliter quam si immissis ruat hostibus omnis
Carthago, aut antiqua Tyros, flammæque furentes
Culmina perque hominum volvantur perque deorum (2).

Je n'ai pas besoin d'avertir que le morceau de Virgile n'est qu'une brillante paraphrase de l'énergique et rapide pensée d'Homère.

Il faut observer que la tradition qui supposait qu'Achille traîna trois fois le corps d'Hector autour des murailles d'Ilion est une tradition opposée à ce que dit Homère, puisque, d'après ce poète, Achille entraîne directement le cadavre vers les navires des Grecs. Ainsi Virgile s'éloigne des idées homériques lorsqu'il dit :

Ter circum Iliacos raptaverat Hectora muros (3).

Euripide a dit aussi :

. . . . τὸν [Ἕκτορα] περὶ τείχη
εἵλκυσε διφρεύων παῖς ἁλίας Θέτιδος (4).

« Le fils de Thétis marine, monté sur son char, traina Hector « autour des murailles. » Il était encore de tradition qu'Hector eût été lié au char par le baudrier que lui avait donné Ajax (5). Sophocle, qui rappelle cette circonstance, suppose à tort qu'Hector fut attaché au char d'Achille avant d'être entièrement mort (6).

[v. 414.] Et se roulant dans la poussière.

Platon, qui veut absolument qu'on ne ressente ou du moins qu'on n'exprime jamais aucune douleur, blâme celle de ce malheu-

(1) Iliad. χ', 480.
(2) Æn. IV, 668.
(3) Æn. I, 483, ed. Heynii.
(4) Androm., 107.
(5) Iliad. VII, 305.
(6) In Ajac., v. 1029-31, ed. Brunk.

reux père qui vient de perdre le plus chéri et le plus vaillant de ses fils, celui qu'il regardait comme le rempart de son empire (1). Avec cette insensibilité stoïque on peut faire une très-belle morale sans doute, mais il ne faut pas songer à de la poésie, qui n'est que l'expression de nos sentiments les plus naturels.

[v. 416.] Laissez-moi, mes amis : souffrez, malgré vos craintes ....

Dans Homère cette expression κηδόμενοί περ signifie ordinairement *malgré vos douleurs*, *vos peines* (2), et c'est sans doute cette acception qu'avait en vue le copiste du manuscrit de Harlem quand il a écrit κηδόμενόν περ (3) : « *Souffrez*, *malgré ma douleur*, *que je* « *sorte*, etc. » Mais, en ce cas, l'idée manque de justesse ; car c'est précisément parce que Priam est tourmenté par une affreuse douleur, qu'il veut se rendre dans le camp ennemi. Il faut donc conserver κηδόμενοι avec tous les éditeurs et l'interpréter, comme je l'ai fait, par *malgré vos craintes*, c'est-à-dire : *Malgré votre sollicitude pour moi*, *souffrez que je sorte*, etc. Observez qu'Homère donne toujours au verbe κήδεσθαι le sens de *prendre soin*, *s'intéresser*, *être plein de sollicitude* pour une personne ou pour une chose (4).

Maxime de Tyr, qui cite ce vers, écrit κηδόμενον περ, comme le manuscrit de Harlem, parce que cette leçon convient mieux à ses idées (5). Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien sont touchantes ces nobles plaintes du vieux roi Priam.

[v. 441.] Ample vêtement de pourpre, sur lequel sa main brodait mille fleurs variées.

J'ai rendu les mots θρόνα ποικίλα par *fleurs variées*, en suivant

(1) Reip. III, t. VI, p. 265, Bip. Dans cette édition et dans celle de Frédéric Astius on lit κατὰ κόρπου, au lieu de κατὰ κόρπον ; c'est visiblement une faute, je suis étonné qu'aucun des deux éditeurs n'en ait fait la remarque, au moins dans les var. lect.

(2) Cf. Iliad. α', 586 ; ε', 382 ; σ', 273.

(3) Cf. ed. Ernest., Not. ad h. v.

(4) Cf. Iliad. λ', 665 ; ω', 422, et 750 ; Od. τ', 23.

(5) Dissert. VI, § ζ', ed. Reisk.

l'interprétation des petites scholies, qui expliquent θρόνα par ποικίλματα, *ornements divers*, et par ἄνθη, *fleurs* (1). Le scholiaste de Théocrite est très-précis sur le sens de ce mot. « Par θρόνα, dit-il, les « Thessaliens entendent divers animaux brodés; les Cypriens des « vêtements avec une broderie de fleurs; les Étoliens divers sucs « de plantes, comme le dit Clitarque; et Homère des roses (2). » Cette expression n'est que cette seule fois dans notre poète.

Voilà encore un passage qui prouve que l'art de la broderie était connu du temps d'Homère (3).

Observez qu'ici, comme au v. 126 du troisième chant, j'ai substitué, avec Heyne, Wolf et Boissonade, l'épithète de πορφυρέην à celle de μαρμαρέην des autres éditions.

[v. 450.] Venez, et que deux d'entre vous me suivent, afin que je sache ce que ce peut être.

Heyne fait observer que ce vers pêchait en deux endroits contre le digamma (4). Il le soupçonne d'avoir été fait après coup sur celui du troisième chant où il est dit qu'Hélène n'était point seule, *mais que deux femmes la suivaient* (5). Ainsi, selon ce critique, ce vers devrait être retranché (6). Tel est aussi l'avis de Knight qui le supprime dans son édition : il ajoute aux raisons données par Heyne que d'après le vers 461 de ce chant, « ses femmes « accompagnent ses pas (7), » on peut conclure qu'elles étaient en grand nombre, et non pas deux seulement.

[v. 453.] Le malheur s'approche des enfants de Priam.

Heyne finit à ce vers le discours d'Andromaque : « On peut à « peine douter, dit-il, que les vers 454-9 n'aient été faits d'après « les évènements qui viennent de se passer, pour être ajoutés aux

(1) Brev. Sch. ad h. v.

(2) Schol. Id. II, v. 59.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 125 du troisième chant de l'Iliade.

(4) Relativement au *digamma*, voy. les Observ. sur le v. 172 du seizième chant de l'Iliade.

(5) Iliad. γ', 143. Voy. les Observ. en cet endroit.

(6) Heyn. Obss. in Iliad. XXII, 450.

(7) Ἅμα δ' ἀμφίπολοι κίον αὐτῇ; Iliad. χ', 461.

« paroles rapides qu'Andromaque doit se hâter de prononcer (1). » Cette observation me paraît juste; cependant en matière grave d'interpolation le goût particulier d'un critique n'est pas suffisant pour faire autorité.

[v. 468—70.] De sa tête échappent les riches liens.... et le voile que lui donna la belle Vénus.

Il est assez difficile de se faire une idée bien juste des divers ornements qui paraient la tête d'Andromaque :

> Ἄμπυκα, κεκρύφαλόν τ' ἠδὲ πλεκτὴν ἀναδέσμην,
> κρήδεμνόν θ'. κ. τ. λ.

Voici ce que j'ai pu recueillir : par ἄμπυξ il faut entendre une espèce d'anneau qui rassemblait les cheveux au-dessus de la tête (2); Apollonius dérive ce mot de ἄνω πεπυκνῶσθαι, *ce qui rassemble en haut* (3); il fait observer aussi l'épithète de χρυσάμπυκες donnée aux chevaux (4), ce qui suppose un lien d'or destiné à réunir la crinière du cheval au-dessus de sa tête. Je rends κεκρύφαλον par *réseau*, en suivant l'interprétation de Suidas; il dit que c'était un tissu (σουδάριον) qui retenait, qui enveloppait la chevelure. Dans un des exemples cités par cet auteur le κεκρύφαλον est désigné comme le *gardien de la chevelure*.

> . . . . . χαίτης ῥύτορα κεκρύφαλον (5).

J'ai traduit πλεκτὴν ἀναδέσμην par les *nœuds qui rassemblent la chevelure; ἀναδέσμη*, selon Eustathe, était une chaîne dont les femmes s'entouraient la tête à la hauteur des tempes (6). Pour ce qui est de l'expression κρήδεμνον, que j'ai traduite par *voile*, je justifie ailleurs cette interprétation (7).

---

(1) Knight, Not. in Iliad. χ', 454-9.
(2) Apollonii Lex. voc. ἄμπυξ.
(3) Apoll. Lex. loc. cit.
(4) Cf. Iliad. ε', 358; θ', 382.
(5) Suid. in voc. κεκρύφαλον.
(6) Eust., p. 1280, l. 59.
(7) Voy. les Obs. sur le v. 346 du cinquième chant de l'Odyssée.

[v. 476.] Elle répand des pleurs accompagnés de sanglots, et s'écrie au milieu des Troyennes.

Denys d'Halicarnasse cite encore ce vers comme un modèle d'harmonie imitative. « Ces paroles, dit-il, nous font entendre et « les soupirs entrecoupés et l'altération de la voix..... ce qui est « produit par la brièveté des lettres et des syllabes (1). » Je doute beaucoup que nos oreilles, peu façonnées aux sons de la langue grecque, puissent bien apprécier ces délicatesses qui tiennent à la coupe de la phrase et à la mesure des syllabes; notre prosodie, composée de temps presque égaux auxquels nous sommes habitués, ne nous permet plus de sentir ces formes variées du langage produites par le mélange des longues et des brèves; mais ce que l'on peut sentir dans tous les temps et dans tous les pays, c'est la peinture de cette scène pathétique où le poète nous a représenté la douleur d'Andromaque. Qu'il me soit permis d'en faire remarquer ici les principaux traits.

Andromaque, retirée dans son palais, occupée à broder une robe magnifique, est la seule qui n'a point appris l'affreux malheur des Troyens; seulement elle sait qu'Hector est resté hors des portes, et elle ordonne à ses femmes de préparer le bain pour que son époux le trouve à son retour des combats. Tous ces détails sont vrais et touchants; et combien Homère n'ajoute-t-il pas à la pitié que nous inspire cette épouse malheureuse par cette réflexion si naturelle : « L'infortunée ne savait pas que, loin de ce bain « qu'elle prépare, Minerve a dompté son époux par le bras d'A- « chille (2). » Cependant alarmée par les cris qui frappent son oreille, elle veut savoir quelle nouvelle infortune la menace, de tristes pressentiments s'élèvent dans son ame. Bientôt elle arrive sur le sommet de la tour et ne peut plus douter de son malheur : « Elle le voit « traîné devant les murailles, et des coursiers fougueux emportent « outrageusement son cadavre vers les vaisseaux des Grecs (3). » Je ne sais si je me trompe, mais il y a ici une grande délicatesse, une profonde connaissance de la douleur, de n'avoir pas nommé

(1) De Comp. Verb., § xv, ed. Schæf. Le texte de Denys d'Halicarn. porte à tort δμωῇσιν au lieu de Τρωῇσιν.

(2) Iliad. χ', 445.

(3) V. 463.

Hector dans cette occasion; *elle le voit*, τὸν δ' ἐνόησεν; *des chevaux l'emportent*, ἵπποι μιν ἕλκον. Aucun des traducteurs n'a saisi cette nuance : cependant je ne crois pas qu'on accuse cette remarque de subtilité. La fin de ce récit est d'une égale beauté, et le souvenir de ce voile qu'elle avait reçu de Vénus le jour de son mariage est un de ces sentiments qu'Homère ne pouvait pas laisser échapper. Quant au discours d'Andromaque, il a paru beaucoup trop long à quelques critiques anciens, qui le terminaient au v. 486, c'est-à-dire à ces mots de la traduction : « Hector, puisque tu n'es plus, « tu ne seras point son appui et lui ne sera jamais le tien. » Le motif de cette suppression est que tout le passage est oiseux et qu'il se lie mal avec l'ensemble de la narration (1). Knight va plus loin, il regarde tout le discours comme interpolé, et finit au v. 474. Ce chant, dit-il, se termine beaucoup mieux à l'évanouissement d'Andromaque. Il remarque aussi l'expression ὑπεμνήμυκε (2) qui, selon lui, n'appartient point au langage homérique. Enfin il fait observer que le dernier vers du vingt-deuxième chant commence par : ὣς ἔφατο, et le premier du vingt-troisième par : ὣς οἱ μὲν στενάχοντο. Une pareille *homophonie*, dit-il, peut bien avoir échappé à ceux qui lisaient le poème divisé par rhapsodie, mais elle ne pouvait venir dans la pensée de celui qui composait une narration suivie (3). Alors il faut admettre que l'interpolation a été faite depuis les Alexandrins, car ce sont eux qui probablement ont divisé les poèmes d'Homère en vingt-quatre chants. Au reste, quoi qu'il en soit de l'époque où ces vers ont été ajoutés, j'avoue que le sens finit très-bien à ces mots : « Autour d'elle sont « rassemblées les sœurs et les belles-sœurs de son époux qui toutes « la retiennent, car son désir est de mourir (4). »

(1) Sch. Ven. χ', 487, A et B. Voy. aussi Eustathe, p. 1281, l. 45; il ne retranche que les neuf derniers vers au lieu de treize que suppriment les schol. de l'édit. de Venise.

(2) V. 491.

(3) Knight, Not. in Il. χ', 475-515.

(4) V. 473-4.

OBSERVATIONS

SUR LE VINGT-TROISIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 1.] Cependant les Grecs parviennent bientôt jusqu'aux rivages de l'Hellespont.

Athénée cite le second vers de ce vingt-troisième chant comme un vers *acéphale*, c'est-à-dire auquel il manque une tête (1), parce que la première syllabe de ἐπειδὴ, qui commence le vers, est brève au lieu d'être longue, ainsi que le réclament les lois du vers hexamètre. Dans ce même passage Athénée fait observer qu'Homère est peu fidèle à la mesure; ainsi, outre les vers *acéphales* (2), il en cite qui pèchent par le milieu, nommés *lagaroi* (λαγαροί), *qui n'ont point de ventre;* et enfin d'autres qui pèchent par la fin, et qu'on nomme *meiouroi* (μείουροι), *qui n'ont point de queue.* Voici le motif que donne Athénée à cette infraction des règles. « Que les anciens, dit-il, aient montré toujours un goût très-vif « pour la musique, on en peut juger par Homère qui, ayant destiné « toute sa poésie à être chantée, n'a pas craint de faire plusieurs « vers qui pèchent par le commencement, par le milieu ou par la « fin (ἀκεφάλους, λαγαροὺς καὶ μειούρους) (3). » Il faut conclure de ces paroles d'Athénée que sans doute ceux qui faisaient entendre les poésies d'Homère pouvaient à leur gré, en redoublant ou supprimant des consonnes, allonger ou abréger les syllabes; et que les

(1) Ath. Deip., l. XIV, p. 632, E.

(2) Plutarque parle aussi des vers d'Homère qui sont *acéphales*. De Curiositate, t. VIII, p. 64, ed. Reisk.

(3) L. c.

lois de la versification n'ont été fixées d'une manière irrévocable que lorsque la poésie a été écrite et a cessé d'être chantée. Voilà pourquoi le même Athénée ajoute : « que Xénophane, Solon, « Théognis, Phocylide, et Périandre de Corinthe, poètes élégia- « ques, qui ne destinaient point leurs poèmes à être chantés, sui- « vent rigoureusement les lois du rhythme et de la mesure, et « observent avec soin qu'aucun de leurs vers ne soit ni *acéphale*, ni « *lagare*, ni *mioure* (1). »

Il faut observer que parmi les exemples que rapporte Athénée il y a un vers qui ne se trouve ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée*, soit que l'auteur ait eu une édition différente des nôtres, soit que, citant de mémoire, il ait faussement attribué ce vers à Homère. Je suis étonné aussi qu'à l'occasion de la mesure des vers ni Athénée, ni aucun auteur ancien n'aient parlé des hiatus homériques auxquels on ne remédie que par le *digamma* (2).

[v. 14.] Thétis elle-même les excite à répandre des larmes.

Les scholiastes donnent des raisons si ridicules pour justifier ce vers, qu'on pourrait croire qu'il était retranché dans quelques manuscrits. Ainsi le scholiaste de Pierre Victor dit que le poète introduit ici une déesse pour sauver l'inconvenance de faire pleurer des guerriers (3). Eustathe dit que l'intervention de la divinité est là pour expliquer l'abondance des larmes qui fut répandue (4). On n'aurait pas été chercher de si pitoyables motifs pour justifier ce vers, s'il n'avait pas été attaqué. Aussi Heyne pense qu'il porte les caractères de l'interpolation. Ce même critique, à l'occasion des mots γόου ou γοόιο ἵμερον, *le désir de pleurer*, de ce vers 14, fait observer avec raison qu'ils sont assez souvent répétés dans les deux derniers chants (5), et qu'on ne les rencontre jamais dans les chants précédents.

(1) L. c.

(2) Voy. les Obss. sur le vers 172 du seizième chant de l'Iliade.

(3) Cf. Schol. in Homer. Iliad. ex recens. Bekkeri ad h. l.

(4) P. 1284, l. 61 seqq.

(5) Iliad. ψ', 108, 153; ω', 507. Aussi dans l'Odyssée δ', 113, 183.

[v. 21.] Hector, traîné sur ce rivage, sera livré aux chiens.

Heyne fait observer que ce vers pèche contre le digamma et doute qu'il appartienne à Homère (1). Knight le retranche ainsi que les deux suivants, qui, selon lui, ont été composés d'après les vers 180-2 ci-après (2). Dans ce cas le discours d'Achille doit finir à ces mots : « J'accomplirai tout ce que je t'ai promis. » Je trouve que les motifs de supposer l'interpolation ne sont pas suffisants.

[v. 29.] Qui les convie au repas funèbre.

Il faut observer ici que le mot τάφον, *sépulture*, est pris pour *le repas funèbre*, qui plus tard fut nommé περίδειπνον, *repas consacré aux morts* (3). D'après un passage inédit de Philémon cité par Villoison, le mot τάφος doit s'entendre non-seulement du repas qui suit les funérailles, mais de celui qui se prend autour même du cadavre, comme dans ce passage-ci (4). Ce même Philémon fait observer que lorsque le poète donne à ce repas le nom générique δαίς, il le caractérise par l'épithète στυγερή (5).

[v. 30—1.] De nombreux taureaux égorgés tombent sous le fer en mugissant.

Je n'ai pas rendu l'adjectif ἀργοί, épithète donnée aux bœufs, dans ce passage-ci. On s'est fort tourmenté pour trouver le sens qu'Homère a voulu y attacher. Ἀργοὶ signifie *rapide* et *blanc*. Or on ne peut pas dire qu'un bœuf soit *rapide*, et l'on n'immolait pas des bœufs blancs aux sacrifices funèbres. Il est vrai que dans la suite ἀργὸς a signifié *paresseux*, *nonchalant;* mais jamais Homère ni les plus anciens auteurs ne l'ont pris dans ce sens. Damm pense

(1) Heyn. Observ. in Iliad. XXIII, 21.
(2) Knight, Not. in Iliad. Ψ, 21-3.
(3) Brev. Schol. Iliad. Ψ, 29.
(4) Cf. Apollonii lex. in v. τάφος, n. 3.
(5) V. 48 de ce chant.

qu'ici ἀργοὶ signifie *gras*, à cause de la blancheur de la graisse (1). Cette explication est admissible à la rigueur; d'ailleurs je crois que souvent on attache trop d'importance à préciser le sens des épithètes homériques.

Le mot ὀρέχθεον a aussi donné lieu à beaucoup de conjectures. Heyne en parle fort au long; j'y renvoie et m'en tiens à l'explication d'Hésychius qui rend ce mot par ἐμυκῶντο (2). Les petites scholies, qui donnent le même sens, ajoutent que cette expression a une force imitative pour rendre les cris du bœuf expirant (3).

Comme quelques-uns dérivent ce mot de ὀρεγέσθαι, *être étendu* (4), Barnès traduit *extendebantur super verubus*. Je crois que σίδηρος n'a jamais dans Homère signifié *une broche*. Ce mot est toujours rendu par ὀβελός (5).

[v. 34.] Le sang à pleine coupe est répandu autour du cadavre.

Notre périphrase, *à pleine coupe*, rend assez bien l'adjectif grec κοτυλήρυτον, dérivé de κοτύλη, *coupe*, et de ἀρύσαι, *puiser;* c'est-à-dire, autant qu'une *coupe en peut puiser*, selon la remarque d'Aristarque (6), et non *autant qu'il en peut couler d'une coupe;* car alors il faudrait écrire κοτυλήῤῥυτον par deux *rhô*, leçon rejetée dans nos meilleures éditions.

Je parle ailleurs de l'espèce de vase nommé *cotyle* (7).

[v. 38—9.] Dès qu'ils sont entrés dans la tente d'Agamemnon, ils ordonnent aux hérauts, etc.

J'écris κέλευσαν avec Heyne, Wolf et Boissonade, au lieu de κέλευσεν, comme les anciens éditeurs, qui faisaient rapporter le verbe à Agamemnon et non aux chefs de l'armée. Ici la syntaxe de la

---

(1) Dammii Lexic. ad h. voc., p. 800.
(2) Ad voc. ὀρέχθεον.
(3) Brev. Schol. ad h. v.
(4) Brev. Sch., l. c.
(5) Cf. Iliad. α', 465; β', 428; η', 317 etc.
(6) Schol. Ven. ad h. v. 34.
(7) Voy. les Obss. sur le v. 311 du quinzième chant de l'Odyssée.

pensée comme celle des mots exigent le pluriel. L'édition de Venise écrit κέλευσαν; c'était aussi la leçon d'Aristarque et d'Hérodianus (1).

[v. 50—1.] Parce qu'il est juste que Patrocle mort obtienne cet honneur.

Le grec porte ὡς ἐπεικές. Toujours cette expression dans Homère a un sens absolu et signifie *comme il est juste, comme il convient* (2); ici ὡς exprimant une conjonction qui lie le v. 50 au v. 51, Heyne et Knight en ont conclu l'interpolation; elle est très-probable (3). Le sens serait bien meilleur en disant : « Agamemnon ordonne qu'au « lever de l'Aurore on apporte le bois et qu'on dresse le bûcher « comme cela convient. »

[v. 68.] Il s'arrête près de la tête d'Achille, et lui dit ces mots.

J'ai déja remarqué que, toutes les fois qu'un songe apparaissait, le poète suppose que l'apparition se penche sur la tête de celui qui est endormi (4). Eustathe, à l'occasion de ces sortes d'apparitions, cite un passage d'Hérodote qui a quelque analogie avec celui-ci (5); l'historien, en effet, nous représente le songe qui apparaît à Xerxès et à Artabane (6) agissant et parlant comme le songe d'Agamemnon au second chant, et comme ici Patrocle; ceci tenait aux idées d'anthropomorphisme des Grecs : mais au lieu d'employer l'expression homérique στῆ δ' ἄρ' ὑπὲρ κεφαλῆς, Hérodote dit simplement ὑπερστὰν τοῦ Ἀρταβάνου (7), *se plaçant au-dessus d'Artabane*, etc. Faisons observer qu'il existe un manuscrit de Vienne où ce vers 68 ne se trouve pas (8). C'est vraisemblablement une omission de copiste;

(1) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 39.
(2) Cf. Iliad. θ', 431; τ', 147; ψ', 537 etc.
(3) Heyn. Obss. in Iliad. XXIII, 50; et Knight, Not. in Il. ψ', 50-1.
(4) Voy. les Observ. sur le v. 20 du second chant de l'Iliade.
(5) Eust., p. 167, l. 13.
(6) Non *Artabaze*, comme Eustathe l'écrit par erreur.
(7) Herod. VII, 17.
(8) Cf. l'édit. d'Alter, t. II, p. 546, var. lect.

ce vers est indispensable pour amener le discours que va prononcer Patrocle.

[v. 71.] Célèbre promptement mes funérailles, afin que je franchisse les portes de l'Enfer.

Ce passage prouve que, d'après les traditions homériques, les ames des morts ne pouvaient pas pénétrer dans les demeures de Pluton, avant que leurs corps eussent reçu les honneurs de la sépulture. Cependant nous voyons au vingt-quatrième chant de l'*Odyssée* (1), que les ames des prétendants immolés par Ulysse n'ont pas besoin de cette cérémonie pour arriver jusque dans les enfers. Porphyre résout cette difficulté en disant que dans l'*Odyssée* c'est le poète lui-même qui parle et qu'ici c'est un personnage du poème; que par conséquent les traditions doivent être différentes. Il me semble difficile d'admettre ainsi deux espèces de mythes, l'une relative au poète, l'autre relative à ses personnages; il résulterait une énorme confusion, si un auteur pouvait adopter deux systèmes différant à la fois d'idées, de mœurs, de croyances et d'usages (2). Aussi cette contradiction, qui existe entre le passage cité du vingt-quatrième chant de l'*Odyssée* et les autres passages des poèmes d'Homère, a-t-elle été une des raisons qu'ont fait valoir Aristarque et Aristophane pour terminer le poème de l'*Odyssée* au vers 296 du vingt-troisième chant (3).

Virgile a suivi les idées homériques; et au sixième chant de l'Énéide quand Énée demande à la sibylle quelles sont les ames qui sont repoussées loin des rives du fleuve, elle lui répond:

Hæc omnis, quam cernis, inops *inhumataque* turba est (4).

Eschine, dans son discours contre Timarque, cite toute la fin de ce discours de Patrocle avec des différences assez notables (5). Il

(1) Odyss. ω', 1-5.

(2) Voy. à ce sujet les Observ. sur le v. 679 du quinzième chant de l'Iliade.

(3) Cf. Brev. Schol. Odyss. ψ', 296 et ω', I. ch. Eust., p. 1948, l. 48 seqq.

(4) Æn. VI, 325, cf. 365, ejusd. lib.

(5) P. 282 et 283 ed. Wolfii.

se trouve même dans la citation de l'orateur quelques vers qui ne sont pas dans nos éditions (1).

[v. 75.] Tends-moi, je t'en conjure, une main secourable.

Ce vers et les quatre suivants sont retranchés par Knight; il blâme l'article τὴν joint à χεῖρα (v. 75), et aussi l'expression de κὴρ ἀμφέχανε (v. 78-9). Il suppose que ces vers ont été interpolés par ceux qui croyaient à l'amour d'Achille pour Patrocle, opinion inconnue à notre poète (2), et qui depuis a été fort répandue. Knight ajoute que toute la fin de ce discours de Patrocle est fort suspecte; cependant qu'il n'existe pas de motifs suffisants pour rien établir de positif (3). Observons qu'Eschine, qui, comme je viens de le dire dans les observations précédentes, cite la fin du discours, rapporte les vers 77-9, qui se trouvent compris dans le retranchement de Knight.

[v. 80—1.] Toi-même, ô divin Achille, ton sort est de périr sous les murs des valeureux Troyens.

Après le vers 81, Eschine ajoute celui-ci que ne donne aucun manuscrit :

μαρνάμενον δηίοις Ἑλένης ἕνεκ' ἠϋκόμοιο,

« en combattant des ennemis à cause de la blonde Hélène. » Observez que le datif δηίοις n'est point dans Homère, qui donne toujours δηΐοισι (4); mais le dernier hémistiche Ἑλένης ἕνεκ' ἠϋκόμοιο se trouve au v. 339 du neuvième chant de l'*Iliade*.

Quant au vers suivant 82, au lieu de celui que portent nos éditions, Eschine écrit :

ἄλλο δέ τοι ἐρέω· σὺ δ' ἐνὶ φρεσὶ βάλλεο σῇσιν,

vers qui se trouve nombre de fois dans l'*Iliade* (5).

---

(1) Voy. les Observ. sur le v. 80 de ce chant.

(2) Voyez les Obss. sur les v. 97 du seizième, et 23 du dix-huitième chant de l'Iliade.

(3) Knight, Not. in Iliad. ψ', 75-9.

(4) Cfr. Seberi homeric. indic.

(5) Cf. Iliad. α', 297; δ', 39; ε', 259 etc.

Enfin, après le vers 83,

μὴ ἐμὰ σῶν ἀπάνευθε τιθήμεναι ὀςέ' Ἀχιλλεῦ,

« que mes os ne soient point séparés des tiens, Achille », Eschine ajoute ces deux-ci, qui ne sont pas dans nos éditions :

Ἀλλ' ἵνα πέρ σε καὶ αὐτὸν ὁμοίη γαῖα κεκεύθη
χρυσέῳ ἐν ἀμφιφορεῖ, τόν τοι πόρε πότνια μήτηρ.

Le second vers de ce distique est évidemment une corruption du vers 92 qui termine le discours de Patrocle, et qui n'est pas admis par Eschine. Quant au premier, j'avoue que la préposition ἵνα, qui laisse le sens suspendu, les mots καὶ αὐτὸν (peut-être pour κ' ἐμ' αὐτὸν), et l'expression κεκεύθη, rendent pour moi ce vers absolument inintelligible.

[v. 87—8.] Au jour où, malheureux, en jouant aux osselets, je tuai, sans le vouloir, le fils d'Amphidamas, dans un accès de colère.

Selon Apollodore, ce fils d'Amphidamas se nommait Clysonyme (1); selon d'autres, Éanès, et, selon d'autres encore, Lysandre (2). Dans l'édition de Venise le vers 88 est marqué d'un signe critique, parce que c'est la seule fois où dans Homère il soit question du jeu des *osselets*, nommés en grec *astragales* (3). On trouve dans Eustathe quelques détails sur cette espèce de jeu. Les *astragales* ne se posaient que sur quatre faces, et non sur six comme nos dés cubiques; sur chacune de ces faces était un certain nombre de points ou d'étoiles, placés de telle sorte qu'en réunissant les points des faces opposées, il en résultât le nombre sept. Ainsi un était opposé à six, et trois à quatre. Quant à cinq et deux, ils ne se trouvaient que sur les cubes. Tels sont encore nos dés actuels : les points y sont disposés de la même manière. Chaque coup de dés, ou plutôt d'*astragales*, portait le nom d'une divinité, d'un héros, d'une courtisane, d'un événement illustre ou ridicule, selon qu'il offrait une chance bonne ou mauvaise (4).

(1) Lib. III, c. 13, § 8.
(2) Cf. Eust., p. 1290, l. 3 et 4.
(3) Cf. Sch. Ven. in Iliad. ψ', 88.
(4) Eust., p. 1289, l. 55 seqq.

Ces *astragales* se nommaient aussi en grec *astries*, sans doute à cause des étoiles qui se trouvaient sur chaque face (1). Telle est peut-être aussi l'étymologie d'*astragale* ou *astrabale*, car on disait tous les deux, de ἄςρα βάλλειν, *jeter les dés étoilés*; ce qui me semble préférable à celle d'Eustathe, ἀςραϐῶς βαίνειν, *marcher avec fermeté*, parce que les *astragales* exprimaient aussi les *chevilles du pied* (2).

Dans l'*Odyssée* il est question d'un autre jeu auquel se livraient les prétendants devant les portes du palais d'Ulysse; là ils ne se servent point d'astragales comme ici, mais d'une espèce de *jetons* nommés πεσσοί. Je donne ailleurs la description qu'a donnée de ce jeu Apion d'Alexandrie (3).

[v. 91—2.] Ainsi, ô Achille, qu'un même cercueil reçoive nos ossements, et qu'ils soient renfermés dans cette urne d'or que te donna ton auguste mère.

Le vers 92, selon la scholie de Venise qui s'y rapporte, doit être retranché comme étant inutile; car, puisque Patrocle vient de dire *qu'un même cercueil reçoive nos ossements*, que sert d'ajouter *urne d'or*, etc.? Le scholiaste de Pierre Victor dit aussi que toutes les éditions retranchaient ce v. 92, qui, selon Aristarque, était imité d'un passage du vingt-quatrième chant de l'*Odyssée* (4). Observons enfin que dans le passage rapporté par Eschine ce vers 92 ne termine point le discours de Patrocle comme dans nos éditions, mais qu'il se trouve dans le corps de la citation avec des changements (5). Knight n'admet dans son édition ni le vers 91, ni le vers 92, parce qu'il croit que tous les deux appartiennent à des fables post-homériques; le mot σορὸς pour *cercueil* lui paraît être

(1) Eust., p. id., l. 54-5.

(2) Eust., p. id., p. 51.

(3) Voyez les Obs. sur le v. 106 du premier chant de l'Odyssée.

(4) Cf. Scholia in Hom. Iliad. ex recens. Bekkeri, p. 607. Avant le mot ἀθετεῖται de la 10e ligne de la 1re col. mettez le chiffre 92. Le passage indiqué par Aristarque se trouve aux v. 73-4 du vingt-quatrième chant de l'Odyssée, qui, comme je l'ai dit, était retranché en entier par Aristarque (voy. ci-dessus les Observ. sur le v. 71 de ce chant).

(5) Voyez les Obs. sur le v. 80 du XXIIIe chant de l'Iliade.

une expression moderne (1). En effet, la scholie de Venise déja citée observe que ce que le poète appelle ici σορὸς est nommé λάρναξ au vingt-quatrième chant de l'*Iliade* (v. 795). Dans ce cas il faut finir le discours de Patrocle à ces mots : « il m'éleva avec « soin, et me nomma ton écuyer. »

[v. 100—1.] Et l'ame dans le sein de la terre, comme une légère vapeur, s'échappe en frémissant.

Platon veut retrancher ce vers d'Homère, non point parce qu'il compare l'ame à une vapeur, mais parce que cette ame s'enfuit en frémissant. « Nous supplions Homère et les autres poètes, dit « Platon, de ne pas s'indigner contre nous si nous effaçons de « leurs écrits ces sortes de maximes et d'autres semblables ; non « qu'elles ne soient fort poétiques et très-agréables à entendre ; « mais plus elles sont poétiques, et moins elles doivent être écou- « tées par des hommes qui doivent être libres, et préférer la mort « à l'esclavage (2). » J'ai déja parlé fort souvent de l'opinion de Platon relativement à Homère (3).

[v. 103—4.] Grands dieux ! l'ame ou du moins son image existe donc dans les demeures de Pluton, quand le corps n'y réside plus.

Voilà des notions bien claires, bien positives de l'immortalité de l'ame ; non point d'une immortalité passive, si je puis ainsi dire, mais d'une immortalité où notre ame conserve toute la conscience de ce qu'elle fut durant son union avec le corps.

Hérodote dit que les Égyptiens sont les premiers qui ont enseigné que l'ame était immortelle (4). Selon Diodore de Sicile, les prêtres égyptiens prétendent qu'Orphée a puisé chez eux le

(1) Knight, Not. in Iliad. ψ', 91-2.

(2) Reip. III, t. VI, p. 262-3, ed. Bip.

(3) Voy. entre autres les Observ. sur le vers 856 du XVI[e] chant de l'Iliade.

(4) Herod., lib. II, § 123.

dogme des peines et des récompenses futures, et qu'Homère n'a fait que mettre en vers les doctrines d'Orphée (1).

Le mot φρένες au pluriel est pris quelquefois pour la membrane qui entoure le cœur, le *péricarde* (2). Ici ce mot est pris pour le corps tout entier. C'est la partie exprimant le tout, comme l'expliquent une scholie recueillie par Barnès, et Aristophane le grammairien (3).

[v. 108.] Ces paroles raniment dans tous les cœurs le désir de pleurer.

Voici ce que dit Aristote à l'occasion de ce vers : « Les plaintes « et les lamentations ne sont pas dépourvues d'un certain charme. « Sans doute nous éprouvons une vive peine de la perte d'un ami, « mais nous aimons à nous rappeler son souvenir, à voir ce qu'il « faisait, tel qu'il était enfin (4). » Voilà aussi pourquoi, aux v. 10 et 98 de ce chant, le poète emploie l'expression de τεταρπώμεσθα γοίο ὀλοοῖο, ce qu'on pourrait traduire, si l'on ne craignait pas d'être trop hardi : *quand nous aurons savouré les amères délices de nos pleurs.*

[v. 116.] Ils gravissent des sentiers ardus, rapides, tortueux et difficiles.

Il ne faut pas songer à reproduire en français l'harmonie imitative de ce vers, qui peint d'une manière si admirable les efforts d'une marche pénible à travers des sentiers raboteux et difficiles. Démétrius de Phalère l'a cité dans son Traité de l'Élocution, pour prouver comment, avec le secours de syllabes rudes et fortes, on peut rendre visibles les objets dont on parle (5). Eustathe avait aussi remarqué la suite des consonnances qui se trouvent dans ce vers : τῶν αὐτῶν συμφώνων ἐπαλληλία (6), et Pope dit qu'il n'est pas

(1) Diod. Sicul., lib. I, p. 107 et 108, ed. Wessel.

(2) Cf. Iliad. π', 481 ; Odyss. ι', 301.

(3) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 104.

(4) Rhetor., lib. I, chap. XI, t. IV, 123, bip.

(5) § 226.

(6) P. 1291, l. 43.

d'oreille qui ne sente ici la juste propriété des sons employés par le poète (1).

[v. 132.] Les chefs montent sur leurs chars, avec les écuyers.

Quoique Homère parle souvent de guerriers qui montent sur des chars, voici la seule fois qu'il leur donne le nom de παραιϐάται. Dans l'édition de Venise ce vers est marqué d'un signe critique. Les petites scholies expliquent παραιϐάται par κύριοι τῶν ἁρμάτων (2). Porphyre dit que, selon notre poète, ceux qui combattaient sur des chars se nommaient παραϐάται (3).

[v. 141—2.] Debout, loin du bûcher, il coupe sa blonde chevelure, qu'il laissait croître en abondance pour la consacrer au fleuve Sperchius.

Voici un exemple de ce que j'ai dit au second chant (4), que dans les grandes douleurs on avait coutume anciennement de couper ses cheveux. On retrouve les mêmes traditions chez les tragiques. Au commencement des Chœphores d'Eschyle, Oreste, sur le tombeau de son père, coupe sa chevelure, qui déja avait été consacrée au fleuve Inachus (5), comme ici celle d'Achille au fleuve Sperchius. Dans l'Ajax furieux de Sophocle, Teucer adresse ces paroles au fils d'Ajax: « Venez, jeune enfant, et, comme un « suppliant, approchez de votre père, de celui qui vous donna le « jour; restez à ses genoux en tenant dans vos mains ma cheve- « lure, celle de sa mère et la vôtre; c'est le trésor des suppliants (6). » Dans l'Oreste d'Euripide, Hélène prie Électre de porter sa chevelure au tombeau de Clytemnestre, sa sœur, comme une offrande (7), et lorsqu'ensuite elle en charge Hermione, sa fille, elle lui dit:

(1) Homer's Iliad., book XXIII, not. of v. 141.
(2) Brev. Sch. Iliad. ψ, ad h. v.
(3) Quest. Homer., p. LXXXIII in ed. Barn.
(4) Voy. les Observ. sur le v. 11.
(5) V. 6 et 7. Stanl. ed.
(6) V. 1171. Brunk. ed.
(7) V. 96.

« Prenez dans vos mains ces libations et ma chevelure (1). » Dans l'Électre du même Euripide, cette princesse dit aussi : « Je me « suis rendue cette nuit au tombeau de mon père, pour lui donner « des larmes et lui consacrer ma chevelure (2). » Ovide a suivi la même tradition, et il dit, en parlant des nymphes qui déplorent la mort de leur frère Narcisse :

. . . . planxere sorores
Naïades, et sectos fratri imposuere capillos (3).

Et dans Properce :

Illa meo caros donasset funere crines (4).

A ces exemples et à ceux que nous avons donnés dans la note citée il faut joindre ceux-ci : Hérodote dit que toutes les nations, excepté les Égyptiens, ont coutume de se raser en signe de deuil (5). Il dit encore que les filles de Délos se coupaient les cheveux en l'honneur des filles hyperboréennes qui moururent à Délos (6). Il raconte enfin que les Milésiens se rasèrent la tête et témoignèrent leur tristesse par tous les signes extérieurs, quand ils apprirent que la ville de Sybaris avait été prise par les Crotoniates (7). D'après toutes ces autorités, il est étonnant que Plutarque ait dit dans ses Questions Romaines que les Grecs, lorsqu'il leur arrivait quelque malheur, laissaient croître leurs cheveux, et que les femmes seulement avaient coutume de les couper (8). Sans doute il en était ainsi de son temps, mais, pour ce qui est de l'antiquité, il n'est pas douteux que l'usage pour tous ne fût de se raser dans les grandes calamités. Plutarque lui-même rapporte dans la vie d'Alexandre que ce prince, à la mort d'Héphestion, fit raser les chevaux et les mules en signe de deuil (9). Ce qui prouverait, au reste, que cette coutume n'existait plus du temps de

(1) V. 112.
(2) V. 90-1.
(3) Metam. III, 505.
(4) Lib. I, Eleg. 17, v. 21.
(5) Lib. II, § 36.
(6) Lib. IV, § 34.
(7) Lib. VI, § 21.
(8) Tom. VII, p. 82, ed. Reiske.
(9) T. IV, p. 157, ed. Reiske.

Plutarque, c'est que Lucien, qui, dans son *Traité du Deuil* (περὶ πένθους), rapporte plusieurs des cérémonies usitées de son temps aux funérailles, ne dit point qu'on se coupât les cheveux.

[v. 147.] Il jura de sacrifier cinquante beliers.

Belier est le mot propre pour rendre la périphrase grecque μῆλον ἔνορχον, *brebis mâle*. Les petites scholies expliquent l'épithète ἔνορχα par ὄρχεις ἔχοντα (1); c'est ainsi que l'oiseau nommé en français *buse*, et en latin *buteo* (2), était appelé τριόρχης par les Grecs, *a numero testium*, comme dit Pline (3). Les scholiastes remarquent ici qu'on immolait aux fleuves des animaux qui n'étaient point privés des organes de la génération, parce que l'eau était considérée comme le principe générateur (4), et Eustathe fait observer que Pélée devait sacrifier ces brebis mâles *à la source* même du Sperchius, parce qu'elle était en quelque sorte comme la semence de tout le fleuve : ἐς πηγὰς δὲ ἱερεύονται μῆλα, διὰ τὸ αὐτὰς γονίμους εἶναι τοῦ ὅλου ποταμοῦ (5).

[v. 151.] Je veux consacrer ma chevelure au noble Patrocle.

Platon trouve que ce trait d'Achille est d'une telle irrévérence envers le fleuve Sperchius qu'il le regarde comme hors de toute croyance (6). Ce qui pourtant devait excuser Achille aux yeux du philosophe, c'est que cette chevelure n'avait été promise au fleuve Sperchius que dans le cas où le héros reviendrait dans sa patrie (7); et comme ici Achille présume bien qu'il ne retournera plus en Thessalie (8), il peut se croire affranchi du vœu qu'avait fait son père.

---

(1) Brev. Sch. Iliad. ψ', 147. Le scholiaste de Théocrite explique aussi cette épithète par ὄρχεις μεγάλους ἔχων (Idyll. III, v. 4.)

(2) Voy. Buffon, Hist. des Oiseaux, t. I, p. 290.

(3) Lib. X, c. 9, ed. Miller.

(4) Sch. Ven. in Iliad. χ', 147.

(5) P. 1293, l. 25-6.

(6) Reip. III, t. VI, p. 270 Bip.

(7) Cf. Iliad. ψ', 144.

(8) Iliad. ψ', 150.

On dirait que Platon, toutes les fois qu'il a parlé d'Homère, a pris à tâche de combattre l'idée d'Anaxagoras, qui soutenait que les ouvrages de notre poète n'étaient qu'un traité sur la justice et la vertu (1).

[v. 164.] Ils dressent un bûcher qui de tous côtés a cent pieds d'étendue.

Voici comment Virgile exprime la même idée :

Ingentem struxere pyram : cui frondibus atris
Intexunt latera, et ferales ante cupressos
Constituunt, decorantque super fulgentibus armis (2).

Ici le poète latin donne une très-belle description du bûcher, comme plus haut il détaille avec beaucoup de soin tous les arbres de la forêt où l'on va couper le bois (3); tandis qu'Homère dit simplement : *ils dressent un bûcher qui, de tous côtés, a cent pieds.* Il faut remarquer dans Virgile cette expression *ferales cupressos.* Le cyprès, dans les idées homériques, n'était point un arbre funéraire; Heyne dit que Virgile, en plaçant ainsi des cyprès devant le bûcher, fait allusion à un usage des Romains, qui mettaient des branches de cet arbre devant la maison où quelqu'un était mort (4). Homère, au vers 165, ajoute, avec la même simplicité : « Ils déposèrent le cadavre au sommet du bûcher » tandis que Virgile y joint de nouveaux détails :

Purpureasque super vestes, velamina nota,
Conjiciunt (5).

Dans Homère on ne brûle ni les armes ni les vêtements de Patrocle, et il est permis de croire que ce n'était point l'usage des temps héroïques; si toutefois, ainsi que l'ont supposé les meilleurs critiques, la fin du discours d'Andromaque au vingt-deuxième

(1) Diog. Laert., l. II, § 11. Voy. les Observ. sur le v. 50 du premier ch. de l'Iliade.

(2) Æn. VI, 215.

(3) Cf. Æn. VI, 180. Voy. aussi les Observ. sur le v. 417 du septième chant de l'Iliade.

(4) Heyn., Not. in Iliad. VI, v. 216 et Serv. ad e. v.

(5) Æn. VI, 221.

chant est un passage interpolé (1). Dans la suite, cette coutume de jeter des meubles, des vêtements et d'autres objets précieux dans les bûchers, avait donné lieu à des dépenses si considérables, que Solon fut obligé de faire des lois contre le luxe des funérailles (2).

[v. 169.] Et tout autour il amoncelle leurs membres sanglants.

Mot à mot : *il amoncelait leurs corps déchirés*. Ce vers est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise, parce que le poète emploie ici le mot δρατὰ pour δαρτά (3). C'est ainsi que les Grecs disent κραδίη pour καρδίη, ἴδρακον pour ἔδαρκον (4), et que les Latins ont dit *forma* pour μόρφη (eolic. μόρφα.) C'est la figure que les grammairiens nomment métathèse. Selon les scholiastes de P. Victor, quelques manuscrits portaient δρετά (5).

[v. 173—4.] Neuf chiens fidèles étaient nourris des restes de sa table ; il en immole deux, et les jette aussi dans le bûcher.

Pline le jeune raconte qu'un certain Régulus, dont au reste, en toute occasion, il fait une peinture affreuse, fit immoler sur le bûcher de son fils tous les animaux qui avaient appartenu à ce jeune homme : chevaux, chiens, oiseaux ; mais, ajoute l'auteur : « nec dolor erat ille, sed ostentatio doloris (6). »

Sophocle fait allusion à ces divers sacrifices, lorsque, dans Antigone, il fait dire à Créon : « Qu'Étéocle mort en combattant pour « notre patrie, lui qui l'emporta sur tous par la force de sa lance, « soit enseveli dans la tombe ; immolons en son honneur toutes « les victimes destinées aux mânes des hommes courageux (7). »

---

(1) Cf. Iliad. χ', 512 seqq., et les Observ. sur le v. 476 de ce vingt-deuxième chant.

(2) Plut. in Solone, t. I, 359 ed. Reisk.

(3) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 169.

(4) Eust., p. 1294 l. 25.

(5) Schol. in Hom. Iliad. ex Recens. Bekkeri ad h. v. 169.

(6) Lib. IV, ep. 2.

(7) Antig., v. 194.

[v. 175—6.] Il immole avec le fer douze fils vaillants des guerriers troyens; car il avait résolu dans sa pensée ces funestes desseins.

J'ai déja fait observer qu'on ne doit point ici considérer cette action d'Achille comme un sacrifice, quoiqu'il immole ces jeunes guerriers aux mânes de Patrocle; car ce n'était point une coutume commandée par les dieux et consacrée par le culte. Achille ne sacrifie réellement qu'à sa vengeance et à sa férocité. Ainsi cet acte de cruauté froide, qui sans doute paraissait tout simple dans un temps où le droit de la guerre était l'esclavage ou la mort, ne doit-il pas être mis en parallèle avec ces sacrifices humains usités dans la Perse, et dont parle Hérodote en ces termes: « J'ai ouï « dire qu'Amestris, femme de Xerxès, étant dans un âge avancé, « fit ensevelir dix-sept enfants des citoyens les plus illustres, pour « se rendre propice la divinité qu'on dit exister sous terre (1). » On ne voit pas non plus que dans les siècles héroïques on fût en usage d'immoler sur les tombeaux ou les bûchers des hommes puissants leurs esclaves et leurs serviteurs, coutume atroce que César trouva établie dans les Gaules (2), et qui subsiste encore dans les Indes, où les femmes elles-mêmes sont obligées de se jeter sur le bûcher qui consume le cadavre de leur époux (3). Homère n'offre rien d'analogue à ces horribles coutumes; jamais il n'est question dans ses chants que la religion ait ordonné des sacrifices humains. Le sacrifice d'Iphigénie est même en opposition avec le récit d'Homère, puisqu'Agamemnon, ainsi que je l'ai déja remarqué, parle au neuvième chant de cette jeune fille comme existant encore (4).

Certainement par la suite la Grèce s'est déshonorée par cette superstition: les tragédies d'Hécube, d'Iphigénie en Aulide et d'Iphigénie en Tauride en sont une preuve; les sacrifices humains ont même subsisté long-temps après, puisque Théophraste, cité par Porphyre (5), dit que de son temps les Arcadiens sacrifiaient

(1) Herod., lib. VII, § 114.
(2) De Bell. Gallic. VI, c. 19.
(3) Cf. Kirchmann de Funerib. Roman., l. III, c. IV.
(4) Voy. les Observ. sur le v. 144 du neuvième chant de l'Iliade.
(5) De Abstinentiâ ab esu Animal., lib. II, § 27, p. 150, 1767, in-4°.

encore un homme aux fêtes de Jupiter Lycéen. Mais je dis seulement que cette superstition cruelle n'existait pas à l'époque des siècles héroïques ; et quoique le silence d'Homère ne soit à cet égard qu'une preuve négative, elle me semble d'une grande force.

J'ai rendu ces mots κακὰ δὲ φρεσὶ μήδετο ἔργα du vers 176 par : « car il avait résolu dans sa pensée ces funestes desseins. » J'ai suivi en cela l'opinion d'Eustathe (1) et celle du scholiaste de Venise; toutefois je pencherais beaucoup pour l'avis de Heyne, qui croit qu'un tel sens est plutôt l'expression de nos propres sentiments que celle de la phrase grecque, laquelle ne signifie autre chose, sinon qu'Achille avait conçu dans son esprit le dessein d'exécuter une résolution funeste aux Troyens (2). Ce critique cite quelques exemples à l'appui de son opinion. Ainsi, au vingt-deuxième chant de l'*Iliade*, lorsqu'Achille est résolu d'outrager le cadavre d'Hector, le poète emploie la même tournure :

. . . . . Ἕκτορα δῖον ἀεικέα μήδετο ἔργα (3).

Au chant septième, lorsque Jupiter menace les Grecs de grands maux :

. . . . κακὰ μήδετο μητιέτα Ζεύς (4).

Et dans mille autres passages qu'il est inutile de rapporter (5). Toutefois, rien ne contredit manifestement le sens que j'ai suivi.

[v. 177.] Enfin il porte sur le bûcher la flamme étincelante.

Ces mots : *la flamme étincelante* ne rendent point l'énergique expression du grec : πυρὸς μένος σιδήρεον, *la force de fer du feu.* Ainsi, dit Eustathe, le poète qui compare si souvent les guerriers armés de fer à l'ardeur de la flamme, par réciprocité donne ici au feu lui-même l'indomptable force du fer (6). Souvent Homère a pris

(1) Eust., p. 1294, l. 21-2.
(2) Heyn. Obs. in Iliad. XXIII, 176.
(3) Iliad. χ', 395.
(4) Iliad. η', 478.
(5) Cf. Lexic. Græc. Damii, p. 1474.
(6) Eust., p. 1294, l. 29-30.

au figuré cet adjectif σιδήρεος ou σιδήρειος pour exprimer l'inflexibilité de l'ame ou du caractère. De là σιδήρεος θυμὸς, le cœur inexorable d'Achille (1), σιδήρειον ἦτορ, un cœur inaccessible à la crainte (2), et σιδηρέη κραδίη, une patience à toute épreuve (3).

[v. 179.] Réjouis-toi, Patrocle, même au sein des enfers.

Dans l'Énéide, le héros s'adresse aussi à l'ombre de son père quand il retrouve le tombeau d'Anchise :

Salve, sancte parens; iterum salvete, recepti
Nequicquam cineres, animæque, umbræque paternæ (4).

Cette pensée : *je vous salue, ô cendres en vain retrouvées* est fine et délicate, mais elle n'est nullement dans le goût d'Homère. Je donne à χαῖρε le sens des divers interprètes qui expliquent ce mot par τέρπου, ἥδου, parce que le héros accomplit en ce moment tout ce qui pouvait être doux aux mânes de son ami.

[v. 200—1.] Ceux-ci, rassemblés dans les palais du violent Zéphyr, se livraient à la joie des festins.

Heyne remarque avec raison que toutes les fois qu'un personnage est introduit dans une assemblée des dieux, il les trouve à table. Ainsi, au chant quinzième de l'*Iliade*, lorsque Junon arrive dans le palais de Jupiter, « les dieux, à son aspect, se lèvent « et lui présentent des coupes (5). » Au chant dixième de l'*Odyssée*, lorsqu'Ulysse est forcé de retourner auprès d'Éole, il trouve celui-ci : « se livrant aux douceurs du repas avec sa femme et ses « enfants (6). » Au premier chant de l'*Iliade*, Thétis dit à son fils que « Jupiter et tous les dieux se sont rendus chez les Éthiopiens

(1) Iliad. χ', 357.
(2) Iliad. ω', 521.
(3) Od. δ', 293.
(4) Æn. V, 80.
(5) Iliad. ο', 86.
(6) Odyss. κ', 60-1.

« pour participer aux sacrifices (κατὰ δαῖτα) (1) », et ici même Iris répond aux vents, qui l'invitent à s'asseoir, qu'elle ne peut se reposer, parce qu'elle se hâte de se rendre chez les Éthiopiens, qui immolent des hécatombes aux immortels (2). Chez les hommes des siècles héroïques, les plaisirs de la table étaient au rang des plus douces jouissances. Le chantre de ces temps anciens ne pouvait pas concevoir que les hommes pussent se réunir entre eux si ce n'était pour faire bonne chère, à moins toutefois que l'assemblée n'eût un but déterminé; et, même alors, si la résolution n'avait pas de résultat immédiat, elle était précédée ou suivie d'un festin copieux.

[v. 208—9.] Achille te supplie d'accourir, Borée, et toi bruyant Zéphyr.

Homère dans ce passage joint ensemble Borée et Zéphyr, comme au chant neuvième, parce que ces deux vents soufflaient également des régions de la Thrace (3). J'ai déja fait observer que toujours dans l'*Iliade* le Zéphyr était un vent impétueux et violent (4). Voilà pourquoi le poète lui donne l'épithète de κελαδεινὸς, *bruyant*, et plus haut celle de δυσαὴς, *au souffle impétueux* (v. 200). Toutefois la scholie de l'édition de Venise, qui se rapporte à ce v. 200, dit que le Zéphyr n'était considéré comme vent violent que durant l'hiver, et que pendant l'été c'était un vent doux, θέρους δὲ προσηνὴς (5). Quoique Homère ne fasse jamais une telle distinction, cette raison peut, jusqu'à un certain point, concilier l'opinion de l'auteur de l'*Iliade* avec l'opinion reçue (6), et les divers passages de l'*Odyssée* où le Zéphyr est représenté comme un vent doux et agréable (7). M. Coray, dans sa traduction du traité des Airs, des Eaux et des Lieux d'Hippocrate, pense que cette double opinion sur la nature du Zéphyr tient à ce que, dans les idées homéri-

(1) Iliad. α', 423.

(2) Iliad. ψ', 205-7.

(3) Iliad. ι', 5.

(4) Voy. les Obs. sur le vers 147 du second chant de l'Iliade.

(5) Cf. Eust., p. 1296, l. 29-30.

(6) Aristote dit positivement ὁ Ζέφυρος εὐδιεινὸς καὶ ἥδιστος δοκεῖ εἶναι τῶν ἀνέμων. Problem., § XXVI, 34, t. II, p. 804 ed. Duv.

(7) Odyss. δ', 421; δ', 567; η', 119.

ques, ce vent comprenait une grande partie de la circonférence, et s'étendait depuis la moitié de *l'ouest-sud-ouest* jusqu'à la moitié de *l'ouest-nord-ouest*, parce qu'alors la rose des vents n'était composée que de quatre vents seulement (1), ainsi que je le fais observer ailleurs (2).

[v. 219—20.] Et ... tenant une large coupe, il puise le vin dans une urne d'or, et fait des libations qu'il répand sur la terre.

J'ai rendu les mots χαμάδις χέε par *faire des libations*, pour ne pas répéter deux fois la même idée, car δεῦε δὲ γαῖαν a la même signification que χαμάδις χέε, *il répand le vin à terre et en arrose la terre.* Eustathe dit que ces mots δεῦε δὲ γαῖαν ne sont pas nécessaires, et que le poète ne les ajoute que pour finir son vers. Καὶ ὅτι τὸ, δεῦε δὲ γαῖαν, οὐκ ἀναγκαίως ἐπήχθη, ἀλλ' αὔτως εἰς ἀναπλήρωσιν στίχου (3). Du reste le même critique justifie ma traduction, puisqu'il dit au même endroit que c'est du verbe χέειν, employé ici, qu'est venue l'expression de χοαὶ pour signifier les libations qu'on faisait en l'honneur des morts : Ὅρα δὲ τὸ χέειν, ἀφ' οὗ χοαὶ λέγονται αἱ τῶν νεκρῶν σπονδαί (4).

[v. 222—3.] Comme un père se lamente quand il brûle les tristes restes de son fils nouvellement marié, et dont la mort a navré de douleur ses parents malheureux.

Plutarque qui, dans son traité de la Consolation à Apollonius, cite ces deux vers, ajoute en troisième le v. 37 du dix-septième chant de l'*Iliade* : « et qui a attiré sur ses parents le deuil et les

(1) Voy. les discours prélim. LXXVIII et LXXII. Voy. aussi le tableau comparatif des roses de vents des anciens et des modernes, à la p. LXXII de ce même discours.

(2) Voy. les Observ. sur le v. 305 du onzième chant de l'Iliade.

(3) P. 1296, l. 41.

(4) Même pag. l. 40.

« larmes (1). » Il est à présumer que ce vers existait dans quelques éditions du temps de Plutarque, et qu'il aura été retranché comme n'offrant qu'une inutile répétition d'idées.

Les anciens critiques remarquent avec quelle énergie Homère peint ici la douleur d'Achille, en la comparant au chagrin d'un père qui pleure non-seulement son fils, mais son fils nouvellement marié, dont il ne verra pas les enfants, et qui emporte avec lui les plus douces espérances (2).

[v. 226.] Lorsque l'étoile matinale, annonçant la lumière au monde.

Il y a dans le grec Ἑωσφόρος, ce que les Latins traduisent par *Lucifer*. Selon les scholiastes, c'est la même étoile qui dans la suite fut appelée *Vesper*, et ensuite l'*étoile de Vénus* (3). Elle fut nommée Vesper, parce qu'elle se levait sans doute assez tard dans la soirée, et que c'est au moment où elle allait disparaître que la première aube du jour commençait à poindre. La scholie de Venise qui se rapporte à ce vers 226 fait remarquer l'expression hardie de φόως ἐρέων, *disant la lumière*, au lieu de *annonçant la lumière*. Heyne fait observer qu'une expression analogue est employée au second chant :

Ἠώς. . . . .
Ζηνὶ φόως ἐρέουσα.

« L'aurore *disant* la lumière à *Jupiter* (4). » Eustathe dans cette phrase ne voit que l'explication étymologique du mot Ἑωσφόρος (5). Ce qu'il faut dire, c'est que l'Aurore est toujours personnifiée dans Homère, comme ici l'astre nommé *Eosphore;* dès lors il n'est pas étonnant que des êtres réels s'expriment par la parole. Ici, *dire la lumière*, c'est dire *qu'elle va paraître*, c'est *l'annoncer*, comme ailleurs c'est elle-même qui la porte :

Ἠὼς μὲν. . . . .
Ὤρνυθ', ἵν' ἀθανάτοισι φόως φέροι (6).

(1) Consol. ad Apollin., t. VI, p. 446 ed. Reiske.
(2) Cf. Sch. Ven. in Iliad. ψ', 222, et Eust., p. 1296, l. 52 et suiv.
(3) Brev. Sch. et Schol. Ven. in Iliad. ψ', 226.
(4) Iliad. β', 48. Cf. Eust., p. 1297, l. 4.
(5) L. c.
(6) Iliad. τ', 1 et 2.

[v. 250—1.] D'abord ces guerriers éteignent avec un vin noir les parties du bûcher que la flamme avait parcourues.

Quintus Calaber a presque copié littéralement notre poète lorsqu'il parle des funérailles d'Achille :

Δὴ τότε πυρκαιὴν οἴνῳ σβέσαν (1).

« Alors ils éteignirent le bûcher avec du vin. » Il n'a fait que retrancher l'épithète αἴθοπι qu'Homère donne très-souvent au vin, et qui signifie une couleur noire comme celle produite par l'action du feu; c'est de là qu'est venu le nom donné aux Éthiopiens. Virgile a dit aussi aux funérailles de Mycènes :

Relliquias vino et bibulam lavere favillam (2).

Pline le naturaliste rapporte une loi de Numa qui défendait d'éteindre les bûchers funèbres avec du vin. « Numæ regis lex est : « vino rogum ne respergito. » Pline ajoute : « Quod sanxisse illum « propter inopiam rei, nemo dubitet (3). »

[v. 252—3.] Alors, en pleurant, ils recueillent dans une urne d'or les ossements de leur compagnon si plein de douceur.

On ne conçoit pas trop comment les os de Patrocle ne furent pas entièrement réduits en cendres et comment on put les retrouver dans les débris d'un bûcher qui avait cent pieds carrés (4), quoiqu'on eût pris le soin de le placer au milieu de ce bûcher, tandis que les nombreux cadavres d'hommes et d'animaux étaient sur les bords (5). Du temps de Pline on avait un meilleur moyen pour que les dépouilles mortelles des rois ne fussent pas confondues avec les cendres du bûcher, on les enveloppait dans des tuniques *d'amiante* qui résiste à l'action du feu (6). Pline dit que cette

---

(1) Hom. Paralip. III, 720.

(2) Æn. VI, 227.

(3) Pline, Hist. natur., l. XIV, c. 12 vel 14 ed. Milleri.

(4) Cf. v. 164.

(5) Cf. v. 241 seqq.

(6) Pline, Hist. Nat., l. XIX, c. IV, éd. Miller. *Amiante* ou *asbeste* sont

pierre se nommait *vivum*, et que lorsqu'on jetait au feu les serviettes des convives, faites avec les linéaments de ce minéral, elles en sortaient aussi blanches que si elles avaient été lavées : « Vivum « id vocant, ardentesque in focis conviviorum ex eo vidimus « mappas, sordibus exustis, splendescentesque igni magis, quam « possent aquis (1). »

[v. 259—61.] Des navires on apporte les prix destinés aux jeux : les bassins, les trépieds, les chevaux, les mules, les bœufs au front robuste, les captives ornées d'élégantes ceintures, et le fer étincelant ....

Ces trois vers sont marqués d'un obel dans l'édition de Venise, mais il n'y a point de scholies qui s'y rapportent. Heyne y supplée par une scholie du manuscrit de P. Victor qui nous apprend qu'Aristophane supprimait les vers 259-60-1 (2). Knight approuve ce retranchement; il fait observer avec raison que cette tournure νηῶν ἐκφέρειν, *transporter des vaisseaux*, ne peut pas s'appliquer à *des chevaux*, à *des mules*, à *des esclaves*, que l'on conduit mais que l'on ne porte pas (3). Dans ce cas l'alinéa doit finir ainsi : « Cependant Achille retient l'armée et la fait asseoir dans une vaste « enceinte. » Ce qui donne un sens très-satisfaisant.

[v. 269.] Le quatrième aura deux talents d'or.

Eustathe remarque ici que le talent était d'une bien mince valeur, puisque deux ne valaient pas un bassin qui était le troisième prix (4). Selon Aristote, cité par le scholiaste de Venise, le talent ne devait pas avoir, dans cette première antiquité, de valeur bien

---

deux adjectifs qui signifient *incorruptible*, et qui sont devenus le nom même de ce minéral. *Amiante* est le plus usité parmi nous. Voy. ce mot dans le Dict. d'Hist. Natur. publié par Detterville, 1816-19.

(1) Plin., Hist. Nat., l. c.

(2) Heyn., Observ. in Iliad. XXIII, 259.

(3) Knight, Not. in Iliad. χ', 259-61.

(4) P. 1299, l. 48-50.

déterminée (1); ainsi dans ce passage il vaut moins qu'un cheval, et au neuvième chant (v. 122-3), il paraît valoir davantage (2). Certainement dans un temps où la monnaie n'était pas frappée à un coin qui garantît sa valeur, cette valeur devait être fort arbitraire. On appelait alors *talent* une certaine quantité d'or pesée dans une balance avec un poids quelconque (3), et qui devait varier presqu'autant de fois que l'opération se renouvelait. C'est même de là qu'est venu son nom, parce que τάλαντον signifie *balance;* la monnaie nommée *statère* avait aussi la même origine (4), de même que notre mot *livre* de *libra*. Ce qui prouve que le poids a été le premier signe de la monnaie; comme les mots ψῆφος et *calculus* prouvent que les premières opérations de l'arithmétique ont été faites avec de petites pierres.

[v. 270.] Et le cinquième une urne superbe non destinée au feu.

L'épithète d'ἀπύρωτος a le même sens que celle d'ἄπυρος, employée quatre vers plus haut et dont j'ai donné ailleurs l'explication (5). J'ai rendu par *urne* le mot φιάλη, d'où sans doute est dérivé notre mot *phiole*, quoique la forme et la matière en soient différentes. Voici la description que, d'après Didyme, Athénée donne du vase nommé φιάλη : « C'est un vase d'airain, fort large, qui a la forme « d'un bassin (λεβητώδης) et très-commode pour contenir l'eau « froide (6). » Les grammairiens ne sont pas d'accord sur la véritable signification du mot ἀμφίθετον (7). J'ai traduit simplement par *urne superbe* en suivant l'explication d'Eustathe : « Cette épithète signifie « *fait avec soin*, car la préposition ἀμφὶ a souvent la même force « que περὶ, et celle-ci désigne ce qui est bien (8). »

(1) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 269, B.

(2) Voy. à ce sujet les Observ. sur le v. 235 du sixième ch. de l'Iliade.

(3) Cf. Iliad. τ', 247.

(4) Eust., p. 1182, l. 50-2. Je crois qu'*obole* a encore la même origine du mot ὀβελὸς, qui aura été pris pour le fléau de la balance.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 122 du neuvième ch. de l'Iliad.

(6) Athen. Deip., lib. XI, p. 468, E.

(7) Vid. Esych. Suid. etym. mag. Apollonii lexic. in h. v.; et Schol. Ven. in Iliad. ψ', 270.

(8) Eust., p. 1299, l. 59.

[v. 272—3.] Atride, et vous, vaillants capitaines des Grecs, voici dans cette enceinte les prix réservés aux écuyers vainqueurs.

Heyne pense qu'on doit finir à ces mots le discours d'Achille; le reste lui paraît une addition faite après coup et hors de propos par quelque rhapsode qui se sera souvenu des chevaux d'Achille (1). Knight est du même avis; il supprime les treize vers suivants (2). Les anciens grammairiens se taisent sur ce retranchement qui n'est fondé que sur des raisons de goût; et l'on sait combien souvent il est arbitraire. A la vérité Heyne remarque beaucoup d'hiatus dans la fin de ce discours, mais cette observation n'a de poids que pour les partisans du *digamma* (3).

[v. 290—1.] Après lui vient le fort Diomède, fils de Tydée; il met sous le joug les coursiers de Tros.

On se demande comment il est possible que Diomède, représenté au commencement du dix-neuvième chant comme boitant et s'appuyant sur sa lance, parce qu'il souffrait encore d'une vive blessure (4), peut maintenant, c'est-à-dire tout au plus vingt-quatre heures après, entrer en lice dans le combat des chars. Le scholiaste de Pierre Victor, qui s'adresse cette objection, répond que c'est parce que les corps et les médecins de ce temps-là étaient fort différents de ce qu'ils sont maintenant (5). Il n'y a rien de mieux à dire, et certainement ceux qui soutiennent la parfaite connexion entre toutes les parties de l'*Iliade* doivent s'en contenter.

[v. 296.] Échépolus, fils d'Anchise, donna Éthée à Agamemnon.

Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il ne peut être ici question d'Anchise le père d'Énée. L'Anchise rappelé ici habitait à Sicyone,

(1) Heyn., Observ. in Iliad. XXIII, 274.

(2) Knight, Not. in Iliad. ψ', 274-86.

(3) Voyez les obss. sur le v. 172 du seizième chant de l'Iliade.

(4) Iliade. τ', 47-9.

(5) Scholia in Iliad. Homeri, p. 612, 1re col. ed. Bekkeri.

comme il est dit trois vers plus bas. Homère donne à la ville de Sicyone l'épithète de εὐρύχορος, ce que j'ai traduit : « située au « milieu d'une vaste plaine. » Cette ville était à peu de distance de Corinthe et dans un pays si fertile que, pour exprimer une situation parfaite, le proverbe disait : *C'est être entre Sicyone et Corinthe* (1). On conçoit dès-lors pourquoi Échépolus consentit à donner un superbe coursier à Agamemnon pour ne pas aller à la guerre. Selon Strabon, elle eut d'abord le nom d'*Égiale* (2); mais je suppose que ce n'était qu'une épithète, parce que Sicyone se trouvait sur les bords de la mer, au sud du golfe de Corinthe. Elle eut ensuite le nom de *Mécone* (3), et enfin celui de *Sicyone* lui aurait été donné parce que son terroir était fertile en *concombres :* Τόπος δηλαδὴ περιέχων σικυοὺς ἢ σίκυας .... ἐκ δὲ σικύων Σικυών (4).

[v. 323—5.] .... Et n'oublie pas comment il doit attirer à lui les fortes rênes, mais il les tient d'une main sûre, et observe celui qui le devance.

Ce discours de Nestor à Antiloque est un modèle de sagesse et de prudence; il est parfaitement dans le caractère du vieillard, qui, comme tous ceux de son âge, tâche de suppléer à la force par l'expérience et les ressources de l'esprit.

Au vers 325, le mot προὔχοντα pour προέχοντα est synonyme de προελαύνοντα, comme le dit Eustathe (5); car, ajoute cet auteur, en terme d'hippiatrique (ἡνιοχικῶς) le verbe ἔχειν, *avoir*, est pris souvent pour ἐλαύνειν, *pousser en avant.* Ainsi, au chant cinquième de l'*Iliade*, Minerve dit à Diomède :

ἐπ' Ἄρηϊ πρώτῳ ἔχε μώνυχας ἵππους.

« Dirige d'abord tes rapides coursiers contre Mars (6). »

(1) Scholie d'un manusc. de Leyde. cf. Schol. in Homer. Iliad., p. 85, in Il. β', 572, ed. Bekkeri.

(2) Lib. VIII, p. 382.

(3) Strab., l. c.

(4) Eust., p. 1302, l. 19-20.

(5) P. 1303, l. 34. C'est par erreur que l'éd. de Rome écrit προελαύντα.

(6) Iliad. ε', 829.

Au chant vingt-deuxième (1), l'épithète de προὔχοντι, donnée à une tour, est prise par le même critique pour une tour qui forme une saillie, un avancement. Ainsi, il rend πύργῳ ἐπὶ προὔχοντι (2) par ἐπὶ τῷ ἐξέχοντι μέρει τοῦ πύργου, *sur la partie de la tour qui fait un avancement* (3). C'est dans le même sens qu'il faut entendre ce vers d'Euripide :

ἀσκοῦ με τὸν προὔχοντα μὴ λῦσαι πόδα.

« Ne ego prominentem ventris solverem pedem (4) », ce qui ne peut se rendre en français (5). Je pense donc aussi que, dans ce passage d'Hérodote, ὁ Μασιςίου προέχων τῶν ἄλλων ἵππος (6), de Paw, Larcher et Wesseling ont bien traduit en disant : « le cheval de « Masistius devançant tous les autres », et non *dominant sur tous les autres* (7).

[v. 327—8.] C'est là où tu vois s'élever de terre, à la hauteur de trois coudées, le tronc aride d'un chêne ou d'un pin.

Voici comment Julius Pollux désigne la mesure nommée ὄργυια, et que j'ai rendue par *trois coudées* : « Si vous étendez les bras de « manière à ce que la poitrine soit comprise, cette mesure se « nomme ὄργυια (8). » Hésychius dit que cette mesure comprend l'étendue de deux bras, et qu'elle a *trois coudées* (9). Cependant Palmérius observe avec raison que cette extension de deux bras doit faire quatre coudées (10), et il cite comme autorité ce passage

(1) Et non au vingt-unième (ἐν τῇ φι ῥαψῳδίᾳ), comme dit Eustathe.

(2) Iliad. χ', 97.

(3) Eust., p. 1260, l. 14.

(4) Med., v. 679.

(5) Pes prominens ventris est τὸ μόριον, τὸ αἰδοῖον. Cf. Schol. Eurip. ad h. v.

(6) Herod., l. IX, § 22.

(7) Cf. Not. Schweigh. ad Herod. h. l.

(8) Onamist., lib. II, c. 4, § 158, Pollux écrit ὀργυιά; mais je conserve ὄργυια, ioniquement, comme portent les éditions d'Homère.

(9) Ad v. ὀργυιά.

(10) Hesych., Not. ad h. l.

d'Hérodote, qui est très-décisif : « l'*orgyie* équivaut à la mesure de « six pieds ou de quatre coudées (1). »

Ce mot est dérivé d'ὀρέγω, *j'étends*. et de γυῖα, *les bras*, en général les membres (2).

[v. 331—3.] C'est sans doute la tombe d'un héros mort anciennement, ou peut-être une limite posée par les hommes des premiers âges ; aujourd'hui c'est la borne qu'a désignée l'impétueux Achille.

Heyne observe qu'il est fort extraordinaire qu'un tronc d'arbre entre deux pierres blanches (3) ait jamais passé pour être un tombeau; il ne se ressouvient pas dans toute l'antiquité d'avoir vu un tel monument (4). Il fait remarquer aussi l'hiatus du vers 332, τέτυκτο ἐπὶ, que Bentley faisait disparaître en corrigeant ainsi : τέτυκτο παρά (5). Enfin il rapporte la correction que faisait Aristarque de tout ce passage, qui, au lieu des vers 332 et 333, substituait celui-ci :

ἢ τόγε σκίρος ἔην, νῦν αὖ θέτο τέρματ' Ἀχιλλεύς.

Et dans ce cas le sens de toute la phrase serait : « C'est ou la « tombe d'un homme mort anciennement, ou bien peut-être un « éclat de pierre que maintenant Achille a placé comme une li« mite (6). » Ces diverses observations rendent ce passage fort suspect, et ont engagé Knight à supprimer les trois vers dans son édition (7).

[v. 335.] Dans ce char élégant penche-toi vers la gauche.

Platon, dans son dialogue d'Ion, cite ce vers et les cinq sui-

(1) Herod., lib. II, § 149.
(2) Cf. Etymol. magn. ad v. ὀργυιά.
(3) Cf. v. 328 et 329.
(4) Heyn., Observ. in Iliad. XXIII, 331.
(5) Heyne, id. 332.
(6) Heyn. id. id. et Eust., p. 1304, l. 24.
(7) Knight, Not. in Iliad. ψ, 331-3.

vants, mais avec quelques différences au v. 335 et au v. 339 (1). Xénophon, qui cite aussi les trois premiers vers (335-7), ne rapporte pas le vers 335 comme il est dans nos éditions, et ne donne pas la leçon de Platon (2). Quand on compare avec nos éditions les textes que les anciens nous ont laissés incidemment de quelques vers d'Homère, si l'on peut supposer qu'ils citaient de mémoire (3), il est aussi permis de croire que déjà il se trouvait de nombreuses variantes dans les diverses éditions qu'ils consultaient; car il n'est aucun ouvrage qui n'ait été si tôt et si souvent que les poèmes d'Homère livré aux corrections de la critique.

[v. 346—8.] Non, lors même que, derrière toi, un héros exciterait l'ardeur du noble Aréion, rapide coursier d'Admète, et d'une origine céleste, ou les chevaux impétueux de Laomédon, qui, vaillants, furent nourris sur ce rivage.

Les mythologues racontent beaucoup de fables sur ce cheval *Aréion* ou *Arion*. Les Cycliques disent qu'il était fils de Neptune et d'*Érinnys* (4), selon Pausanias *Cérès-Érinnys*. Ce même auteur cite des vers d'Antimaque où il est dit que *Arion* était fils de la Terre (5). Neptune le donna en présent à Coprée; celui-ci à Hercule, qui le céda à Adraste (6). L'auteur du Bouclier d'Hercule suppose que ce coursier appartenait à Hercule (7). Apollodore raconte que ce fut à la rapidité de ce cheval qu'Adraste dut son salut dans la déroute des Argiens (8). Hygin rapporte la même chose, mais ne nomme pas le cheval : « is enim (Adrastus) equi beneficio ereptus est (9). »

(1) In Ione, p. 537, t. IV, 193 Bip.

(2) Conviv. IV, 6.

(3) Voy. les Observ. sur les v. 14 du second, 8 du troisième, et 431 du quatrième chant de l'Iliade, etc.

(4) Cf. Sch. Ven. in Il. ψ', 346.

(5) Paus. VIII, 25.

(6) Sch. Ven. l. c.

(7) V. 120.

(8) Bibl. III, 6, 8.

(9) Fab. 70.

Knight supprime les trois vers, comme appartenant à des mythes post-homériques (1).

[v. 352.] Alors les guerriers montent sur leurs chars, et jettent les sorts dans un casque.

Ce vers et les cinq suivants, c'est-à-dire tous les vers relatifs au tirage au sort, ne se trouvent pas dans un manuscrit de Breslaw (2). Ils ne sont pas rigoureusement indispensables; cependant, par la raison que j'indique ci-après (3), il est naturel de supposer qu'on tirait au sort pour déterminer l'ordre dans lequel devaient se placer les concurrents. Aucun critique moderne n'a supposé que ces vers fussent interpolés. Toutefois, dans le manuscrit qui les supprime, voici quelle est la suite de la narration : « Mérion est le « cinquième qui conduit ses chevaux à la flottante crinière. Tous « se placent de front. »

[v. 358.] Tous se placent de front.

Les places de tous les concurrents se tiraient au sort, comme il est dit quelques vers plus haut (4), parce que, le but étant au milieu du cirque, ceux qui étaient à gauche avaient un cercle beaucoup moins grand à parcourir. C'est pour cette raison que Nestor recommande à son fils de retenir le cheval de gauche qui se trouvait en dedans du cercle, et d'exciter celui de droite en lui lâchant les rênes (5).

[v. 359—60.] Puis il envoie comme observateur le vénérable Phénix, l'écuyer de son père.

Heyne pense que le vers 360 : « le vénérable Phénix, l'écuyer de « son père », a été ajouté par quelque rhapsode, comme semble le prouver l'hiatus qui s'y rencontre : φοίνικα ὀπάονα, que Bentley cor-

(1) Knight, Not. in Iliad. ψ', 346-8.
(2) Heyn., Observ. in Iliad. XXIII, 352-357.
(3) Voy. les Observ. suivantes, v. 358.
(4) Cf. v. 352 seqq.
(5) Cf. v. 335 seqq.

rigeait en écrivant φοίνιχ' ἀμοπάονα (1). On trouve, il est vrai, cette expression ἀμοπάονα au huitième chant de l'*Iliade* (v. 276), mais il est bien probable qu'en cet endroit ce mot est un nom propre et non pas une épithète. Eustathe dit avec raison, que ceux qui écrivent ἄμ' ὀπάονα se trompent sur la véritable acception de ce mot (2). Knight n'admet ni la suppression proposée par Heyne, ni la correction de Bentley (3). Toutefois le sens serait très-bon en supprimant ce vers; alors il faudrait dire : « puis Achille envoie « un observateur pour être témoin de la course, et lui rendre un « compte fidèle. »

[v. 370—1.] Et, le cœur palpitant, ils brûlent de remporter la victoire.

Virgile a dit avec plus d'emphase :

> . . . . exultantiaque haurit
> Corda pavor pulsans, laudumque arrecta cupido (4).

Apollonius de Rhodes me semble être plus près d'Homère, lorsqu'il peint Amycus impatient de se mesurer avec Pollux au combat du pugilat :

> . . . . καί οἱ ὀρέχθει
> θυμὸς ἐελδομένῳ στηθέων ἐξ αἷμα κεδάσσαι (5).

« Son cœur était impatient dans le désir qu'il avait de faire jaillir « le sang du sein *de son rival.* » L'expression ὀρέχθει θυμὸς qu'emploie Apollonius n'a point autant de force que celle d'Homère, πάτασσε θυμός, *le cœur palpitait.* Le verbe ὀρεχθέω ici exprime non l'action physique d'un cœur qui palpite comme dans Homère, mais seulement le sentiment d'un vif désir; aussi le scholiaste traduit-il ce verbe par celui d'ἐπιθυμέω, *désirer avec ardeur.* Dans son acception physique, ὀρεχθέω signifie *gémir* ou même *mugir*, ainsi que nous l'avons vu déja employé par Homère (6).

(1) Cf. Heyn., Obss. in Iliad. XXIII, 360.
(2) P. 712, l. 53. Cf. Sch. Ven. in Iliad. θ', 276.
(3) Knight, Not. in Iliad. χ', 360.
(4) Æn. V, 137.
(5) Arg. II, 49.
(6) Voy. les Observ. sur le v. 30 du vingt-troisième chant.

[v. 380—1.] De leur haleine ils échauffent le dos et les larges épaules d'Eumèle.

Dans le grec le verbe est au passif : « le dos et les larges épaules « d'Eumèle sont échauffés », ou plutôt littéralement *est échauffé*; car le verbe est au singulier, quoique régi par deux nominatifs, ainsi que je l'ai déja remarqué (1). Eustathe fait observer qu'ici le verbe au singulier, se rapportant au mot μετάφρενον et aussi au duel ὤμω, est une tournure dorique : τὸ δὲ θέρμετο πρὸς τὸ μετάφρενον εἴρηται, ἴσως δὲ καὶ πρὸς τὸ ὤμω, Δωρικώτερον (2).

[v. 385.] Des pleurs de rage coulent des yeux du héros irrité.

Rien ne prouve mieux, dit Eustathe, l'importance qu'on mettait à ces jeux et le désir qu'on avait de remporter la victoire que de voir ici Diomède verser des pleurs pour la perte de son fouet, lui qui, dans les plus grands dangers, montrait toujours un front si calme, un courage si intrépide. Plus loin aussi Eumèle pleure (3), mais là c'est tout simplement parce qu'il ressent une vive douleur de sa chute (4). On ne saurait assez faire observer combien ces anciens héros s'abandonnent sans réserve aux impressions qu'ils éprouvent, et comme ils cherchent peu à les dissimuler (5).

[v. 405—6.] Je ne vous ordonne point de disputer de vitesse avec les chevaux du fils de Tydée, puisque Minerve les a remplis de force, et comble de gloire ce guerrier.

Les scholies de l'édition de Venise disent qu'il faut retrancher les vers 405 et 406, parce qu'Antiloque ne doit pas connaître la

(1) Voyez les Obss. sur le v. 233 du XXII[e] chant de l'Iliade.

(2) P. 1306, l. 48-9.

(3) V. 396-7.

(4) Eust., p. 1306, ad calc. et 1307 init.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 217 du dix-neuvième chant de l'Iliade.

protection que Minerve accorde à Diomède (1). Cette critique ne me semble pas juste : il est tout naturel que le fils de Nestor, voyant la rapidité des chevaux de Diomède, suppose le secours de Minerve ; c'est tout-à-fait dans les idées des siècles héroïques. Ainsi, comme le remarque la scholie B de la même édition, Ajax, au vers 782 du même chant, attribue sa chute à Minerve, protectrice d'Ulysse :

. . . . . ἦ μ' ἔβλαψε θεὰ πόδας . . . .

Mot à mot : « *oui*, *sans doute*, la déesse (Minerve) m'a frappé les pieds (2). » Voici ce que dit Heyne à ce sujet : « Si quelque chose peut « faire soupçonner l'interpolation, c'est que ces deux vers ne sem- « blent mis que pour donner l'explication du précédent (404) : *cepen-* « *dant je ne vous ordonne pas de disputer avec ceux-ci*. Ces mots *ceux-ci* « n'avaient pas besoin d'être interprétés ; toutefois il faut dire que « ces deux vers ajoutés ne sont point entièrement hors de pro- « pos (3). » J'ajouterai à l'observation de Heyne qu'on pourrait encore supposer l'interpolation d'après la fin du vers 406, qui est absolument de même que la fin du vers 400. Knight dit simplement que ces vers notés par les anciens critiques doivent être supprimés sans la moindre hésitation (4).

[v. 426.] Antiloque, comme tu te précipites avec témérité !

Heyne fait observer que c'est le seul vers où Homère se soit servi du verbe ἱππάζεσθαι, qui signifie ici diriger un char, et qui, dans la suite, a signifié *aller à cheval*, ἐφ' ἑνὸς ἵππου ὀχεῖσθαι (5).

[v. 430.] Et les presse de l'aiguillon.

Quoique dans le grec on lise le mot κέντρῳ, peut-être aurais-je dû traduire : *et les presse du fouet*. *L'aiguillon* proprement dit, c'est-à-dire cette pointe de fer qui est au bout d'un long bâton, n'était

(1) Sch. Ven. ψ', 405 et 406.
(2) Sch. Ven. 405, B.
(3) Heyn. Obss. in Iliad. XXIII, 405 et 406.
(4) Knight, Not. in Iliad. ψ', 405-6.
(5) Cf. Suid. ad v. ἱππάζεσθαι, et Aristoph. Sch. in Nub. 15.

pas connu du temps d'Homère. Dans notre poète, κέντρον, *ce qui excite*, doit s'entendre du fouet seulement. C'est ainsi que plus haut, après avoir dit que Diomède avait perdu *son fouet*, μάστιγα (v. 384), il ajoute que ses chevaux étaient privés de l'aiguillon, ἄνευ κέντροιο (v. 387). Plus tard, lorsque l'art de l'équitation fut en usage, κέντρον se prit pour l'éperon; de là l'expression, τῷ κέντρῳ ἐξαιμάσσειν (1), *ensanglanter avec l'éperon.*

[v. 441.] Toutefois, tu ne remporteras pas le prix sans attester ton innocence par un serment.

Le grec porte simplement : *mais non, tu ne remporteras pas le prix sans serment*, ἄτερ ὅρκου. Ernesti suppose que cette phrase était une espèce de proverbe appliqué à ceux qui n'obtenaient ce qu'ils désiraient qu'avec beaucoup de peines et de difficultés (2). Heyne, au contraire, croit que cette phrase a rapport au serment que Ménélas exige d'Antiloque aux v. 581 et suivants (3). C'est le sens que j'ai adopté, et qui me paraît incontestable.

[v. 446—7.] Les chevaux, saisis de crainte aux paroles de leur maître, redoublent de vitesse, et bientôt ils sont près des coursiers d'Antiloque.

« Ces vers, dit Heyne, ne sont qu'une inutile répétition des vers « 416-7, et ont été transportés ici sans nécessité (4). » Critique peu fondée; on ne fait jamais assez d'attention combien ces répétitions étaient naturelles dans une poésie chantée (5).

[v. 448—9.] Les Grecs, assis dans l'enceinte, considéraient les chars volant dans la plaine à travers un nuage de poussière.

Selon Knight, le vers 449 n'est que l'addition superflue d'un

(1) Onomast. Pollux. I, 214; cf. Xenophont. Cyrop., lib. VII, I, 15.

(2) Not. in h. v.

(3) Heyn. Obss. in Iliad. XXIII, 431, Iliad.

(4) Obss. in Iliad. XXIII, 446, 447.

(5) Voyez les Observ. sur le v. 195 du quatrième chant de l'Iliade.

commentateur (1). Dans ce cas le verbe εἰσορόωντο serait pris dans une acception neutre, et l'on devrait traduire : « Les Grecs, assis « dans l'enceinte, regardaient. » Je n'admets point cette critique; elle n'est fondée sur rien, et je crois qu'il faut lire ici εἰσορόωντο ἵππους, κ. τ. λ., comme aux vers 495-6.

> Ἀλλ' ὑμεῖς ἐν ἀγῶνι καθήμενοι εἰσοράασθε
> ἵππους, κ. τ. λ.

passage non contesté. Eustathe cite toute la phrase des v. 448 et 449; ce qui prouve qu'il regardait ce dernier vers comme authentique; il n'est marqué d'aucun signe critique dans l'édition de Venise, et aucune scholie ne s'y rapporte.

[v. 460.] Un autre guerrier m'apparaît confusément.

J'ai traduit ἰνδάλλεται par *m'apparaît confusément*. Il est assez difficile de rendre le sens de ce verbe ἰνδάλλεσθαι, qui emporte l'idée de *formes semblables en apparence*, comme ce qu'on aperçoit dans les songes. Ἴνδαλμα tire son origine d'εἴδωλον, *image; ἰνδάλλεσθαι*, synonyme de δοκεῖν, *sembler*, est opposé à εὖ διαγινώσκειν, *découvrir clairement* (2). Ulysse, dans l'*Odyssée*, parlant d'un fait ancien qui s'est effacé de son souvenir, dit : *Je le raconterai comme mon esprit me le représente*, ὥς μοι ἰνδάλλεται ἦτορ (3).

[v. 474.] Idoménée, dit-il, pourquoi parler inconsidérément.

Le discours d'Ajax à Idoménée est plein de hauteur et d'insulte; les mœurs de cette époque sont d'une franchise qui va jusqu'à la grossièreté. Alors tous les mouvements de l'âme s'exprimaient sans ménagement, même sans mesure. Les anciens critiques n'ont pas manqué de dire que ce fut pour punir Ajax que Minerve, dans le combat de la course à pied, le fit tomber sur de la fiente de bœuf qui lui remplit la bouche, parce qu'il avait insulté un guerrier plus âgé que lui (4). Je doute bien fort qu'Homère

---

(1) Knight, Not. in Iliad. ψ', 449.

(2) Eust., p. 1311, l. 2 seqq.

(3) Cf. Odyss. τ', 224.

(4) Cf. Eust., p. 1329, l. 8; et Sch. Ven. ad ψ', 777.

ait eu cette belle pensée morale. Madame Dacier dit plus naïvement, « qu'Homère veut montrer par là que ces naturels emportés « font toujours des sottises (1). »

Au lieu de prêter notre esprit et nos idées au poète des siècles héroïques, disons tout simplement qu'il racontait des faits tels que les lui transmettait la renommée, sans chercher d'autre but que d'attacher ses auditeurs, qui sans doute prenaient un grand plaisir à les entendre. C'est de tous les autres poètes de son temps et de lui-même qu'Homère a dit :

ἡμεῖς δὲ κλέος οἶον ἀκούομεν, οὐδέ τι ἴδμεν (2).

« Nous entendons seulement la renommée, mais nous ne savons « rien » ; c'est-à-dire, nous n'inventons aucun fait, nous ne faisons que répéter ce qu'on raconte des événements passés.

[v. 478—9.] Mais tu es toujours inconsidéré dans tes discours ; il te sied mal de parler avec cette témérité. Il est ici d'autres guerriers qui l'emportent sur toi.

Le scholiaste de Venise dit que le vers 479 doit être retranché, parce qu'il n'est pas nécessaire, ne faisant que répéter ce qui a déja été dit au vers précédent, et parce que la fin du vers exprime une pensée déplacée, puisqu'on ne peut pas dire que parler beaucoup soit ce qui convienne le plus aux personnes illustres (3). Le scholiaste se trompe évidemment dans cette dernière critique. Par ces mots : *il est ici d'autres guerriers qui l'emportent sur toi*, Ajax n'entend pas dire que ceux-là ont le droit de parler inconsidérément, mais au contraire qu'Idoménée doit modérer ses discours devant des héros qui l'emportent sur lui par le rang ou par la vaillance. Heyne croit que ce vers doit être supprimé, parce qu'il n'est là que pour donner plus de développement à la pensée du vers précédent, que l'interpolateur aura cru n'être pas terminée, quoiqu'elle n'ait pas besoin, pour être complète, de cette addition du

(1) L'Iliade d'Hom. trad. par madame Dacier, t. III, p. 580, édit. de Rigaud.

(2) Iliad. Β', 486.

(3) Sch. Ven. ψ', 479.

v. 479 (1). Knight retranche aussi ce vers par la même raison (2), bien plus admissible que celle du scholiaste de Venise. Si l'on adopte le retranchement, il faut traduire : « mais tu es toujours « inconsidéré dans tes discours; cela ne te convient pas »; sens bien préférable à celui que donne la phrase avec l'addition du vers 479.

[v. 480—1.] Oui, comme auparavant, les cavales d'Eumèle sont encore les premières.

Toutes les anciennes éditions portent ἵπποι δ' αὖτε ἔασι, leçon où se trouve un hiatus, et qui est bien moins bonne que celle donnée par le manuscrit de Venise, ἵπποι δ' αὐταὶ ἔασι, où l'hiatus disparaît; cette dernière leçon, adoptée par Heyne, Wolf et Boissonade, est confirmée par un manuscrit de Vienne (3).

[v. 486.] Prenons Agamemnon pour notre arbitre.

Il y a dans le grec ἵστορα δ' Ἀτρείδην θείομεν. Le scholiaste de Venise dit que le mot ἵστορα est là pour μάρτυρα, *témoin*, c'est-à-dire συνθηκοφύλακα, *gardien du traité* (4). La signification de ἵστωρ au temps d'Homère peut servir à donner l'étymologie véritable du mot *histoire :* c'est le témoignage sincère de ce qui existe. Ἱστορία tire, je crois, son origine de ἵστημι, dérivé lui-même de στάω ou στῶ, d'où les latins ont fait *stare, sto, ce qui est, ce qui subsiste;* et non de εἴσω, futur de εἴδω, *je sais*, comme le donne le grand Étymologique (5). On peut conclure de là combien notre mot *historier*, dont le sens est *orner, embellir*, est éloigné de son acception primitive, puisqu'il signifie ce qui sert à déguiser ce qui est.

[v. 494.] Vous-même blâmeriez tout autre qui agirait ainsi.

« ὅτις au lieu de ὅστις suffit pour démontrer qu'il y a interpola-

(1) Heyn. Obs. in Iliad. XXIII, 479.
(2) Knight, Not. in Iliad. ψ', 479.
(3) Voy. l'édit. d'Alter, t. II, p. 549, var. lect.
(4) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 486.
(5) Ad voc. ἵστωρ.

« tion. » Telle est la note que Knight joint à ce vers, qu'il supprime dans son édition. Pour apprécier une pareille critique, il faut savoir que Knight n'admet jamais ὅτις, quoique cet article se trouve assez souvent dans Homère; mais, quand il se rencontre, Knight ou supprime le vers comme dans ce passage-ci, ou il change la leçon; ainsi, au vers 260 du dix-neuvième chant :

.... αἴθ' ὑπὸ γαῖαν}
ἀνθρώπους τίνυνται, ὅτις κ' ἐπίορκον ὀμόσσῃ,

il substitue τίνυνθ' ὅστις, et dit en note que le poète n'emploie jamais ὅτις (1). Il est sûr que l'ancien langage conserve bien plutôt les lettres qu'il ne tend à les supprimer; ce n'est qu'en vieillissant que les mots se contractent (2).

[v. 507—8.] La sueur de ses coursiers s'échappe de leur tête, de leur poitrine, et coule jusqu'à terre.

Le mot λόφος, que j'ai rendu par *leur tête*, est précisément la partie du cou sur laquelle on plaçait le joug des bœufs, des chevaux et des mules (3). Apollonius, dans son lexique (4), et les petites scholies (5), expliquent ce mot par τράχηλος. C'est aussi la crinière d'un cheval posée sur le sommet d'un casque (6). Enfin, Homère emploie cette expression pour le cou de l'homme, comme dans ce passage du dixième chant de l'*Iliade :*

.... θαλάσσῃ
ἰσβάντες κνήμας τε ἰδὲ λόφον ἀμφί τε μηρούς (7).

Mot à mot : « plongeant dans la mer leurs jambes, leur cou et leurs « cuisses. »

(1) Cf. Od. β', 350; η', 17; θ' 32 in Knight ed.

(2) Voyez les Observ. sur les v. 70 du douzième, et 29 du quinzième chant de l'Iliade.

(3) Λόφος δὲ ἐπί τε βοῶν καὶ ἵππων καὶ ἡμιόνων τόπος τοῦ τραχήλου, ᾧ ἐπιτίθεται ὁ ζυγός. Eust., p. 1313, l. 31.

(4) Ad voc. λόφος.

(5) Ad h. vers.

(6) Cf. Iliad. ν', 615.

(7) Iliad. κ', 573.

[v. 511—2.] Puis il ordonne à ses compagnons de conduire la captive vers les vaisseaux, d'emporter le trépied orné de ses anses, et lui-même délie les coursiers.

Eustathe dit que le trépied dont il est ici question fut déposé par Diomède dans le temple d'Apollon, à Delphes, et il en donne pour preuve cette inscription, gravée sur un trépied qui se trouvait dans le temple d'Apollon Pythien :

χάλκεός εἰμι τρίπους, Πυθοῖ δ' ἀνάκειμαι ἄγαλμα,
καί μ' ἐπὶ Πατρόκλῳ θῆκεν (1) πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς·
Τυδείδης δ' ἀνέθηκε βοὴν ἀγαθὸς Διομήδης
νικήσας ἵπποισι παρὰ πλατὺν Ἑλλήσποντον (2).

« Je suis un trépied d'airain, placé comme ornement dans la ville « de Pythie ; ce fut le léger Achille qui m'accorda en prix quand « il célébra les funérailles de Patrocle. Le fils de Tydée, le vaillant « Diomède, m'a placé dans ce temple après avoir vaincu à la course « des chars, près du large Hellespont. »

Il est bien possible qu'un trépied avec cette inscription ait en effet existé dans le temple de Delphes ; ce qui, à coup sûr, ne prouve pas que le trépied fût celui de Diomède, ni que ce fut lui qui le déposa. Athénée nous apprend que cette histoire du trépied est rapportée par Phanias dans son livre des *Rois de Sicile* (3). Ce même Phanias parle aussi d'un poignard trouvé dans le même temple, avec une inscription qui indiquerait que cette arme avait appartenu à Hélicaon, le fils d'Anténor et l'époux de Laodice (4).

[v. 519—21.] Les crins flottants de sa queue effleurent le cercle de la roue qui vole sur ses traces, et un court espace les sépare au milieu de la vaste plaine.

Knight ne voit dans ces trois vers qu'une surabondance inutile

(1) Et non θῆκε πόδας, comme écrivent Eustathe, Ernesti et Brunck ; ce qui ferait trois brèves de suite. Cf. Athen. Deip., l. VI, c. 4, p. 232 C.

(2) Eust., p. 1313, l. 42 seqq.

(3) Athen. Deipn., l. c.

(4) Cf. Iliad. γ', 122-4, et Athen. Deip., l. c.

ajoutée par des rhapsodes et des commentateurs (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que, dégagé de cette phrase, le sens est beaucoup meilleur. Dans ce cas il faudrait traduire : « Autant un coursier « est près de la roue, lorsqu'à travers la campagne il emporte son « maître monté sur un char, autant Ménélas s'est rapproché du « magnanime Antiloque. » Voilà qui est très-bien, sans doute, mais une raison de cette nature ne suffit pas pour admettre l'interpolation ; autrement chacun, selon son goût, serait en droit de supprimer des vers, uniquement parce qu'ils ne lui paraissent pas convenablement placés.

[v. 533.] Traînant son char magnifique, et faisant devant lui marcher ses coursiers.

Heyne et Knight ont remarqué l'hiatus qui se trouve dans ce vers : καλὰ ἐλαύνων (2). Les anciens scholiastes font observer aussi en cet endroit l'adverbe πρόσσοθεν pour ἔμπροσθεν ; quelques-uns voulaient qu'on écrivît πρόσσωθεν avec l'oméga en élidant la dernière syllabe, ce qui donne un vers spondaïque, πρόσσωθ' ἵππους (3), forme que, selon Knight, repousse la prosodie homérique (4). Aussi n'admet-il point ce vers dans son édition, et Bentley le tenait pour suspect (5).

[v. 537—8.] Eh bien! qu'il reçoive le second prix : cette préférence est juste ; mais que le premier reste toujours au fils de Tydée.

Le scholiaste de Venise dit que dans quelques éditions on ajoutait ces deux vers-ci au discours d'Achille :

τὰ τρίτα δ' Ἀντίλοχος, τέτρατα ξανθὸς Μενέλαος,
πέμπτα δὲ Μηριόνης θεράπων ἐῢς Ἰδομενῆος.

(1) Knight, Not. in Iliad. ψ', 519-21.

(2) Heyne, Observ. in Iliad. XXIII, 533, et Knight, Not. in Iliad. ψ', 533.

(3) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 533.

(4) Cf. Knight, Prolegomena in Homerum § CLIII.

(5) Heyn. l. c.

« Qu'Antiloque emporte le troisième, le blond Ménélas le qua-
« trième, et Mérion, vaillant écuyer d'Idoménée, le cinquième. »
Mais, ajoute avec raison la même scholie, *ces vers n'ont point le caractère homérique*, μηδὲ τὸν χαρακτῆρα ἔχειν Ὁμηρικόν (1). Aucune de nos éditions actuelles ne donne cette froide et ridicule addition.

[v. 546—7.] Mais il devait implorer les dieux; il ne serait point, en courant, arrivé le dernier.

La poésie d'Homère est une poésie essentiellement religieuse. Ses héros, non-seulement dans les grandes occasions, mais dans les plus petits détails de la vie privée, implorent la divinité, et demandent sa protection. Ils rapportaient tout aux dieux, et reconnaissaient qu'ils avaient sur les actions humaines une influence toujours constante. C'est sans doute de cette idée, saisie avec exagération par des imaginations vives, qu'est née cette mythologie matérielle où toutes les divinités revêtent un corps, et se manifestent dans tous les objets de la nature.

Virgile, qui a si souvent imité Homère, n'offre pas comme son modèle des traces profondes de l'esprit religieux, et quoique sans cesse il nomme son héros *pius Æneas*, on ne sent point dans l'Énéide cette foi vraie et simple qu'on trouve si bien dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Tous les détails du poème de Virgile sont pris dans une nature de convention; ce sont simplement de belles inventions poétiques. Si Énée est un observateur exact des cérémonies extérieures, on voit qu'il obéit à un devoir, qu'il se conforme à un usage, mais non qu'il agit en vertu d'une croyance. Tout au contraire, les héros d'Homère prient, implorent, dans la vue d'être exaucés; le hasard, la fortune sont inconnus à notre poète, et jamais il n'abandonne les choses à venir aux chances d'un sort aveugle. Le mot τύχη, qui répond au mot *fortuna* des Latins, si souvent employé par Virgile, ne se trouve pas une seule fois dans Homère (2). Lorsque Patrocle marche au combat où il doit perdre la vie, *ce sont les dieux qui l'appellent à la mort* (3). Lorsque Ménélas

(1) Sch. Ven. ψ', 538.

(2) Cf. Æn. II, 385, 387; XI, 180, etc. Macrobe fait aussi cette remarque. Saturn., lib. V, c. 16.

(3) Iliad. π', 693.

veut se mesurer avec Hector, il s'écrie : « Oui, je m'armerai contre « lui; mais quant aux chances de la victoire, elles appartiennent « aux dieux (1). » Lorsque, dans les jeux, Teucer manque la colombe attachée au sommet du mât, c'est parce qu'il n'a pas promis une hécatombe à Phœbus (2). Je pourrais multiplier à l'infini les citations de ce genre.

[v. 565.] .... Qui la remet dans les mains d'Eumèle, et ce héros la reçoit avec joie.

Ce vers 565 ne se trouve pas dans l'édition de Venise, et Wolf le renferme entre deux parenthèses. Dans ce cas l'alinéa doit finir ainsi : « l'écuyer obéit, et l'apporte au fils de Pélée. » Ce vers, que ne porte pas non plus le manuscrit de Vienne (3), est cité en entier par Eustathe (4).

[v. 567—8.] Un héraut place le sceptre entre ses mains.

Dans l'édition de Venise on trouve un signe critique devant le vers 568; le scholiaste avertit que c'est pour faire remarquer l'usage où l'on était alors de donner un sceptre à celui qui parlait au milieu d'une assemblée (5). On en trouve plusieurs exemples dans Homère : au dixième chant de l'*Iliade*, lorsqu'Hector va prononcer un serment au milieu des Troyens assemblés, le poète dit qu'*il prit le sceptre dans ses mains*, ὁ δ' ἐν χερσὶ σκῆπτρον λάβε (6). C'était ordinairement un héraut placé auprès de l'orateur qui lui remettait le sceptre, comme dans le passage ci-dessus. Au second chant de l'*Iliade*, lorsqu'Ulysse harangue les Grecs : *il tenait son sceptre, et Minerve était près de lui sous la figure d'un héraut* (7). Au dix-huitième, *les juges tiennent entre leurs mains les sceptres des hérauts*, *lorsque*

(1) Iliad. η', 101-2.
(2) Iliad. ψ', 863-5.
(3) Voy. l'éd. d'Alter., t. II, p. 550 var. lect.
(4) P. 1315, l. 56.
(5) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 568.
(6) Iliad. κ', 328.
(7) Iliad. β', 279-80.

chacun expose tour à tour les motifs de son jugement (1). Au second chant de l'*Odyssée*, *le héraut Pisénor remet le sceptre à Télémaque*, lorsque celui-ci va plaider sa cause devant les citoyens d'Ithaque (2). Il est à présumer que, dans le cours d'une discussion, l'orateur prenait le sceptre chaque fois qu'il parlait, et le quittait quand il cessait; c'est ainsi qu'Achille, au premier chant, dans sa querelle avec Agamemnon, tire à moitié son glaive du fourreau, et le remet ensuite (3); ce qui n'eût pas été possible s'il n'eût pas donné le sceptre au héraut après avoir cessé de parler; mais il le reprit pour prononcer son dernier discours, puisque, immédiatement après, le poète ajoute : « A peine le fils de Pélée a-t-il cessé de parler, qu'il jette le sceptre à terre :

Ὣς φάτο Πηλείδης· ποτὶ δὲ σκῆπτρον βάλε γαίῃ (4).

Ce sceptre, entre les mains de l'orateur, aidait l'expression du geste, et donnait de l'action au discours quand on l'agitait avec violence. Son immobilité annonçait de la timidité et de l'hésitation. Ainsi, au troisième chant de l'*Iliade*, Anténor, voulant caractériser l'éloquence d'Ulysse, qui en débutant montrait toujours une contenance humble et embarrassée, dit que « lorsque ce héros « se levait pour parler, il n'agitait son sceptre ni en avant ni en « arrière, mais qu'il le tenait en repos, semblable à un homme « privé de sens. »

σκῆπτρον δ' οὔτ' ὀπίσσω οὔτε προπρηνὲς ἐνώμα
ἀλλ' ἀστεμφὲς ἔχεσκεν, ἀΐδρει φωτὶ ἐοικώς (5).

[v. 581.] Approche, Antiloque, noble enfant de Jupiter.

Le scholiaste de Venise dit que ce vers doit être retranché, parce qu'il n'est pas naturel que Ménélas, irrité contre Antiloque, lui donne l'épithète de Διοτρεφές, *enfant de Jupiter* (6). C'est ne connaître ni le goût antique, ni le style d'Homère. Aucun éditeur

(1) Iliad. σ', 505-6.
(2) Odyss. β', 37-8.
(3) Iliad. α', 194 et 219-21.
(4) Iliad. α', 245.
(5) Iliad. γ', 218-9.
(6) Sch. Ven. ψ', 581.

moderne n'adopte cette critique. Nous avons vu ailleurs que l'épithète θεοειδὴς, *d'une forme divine*, était pour les mêmes scholiastes un motif de supposer l'interpolation d'un autre passage (1). Heyne fait observer avec beaucoup de raison que ces sortes d'épithètes étaient une addition toute naturelle aux noms propres des héros (2); en général il ne faut pas attacher un sens trop rigoureux aux épithètes homériques (3).

[v. 593.] Je te les céderai, noble enfant de Jupiter, plutôt que d'être à jamais banni de ton cœur, et de me rendre odieux aux immortels.

Homère dit ici : σοίγε ἐκ θυμοῦ πεσέειν, *être chassé de ton cœur*, comme au premier chant de l'*Iliade :* ἀπὸ θυμοῦ μᾶλλον ἐμοὶ ἔσεαι, *tu seras encore plus loin de mon cœur* (4). M. Coraï dit que l'expression opposée à celle-ci est : ἐν γνώμῃ εἶναι, *être dans la pensée de quelqu'un* (5), et il cite à ce sujet un exemple d'Hérodote (6) et un de Sophocle (7). L'observation de M. Coraï est fort juste; seulement je ferai observer que ἐν γνώμῃ εἶναι n'est point une tournure homérique.

J'ai rendu ἀλιτρὸς par *odieux ;* Eustathe l'explique par ὁ τοῦ δέοντος ἀλιτών, *celui qui pèche contre ce qui convient* (8). Cet adjectif, employé une autre fois dans l'*Iliade* (9), est encore pris en mauvaise part. Dans l'*Odyssée* Calypso l'adresse à Mercure, mais dans ce cas-là il a plutôt le sens de rusé; Calypso ne le prend que comme une plaisanterie, et avec l'acception d'une ironie délicate (10).

(1) Voyez les Observ. sur le v. 326 du dix-neuvième chant de l'Iliade.
(2) Heyn. Obss. in Il. XXIII, 581.
(3) Voyez les Observ. sur le v. 116 du septième chant de l'Odyssée.
(4) Iliad. α', 562-3.
(5) Voy. la trad. d'Hérodote par Larcher, t. IV; p. 396, 2ᵉ éd.
(6) Herod., l. VI, § 37.
(7) In Ajace, v. 1038.
(8) Eust., p. 717, l. 20.
(9) Iliad. θ', 361.
(10) Ody. ε', 182. Voy. les Observ. sur le v. 182 du cinquième chant de l'Odyssée.

[v. 597—600.] Ce héros éprouve alors une douce joie. Comme la rosée rafraîchit les épis d'une haute moisson, lorsqu'ils frissonnent sur les guérets; ainsi, Ménélas, tu te réjouis dans ton cœur.

Selon Knight, le vers 600 : « ainsi, Ménélas, tu te réjouis dans « ton cœur » n'est qu'une addition superflue qui trouble le sens de la phrase. Malgré ce retranchement, la syntaxe de ce passage ne laisse pas que d'avoir quelques difficultés, et il faut dans tous les cas admettre qu'ici le verbe et son régime sont sous-entendus. Voici comment Heyne construit la phrase : τοῖο δὲ θυμὸς ἰάνθη, ὡσεί τε περὶ σταχύεσσιν ἐέρση, scil. ἰαίνει τὸ λήϊον, ἀλδήσκοντος τοῦ ληΐου, ὅτε φρίσσουσιν ἄρουραι (1); c'est-à-dire : « le cœur de ce héros [Ménélas] « se réjouit, comme la rosée sur les épis *réjouit un champ de blé* à la « maturité de la moisson, lorsque frissonnent les guérets. » Les mots soulignés sont ceux que Heyne ajoute pour l'explication. En adoptant cette interprétation, et sans ajouter le vers supprimé par Knight, la phrase présente un sens très-complet.

~~~~~~

[v. 612—3.] Aussitôt il permet à Noëmon, l'écuyer d'Antiloque, d'emmener l'agile cavale.

Le texte porte le verbe δῶκεν, mais nous ne pouvons pas dire en français *il donna d'emmener*. Virgile a emprunté cette tournure à Homère : *Loricam..... donat habere viro* (2), *il donne au héros d'avoir la tunique*, pour *il accorde au héros*, etc. Homère emploie fréquemment le verbe *donner* avec l'infinitif, pour *accorder*, *permettre*, *ordonner* (3). Dans certains cas j'ai cru pouvoir adopter la même forme en français; ainsi, au premier chant : θεοὶ δοῖεν..... ἐκπέρσαι Πριάμοιο πόλιν, j'ai traduit : « que les dieux..... vous donnent « de renverser la ville de Priam (4). »

~~~~~~

[v. 618—20.] Reçois aujourd'hui ce présent, qu'il

(1) Heyn., Obss. in Iliad. XXIII, 598.
(2) Æn. V, 260-2.
(3) Cf. Iliad. ι', 38; ρ', 193; φ', 216, etc.
(4) Iliad. α', 18-9.

t'appartienne, ô vieillard, en mémoire des funérailles de Patrocle. Hélas! tu ne le reverras plus parmi les Argiens.

Ce respect d'Achille pour le vieux Nestor, ce présent qu'il lui fait en mémoire de Patrocle, peignent d'une manière très-touchante la simplicité des mœurs héroïques. La réflexion qu'ajoute le héros, *hélas! tu ne le reverras plus au milieu des Argiens*, quoique très-naturelle, et précisément parce qu'elle est naturelle, exprime avec beaucoup de force le sentiment de la douleur. Ces traits prompts et rapides, qui partent du fond de l'ame, n'appartiennent qu'à notre poète seulement.

Dans l'Énéide, aux funérailles d'Anchise, le héros, comme ici, donne au vieux Alceste un prix pour lequel il n'a pas combattu; mais l'effet de cette scène est moins profond que dans l'*Iliade*, parce qu'elle résulte d'un prodige et non d'un mouvement spontané du cœur. Alceste a lancé une flèche qui s'est enflammée dans les airs; alors Énée lui dit que c'est le roi de l'Olympe qui veut l'honorer d'une récompense particulière :

Sume, pater, nam te voluit rex magnus Olympi
Talibus auspiciis exsortem ducere honorem.
Ipsius Anchisæ longævi hoc munus habebis (1).

Le dernier vers, qu'on peut traduire ainsi : « Recevez ce présent « que le vieux Anchise vous offre par mes mains », est plutôt un compliment délicat et bien tourné que le souvenir douloureux d'une personne qui nous fut chère.

[v. 621—3.] Puisque tu ne peux ni combattre au pugilat, ni lutter, ni lancer le javelot, ni courir d'un pied vigoureux.

Le scholiaste de Venise fait observer que, dans cette nomenclature de jeux, c'est le pugilat qui est placé en première ligne; de même, dans l'*Odyssée*, Alcinoüs répond à Ulysse :

οὐ γὰρ πυγμάχοι εἰμὲν ἀμύμονες, οὐδὲ παλαισταί (2).

(1) Æn. V, 533.

(2) Odyss. θ', 246; cf. vers. 206 ejusd. Rhaps.

« Nous ne sommes point habiles au combat du pugilat ni à celui « de la lutte. » Le scholiaste en conclut que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont du même poète : ὁ αὐτὸς ἄρα ποιητής (1), ce qui n'est pas une preuve d'un grand poids, comme le fait observer Heyne : *satis levi argumento* (2) !

Plutarque fait observer aussi qu'Homère garde toujours le même ordre quand il parle de ces sortes de jeux : le pugilat, la lutte et la course : πρῶτον γὰρ ἀεὶ πυγμὴ παρ' αὐτῷ [Ὁμήρῳ] δεύτερον πάλη, καὶ τελευταῖον ὁ δρόμος, τῶν γυμνικῶν ἀεὶ τέτακται (3). Mais si le poète avait attaché une telle importance à cette prééminence du pugilat, pourquoi, dans la description générale des jeux, commence-t-il par peindre la course des chars? Il me semble que cette réflexion du scholiaste et de Plutarque est plus subtile que juste.

[v. 629.] Ah! que ne suis-je encore à la fleur de mon âge!

J'ai déja fait observer cette tournure particulière à Nestor (4); et de-là il prend toujours occasion de se livrer à de longues digressions sur ses anciens exploits, non parce que les vieillards aiment à parler longuement, comme le dit Plutarque (5), ou parce qu'ils aiment à se louer eux-mêmes, comme le dit Clarke (6), mais parce que cette poésie antique est essentiellement conservatrice des traditions; et si Nestor raconte plus souvent que les autres les précédentes guerres, c'est qu'étant plus vieux, il fut témoin d'un plus grand nombre de faits. Je n'insiste pas sur un point que j'ai eu l'occasion de remarquer si souvent (7).

[v. 638—9.] Seulement, à la course des chars, les

(1) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 621.

(2) Heyn., Obss. in Iliad. XXIII, 621.

(3) Sympos., lib. II, Quest. 5; t. VIII, p. 531, ed. Reisk.

(4) Voyez les Obss. sur le v. 132 du septième chant de l'Iliade.

(5) Conf. Sympos. II, Quest. 5, t. VIII, p. 532, ed. Reisk.

(6) Cf. Not. in Iliad. η', 132 et 157.

(7) Voy. les Observ. sur le v. 100 du second, 119, 414 du sixième, 447 du neuvième chant de l'Iliade, etc.

deux fils d'Actor obtinrent l'avantage, et l'emportèrent par le nombre.

Les anciens grammairiens se sont fort intrigués pour expliquer cette phrase du texte : πλήθει πρόσθε βάλοντες, *l'emportant par le nombre*, comme je l'ai traduit. Il est en effet assez extraordinaire, puisque les fils d'Actor ne sont que deux (Ἀκτορίωνε), que le poète leur applique l'expression de πλῆθος, qui partout ailleurs signifie *la foule*, *la multitude* (1); de sorte qu'au lieu d'admettre les explications forcées des scholiastes (2) peut-être ici, comme le suppose Heyne, πλήθει doit-il s'appliquer à la foule des concurrents (3); alors il faut entendre que l'un des fils d'Actor, en poussant ses chevaux au-devant des autres concurrents, parvint à les embarrasser dans leur course, et que l'autre profita de ce désordre pour gagner le prix. Ce fut par une ruse analogue qu'Antiloque déroba la victoire à Ménélas, comme il est dit plus haut (4). Toutefois cette opinion de Heyne est plutôt une interprétation probable qu'une traduction positive; et, malgré cette explication, le passage présente encore quelque obscurité; car, dans Homère, πρόσθε se construit toujours avec le génitif ou d'une manière absolue, mais jamais avec le datif (5).

[v. 641—2.] Ces guerriers étaient jumeaux; l'un guidait les coursiers; il les guidait avec aplomb, et l'autre les excitait avec le fouet.

Heyne dit que le vers 642 ne se trouve pas dans un manuscrit de Leipsik (6). Si le vers 642 est retranché, on doit aussi supprimer le précédent, qui forme le commencement de la phrase. Knight, en effet, n'admet aucun des deux dans son édition. Il les regarde comme une explication qui appartient à des fables post-homériques (7). Pour comprendre ce que dit ici Knight, il faut

(1) Cf. Il. ρ', 330; φ', 218.
(2) Cf. Sch. Ven. in Il. ψ', 638-639.
(3) Observ. in Iliad. XXIII, 638.
(4) Cf. Iliad. ψ', 417 seqq.
(5) Cf. Seberi indic. ad h. voc.
(6) Observ. in Iliad. XXIII, 642.
(7) Knight, Not. in Iliad. ψ', 641-2.

savoir que l'adjectif δίδυμοι du vers 641, selon quelques critiques, ne signifie pas ici *des jumeaux*, mais des hommes *d'une double nature*; c'est-à-dire que les fils d'Actor avaient deux têtes, quatre bras et quatre jambes sur un même corps, comme le disent les petites scholies (1). Knight a raison de penser que ces fables n'appartiennent point à l'antiquité homérique. Or, il faut savoir encore que, parmi les explications de la phrase rapportée dans les observations précédentes, πλήθει πρόσθε βάλοντες, quelques grammairiens rendaient raison du mot πλήθει par celui de δίδυμοι, avec le sens de διφυεῖς (*d'une double nature*). Dans ce cas, *la foule* devrait s'entendre des quatre bras et des quatre jambes que portait chacun des fils d'Actor. Comme cette explication du mot δίδυμοι était donnée par Aristarque, qui, lui-même, s'appuyait de l'autorité d'Hésiode (2), Knight pense que ces deux vers auront été ajoutés par ceux qui trouvaient une pareille explication satisfaisante. Cependant, il est juste de dire que rien n'indique, dans ce passage, que δίδυμοι signifie des héros d'une double nature, et la suite de la période ὁ μὲν.... ὁ δὲ semble prouver, au contraire, qu'il est ici question de deux *jumeaux;* le vers 227 du dix-neuvième chant de l'*Odyssée*, où il est parlé de deux *boucles jumelles*, αὐλοῖσι διδύμοισι, n'infirme point cette explication; dans ce dernier exemple, δίδυμοι est adjectif, comme nous l'avons de même en français, quand nous disons *poutres jumelles*, et en terme de blason l'adjectif substantisé *jumelles*, signifiant deux bandes ou barres parallèles de même grandeur, répond tout-à-fait à l'expression homérique αὐλοὶ δίδυμοι, de sorte que, contre l'opinion de Knight, on peut supposer que les deux vers existaient dans le principe, mais que, par la suite, les grammairiens ont profité du sens donné au mot δίδυμοι, pour en tirer une mauvaise interprétation de la phrase embarrassante citée dans les précédentes observations. Mais il reste, pour confirmer le retranchement de Knight, l'autorité du manuscrit de Leipsik cité par Heyne.

On remarque encore dans ce passage la répétition des mots ἔμπεδον ἡνιόχευεν. Cette figure, nommée en grec ἐπανάληψις, qui, selon

(1) Brev. Schol. in Iliad. λ', 708. Eustathe, d'après Aristarque, dit positivement qu'*ils avaient deux corps*. Voyez ci-après.

(2) Οὓς [Ἀκτορίωνας] Ὅμηρος μὲν διδύμους ἱστορεῖ ἁπλῶς, οἱ δὲ κατ' Ἀρίσταρχον, οὐχ οὕτως οἷον κατὰ τοὺς Διοσκόρους, ἀλλὰ κατὰ τὸν Ἡσιόδου μῦθον, καὶ διφυεῖς· δύο μὲν ἔχοντας σώματα, συμπεφυκότας δέ γε ἀλλήλοις. (Eust., p. 1321, l. 21 seqq.)

le scholiaste de Venise, ne se trouve qu'une fois dans l'*Odyssée*, est fréquente dans l'*Iliade* (1).

[v. 664—5.] A l'instant se lève un héros d'une grande force et d'une taille élevée, le fils de Panops, Épéus, habile au pugilat.

Cet Épéus est celui qui construisit le cheval de bois dans lequel montèrent les héros grecs, ainsi que le dit Homère au huitième chant de l'*Odyssée*. Lorsqu'Ulysse demande à Démodocus de chanter cet événement : « Chantez-nous, lui dit-il, l'aventure du cheval « de bois que construisit Épéus avec le secours de Minerve (2). » Virgile a suivi cette tradition

. . . . et ipse doli fabricator Epeus (3),

avec la plupart des auteurs qui ont parlé du siége de Troie (4), ainsi que je le remarque ailleurs (5).

[v. 679—80.] .... et qui jadis se rendit à Thèbes quand on célébrait les funérailles d'OEdipe; là, il vainquit tous les enfants de Cadmus.

Il paraît bien, par ce passage, comme l'observe Clavier (6), que, d'après Homère, Œdipe ne fut point chassé de Thèbes, et qu'il mourut sur le trône, puisqu'on célébra ses funérailles après sa mort. Selon Phérécyde, cité par le scholiaste d'Euripide (7), il régna à Thèbes après la mort de Jocaste, et même épousa deux autres femmes : Euryganie (8) et Astyméduse, fille de Sthénélus. Il

(1) Sch. Ven. in Iliad. ψ', 642, A; cf. Iliad. υ', 312 et χ', 128.

(2) Odyss. θ', 492.

(3) Æn. II, 264.

(4) Cf. Euripid. Troad., v. 10; Tryphiod., v. 56; Hygin., fab. 108; Quint. Calab. Paralip., l. 12, v. 78; Joan Tzetzæ, Post. Homer., v. 632 seqq., etc.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 230 du vingt-deuxième ch. de l'Odyssée.

(6) Trad. d'Apollodore, t. II, p. 391.

(7) Sch. Phœniss., v. 53.

(8) Pisandre la nomme *Eurigane*, Sch. Phœniss. v. 1748.

paraît aussi, par un passage de l'*Odyssée*, qu'Œdipe régna à Thèbes après la mort de Jocaste (1). La plupart des aventures d'Œdipe ont été inventées par les tragiques; déjà la poésie n'était plus la muse de l'histoire; ils arrangeaient à leur gré toutes les fictions, et adoptaient toutes les traditions pour rendre leurs drames plus intéressants. Je ne doute pas que ce qu'on raconte des pieds percés n'ait été inventé après coup sur l'étymologie du nom d'*Œdipe* : Οἰδίπους signifie *qui a les pieds enflés* (2).

[v. 683.] Il l'entoure d'une large ceinture.

Ce vers est marqué d'un signe critique pour indiquer que, du temps d'Homère, les athlètes étaient entourés d'une ceinture. Eustathe et les scholiastes racontent à ce sujet qu'un certain Orsippe de Mégare, ayant fait une chute dont il mourut, pour avoir été embarrassé par une espèce de ceinture qui lui descendait jusqu'aux pieds, il fut décidé, depuis lors, que l'on combattrait tout nu, et que de là est venu le nom de *gymnase*, donné au lieu du combat. Les mêmes ajoutent qu'Hésiode, plus moderne qu'Homère, avait représenté Hippomène luttant nu contre Atalante (3). Heyne remarque avec raison que ces exemples ne se rapportent pas au passage d'Homère où il n'est pas question de course, mais de pugilat (4). Disons simplement que les mots *gymnase*, *gymnaste*, dérivés de γυμνὸς, *nu*, étaient ignorés d'Homère, et que ces dénominations ne sont pas venues précisément de l'aventure d'Orsippe, mais de ce que dans ces sortes de jeux les combattants n'avaient qu'une simple ceinture, ou si l'on veut, un caleçon court, comme celui des nageurs, et que le reste de leur corps était nu, ainsi que l'observe le même Eustathe, qui ajoute que le poète le passe sous silence comme trop évident : καὶ ἐγυμνοῦντο οἱ οὕτω ζωννύμενοι, σιγᾷ ὡς φανερόν (5).

(1) Voy. les Observ. sur le v. 270 du onzième ch. de l'Odyssée.

(2) Voyez les Observ. sur les v. 594 du second et 370 du cinquième chant de l'Iliade.

(3) Cf. Sch. in Hom. Iliad. ψ', 683 ex recens. Bekkeri, et Eust., p. 1324, l. 12 seqq.

(4) Obss. in Iliad. XXIII, 683.

(5) Eust., l. c.

Cet usage se conserve encore dans quelques parties de la Grèce, particulièrement dans l'Asie mineure. « Le 8 avril 1817, dit « M. Amb.-Firm. Didot (1), j'aurais pu me croire transporté aux « solennités des jeux Olympiques, et toute la journée je restai sur « la place publique de Cydonie, couvert de poussière et presque « aussi fatigué que les lutteurs qui, ayant remporté la victoire les « jours précédents, disputaient entre eux la dernière palme du « combat. Les lutteurs étaient nus, et, avant d'entrer dans la lice, « ils se frottaient le corps avec de l'huile; un caleçon court, en « peau, ne déguisait point leurs formes vigoureuses..... Si le vain- « queur est Grec, on lui donne un cheval ou un bœuf; s'il est Mu- « sulman, un chameau, car ils ont seuls le droit d'en posséder, « sans doute par respect pour Mahomet, ce célèbre conducteur de « caravanes. »

[v. 698.] Enfin il s'évanouit entre les bras de ceux qui le conduisent.

J'ai pris ἀλλοφρονέοντα dans le sens de *s'évanouir;* je crois que c'est là la pensée du poète. Les petites scholies l'expliquent par : *Celui qui n'est pas en lui-même, mais dont l'esprit est hors de son état naturel* (2). Hérodote l'emploie dans le sens de *folie furieuse*, lorsqu'il peint la démence de ceux qui voulurent dérober les statues de la ville d'Égine (3). Mais un tel sens ne peut être appliqué à la situation d'Euryale, qu'on entraîne, qui a la tête penchée sur les épaules, dont les pieds pendent à terre, et qui vomit le sang à gros bouillons. Dans un semblable état, il n'y a de possible que l'évanouissement.

Ce mot, dans le sens étymologique, signifie *qui pense à autre chose, qui a une autre pensée*. C'est en ce sens qu'il est pris dans l'*Odyssée*, lorsque Circé engage Ulysse à manger. « Cette proposition ne me « plaisait pas, dit-il; j'étais assis en méditant d'autres pensées « (ἥμην ἀλλοφρονέων), et mon esprit prévoyait les malheurs (4). »

---

(1) Notes d'un Voyage au Levant fait en 1816 et 1817. Cet ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'a pas été mis en vente.

(2) Οὐκ ἐν αὐτῷ ὄντα, ἀλλ' ἐξιστάμενον τῇ διανοίᾳ. Brev. Schol. ad Iliad. ψ', 698.

(3) Herod., lib. V, § 85.

(4) Od. κ', 374.

Apollonius, dans son Lexique, en rapportant ce passage de l'*Odyssée*, explique très-bien ce verbe par ἀλλοῖα διανοούμενος, *pensant à des choses étrangères* (1).

[v. 718.] Pour obtenir le superbe trépied.

Littéralement : *le trépied bien fait*, τρίποδος πέρι ποιητοῖο, et non περιποιητοῖο ni περὶ ποιητοῖο, parce que la préposition se rapporte au trépied et non à l'adjectif avec l'acception de περισσῶς, quoique cette dernière interprétation soit donnée par une des scholies de l'édition de Venise (2). Ici, ποιητὸς est pour εὐποίητος, comme au chant cinquième de l'*Iliade*, v. 198, où l'on trouve δόμοις ἔνι ποιητοῖσιν pour ἐνὶ δόμοις εὐποιήτοισιν.

Remarquons à ce sujet qu'Homère, qui souvent se sert de l'adjectif ποιητὸς, n'emploie jamais ποιητὴς, non-seulement pour exprimer un *poète*, un *versificateur*, ainsi que je l'ai déjà dit (3), mais même dans le sens plus générique d'*ouvrier*, de *fabricateur*, comme dans cette phrase de Xénophon, ποιητὴς πρὸς τοὺς πολεμίους μηχανημάτων (4). Homère, pour signifier un *ouvrier, celui qui travaille à une chose*, se sert ordinairement du mot τεύχων. Φέρων σάκος.... ὅ οἱ Τυχίος κάμε τεύχων, *portant le bouclier que lui fit l'ouvrier Tychius* (5). C'est pour la même raison qu'Homère applique aussi à Vulcain ce mot de τεύχων (6). Il est donc à présumer qu'Homère ignorait entièrement le substantif ποιητὴς, qui, par la suite, est devenu son nom désignatif (7). Plus tard on a dit ὁ ποιητὴς οὐρανοῦ καὶ γῆς, ou bien ὁ ποιητὴς τῶν αἰώνων, *le créateur du ciel et de la terre; le créateur des siècles à venir*, pour exprimer la divinité; mais je crois que ces tour-

(1) Ad v. ἀλλοφρονέων.

(2) Cf. Schol. Ven. in Iliad. ψ', 718, B.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 469 du premier chant de l'Iliade.

(4) Cyrop. I, 6, 19, p. 79, ed. de Leips. 1773. On trouve dans Hérodote le mot ποίησις, pour signifier la confection d'un aromate composé de plusieurs substances. Liv. III, 22.

(5) Iliad. η', 219-20.

(6) Iliad. θ', 195.

(7) A chaque pas, dans les divers auteurs, Homère est désigné simplement par ὁ ποιητὴς, *le poète*; entre mille exemples, cf. Strab., l. XVI, p. 757; Xenoph., Ἀπομ. 1, 2, 58, etc.

nures appartiennent exclusivement aux auteurs ecclésiastiques (1). La Fontaine emploie une image analogue quand il dit : *Le fabricateur souverain* (2).

[v. 734—5.] Mais Achille s'approche, et les retenant : Ne luttez pas davantage, leur dit-il, ne vous fatiguez point à ces combats si funestes.

Ces mots *leur dit-il* ne sont point dans le texte. Observons que jamais Homère ne supprime, comme dans cet endroit-ci, le verbe qui annonce qu'un personnage va parler; toujours, ainsi que je l'ai déja remarqué (3), il fait précéder chaque discours par quelques-unes de ces formules, qui lui sont familières : μῦθον ἔειπεν, — προσηύδα — ἔπεα πτερόεντα ἀγόρευεν; ou, s'il n'est question que d'adresser la parole à un seul : ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν; ou, enfin, quand il s'agit d'un interlocuteur : ἀμείβετο, — ἀμειβόμενος προσηύδα, etc. Je crois que ce passage est le seul exemple de cette nature.

[v. 740.] Achille alors offre des prix pour la course.

On ne saurait assez répéter combien le style d'Homère est dépouillé de tout ornement quand il s'agit de raconter une action simple, comme dans cette occasion, où il nous dit qu'Achille apporta les prix de la course, ou plutôt, pour être plus littéral, de la *rapidité*, ταχυτῆτος. Je serais sans cesse dans le cas de faire la même observation, mais je réserve ces sortes d'exemples pour les passages imités par Virgile, parce que ces comparaisons servent à faire connaître le génie des deux ouvrages. Ainsi, dans une circonstance analogue, Virgile, après avoir décrit d'une manière admirable le lieu de la scène, ajoute :

Hic qui forte velint rapido contendere cursu,
Invitat pretiis animos, et præmia ponit (4).

Il y a loin de là à la simplicité homérique. Observez que dans le second vers du poète latin, la même idée est répétée deux fois sous

(1) Cf. H. Steph. Thes., t. III, col. 433, F.

(2) La Besace, liv. I, fab. 7.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 346 du quinzième chant de l'Iliade.

(4) Æn. V, 291.

des formes différentes. Cette manière est fréquente dans Virgile; souvent la fin du vers est une explication de la première partie. On ne découvre jamais, dans Homère, ces redondances de périodes; son langage naïf est toujours la peinture vraie de la nature. Il ne dit que ce qu'il faut, parce qu'il n'exprime que ce qu'il éprouve.

[v. 757.] Ils se placent de front, et Achille désigne le but.

Le vers 757, qu'on trouve dans ce même chant à l'occasion de la course des chars (1), doit être retranché ici selon la scholie de l'édition de Venise (2); Heyne, Wolf et Knight approuvent cette suppression. Malgré cela, il me semble que le vers pourrait bien rester aux deux passages.

[v. 763.] Ses pieds couvrent les pas d'Ajax avant que la poussière s'élève dans les airs.

Macrobe loue cet endroit d'Homère comme exprimant très-bien la course rapprochée de deux héros (3). Virgile a dit aussi avec beaucoup d'énergie :

> . . . . Calcemque terit jam calce Diores,
> Incumbens humero (4).

C'est à l'occasion de cette imitation que le même Macrobe ajoute : « *Vide et in hoc Homeri cultum* (5). » Il faut avouer qu'ici Virgile est plus concis que son modèle; mais peut-être n'a-t-il obtenu cette brièveté qu'au défaut de la clarté (6).

Dans Homère toute la pensée est parfaitement développée; Ulysse porte son pied dans la trace que laisse celui d'Ajax, avant même

(1) V. 358.

(2) Schol. Ven. ψ, 757.

(3) Saturn., v. 13.

(4) Æn. V, 324.

(5) Sat., l. c.

(6) Voy. les explications de Burman, de Heyne et du P. la Rue, ed. ad usum. Delph.

que la poussière puisse s'en élever. Dans Virgile la pensée est moins claire.

[v. 772.] Elle ranime les membres du héros, et rend ses pieds et ses mains plus agiles.

Mot à mot : *Elle rend ses membres agiles, les pieds, et les mains qui sont au-dessus.* Ce vers, qu'il est impossible de rendre littéralement, se trouve deux autres fois dans l'Iliade (1). La scholie de l'édition de Venise qui se rapporte au vers ci-dessus dit qu'il n'est point convenablement placé ici, parce qu'Ulysse n'a pas vaincu par sa rapidité, mais parce que le pied glisse à son concurrent; qu'en conséquence ce vers est tiré du cinquième chant, où il est beaucoup mieux appliqué à Diomède. Knight est aussi de cet avis (2). Je trouve que les raisons du scholiaste sont un peu subtiles, et je crois que le même vers peut fort bien rester aux deux endroits.

[v. 774—6.] Ajax glisse en courant, car Minerve l'a frappé, et il tombe dans un terrain où se trouvait répandue la fiente des bœufs qu'Achille avait immolés pour les funérailles de Patrocle.

Dans la première édition j'avais traduit : « Ajax, frappé par « Minerve, glisse dans un terrain humecté par le sang des taureaux. » J'ai cru devoir me rapprocher du texte, et dédaigner une délicatesse de langage qui peut bien être admise dans un ouvrage original, mais non dans une traduction, où la première loi est de rendre toute la pensée de son auteur. Virgile, exprimant une civilisation plus analogue à la nôtre, ne parle pas comme Homère de *la fiente des bœufs*, βόων ὄνθος; et, comme je l'avais traduit d'abord, il suppose que Nisus glisse dans un terrain *humecté par le sang des taureaux qu'on avait immolés :*

> .... levi cum sanguine Nisus
> Labitur infelix; cæsis ut forte juvencis
> Fusus humum viridesque super madefecerat herbas (3).

(1) Cf. Iliad. ε' 122 et ν', 61.
(2) Knight, Not. in Iliad. ψ', 772.
(3) Æn. V, 328.

Et lorsque, deux vers plus loin, le poète latin hasarde le mot *fimus*, il a soin de le relever par une épithète, et par l'idée du *sang sacré* qui termine sa phrase :

> .... sed pronus in ipso
> Concidit immundoque fimo, sacroque cruore (1).

Les siècles héroïques ne connaissaient pas ces délicatesses, et leurs poètes négligeaient ce travail difficile des mots qu'exigent des mœurs plus polies, un goût plus exercé. Ils peignaient la civilisation telle qu'elle était; ils la représentaient tout entière avec ses habitudes grossières, souvent féroces, et toujours dépouillées des ménagements qu'ont introduits nos perfections sociales.

Les anciens grammairiens ont cherché un but moral à cet événement d'Ajax (2), sans doute pour justifier Homère de ce qu'ils regardaient comme une fiction indigne de la majesté d'un poème épique.

[v. 791.] On sait qu'Ulysse est un vieillard vigoureux.

L'épithète ὠμογέρων, donnée ici à Ulysse, signifie étymologiquement un *vieillard encore vert*, de ὠμὸς, *cru, vert, âpre*, et de γέρων, *vieillard*. C'est ce que Virgile a rendu par *cruda senectus;* mais il l'applique à Caron, pour exprimer qu'il est encore dans toute sa force (3), tandis que cette expression paraît peu convenable pour Ulysse, qui ne touchait point encore à la vieillesse. Les petites scholies donnent une autre explication de ce mot, et disent qu'il signifie celui qui est *vieux avant le temps* (4). Il est clair qu'un tel sens ne peut convenir à Ulysse, que le poète représente toujours comme un guerrier plein de force. Cette dernière interprétation, fait observer Heyne (5), se rapporte à un passage de l'*Odyssée* où Eumée, en parlant de la douleur qu'éprouva Laërte de la mort de sa femme,

(1) Æn. V, 332, cf. v. 358.

(2) Voy. les Observ. sur le v. 474 de ce chant.

(3) Æn. VI, 304. Nous disons aussi pour une vieillesse vigoureuse, *une verte vieillesse*, expression que Gresset applique dans le sens propre à un vieux ormeau. (Épître au P. Bougeant.)

(4) Brev. Sch. in Iliad. ψ', 791.

(5) Obss. in Iliad. XXIII, 791.

emploie cette expression : ἐν ὠμῷ γήραϊ θῆκεν, littéralement : *elle le plaça dans une vieillesse prématurée* (1). Hésiode se sert de la même phrase en parlant d'une courtisane qui brûle un homme sans flambeau, et *le livre à une vieillesse prématurée*, καὶ ὠμῷ γήραϊ δῶκεν (2).

Knight supprime ici douze vers, c'est-à-dire depuis le v. 785 jusques et compris le vers 797. Il blâme cette expression : ὔμμ' ἐρέω, *je vous le dis* (3), et cette autre : εἰρήσεται αἶνος, *la louange sera dite* (4); enfin il prétend que dans Homère Ἀχιλλεῖ, au datif, n'est jamais de trois syllabes seulement (5); en effet, partout ailleurs il est de quatre syllabes : Ἀχιλλῆϊ ou Ἀχιλῆϊ. A ces observations, qui me paraissent justes, je crois qu'il aurait pu ajouter celle sur ὠμογέρων; disons encore qu'il n'est pas trop dans le goût des mœurs héroïques de voir Achille ajouter un nouveau don à la récompense d'Antiloque, parce que celui-ci lui a fait un compliment.

[v. 805—6.] Le premier qui déchirera la peau délicate, et qui à travers l'armure fera couler le sang de son rival.

Mot à mot : « celui qui le premier atteindra la peau délicate, et « qui touchera les entrailles à travers l'armure et le sang noir. » Aristarque supprimait le vers 806, parce que dans ces jeux, où il ne pouvait être question que d'une ombre de combat (σκιομαχία), Achille ne devait pas ordonner aux rivaux de se percer les entrailles, lui qui surtout leur promet un repas splendide en terminant son discours :

καί σφιν δαῖτ' ἀγαθὴν παραθήσομεν ἐν κλισίῃσιν (6).

On observe aussi que la fin du vers 806 : διά τ' ἔντεα, καὶ μέλαν αἷμα pourrait bien avoir été tirée du dixième chant de l'*Iliade*,

(1) Od. ο', 356.

(2) Op. et Dier., v. 702, ed. Gaisf.

(3) V. 787.

(4) V. 789.

(5) V. 792. Cf. Knight, Not. in Iliad. ψ', 785-97.

(6) V. 810. Vers, au reste, qui lui-même était supprimé par quelques critiques. Voy. les Observations suivantes.

v. 298, où les mêmes mots sont très-bien employés pour exprimer la marche nocturne d'Ulysse et de Diomède sur le champ de bataille, à travers *les armes et le sang noir* (1). Enfin il paraît qu'Aristophane, pour sauver cette espèce de contre-sens, écrivait ainsi ces deux vers :

> ὁππότερός κεν πρῶτος ἐπιγράψας χρόα καλὸν
> φθήῃ ἐπευξάμενος διά τ' ἔντεα καὶ φόνον ἀνδρός (2).

« Celui qui, d'abord, effleurant la peau délicate, se glorifiera le « premier, à travers les armes et le sang du héros. » Cette correction ne prouve autre chose sinon que le vers paraissait fort suspect aux anciens critiques. Knight ne l'a pas admis dans son édition.

[v. 810.] Et je leur offrirai dans ma tente un splendide repas.

Voici ce que dit la scholie de Venise qui se rapporte au vers 810 :

« Il doit être retranché, parce qu'il faut donner un repas à tous « les combattants, et non pas seulement à ceux-ci. Pourquoi faire « plus pour eux que pour les autres. »

Cette critique a paru suffisante à Knight. « Ce vers, dit-il, jus« tement noté par les anciens, doit être absolument retranché (3). »

[v. 821.] La pointe étincelante effleure le cou d'Ajax.

Les petites scholies racontent ici qu'Hercule étant abordé à Salamine au moment où Ajax, le fils de Télamon, venait de naître, il prit l'enfant et l'enveloppa dans sa peau de lion, en demandant aux dieux qu'il fût invulnérable. En effet, Ajax ayant grandi, son corps resta impénétrable à l'airain, à l'exception pourtant de son cou, qui n'avait point été entouré par la peau du lion (4). Cette fable, qui a quelque rapport avec celle d'Achille

(1) Cf. Sch. Ven. in Iliad. ψ', 804 et 806.

(2) Eust., p. 1331, l. 5 seqq.

(3) Knight, Not. in Iliad. ψ', 810.

(4) Brev. Schol. in Iliad. ψ', 821.

trempé dans les eaux du Styx, et dont tout le corps fut invulnérable à l'exception du pied par lequel Thétis le tint pour le plonger (1), n'appartient pas aux temps homériques.

[v. 824—5.] Cependant Achille donne à Diomède le glaive superbe avec le fourreau et le baudrier éclatant.

Les scholies de Venise disent que ces deux vers doivent être retranchés, parce que le combat n'étant point terminé, Diomède ne doit pas avoir seul les prix destinés au vainqueur. D'ailleurs les Grecs viennent de promettre des récompenses égales à tous les deux (2). Aristophane les supprimait (3). Une autre scholie de l'édition de Venise pense que ce jugement en faveur de Diomède vient de ce qu'étant très-courageux, il n'abandonnait point la partie et voulait toujours combattre (4). Knight n'hésite pas à regarder ces deux vers comme une interpolation (5); Aristarque était du même avis (6).

[v. 826—27.] Alors le fils de Pélée apporte un bloc de fer, tel qu'il sortit de la fournaise, et que lançait autrefois le vigoureux Éétion.

Le grec porte σόλον αὐτοχόωνον ; ce que les interprètes expliquent par une masse ronde, nullement travaillée, et telle qu'elle est sortie du fourneau : οἷον μὴ ἔχοντα κατασκευὴν τερπνὴν, εἴτ' οὖν τεχνικὴν, ἀλλ' ἐκ μόνης χωνείας ἀναληφθέντα (7). Les scholiastes distinguent le σόλος du *disque;* le disque était une pierre ronde et plate comme nos palets, et quelquefois ayant un trou où l'on passait une corde pour donner la facilité de le jeter plus loin (8).

(1) Cf. Servii Not. in Æn. VI, 57. Voy. aussi les Observ. sur le v. 1 du premier chant de l'Iliade.

(2) Cf. v. 823.

(3) Sch. Ven. Ψ, 824.

(4) Sch. Ven. id. B.

(5) Knight, Not. in Iliad. Ψ, 824-5.

(6) Cf. Heyn., Obss. in Iliad. XXIII, 824.

(7) Brev. Schol. in Iliad. Ψ, 826. Eust., p. 1332, l. 7 seqq.

(8) Sch. Ven. in Iliad. Ψ, 826, ed. Bekkeri.

C'est sans doute à cette dernière espèce de jeu qu'Ulysse vainquit les Phéaciens, et les mots qu'emploie le poète, βόμβησεν δὲ λίθος (1), *la pierre gronda*, indiquent la force que lui imprimait la corde, qui était là comme une espèce de fronde. Ératosthène dit que le bloc appelé σόλος avait aussi une corde pour aider à le lancer (2). Le guerrier Étion, dont il est parlé ici, était le père d'Andromaque; il en est question fort en détail au sixième chant de l'*Iliade* (3).

[v. 843.] D'une main vigoureuse il dépasse les marques des deux premiers.

Mot à mot: « d'une main vigoureuse il dépasse les marques *de* « *tous*. » Cette expression générale, pour signifier deux rivaux seulement, a paru être un motif suffisant de supprimer ce vers (4). Wolf le met entre deux parenthèses. L'interpolation est d'autant plus probable, que la même expression se trouve dans l'*Odyssée*, où elle est très-bien placée, parce qu'elle s'applique à Ulysse, qui jette son disque après un grand nombre de rivaux et les dépasse *tous* (5). Knight le supprime aussi dans son édition.

[v. 862.] Teucer est le premier que désigne le sort; soudain il lance sa flèche avec vigueur.

Virgile a imité d'Homère toute cette description du jeu de l'arc (6); je ne suivrai point ces auteurs en détail, mais je remarquerai quelques traits propres à caractériser la poésie des deux époques.

Tout ce qui tient à l'action physique est exactement décrit par Homère. Lorsque Teucer frappe la corde qui retient l'oiseau, le poète peint la colombe s'envolant vers les cieux, et la corde pen-

(1) Odyss. θ', 190.
(2) Cf. Schol. in Hom. Odyss. edita a Buttmano. Od. θ', 190.
(3) Cf. Iliad. ζ, 395-7 et 416-20.
(4) Sch. Ven. ψ', 843.
(5) Cf. Odyss, θ', 192.
(6) Æn. V, 502 seqq.

dant vers la terre; Virgile a négligé cette peinture, qui est très-naturelle. Quand Mérion atteint la colombe, Homère décrit la manière dont elle volait et l'endroit où elle fut frappée; il la représente arrêtée un instant sur le sommet du mât, le cou penché, les ailes étendues, et enfin tombant à terre. Virgile ne s'arrête point à ces divers détails, et dit simplement :

Decidit exanimis, vitamque reliquit in astris (1).

Lorsque le lien de la colombe est rompu, au lieu de nous la représenter, comme Homère, tournoyant dans les airs, Virgile dit qu'elle était joyeuse au haut des cieux, et qu'elle s'applaudissait de ses ailes. Ici le poète latin prête sa pensée aux objets dont il parle; Homère se borne à décrire les détails avec une admirable vérité.

Dans l'*Iliade*, Mérion, avant que de lancer sa flèche, promet une hécatombe de jeunes agneaux à Apollon; dans l'*Énéide*, Eurytion implore son frère Pandarus. Cette invocation n'est point prise dans les mœurs héroïques, où l'on n'implorait que les dieux, et ici d'autant moins qu'elle renferme une sorte d'impiété contre la foi jurée; car le poète vient de rappeler que Pandarus est celui qui a rompu les traités (2).

Il faut remarquer que ce dernier combat prouve que les anciens héros n'étaient point étrangers à la chasse aux oiseaux, quoique jamais il ne soit fait mention d'aucun gibier dans leurs repas (3).

[v. 864.] Une illustre hécatombe de jeunes agneaux.

Eustathe remarque ici cette expression : ἀρνῶν ἑκατόμβην, *une hécatombe d'agneaux*, quoique le mot *hécatombe*, dérivé de ἕκατον et de βοῶν, signifie, dans son acception étymologique, un sacrifice de *cent bœufs*. Il dit que cette manière de parler est analogue à celle du quatrième chant, où le poète joint le mot *nectar* au verbe οἰνοχοεύειν, qui signifie *verser du vin* (4), et il apporte d'autres exemples qui ne sont pas pris d'Homère (5). Tout ce qu'il y a à dire,

(1) Id. Id. 517.

(2) Cf. Æn. V, 496, et Il. δ', 104 et seqq.

(3) Voyez les Obs. sur le v. 343 du quatrième chant de l'Iliade.

(4) Iliad. δ', 3.

(5) Eust., p. 1334, l. 15 seqq.

c'est qu'ici *hécatombe* signifie un sacrifice en général, et d'un grand nombre de victimes.

[v. 870.] Mérion, se hâtant, enlève l'arc des mains de Teucer.

Pour la clarté, j'ai ajouté dans la traduction le nom de Teucer, qui ne se trouve pas dans le texte, où il est dit simplement : ἐξείρυσε χειρὸς τόξον, *il enleva l'arc de la main*. C'est sans doute pour remédier à cette ellipse un peu forte qu'Antimaque écrivait : ἐξείρυσε Τεύκρου τόξον (1). Mais il reste une autre objection contre ce passage, c'est que Mérion et Teucer n'ont qu'un seul arc pour eux deux, tandis qu'il est tout naturel de penser que chacun avait le sien. Aussi l'édition de Marseille changeait-elle ainsi les v. 870 et 871 :

σπερχόμενος δ' ἄρα Μηριόνης ἐπεθήκατ' ὀϊστὸν
τόξῳ · ἐν γὰρ χερσὶν ἔχε πάλαι, ὡς ἴθυνεν (2).

« Aussitôt Mérion place la flèche sur l'arc, car il la tenait déja dans « ses mains, tout prêt à la lancer. » Knight est le seul des éditeurs modernes qui ait adopté la leçon de l'édition de Marseille ; elle me semble préférable à celle qui est généralement reçue. Virgile, qui imite ce passage, a suivi le sens de cette dernière édition :

. . . . jamdudum arcu contenta parato
Tela tenens, fratrem Eurytion in vota vocavit (3).

(1) Eust., p. 1334, l. 8.

(2) Eust., p. 1334, l. 7, et Sch. in Hom. Iliad. ψ', 860, ex Recens. Bekkeri.

(3) Æn. V, 513.

OBSERVATIONS

SUR LE VINGT-QUATRIÈME CHANT

DE L'ILIADE.

[v. 5—9.] Il s'agite de tous côtés sur sa couche, en regrettant et la force et le noble courage de Patrocle; il songe à tout ce qu'autrefois il accomplit avec lui, aux travaux qu'ils supportèrent ensemble, soit dans les combats, soit en traversant les mers orageuses : à ce souvenir il répand des larmes brûlantes.

Rien ne prouve plus l'incertitude des jugements en matière de goût que ceux portés sur Homère. Ainsi quelques critiques, et entre autres Aristophane le grammairien, supprimaient les vers 6, 7, 8 et 9 comme médiocres, comme surabondants et emphatiques (1). Quelques-uns soutenaient que ces vers étaient indignes non-seulement d'un héros, mais d'une femmelette, et pensaient qu'ils n'étaient propres qu'à faire supposer de honteuses liaisons entre Achille et Patrocle (2). Knight est de cet avis (3). D'autres, au contraire, trouvent ces quatre vers admirables; ils font observer qu'Achille ne regrette pas ici Patrocle comme son complaisant, son flatteur ou son convive, ainsi qu'il est dit d'Hector à l'égard de Podès (4), mais comme le compagnon de ses travaux et celui avec lequel il accomplit de glorieux ex-

(1) Sch. Ven. ω', 6.

(2) Sch. Vict. Cf. Heyn. Obs. in Iliad. XXIV, 6, 7, 8 et 9.

(3) Knight, Not. in Iliad. ω', 6-9.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 575 du dix-septième ch. de l'Iliade.

ploits. Selon ces derniers, on ne conçoit pas comment ceux qui veulent retrancher ces vers peuvent critiquer de telles beautés (1).

Quoi qu'il en soit, je ne trouve point que ces vers présentent un sens déshonnête, et l'expression ποθέων ἀδροτῆτα, *regrettant le mâle courage*, n'emporte point l'idée que Knight veut y attacher. Ce verbe ποθέω ne s'entend jamais du désir des sens, mais du regret d'avoir perdu un objet qui nous est cher. Ainsi, quand Achille s'est retiré, ses soldats *regrettent un chef vaillant*, etc., ἄρχον ἀρηΐφιλον ποθέοντες, κ. τ. λ. (2); de même les soldats de Protésilas et ceux de Philoctète. πόθεόν γε μὲν ἄρχον (3). Mais ce qui ferait croire à l'interpolation, c'est qu'en supprimant ces quatre vers le récit me paraît avoir plus de suite; dans ce cas il faudrait traduire ainsi : « il se tourne de tous les côtés, tantôt étant couché sur le flanc, « tantôt sur le dos ou sur le sein. » Je trouve aussi que cette tournure : *regrettant la force et le courage de Patrocle*, n'est pas dans le goût d'Homère, qui aurait dit plutôt : *regrettant le fort et courageux Patrocle* (4).

Au reste, disons que tout ce vingt-quatrième chant a été regardé comme apocryphe par quelques critiques modernes, entre autres par Iensius (5) et par Dawès (6); mais les raisons qu'ils donnent sont de peu de valeur. Les anciens grammairiens se taisent sur ce point (7); ce qu'il y a de sûr, c'est que ce chant renferme des beautés d'un ordre non moins élevé que celles des chants précédents, et qu'on y trouve la scène la plus noble et la plus touchante de toute l'*Iliade*, cette admirable entrevue de Priam et d'Achille pour la rançon du cadavre d'Hector, morceau qui sans contredit appartient à la plus belle antiquité.

[v. 14—6.] Cependant Achille place sous le joug ses coursiers impétueux, et attache à son char le cadavre

(1) Sch. Ven. in Iliad. ω', 6, B.

(2) Iliad. β', 778.

(3) Iliad. β', 703 et 726.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 254 du premier ch. de l'Iliade.

(5) De Stylo Homeri ad calcem.

(6) Miscellan. crit., p. 257, éd. de 1818.

(7) Cf. Heyn. excurs. 1, ad lib. XXIV, Iliad.

d'Hector; trois fois il le traîne autour du tombeau de Patrocle.

J'ai déja fait observer qu'Euripide supposait que le cadavre d'Hector était traîné trois fois par Achille autour des murs d'Ilion (1). Voici, à ce sujet, l'observation du scholiaste: « Ce que « dit Euripide est contre l'histoire (παρ' ἱστορίαν); Hector fut pour- « suivi par Achille autour des murs, mais le cadavre fut traîné « trois fois autour du tombeau de Patrocle (2). » Notons ici cette expression du scholiaste d'Euripide: παρ' ἱστορίαν; chez les anciens, les faits rapportés par Homère sont toujours regardés comme des traditions historiques, et non point comme de simples fictions. A l'occasion de cette scholie, Barnès fait des observations qui renferment quelques inexactitudes (3).

Virgile est tombé dans la même erreur qu'Euripide quand il a dit:

Ter circum iliacos raptaverat Hectora muros (4).

[v. 18—21.] Mais Apollon préserve sa chair de toute souillure, touché de compassion pour ce héros, quoiqu'il n'existe plus; il le couvre tout entier de son égide d'or, afin qu'Achille en le traînant ne puisse le déchirer.

Selon le scholiaste de Venise, les vers 20 et 21 doivent être retranchés, et la phrase doit s'arrêter à ces mots: « Apollon, touché « de compassion, le préserve de toute souillure », parce que le poète ne s'amuse pas à paraphraser ce qu'il a déja clairement expliqué (5). S'il y a ici interpolation, c'est là le véritable motif; il a paru déterminant à Heyne (6) et à Knight (7), qui retranche les deux vers de son édition. Les autres raisons données par le scholiaste sont peu concluantes.

(1) Voy. les Obss. sur le v. 395 du vingt-deuxième chant de l'Iliade.

(2) Schol. in Androm., v. 108.

(3) Barnesii Annotat. ad eumd. vers.

(4) Æn. I, 487, et 483 ed. Heyn.

(5) Sch. Ven. ω', 20.

(6) Heyn., Observ. in Iliad. XXIV, 20 et 21.

(7) Knight, Not. in Iliad. ω', 20-1.

[v. 23—4.] A cette vue, tous les immortels, émus de pitié, engagent le vigilant Mercure à dérober le cadavre du héros.

Quoique j'aie traduit κλέψαι par *dérober*, ce verbe n'emporte pas précisément l'idée d'un vol, comme le fait observer Heyne (1). Ce n'est qu'après Homère que Mercure a été considéré comme un dieu voleur; ce qui prouve que l'hymne adressé à cette divinité, et qui se trouve à la suite des poèmes d'Homère, n'est pas de ce poète, puisqu'il y est question des bœufs d'Apollon, que Mercure déroba quand il était encore au berceau (2).

Les petites scholies racontent aussi, d'après Érastothène, que Mercure déroba les vêtements de sa mère Maïa pendant qu'elle se baignait avec ses sœurs, et qu'après avoir ri pendant quelque temps de leur embarras, il leur rendit leurs habillements (3). On trouve la même histoire dans Eustathe (4) et dans le scholiaste de Venise (5).

[v. 27—30.] Ces divinités gardaient leur haine première contre Ilion, Priam et son peuple, pour venger l'injure de Pâris, lui qui jugea les déesses quand elles vinrent dans sa cabane, et donna le prix à celle qui l'enivra d'une volupté funeste.

Voici la première et la seule fois qu'il est parlé du jugement de Pâris dans l'*Iliade*. On s'étonnera sans doute qu'un événement de cette importance, qu'un événement qui doit être regardé comme la véritable cause de la guerre, soit rejeté ainsi à la fin du poème, et qu'il n'en soit fait mention que d'une manière accidentelle. Cette raison, qui n'est pas sans quelque poids, avait engagé plusieurs critiques à regarder ce passage comme interpolé (6). Cependant Eustathe combat cette opinion, et même il admire ici l'artifice du poète, qui jusque-là a suspendu l'attention de son auditeur,

(1) Heyn., Obss. in Iliad. XXIV, 24.
(2) Hymn. in Merc., 18.
(3) Brev. Sch. ad Il. ω', 24.
(4) Eust., p. 1337, l. 15.
(5) Sch. Ven. ω', 24.
(6) Eust., p. 1337, l. 30.

en réservant pour la fin de l'*Iliade* de faire connaître la véritable cause de la guerre (1). Madame Dacier fortifie par d'autres réflexions l'observation d'Eustathe (2). Je me garderai bien de les combattre : en matière de goût on peut subtiliser à l'infini sans se convaincre; seulement je ferai observer que notre poète a manqué à cette belle règle en donnant aux vaisseaux construits par Phéréclus l'épithète de ἀρχεκάκους, *le principe, la cause des malheurs* (3), et en disant d'Hélène, *qu'elle est la cause de la guerre*, ἥ τ' ἔπλετο νείκεος ἀρχή (4). Mais ce qui me paraît encore offrir quelques difficultés sur ce passage, et ce qui ferait supposer que ce mythe du jugement de Pâris est postérieur à Homère, c'est qu'il n'est question en aucun autre endroit des faits qui s'y rapportent. Ainsi, quoique notre poète fasse mention des noces de Thétis et de Pélée (5), il ne parle point de cette fameuse pomme jetée par la Discorde dans l'assemblée des dieux, et qui devint la véritable source de la querelle. C'était un événement trop considérable pour qu'Homère n'en ait pas dit un mot, si cette fable avait été connue de lui; le passage même qui nous occupe renferme une difficulté grave, car on conçoit bien que le jugement de Pâris en faveur de Vénus ait blessé Minerve et Junon, mais pourquoi ajouter Mercure? quel intérêt y avait-il? Cependant ici, quand il s'agit de dérober le cadavre d'Hector, il est dit que cet avis déplut à Junon, *à Neptune* et à Minerve (6). Examinez aussi que c'est la seule fois que Minerve est nommée γλαυκῶπις κούρη, *la fille aux yeux bleus;* souvent elle a l'épithète de γλαυκῶπις, mais alors toujours à cet adjectif est joint le nom Ἀθήνη, *Minerve* (7); et quand elle est désignée sous le nom de κούρη, *fille*, le poète ajoute Διὸς αἰγιόχοιο, *de Jupiter, qui porte l'égide* (8).

Selon les scholies de Venise, l'interpolation serait manifeste.

---

(1) Id. Id., l. 29.

(2) L'Iliade d'Hom. trad. par madame Dacier, t. III, p. 591, édit. de Rigault.

(3) Iliad. ε', 63.

(4) Iliad. χ', 116.

(5) Cf. Iliad. ω', 60-1.

(6) Cf. Iliad. ω', 25-6.

(7) Cf. Iliad. α', 206; β', 166; ε', 405, 420, etc.

(8) Cf. Iliad. ε', 733; θ', 384; κ', 553, etc.

Elle porterait d'abord sur les vers 20 et 21, comme je l'ai déja remarqué (1); plus sur les vers 23-30, de manière à ne laisser subsister ici que le v. 22. Voici maintenant, d'après les mêmes scholies de Venise, les raisons qui déterminèrent plusieurs critiques à rejeter ces vers. Il était naturel, pour exciter la pitié de tous les dieux, de commencer par déplorer le malheur d'Hector, et tel est aussi le commencement du discours d'Apollon; de sorte qu'Aristarque retranchait tous les vers intermédiaires (2). L'action de voler, qu'on attribue à Mercure, est indigne d'un dieu (3). Le verbe νείκεσσε, qu'emploie le poète pour exprimer que Pâris *jugea* les trois déesses, n'a jamais ce sens dans Homère, mais celui de *disputer*, de *reprocher*, comme au dix-huitième chant de l'*Iliade*: « deux hommes *se disputaient* pour une amande. »

..... δύο δ' ἄνδρες ἐνείκεον εἵνεκα ποίνης (4).

De même, au vingt-quatrième chant, quand Priam *adresse des reproches à Hélénus, à Pâris et au divin Agathon*, il est dit:

νεικείων Ἕλενόν τε, Πάριν τ', Ἀγάθωνά τε δῖον (5).

Ce n'est que plus tard qu'on a donné à ce vers le sens de *terminer un différent*, de *juger*. Dans ce même vers 29 on dit que les déesses se rendirent à la cabane de Pâris; or, d'après Homère, Pâris ne fut point élevé à la campagne, puisqu'au troisième chant de l'*Iliade* il est parlé de son habileté à jouer de la cithare (6), ce qui ne suppose pas une éducation rustique. Le mot μαχλοσύνη, *débauche*, est un mot moderne; il n'est jamais employé par Homère, et s'applique plutôt aux hommes qu'aux femmes (7). Le poète

---

(1) Voy. les Observ. sur le v. 18 de ce chant.

(2) C'est-à-dire, depuis le v. 22 jusqu'au v. 30; ce qui ne comprend pas le commencement du discours d'Apollon.

(3) Voy. les Observ. précédentes sur le verbe κλέψαι.

(4) Iliad. σ', 498.

(5) Iliad. ω', 249.

(6) Iliade. γ', 54.

(7) Hésiode s'est servi de ce mot pour exprimer le libertinage des filles de Prœtus (Suid. ad v. μαχλοσύνη). C'est à cause de ce mot que les éditions d'Aristophane et de diverses villes changeaient ainsi la fin du vers 30.

.... ἥ οἱ κεχαρισμένα δῶρ' ὀνόμηνε.

« Celle qui lui accorda les plus précieux dons. » (Sch. Ven. ad ω', 30.)

ne connaissait point le jugement de Pâris sur la beauté, il n'en parle jamais, et Priam attribue la cause de la guerre aux dieux (1) et non au jugement de Pâris. Enfin pourquoi désigne-t-il ailleurs *les vaisseaux* et non pas ce *jugement* comme *la cause, le principe de tous les maux* (2).

Heyne fait observer que la fin du vers 28 se trouve aussi au sixième chant de l'*Iliade* (3); il faut dire en outre que cette phrase dans les deux endroits a deux acceptions différentes : Ἀλεξάνδρου ἕνεκ' ἄτης doit s'entendre au sixième chant de *l'enlèvement d'Hélène*, et ici du *jugement de Pâris*. Knight rejette les deux passages, parce qu'il pense que ἄτη de deux syllabes n'appartient pas aux temps homériques (4). Au reste, il retranche dans son édition tous les vers que condamne ici le scholiaste de Venise.

Aux autorités que nous avons données pour prouver que ces vers ne sont point d'Homère, ajoutons celle de Macrobe, qui dit très-positivement : *nullam commemorationem de Judicio Paridis Homerus admittit* (5). Il faut citer enfin l'auteur de la vie d'Homère attribuée à Plutarque, qui rejette positivement ce passage, et qui fait même à ce sujet des réflexions fort judicieuses dont voici la traduction :

« Ce qu'il y a de mieux à dire (sur la cause et l'origine de cette « guerre), c'est que Pâris, fils de Priam, désirant connaître les « mœurs des Grecs, se rendit à Sparte, où il fut reçu par Hé« lène; et, comme Ménélas était absent, il persuada à cette prin« cesse de le suivre. Ils vinrent d'abord dans une île appelée « *Cranaë*, et c'est là que Pâris s'unit à Hélène pour la première « fois; ensuite, après avoir passé par Sidon et par la Phénicie, ils « arrivèrent à Troie. Dès qu'Agamemnon et Ménélas furent in« struits de cet enlèvement, ils se hâtèrent de rassembler une ar« mée dans l'Aulide, ville de la Béotie (6). »

D'après tout ce qui vient d'être dit, l'interpolation est incon-

---

(1) Iliad. γ', 164.

(2) Iliad. ε', 63. Toutes ces raisons sont traduites de la Schol. de Venise, qui se rapporte au v. 23 de ce chant.

(3) Iliad. ζ', 356. Cf. Heyn., Obss. in Iliad. XXIV, 28.

(4) Knight, Not. in Iliad. ω', 23-30.

(5) Saturn., lib. V, c. 16.

(6) Cf. Homer. in ed. Barnes., p. XVIII, calc.

testable, malgré les raisons d'Eustathe et de madame Dacier. Dans ce cas voici quelle est la suite du récit : « C'est ainsi que ce héros « furieux outrageait le divin Hector. Mais, lorsque parut la dou- « zième aurore, le brillant Apollon parla ainsi aux immortels. »

[v. 31—32.] Mais déja brillait la douzième aurore lorsque Apollon tint ce discours dans l'assemblée de l'Olympe.

Bentley a remarqué que ces mots : ὅτε δυοδεκάτη γένετ' ἠώς, *lorsque parut la douzième aurore*, contredisent le vers 107, où Jupiter dit à Thétis que « depuis neuf jours la discorde règne parmi les « immortels, à cause du cadavre d'Hector, et d'Achille, destruc- « teur des cités. »

Ἐννῆμαρ δὴ νεῖκος ἐν ἀθανάτοισιν ὄρωρεν
Ἕκτορος ἀμφὶ νέκυι καὶ Ἀχιλλῆϊ πτολιπόρθῳ (1).

Bentley ne voit d'autre remède à cette contradiction que de supprimer ce vers (2) ; de sorte que dans ce cas il devrait être ajouté à ceux qui ont déja été désignés dans les observations précédentes (3).

[v. 43.] Fond sur un troupeau de brebis pour en faire sa pâture.

Comme il est ici question d'un lion, et que le poète emploie le mot δαῖτα, ce passage semble infirmer l'opinion d'Athénée, qui prétend que ce mot ne doit s'entendre que du repas des hommes (4). Le vers 43 ne porte aucun caractère d'interpolation ; il est même indispensable dans le passage, et est regardé comme authentique par tous les critiques. Toutefois faisons observer qu'ici le mot δαῖτα est éloigné du mot λέων, et que sans doute l'observation d'Athénée portait principalement sur cette tournure donnée par Zénodote : οἰωνοῖσί τε δαῖτα. Homère a pu dire en parlant d'un *lion* : ἵνα δαῖτα

(1) Il. ω', 107-8.

(2) Heyn. Obss. in Iliad. XXIV, 31.

(3) Voy. les Obss. sur le vers 107 du vingt-quatrième ch. de l'Iliade.

(4) Athen. Deip. epit., l. I, p. 12, E, F. Cf. les Observ. sur les v. 4 du premier et 225 du neuvième ch. de l'Iliade.

λαΐξησιν, *afin qu'il en fît son repas*, mais il n'aurait pas joint les deux mots, et n'aurait pas dit, par exemple : τεῦχε λέοντι δαῖτα, *il en fit un repas au lion*. Quintus s'y est trompé, et l'on trouve dans son poème δαῖτα κυσί (1).

[v. 44—5.] De même Achille dépouille toute pitié, toute honte, source des biens et des maux parmi les hommes.

L'une des scholies qui dans l'édition de Venise se rapportent au vers 45 avertit que quelques auteurs substituaient l'article ἡ δὲ à la conjonction ἠδὲ, ce qui change entièrement le sens de la phrase. Dans ce cas il faudrait traduire : « Achille n'a point de « pudeur ; il en est une funeste aux hommes, et l'autre leur est « avantageuse. » Ceux qui adoptaient cette opinion se fondaient sans doute sur ce passage d'Euripide : « il est deux sortes de pu- « deurs ; l'une n'est point un mal, mais l'autre est un pesant far- « deau (2). » On retrouve la même pensée dans l'ecclésiaste de Jésus, fils de Sirach : « Il y a une confusion qui fait tomber dans « le péché, et il y en a une autre qui attire la gloire et la grâce (3). » Toutefois, aucun des éditeurs modernes n'adopte la leçon proposée par le scholiaste, et en effet je la crois plus ingénieuse que fondée.

Une autre scholie de la même édition de Venise qui se rapporte au vers 45 dit qu'il doit être supprimé comme appartenant à Hésiode (4). Knight adopte ce retranchement dans son édition. Il est sûr que cette sentence est plus convenablement placée dans l'ouvrage d'Hésiode qu'au milieu d'un discours d'Apollon.

[v. 52—54.] Ce n'est pas pour lui ce qu'il y a de plus beau ni de meilleur ; qu'il craigne cependant, malgré sa

(1) Paralip. Hom., l. V, v. 209.

(2) In Hippolyt., v. 385.

(3) Cap. IV, v. 25.

(4) Op. et Di., v. 318.

valeur, d'allumer notre courroux, lui qui, dans sa fureur, ne craint pas d'outrager une poussière insensible.

Le scholiaste de Venise dit que le vers 53 doit être retranché, parce qu'Apollon donne à Achille l'épithète d'ἀγαθὸς, *bon*, après lui avoir donné celle d'ὀλοὸς, *funeste* (1), et aussi parce qu'ἀγαθὸς ne peut être pris dans le sens d'ἀνδρεῖος, *courageux* (2). Heyne trouve d'autres motifs de supposer l'interpolation (3). Ce vers lui semble nuire à la liaison du discours, et il pèche contre le digamma (4). Knight le supprime dans son édition. En admettant ce retranchement, on doit traduire : « ce n'est pas pour lui ce qu'il y a de « plus beau ni de meilleur que d'outrager ainsi, dans sa fureur, « une poussière insensible. » Il semble en effet que de cette manière le discours a plus de liaison.

Tous les reproches d'Apollon sont justes, et les outrages dont Achille accable le cadavre d'Hector portent ce caractère de férocité propre aux siècles héroïques, c'est-à-dire à cet âge où la société sort à peine de la barbarie. C'est précisément à cause des insultes faites à la dépouille d'un ennemi, insultes dont cette époque offrait de fréquents exemples, que les hommes attachaient une si haute importance à la sépulture.

Aristote, dans sa Rhétorique, fait observer qu'on n'a pas coutume de maltraiter ceux qui sont incapables de sentir les mauvais traitements; qu'ainsi l'on ne doit point s'irriter contre les morts (5). Cela est vrai raisonnablement, mais il faut dire aussi que dans les premiers mouvements de la passion, elle est assez aveugle pour s'en prendre même à des objets inanimés. Aristote ajoute qu'Homère a donc eu raison de fixer notre pensée sur l'idée d'une *poussière insensible* quand il a voulu mettre un terme à la colère d'Achille (6). C'est en effet le dernier trait du discours d'Apollon.

---

(1) V. 39.

(2) Sch. Ven. ω', 53.

(3) Heyn., Obss. in Iliad. XXIV, 53.

(4) Νεμεσσηθῶμέν Fοι. Voyez les Obss. sur le v. 172 du seizième ch. de l'Iliade.

(5) L. II, c. 3, ad fin., t. IV, p. 180, Bip.

(6) Arist., l. c.

Virgile, en parlant des derniers honneurs rendus à Misène, dit :

..... et cineri ingrato suprema ferebant (1).

Heyne, en suivant une explication de Servius, compare *cineri ingrato* à κωφὴν γαῖαν du v. 54 (2); cependant il me semble que l'adjectif *ingratus* renferme une idée morale que n'a pas κωφός. Dans le poète latin la cendre est *insensible*, parce qu'elle ne peut *reconnaître* les honneurs suprêmes qui lui sont rendus; c'est au fond le sens de l'adjectif *ingratus*. Virgile, comme je l'ai dit souvent, prête nos sentiments aux objets inanimés, parce qu'il ne considère que l'impression qu'ils font sur nous, et c'est là surtout ce qu'il a l'intention d'exprimer. Homère peint l'objet sans analyser l'effet qu'il a produit; il ne voit que la nature physique, il la représente telle qu'elle est, et s'arrête là. Virgile peint aussi la nature, mais à cette peinture il joint l'expression des idées qu'elle fait naître. Le grand nombre d'exemples qui m'ont donné l'occasion de faire cette observation prouvent qu'elle est fondée.

[v. 58.] Mais Hector est un faible mortel qui a sucé le lait d'une femme.

Les anciens critiques ont remarqué ce vers, parce qu'il renferme une anomalie de syntaxe; μαζὸν γυναῖκα est là pour μαζὸν γυναικός au génitif, *un sein de femme*. Voici les diverses explications qu'en donnent les scholies de l'édition de Venise qui se rapportent au vers 58 : d'abord on trouve d'autres exemples de cette forme particulière à notre poète, ainsi, au vingt-unième chant de l'*Iliade*, on lit :

.... ὁ δ' ἐρινεὸν ὀξέϊ χαλκῷ
τάμνε νέους ὄρπηκας (3).

« Il coupe avec l'airain tranchant les nouvelles branches d'un « figuier. » Ἐρινεὸν est à l'accusatif au lieu du [génitif ἐρινοῦ; ensuite γυναῖκα peut être ici pour γυναικεῖον, *tout ce qui tient à la femme*. Μαζὸν γυναῖκα signifierait dans ce cas *un sein féminin*,

(1) Æn. VI, 212.
(2) Cf. Heyn., Not. ad h. v.
(3) Iliad. φ', 37-38.

comme s'il y avait μαζὸν γυναικεῖον. Le scholiaste fait observer que cette tournure appartient aux Attiques et aux Doriens, qui disent Ἕλληνα στρατὸν pour Ἑλληνικὸν στρατὸν, *l'armée grecque*. Selon d'autres, il faut sous-entendre la préposition κατά. Enfin quelques-uns changeaient le mot de γυναῖκα en celui de θνητὸν, *mortel*, et dans ce cas voici quel était le vers :

Ἕκτωρ μὲν θνητὸς, θνητόν τε θήσατο μαζόν.

« Hector mortel a sucé un sein mortel. » Heyne fait observer que, pour la mesure du vers, on aurait dû mettre :

. . . . θνητὸν δέ τε θήσατο μαζόν.

Le même critique s'étonne avec quelque raison que les Grecs soient si peu d'accord sur une question relative à leur propre langue (1).

Athénée cite ce vers pour prouver que le verbe θῆσθαι signifie *sucer le lait :* θῆσθαι δέ ἐστι, τὸ θηλάζειν τὸ γάλα (2). Dans l'*Odyssée*, Ménélas dit, en parlant des troupeaux de Libye :

ἀλλ' αἰεὶ παρέχουσιν ἐπηετανὸν γάλα θῆσθαι (3).

« Mais, durant toute l'année, ils donnent du lait à traire. » Callimaque emploie ce mot dans la même acception :

. . . . σὺ δ' ἐθήσαο πίονα μαζὸν
αἰγὸς Ἀμαλθείης (4).

« Tu as sucé la féconde mamelle de la chèvre Amalthée. » Athénée fait dériver ce mot de τίθημι, *placer, mettre*, parce qu'on met le sein dans la bouche des enfants (5).

Damm, dans son Lexique, le dérive de θέω ou τάω, qui signifie *donner, engager à prendre*, comme dans ce passage de l'*Odyssée :*

τῆ δὲ τόδε κρήδεμνον (6),

« prends cette ceinture »; et quand ce verbe a l'acception de *sucer*, de *téter*, Damm l'explique par *præbere aliquid fruendum ore* (7). Ce ne sont là que des hypothèses sur lesquelles chacun peut former à son gré des conjectures.

---

(1) Heyn., Observ. in Iliad. XXIV, 58.
(2) Athen. Deipn., l. IX, c. 12, p. 396 E.
(3) Od. δ', 89.
(4) Hymn. in Jov. 48.
(5) Athen. Deipn., l. c. F.
(6) Od. ε', 346.
(7) Dammii Lexic., col. 1011.

[v. 62—3.] Et toi-même, avec ta lyre, tu parus à ces festins, protecteur des méchants, divinité perfide.

Platon, à la fin du deuxième livre de la République, cite des vers d'Eschyle dans lesquels Thétis se plaint aussi d'Apollon, et qui, je crois, font allusion à ce passage de l'*Iliade :*

« Dans la joie des festins, Apollon (1), célébrant ma félicité, « disait que ma destinée était chère aux dieux ; il vantait mes heu- « reux enfants, annonçait qu'ils seraient exempts de maux, et « que leur vie serait de longue durée. Et moi j'espérais que Phé- « bus, auquel il fut donné de prédire l'avenir, ne proférait jamais « de paroles trompeuses ; mais, hélas ! celui qui dans le banquet « vantait ma gloire est le même qui maintenant immole mon fils (2). » On pense que ces vers d'Eschyle appartiennent à la tragédie intitulée *la Balance des Ames* (ψυχοστασία) dont j'ai déja parlé (3).

J'ai rendu ces mots *κακῶν ἕταρε* par *protecteur des méchants*, quoiqu'ils signifient simplement *compagnon des méchants ;* mais l'amitié d'un dieu emporte toujours l'idée de protection. C'est ainsi que Jupiter dit, en parlant à Mercure :

........σοὶ γάρ τε μάλιστά γε φίλτατόν ἐστιν
ἀνδρὶ ἑταιρίσσαι, καί τ' ἔκλυες (4).

« Toi qui te plais surtout à être le compagnon des hommes, et « qui les exauces. » Ces dernières expressions ne peuvent pas s'appliquer à la simple familiarité qui existe entre des compagnons, des amis.

[v. 71—3.] Cependant ne permettons pas qu'on dérobe le cadavre de l'intrépide Hector ; Achille en serait bientôt instruit, car sa mère veille sur lui la nuit et le jour.

Selon le scholiaste de Venise, ces trois vers doivent être retran-

(1) Le texte porte *Pæon*. Voy. les Obss. sur le v. 473 du premier ch. de l'Iliade.

(2) Reip. II, t. VI, p. 259, bip.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 209 du vingt-deuxième chant de l'Iliade.

(4) Iliad. ω', 334.

chés, parce qu'il n'est pas vrai que Thétis veille nuit et jour sur son fils (1). Cette critique me semble bien frivole. On trouve aussi, et avec raison, que dans ce passage le verbe ἐάσομεν ne présente pas un sens très-satisfaisant; voilà pourquoi quelques éditions écrivaient ainsi le commencement du vers 71 :

ἀλλ' ἤτοι κλέψαι ἀμήχανον (2).

« Mais il est impossible de dérober. » Nous avons déja remarqué que plusieurs critiques ne voulaient pas que le verbe κλέψαι, dans le sens de *dérober*, fût appliqué aux divinités (3).

Knight supprime non-seulement ces 3 vers 71-3, mais aussi les trois précédents, où se trouve cette expression : δώρων ἡμάρτανε, ce qui, dans le sens de la phrase, signifie *il manqua d'offrir des présents*, et ce qui signifie, dans la véritable acception du mot, *il manqua de recevoir des présents*. En faisant la suppression des six vers comme Knight, voici quelle serait la suite du discours : « De « tous les hommes nés dans Ilion Hector est le plus cher aux im- « mortels; que l'un d'entre vous donc appelle Thétis, afin que je « donne à cette déesse un conseil salutaire. » La liaison des idées me semble très-bonne en adoptant le retranchement proposé par Knight.

[v. 80—2.] La déesse se plonge au sein de l'abîme, comme le plomb qui, suspendu à la corne d'un bœuf sauvage, pénètre dans les eaux, et porte l'appât mortel aux poissons dévorants.

Il paraît que les anciens Grecs entouraient d'un petit tube de corne l'extrémité de la corde à laquelle étaient attachés l'appât et l'hameçon de leurs lignes; cette précaution était prise pour que le poisson ne rongeât pas la corde. A ce petit tube de corne on attachait aussi un morceau de plomb qui servait à tenir l'appât au fond de l'eau, et cette corne, étant de la couleur de la mer, avait aussi l'avantage de mieux tromper le poisson (4).

(1) Sch. Ven. ω', 71.

(2) Schol. Ven., l. c.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 23 de ce chant.

(4) Cf. Brev. Sch. et Schol. Ven. Iliad. ω', 81. Suid. et Hesych. Lexic. ad v. βοὸς κέρας.

Heyne adopte une autre ponctuation pour le vers 81, qui change le sens de la phrase; la voici :

ἥτε, κατ' ἀγραύλοιο βοὸς κέρας, ἐμβεβαῦια
ἔρχεται.

De cette manière le participe ἐμβεβαυῖα ne se rapporte pas à κατὰ βοὸς κέρας, mais à ἔρχεται du vers suivant. Une telle leçon peut fort bien se justifier (1). Platon, qui cite ce passage dans son dialogue intitulé Ion, écrit ἐμμεμαυῖα au lieu d'ἐμβεβαυῖα (2). Je crois que c'est tout simplement une erreur de mémoire (3). Plutarque, qui rapporte la même citation, écrit le vers comme il est dans toutes nos éditions (4).

[v. 84—6.] Pleurant au milieu d'elles la destinée de son généreux fils, qui bientôt doit périr sur les rivages fertiles d'Ilion, loin des champs de la patrie.

La scholie de l'édition de Venise qui se rapporte au vers 86 dit qu'il doit être retranché comme inutile. Dans ce cas il faut admettre que la fin du vers 85, ὅς οἱ ἔμελλεν, se rapporte à μόρον, *la destinée*, et non à παιδός; et alors le sens serait : « elle pleurait au « milieu d'elles la destinée que son fils doit éprouver (5). » Je ne crois pas que cette critique soit fondée.

La scholie B de la même édition, qui se rapporte aussi au vers 86, loue le poète de ce qu'au moment de parler des funérailles d'Hector il porte notre pensée sur la mort d'Achille, et laisse ainsi le trait dans l'ame de ses auditeurs. J'admets encore moins ces subtilités de rhéteur, auxquelles Homère n'a jamais songé, que les raisons données en faveur de l'interpolation.

[v. 100—2.] Thétis s'assied auprès de Jupiter, à la place que lui cède Minerve; Junon, lui offrant une

(1) Heyn. Cf. Obss. in Iliad. XXIV, 81.
(2) In Ione, t. IV, p. 195-6, Bip.
(3) Voyez les Observations sur le vers 8 du troisième chant de l'Iliade.
(4) De Solert. Animal., t. X, p. 65, ed. Reisk.
(5) Cf. Heyn., Obss. in Iliad. XXIV, 86.

coupe d'or, la console par ses discours ; et Thétis rend la coupe après l'avoir bue.

On ne saurait faire assez remarquer combien la narration dans Homère a toujours une marche simple et naturelle (1), et combien la naïveté de la pensée répond toujours à celle de l'expression ; l'antiquité tout entière respire dans ce style aimable.

Le vers 100 est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise, pour faire observer que dans l'Olympe Minerve et Junon étaient toujours assises auprès de Jupiter, et que par conséquent, au v. 444 du huitième chant :

> αἱ δ' οἶαι Διὸς ἀμφὶς Ἀθηναίη καὶ Ἥρη
> ἥσθην,

les mots Διὸς ἀμφὶς doivent s'expliquer par ἑκατέρωθεν, et non χωρὶς τοῦ Διός (2). Quoiqu'on puisse inférer du passage ci-dessus qu'en effet, en ce moment, Minerve et Junon partageaient le trône de Jupiter, je ne crois pas que cette interprétation doive influer sur le sens du vers 444 au huitième chant, où l'ensemble du récit démontre avec évidence que Junon et Minerve, irritées alors contre Jupiter, s'étaient assises à l'écart, loin de cette divinité. De plus les mots αἱ δ' οἶαι, *elles seules*, l'indiquent suffisamment; aussi le scholiaste du vers 100 ci-dessus écrit-il αἱ δ' οἶαι, parce que la véritable leçon contredirait trop son opinion. Apollonius, qui, dans son Lexique, cite le vers 444 du huitième chant, explique ἀμφὶς par χωρίς (3). Eustathe n'est pas moins précis : ἀμφὶς ἥσθην, dit-il, ἤγουν χωρὶς καὶ ἰδίᾳ τοῦ Διός (4).

[v. 107.] Depuis neuf jours la discorde règne parmi les immortels.

Nous avons déja vu que Bentley avait remarqué une contradiction entre ce vers et le vers 31, où il est dit que *brillait la dou-*

(1) Voyez les Obss. sur le v. 17 du premier, et 106 du sixième chant de l'Iliade.

(2) Schol. Ven. in Iliad. ω', 100.

(3) Ad voc. ἀμφίς, p. 111.

(4) P. 722, l. 49-50. Cf. Brev. Schol. in Iliad. θ', 444.

sième aurore lorsqu'Apollon parla dans l'assemblée des dieux (1). Heyne pense qu'on peut sauver la contradiction et laisser subsister les deux vers, en supposant que les mots δυωδεκάτη ἠὼς n'expriment qu'un nombre indéterminé (2). Je crois que c'est ce qu'il y a de mieux à dire.

Knight retranche le vers 107 et les cinq suivants, sans faire valoir la raison de contradiction indiquée par Bentley; mais il pense que ces 6 vers ont la même origine que les vers 24-30 relatifs aux fables post-homériques du jugement de Pâris (3). Je ne vois pas qu'il y ait aucun rapport entre les deux passages. En ce cas, voici toutefois comment il faudrait traduire : « mais je vais « te dire pourquoi je t'ai appelé en ces lieux : va promptement « dans le camp des Grecs. » Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'en admettant ce retranchement le discours paraît manquer de liaison; il me semble aussi que l'adverbe μάλα du v. 112 suppose quelques idées intermédiaires.

[v. 124.] Préparaient le repas du matin.

Dans l'édition de Venise ce vers est marqué d'un signe critique, parce que, dit la scholie, le mot ἄριστον, pris dans le sens de repas, ne se trouve que cette seule fois dans l'*Iliade*, et une seule fois dans l'*Odyssée*, où il est clairement désigné comme le repas du matin, ἐντύνοντο ἄριστον ἅμ' ἠοῖ (4). Le scholiaste ajoute que les anciens héros prenaient trois sortes de repas (5); le poète les désigne sous le nom d'ἄριστον, de δεῖπνον et de δόρπον. Voici l'explication qu'en donne Athénée : ἄριστον μὲν ἐστι, τὸ ὑπὸ τὴν ἕω λαμβανόμενον· δεῖπνον δὲ, τὸ μεσημβρινὸν, ὃ ἡμεῖς ἄριστον· δόρπον δὲ, τὸ ἑσπερινόν (6); c'est-à-dire : « Le repas nommé *ariston* était celui qu'on « prenait le matin; le *deipnon*, à midi : nous le nommons aujourd'hui *ariston;* le *dorpon* était le repas du soir. » Athénée ajoute

(1) Voy. les Observ. sur le v. 31 de ce chant.
(2) Observ. in Iliad. XXIV, 31.
(3) Knight, Not. in Iliad. ω', 107-11.
(4) Od. π', 2.
(5) Ven. Schol. in Iliad. ω', 124.
(6) Athen. Deipn. epit., l. 1, p. 11, E.

que le *deipnon* se prend quelquefois dans Homère pour le repas du matin, comme dans ce vers du huitième chant :

Οἱ δ' ἄρα δεῖπνον ἕλοντ', ἀπὸ δ' αὐτοῦ θωρήσσοντο (1).

« Ceux-ci, ayant pris le repas (du matin), s'armèrent aussitôt. » Plutarque, dans ses Symposiaques, accumule force subtilités sur l'étymologie de ces trois mots (2). Observons ici qu'il n'y a rien de solide à dire sur les heures auxquelles les anciens héros prenaient leurs repas. On a sans cesse confondu les usages plus récents avec ceux de cette première antiquité; et, comme le fait observer Heyne, on mangeait alors à toutes les heures du jour, quand la faim ou l'occasion y invitait.

[v. 129—32.] O mon fils, jusques à quand, triste et chagrin, rongeras-tu ton cœur, oubliant à la fois la nourriture et le sommeil ? Il est bon cependant de s'unir d'amour à une femme. Hélas ! tu n'as pas longtemps à vivre. Déja s'avancent vers toi la Mort et la Parque inexorable.

Selon les scholies de Venise, les vers 130-2 doivent être retranchés, et la première phrase s'arrêter à ces mots : *jusques à quand... rongeras-tu ton cœur, en oubliant la nourriture ?* Les anciens trouvaient que la pensée suivante était peu convenable dans la bouche d'une mère, et surtout étant adressée à un guerrier qui avait besoin de toutes ses forces. Ils disaient que ces vers furent ajoutés parce que quelque critique avait sans doute supposé, mais à tort, que le sens restait suspendu après les mots : *en oubliant la nourriture ;* de sorte que non-seulement ils supprimaient le vers 130 : *il est bon de s'unir d'amour à une femme,* mais encore les deux suivants, 131-2, parce qu'il n'est pas naturel qu'en cette occasion Thétis rappelle la mort prochaine de son fils (3). Eustathe dit aussi que les anciens suppri-

(1) Iliad. θ', 53. Athénée ne cite pas ce passage textuellement comme nous l'avons ; le voilà rétabli tel qu'il est dans nos éditions :

Οἱ δ' ἄρα δεῖπνον ἕλοντο καρηκομόωντες Ἀχαιοὶ
ῥίμφα κατὰ κλισίας, ἀπὸ δ' αὐτοῦ θωρήσσοντο.

(2) Symp. VIII, 6 ; t. VIII, p. 895 seqq. ed. Reiske.

(3) Sch. Ven. in Iliad. ω', 130-1-2.

maient ces vers par la raison que les guerriers comme les athlètes ne doivent pas user leurs forces dans les plaisirs de l'amour (1). De toutes ces raisons Heyne n'en trouve qu'une qui soit plausible, c'est celle qui suppose que ces vers ont été ajoutés pour donner plus de développement à la pensée, parce qu'en effet il en est résulté une fréquente cause d'interpolations. Comme le scholiaste emploie ici le verbe διασκευάζειν, Heyne en conclut que ce mot doit s'appliquer non à ceux qui réunirent les diverses rhapsodies, mais à ceux qui par la suite firent les interpolations (2). J'ai déja parlé de cette opinion de Heyne (3), que je ne crois pas fondée; ce qu'il faut dire, c'est que vraisemblablement on a souvent confondu dans une même expression l'œuvre de l'arrangement et celle de l'interpolation, parce que, dans le principe, les ordonnateurs du premier travail furent sans cesse obligés d'intercaler des vers de leur composition pour lier ensemble deux rhapsodies, et donner de la suite au récit (4).

Pour en revenir aux motifs du retranchement indiqués par le scholiaste, ce ne sont que de vaines subtilités. Le conseil naïf de Thétis est tout-à-fait dans le goût de l'antiquité : elle recommande à son fils de jouir des plaisirs de la vie, parce que la vie est courte; rien de plus naturel: cette pensée est le fond de la philosophie d'Horace :

. . . . . nec dulces amores
Sperne, puer, neque tu choreas;
Donec virenti canities abest (5).

Partout dans ses ouvrages cette même idée est présentée sous un point de vue philosophique et général; car le spirituel et voluptueux ami de Mécène ne pouvait pas s'exprimer avec la candide simplicité du poète des siècles héroïques.

[v. 134.] Tous les dieux, dit-il, sont irrités contre toi.

C'est à ce vers que commence un manuscrit sur papyrus que

(1) P. 1342, l. 29, seqq.
(2) Obss. in Iliad. XXIV, 130-1-2.
(3) Voy. les Obss. sur le v. 356 du dix-huitième chant de l'Iliade.
(4) Voyez les Obss. sur le v. 359 du XIXe chant de l'Iliade.
(5) Od. 1, 9, 15.

possède M. Banks, et qui contient toute la fin du vingt-quatrième chant de l'*Iliade*. Ce papyrus, qui a huit pieds de long, est d'une très-belle conservation; les caractères sont absolument semblables à ceux des manuscrits trouvés à Herculanum; les accents et les esprits sont marqués, mais paraissent avoir été mis après coup, quoique cependant à une époque peu éloignée de la première transcription; du moins c'est ce que pense M. Millingen, qui a examiné le manuscrit, et duquel je tiens ces détails. En marge des discours est le nom de l'interlocuteur. Dans la partie narrative on lit le mot ποιητής. M. Millingen fixe l'antiquité de ce précieux monument à peu près vers les premiers siècles de l'ère chrétienne. On trouve deux vers écrits en marge, le 344 et le 558; deux autres vers sont omis, le 693 et le 790 (1).

[v. 150—1.] Et ramènera dans Ilion le corps du guerrier qu'immola le terrible Achille.

Knight finit au vers 151 le discours de Jupiter à la messagère Iris. Il fait observer avec raison que Jupiter n'a pas dû parler ici de la protection accordée par Mercure, puisque dans la suite Priam ne paraît pas du tout compter sur le secours de ce dieu, qui arrive inopinément, et qui ne se fait reconnaître au vieillard que lorsqu'il est près de le quitter (2). Knight croit que ces vers ont été faits d'après le discours que plus loin Jupiter adresse à Mercure, lorsqu'il l'engage à servir de guide à Priam (3). Les objections de Knight sur ce passage me paraissent très-fondées (4).

[v. 157—8.] Achille n'est pas un insensé, un téméraire, un impie; mais avec bienveillance il épargnera un héros suppliant.

Je crois que ces deux vers qui terminent le discours de Jupiter

(1) Voy. les Observ. sur les v. 343, 554, 692 et 789 de ce chant.

(2) Cf. Iliad. ω', 352-468.

(3) Iliad. ω', 336 seqq.

(4) Knight, Not. in Iliad. ω', 152-8.

confirment l'opinion de Knight : *non antiquitatem redolent.* Les adjectifs ἄσκοπος et ἀλιτήμων (vers 157), qui ne se trouvent que cette seule fois dans Homère (1), me semblent fort suspects, de même que le mot ἱκετέω (vers 158), qui pèche contre la mesure, ce que personne n'a remarqué ; ailleurs on trouve ἱκετάο (2), véritable forme homérique. Le scholiaste de Venise, à l'occasion des trois adjectifs ἄφρων, ἄσκοπος et ἀλιτήμων, dit que Jupiter a voulu représenter sous un seul point de vue les trois causes de nos fautes. Ainsi, nous pèchons par *imprudence,* ce qui est exprimé par ἄφρων ; *malgré nous,* ce qui est exprimé par ἄσκοπος ; et *volontiers,* ce qui est exprimé par ἀλιτήμων (3). Je ne sais si telle a été la pensée du casuiste interpolateur, mais à coup sûr ce n'aurait jamais été celle du chantre des premiers âges.

[v. 162—5.] Au milieu d'eux, le vieillard est enveloppé d'un manteau qui le couvre tout entier, autour de sa tête et de ses épaules est une abondante poussière qu'en se roulant il ramassa de ses propres mains.

Il est inutile d'insister sur la majesté de cette scène pathétique, où sont représentés tous les fils du vieux Priam versant d'abondantes larmes autour de leur malheureux père enveloppé dans son manteau, et la tête couverte de poussière. Qui ne serait pas touché de ces tableaux sublimes ? Virgile a imité ce dernier trait pour peindre la douleur du vieux Latinus :

Canitiem immundo perfusam pulvere turpans (4).

Mais remarquez combien Virgile est moins abondant qu'Homère quand il s'agit de la peinture des objets physiques. Deux vers plus haut Virgile avait dit :

. . . . it scissa veste Latinus (5).

Je ne vois nulle part dans Homère que des héros, tourmentés par

(1) Je ne compte pas le discours d'Iris ci-après, qui n'est que la répétition de celui-ci, v. 176-87.

(2) Cf. φ', 75.

(3) Schol. Ven. in Iliad. ω', 157.

(4) Æn. XII, 611.

(5) Id., 609.

une violente douleur, déchirent leurs vêtements (1), comme c'était l'usage chez les Hébreux. Ainsi, lorsqu'on apprend à Jacob la mort de Joseph, « il déchira ses vêtements, mit un sac sur ses « reins, et pleura son fils fort long-temps (2). » De même David, lorsqu'il apprit la mort de Saül (3), et dans vingt autres passages de l'Écriture.

[v. 174.] Qui, quoique éloigné, s'occupe et prend pitié de toi.

Ce vers est marqué d'une croix astérisée pour indiquer qu'il se trouve ailleurs, mais qu'il est plus convenable en cet endroit-ci (4). J'ai déja signalé cette répétition du même vers (5); je pense cependant qu'il peut très-bien être admis dans les deux passages.

[v. 175—6.] Le roi de l'Olympe t'ordonne d'aller à l'instant racheter le cadavre d'Hector, en portant des présents qui puissent fléchir le cœur d'Achille.

La délicatesse de Platon s'effarouche beaucoup de ce qu'Homère nous peint son héros comme un homme assez cupide pour ne rendre le corps de son ennemi qu'après en avoir obtenu la rançon (6). Sans doute il eût été bien plus noble qu'Achille en cette occasion se fût piqué de générosité, et peut-être, si l'*Iliade* n'eût été qu'une fiction, le poète aurait-il ainsi disposé ses inventions pour le charme de ses lecteurs; mais on ne doit pas oublier que l'*Iliade* est l'histoire d'un âge presque barbare, où les choses positives avaient seules quelque valeur. Les hommes de cette époque se montraient tels qu'ils étaient. Alors les lois de la guerre voulaient qu'on reçût une rançon pour rendre le corps d'un ennemi tué dans le combat; ils se conformaient à ces lois sans seulement supposer qu'on pût faire autrement. C'est dans ce même endroit

(1) Cf. Feithii, Antiquitat. Homeric., l. III, c. 15.

(2) Gen., 37, 34.

(3) 2 Reg. I, 11.

(4) Ven. Sch. in Iliad. ω', 174.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 27 du second chant de l'Iliade.

(6) Reip. III, t. VI, p. 270, bip.

que Platon s'indigne de ce que Phœnix conseille à Achille de recevoir les présents d'Agamemnon. J'en ai déja parlé ailleurs (1). Au reste, la doctrine de Platon sur les présents va beaucoup plus loin, puisqu'elle tendrait à rejeter même les sacrifices offerts à la divinité (2), puisqu'il blâme ce vers, que quelques auteurs, selon Suidas (3), attribuent à Hésiode :

Δῶρα θεοὺς πείθει, καὶ αἰδοίους βασίληας.

« Les présents fléchissent les dieux et les rois vénérables. »

Knight retranche les sept derniers vers de ce discours, qui ne sont que la répétition de ceux que Jupiter adresse à la messagère Iris (4).

[v. 190.] Et d'y attacher une large corbeille.

Cette corbeille était carrée et faite d'osier; Homère la nomme πείρινθα, accusatif de πείρινς, πείρινθος, comme le dit Heyne (5). Eustathe et les scholiastes font dériver ce mot de ῥίψ, ῥιπὸς, *branche de saule*, et l'on a dit πείρινθα pour ῥίπινθα, par métathèse et l'addition de l'epsilon (6). Homère nomme ailleurs cette corbeille ὑπερτερίη, parce qu'elle se plaçait au-dessus du char (7). Enfin Eustathe et le scholiaste de Venise, au même endroit, donnent comme synonyme l'expression κάναθρον ou κάνναθρον employée par Xénophon (8). Je crois que dans Xénophon κάναθρον ne doit pas s'entendre de la corbeille que l'on mettait sur le char, mais du char lui-même fait avec des roseaux, comme l'indique le nom dérivé de κάννα, *canne*. Ainsi Xénophon dit que la fille du roi Agésilas (9) se rendait à Amyclé, montée sur un char aussi simple que

(1) Voy. les Obss. sur le v. 515 du neuvième chant de l'Iliade.

(2) Reip. III, t. VI, p. 269.

(3) T. I, p. 623, ed. Kuster.

(4) Voy. les Obss. sur le v. 150 de ce chant.

(5) Obss. in Iliad. XXIV, 190.

(6) Brev. Sch. et Ven. Schol. in Iliad. ω', 190. Eust., p. 1344, l. 40 seqq.

(7) Od. ζ', 70.

(8) De Agesilao, 8, 7.

(9) Comme le propose Casaubon, et d'après le passage de Plutarque cité plus bas, j'ajoute les mots ἡ θυγατὴρ αὐτοῦ au texte de Xénophon.

celuî de tous les autres citoyens, ἐπὶ πολιτικοῦ κανάθρου, et non dans *la voiture publique*, comme traduit Gail (1), ce qui ferait croire que de Sparte à Amyclé il y avait un service de messageries organisé comme nous l'avons aujourd'hui de Paris à Lyon. Plutarque ne laisse aucun doute sur le sens de l'épithète πολιτικὸν donnée ici à κάναθρον. Voici comment il l'explique : τὸ κάναθρον, φησὶν ὁ Ξενοφῶν, οὐδέν τι σεμνότερον εἶναι τῆς ἐκείνου [Ἀγησιλάου] θυγατρὸς, ἢ τῶν ἄλλων (2).

[v. 194.] O femme infortunée !

Le grec porte δαιμονίη, exclamation fréquente dans Homère ; Camérarius, cité par Clarke, dit que cette expression emporte l'idée d'un léger reproche, mais sans amertume (3). Cela est vrai ici, de même qu'au sixième chant de l'*Iliade*, quand Hector l'adresse à la malheureuse Andromaque (4), et Ulysse à Pénélope, au vingt-troisième chant de l'*Odyssée* (5). Mais au premier et au quatrième chant de l'*Iliade*, quand Jupiter querelle Junon (6) ; au dix-neuvième de l'*Odyssée*, quand Ulysse répond à Mélantho qui l'outrage (7), δαιμονίη ne peut être pris qu'en mauvaise part. On trouve encore au troisième chant de l'*Iliade* un autre exemple de ce mot pris dans la même acception, lorsque Hélène s'indigne contre Vénus (8), mais ce passage est contesté. Observons en outre que c'est le seul endroit de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* où une femme emploie cette expression à l'égard d'une autre femme. Peut-être faut-il ajouter cette raison à celles que donne Knight pour supprimer au troisième chant cette scène entre Hélène et Vénus (9).

(1) Traduction de l'Éloge d'Agésilas, 2[e] part. du t. I[er], p. 359, in-4°.

(2) In Agesil., c. 19, t. III, p. 658, ed. Reisk.

(3) Not. in h. v. ed. Ernest.

(4) Iliad. ζ', 486.

(5) Od. ψ', 166 et 264.

(6) Iliad. α', 561 ; δ', 31.

(7) Od. τ', 71.

(8) Iliad. γ', 399.

(9) Voy. les Observ. sur le v. 395 du troisième chant de l'Iliade.

[v. 205.] Ah! sans doute, tu portes un cœur d'airain.

Ce vers est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise, parce que, immédiatement après, quelques anciens manuscrits portaient celui-ci :

ἀθάνατοι ποίησαν Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες.

Dans ce cas il faudrait traduire : « Ah! sans doute les immortels « habitants de l'Olympe te firent un cœur d'airain. » Le scholiaste de Venise, qui rapporte cette leçon, dit que le vers est inutile, et qu'on ne doit point l'ajouter (1). Heyne dit que ce vers est tellement médiocre, qu'il ne conçoit pas comment il a pû être intercalé en cet endroit-ci (2). Aucun éditeur moderne ne l'admet, et avec grande raison. Le texte que nous avons donne un sens très-complet, mais je crois que la cause de l'interpolation tient à ce que quelque commentateur aura pensé que le verbe ne pouvait pas être sous-entendu, et il aura forgé son vers sur ce passage du vingt-troisième chant de l'*Odyssée*, qui a beaucoup de rapport avec celui-ci : περί σοι... κῆρ ἀτέραμνον ἔθηκαν Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες (3).

[v. 209—12.] Lorsque j'enfantai Hector, la Parque inflexible fila sa destinée, pour qu'il fût un jour, loin de ses parents, livré aux chiens dévorants par un puissant ennemi.

Voici le mot à mot de ce passage : « la terrible Destinée lui a « ourdi par un fil naissant, lorsque moi-même je l'enfantai, qu'il « rassasierait les chiens rapides, loin de ses parents, *vaincu* par un « homme fort. » Homère dit Μοῖρα, la *Destinée;* le mot *Parque*, ainsi que je l'ai déja fait observer, appartient plus à la mythologie des Latins qu'à celle de notre poète (4). Cependant, au septième chant de l'*Odyssée*, on trouve une expression qui mérite d'être remarquée; il est dit : « ensuite il souffrira tout ce que la Destinée et

(1) Schol. Ven. in Iliad. ω', 205. — Le scholiaste de Pierre Victor qui donne aussi le vers ajouté, ne fait aucune observation, cf. p. 635, ed. Bekkeri.

(2) Heyn., Obss. in Iliad. XXIV, 205.

(3) Od. ψ', 166.

(4) Voy. les Observ. sur les v. 125 du vingtième chant de l'Iliade.

les pesantes fileuses, κατακλῶθες βαρεῖαι, ont ourdi par un fil nais-
« sant (1). » Cette expression *les pesantes fileuses* peut faire supposer que l'auteur de l'*Odyssée* admettait des divinités particulières qui *filaient le destin des hommes.* Partout ailleurs l'action de *filer le bonheur ou le malheur des hommes* est attribuée au *Sort*, à la *Destinée*, Μοῖρα, Αἶσα, ou bien à tous les autres dieux. En voici quelques exemples :

ὡς γὰρ ἐπεκλώσαντο θεοὶ δειλοῖσι βροτοῖσιν
ζώειν ἀχνυμένοις (2).

« Car c'est ainsi que les dieux ont filé aux malheureux mortels de « vivre dans la tristesse. »

ἀλλ' οὔ μοι τοιοῦτον ἐπέκλωσαν θεοὶ ὄλβον (3).

« Les dieux ne m'ont pas filé un tel bonheur. » Le poète emploie aussi cette expression quand il est question de Jupiter seulement.

.... ᾧ τε Κρονίων
ὄλβον ἐπικλώσῃ (4).

« Auquel Jupiter a filé la prospérité. » Ou bien quand il est question d'une divinité quelconque :

..... ὡς γάρ οἱ ἐπέκλωσεν τάγε δαίμων (5).

« Ainsi un dieu a filé pour lui ces choses. »

Comparer la vie à un fil qui commence à notre naissance et qui se rompt à la mort, voilà l'image naturelle, l'image primitive de laquelle est par la suite dérivée la fable des trois parques : *Clotho*, *Lachésis* et *Atropos*, lesquelles présidaient au moment présent, à l'avenir et au passé, comme l'indique l'étymologie de leurs noms. *Clotho*, qui signifie *filer*, représente le présent; *Lachésis*, qui vient de λαγχάνω, *tirer au sort*, représente l'avenir; et *Atropos*, dérivé du privatif et de τρέπω, *tourner*, représente le passé, parce qu'il est irrévocable.

Knight termine le discours d'Hécube au vers 211, c'est-à-dire à ces mots de la traduction : *livrés aux chiens dévorants.* Il pense que

(1) Od. η', 196-8.
(2) Iliad. ω', 525.
(3) Od. γ', 208.
(4) Od. δ', 207.
(5) Od. π', 64.

le verbe κακίζω, *faire le mal* (1), n'est point homérique, non plus que l'expression ἀλεωρή, *l'action d'éviter* (2); enfin, il pense que les dernières paroles d'Hécube expriment des sentiments trop cruels (3). Ces observations relativement aux deux mots grecs me paraissent fondées; je ne trouve pas que la dernière soit aussi juste.

[v. 222.] Nous les accuserions d'imposture, nous ne les croirions pas.

Ce vers, qui se trouve déjà au second chant de l'*Iliade* (4), est marqué d'une croix astérisée (ὁ ἀστερίσκος) dans l'édition de Venise, parce que, dit le scholiaste, il doit rester ici, et être retranché au second chant où il est moins convenablement placé (5). En effet, au second chant il se trouve compris dans un retranchement de 8 vers indiqué par les anciens grammairiens et admis par Knight (6).

[v. 229—31.] Il en retire douze voiles brillants, douze couvertures simples, autant de tapis, autant de robes superbes, et enfin autant de tuniques.

D'abord Priam retire de ses coffres *les péples* (πέπλους), c'est-à-dire des voiles destinés à couvrir toutes sortes d'objets (7); puis, ce qui servait au coucher des anciens, *les couvertures* et *les tapis*. Quoique χλαῖνα signifie ailleurs habillement, ici il s'entend d'une couverture de lit, τὸ περίβλημα τῆς κλίνης, comme l'expliquent Eustathe et le scholiaste de Venise (8). Parmi ces couvertures, les unes étaient *simples*, les autres *doubles*, ἁπλοΐδες καὶ διπλαῖ (9); probablement les simples étaient les plus estimées, d'un tissu plus

(1) V. 214.
(2) V. 216.
(3) Knight, Not. in Iliad. ω', 212-6.
(4) Iliad. β', 81.
(5) Schol. Ven. in Iliad. ω', 222.
(6) Cf. Schol. Ven. in Iliad. β', 76, et Knight, Not. in Iliad. β', 76-83.
(7) Voy. les Observ. sur le v. 315 du cinquième chant de l'Iliade.
(8) Sch. Ven. in Iliad. ω', 229, et Eust. 1347, 36.
(9) Polluc. onomast. VII, 47.

fin, puisque le poète fait observer que Priam prend *douze couvertures simples*, δώδεκα ἁπλοΐδας χλαίνας. Quant au mot τάπητες, il ne laisse aucun doute; c'étaient des espèces de matelas : il en est souvent fait mention dans Homère, comme le dit Eustathe : οἱ δὲ τάπητες πολλαχοῦ φαίνονται ὑποκεῖσθαι κατά τι εἶδος στρωμνῆς (1). Le même nous apprend que dans la suite ces tapis se nommèrent ἐπεύχια (2), parce que, dit Ducange, c'était sur ces *tapis* que se prosternaient ceux qui adoraient Dieu (3). Enfin Priam retire les habillements. J'ai rendu φάρεα καλὰ par *robes superbes;* le φάρος était un vêtement commun aux hommes et aux femmes (4), et la tunique, ὁ χιτὼν, était spécialement destinée aux hommes; c'était le costume propre à la guerre. Voilà pourquoi, au cinquième chant, Minerve, s'armant pour le combat, se revêt d'une tunique, ἡ δὲ χιτῶν' ἐνδῦσα (5).

[v. 243—4.] Et maintenant qu'Hector n'est plus, vous serez bien plus aisément immolés par les Grecs.

Voici comment Horace a rendu cette pensée :

. . . . . et ademptus Hector
Tradidit fessis leviora tolli
Pergama Graiis (6).

« *Tradidit fessis leviora tolli*, dit Dacier, est une phrase grecque.
« Horace a traduit ces deux vers d'Homère, du dernier livre de
« l'*Iliade* :

ῥηΐτεροι γὰρ μᾶλλον Ἀχαιοῖσιν δὴ ἔσεσθε,
κείνου τεθνηῶτος, ἐναιρέμεν (7).

« Et il les a traduits de manière qu'en prose même on ne saurait
« les traduire plus fidèlement. Le grec dit mot à mot : *illo enim*

(1) Eust., 1347, 38.

(2) P. 1056, 65, et 1347, 38.

(3) Ducangii Glossar. med. Græcit. ad v. ἐπεύχη.

(4) Sch. Ven., l. c. Eust., p. 1347, 44; Polluc. onomast. VII, 48.

(5) Iliad. ε', 736. Pour la véritable ponctuation de ce passage, voyez les Observ. sur le v. 736 du cinquième chant de l'Iliade.

(6) Od. II, IV, 10.

(7) C'est le texte du passage qui est en tête de ces Observ.

« *ademto multo enim faciliores eritis tolli. Après la mort d'Hector, les* « *Grecs trouveront bien plus de facilité à vous détruire* (1). »

Dacier aurait dû remarquer que la phrase grecque renferme un idiotisme qui n'est pas dans la phrase latine ; en effet, Horace rend l'infinitif actif ἐναιρέμεν par l'infinitif passif *tolli;* il traduit comme si Homère avait dit ῥηΐτεροι ἔσεσθε ἐναίρεσθαι. Selon Suidas, quand un adjectif est joint à un infinitif actif, comme dans ce cas-ci, on doit tourner la phrase par ὥστε, en conservant le verbe à l'infinitif et en exprimant son régime ; ainsi, dans cet exemple, pour que le sens soit entièrement développé, il faudrait lire : ῥηΐτεροι γὰρ μᾶλλον Ἀχαιοῖσιν δὴ ἔσεσθε... ὥστε τοὺς Ἀχαιοὺς ἐναιρέμεν ὑμᾶς, « car « vous serez plus faciles aux Grecs pour que les Grecs vous « tuent. (2). » Suidas regarde comme une tournure très-élégante de supprimer la préposition et de joindre immédiatement l'adjectif à l'infinitif actif. Il pense que c'est Homère qui l'a employée pour la première fois ; et, après avoir rapporté l'exemple ci-dessus, il ajoute celui-ci du douzième chant de l'*Iliade :* ἡ δὲ [τάφρος] μαλ' ἀργαλέη περάαν (3), phrase qu'en français nous pouvons traduire littéralement : « ce fossé est très-difficile à franchir. » Ainsi, nous avons une manière de parler tout-à-fait analogue à l'hellénisme signalé par Suidas ; c'est un nouvel exemple de conformité entre les deux langues.

[v. 251.] Et le glorieux Dios.

Il y a dans le grec καὶ Δῖον ἀγαυόν. Quelques critiques voulaient que δῖος fût une épithète et Ἀγαυὸς un nom propre ; alors il faudrait traduire : *le divin, l'illustre Agavus;* mais comme, selon Phérécide, il y avait un fils naturel de Priam qui se nommait *Dios* (4), tous les éditeurs ont adopté la leçon que j'ai suivie.

[v. 255—6.] Malheureux que je suis! j'étais père de

(1) Œuv. d'Hor. trad. par Dacier, t. II, p. 102, ed. de 1709, in-12.

(2) Suid. in ἄξιος λαβεῖν ὁ μισθός, t. I, p. 238, ed. Kust.

(3) Iliad. μ', 63.

(4) Sch. Victor. in Iliad. ω', 251. Eust., p. 1348, 18. C'est par erreur que la traduction porte *Dion*, lisez *Dios*.

fils vaillants dans l'immense ville de Troie, je crois qu'il ne m'en reste aucun.

Knight supprime le vers 256, parce que le mot Τροίη est composé de deux brèves et une longue, et non de deux longues comme ici. Cette raison n'a de poids que pour les partisans du digamma, qui écrivent ΤροϜίη (1). Indépendamment de ce motif, je pense que le vers est interpolé. Il n'est pas naturel que Priam dise qu'il ne lui reste plus de fils au moment où il adresse les plus vifs reproches à plusieurs d'entre eux. Je sais bien qu'on peut dire que ces mots : τῶν οὔτινά φημι λελεῖφθαι, « je crois qu'il ne m'en reste plus aucun », se rapportent à l'adjectif ἀρίστους, mais alors le sens ne me paraît pas suffisamment indiqué ; car dans Homère l'épithète, destinée à peindre en général plutôt qu'à spécifier, est rarement prise pour le sujet d'une phrase incidente, et je doute fort qu'il en existe des exemples. D'ailleurs il y a contre ce vers une objection plus importante, c'est qu'après les mots τῶν οὔτινά φημι λελεῖφθαι la construction grammaticale exige nécessairement une négation, comme j'ai été forcé de la mettre dans la traduction : « Je crois qu'il ne « m'en reste plus aucun, ni... Mestor, ni... Troïle, ni Hector. » C'est ainsi qu'au quatorzième chant, lorsque Jupiter dit qu'aucune femme ne lui inspira jamais autant d'amour que Junon, il ajoute :

οὐδ' ὁπότ' ἠρασάμην Ἰξιονίης ἀλόχοιο.

Et dans le reste de la phrase la négation précède tous les noms propres dont le dieu fait l'énumération (2). Si on retranche le vers 256, la suite des idées est fort naturelle : « Malheureux que je « suis ! j'avais engendré des fils vaillants : le divin Mestor, le va- « leureux Troïle, Hector... ce sont ceux-là que Mars a fait périr. » Dans l'édition de Venise ce vers 256 est marqué d'un signe critique, mais la scholie manque pour nous en donner l'explication. Il est probable que, si elle eût existé, elle aurait confirmé l'opinion de Knight.

[v. 261—2.] Ces vils trompeurs, ces efféminés, habiles

(1) Knight, Not. in Iliad. ω', 256.

(2) Il. ξ', 315-27, quoique je tire mon exemple d'un passage contesté, cela est fort indifférent à la question de grammaire que j'examine.

seulement dans les chœurs des danses, qui ne ravissent des agneaux et des boucs que parmi les troupeaux de mes peuples.

Il est difficile de rendre l'énergique concision de l'original; nous n'avons pas de mots correspondants à ἐπιδήμιοι ἁρπακτῆρες; ce qui signifie proprement *voleurs publics*, *publici raptores*, comme le rendent les versions latines; mais le véritable sens est celui que j'ai adopté : c'est ainsi que l'expliquent tous les interprètes : « ceux « qui volent ce qui appartient aux citoyens et non aux ennemis (1). » Athénée, ou plutôt son abréviateur, avant que de citer le v. 262, dit que « Priam adresse de vifs reproches à ses fils, parce qu'ils pren- « nent ce que défendent les lois », ἀναλίσκουσι τὰ μὴ νενομισμένα (2). C'est la paraphrase de l'expression originale. L'ancien proverbe pour caractériser cette espèce de gens était : οἴκοι μὲν λέοντες, ἐν μάχῃ δ'ὲ ἀλώπεκες, *lions au logis*, *renards au combat* (3).

[v. 268—9.] Ils enlèvent de la cheville le joug des mules, fait d'un buis éclatant, surmonté d'un bouton et garni de ses anneaux.

Le vers 269 ne se trouvait point dans l'édition de Zénodote; le scholiaste de Venise, qui nous l'apprend, n'en donne aucune raison (4). Dans ce cas, le sens serait simplement : « ils enlèvent de la « cheville le joug des mules. »

J'ai rendu ὀμφαλόεις par *surmonté d'un bouton;* selon quelques critiques, il faut entendre par ce mot un trou pratiqué dans le joug, et dans lequel on passait les courroies; mais, selon Eustathe, ceux qui se piquaient d'une plus grande exactitude (ἀκριβέστεροι) adoptaient l'autre sens (5).

Les anciennes éditions portent ὀμφαλόεντ', accusatif masculin,

(1) Cf. Brev. Sch. ad Iliad. ω', 262; et Etymol. Mag. ad ἐπιδήμιοι ἁρπακτῆρες.

(2) Athen. Deip. epit., lib. I, p. 9, D.

(3) Sch. Ven. ω', 262.

(4) Sch. Ven. ω', 269.

(5) Cf. Eust., p. 1350, l. 4 seqq.

et ἀραρὸς, accusatif neutre, quoique l'un et l'autre adjectifs se rapportent à ζυγὸν. Heyne, Wolf et Boissonade écrivent ὀμφαλόεν au neutre, non-seulement pour rétablir l'accord entre les deux adjectifs, mais aussi parce qu'il est probable que du temps d'Homère on disait τὸ ζυγὸν, et non ὁ ζυγός. Eustathe (1) et l'édition de Venise autorisent cette leçon. Voilà aussi pourquoi les mêmes éditeurs, au vers 187 du neuvième chant de l'*Iliade*, toujours d'après le texte de Venise, substituent ἀργύρεον ζυγὸν à ἀργύρεος ζυγὸς des anciennes éditions. Clarke, et non Ernesti, comme dit Heyne, avait déja supposé qu'il fallait ici ὀμφαλόεν (2). Il écrit ainsi que Barnès ὀμφαλόεν τ' avec l'enclitique, mais cette addition est superflue.

[v. 271.] Ils placent ce joug à l'extrémité du timon.

Il y a dans le grec :

καὶ τὸ μὲν εὖ κατέθηκαν εὐξέστῳ ἐπὶ ῥυμῷ.

Je fais rapporter l'article τὸ au *joug;* cependant le scholiaste de Venise dit que le poète parle ici du *lien* destiné à attacher le joug, et désigné dans le vers précédent ζυγόδεσμον (3). Je crois que cette observation était faite par ceux qui n'avaient pas observé que ζυγὸν était neutre dans Homère (4). Comme le mot ζυγὸν est aussi rappelé dans le vers précédent, et même après, ζυγόδεσμον... ἔφερον ζυγόδεσμον ἅμα ζυγῷ, il est donc très-naturel de faire rapporter l'article à ce dernier mot. Heyne cependant approuve l'observation du scholiaste (5).

[v. 290—1.] Implore le fils de Saturne, ce dieu de l'Ida, qui considère toute la ville d'Ilion.

Knight supprime le vers 291, qu'il regarde comme ayant été fabriqué d'après le vers 308 : Ζεῦ πάτερ, Ἴδηθεν μεδέων (6). Cette

(1) Eust., p. 1350, l. 1.
(2) Clark., Not. in h. v. 269.
(3) Sch. Ven. in Iliad. ω', 271.
(4) Voy. les Observ. précédentes.
(5) Observ. in Iliad. XXIV, 271.
(6) Knight, Not. in Iliad. ω', 291.

raison n'est pas suffisante, mais on pouvait ajouter que ἄστυ Τροίην péchait contre la mesure, soit qu'on fasse Τροίην de deux ou de trois syllabes (1). D'ailleurs le sens est très-bon en terminant la phrase au vers précédent : *implore le fils de Saturne.* Le mot Ἰδαίῳ, peut-être ajouté en marge par un commentateur, aura donné lieu à l'interpolation.

[v. 303—4.] Aussitôt elle s'approche en tenant un bassin et une aiguière.

Dans le banquet des savants d'Athénée, lorsqu'on apporte l'eau pour se laver les mains, Oulpien demande si le mot χέρνιβον, qui est précisément ce que nous nommons une *cuvette,* était usité autrefois comme de son temps, et l'un des convives répond en citant les vers 302-4 de ce chant (2). Jamais citation ne vint plus à propos, car c'est la seule fois que le mot χέρνιβον se trouve dans Homère; c'est même pour cette raison que quelques critiques anciens retranchaient le vers 304 (3). Heyne pense aussi qu'il doit être supprimé, parce que le sens est fini au vers précédent, et parce qu'il appartient à cette sorte de vers que les rhapsodes avaient coutume d'ajouter lorsque le permettait le sens ou l'arrangement des mots (4). Villoison, dans ses notes sur le Lexique d'Apollonius, cite un passage inédit de Philémon duquel il résulte que χέρνιβον est trop moderne pour signifier *cuvette,* et que le poète, quand il veut exprimer l'idée d'un bassin destiné à se laver les mains, emploie le mot λέβης (5). Les petites scholies font la même observation (6); je serais donc bien tenté d'admettre l'interpolation, et je la trouve préférable à la correction de Knight, qui écrit χέρνιβα τ', parce que χέρνιβα, qui n'est point ici le pluriel du neutre χέρνιβον, mais l'accusatif singulier de χέρνιψ, χέρνιβος, signifie toujours dans Homère non pas un *bassin* ou une *cuvette,* mais

(1) Voy. les Observ. sur le v. 255 de ce chant.

(2) Athen. Deip., l. IX, c. 18, p. 408, B, C.

(3) Schol. Ven. ω', 304.

(4) Heyn., Obss. in Iliad. XXIV, 304.

(5) Ad v. χέρνιβα, n° 5.

(6) Cf. Od. α', 137; γ', 440; δ', 53, etc.

l'eau même qu'on versait sur les mains, comme le prouvent plusieurs passages de l'*Odyssée* (1), et comme le remarque Athénée (2), ainsi que ce Philémon cité par Villoison. Euripide emploie aussi le mot χέρνιψ dans le sens de l'eau des lustrations (3). Si on retranche le vers 304, voici comment il faut traduire : « A ces mots, Priam « ordonne à l'intendante du palais de verser sur ses mains une eau « limpide; celle-ci se présente. » Sans doute quelque commentateur aura cru que la phrase avait besoin d'être achevée, et qu'elle n'offrait pas un sens suffisant.

[v. 316.] Et que les hommes appellent l'aigle tacheté.

Mot à mot : « et que les hommes appellent *percnos* (tacheté). » C'est sans doute l'aigle nommé περκνόπτερος par Aristote (4); ce qui signifie *aile tachetée*. Cet aigle, selon Aristote, était d'une haute taille (μεγέθει δὲ μέγιστος); il avait la tête blanche, les ailes courtes et la queue très-longue. Aristote ajoute que cet oiseau est semblable au vautour (5); aussi Buffon place-t-il le *percnoptère* parmi les vautours (6). Dans ce même vers 316, Homère caractérise cet aigle par l'épithète de μόρφνος, *de couleur sombre*; ce qui se rapporte à sa dénomination de περκνός. Cependant, il est vrai de dire qu'Aristote fait de l'adjectif μορφνὸς (leg. μόρφνος) le nom propre d'une autre espèce d'aigle, et même il prévient que c'est *cet aigle qui est rappelé par Homère au moment du voyage de Priam* (7). Il faut choisir entre l'oiseau nommé μόρφνος et celui nommé περκνὸς, car ce sont deux oiseaux différents. *Morphnos*, selon Buffon, est notre petit aigle (8); or, comme Homère dit positivement qu'il est ici question de l'oiseau que l'on nomme περκνὸς (ὃν καὶ περκνὸν καλέουσιν), je crois qu'il ne peut y avoir de doute, et que μόρφνος n'est ici qu'une épithète.

(1) Cf. Od. α', 136; δ', 52; η', 172, etc.

(2) Ath., l. c., p. 409, A.

(3) Herc. fur., v. 929. Voyez les Observ. sur le v. 136 du premier chant de l'Odyssée.

(4) H. Anim., lib. IX, c. 32, t. 1, p. 937, ed. Duv.

(5) L. c.

(6) Hist. des Ois., t. I, p. 209, éd. in-12, de l'imp. royale.

(7) L. c.

(8) T. cité, p. 127.

C'est ainsi qu'au vers 252 du chant vingt-unième de l'*Iliade*, Homère donne à cette même espèce d'aigle l'épithète de noir, αἰετοῦ οἴματ' ἔχων μέλανος (1).

[v. 331—2.] Alors Jupiter découvre les deux héros qui apparaissent dans la plaine.

J'écris le vers 331 comme Wolf, qui suit la leçon d'Aristarque, donnée par l'édition de Venise (2) :

.... τὼ δ' οὐ λάθον εὐρύοπα Ζῆ-
ν', ἐς πεδίον προφανέντε.

Cette manière d'écrire a sans doute été adoptée pour ne pas finir un vers par une apostrophe, et pour ramener l'élision immédiatement avant la voyelle qui l'exige. Il est probable que la prononciation autorisait une telle orthographe. Wolf est le seul de tous les éditeurs modernes qui l'ait adoptée.

[v. 334—6.] Mercure, toi qui te plais à secourir les hommes, et qui à ton gré exauces leurs prières, pars à l'instant.

Ernesti fait observer que Virgile a plus d'une fois imité cette tournure, comme, par exemple, dans ce passage du premier livre de l'*Énéide* (3) :

Æole, namque tibi divum pater atque hominum rex
Et mulcere dedit fluctus, et tollere vento (4).

J'ai déja remarqué que les bons poètes prenaient volontiers le mouvement de la phrase homérique, parce que le langage de l'ame ne change jamais (5). Ce passage prouve ce que j'ai dit ailleurs, que Mercure était une divinité propice, un dieu favorable

(1) Voy. les Observ. sur le v. 252 du vingt-unième chant de l'Iliade.

(2) Cf. Ven. Schol. in Iliad. ω', 331.

(3) Not. in Iliad. ω', 334.

(4) Æn. I, 65, ed. Heyn. 69. al. edd.

(5) Voy. les Observ. sur le v. 38 du second, et 305 du sixième ch. de l'Iliade.

aux mortels (1). Comme c'est ici Mercure et non Iris que Jupiter charge d'un message, le scholiaste dit que le poète prévient toute recherche à ce sujet, en nous instruisant de la cause qui fait préférer Mercure; c'est qu'il ne s'agissait pas ici d'une ambassade sans importance, puisque Jupiter recommande à Mercure, par amour pour Priam, de le dérober à tous les regards jusqu'à ce que celui-ci soit arrivé près d'Achille (2). Le scholiaste de Pierre Victor fait observer aussi que Mercure est armé de la baguette destinée à endormir les gardes et à réveiller Priam (3). Quoique les scholies n'en disent rien, il est probable que ces observations étaient adressées à ceux qui s'autorisaient de ce passage pour soutenir que l'*Iliade* n'était pas du même auteur que l'*Odyssée* (4); en effet, dans l'*Odyssée* Jupiter lui-même dit que Mercure est son messager (5).

[v. 343—4.] Ensuite il prend la baguette avec laquelle il peut à son gré assoupir les yeux des hommes, ou les arracher au sommeil.

Le manuscrit sur papyrus de M. Banks porte en marge le vers 344. Est-ce une omission de copiste? ou bien de plus anciens manuscrits ne donnaient-ils pas ce vers? La question n'est pas facile à résoudre. Cependant, comme il paraît que le vers 558, rejeté aussi en marge dans le manuscrit, n'existait pas dans d'anciennes éditions (6), ne peut-on pas conclure la même chose de celui-ci? en observant surtout que le sens se termine bien au v. 343. Quoi qu'il en soit, il est juste de dire qu'aucun autre monument, aucun scholiaste, aucun éditeur, ne retranchent ce vers,

(1) Voy. les Observ. sur le v. 100 du second chant de l'Iliade et 137 du septième de l'Odyss.

(2) Schol. Ven. in Iliad. ω', 334.

(3) Cf. Iliad. ω', 445-6, et v. 682-8.

(4) Touchant les *Chorizontes*, voyez les Observ. sur le v. 356 du second ch. de l'Iliade.

(5) Od. ε', 29. Cf. Od. κ', 277, où Mercure se rend auprès d'Ulysse pour le préserver des maléfices de Circé.

(6) Voy. les Observ. sur le v. 554 de ce chant.

soit ici, soit au cinquième chant de l'*Odyssée*, où se trouve le même passage (1). En retranchant le vers, il faudrait traduire : « Ensuite « il prend la baguette avec laquelle il assoupit les yeux des « hommes. »

[v. 359.] Tout son poil se hérisse sur ses membres défaillants.

J'ai hasardé le mot *poil* dans le style noble sur l'autorité de nos plus grands poètes. Racine a dit :

> . . . . Calchas s'est avancé,
> L'œil farouche, l'air sombre, et le *poil* hérissé (2).

Boileau :

> Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir?
> Dit un père à son fils dont le *poil* va fleurir (3).

D'ailleurs le mot *poil* est la véritable traduction de τρίχες, que toutes les versions latines rendent à tort par *comæ;* car τρίχες s'entend de toute espèce de poils, τρίχες ἀρνῶν exprime la *laine des agneaux* (4); κάπρου τρίχες, *les soies du sanglier* (5); συῶν τρίχες, *celles des cochons* (6); τρίχες ἵππων sont *les crins des chevaux* (7). Voilà pourquoi le poète leur donne si souvent l'épithète de καλλιτρίχες, *à la belle crinière* (8). Quand il emploie cette expression générique pour *la chevelure,* il la joint au mot κεφαλῆς, *les poils de la tête* (9). Le mot destiné à exprimer spécialement les cheveux dans Homère est κόμη (10), ou au pluriel κόμαι (11), ce qui est absolument la même

(1) Od. ε', 48 seqq.
(2) Iphigén., act. V, sc. dernière.
(3) Sat. VIII, v. 181.
(4) Iliad. γ', 273.
(5) Iliad. τ', 254.
(6) Od. κ', 239-40.
(7) Iliad. θ', 83.
(8) Iliad. ε', 323 ; θ', 348 ; κ', 491, etc.
(9) Iliad. χ', 77 ; Od. ν', 399. On trouve ailleurs cette même tournure. St. Luc a dit aussi τρίχες τῆς κεφαλῆς, pour *les cheveux*, cap. 7, ℣ 38.
(10) Cf. Iliad. α', 197 ; γ', 55 ; σ', 27, etc.
(11) Cf. Od. ζ', 231 ; ψ', 158, etc.

chose que *comæ* chez les Latins : κόμαι Χαρίτεσσιν ὁμοῖαι, *des cheveux semblables à ceux des Grâces*, ou, plus littéralement, *semblables aux Grâces* (1).

[v. 368—9.] Tu n'es plus jeune, et c'est un vieillard qui t'accompagne : tu ne pourrais repousser l'ennemi qui l'attaquerait.

En suivant l'interprétation d'Eustathe, il faudrait traduire : « Tu n'es plus jeune, et c'est un vieillard qui t'accompagne pour « repousser l'ennemi qui t'attaquerait (2) » ; ce qui, selon quelques critiques, ne s'accorde pas très-bien avec la syntaxe (3).

οὔτ' αὐτὸς νέος ἐσσὶ, γέρων δέ τοι οὗτος ὀπηδεῖ,
ἄνδρ' ἀπαμύνασθαι, ὅτε τις πρότερος χαλεπήνῃ.

Si l'on adopte le sens d'Eustathe, il faut supprimer la virgule à la fin du premier vers, et joindre tout ce membre de phrase au commencement du vers suivant; mais, dans ce cas, on trouve que γέρων δέ τοι οὗτος ὀπηδεῖ se lie mal à ἄνδρ' ἀπαμύνασθαι, et que cet infinitif n'est gouverné par rien. Henry Étienne renfermait la fin du premier vers entre deux parenthèses, et joignait le commencement de ce premier vers au commencement du second ; dans cette hypothèse, il faut construire ainsi : οὔτ' αὐτὸς νέος ἐσσι ἄνδρ' ἀπαμύνασθαι, « tu n'es pas jeune à repousser l'ennemi. » Cette leçon ne remédie pas à la difficulté. Ce qu'il y a de mieux à dire, c'est que ce vers aura mal à propos été tiré d'un passage de l'*Odyssée* qui a de l'analogie avec celui-ci ; en voici le texte :

αὐτὸς μὲν νέος εἰμὶ, καὶ οὔπω χερσὶ πέποιθα
ἄνδρ' ἀπαμύνασθαι, ὅτε, κ. τ. λ. (4).

Ce sont les mots αὐτὸς μὲν νέος εἰμὶ de l'*Odyssée*, et ceux-ci : οὔτ' αὐτὸς νέος ἐσσὶ, qui ont fait supposer que la phrase était la même dans les deux endroits, et qu'elle devait être complétée dans l'*Iliade* par le vers qui se trouvait dans l'*Odyssée;* mais l'interpolateur n'a pas remarqué que dans l'*Odyssée* l'infinitif ἀπαμύνασθαι était régi par le

(1) Iliad. ρ', 51.
(2) Eust., p. 1354, l. 62, seqq.
(3) Heyn. Obss. in Iliad. XXIV, 369, et Ernest. ad eumd. loc.
(4) Od. π', 71-2 ; cf. Od. φ', 132-3.

verbe πέποιθα du vers précédent, et que ce verbe ou tout autre manquait dans ce passage-ci de l'*Iliade*. Knight supprime le v. 369, en disant simplement qu'il est mal à propos transporté ici du seizième chant de l'*Odyssée* (1).

[v. 384—5.] Car le plus illustre héros a péri, ton fils, qui dans les combats ne le cédait à aucun des Grecs.

Knight termine le discours de Mercure au v. 384 : « car le plus « illustre héros a péri. » Il pense que les mots σὸς παῖς ont été ajoutés en marge comme explication, et que de là est venu le v. 385, qui de la marge est passé dans le texte (2). Cela est possible, mais rien n'autorise cette supposition ; et ce qu'ajoute Priam trois vers plus bas,

ὅς μοι καλὰ τὸν οἶτον ἀπότμου παιδὸς ἔνισπες (3),

« Toi qui me parles si dignement du trépas de mon malheureux fils », semblerait au contraire se rapporter au vers que veut supprimer Knight.

[v. 420—1.] Et même toutes les blessures qu'il a reçues sont fermées.

Le grec porte σὺν δ' ἕλκεα πάντα μέμυκεν ; il ne faut pas confondre ce parfait μέμυκεν, formé de μύειν, *fermer*, avec le même mot dérivé de μυκάω, *je mugis*, comme au chant dix-huitième de l'*Iliade*, où le poète dit, en parlant d'un taureau, ὁ δὲ μακρὰ μεμυκὼς ἕλκετο, *et, mugissant, il est entraîné* (4). Le scholiaste de Pierre Victor dit que ce vers a fait naître le paradoxe que les blessures faites à un corps vivant se ferment, et que celles faites à un cadavre se pourrissent ; puis il ajoute : « Il n'est pas possible que les blessures des « morts se ferment, quoique, selon Aristote, Homère ait dit : *la « blessure sanglante se ferma* (μῦσεν δὲ περιβροτόεσσα ὠτειλή) ; mais cet

(1) Knight, Not. in Iliad. φ', 369.
(2) Knight, Not. in Iliad. ω', 385.
(3) Iliad. ω', 388.
(4) Iliad. σ', 580. Cf. Iliad. φ', 237.

« hémistiche ne se trouve point dans Homère (1). » J'ai cité cette scholie seulement pour prouver que, même au temps où elle était écrite, les éditions d'Homère différaient déja de celles que possédait Aristote.

Knight termine au v. 420 le discours de Mercure; il pense que les 3 vers suivants ont été forgés en partie sur le v. 375 du vingt-deuxième chant de l'*Iliade*, et en partie sur les vers 435-8 ci-après. Mais ce dernier passage n'a aucun rapport avec les vers supprimés; il a voulu dire sans doute 425-8. Dans tous les cas, le retranchement n'est pas fondé sur des raisons suffisantes.

[v. 449.] Que les Thessaliens construisirent pour ce prince.

Dawès, à l'occasion de ce vers, qui pèche contre le digamma, dont il est un des plus zélés partisans, dit que parmi les anciens quelques-uns pensaient que ce dernier chant n'appartenait pas à Homère : « En effet, ajoute-t-il, ce chant contient plusieurs choses « qui ne se trouvent pas ailleurs (2). » Je crois que Dawès confond ici le vingt-quatrième chant de l'*Iliade* avec le vingt-quatrième de l'*Odyssée*, bien réellement contesté par plusieurs critiques anciens (3); mais ils n'ont jamais élevé aucun doute sur le vingt-quatrième chant de l'*Iliade*. Iensius est le premier qui l'ait regardé comme apocryphe (4), et ses raisons ne sont pas fort puissantes (5). Quoi qu'il en soit, Dawès, au lieu du texte que nous avons :

..... τὴν Μυρμιδόνες ποίησαν ἄνακτι,

proposait de lire τ. Μ. πονέοντο Fάνακτι, ou bien ποίησαν ἀγαυοί (6). Bentley corrigeait ποίησαν par δείμοντο, ce qu'approuvait Heyne (7). Pourtant celui-ci croyait que tout ce passage relatif à la construc-

(1) P. Victor. Schol. in Iliad. ω', 420. Cf. ed. Emman. Bekk., p. 642.

(2) Dawesii Miscell. crit. vet. ed., p. 152, et nov. ed. Cantabrigiæ, 1817, p. 257.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 296 du vingt-troisième ch. de l'Odyss.

(4) De Stylo Homeri ad calcem.

(5) Cf. Heynii Excurs. I ad Iliad., lib. XXIV.

(6) Dawesii Miscell., l. c.

(7) Heyn. Obss. in Iliad. XXIV, 449.

tion de la tente d'Achille devait être supprimé, et qu'il fallait joindre le vers 448 au vers 457, en écrivant ainsi :

ἀλλ' ὅτε δὴ κλισίην Πηληϊάδεω ἀφίκοντο (448),
δή ῥα τόθ' Ἑρμείας ἐριούνιος ὦξε γέροντι (457).

« Mais, lorsqu'ils furent arrivés à la tente d'Achille, alors le bien- « veillant Mercure ouvrit au vieillard »; ce qui donne un récit très-bien lié, et même je trouve que le rapprochement de ὅτε et de τότε semble autoriser cette leçon. Mais, chose étonnante! Knight, toujours si disposé à supprimer des vers à Homère, surtout quand ils blessent les lois du digamma, veut que ceux-ci soient conservés; et d'abord il rejette la correction de Bentley, δείμαντο Ϝάνακτι, parce que ce verbe ne s'entend que des constructions de murailles en pierres, et ne peut pas être ici employé au moyen (1); puis il ajoute : « une tente construite de manière à loger un si grand « prince pendant dix ans, et décrite par le poète avec une magni- « ficence d'expressions dignes de ce mémorable ouvrage, tout cela « me semble appartenir à cette antique simplicité qu'aucun rhapsode « n'aurait su imiter. Quant à la question métrique, consultez les « prolégomènes, sect. 167 (2). » Observons d'abord qu'il n'est point dit dans le texte que cette tente eût été bâtie pour *dix ans* ni depuis *dix ans*; il est très-probable que les Grecs ne s'établirent sur le rivage où ils venaient d'élever des fortifications qu'à peu près dans la dernière année de la guerre; toutes les années précédentes, ils avaient été occupés à ravager les pays alliés ou soumis aux Troyens. Voilà pourquoi Achille, au neuvième chant de l'*Iliade*, dit qu'*il a pris douze villes avec sa flotte, et onze à pied dans le territoire de Troie* (3). Pendant tout ce temps-là il n'aurait pas laissé sa tente à la discrétion des ennemis. Il ne faut pas prendre dans un sens trop littéral l'adverbe αὖθι, qui se trouve à ce vers du second chant :

ὣς ἡμεῖς τοσσαῦτ' [ἐννέα] ἔτεα πτολεμίξομεν αὖθι (4).

« Ainsi, pendant neuf années nous combattrons *ici*. » Par *ici* on doit

(1) Au septième chant de l'Iliade on trouve, en effet, ce verbe à l'actif: ποτὶ δ' αὐτὸν δείμομεν ὦκα πύργους ὑψηλούς. (Il. η', 337-8.)

(2) Knight, not. in Iliad. ω', 449.

(3) Iliad. ι', 328-9.

(4) Iliad. β', 328.

entendre tout ce qui n'était pas la Grèce, c'est-à-dire toutes les îles de la mer Égée et les côtes de l'Asie. On peut très-bien supposer qu'Agamemnon se trouvait à l'expédition de *Chrysa*, puisque la fille du grand-prêtre lui échut en partage. Ce fut après ces diverses excursions, qui assurèrent aux Grecs tout le pays, qu'ils songèrent sérieusement à attaquer la métropole de l'Asie, et qu'ils réunirent toutes leurs forces sur le point du rivage le plus rapproché d'Ilion, et situé à peu près en face de l'île de Ténédos. Quant à la question métrique, pour laquelle Knight renvoie à ses prolégomènes, j'y vois qu'il se fonde sur un passage de Priscien où il est dit que les Éoliens regardaient quelquefois le digamma comme non avenu dans la mesure des vers : « F, digamma apud Æoles « est, quando in metris, pro nihilo accipiebant (1). » Mais alors que devient tout son système? quelle valeur ont toutes les raisons fondées sur la doctrine du digamma, et alléguées par Knight pour autoriser ses nombreux retranchements? à quoi bon faire une édition entière où le digamma est restitué, puisque souvent le digamma ne sert à rien? ne peut-on pas lui opposer en toute occasion l'assertion de Priscien, sur laquelle il s'appuie : *Æoles, quando in metris, pro nihilo accipiebant?* Bentley, Dawès, Heyne, se montrent plus d'accord avec eux-mêmes. Je pense donc, malgré l'opinion de Knight, que celle de Heyne est préférable.

[v. 465—7.] Pour toi, en entrant, embrasse les genoux du fils de Pélée ; implore ce héros, et par son père, et par sa divine mère, et par son fils ; afin de fléchir son cœur.

Knight fait observer avec quelque raison que lorsque Priam implore Achille, il ne dit pas un mot ni de la mère, ni du fils de ce héros, et que certainement il n'y aurait pas manqué si réellement Mercure lui en avait fait la recommandation. Il fait observer, en outre, que si Priam avait cru qu'Achille avait un fils, il en eût parlé sans doute, comme un des meilleurs moyens de fléchir

(1) Voy. les Observ. sur le v. 172 du seizième chant de l'Iliade, où je cite ce passage de Priscien, pag. 78-9 de ce volume.

l'ame ardente et passionnée du vainqueur d'Hector. Il en conclut que ces trois vers ont dû être faits par le même rhapsode auquel on doit l'interpolation du dix-neuvième chant, où il est question du fils d'Achille (1). J'ajouterai, pour justifier l'opinion de Knight, que la fin du vers 467, ἵνα οἱ σὺν θύμον ὀρίνῃς, me paraît un peu suspecte; car jamais dans Homère θύμον ὀρίνειν ne signifie *émouvoir* ou *fléchir le cœur*, mais plutôt *exciter la colère*, *la douleur*, *l'indignation* (2). Toutefois, disons que Denys d'Halicarnasse cite ces vers dans son Traité de la Rhétorique, et qu'il justifie Priam de n'avoir pas parlé du fils d'Achille, pour éviter une trop grande prolixité (3). Cette raison ne me paraît pas très-bonne.

[v. 480—3.] Lorsqu'une grande infortune s'empare d'un homme qui, dans sa patrie, a commis un meurtre, il se retire chez un peuple étranger, dans la maison d'un homme opulent, et tous ceux qui le considèrent sont frappés de surprise.

Quand un homme avait commis un meurtre, il fuyait de sa patrie, se réfugiait dans la demeure d'un homme riche, et se mettait ainsi sous sa protection. Au vingt-troisième ch. de l'*Iliade*, nous voyons que Patrocle se réfugia auprès de Pélée, parce qu'en jouant il avait tué le fils d'Amphidamas (4). Au quinzième de l'*Odyssée*, le devin Théoclymène se retire dans le navire de Télémaque, et fuyait Argos, où il avait tué un homme (5); mais il n'est jamais question dans Homère que le meurtrier s'asseye, le corps voilé, près du foyer, et demande à être purifié, comme le disent les petites scholies (6). Cette religion des expiations ne paraît pas avoir été connue de notre poète, qui n'en parle nulle part; et même

(1) Knight, Not. in Iliad. ω', 465-7. Cf. les Observ. sur le vers 326 du dix-neuvième ch. de l'Iliade.

(2) Cf. Iliad. ν', 418; ξ', 459, 487; ρ', 123, etc. Voy. les Observ. sur le v. 219 du seizième chant de l'Iliade.

(3) C. 9, § 15, p. 268, ed. Schott.

(4) Cf. Iliad. ψ', 84 seqq.

(5) Od. ο', 224.

(6) Brev. Schol. in Iliad. ω', 480.

plusieurs exemples prouvent qu'on pouvait racheter, moyennant une rançon, la vengeance qu'exerçaient sur le meurtrier les parents ou les amis de l'homme assassiné. Au neuvième chant de l'*Iliade*, Ajax dit : « un autre accepte la rançon pour le meurtre « d'un père ou d'un fils, et le meurtrier, en donnant beaucoup, « reste dans sa patrie (1). » Ceci prouve que l'exil volontaire auquel on se condamnait n'était que pour échapper à l'amende. On voit au dix-huitième chant de l'*Iliade* que deux hommes plaident pour la rançon d'un meurtre (2). Ce ne fut que plus tard qu'on connut en Grèce l'usage des expiations; il existait du temps d'Hérodote, puisqu'il dit que les purifications pour un meurtre étaient les mêmes chez les Lydiens que chez les Grecs (3). Dans Euripide, on purifie même les lieux souillés par la présence d'un criminel : il est dit dans la tragédie d'Hélène : « Si quelqu'un « a souillé le chemin en le foulant d'un pied sacrilége, qu'il soit « purifié par la flamme expiatoire (4) »; et dans l'Hercule furieux : ce héros, après le meurtre de Lycus, voulant purifier son palais, tient un flambeau à la main droite, et se dispose à l'éteindre *dans l'eau lustrale* (5), εἰς χέρνιβα (6).

Apollonius de Rhodes a donné fort au long les détails des cérémonies expiatoires que Circé pratique envers Médée et Jason; elles n'ont point de rapport avec celles qui sont décrites par Euripide : c'est encore une autre antiquité. Il est vrai que les purifications du poète tragique ont plutôt rapport aux lieux souillés par un meurtre, ou même par la présence d'un criminel; tandis que les cérémonies décrites par Apollonius ont rapport à la personne elle-même qui s'est rendue coupable (7).

[v. 486.] Souviens-toi de ton père, Achille, semblable aux dieux.

Cet admirable discours de Priam a été regardé dans tous les

(1) Iliad. ι', 632, ed. Wolf.
(2) Iliad. σ', 498.
(3) Herod., lib. I, c. 35.
(4) V. 874.
(5) V. 922 seqq.
(6) Sur χέρνιβα, voy. les Observ. sur le v. 303 de ce chant.
(7) Apollon. Argon. IV, v. 698 seqq.

temps comme le chef-d'œuvre de l'éloquence pathétique. « Quelles « paroles, s'écrie Quintilien, pourront jamais égaler les prières du « vieux Priam suppliant Achille? » Rollin, dans son Traité des Études, cite ce discours comme un parfait modèle; et parmi nous une foule de poètes se sont exercés à rendre en beaux vers ces expressions de la douleur (1). Il me serait facile, par la comparaison de ces divers morceaux avec le discours original, de faire sentir combien le génie de notre poésie est peu propre à rendre le génie de la poésie homérique. Voltaire l'avait entrevu; aussi ne s'amuse-t-il pas à traduire littéralement le poète grec, mais il prend la situation qui lui paraît éminemment dramatique, et il l'exprime en beaux vers, comme il l'aurait fait dans une de ses tragédies. « Je suis très-persuadé, dit-il à cette occasion, que nous avons « deux ou trois poètes en France qui traduiraient bien *Homère;* « mais en même temps je suis très-convaincu qu'on ne les lira pas « s'ils ne changent, s'ils n'adoucissent, s'ils n'élaguent presque « tout. La raison en est... qu'il faut écrire pour son temps, et « non pour les temps passés (2). » Ainsi voilà tous les traducteurs en vers, Voltaire n'en connait pas d'autres, à qui il n'est permis de traduire Homère, s'ils veulent être lus, qu'à la condition *d'élaguer presque tout.* Il faut bien le dire, le mot *presque* n'est là que par *euphémisme*, et jamais Homère ne pourra être traduit en vers, précisément par la raison qu'en donne Voltaire, c'est qu'*il faut écrire pour son temps et non pour les temps passés.* Or, notre poésie, ou, si l'on veut, notre versification, est *de notre temps* et non *des temps passés.* La poésie est essentiellement un langage de convention qui se fait d'après les mœurs, les habitudes, les usages, les idées d'une époque; or, la poésie d'un siècle d'étiquette et d'élégance, celle que forma la cour pompeuse de Louis XIV, n'aura jamais le moindre rapport avec cette poésie simple, naïve, et née tout entière de l'inspiration, au sein des premiers âges du monde. Je ne conteste pas aux traducteurs le mérite de faire des vers admirables, mais plus ils seront beaux, moins ils seront fidèles à l'antique simplicité

(1) Louis Racine, Voltaire, Lemercier, Cabanis, Doigny, Bignan, auxquels il faut adjoindre les traducteurs du poëme entier, Rochefort et Aignan.

(2) Voy. le Dict. philosoph. au mot *Scoliaste*, t. 43, p. 167-8, ed. de Kehl.

d'Homère; et, s'ils s'en rapprochent, ce sera toujours aux dépens du véritable génie de la poésie française: on ne saurait échapper à ce double écueil.

[v. 493—4.] J'avais aussi des fils vaillants dans l'immense ville de Troie; je crois qu'il ne m'en reste plus aucun.

Le vers 494 est le même que le vers 256 de ce chant; et, quoique les raisons de ce retranchement ne puissent pas être reproduites en cet endroit-ci (1), je crois avec Knight que ce vers doit être aussi supprimé. Knight retranche de plus les 3 vers suivants (295-7): « ils étaient cinquante lorsqu'arrivèrent les fils des Grecs; dix-neuf « étaient sortis du même sein, et dans mes palais les autres na- « quirent de femmes étrangères. » La seule raison qu'il en donne est l'acception du mot νηδὺς, qui, selon lui, « in homericis est « *venter* in quo cibus digeritur, non *uterus* in quo fœtus alitur (2). » Quoique cette raison un peu subtile ne me semble pas suffisante, il faut convenir que le retranchement est favorable à la liaison des idées; dans ce cas, voici quelle est la suite du discours: « J'a- « vais aussi des fils vaillants, mais le cruel Mars en a moissonné « le plus grand nombre. » Cependant Athénée cite les v. 496-7, pour prouver que l'usage parmi les Asiatiques était d'avoir des concubines, et que par conséquent Hécube ne s'en offensait pas (3). Apollodore nomme tous les fils de Priam (4), mais, parmi ceux qu'il désigne, il ne rappelle pas tous ceux dont les noms se trouvent dans ce chant (5). Apollodore dit aussi que Priam, nommé d'abord *Podarcès* avant d'avoir épousé Hécube, avait eu une première femme nommée *Arisbé*, de laquelle naquit un fils nommé *Esacus* (6). Toutes ces traditions sont postérieures aux temps homériques.

(1) Voy. les Observ. sur le v. 255 de ce chant.

(2) Knight, Not. in Iliad. ω', 493-7.

(3) Athen. Deipn., l. XIII, p. 556, B, C.

(4) Bibl., l. III, c. 12, § 5.

(5) Cf. Iliad. ω', 249-51.

(6) Apollod. bib., l. c.

[v. 513—4.] Mais lorsque ce divin héros se fut rassassié de larmes, et qu'il eut apaisé les regrets dans son cœur.

Voici le mot à mot du vers 514 : « Lorsque le désir [de pleurer] « se fut en allé de son cœur et de ses membres. » Comme le sens est complet au vers précédent, quelques critiques supprimaient le vers 514, qu'ils regardaient comme inutile et redondant (1). On fait observer aussi que le mot γυίων, qui n'exprime que les pieds et les mains, est impropre dans cette occasion; car on ne peut pas dire que *le désir abandonne les pieds et les mains* (2). C'est pour ces raisons que Wolf a renfermé ce vers entre deux parenthèses. Knight le supprime aussi et par les mêmes motifs (3).

[v. 527—8.] Deux tonneaux sont placés sur le seuil du palais de Jupiter, et remplis de tous les dons, tels qu'ils nous sont accordés : dans l'un sont les maux, dans l'autre les biens.

Voici encore un passage dans lequel Homère semble supposer que les dieux sont la cause du mal (4), et que blâme vivement Platon (5). Toute la fin du second livre de la République, où se trouve la censure du philosophe, a été citée par Eusèbe dans son ouvrage intitulé : *la Préparation Évangélique* (6). Au reste, Platon, comme il lui arrive très-souvent, ne cite pas Homère tel que nous l'avons, et, au lieu du vers 528 de nos éditions,

δώρων, οἷα δίδωσι, κακῶν, ἕτερος δὲ, ἑάων,

il dit :

κηρῶν ἔμπλειοι· ὁ μὲν, ἐσθλῶν, αὐτὰρ ὃ, δειλῶν (7).

(1) Schol. Ven. ω', 514.

(2) Ἀκύρως τέθειται τὸ γυίων· οὐ γὰρ οὕτως λέγει πάντα τὰ μέλη, ἀλλὰ μόνον τὰς χεῖρας καὶ τοὺς πόδας. (Sch. Ven., l. c.)

(3) Knight, Not. in Il. ω', 514.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 93 du quatrième chant de l'Iliade.

(5) Reip., l. II, t. VI, p. 251, bip.

(6) Lib. XIII, c. 3.

(7) Reipubl., l. c.

« Pleins de destinées, l'un de bonnes, l'autre de mauvaises. » Eusèbe, en citant Platon, a écrit comme lui (1). Plutarque, dans son *Traité sur la manière de lire les poètes*, donne ce passage comme Platon (2); mais, dans sa *Consolation à Apollonius*, il rapporte le vers comme il se trouve dans nos éditions (3). Peut-être que ce qui a donné lieu à cette variante, c'est que les vers 527 et 528, tels que nous les avons, présentent un double sens en changeant la ponctuation, ainsi que le fait observer une des scholies de l'édition de Venise (4). Cette ponctuation a été suivie par Barnès; la voici :

> δοιοὶ γάρ τε πίθοι κατακείαται ἐν Διὸς οὔδει
> δώρων, οἷα δίδωσι, κακῶν · ἕτερος δὲ ἐάων.

« Deux tonneaux sont placés sur le seuil de Jupiter, desquels il « répand des dons funestes; d'un autre il répand les biens. » Au moyen de cette ponctuation, Homère aurait parlé de trois tonneaux, et non de deux seulement, comme cela paraît probable. Quoi qu'il en soit de cette amphibologie, qu'une meilleure ponctuation fait disparaître, la leçon de Platon ne peut être la bonne, parce que jamais Homère n'emploie le mot κῆρ pour *la destinée*, *les chances de la vie*, mais bien toujours pour l'instant de la mort ou la mort elle-même (5).

Wolf écrit ἐάων par un esprit doux, et non ἑάων par un esprit rude, comme Barnès. Heyne a fort bien prouvé que la racine de ce mot, signifiant *les biens*, était εὖ, *bien*, et non ἑὸς, pronom possessif, *son*. En effet, ἑὰ, marqué d'un esprit rude, emporte l'idée de la propriété; ἑὰ sont les biens qu'on possède, ce qui est à soi; et ἐὰ sont les biens en général, tout ce qui peut être utile ou favorable aux hommes (6). Boissonade a suivi la leçon de Wolf. Selon Hésiode, ce fut aussi d'un tonneau ouvert par Pandore que sortirent tous les maux qui se répandirent sur le genre humain (7).

---

(1) Euseb., l. c.
(2) T. VI, p. 85, ed. Reiske.
(3) T. VI, p. 399 ed. ejusd.
(4) Sch. Ven. ω', 528.
(5) Cf. Iliad. γ', 32, et millies ad Lexic. Dammii, p. 1168.
(6) Cf. Thes. Ling. Gr. Henr. Steph., p. 1297, F.
(7) Oper. et Dier. 94, seqq.

[v. 544.] Ta puissance s'étendait depuis Lesbos.

Je me suis décidé à adopter ici le sens donné par les savants traducteurs de Strabon (1). Dans ma première édition, j'avais, comme madame Dacier, suivi l'interprétation d'Eustathe, qui s'exprime ainsi en parlant du passage ci-dessus : περιορισμὸς κεῖται ἱστορικὸς τῆς Πριάμου ἀρχῆς· ἣν περιώριζεν ἐκ μεσημβρίας μὲν, Λέσβος· Φρυγία δὲ, ἐξ ἀνατολῆς· ἐκ δὲ ἄρκτων, Ἑλλήσποντος (2); c'est-à-dire : « telles sont les limites du royaume de Priam, borné au midi par « l'île de Lesbos, à l'orient par la Phrygie, au nord par l'Helles- « pont. » Mais ceci est plutôt un commentaire qu'une véritable traduction de la pensée d'Homère, et le sens des prépositions ἄνω et καθύπερθε, pour signifier *le midi* et *l'orient*, n'en reste pas moins une conjecture. Peut-être vaut-il mieux laisser la question indécise que de lui donner une explication hasardée.

[v. 550—1.] C'est en vain que tu pleures ton fils; tu ne le rappelleras point à la vie, crains plutôt qu'il ne t'arrive un autre malheur.

Le vers 551 est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise; voici comment s'exprime la scholie qui s'y rapporte : « Achille ne dit point : *tu ne rappelleras pas ton fils à la vie, à moins* « *que tu ne souffres le malheur,* mais *tu souffrirais le malheur plutôt que* « *de le rendre à la vie.* » Malgré cette explication, le sens n'est pas très-clair. On avait aussi remarqué que la préposition περὶ était sous-entendue au vers précédent (3). Knight les retranche tous les deux dans son édition; il pense que les deux vers qui terminent ce discours ne renferment qu'une froide réflexion de commentateur, plus injurieuse que consolante (4).

[v. 554—8.] Ne tarde pas à me le rendre, et que mes

(1) T. IV, p. 148, 2e partie.
(2) P. 1364, l. 36.
(3) Schol. Ven. in Iliad. ω', 550.
(4) Knight, Not. in Iliad. ω', 550-1.

yeux puissent enfin le revoir. Toi, cependant, reçois les dons que je t'apporte. Puisses-tu en jouir, et retourner dans ta patrie, ô toi qui m'as permis de vivre et de voir encore la lumière du soleil.

Selon le scholiaste de Venise, il faut finir le discours de Priam au vers 555 : σὺ δὲ δέξαι ἄποινα, *toi, cependant, reçois les présents*, parce que les vers suivants conviennent mal à Priam, et que la réponse d'Achille ne s'y rapporte pas. Aristarque était du même avis (1). Quoique le scholiaste ne parle que des deux vers 556-7, il est clair que le vers 558, qui n'est que la fin de la phrase, doit être aussi retranché; et c'est visiblement à ce vers que se rapporte une scholie laissée par erreur au vers précédent, où il est dit que *ce vers n'existait pas anciennement* (2). Voilà sans doute aussi pourquoi ce vers n'était point compris dans le retranchement; s'il eût existé dans tous les anciens manuscrits, on l'aurait cité. Plusieurs critiques même pensaient que c'était ce seul v. 558 qui devait être supprimé; mais alors, au lieu d'ἔασας avec l'esprit doux, ils écrivaient ἕασας avec l'esprit rude, et le sens était : « toi qui m'as favorisé. » Didyme et Hermappias étaient de cette opinion. Sidonius écrivait : ἐπεί με πρῶτ' ἐλέησας, « toi qui le premier as pris pitié de moi. » Enfin un autre critique, nommé Tryphon, laissait subsister ἔασας avec l'esprit doux, en supposant qu'Achille irrité interrompait Priam, et ne lui laissait pas terminer sa phrase; dans ce cas, il faudrait traduire : « toi qui le premier m'as permis..... Ne m'irrite pas, ô vieillard! interrompt Achille, en le regardant avec « fureur (3). » Wolf semble avoir préféré cette leçon, puisqu'il écrit ἔασας avec l'esprit doux, et renferme le vers 558 entre deux parenthèses; mais alors il devait indiquer que le sens était suspendu. Le manuscrit de Banks porte les vers 556-7, mais le vers 558 est en marge (4). Knight retranche aussi le vers 558, mais il remanie tout ce passage d'une manière entièrement arbitraire; et, dans son ardeur de correction, il ne s'est pas aperçu qu'il avait

(1) Sch. Ven. in Iliad. ω', 556-7 et 557.

(2) Voici le texte de cette scholie : οὗτος ὁ στίχος οὐχ εὑρέθη ἐν τῷ παλαιῷ.

(3) Sch. Ven. in Iliad. ω', 557.

(4) Voy. les Observ. sur le v. 134 de ce chant.

laissé échapper un vers de sept pieds (1). Pour moi, je crois que les vers 556-7 doivent rester, et qu'il ne faut supprimer que le vers 558; dans ce cas, l'opinion de Tryphon est celle qui me paraît la plus vraisemblable.

[v. 584—6.] De peur que ce vieillard ne puisse contenir sa colère dans son cœur attristé, en voyant son fils, et qu'Achille, transporté de fureur, ne l'immole, au mépris des ordres de Jupiter.

Le texte porte χόλον οὐκ ἐρύσαιτο. Ici le verbe ἐρύεσθαι, qui signifie *traîner*, n'est pas le mot propre. La scholie A de l'édition de Venise dit que dans quelques éditions on lisait κότον οὐ κατερύκοι, puis elle ajoute : ἄμεινον δὲ χόλον; d'où Heyne conclut que la véritable leçon pourrait bien être χόλον οὐ κατερύκοι (2). Hérodien proposait γόον au lieu de χόλον, parce que le sentiment du regret convient mieux ici que celui de la colère (3). Toutes ces critiques prouvent que ce vers avait été singulièrement remanié. Knight le retranche, ainsi que les deux suivants, qu'il regarde comme le travail de quelque rhapsode, qui a voulu à toute force expliquer ce que le poète a judicieusement passé sous silence.

[v. 592—5.] O Patrocle, ne t'indigne point contre moi, si tu apprends, quoique dans le séjour de Pluton, que j'ai rendu le divin Hector à son père; car il m'a donné des présents qui ne sont pas sans prix; je t'en consacrerai une partie, ainsi qu'il convient de le faire.

Les deux derniers vers de ce discours d'Achille à Patrocle

(1) Voici le singulier texte de Knight, que je traduis avec l'orthographe ordinaire :

.... ἀλλὰ τάχιστα
λύσον, ἵν' ὀφθαλμοῖσι ἴδω· σὺ δὲ τῶνδ' ἀπόναιο, καὶ ἔλθοις
σὴν ἐς πατρίδα γαῖαν, ἐπεί με πρῶτον ἔασας!

Le vers commençant par λύσον est *heptamètre*.

(2) Obs. in Iliad. XXIV, 584.

(3) Sch. Ven. B in Iliad. ω', 584.

doivent être retranchés, parce que ce n'est point à cause des présents qu'il reçoit, mais à cause des ordres de Jupiter qu'Achille délivre le cadavre d'Hector; et ensuite comment peut-on faire des présents à un mort (1)? Heyne dit que ces deux vers sont encore plus indignes du poète que du héros (2). Knight les supprime aussi. Dans ce cas, voici quel est le sens : « O Patrocle! ne t'indigne pas si tu apprends, quoique dans les enfers, que j'ai délivré le divin Hector. »

[v. 614.] Maintenant, parmi les rochers et les monts déserts de Sipyle, où sont placées, dit-on, les grottes des nymphes qui conduisent les danses sur les rivages de l'Achéloüs, la malheureuse Niobé, quoique changée en pierre, ressent encore les maux qui lui vinrent des dieux.

Selon le scholiaste de Venise, Aristophane retranchait ces quatre vers, parce qu'il est ridicule qu'Achille engage Priam à manger en lui disant que Niobé fut changée en pierre, et qu'elle éprouve encore les douleurs que lui envoyèrent les dieux (3). Le même scholiaste remarque au v. 616 l'expression ἐῤῥώσαντο, *conduisaient les chœurs;* car le verbe ῥώννυμι n'a jamais un tel sens dans Homère. Il remarque encore la triple répétition de la préposition ἐν en deux vers : ἐν πέτρῃσιν... ἐν οὔρεσιν... ἐν Σιπύλῳ; ce qui est au moins une négligence; enfin, il fait observer que ces vers ont un caractère hésiodéen; jugement que Heyne trouve infiniment juste (4). Je le trouve aussi; mais peut-être eût-il été plus exact de dire qu'ils portaient le caractère des vers de la Théogonie (5). J'ajoute avec Knight que les métamorphoses des héros après leur mort n'appartiennent point à la mythologie homérique (6). Voici

(1) Sch. Ven. ω', 594-95.
(2) Heyn. Obss. in eosd. vers.
(3) Sch. Ven. ω', 614-5, 6, 7.
(4) Heyn., Observ. in eosd. vers.
(5) Voy. les Observ. sur le vers 370 du cinquième chant de l'Iliade.
(6) Cf. Knight, Not. in Iliad. ω', 608-17. Voyez aussi les Observ. sur

comment s'exprime une autre scholie de l'édition de Venise : « ces « quatre vers doivent être supprimés ; car comment une pierre « peut-elle prendre de la nourriture, et comment éprouve-t-elle « de la douleur (1)? »

Knight supprime en outre dans son édition les six vers précédents, qu'il prétend être d'une interpolation plus ancienne ; il n'en apporte aucune raison. Dans ce cas, il faut s'arrêter à ces mots de la traduction : « car leur mère avait osé s'égaler à la belle Latone. »

Aulu-Gelle fait observer que les poètes qui ont parlé de Niobé diffèrent beaucoup entre eux sur le nombre de ses enfants ; ainsi, Homère lui donne six filles et six garçons, Euripide sept, Sapho neuf, Bachylide et Pindare dix, et enfin d'autres ne lui donnent que trois enfants (2).

Ovide a supposé qu'après la métamorphose de Niobé le marbre même répandait encore des pleurs :

.... et lacrymas etiamnum marmora manant (3).

Quintus Calaber a dit aussi : « C'est là que les dieux changèrent « Niobé en pierre, du haut de laquelle coulent des larmes abondantes (4). » Dacier, dans ses notes sur Horace, dit que *cette métamorphose de Niobé paraît prise de la femme de Loth, qui fut changée en statue de sel* (5). C'est très-possible, toute conjecture est permise.

[v. 629—32.] Priam admire Achille, ce guerrier si grand et si fort ; il semblait être un dieu. Achille admire aussi le descendant de Dardanus, il contemple les traits augustes de Priam, et prête l'oreille à ses discours.

La scène, décrite ici par Homère, est sublime ; quoi de plus tou-

---

les v. 611 du premier, 58 du septième, 397 du douzième chant de l'Iliade, etc.

(1) Sch. Ven. id. id. B.

(2) Noct. Attic., l. XX, c. 7.

(3) Metam. VI, 312.

(4) Homeri Paralip. I, 292 seqq.

(5) T. IV, p. 181. Paris, 1709.

chant et tout à la fois de plus vrai que cette admiration mutuelle d'Achille et de Priam, et cet étonnement mêlé de respect qu'ils éprouvent à la vue l'un de l'autre? Quel profond sujet de réflexions! d'un côté, Achille, ce jeune héros qui déja remplissait le monde du bruit de sa valeur et de ses terribles exploits; de l'autre, Priam, ce vieux monarque de l'Asie, naguère si puissant encore, et maintenant au comble de la misère, qui vient en suppliant porter la rançon du cadavre de son fils; tout cela est admirable sans doute. Il semble que Tite-Live se soit rappelé ce passage quand il parle de l'entrevue de Scipion et d'Annibal: « paulisper alter alterius conspectu, admiratione mutuâ prope attoniti, conticuere (1). » Mais qu'il y a loin de cette simple réflexion à la belle peinture d'Homère! croirait-on que madame Dacier n'y découvre que l'artifice du poète *pour relever la bonne mine d'Achille* (2)? Et c'est là ce qu'on appelle sentir les beautés d'Homère? J'avoue que je ne l'ai pas compris de même.

[v. 640.] En me roulant sur la poussière dans l'enceinte de mes cours.

Knight supprime ce vers 340, uniquement par la raison que le mot χόρτος lui paraît suspect (3). Il fait la même observation sur le vers 744 du onzième chant, où l'on retrouve la même expression (4). On désirerait quelques explications à ce sujet. Toutefois, il faut convenir que le sens est très-bon en supprimant ce vers; dans ce cas, voici la suite des idées: « Je n'ai point encore fermé « les paupières depuis le jour où, sous tes coups, mon fils a perdu « la vie; mais je soupirais sans cesse, et nourrissais mille dou« leurs. Aujourd'hui seulement j'ai pris quelque nourriture, et le « vin a mouillé mon gosier. » Voyez en passant comment Racine exprime les idées rendues si naturellement par Homère:

Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux;

(1) Tit. Liv., XXX, § 30.
(2) Trad. de l'Iliad., t. III, p. 608, éd. de Rigaud, 1711.
(3) Knight, Not. in Iliad. ω', 640.
(4) Knight, Not. in Iliad. λ', 766-84.

Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture (1).

Quelle magnificence de paroles, même dans la bouche d'une suivante! Comparez ces vers à ceux d'Homère :

οὐ γάρ πω μύσαν ὄσσε ὑπὸ βλεφάροισιν ἐμοῖσιν.
. . . .
νῦν δὴ καὶ σίτου πασάμην, καὶ αἴθοπα οἶνον
λαυκανίης καθέηκα (2).

C'est un tout autre système de poésie. De tels exemples justifient pleinement ce que j'ai dit plus haut sur l'impossibilité de traduire Homère en vers (3).

[v. 664.] Nous pleurerons donc neuf jours dans mon palais.

Pendant ces neuf jours consacrés à la douleur, on allait couper le bois, on préparait le bûcher, comme il est dit un peu plus loin (4), et l'on disposait tout pour la cérémonie funèbre. Le même usage se pratiqua dans la suite chez les Romains; c'est pour cela qu'ils appelaient les jeux consacrés aux sépultures *novemdiales ludi* (5). Horace a dit dans le même sens *novemdiales pulveres* (6), pour exprimer des cendres qui venaient de recevoir la sépulture.

[v. 692—3.] Lorsqu'ils atteignent le rivage du Xanthe sinueux, fleuve engendré par Jupiter.

Wolf renferme le vers 693 entre deux parenthèses, parce qu'il ne se trouve point dans l'édition de Venise. Ce vers n'est point essentiel au sens, mais il ne lui nuit pas; il ne se trouve pas non

(1) Phèdre, act. 1, sc. 3.

(2) Iliad. ω', 637 et 641-2.

(3) Voy. les Observ. sur le v. 486 de ce chant. Voy. aussi les Observ. sur le v. 340 du neuvième chant de l'Iliade.

(4) Ἐννῆμαρ μὲν τοί γε ἀγίνεον ἄσπετον ὕλην (V. 784); « pendant neuf jours ils rassemblèrent le bois du bûcher. »

(5) Cf. Servii Not. in Æn. V, 64.

(6) Horat., l. V, Od. 17, v. 48.

plus dans le manuscrit sur papyrus de M. Banks (1). Knight le laisse subsister dans son édition. En le supprimant, il faut traduire : « Lorsqu'ils atteignent le rivage du fleuve au large cours. »

[v. 695.] C'était le moment où l'Aurore étendait son voile de pourpre sur la terre.

Κροκόπεπλος signifie proprement *un voile de safran*, image inusitée dans notre langue. J'ai rendu cet adjectif par *voile de pourpre*, parce que je crois qu'Homère entendait ici la plante du *carthame*, ou *safran bâtard*, originaire d'Égypte, et dont la fleur est d'un beau rouge (2). C'est pourquoi Virgile lui donne l'épithète de *rubens*. En parlant des abeilles, il dit :

. . . . pascuntur et arbuta passim,
Et glaucas salices, casiamque, *crocumque rubentem* (3).

Le même poète, imitant Homère, donne à Tithon un lit de safran :

Tithoni *croceum* linquens Aurora cubile (4).

J'ai déja eu l'occasion de faire observer que la fable de Tithon et de l'Aurore devait être postérieure aux temps homériques (5).

[v. 720—1.] On l'entoure de chanteurs, qui répètent les hymnes funèbres, et soupirent des accents lamentables.

Le vers 721 est écrit différemment dans l'édition de Venise : au lieu de θρήνων ἐξάρχους, on lit θρήνους ἐξάρχουσ', c'est-à-dire que le verbe est substitué au substantif. Ce vers est marqué d'un signe critique dans l'édition, mais la scholie qui s'y rapporte ne parle pas de cette variante, et même elle écrit encore ce vers d'une autre manière : θρήνους ἐξάρχους, ce que Heyne regarde comme une monstruosité (6). Au reste, les grammairiens et les critiques se sont

(1) Voy. les Observ. sur le v. 134 de ce chant.
(2) Voy. le Dict. d'Hist. nat. publié par Déterville, au mot *Carthame*.
(3) Georg. IV, 182.
(4) Æn. IV, 585.
(5) Voyez les Obss. sur le vers 1 du onzième chant de l'Iliade.
(6) Heyn. Obss. in Iliad. XXIV, 721.

fort exercés sur ce passage, et je renvoie à Heyne pour les détails. Je me contenterai de dire que ce célèbre critique pense que le vers 721 a été interpolé par quelque rhapsode, ou plutôt qu'il est né de quelque glose écrite en marge; après ἀοιδοὺς du v. 720, un scholiaste aura ajouté θρήνων ἐξάρχους, *ceux qui sont à la tête des chœurs funèbres*, et dans la suite on aura pensé que c'était le commencement d'un vers, qu'un autre interprète aura terminé de son mieux (1). Cette conjecture, adoptée par Knight, est d'autant plus probable que, si l'on retranche le v. 721, toutes les difficultés disparaissent, et le sens est beaucoup meilleur.

[v. 753.] Et de la sauvage Lemnos.

On peut consulter Heyne sur les diverses explications données à l'épithète ἀμιχθαλόεσσαν (2). Je me borne à dire que ce mot est dérivé de l'α privatif et du verbe μίγνυσθαι, *se mêler, avoir des relations*. Quelques-uns pensent que cette épithète est donnée à Lemnos parce qu'elle était d'un abord difficile, d'autres parce que ses habitants étaient encore dans la barbarie (3). C'est en suivant cette dernière interprétation que j'ai rendu Λῆμνον ἀμιχθαλόεσσαν par *la sauvage Lemnos*. Au huitième chant de l'*Odyssée*, les habitants de cette île reçoivent l'épithète d'ἀγριοφώνους, *à la voix de sauvages* (4).

[v. 765.] Voici la vingtième année que je vins en ces lieux, que j'ai quitté ma patrie.

Heyne fait les observations suivantes sur le vers 765 : « Ce vers « est marqué d'un signe critique dans l'édition de Venise, mais la « scholie manque, ce que je regrette; car, entre tous les autres, ce « passage-ci est certainement l'ouvrage d'un rhapsode qui a accom- « modé les temps sur les fables des tragiques et des poètes cy-

(1) Heyn., Obss. l. c.

(2) Obss. in Iliad. XXIV, 753.

(3) Cf. Brev. Sch. in Iliad. ω', 753.

(4) Cf. Od. θ', 294. Knight supprime le passage où se trouve ce vers de l'Odyssée, de même que tout ce passage-ci, comme nous le verrons dans les Observ. suivantes.

« cliques (1). » Il est certain qu'en admettant ces vers, il faut supposer que les Grecs ont consacré dix ans aux préparatifs de la guerre; il est bien peu probable qu'ils aient mis un si grand nombre d'années à rassembler leurs armées. Que d'événements peuvent survenir durant l'espace de dix ans! que de chances qui dérangent les projets les mieux concertés, surtout quand on songe à ce qu'était alors la Grèce, soumise à une foule de petits souverains indépendants! Est-il croyable qu'ils aient tous, pendant si long-temps, persisté dans leurs résolutions? D'ailleurs, on doit réfléchir que le véritable motif de cette guerre était de venger l'affront de Ménélas, et que plus on s'éloignait du moment où Hélène fut enlevée, plus le désir de la vengeance devait s'éteindre; de sorte qu'au bout de dix ans à peine si l'on devait s'en ressouvenir.

Au reste, Heyne non-seulement regarde ces deux vers comme une interpolation, mais aussi les trois discours d'Andromaque, d'Hécube et d'Hélène, qui lui semblent imités du vingt-deuxième chant (2). Il trouve aussi que ces vers ont un caractère qui tient plus à la nature de la tragédie qu'à celle de l'épopée; telles sont en effet les plaintes d'Antigone dans les Phéniciennes d'Euripide (3). Enfin, il fait observer que dans les vers 725, 729, 731, 734, 736, on rencontre des taches et des expressions inusitées. Toutefois, il ne nie point que tout ce passage n'appartienne à une haute antiquité (4). Knight partage l'opinion de Heyne, non par les mêmes raisons, mais parce que au v. 734 le mot ἀεθλεύων n'est que de trois syllabes, et aussi parce que ces vers sont froids, languissants, sans liaison, et qu'enfin ils nuisent à l'ensemble de la narration (5). En supprimant ces 55 vers, voici quelle serait la suite du récit : « Ils font entendre ces chants lugubres, et les femmes y « répondent par de tristes gémissements. Cependant le vieux Priam, « élevant la voix, prononce ces mots. »

---

(1) Heyn. Obss. in Iliad. XXIV, 765.

(2) V. 429, seqq.

(3) V. 1493, seqq.

(4) Heyn. Obss. in Iliad. XXIV, 725.

(5) Knight, Not. in Iliad. ω', 723-76.

[v. 789—92.] Le peuple entoure le bûcher de l'illustre Hector; et là, rassemblés en foule, tous les Troyens éteignent d'abord dans les flots d'un vin noir tout ce que la flamme du bûcher avait atteint.

Voici le texte du vers 790 :

αὐτὰρ ἐπεί ῥ' ἤγερθεν, ὁμηγερέες τ' ἐγένοντο.

Mot à mot : « après qu'ils furent réunis et qu'ils eurent formé l'assemblée. » Ce vers est omis dans l'édition de Venise, et Wolf le renferme avec raison entre deux parenthèses. Il a été évidemment tiré du premier chant, où il est à sa place (1), pour être transporté ici, où non-seulement il est inutile, mais où il nuit au sens. En le supprimant, voici quelle serait la suite de la phrase : « Le peuple entoure le bûcher de l'illustre Hector; et là, rassem- « blés en foule, tous les Troyens éteignent d'abord dans les flots « d'un vin noir tout ce que la flamme du bûcher avait atteint. » Ce vers ne se trouve point dans l'édition de Florence; ce sont les Aldes qui l'ont introduit dans le texte sur la foi de quelques manuscrits. Observons enfin que ce vers n'existe pas dans le manuscrit sur papyrus de M. Banks (2).

[v. 804.] Ainsi les Troyens célébrèrent les funérailles du belliqueux Hector.

Knight termine ses notes sur l'*Iliade* par les observations suivantes : « Il doit paraître étonnant à ceux qui nous apportent et « nous recommandent si positivement des inscriptions qui auraient « précédé les temps homériques et ceux de la guerre de Troie (3), « que dans les funérailles de Patrocle et d'Hector, traitées avec « tant de soins, tant de détails et de magnificence, que parmi les « nombreuses cérémonies consacrées à apaiser leurs ames, et tous « les monuments destinés à conserver leur mémoire à la postérité, « il n'y ait pas un seul passage qui nous dise que les noms et les « actions de ceux qui sont morts, ou les vœux de leurs parents, ont « été inscrits sur des pierres sépulcrales, ni même qui fasse al-

(1) Iliad. α', 57.

(2) Voy. les Observ. sur le v. 134 de ce chant.

(3) Ceci a rapport aux inscriptions de Fourmont.

« lusion à cet usage. C'était pourtant en pareille circonstance qu'on « aurait naturellement employé ces sortes d'inscriptions, si elles « n'eussent pas été totalement ignorées (1). » Cette objection contre l'écriture à l'époque des premiers chants homériques me paraît être d'un grand poids. En effet, l'écriture lapidaire n'est-elle pas le meilleur moyen de protéger la mémoire de ceux qui nous furent chers, au lieu de placer sur leur tombe un instrument pour désigner quelle fut leur occupation ou leur emploi, comme fait Ulysse dans l'*Odyssée*, qui place une rame sur le tombeau d'Elpénor (2). D'un autre côté, si l'on veut qu'un tel usage ait existé du temps d'Homère, comment admettre que le poète, historien si fidèle dans les moindres détails, n'en ait pas dit un mot? Cette observation n'est point échappée à Wolf, qui dit dans ses Prolégomènes : « Il « n'existe dans Homère aucun vestige de l'art d'écrire, aucun in- « dice des plus légers commencements de la véritable écriture..... « aucun mot, ni de *livres*, ni d'*écriture*, ni de *lecture*, ni de *lettres*. « Dans tant de milliers de vers, il n'y a rien qui ait rapport à la « lecture; tout se rapporte à l'audition. Aucun pacte, aucun traité, « si ce n'est devant témoins; aucune tradition des choses anciennes, « si ce n'est par la mémoire, la renommée ou d'autres monuments « non écrits .... aucun titre sur les cippes ni sur les tombeaux « dont il est parlé de temps en temps; aucune sorte d'inscription, « aucune médaille, aucune monnaie, aucun usage de l'écriture, « soit dans les affaires domestiques, soit dans les relations so- « ciales (3). » Voilà, ce me semble, une réponse assez satisfaisante à l'observation de Clavier, qui pense que le silence d'Homère ne prouve rien contre l'écriture à cette époque, si l'on n'établit pas qu'il ait eu l'occasion d'en parler (4).

---

(1) Knight, Not. ult. in Iliad. ω'.

(2) Od. μ', 15.

(3) Proleg. in Hom., p. LXXXVIII-IX.

(4) Hist. des prem. temps de la Grèce, t. III, p. 5, 2e édit. Consultez les Observ. sur le vers 175 du septième ch. de l'Iliade, dans lequel il est question d'une circonstance où l'usage de l'écriture était indispensable, si elle avait été connue.

HISTOIRE

DES

POÉSIES HOMÉRIQUES.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE

DES

POÉSIES HOMÉRIQUES

POUR SERVIR D'INTRODUCTION AUX OBSERVATIONS
SUR L'ILIADE ET L'ODYSSÉE;

PAR DUGAS-MONTBEL,
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ET DES ACADÉMIES
DE LYON, BESANÇON ET NANCY.

A PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.

1831.

ADDITIONS

ET

CORRECTIONS.

P. 5, n. 1. *Gœth.*, lisez *Gœthe*.

P. 6, not. 1. Au lieu de *Leonis Allatii — Lugdunum*, lisez *Leo Allatius — Lugduni*.

P. 20, n. 1, l. 1. Ἶον, lisez Οἶον.

P. 21, l. 19. *Avec grand soin*, lisez *avec empressement*. Not. 3. A la suite de cette note ajoutez ces mots : Dion Chrysostôme rapporte la même tradition : « On raconte, dit-il, que Lycurgue fut le premier qui apporta dans la Grèce, soit de la Crète, soit de l'Ionie, la poésie d'Homère. »

P. 30, l. 13. Au lieu de *Nibelunguen*, lisez les *Niebelungen* de l'Allemagne.

P. 44, n. 1, l. dern. *Registre de*, lisez *tenant mémoire de*.

P. 45, not. l. 1. Lisez 1747.

P. 48, l. 8. Au lieu d'*Axousilaüs*, lisez *Acusilas*.

Ibid. l. 10. Au lieu d'*Aglantiade*, lisez *Atlantiade*, d'après la correction de Valois.

Ibid. l. 18, et pag. 72, l. 7. Au lieu de *Cinéthus*, lisez *Cynéthus*.

P. 49, not. 1. Au lieu de l. XIX, lisez l. XIV.

Ibid. not. 2. Ajoutez ces mots : Isocrate parle aussi des Homérides, non comme récitateurs, mais comme historiens accré-

ditant certaines traditions relatives à ce poète. Dans son éloge d'Hélène, « Quelques-uns des Homérides, dit-il, racontent « qu'Hélène étant apparue pendant la nuit à Homère, elle « lui ordonna de célébrer les exploits de ceux qui combat- « tirent devant Ilion, voulant que le trépas de ces héros fût « plus digne d'envie que la vie même des autres hommes. » (Ἑλένης ἐγκώμ. p. 219 éd. Coray.)

P. 51, not. 3. A l'occasion de toutes ces biographies d'Homère, je n'aurais pas dû omettre les excellentes observations que M. Letronne a insérées dans un article sur l'ouvrage de Const. Koliades; qu'on me permette de réparer cet oubli :

« On ne sait rien de la vie d'Homère, dit ce savant critique, « car il ne faut pas compter les détails contenus dans les deux « petits écrits qu'on attribue à Hérodote, à Plutarque, et dans « quelques autres sortis de la plume de commentateurs ob- « scurs; tous sont remplis de contes inventés après coup, « parmi lesquels sont les plus extravagants qu'aucun commen- « tateur ait imaginés. De-là cette prétention de tant de lieux « qui se disputaient l'honneur de lui avoir donné naissance. « Dans ce conflit, chacun se formait une opinion différente, « selon ses préjugés, la tradition qu'il suivait de préférence, « ou son goût pour le merveilleux. Pindare croyait Homère « de Smyrne; Simonide et Théocrite, de Chio; Antimaque et « Nicandre, de Colophon; Éphore, de Cyme; Bacchylide et « Aristote, d'Ios; Aristarque et Denys de Thrace, d'Athènes; « il y en a qui le faisaient naître à Cenchrées de Troade, en « Lydie, en Chypre, en Crète; d'autres à Argos, à Mycènes « ou en Thessalie; d'autres à Ithaque ou à Céphallénie; « enfin on était allé jusqu'à le croire Campanien, Lucanien, « Romain, Syrien, Égyptien ou même Indien; opinion extra- « vagante dont Lucien se moque avec esprit dans son histoire « véritable (1). Aussi Proclus, à la vue de cette prodigieuse « diversité, disait, en se jouant, qu'il serait plus simple d'ap- « peler Homère *le citoyen du monde* (2). » (*Journal des savants*, année 1829, p. 729.)

(1) II, 20.

(2) Proclus *de Homero*, dans la *Bibliothek der alten Litt.* I *Stück inedita*, p. 7.

P. 58, not. 1. Supprimez la fin de cette note depuis les mots : « *Remarquez cette expression.* » Il est clair qu'ici j'attribue à Hérodote une pensée qu'il n'avait pas ; pour lui, τὰ Ὁμηρεῖα ἔπεα étaient bien *les vers d'Homère*, τὰ Ὁμήρου ἔπεα, et non *les vers chantés par les Homérides*.

P. *Ibid.*, not. 2. Au lieu de *Nathan*, lisez *Nathanael*.

P. 62, not. 2. Il existe une dissertation sur les *Diaskevastes* par M. C. F. Heinrich, que nous ne connaissons que par les citations de M. Schœll (*Hist. de la Litt. Gr.*, t. 1, p. 113, note) et de M. Netzsch (*erkaerende Anmerkung. zu Homer's Odyssee, B. I, p. X. Hanov.* 1826.) Il n'en a paru que la première partie sous le titre de : *Diatribe de Diascevastis Homericis. Pars* I. Kiliæ, 1807; in-4°.

P. 68, not. 2. Au lieu de *Pierre Victor*, lisez *Pietro Vettori*.

P. 69, l. 29. Au lieu de *Regio*, lisez *Rhegium*.

P. 77, l. 18 et suiv. Après ces mots : « qu'on me permette, pour sim- « plifier, de franciser l'expression, et de dire les *diorthontes*, » ajoutez en note : « Pour suivre la véritable orthographe du « participe grec διορθοῦντες, j'aurais dû dire les *diorthountes*; « mais le mot m'a paru si sourd que j'ai cru devoir faire à « l'euphonie ce petit sacrifice étymologique. »

P. 81, l. 15. Supprimez toute la phrase depuis ces mots : « *C'est* « *ce qui a fait supposer* .... jusqu'à ceux-ci : *l'homme par excel-* « *lence*, » parce que je crains d'avoir donné un sens trop étendu à la pensée de Wolf, dont, au reste, voici tout le passage :

« Duæ harum διορθώσεων nomina gerunt celeberrimorum « virorum, Antimachi, Colophonii poetæ, et Aristotelis, cujus « ingenium ferax beatissima rerum maximarum copia nullum « venustiorum Musarum opus dedignabatur; et has quidem « recensiones putet aliquis præ ceteris numerandas esse in iis, « quæ in scholiis dicuntur αἱ κατὰ ἄνδρα. » (*Proleg.* § XXXIX.)

P. 90, l. 1 et 2. Sur la traduction des mots αἱ κατὰ ἄνδρα par *celles de l'homme par excellence*, un ami me fait observer qu'en supposant le sens adopté, il faudrait de toute nécessité κατὰ τὸν ἄνδρα ; et que αἱ κατὰ ἄνδρα ou κατ' ἄνδρα est une expression opposée à celle de αἱ κατὰ πόλεις ou κατὰ πόλιν, *les éditions des villes*.

Cette observation se rapproche beaucoup de l'idée de Villoison : « Les éditions désignées par les mots αἱ κατ' ἄνδρα, « dit-il, doivent s'entendre de celles que certaines personnes « faisaient exécuter à leur usage propre. Telle fut celle de « Cassandre, roi de Macédoine, qui, au rapport de Carystius, « avait une telle admiration pour Homère, qu'il savait par cœur « presque tous les vers de ce poëte, et qu'il fit transcrire « l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour son usage particulier, comme le « rapporte Athénée, liv. XIV, p. 620. » Villoison ajoute : « Ces « sortes d'éditions étaient beaucoup plus correctes que celles « qui étaient destinées au commerce en général, lesquelles, « selon Strabon, liv. XIII, p. 609, étaient commandées par des « libraires ignorants, qui ne prenaient pas même la peine de « les collationner ensuite avec d'autres manuscrits. » (*Prolégomèn.* p. XXVI.)

P. 102, l. 3 et suiv. « Peut-être est-il le premier (Aristarque) « qui ait imaginé ces sortes de signes, etc. » C'est par erreur que j'attribue ici, même sous la forme dubitative, l'invention des accents au grammairien Aristarque, c'est Aristophane de Bysance qui positivement en fut le premier inventeur, comme le témoigne un traité d'Arcadius dont Villoison donne un fragment dans ses prolégomènes (p. XII). Ce fragment commence par ces mots : Οἱ χρόνοι, καὶ οἱ τόνοι, καὶ τὰ πνεύματα, Ἀριστοφάνους ἐκτυπώσαντος, γέγονε πρός τε διάκρισιν τῆς ἀμφιβόλου λέξεως.

P. 110, note 3. Ajoutez à cette note qu'il existe sur les Chorizontes une bonne dissertation de Grauert, insérée dans le *Rheinisches Museum*, t. I, p. 198 et suiv.

P. 113, l. 6. Lisez : Mais aucun des ouvrages d'Apion n'est parvenu *en entier* jusqu'à nous. M. Sturz a publié des *Excerpta Apionis Glossarum*, à la suite de l'*Etymologicum Gudianum*, p. 601-610.

P. 114, l. 16. Au lieu de *Ptolémée Pindarion*, lisez *Ptolémée surnommé le petit Pindare*.

P. 116, l. 19. Puisqu'il s'agit ici des diverses singularités littéraires auxquelles ont donné naissance les poésies d'Homère, il était essentiel d'ajouter que dans le Musée d'Alexandrie il existait une classe de poëtes auxquels on donnait spéciale-

ment le surnom d'*Homériques*, non parce qu'ils cherchaient à imiter le style d'Homère ou parce qu'ils se livraient à la critique de ses poésies, mais parce qu'ils s'appliquaient à composer des ouvrages où ils n'employaient absolument que des vers d'Homère, sans y rien changer. M. Letronne, à qui l'on doit la découverte de ce genre de composition, en donne un exemple fort remarquable dans l'explication d'une inscription grecque du colosse de Memnon. Plus tard on a renouvelé ces jeux de l'esprit, et on a composé des *centons* d'Homère sur divers sujets; mais ceux qui se livraient à ces puériles bagatelles travaillaient isolément, et n'avaient point la dénomination spéciale d'*Homériques*, comme dans le Musée d'Alexandrie. (Voyez le *Journal des Savants*, année 1823, p. 751 et suiv.)

P. 118, not. 4, l. 7. Lisez : à Porphyre; mais il est de Nicéphore Gregoras. Après *in Homer.*, effacez la virgule.

P. 121, not. 1, l. 3 et 5. Lisez *Maittaire* et *Maittarii.*

P. 130, l. 1. Au lieu de *l'avenue*, lisez *la venue.*

P. 134, not. 3, l. 4. La première édition que les Italiens nomment *analytique* parut à Naples, en 1725. La meilleure réimpression est celle de Naples, 1826, annotée par Galotti. Vico refit ensuite le livre en entier dans un ordre synthétique, et le publia à Naples en 1730, et une troisième fois en 1744. C'est cette dernière édition qui a été reproduite à Naples en 1811, et à Milan en 1801 et 1816.

P. 145. A la fin du premier alinéa ajoutez ces mots :

Quoique M. Letronne n'ait point traité cette question d'une manière explicite, cependant un passage de son article, déja cité, sur l'ouvrage de Const. Koliades, montre qu'il adopte le système de Wolf sur les poésies homériques. Ainsi, après avoir exposé le système de l'auteur d'Ulysse — Homère, il ajoute : « D'après une telle opinion, nous pourrions nous croire dispensés de dire que le biographe, « dans tout le cours de la vie d'Ulysse, ne s'est point arrêté « à certaines questions qui dominent toutes les recherches « relatives à Homère; par exemple, si l'Iliade est une composition d'un seul jet, et est sortie d'une seule tête, questions « qu'ont résolues par la négative de grands critiques, les

« Bentley, les Wolf, les Heyne, les Hermann et la plupart de « ceux qui ont fait une étude approfondie de la langue et de « la contexture de l'Iliade, où ils ont reconnu des fragments « considérables, de longs épisodes, des chants entiers ajoutés « au dessin primitif, et cousus par les *diascévastes*, ou arran- « geurs, du temps de Pisistrate, époque à laquelle elle a été « écrite pour la première fois. » (*Journal des Savants*, année 1829, p. 731.) Quelques lignes plus loin, il ajoute : « Sans doute « il est bien permis de mettre toutes ces questions de côté, « et de rester dans l'opinion vulgaire, *que favoriseront long- « temps des préjugés de plus d'une espèce*, et nous ne faisons au- « cun reproche à M. Koliades de ne s'y être pas arrêté; « mais, etc. » (même p.)

P. 145, n. 2, l. 2. Lisez *Parisiis*, 1823-1824.

P. 148, l. 18. Comme Niebuhr ne paraît point avoir exprimé, à cet égard, son opinion dans ses ouvrages imprimés, on me permettra de citer ici le passage d'une lettre qu'il adressait, il y a deux ans, à l'un de mes amis, en réponse à des observations que celui-ci lui avait communiquées sur divers points de son Histoire romaine, et qui finissaient par le mot de Ruhnkenius à Wolf sur ses *Prolégomènes* : *Dum lego, assentior; quum posui librum, assensio omnis illa dilabitur.*

« Je vous sais particulièrement gré, Monsieur, de la franchise de votre « aveu que les résultats de mes recherches sur l'histoire ancienne, mal- « gré l'opinion favorable que vous accordez à mon travail, ne portent « point la conviction dans votre âme. A votre place, un ouvrage sem- « blable, exécuté par un autre, me ferait peut-être la même impression. « Mais j'ose croire que si vous pouviez vous occuper de l'examen d'une « des parties que mon ouvrage embrasse (soit sur l'essence de la Plebs, « ou celle des Curies), cette conviction naîtrait dans votre esprit et se « communiquerait au reste de ces recherches. Je pourrais m'appuyer de « l'exemple même de celles de Wolf. *Maintenant il me serait aussi im- « possible de croire à l'unité d'Homère semblable à celle de Virgile*, « qu'il l'était, il y a trente-quatre ans, à Ruhnkenius d'adopter les raisonne- « ments de Wolf. »

HISTOIRE

DES

POÉSIES HOMÉRIQUES.

AVANT d'entrer dans les observations de détails que j'ai placées à la suite des poésies homériques, et pour mieux comprendre le système que j'ai suivi dans l'explication de ces poésies, je crois qu'il est indispensable d'en connaître l'histoire; c'est même, il me semble, le seul moyen de les bien apprécier. Si dès le principe on avait adopté cette méthode, sans doute les poèmes d'Homère n'auraient pas été l'occasion de tous les systèmes singuliers ou bizarres auxquels ils ont donné naissance depuis environ deux mille ans. Tant de conjectures diverses, tant d'opinions opposées suffisent seules pour nous indiquer qu'on a pris une fausse route. La vérité ne laisse pas les jugements flotter si long-temps au hasard, et quand une fois on l'a trouvée, elle réunit aussitôt tous les esprits.

Mais, dira-t-on, pourquoi vouloir attacher quel-

que importance à des rêveries? à quoi bon s'arrêter à de ridicules conceptions, à de vaines arguties qui, dans tous les siècles, ont préoccupé tant de commentateurs d'Homère? qu'il nous suffise de savoir que nous lui devons l'Iliade, le plus beau poème qui soit sorti de la main des hommes, et que dans sa vieillesse il a composé l'Odyssée, qui ne brille pas d'un aussi vif éclat, mais qui du moins peut être comparée aux derniers rayons d'un beau jour (1). Ainsi, dans l'antiquité, pensèrent Aristote, Denys d'Halicarnasse, Quintilien, Longin; et de nos jours, Boileau, Rollin, Laharpe, en admettant ces idées-là sans contestation, ont dû fixer toutes les incertitudes.

Je sais ce que nous devons à nos maîtres, mais il est permis de croire qu'ils n'avaient pas considéré la question sous tous ses points de vue. Ils ont pris les choses comme elles s'offraient naturellement à leurs yeux; et frappés seulement des richesses poétiques répandues dans ces grandes compositions, ce n'est qu'aux beautés de ce genre qu'ils ont appliqué toute leur attention. Cependant cette nombreuse variété de systèmes, ces interprétations diverses, toutes choses qui remontent haut (2), n'en sont pas moins un fait

(1) Dion. Longini de sublim. § IX, p. 39, ed. Pearce.

(2) Selon le scholiaste de Venise, Théagène de Rhegium aurait le premier écrit sur Homère (Y, 67); il expliquait allégoriquement le combat des dieux au vingtième chant de l'Iliade. Eusèbe (Præpar. evangel. lib. X, cap. XI) dit que ce philosophe était contem-

réel, et, quel que soit le jugement qu'on en porte, un fait qui mérite examen. D'où vient, en effet, que de tous les ouvrages de l'antiquité, ceux d'Homère seuls aient le privilége de toutes ces explications différentes? Cette destinée particulière aux poésies homériques, n'est-elle pas un indice certain que leur origine n'est pas l'origine commune à toutes les autres productions littéraires?

D'ailleurs pense-t-on que l'opinion généralement reçue sur l'Iliade et l'Odyssée résolve toutes les difficultés? De ce qu'elle est la plus simple, la plus naturelle même, faut-il en conclure qu'elle soit aussi la plus vraie? Mon intention n'est point d'évaluer ici les objections de détail, j'en parle ailleurs; mais, sans aller plus avant, je le demande à quiconque est entré quelque peu dans cette poésie des premiers âges; à quiconque ne juge pas la société des temps anciens d'après les mêmes règles que la société de nos jours, je le demande, peut-on supposer qu'Homère, cet Homère dont on ne sait rien que des fables, *ait tracé dans des tablettes posées sur ses genoux* (1),

---

porain de Cambyse, c'est-à-dire qu'il vivait environ vers la 63[e] olympiade, peu de temps après Pisistrate.

(1) On conçoit bien que l'auteur burlesque de la Batrachomyomachie dise, au commencement de son poème:

εἵνεκ' ἀοιδῆς
ἣν νέον, ἐν δέλτοισιν ἐμοῖς ἐπὶ γούνασι θῆκα (v. 2-3.).

Cet usage appartient à son époque, mais qu'a-t-il de commun avec le génie qui chanta les Adieux d'Andromaque, ou le vieux Priam aux pieds d'Achille.

un vaste plan de poéme épique, et si beau qu'il ouvre à la fois la carrière, et pose la limite? Ceux qui soutiennent une pareille thèse se sont-ils fait une idée bien juste de la civilisation naissante des siècles héroïques, et de cette première jeunesse des peuples? Ne se laissent-ils pas un peu trop préoccuper par les habitudes journalières qui les environnent? Il me semble que dans la poésie homérique tout exclut l'idée du travail et du calcul. Loin d'y trouver le savant artifice d'un plan habilement combiné, tout au contraire, on n'y sent que le mouvement de l'inspiration; à chaque pas on y reconnaît le génie du poète primitif qui disait en parlant de lui-même: *Oui, je suis mon unique maître, et c'est un dieu qui mit dans mon sein des chants nombreux et variés* (1).

Si donc l'opinion la plus répandue, celle qui paraît la plus probable, soulève de prime abord la plus grave controverse, force est bien d'abandonner le champ des hypothèses, et de rechercher dans ce que furent d'abord les poèmes d'Homère le jugement qu'il faut en porter aujourd'hui. Cette marche est bien plus sûre que celle où l'on prend pour point de départ une sorte de conviction intérieure, de sentiment naturel, conforme à nos idées, et que les partisans de cette école ont nommé la *conscience esthétique;*

---

(1) αὐτοδίδακτος δ' εἰμί· θεὸς δέ μοι ἐν φρεσὶν οἴμας παντοίας ἐνέφυσεν (Od. X, 347.).

s'attachant d'abord à prouver que ce qu'ils voient est la vérité, sauf ensuite à démontrer par des preuves, que l'histoire ne contredit pas leur sentiment.

Ce n'est point là procéder en bonne logique. On ne plie pas l'histoire au principe qu'on s'est fait d'avance ; mais on étudie avec soin les renseignements qu'elle nous donne ; on les examine en conscience, on en pèse la valeur, pour en conclure ce qu'il est permis d'admettre ou de rejeter.

M. George Lange, un des écrivains de ces derniers temps, qui s'est acquis sur cette matière quelque réputation parmi les littérateurs allemands, s'est hautement déclaré pour *l'école esthétique* (1), en opposition avec Wolf, le fondateur et le véritable chef de *l'école historique* (2).

Il est aisé de voir, d'après ce que je viens de dire, que c'est sur les pas de ce dernier que je veux entamer la discussion, me réservant par la suite de rappeler les idées de M. Lange, quand je parlerai des diverses conjectures auxquelles a donné lieu le désir d'expliquer le plan de l'Iliade, et d'en faire connaître le véritable sujet. Mais auparavant voyons ce que nous enseigne l'histoire.

---

(1) Essai pour déterminer l'unité poétique de l'Iliade, lettre à Gœth par George Lange. *Darmstadt* 1826, in-8°.

(2) Prolegomena ad Homerum, sive de operum homericorum prisca et genuina forma, variisque mutationibus et probabili ratione emendandi. Scripsit Fred. Aug. Wolfius. *Halis Saxonum* 1795.

Le fait important, dans le sujet qui nous occupe; celui qui domine toute la discussion; celui, cependant, sur lequel il ne s'élève aucun doute, et sur lequel toutes les voix de l'antiquité sont unanimes, c'est que ce fut du temps de Pisistrate, environ vers la cinquante-cinquième olympiade, quelques années après Solon, que les poésies d'Homère furent écrites pour la première fois, et réunies en un corps d'ouvrage tel à-peu-près qu'il existe maintenant. Comme il est essentiel d'insister sur ce point fondamental, comme c'est le pivot autour duquel roule tout le système *historique*, je ne puis me dispenser de rapporter ici fort en détail les nombreuses autorités qui l'attestent. On conçoit bien qu'une fois ce fait invinciblement démontré les conséquences sont faciles à déduire.

Léon Allatius, dans son livre intitulé *de la Patrie d'Homère* (1), avait déja cité deux scholies sur un ouvrage de Denys de Thrace, où se trouve formellement exprimée la part que prit Pisistrate à la réunion des poésies homériques; et même elles donnent quelques détails sur la manière dont on y avait procédé. Cette opinion du scholiaste ne laisse pas d'être de quelque poids, puisqu'elle se rapporte à l'ouvrage d'un disciple d'Aristarque (2); et quoiqu'on ignore

(1) Leonis Allatii de patria Homeri. *Lugdunum* 1540, in-12.

(2) Conf. Suid. in voc. Διονύσιος Ἀλεξανδρεὺς θρᾷξ.

l'âge du commentateur, il est permis de croire qu'il ne faisait qu'exprimer les sentiments des anciens critiques d'Alexandrie (1). Dans tous les cas, voici ce qu'il raconte : « On rapporte que les poésies d'Homère avaient été perdues; car alors elles se transmettaient non par l'écriture, mais par le simple « enseignement, de manière qu'elles n'étaient conservées que dans la mémoire. Pisistrate, tyran des « Athéniens, homme distingué en toutes choses, résolut encore de se faire admirer en celle-ci, et « voulut que les poésies d'Homère fussent conservées par l'écriture. Il établit un concours public, « qu'il fit proclamer par des hérauts, donnant permission à qui saurait des vers d'Homère, et le voudrait, « de les lui indiquer. Ayant fixé le prix d'une obole pour « chaque vers, il parvint à réunir les poésies dans « leur entier, et les transmit aux hommes (2). »

(1) Cela me paraît vrai surtout pour les scholies qui sont extraites du manuscrit coté 489 dans les *Anecdota græca* publiés par Villoison, Venetiis, 1731, 2 vol. in-4°.

(2) Ἦν γὰρ, ὥς φασιν, ἀπολλύμενα τὰ τοῦ Ὁμήρου, τότε γὰρ οὐ γραφῇ παρεδίδοντο, ἀλλὰ μόνῃ διδασκαλίᾳ (a) καὶ ὡς ἂν μνήμῃ μόνῃ ἐφυλάττετο (b). Πεισίστρατος δέ τις, Ἀθηναίων τύραννος, ἐν ἅπασιν ὢν εὐγενὴς, καὶ ἐν τούτῳ θαυμασθῆναι ἐβουλεύσατο· ἠθέλησε γὰρ τὴν Ὁμήρου ποίησιν ἔγγραφον διαφυλάττεσθαι προσθεὶς ἀγῶνα δημοτελῆ, καὶ κηρύξας, καὶ δοὺς ἄδειαν τοῖς εἰδόσι καὶ βουλομένοις τὰ Ὁμήρου ἐπιδείκνυσθαι, καὶ μισθὸν

(a) Ce mot διδασκαλία prouve qu'il avait anciennement existé des écoles dans lesquelles on apprenait les vers d'Homère, en les entendant réciter.

(b) Ou plutôt μνήμονι φυλάττοιντο, comme Villoison, ce qui me paraît préférable.

Voici maintenant la seconde scholie sur Denys de Thrace, citée par Allatius; quoiqu'elle soit fort longue, il est indispensable de la faire connaître : « A une « certaine époque, les poèmes d'Homère furent en- « tièrement anéantis, soit par le feu, soit par un trem- « blement de terre, soit par une inondation, et tous « ces livres ayant été perdus et dispersés de toutes « parts, on vint à découvrir que l'un par hasard se « trouvait avoir cent vers, un autre mille, tel autre « deux cents, tel autre un nombre quelconque; mais « si bien que l'ensemble des poèmes allait tomber en- « tièrement dans l'oubli. Alors Pisistrate, général des « Athéniens, désirant s'acquérir de la gloire, et faire « revivre les poèmes d'Homère, prit la résolution sui- « vante. Il fit publier par toute la Grèce, que ceux « qui possédaient des vers d'Homère recevraient une « récompense déterminée par chaque vers qu'ils ap- « porteraient. Tous ceux qui se trouvaient en avoir « se hâtèrent de les apporter, et reçurent sans con- « testation la récompense promise. Il ne renvoyait « même pas ceux qui lui remettaient des vers qu'il « avait déjà reçus d'un autre, et ils recevaient le même « prix qu'il avait déja donné; car quelquefois dans le « nombre, il en trouvait un, deux, ou même davan-

τάξας στίχου ἑκάστου ὀβολὸν συνήγαγεν ὁλοσχερεῖς τὰς λέξεις, καὶ παραδέδωκεν ἀνθρώποις (c) [Allat. pag. 92.] Conf. Anecd. Gr. ed. Villoison, tom. II, pag. 182, n° 1.)

(c) Villoison : ἀνθρώποις σοφοῖς, καὶ ἐπιστήμοσιν.

« tage, qui étaient de trop : de là, il arriva que quel-« ques-uns en apportèrent de leur façon, maintenant « marqués d'un obel. Après avoir rassemblé tous ces « fragments, il appela soixante et douze grammai-« riens pour que chacun en particulier, et sur le plan « qui lui paraîtrait le meilleur, fît un tout de ces divers « morceaux d'Homère; moyennant un prix convenable « pour des hommes habiles et de bons juges en fait de « poésie, il remit à chacun d'eux tous les vers qu'il « avait pu recueillir. Quand chacun les eut réunis « selon son idée, Pisistrate les rassembla, et chacun « fut obligé d'exposer son travail particulier en pré-« sence de tous. Eux ayant entendu la lecture de ces « divers poèmes, et les jugeant sans passion, sans « esprit de rivalité, n'écoutant que l'intérêt de la « vérité, et ne considérant que la convenance de l'art, « déclarèrent unanimement que la *récension* (1) « d'Aristarque et celle de Zénodote étaient les meil-« leures ; enfin jugeant entre les deux, celle d'Aristar-« que eut la préférence. Cependant, comme nous « l'avons dit, parmi ceux qui portèrent des vers à « Pisistrate, quelques-uns, pour obtenir une plus « grande récompense, en ajoutèrent de leur façon, « que l'usage ne tarda pas à consacrer aux yeux des « lecteurs; cette supercherie n'échappa point à la sa-

(1) Je me sers à dessein de ce mot qui peut renfermer la double idée comprise dans les mots σύνθεσις et διόρθωσις, c.-à-d., la *composition* résultant de la réunion des parties, et la *correction* du texte.

« gacité des juges ; mais, à cause de la coutume et de « l'opinion reçue, ils consentirent à les laisser subsis- « ter, marquant toutefois d'un obel ceux qu'ils n'ap- « prouvaient pas, comme étant étrangers au poète et « indignes de lui ; et ils témoignèrent par ce signe « que ces mêmes vers n'étaient point dignes d'Ho- « mère (1). »

(1) Ὅτι ἔν τινι χρόνῳ τὰ Ὁμήρου ποιήματα παρεφθάρησαν (a), ἢ ὑπὸ πυρὸς, ἢ ὑπὸ σεισμοῦ, ἢ ὑπὸ ὑδάτων ὑποφορᾶς, καὶ ἄλλην ἄλλως τῶν βιβλίων διασκεδασθέντων καὶ φθαρέντων, ὕστερον εὑρέθη ὁ μὲν ἔχων ἑκατὸν στίχους, τυχὸν, ὁμηρικούς· ὁ δὲ χιλίους, ἄλλος διακοσίους, ἄλλος, ὅσους ἂν ἔτυχε, καὶ ἔμελλε λήθῃ παραδεδόσθαι ἡ τοιαύτη ποίησις. ἀλλὰ Πεισίστρατος, Ἀθηναίων στρατηγὸς, θέλων ἑαυτῷ δόξαν περιποιήσασθαι, καὶ τὰ τοῦ Ὁμήρου ἀνανεῶσαι, τοιοῦτόν τι ἐβουλεύσατο. Ἐκήρυξεν ἐν πάσῃ τῇ Ἑλλάδι, τὸν ἔχοντα ὁμηρικοὺς στίχους ἀγαγεῖν πρὸς αὐτὸν, ἐπὶ μισθῷ ὡρισμένῳ καθ' ἕκαστον στίχον (b)· πάντες οὖν οἱ ἔχοντες ἀπέφερον, καὶ ἐλάμβανον ἀδιαστρόφως τὸν ὁρισθέντα μισθόν. Οὐκ ἀπεδίωκε δὲ οὐδὲ τὸν φέροντα οὓς ἤδη προειλήφει στίχους παρ' ἑτέρου, ἀλλὰ κἀκείνῳ τὸν αὐτὸν ἐπεδίδου μισθόν· ἐνίοτε γὰρ ἐν αὐτοῖς ἕνα ἢ δύο στίχους εὕρισκε περιττοὺς, ἐνίοτε δὲ καὶ πλείους· ὅθεν τις ἔσθ' ὅτε καὶ ἰδίους παρεισέφερε, τοὺς νῦν ὀβελιζομένους (c). Καὶ μετὰ τὸ πάντας συναγαγεῖν, παρεκάλεσεν οβ' (d) γραμματικοὺς συνθεῖναι τὰ τοῦ Ὁμήρου, ἕκαστον κατ' ἰδίαν, ὅπως ἂν δόξῃ τῷ συντεθέντι καλῶς ἔχειν, ἐπὶ μισθῷ πρέποντι λογικοῖς ἀνδράσι καὶ κριταῖς ποιημάτων, ἑκάστῳ δεδωκὼς πάντας τοὺς στίχους κατ' ἰδίαν, ὅσους ἦν συναγαγών· καὶ μετὰ τὸ ἕκαστον συνθεῖναι κατὰ τὴν ἑαυτοῦ γνώμην, καὶ εἰς ἓν συνήγαγε πάντας τοὺς προλεχθέντας γραμματικοὺς, ὀφείλοντας ἐπιδεῖξαι αὐτῷ ἕκαστον τὴν ἰδίαν σύνθεσιν, παρόντων ὁμοῦ πάντων. Οὗτοι οὖν ἀκροασάμενοι, οὐ πρὸς ἔριν, ἀλλὰ πρὸς τὸ ἀληθὲς, καὶ πᾶν τὸ τῇ (e) τέχνῃ ἁρμόζον, ἔκριναν πάντες κοινῇ καὶ ὁμοφώνως, ἐπικρατῆσαι τὴν σύνθεσιν καὶ διόρθωσιν Ἀριστάρχου καὶ Ζηνοδότου· καὶ πάλιν ἔκριναν τῶν δύο συνθέσεών τε καὶ διορθώσεων βελτίονα τὴν Ἀριστάρχου. Ἐπειδὴ δέ τινες τῶν συναγαγόντων τοὺς Ὁμηρικοὺς στίχους πρὸς τὸν Πεισίστρατον, διὰ τὸ πλείονα μισθὸν λαβεῖν, καὶ ἰδίους στίχους, ὡς προείρηται, σκεψάμενοι προσέθηκαν, καὶ ἤδη ἐν συνηθείᾳ ἐγένοντο τοῖς ἀναγινώσκουσιν· οὐκ ἔλαθε τοῦτο τοὺς κριτὰς

(a) παρεφθάρη dans Allatius.

(b) Allatius ne donne pas le mot στίχον rapporté par Villoison.

(c) On sait qu'Aristarque marquait d'un *obel* (—) les vers qu'il regardait comme n'appartenant pas à Homère.

(d) Allatius écrit ἑβδομήκοντα (70) au lieu de οβ' (72). Le manuscrit 489 porte ὁ βασιλεὺς, qui n'est point la vraie leçon.

(e) Allatius écrit πάντῃ au lieu de πᾶν τὸ τῇ, qui est bien préférable.

Cette longue scholie, comme on voit, renferme une erreur bien extraordinaire, puisqu'on y trouve que Pisistrate confia le travail à refaire sur les morceaux retrouvés d'Homère, à deux grammairiens d'Alexandrie, Aristarque et Zénodote, qui vivaient environ trois cents ans plus tard; anachronisme reproduit par Eustathe (1). Cependant ne nous hâtons pas d'en conclure qu'on doive rejeter entièrement le témoignage des anciens scholiastes, non sans doute; mais prenons-les pour ce qu'ils sont réellement, les échos passifs des opinions populaires sur un fait quelconque. Sous ce rapport même, leurs récits sont d'autant plus curieux qu'ils n'y mettent rien de leur invention, et qu'ils reproduisent mécaniquement tous les bruits répandus autour d'eux; c'est ensuite à nous de voir ce que ces contes rassemblés sans jugement et sans critique contiennent de faux et de vrai.

En examinant ainsi cette singulière scholie, nous y voyons que la renommée attribuait à Pisistrate un grand travail sur les poèmes d'Homère, et que ce travail, confié sans doute à quelques hommes habiles de cette époque, avait consisté surtout à réunir des fragments épars pour en former un tout. Mais comme cette

---

ἀλλὰ μὲν διὰ τὴν συνήθειαν καὶ πρόληψιν, ἀφῆκαν αὐτοὺς κεῖσθαι, ὀβελίσκους δὲ ἑκάστῳ τῶν ἀδοκίμων καὶ ἀλλοτρίων καὶ ἀναξίων τοῦ ποιητοῦ στίχων παρατιθέμενοι, τοῦτο αὐτὸ ἐπεδείξαντο, ὡς ἀνάξιοί εἰσι τοῦ Ὁμήρου. (L. Allat. p. 93-4. Conf. Anecd. Gr. tom. II, pag. 182-3.)

(1) Eust. p. 5, lig. 30 seqq.

constante renommée était en opposition avec l'opinion commune qui admettait une composition primitive attribuée au même homme, alors on supposa que ces poèmes avaient été perdus ou dans un incendie, ou dans une inondation, ou même dans un tremblement de terre. Certes, c'était beaucoup s'il ne restait de ces poèmes qu'un petit nombre d'exemplaires; mais, si d'après le récit de Plutarque, il faut croire que déja, du temps de Lycurgue, c'est-à-dire environ trois cents ans avant Pisistrate, les poèmes d'Homère étaient connus dans l'Asie Mineure; si Lycurgue les a lui-même copiés avec grand soin pour les faire connaître aux Grecs (1), quel incendie, quelle inondation, ou quel tremblement de terre n'a-t-il pas fallu pour anéantir les nombreux exemplaires qui durent nécessairement se multiplier de toutes parts, sitôt que le premier eut paru; comme en effet il arriva dans un moindre laps de temps, à dater du premier manuscrit authentique qui parut sous Pisistrate (2). Cette invention d'un incendie, d'un déluge, ou d'un tremblement de terre, pour détruire les poèmes d'Ho-

(1) Plut. in Lycurgo. § IV, tom. I, p. 165-6, ed. Reisk.

(2) Voyez que de nombreux manuscrits d'Homère Ptolémée-Soter avait rassemblés dans sa bibliothèque d'Alexandrie, ceux de *Sinope*, de *Chio*, de *Marseille*, de *Cypre*, de *Crète*, de l'*Argolide*, si fréquemment cités dans l'édition de Venise. Cependant il s'est écoulé moins de temps entre Pisistrate et Ptolémée qu'entre Lycurgue et Pisistrate. (Conf. mes observ. sur le v. 37 du dix-huitième chant de l'Iliade.)

mère, ne peut pas soutenir un instant d'examen. Cependant c'est sur cette seule supposition d'un manuscrit antérieur à Pisistrate qu'on a toujours raisonné quand on a parlé des poèmes d'Homère (1).

Pour en revenir à notre scholie, toute la fin de l'histoire est née sans doute du désir d'expliquer ce fameux *obel aristarquéen*, qui jouissait d'une si grande réputation dans toute l'antiquité, et tâcher de le concilier avec le respect que l'on portait au plan primitif. Mais il n'en résulte pas moins des dernières paroles du scholiaste, que nous avons le plan d'un grammairien de Pisistrate (le nom n'y fait rien), et quant au véritable ensemble tel qu'Homère l'avait conçu, nous ne l'avons que par conjecture, et seulement d'une manière probable.

Cette tradition sur Pisistrate est encore reproduite par l'auteur anonyme d'une vie d'Homère dont le même Allatius cite deux passages; voici le premier : « Les véritables poèmes d'Homère, d'abord chantés « par morceaux détachés, furent réunis par Pisistrate, « comme le témoigne une inscription gravée par les « Athéniens sur la statue de ce même Pisistrate (2). »

(1) Voyez l'introduction au voyage de la Grèce, tom. I d'Anacharsis, pag. 81-2, édit. de 1789.

(2) Τὰ δὲ ποιήματα αὐτοῦ [Ὁμήρου] τὰ ἀληθῆ (*a*), σποράδην πρότερον ᾀδόμενα, Πεισίστρατος Ἀθηναῖος συνέταξεν ὡς δηλοῖ τὸ φερόμενον ἐπίγραμμα Ἀθήνησιν ἐπιγεγραμμένον ἐν εἰκόνι αὐτοῦ τοῦ Πεισιστράτου [Allat. p. 95.].

(*a*) Allatius n'écrit pas τὰ, j'ai suivi la leçon de Wolf autorisée par un manuscrit de Leipsick.

Et ailleurs : « Homère, parcourant les villes, chan« tait des poésies. Dans la suite Pisistrate les rassem« bla, comme le témoigne cette inscription (1). »

Voici quelle est l'inscription rappelée ici deux fois et rapportée aussi par le scholiaste de Denys de Thrace, dont il est fait mention plus haut : « Trois « fois je régnai dans Athènes, autant de fois le peuple « d'Érechthée m'a chassé, et m'a rappelé trois fois; « moi Pisistrate, grand dans les conseils, moi qui « réunis les poésies d'Homère, auparavant chantées « par morceaux détachés. Ce divin poète fut aussi « notre concitoyen, s'il est vrai que nous Athéniens « ayons fondé Smyrne (2). »

Je ne crois pas qu'on doive attacher une très-grande importance à cette inscription, qui probablement n'a jamais été gravée sur aucune statue de Pisistrate, et dont le style est loin d'attester une haute

---

(1) Περιϊὼν τὰς πόλεις Ὅμηρος ᾖδε τὰ ποιήματα, ὕστερον δὲ Πεισίστρατος αὐτὰ συνήγαγεν ὡς τὸ ἐπίγραμμα τούτου δηλοῖ (Id. p. 96).

(2) Τρίς με τυραννήσαντα, τοσαυτάκις ἐξεδίωξε
δῆμος Ἐρεχθειδῶν (a), καὶ τρὶς ἐπεσπάσατο (b),
τὸν μέγαν ἐν βουλαῖς (c) Πεισίστρατον· ὃς τὸν Ὅμηρον
ἤθροισα, σποράδην τὸ πρὶν ἀειδόμενον.
ἡμέτερος γὰρ κεῖνος ὁ χρύσεος ἦν πολιητής,
εἴπερ Ἀθηναῖοι Σμύρναν (d) ἐπῳκίσαμεν.

(Anecd. Gr. ed. Villois. tom. II, p. 183.)

(a) Villoison : Ἀθηναίων.
(b) Villoison écrit ἐλέγετο, j'ai suivi la leçon de Wolf, Proleg. § XXXIII, n. 5.
(c) ἐν βουλῇ Villoison.
(d) ἀπῳκίσαμεν Villoison.

antiquité; mais enfin elle est une nouvelle preuve de l'assentiment public au fait qu'il s'agit de prouver.

Toutefois nos autorités ne se bornent pas aux témoignages d'un scholiaste ignorant ou d'un grammairien obscur, auteur anonyme d'une vie d'Homère; Cicéron lui-même, juge compétent sans doute en pareille matière, prête l'appui de son nom à l'opinion générale, et en parlant de l'époque où vécurent les sept sages de la Grèce : « Dans ces temps-là, dit-il, « quel homme fut plus instruit, ou dont l'éloquence « fut plus fortifiée par les belles-lettres que Pisistrate, « lui qui, d'après ce qu'on raconte, a le premier rassemblé les livres d'Homère, jusqu'alors dispersés, « dans l'ordre où nous les avons maintenant (1)? »

Certainement si ces bruits sur les travaux de Pisistrate eussent été sans crédit, Cicéron n'en eût pas parlé d'une manière si précise, et ne les eût pas fait servir d'argument à la thèse qu'il voulait soutenir.

Un siècle après Cicéron, nous voyons Flavius Josèphe, dans son traité contre Apion, discutant sur l'ancienneté des arts en Grèce, reproduire le même fait; et quoiqu'il ne nomme pas Pisistrate, le point essentiel de la réunion des poésies homériques d'abord chantées de mémoire, et écrites ensuite, est

(1) Quis doctior iisdem illis temporibus, aut cujus eloquentia litteris instructior, quam Pisistrati, qui primus Homeri libros, confusos antea, sic disposuisse dicitur, ut nunc habemus? (Cic. de Orat. III, 34.)

formellement exprimé : « En général, dit-il, il « n'existe parmi les Grecs, aucun écrit reconnu pour « plus ancien que les poèmes d'Homère, qui n'a « lui-même paru qu'après l'expédition de Troie; et « l'on prétend qu'il n'a point laissé ses poésies par « écrit, mais que, transmises par la mémoire, elles « furent dans la suite rassemblées en un tout formé « de la réunion des chants séparés; et que de là vien- « nent les différences nombreuses qu'on y trouve (1). » Ces dernières paroles expliquent ce que je développerai plus tard sur les diverses corrections des grammairiens d'Alexandrie; et ce qu'on peut conclure aussi d'un passage de Pausanias, qui dit, à l'occasion d'un nom de ville changé dans le catalogue d'Homère (2) : « Pisistrate, lorsqu'il rassembla les poésies « d'Homère qui existaient séparées et retenues de « mémoire en divers lieux, Pisistrate, dis-je, ou lui- « même, ou quelqu'un de ses collaborateurs, chan- « gea ce nom par ignorance (3). »

---

(1) Ὅλως δὲ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν οὐδὲν ὁμολογούμενον εὑρίσκεται γράμμα τῆς Ὁμήρου ποιήσεως πρεσβύτερον. Οὗτος δὲ καὶ τῶν Τρωϊκῶν ὕστερον φαίνεται γενόμενος· καί φασιν οὐδὲ τοῦτον ἐν γράμμασι τὴν αὐτοῦ ποίησιν καταλιπεῖν, ἀλλὰ διαμνημονευομένην ἐκ τῶν ᾀσμάτων ὕστερον συντεθῆναι, καὶ διὰ τοῦτο πολλὰς ἐν αὐτῇ σχεῖν τὰς διαφωνίας. (Flav. Jos. Cont. Ap. lib. I, § 2.)

(2) Ce vers est le 573e du second chant de l'Iliade; Pausanias prétend qu'on doit lire *Donouse*, ou *Donoèsse*, au lieu de *Gonoèsse* que porte le texte d'Homère.

(3) .... Πεισίστρατον δὲ, ἡνίκα ἔπη τὰ Ὁμήρου διεσπασμένα τε καὶ ἀλλαχοῦ μνημονευόμενα ἠθροίζετο, ἢ αὐτὸν Πεισίστρατον, ἢ τῶν τινα ἑταίρων μεταποιῆσαι τὸ ὄνομα ὑπὸ ἀγνοίας. (Liv. VII, c. 26.) Clavier traduit μνημονευόμενα par : *dont beaucoup n'avaient été conservés que de mé-*

Comme on voit, le nom de Pisistrate reparaît dans Pausanias ainsi que dans tous les passages que nous allons citer. C'est là, je n'en doute pas, ce qui a fait dire à Aulu-Gelle que Pisistrate avait le premier fondé une bibliothèque publique à Athènes (1); il ne pouvait guère y avoir de bibliothèques dans une ville où l'on écrivait Homère pour la première fois. Mais Aulu-Gelle jugeait l'Athènes de Pisistrate d'après la Rome des Antonins. Le grand mérite de Pisistrate est d'avoir compris que le seul moyen de ne pas perdre sans retour ces admirables poésies, était de les confier à l'écriture et d'en former un tout où serait conservé l'ordre naturel des événements; c'est ce que prouvent tous les auteurs déjà cités, c'est ce que confirment Élien, Libanius, Suidas, Eustathe. Élien : « Les « anciens chantèrent d'abord les poésies d'Homère par « morceaux détachés.... Ensuite Pisistrate les ayant « réunies, publia l'Iliade et l'Odyssée (2) ». Libanius : « Nous louons Pisistrate d'avoir fait un tout des poé« sies composées par Homère (3) ». Suidas : L'Iliade et

---

moire. C'est interpréter la pensée de son auteur et non pas la rendre.

(1) Libros Athenis disciplinarum liberalium publicè ad legendum præbendos primus posuisse dicitur Pisistratus tyrannus. (Noct. Attic. VI, 17.)

(2) ὅτι τὰ Ὁμήρου ἔπη πρότερον διῃρημένα ᾖδον οἱ παλαιοί ....· ὕστερον δὲ Πεισίστρατος συναγαγὼν [αὐτὰ], ἀπέφηνε τὴν Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν. (V. H. XIII, 14.)

(3) Πεισίστρατον ἐπαινοῦμεν ὑπὲρ τῆς τῶν Ὁμήρῳ πεποιημένων συλλογῆς. (Liban. Panegyr. in Julian. t. I, p. 170, Reisk.)

« l'Odyssée sont incontestablement son ouvrage. Il n'é« crivit point l'Iliade d'un seul jet, et n'en fit point un « tout suivi comme elle est maintenant; mais ayant « écrit chaque rhapsodie séparément, dans les diffé« rentes villes qu'il parcourait pour vivre, il les y laissa; « dans la suite, elles furent réunies et mises en ordre « par plusieurs, mais surtout par Pisistrate, tyran des « Athéniens (1) ». Eustathe: « Le poème de l'Iliade « forme un tout parfaitement suivi et un ensemble « bien lié; les grammairiens qui l'ont ainsi disposé, « l'ont fait, selon l'opinion commune, d'après l'ordre « de Pisistrate, tyran des Athéniens (2). »

Certes, d'après tout ce que nous venons de citer, on est forcé de convenir que jamais fait historique

---

(1) ποιήματα δὲ αὐτοῦ [Ὁμήρου] ἀναμφίλεκτα Ἰλιὰς καὶ Ὀδύσσεια· ἔγραψε δὲ τὴν Ἰλιάδα, οὐχ ἅμα, οὐδὲ κατὰ τὸ συνεχὲς, καθάπερ σύγκειται· ἀλλ' αὐτὸς μὲν ἑκάστην ῥαψῳδίαν γράψας ἐν τῷ περινοστεῖν τὰς πόλεις τροφῆς ἕνεκεν, ἀπέλιπεν. ὕστερον δὲ συνετέθη καὶ συνετάχθη ὑπὸ πολλῶν, καὶ μάλιστα ὑπὸ Πεισιστράτου, τοῦ τῶν Ἀθηναίων τυράννου (Suid. in voc. Ὅμηρος).

(2) ὅτι ἓν μέν τι σῶμα συνεχὲς δι'ὅλου καὶ εὐάρμοστον, ἡ τῆς Ἰλιάδος ποίησις. οἱ δὲ συνθέμενοι ταύτην, κατ' ἐπιταγὴν, ὥς φασι (a), Πεισιστράτου τοῦ τῶν Ἀθηναίων τυράννου, γραμματικοί. (Eust., p. 5, l. 31 et seq.)

(1) A l'occasion de cette expression ὥς φασι, qu'on retrouve aussi dans le passage de Josèphe, cité plus haut, je rapporterai une bonne note de M. Francéson : « Il n'est pas « inutile, dit-il, de remarquer, avec MM. Mérian et Wolf, que ce mot φασὶ (on dit) .... ne « se dit que des choses qu'on croit, et qu'on rapporte d'un accord commun, et non de « celles dont il n'y a que des témoignages isolés, ou sur lesquelles il ne court que des « bruits vagues; pour ces dernières, on se sert des expressions φασὶν ἔνιοι, φασί τινές « (*quelques-uns disent*). On peut faire la même observation sur les mots latins *dicunt*, *fe*« *runt*, *tradunt*, *perhibent*. » (*Essai sur la question si Homère a connu l'écriture*, etc., *par* C. F. *Francéson*. Berlin, 1818, p. 81.)

ne fut entouré d'un si grand nombre de preuves, ne fut appuyé sur de plus puissantes autorités, et ce qui n'est pas moins remarquable, pas une objection directe ne s'est élevée; du concours de tant de voix pas une voix ne s'est fait entendre pour démentir cette foule de témoignages. Ainsi à côté de l'opinion généralement répandue qu'Homère avait composé les deux poèmes, s'élève un fait non contesté qui la détruit entièrement. De sorte qu'il faut de toute nécessité, ou convenir que du temps de Pisistrate on n'avait aucune connaissance ni de l'Iliade ni de l'Odyssée, ou nier le travail qu'il fit exécuter. Mais peut-on nier un fait qui se reproduit de toutes parts, et qui n'est contesté par personne? Non sans doute, et si l'idée qu'il détruit a prévalu, c'est qu'elle est la plus naturelle, la plus vraisemblable même, je l'avoue, tandis que l'autre est beaucoup plus compliquée, et qu'elle exige un examen historique plus approfondi. Il est arrivé en cette circonstance ce qui arrive souvent; on admet vaguement un fait, sans s'apercevoir qu'il contrarie le sentiment reçu; ce n'est qu'ensuite et longtemps après que l'esprit de critique s'empare de ce fait, et l'examine dans toutes ses conséquences nécessaires.

Certainement si dans les temps qui précédèrent le règne de Pisistrate, il était sérieusement fait mention d'un exemplaire écrit soit de l'Iliade soit de l'Odyssée, ce serait de ce point-là qu'il faudrait partir, et que daterait la véritable origine des deux poèmes; mais loin

de découvrir aucune trace de manuscrit jusqu'à la cinquante-troisième olympiade, nous voyons au contraire qu'il n'exista jusqu'alors que des rhapsodes qui chantaient séparément les diverses actions relatives à la guerre de Troie et au retour d'Ulysse. « Les « anciens, dit Élien, chantèrent d'abord les poèmes « d'Homère par morceaux détachés; c'est ainsi qu'ils « récitaient, le Combat près des Navires, la Dolonie, « les Exploits d'Agamemnon, le Catalogue des Vais- « seaux, les Exploits de Patrocle, la Rançon du Ca- « davre d'Hector, les Jeux sur le tombeau de Patrocle, « la Violation des Serments, voilà pour l'Iliade; et « quant à l'autre poème, ils redisaient les Événements « de Pylos, et ceux de Lacédémone, la Grotte de Ca- « lypso, le Radeau construit par Ulysse, les Récits « chez Alcinoüs, la Cyclopie, l'Évocation des morts, « les Événements dans l'île de Circé, le Bain d'Ulysse, « le Meurtre des Prétendants, ce qui se passa dans « les champs et dans la demeure de Laërte (1). » Il est vrai que, selon Elien, ces morceaux détachés n'auraient été chantés en Grèce qu'avant Lycurgue, car répétant ce qu'avait déja dit Plutarque sur l'intro-

(1) Ὅτι τὰ Ὁμήρου ἔπη πρότερον διῃρημένα ᾖδον οἱ παλαιοί· ἶον ἔλεγον τὴν ἐπὶ Ναυσὶ μάχην, καὶ Δολωνίαν τινὰ, καὶ Ἀριστείαν Ἀγαμέμνονος, καὶ Νεῶν Κατάλογον, καί που Πατρόκλειαν, καὶ Λύτρα, καὶ ἐπὶ Πατρόκλῳ Ἆθλα, καὶ Ὁρκίων ἀφάνισιν. Ταῦτα ὑπὲρ τῆς Ἰλιάδος· ὑπὲρ δὲ τῆς ἑτέρας, τὰ ἐν Πύλῳ, καὶ τὰ ἐν Λακεδαίμονι καὶ Καλυψοῦς Ἄντρον, καὶ περὶ τὴν Σχεδίαν, Ἀλκίνου ἀπολόγους, Κυκλωπίαν, καὶ Νεκυίαν, καὶ τὰ τῆς Κίρκης, Νίπτρα, Μνηστήρων φόνον, τὰ ἐν ἀγρῷ, τὰ ἐν Λαέρτου (l. XIII, 14).

duction des poèmes d'Homère en Grèce par le législateur de Sparte, il ajoute immédiatement : « Plus « tard le Lacédémonien Lycurgue introduisit en Grèce « l'ensemble de la poésie d'Homère; ce fut là le fruit « de son voyage d'Ionie, lorsqu'il parcourut ces con- « trées (1). » Toutefois, n'oublions pas la dernière phrase de ce chapitre d'Élien, phrase que nous avons déja citée page 17, et qui réduit à sa juste valeur ce qu'il vient de dire, la voici : « Dans la suite Pisi- « strate rassemblant (l'ensemble des poésies d'Homère) « publia l'Iliade et l'Odyssée (2). » Ainsi même du récit d'Élien on ne peut conclure autre chose, sinon que d'après une ancienne tradition, Lycurgue ayant voyagé dans l'Asie Mineure, en aurait rapporté de mémoire quelques-uns de ces chants qui sous Pisistrate servirent à former les poèmes de l'Iliade et de l'Odyssée. Je dis *de mémoire*, car pour ce qui est de la phrase de Plutarque, que Lycurgue *écrivit ces poésies avec grand soin* (3), il ne faut y voir que la préoccupation d'un auteur qui juge toujours les siècles passés d'après les usages de son temps.

Non sans doute il n'est pas permis de croire à

(1) ὀψὲ δὲ Λυκοῦργος ὁ Λακεδαιμόνιος ἀθρόαν πρῶτον εἰς τὴν Ἑλλάδα ἐκόμιζε τὴν Ὁμήρου ποίησιν· τὸ δὲ ἀγώγιμον τοῦτο ἐξ Ἰωνίας, ἡνίκα ἀπεδήμησεν, ἤγαγεν (l. c.)

(2) ὕστερον δὲ Πεισίστρατος συναγαγὼν, ἀπέφηνε τὴν Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν (l. c.)

(3) ἐγράψατο προθύμως, Plut. in Lyc., § IV, t. 1, 166 ed Reisk.

cette fable d'un exemplaire complet d'Homère, apporté dans la Grèce par Lycurgue; un seul exemplaire admis en suppose bientôt un grand nombre. Comment en effet les copies d'un si bel ouvrage ne se seraient-elles pas rapidement multipliées? Mais on n'en découvre pas la moindre trace, non plus que d'aucun autre ouvrage écrit par toute la Grèce, durant les deux siècles qui suivirent celui de Lycurgue. « Certainement, dit Wolf, avant la guerre des Perses il « n'est fait aucune mention, on ne voit aucun indice « d'écrits athéniens, auxquels permettent d'ajouter foi « et la physionomie générale de cette époque, et le « silence des plus graves historiens (1). » Ainsi lors même que nous n'aurions pas sur le travail qui s'exécuta sous Pisistrate, cette foule de témoignages rapportés plus haut, nous devrions le conclure de l'état même des mœurs et de l'histoire réelle des Grecs à cette époque.

Ce n'est donc point au temps de Lycurgue, mais à celui de Pisistrate qu'il faut rapporter ces épisodes chantés séparément, dont parle Élien. Bien plus, je ne serais pas surpris que Plutarque à qui l'on doit cette histoire, n'eût confondu, dans les détails qu'il donne, Lycurgue avec Pisistrate, et n'ait pris l'un pour l'autre; la fin de sa phrase, et les expressions qu'il emploie, autorisent tout-à-fait à le penser. Ainsi,

---

(1) Prolegom. ad Homerum, p. LXIX et suiv.

après avoir dit que *Lycurgue s'empressa d'écrire les poèmes d'Homère,* il ajoute : « il les rassembla « pour les rapporter à Sparte ; car déjà la renommée de « ces vers, encore faible, commençait à se répandre chez « les Grecs. Peu de personnes *possédaient quelques « fragments épars de cette poésie dispersée comme « au hasard* (1). » Qui ne reconnaît ici ce qui si souvent a été dit au sujet de Pisistrate ; ce sont les mêmes expressions, il n'y a de changé que le nom propre et la date.

Quoique sans doute il ne soit pas besoin d'apporter une nouvelle autorité à l'appui de mon opinion, je citerai un passage de Diogène de Laërce, dont le sens ne me paraît pas douteux, mais qui cependant, à cause de sa brièveté, laisse quelque chose à désirer.

---

(1) ἐγράψατο προθύμως, καὶ συνήγαγεν ὡς δεῦρο κομιῶν. ἦν γάρ τις ἤδη δόξα τῶν ἐπῶν ἀμαυρὰ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν· ἐκέκτηντο δ' οὐ πολλοὶ μέρη τινὰ σποράδην τῆς ποίησεως ὡς ἔτυχε διαφερομένης (in Lyc. IV, t. I, 166, ed. Reisk.). On retrouve l'expression συνήγαγεν dans Élien, dans l'aut. anonyme de la Vie d'Homère, dans le schol. de Denys de Thrace. Ces mots ἐκέκτηντο δ' οὐ πολλοὶ μέρη τινὰ rappellent le passage du même scholiaste, où il est dit que *l'un possédait cent vers, un autre mille,* etc. Enfin comparez μέρη τινὰ σποράδην τῆς ποιήσεως ὡς ἔτυχε διαφερομένης avec ces divers membres de phrase sans cesse répétés à l'occasion de Pisistrate, ἔπη τὰ Ὁμήρου διεσπασμένα, τὰ σποράδην ᾀδόμενα — σποράδην τὸ πρὶν ἀειδόμενον ; c'est constamment la même idée reproduite sous la même forme. Il est possible que Plutarque ait pris le fonds de cette histoire dans Héraclide de Pont, contemporain de Platon et d'Aristote. Héraclide dit en effet que Lycurgue transporta la poésie d'Homère dans le Péloponnèse ; mais il ne parle pas d'écriture (voyez le Prodrome de la Bibl. hellénique de M. Corai, p. 206, § 6).

Dans tous les cas, voici la traduction de Chauffepied pour qu'on ne m'accuse pas d'interpréter le texte en ma faveur: «Ce fut Solon qui régla que ceux qui « récitaient les vers d'Homère en public, le feraient « alternativement, en sorte que l'endroit où l'un au« rait cessé, serait celui par lequel l'autre commen« cerait (1).» L'explication la plus naturelle de cette phrase est, sans contredit, celle de Wolf, que Solon ordonna, lorsque plusieurs rhapsodes chanteraient en public, d'observer l'ordre des temps, et de ne pas intervertir la marche indiquée par la suite des événements, de sorte que lorsqu'un rhapsode avait chanté, par exemple, *la Rançon d'Hector* (vingt-quatrième chant de l'Iliade), celui qui venait ensuite ne chantât pas les adieux d'Andromaque et d'Hector (sixième chant de l'Iliade), etc. (2). On est forcé d'adopter cette interprétation, si l'on veut que la phrase de Diogène ait quelque sens. Au reste, cette loi de Solon parut une chose de telle importance, que Dieuchidas, dans le cinquième livre de ses Mégariques, dit que Solon contribua plus que Pisistrate lui-même à faire connaître Homère (3). C'est aller bien loin;

(1) τά τε Ὁμήρου ἐξ ὑποβολῆς γέγραφε ῥαψῳδεῖσθαι, οἷον ὅπου ὁ πρῶτος ἔληξεν ἐκεῖθεν ἄρχεσθαι τὸν ἐχόμενον (Diog. Laer., I, 57).

(2) Cf. Prolegom. ad Hom., p. CXL et CXLI.

(3) μᾶλλον οὖν Σόλων Ὅμηρον ἐφώτισεν ἢ Πεισίστρατος, ὥς φησι Διευχίδας ἐν πέμπτῳ Μεγαρικῶν (l. c.) Cependant il est possible que cette opinion de Dieuchidas ait plutôt rapport à ce qui suit qu'à ce qui

cependant ce qu'il y a de sûr, c'est que si, comme je le crois, l'interprétation de Wolf est fondée, on peut voir dans ce premier travail une préparation indispensable à celui qu'un peu plus tard fit exécuter Pisistrate. Dans cette supposition, ce fut Solon qui véritablement découvrit le fil historique, et donna l'idée de composer un ensemble lié par la chaîne naturelle des événements.

Je ne sais, mais plus j'y réfléchis, plus il me semble que la raison est d'accord avec l'histoire pour démontrer que ce fut de la bouche même des rhapsodes que Pisistrate recueillit les morceaux détachés qu'il rassembla pour en composer l'Iliade et l'Odyssée. Peut-être, comme dernier corollaire, devrais-je ici traiter l'importante question de l'écriture, mais ce que j'ai dit sur l'absence de monuments écrits jusqu'au temps de Solon, l'existence même des rhapsodes,

---

précède. Diogène en effet ajoute immédiatement : ἦν δὲ μάλιστα τὰ ἔπη ταυτὶ

οἱ δ' ἄρ Ἀθήνας εἶχον καὶ τὰ ἑξῆς (l. c.)

Or, il faut savoir que les vers dont le commencement du premier est cité ici, sont les 546 et suiv. du second ch. de l'Iliade, relatifs aux soldats d'Athènes, vers incontestablement interpolés (voy. les Obs. sur ce vers 546 du second ch. de l'Il.) ; ainsi on peut conclure des paroles de Dieuchidas, que Solon avait d'autant plus répandu parmi les Grecs la connaissance d'Homère, que le premier il lui avait attribué les vers qui contenaient un grand éloge des Athéniens. Ce n'est pas la première fois que ce mérite, ou ce reproche d'interpolation, avait été fait à Solon. Plusieurs auteurs ont pensé qu'il avait aussi ajouté le vers 557 relatif aux vaisseaux de Salamine (voyez les Observ. sur le vers 557 du second ch. de l'Iliade.)

enfin mes observations sur l'Iliade où cette question est si souvent traitée relativement aux poèmes d'Homère (1), me dispensent, je crois, d'entrer de nouveau dans cette discussion. D'ailleurs j'ai hâte de toucher au berceau même de la poésie homérique.

Doit-on le chercher parmi les rhapsodes qui du temps de Solon et de Pisistrate redisaient tour à tour les exploits de la guerre d'Ilion et les malheurs d'Ulysse? Non certes, les rhapsodes ne faisaient que répéter des chants bien plus anciens; et peut-être les faits héroïques de cette guerre mémorable auraient-ils été perdus à jamais, si, dès le principe, ils n'avaient pas été reproduits sans cesse dans les sublimes inspirations des premiers chanteurs. Oui, c'est au moment où venait de se terminer une lutte douloureuse entre l'Europe et l'Asie, lorsque chacun s'entretenait des héros qui se signalèrent dans les champs troyens, et que chaque famille se livrait à la douce espérance de leur retour, c'est alors que naquirent ces premiers récits, encore tout empreints des merveilles qui se racontaient de toutes parts, qu'accueillait avec transport, et qu'exagérait encore l'imagination des peuples intéressés à cette vaste entreprise.

(1) Voyez les Observ. sur le v. 484 du second, 168 du sixième, 175 du septième, 428 du dixième, 568 du vingt-unième, et 804 du vingt-quatrième ch. de l'Iliade. Au reste, ceux qui désirent voir cette question traitée à fond et sans appel, doivent surtout consulter les prolégomènes de Wolf depuis la p. XL, § XII, jusqu'à la p. XCVI, § XXIII.

A peine dix ans s'étaient écoulés depuis la chute d'Ilion, que déja dans les palais des rois on chantait chaque jour tout ce que publiait la renommée sur les triomphes et les infortunes des Grecs. Au commencement même de l'Odyssée nous voyons Phémius introduit dans la salle des prétendants, et contraint de chanter au milieu d'eux (1). Quand Pénélope, du haut de ses appartements élevés, entend ce chantre divin qui célébrait le funeste retour des Grecs, elle accourt et demande en pleurant à Phémius de suspendre des récits qui brisent son ame de douleur, *car elle songe sans cesse à ce héros dont la gloire retentit dans toute la Grèce et jusque dans le milieu d'Argos* (2). Mais aussitôt Télémaque répond à sa mère : « N'empêche point Phémius de chanter « la funeste destinée des Grecs. Le chant qu'admirent « davantage les hommes est celui qui redit aux assi- « stants les actions les plus récentes (3). »

Il en était de même dans le palais d'Alcinoüs. Là aussi une *muse inspirait au chanteur de célébrer les faits éclatants des héros, et de chanter un récit dont la renommée était montée jusque dans le ciel immense* (4). Ainsi Démodocus disait les actions

---

(1) Od. A 154.

(2) Od. A 326-44.

(3) Od. A 350-2. νεωτάτη ἀοιδὴ, *la chanson la plus nouvelle*; c'est-à-dire, celle qui entretenait les auditeurs des faits les plus récents, et dont tout le monde s'occupait.

(4) Od. Θ 73-4.

des Grecs durant le siége de Troie. Il disait la querelle d'Ulysse et d'Achille qui s'adressèrent des paroles injurieuses dans un festin pour les sacrifices (1). Il disait l'aventure du cheval de bois construit par Épéus, la chute de la ville de Priam, les exploits d'Ulysse et tout ce qu'osa ce héros sous la puissante protection de Minerve (2). Comme les chants de Phémius avaient excité les regrets amers de Pénélope, de même ceux du chantre de Schérie émeuvent profondément le cœur d'Ulysse, qui pendant tous ces récits enveloppait sa tête dans son manteau pour dérober aux Phéaciens les larmes abondantes qui coulaient de ses yeux (3).

On peut juger par ces exemples quel vif intérêt inspiraient alors ces chants où se trouvait renfermée toute l'histoire d'une époque si glorieuse pour la Grèce. On ne les considérait point comme de simples fictions imaginées au hasard, mais comme la narration fidèle d'un évènement de la plus haute importance. Ce que dans les détails ils présentent de fabuleux et d'incroyable tenait à la croyance des peuples, à cet amour du merveilleux toujours si puissant parmi les hommes, surtout aux temps d'une civilisation encore dans son enfance.

Ces chanteurs (ἀοιδοί) jouent un très-grand rôle

---

(1) Od. Θ 75-7.
(2) Od. Θ 449-520.
(3) Od. Θ 84-92 et 521-31.

dans l'Odyssée, tandis qu'ils apparaissent à peine dans l'Iliade. Ils existaient cependant avant la guerre de Troie. Thamyris, dont il est parlé dans le catalogue des vaisseaux, et que les Muses *privèrent du chant* (παῦσαν ἀοιδῆς) (1), en était un sans doute. Il est probable qu'Achille lui-même appartenait à cette classe honorée, puisqu'il est dit dans l'Iliade qu'*il charmait son ame au son de la lyre, et qu'il chantait les faits glorieux des héros* (2). On voit aussi qu'avant son départ Agamemnon avait laissé dans son palais un chanteur pour *garder son épouse* (εἴρυσθαι ἄκοιτιν) (3), et ce ne fut même que lorsque Égisthe eut exilé le chanteur dans un désert pour être la proie des oiseaux du ciel, que Clytemnestre consentit à suivre l'infâme séducteur dans son palais (4). Tant il est vrai que même à cette époque encore toute grossière, on sentait déja l'alliance intime qui existe entre le sentiment moral et le développement de l'intelligence. Toutefois, pour revenir à notre sujet, le nom d'ἀοιδὸς ne se trouve que deux fois dans l'Iliade (5), tandis qu'il reparaît sans cesse dans l'Odyssée.

---

(1) Il. B 564-600.

(2) ἄειδε δ' ἄρα κλέα ἀνδρῶν (Il., I 189). Remarquez que cette expression κλέα ἀνδρῶν est aussi appliquée à Démodocus (Od. Θ 74), endroit déja cité.

(3) Od. Γ 268.

(4) τὴν δ' ἐθέλων ἐθέλουσαν ἀνήγαγεν ὅνδε δόμονδε.
(Od. Γ 272).

(5) La première fois, au dix-huitième chant, dans un passage où

Certainement la grande expédition contre l'Asie, pour laquelle se leva la Grèce tout entière, dut faire naître un grand nombre de ces chansons, seuls monuments historiques avant que l'usage de l'écriture permette de consigner les faits d'une manière plus certaine et plus durable. Circonstance qui, du reste, se retrouve à l'origine de tous les peuples. Ainsi Tacite nous apprend que de son temps les Germains célébraient dans d'anciennes poésies les origines de leur nation. *C'est même*, dit-il, *la seule espèce d'annales et d'histoire en usage chez eux* (1). Ainsi les *Sagas* de la Suède (2); les *Koepemviser* des Danois (3); les *Nibelunguen* de l'Allemagne (4); les *Lais* bretons (5); les *Ballades* écossaises (6); les vieilles et barbares poésies consacrées, selon Éginhart,

---

ce mot n'est admis dans nos éditions que depuis Wolf (voyez les observ. sur le v. 604 du dix-huitième ch. de l'Iliade); et la seconde fois au v. 721 du vingt-quatrième chant de l'Iliade. Mais là même, ces chanteurs semblent plutôt destinés à faire entendre des lamentations sur le cadavre d'Hector, qu'à raconter des faits historiques.

(1) Quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est. (Germ., § 2).

(2) Voy. Hist. des expéd. marit. des Normands, par Depping, p. VII et suiv. du discours prélimin., et les fragm. sur l'Islande, par Bonstetten. Un vol. in-8°; Genève, 1826, p. 32-3 et 36-7.

(3) Voyez le Bulletin des scieuces histor., t. I, p. 275.

(4) Voyez le Globe, t. IV, p. 273.

(5) Voyez les Poésies de Marie de France publ. par De Roquefort, p. 26.

(6) Voyez Chants pop. de l'Écosse, recueillis et comment. par Walter-Scott, trad. par Artaud. Paris, 2 v. p. in-12 (1826).

à chanter les exploits guerriers des anciens rois (1); et les romances espagnoles desquelles Lopez de Véga a dit qu'*elles formaient une Iliade qui n'avait pas eu d'Homère* (2); tout démontre que la musique et le rhythme qui dans le principe marchent toujours ensemble (3), ont été les premières archives des nations. Partout on retrouve ces chants primitifs recueillis d'abord comme singularités curieuses, et qui plus tard offrent les plus précieux renseignements sur une époque de civilisation qui ne laisse ordinairement aucune trace après elle (4).

---

(1) Barbara et antiquissima Carmina, quibus veterum regum actus et bella canebantur, scripsit [Carolus M.] memoriæque mandavit (cap. XXIX, p. 170 de l'édition de Godefr. Bredow, *Helmstadii*, 1806). Ainsi voilà Charlemagne, nouveau Pisistrate, rassemblant les anciennes poésies du pays ; mais la destinée de ces deux recueils n'a pas été la même; je le regrette. Malgré l'épithète de *barbara* qu'Eginhart donne à ces vers, que de précieux documents ils nous donneraient sur les mœurs de notre France sous les rois de la première race. M. Abel Hugo croit que ce recueil a existé dans la bibliothèque de Charles VI, et qu'il est maintenant en Angleterre (*Romances histor.* trad. de l'espagnol par A. Hugo, p. XXXVI); si cela est, formons des vœux pour que des érudits anglais le mettent en lumière.

(2) On a souvent réuni les romances du Cid pour en former ce qu'on appelle un *Romancero*. Voyez entre autres celui qui a été publié d'après celui de D. Juan de *Escobar*, sous ce titre : *Romancero e Historia del muy Valeroso Caballero, el Cid Ruy Diaz de Vibar, en language antiguo. Impreso en Francoforto*. Un vol. pet. in-12, 1829. Sur le mot de Lopez de Véga, voy. le *Journal des Savants*, année 1822, p. 708.

(3) Voy. les *Chants populaires de l'Écosse* déja cités, t. I, p. 126.

(4) Voyez la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, d'Aug. Thierry, t. I, p. 10 de la seconde édition.

La Grèce ne fait point exception à la règle commune; déja du temps de l'Odyssée ils étaient en grand nombre, ainsi que le témoignent ces paroles d'Ulysse : « Une muse chérit *la tribu des chanteurs*, φῦλον ἀοιδῶν (1). » Ils étaient distingués par les rois, qui les comblaient de faveurs et les faisaient participer à leurs festins. « Héraut, dit Ulysse dans « ce même discours, porte cette viande à Démodocus « pour qu'il mange; dis-lui combien je le félicite malgré ma tristesse. Entre tous les mortels qui vivent « sur la terre, ces chanteurs sont surtout dignes de « nos hommages et de nos respects (2). » Et plus loin : Démodocus, de tous les hommes, c'est toi « que je louerai davantage, toi qui fus instruit par « une Muse fille de Jupiter, ou par Apollon (3) ». Ailleurs ce même Démodocus est présenté comme *honoré par les peuples* (4). En toute occasion les chanteurs reçoivent les épithètes de *divins*, d'*harmonieux*, de *très-illustres* (5), leur voix est semblable à celle des dieux (6); car ils instruisent les hommes par de douces paroles, et quand ils chantent, chacun se plaît à les écouter (7). Ils s'animent aux

(1) Od. Θ, 481.
(2) Od. Θ, 477-80.
(3) Od. Θ, 486-7.
(4) Od. N, 28.
(5) Cf. Od. Θ, 17; A, 346; A, 325.
(6) Od. A, 371.
(7) Od. P, 518-20.

accents de la lyre (1), mais eux seuls sont leur maître, ils ne recoivent d'enseignements que de la Muse ou du Dieu qui les inspire (2). Leurs chants assurent la célébrité dans l'avenir (3), parce qu'ils racontent l'histoire des temps passés avec une grace merveilleuse; et quand Alcinoüs veut louer Ulysse de ses récits, il lui dit : « Tu nous as habilement raconté « l'histoire des maux qu'éprouvèrent et tous les Grecs « et toi-même, comme aurait pu le faire un chan- « teur (4). »

Tels sont les traits distinctifs de ces hommes doués du génie natif et sublime que la nature semble prodiguer dans sa jeunesse, et qui peu de temps après le siége de Troie commencèrent à célébrer dans leurs chants tout ce qu'en publiait la renommée. Cependant ici se présente une observation importante; quoique ce soit l'Odyssée qui m'ait fourni tous mes exemples, ce n'est ni dans la Grèce proprement dite, ni dans les îles occidentales, que naquirent les poésies homériques. Sans doute les évènements ont dû se passer en Grèce à peu près comme l'Odyssée les raconte; sans doute Phémius dans les palais d'Ulysse, et Démodocus dans les fêtes de l'île Schérie, chantaient les malheurs des Grecs; mais ce ne sont ni les

(1) Od. Δ 17 et χ' 332.
(2) Od. X 347-8.
(3) Od. Γ 204-θ' 580.
(4) Od. Λ 367-8.

chants de Phémius, ni ceux de Démodocus que le temps nous a transmis. Les évènements racontés dans l'Odyssée, comme ceux de l'Iliade, sont bien fondés sur une tradition certaine; mais les traditions relatives à l'Odyssée ne furent exprimées que postérieurement à celles de l'Iliade, et les unes et les autres aux lieux mêmes où les grands exploits venaient de s'accomplir. De tout ce que je viens de rapporter, il ne faut donc conclure autre chose sinon que les chants sur la guerre de Troie commencèrent à se faire entendre presque immédiatement après la chute d'Ilion; mais ce fut dans cette contrée de l'Asie Mineure qui dans la suite reçut le nom d'Ionie (1), qu'ils prirent naissance; ce fut là qu'on chanta d'abord la valeur d'Achille, de Diomède, des deux Ajax, la puissance d'Agamemnon, le courage d'Hector et la noble douleur du vieux Priam. Et ce fut là aussi que plus tard on chanta les infortunes d'Ulysse, les voyages du beau Télémaque, les plaintes touchantes de Pénélope et l'audace des prétendants. Le dialecte ionien qui domine également dans l'Iliade et l'Odyssée en démontre évidemment l'origine commune, car jamais l'ionien ne fut le langage des Grecs d'Europe. D'ailleurs, comme nous l'avons vu, ce ne fut qu'environ au temps de Lycurgue qu'on eut en Grèce la première connaissance de ces anciennes

(1) Touchant l'origine assez obscure de ce nom, voyez les observations sur le v. 685 du treizième chant de l'Iliade.

poésies, et c'est de l'Asie Mineure que cette connaissance est arrivée (1).

Il faut bien croire que lorsque la guerre fut terminée, la plupart des Grecs qui s'étaient rendus au siége de Troie, se décidèrent à rester dans le pays de la conquête, où les attachaient à la fois leur victoire, la fertilité du sol et la beauté du climat. Ce ne furent que les chefs possesseurs d'états puissants dans la Grèce, et ceux de leurs compagnons attachés à leur fortune, qui résolurent de retourner dans l'ancienne patrie. D'ailleurs une politique toute naturelle devait fixer les Grecs en Asie; en effet, de quoi leur eût servi de triompher, s'ils n'avaient pas formé des établissements sur les côtes asiatiques pour s'assurer la libre navigation de la mer Égée, seul vrai motif de la guerre, car l'injure faite à Ménélas n'en avait été que le prétexte. La protection que dans la suite obtinrent les nombreuses colonies qui vinrent s'établir en Asie prouve, qu'en grande partie, ce pays appartenait à des hommes de race hellénique. Avant la chute d'Ilion, à peine les Grecs parvinrent-ils à s'emparer de l'île de Rhodes; aussi dès que les premiers bruits de guerre retentirent, ceux qui l'habitaient se hâtèrent

(1) Voyez pages 21, 53 et suiv. Les historiens ont attribué à Lycurgue ce qui n'appartient qu'à son époque. Les Grecs ont toujours eu grand penchant à personnifier, et c'est même à cet anthropomorphisme qu'est dû le nom d'Homère, que j'adopte aussi, car il exprime tout naturellement une idée qu'on ne pourrait rendre que par une périphrase.

d'envoyer des secours à leurs concitoyens, et l'on voit dans le Catalogue que Tlépolème partit de Rhodes avec neuf vaisseaux (1).

D'après ces conjectures qui ne sont pas seulement des probabilités, on peut se faire une idée de l'enthousiasme que devaient inspirer les récits de ces premiers chanteurs qui, sous l'inspiration du génie et de la victoire, redisaient en vers harmonieux les maux soufferts, la gloire acquise et les succès obtenus. Quel charme devaient trouver les vainqueurs dans cette poésie toute ornée des richesses que la nature a prodiguées sur les doux rivages de l'Ionie, et toute animée des actions mémorables qu'elle racontait à ceux mêmes qui peut-être en furent autrefois les témoins! Certes sous ce rapport les poésies homériques prennent une bien autre importance que si nous les envisageons seulement comme une œuvre littéraire plus ou moins parfaite; et l'histoire vivante de cette époque héroïque inspire un bien plus vif intérêt que les plus brillantes fictions habilement calculées pour former un plan magnifique sans doute, mais sur lequel personne n'est d'accord.

Au reste, mon but n'est point ici de rechercher quelle nature de plaisir doit faire naître la lecture des poésies homériques, mais d'en découvrir la véritable origine. Je crois que nous y sommes parvenus,

---

(1) Il. B 653-4.

guidés à la fois par les indications de l'histoire, et les inductions les plus naturelles de l'analogie. Maintenant la vérité résulte avec évidence du simple narré des faits, et les villes nombreuses où l'on prétend qu'Homère avait reçu le jour sont enfin découvertes (1). Vico dit avec raison : « Si les *peuples de la* « *Grèce* ont tant discuté sur la *patrie* d'Homère, si « presque tous le voulurent pour *leur concitoyen*, « c'est que les peuples grecs furent eux-mêmes *cet* « *Homère* (2). »

Oui, sans doute, ce fut des villes de Colophon, de Smyrne, de Milet, de Chios, d'Éphèse que sortirent ces tribus de chanteurs (φῦλα ἀοιδῶν) qui racontaient les exploits des héros dans les fêtes, les assemblées publiques et les palais des rois; et ce fut

(1) L'opinion commune n'attribue qu'à sept villes l'honneur d'être la patrie d'Homère, parce qu'on se fonde sur ce distique si connu rapporté par Aulu-Gelle:

ἑπτὰ πόλεις διερίζουσι περὶ ῥίζαν Ὁμήρου.
Σμύρνα, Ῥόδος, Κολοφὼν, Σαλαμὶν, Χίος, Ἄργος, Ἀθῆναι.

« Sept villes se disputent sur le berceau d'Homère : Smyrne, « Rhodes, Colophon, Salamine, Chios, Argos, Athènes;

(Noct. Att., l. III, c. XI).

mais le nombre en est bien plus considérable, et Lucien, après avoir rapporté le nom de plusieurs, a raison d'ajouter, ἢ μυρίας ἄλλας, *ou mille autres encore* (Demosth. Encom., t. III, p. 497, ed. Hemsterh.).

(2) Comme ma traduction diffère un peu de celle de M. Michelet, voici le texte : « Che perciò *i popoli greci* cotanto contesero della di lui (Omero) *patria*, e'l vollero quasi tutti *lor cittadino*; perchè essi *popoli greci* furono *quest' Omero* (Principi di scienz. nuov., *Napoli* 1811. vol. III, p. 33).

au moment même où venait de tomber Ilion qu'une poésie toute nationale recueillit ces traditions héroïques pour les confier à la mémoire des hommes.

Seulement il est probable que les chants relatifs à l'Iliade commencèrent immédiatement après la guerre, et ceux qui sont relatifs à l'Odyssée quelques années plus tard. Je crois qu'on peut en fixer à peu près l'époque au temps où les Héraclides rentrèrent dans le Péloponèse, c'est-à-dire 80 ans après la guerre (1). Cette révolution dut rejeter en Asie presque tous les partisans des Atrides, et l'on peut supposer qu'alors on s'entretint plus spécialement des malheurs que les chefs des Grecs éprouvèrent à leur retour. C'est alors sans doute que ceux qui venaient d'Europe parlaient d'Ulysse, de Télémaque, de Pénélope, et les chanteurs *qui ne savaient rien par eux-mêmes*, *mais qui n'entendaient que la voix de la Renommée* (2), recueillaient avec avidité ces traditions nouvelles, parce que celles sur le siége de Troie commençaient à s'épuiser. Quand la colonie ionienne vint s'établir en Asie soixante ans après le retour des Héraclides (3), elle dut apporter d'autres détails sur l'histoire des *Retours*, et comme celui d'Ulysse était le plus remarquable, celui qui fournissait le plus d'incidents,

(1) Thucyd., I, 12; et Clem. Alexand. Strom., l. I, p. 336 in-fol. Lutet., 1629.

(2) Ἡμεῖς δὲ κλέος οἶον ἀκούομεν, οὐδέ τι ἴδμεν (Il. β' 486).

(3) Clem. Alex. loc. cit.

c'est aussi celui qui donna lieu à plus de récits divers et dont s'emparèrent un plus grand nombre de *chanteurs*.

A la vérité, je sais que l'histoire proprement dite se tait entièrement sur cette circonstance des *chanteurs*, mais à défaut nous avons l'Odyssée même, monument authentique, irrécusable, parce que l'Odyssée, comme l'Iliade, ne peint que des mœurs réelles et positives; non que ces poëmes donnent les faits exactement, tels qu'ils se sont passés, mais ils les reproduisent tels que les concevait l'opinion générale, et sous le rapport des mœurs, des usages, des habitudes, l'Iliade et l'Odyssée sont l'expression la plus nette et la plus franche de la civilisation durant les deux premiers siècles qui suivirent immédiatement la prise d'Ilion. Or, d'après tout ce que nous avons vu plus haut, il n'est pas permis de révoquer en doute l'existence des chanteurs; ils font partie essentielle de la société; ils sont honorés des rois et des peuples; eux seuls sont chargés de transmettre les faits historiques à la postérité, et leur établissement ne paraît pas être d'une époque récente. Voilà ce qu'on ne saurait contester, et ce qu'on doit légitimement opposer au silence des historiens plus modernes.

Cependant, malgré ce silence des historiens, il est possible d'entrevoir encore la vérité, même à travers le voile des fables les plus grossières. Ce qu'on raconte

des *Branchides* qui dans Milet desservaient le temple d'Apollon Didyméen (1); ce que dit Varron de leur chef *Branchos*, qui dans un bois se permit d'embrasser Apollon, dont il reçut une baguette et une couronne, et qui s'étant mis ensuite à prophétiser, disparut aussitôt pour ne plus reparaître (2); ce que rapporte Conon de ce même *Branchos*, qui fut le plus beau des hommes et qu'Apollon aima (3); qui, par la suite, adopta le fils d'une femme esclave, auquel il enseigna l'art d'annoncer les oracles, et que pour cette raison il nomma *Evangelos*, chef des *Evangelides* chez les Milésiens (4); tous ces contes bizarres, dis-je, ne semblent-ils pas indiquer quelque tradition corrompue sur nos premiers chanteurs? Je ne veux pas donner trop d'importance à mes conjectures, mais ce mot de *Branchos* exprimant tout ce qui se rapporte à l'action de la voix; celui d'*Evangelos*, tout ce qui se rapporte à la publication d'une heureuse nouvelle; ces réunions d'hommes sous les noms de *Branchides* et d'*Evangelides*, et les fables inventées pour en expliquer l'origine, toutes ces choses doivent recéler un fait primitif, qui peut-être n'est pas sans quelque rapport avec ces tribus

(1) Suid. voc. Βραγχίδαι. Plin., Hist. nat., l. V, c. XXXI, ed. Millero.

(2) Schol. Statii in Theb., VIII, 198. Cf. Strab., l. XIV, p. 634.

(3) Phot. Bibl. gr., col. 441.

(4) Phot. in ead., 452.

de chanteurs, dont j'ai parlé plus haut. J'abandonne cette idée à la critique; mais quand un usage est tombé en désuétude depuis long-temps, ce n'est que par occasion qu'il en échappe quelques traces chez les anciens. Encore faut-il les saisir au milieu de toutes les absurdités qu'enfantent les bruits populaires (1).

Je reviens aux poésies homériques. S'il est vrai, comme je le suppose avec grande vraisemblance, que les chants dont se compose l'Odyssée ne remontent pas au-delà du second avènement des Héraclides dans le Péloponèse, on conçoit sans peine que la civilisation qui reçut un grand mouvement de l'expédition asiatique, dut faire de sensibles progrès pendant les soixante ans écoulés depuis la guerre de Troie jusqu'à cette époque. C'est par là que s'explique le système des *chorizontes* qui pensaient que l'Odyssée n'était pas du même auteur que l'Iliade (2), question

(1) Ainsi, veut-on savoir comment Varron (endroit cité du schol. de Stace) dit qu'on expliquait ce nom de *Branchos?* c'est que sa mère étant enceinte de lui, vit en songe le soleil lui entrer par le *gosier* (en grec βράγχος) et lui ressortir par le *ventre*, διὰ τῆς γαστρὸς δὲ καὶ τῶν αἰδοίων διεξελθεῖν (Phot., col. 441). C'est toujours sur la fausse interprétation étymologique d'un nom propre, qu'on a imaginé les fables relatives à celui qui le portait (voyez les observations sur les v. 1 du premier, 370 du cinquième, et 402 du sixième chant de l'Iliade).

(2) Touchant les chorizontes, voy. les observ. sur le v. 356 du second ch. de l'Il.

agitée parmi les Grecs long-temps avant Sénèque (1); et c'est là ce qui justifie aussi les remarques ingénieuses de M. Benjamin Constant, sur les différences que ce spirituel écrivain a cru remarquer entre les deux poèmes (2).

Cependant à mesure que la civilisation se perfectionnait, et qu'on s'éloignait de l'évènement principal, le feu poétique perdait aussi de sa force et de son éclat. C'est ainsi que Vico, dont le génie pénétrant avait si bien trouvé le véritable Homère près de cent ans avant que Wolf l'ait prouvé, c'est ainsi, dis-je, qu'il interprète cette opinion de Longin, que l'Odyssée appartenait à la vieillesse d'Homère (3). « Le « *jeune Homère compose l'Iliade*, dit-il, quand *la* « *Grèce est dans sa jeunesse.... Vieux*, il composa « *l'Odyssée*, lorsque *la Grèce* tempère par la *ré-* « *flexion* son génie poétique (4). » Cette réflexion est parfaitement juste, mais je crois que Vico va trop loin, quand il pousse son Homère, c'est-à-dire la poésie homérique, jusqu'au temps de Numa, 460 ans après la chute d'Ilion (5). Numa est de près de deux

(1) De Brevitat. vit., § XIII.

(2) De la Religion, t. III, p. 409 et suiv.

(3) De Sublim., § IX, p. 39, ed. Pearce.

(4) Così *Omero* compose *giovine l'Iliade*, quando era giovinetta la *Grecia*..... ma *vecchio* compose poi l'*Odissea*, quando la *Grecia* aveva alquanto raffredato gli animi con la riflessione (t. III, p. 34).

(5) Princip. di scienz. nuov., t. III, 31, ed. de Naples, 1811, 3

siècles postérieur à Lycurgue, et alors quand Homère pour la première fois arrivait de l'Ionie dans la Grèce, on n'imaginait plus depuis long-temps de nouveaux chants héroïques.

Ils ont dû cesser dans la période qui suivit l'établissement de la colonie ionienne, durant les cinquante dernières années du second siècle après la guerre de Troie. A cette époque, le génie des peuples fut singulièrement modifié : les rapports entre les nombreux colons et la métropole devinrent plus fréquents de jour en jour, et les vaisseaux de guerre ne tardèrent pas à faire place aux vaisseaux marchands. Ces nouvelles mœurs apparaissent déja dans l'Odyssée; on y voit des marchands phéniciens parcourir la mer Égée, pour y porter des objets de goût et de parure (1); les navigateurs thesprotes trafiquent avec Dulichium (2); les rois eux-mêmes voyagent pour échanger de l'airain contre du fer (3); et les emplois d'un chef de vaisseau marchand, d'une espèce de subrécargue, y sont clairement dési-

---

v. in-8°. Je ne crois pas non plus, comme Vico le dit au même endroit, que l'Homère de l'Odyssée appartienne à la Grèce occidentale; j'en ai dit plus haut les raisons.

(1) Od. ο' 415-... μυρί' ἄγοντες ἀθύρματα, scil. Φοίνικες, et plus loin un de ces Phéniciens présente un collier d'or enchâssé dans de l'ambre, qu'examinent avec soin une reine et ses suivantes, et dont elles demandent le prix (l. c. 457-62).

(2) Od. ξ' 334-5.

(3) Od. α' 180-4.

gnés (1). Tout cela prouve que les esprits changeaient de direction. On se plaisait tous les jours davantage aux jouissances d'une vie tranquille, et l'on cherchait à se procurer les douceurs du repos sous le beau ciel de l'Ionie. La poésie elle-même, qui, jusqu'alors, n'avait exprimé que les premiers besoins d'une société nouvelle encore toute émue de sa conquête, ne tarda pas à devenir à son tour un objet de luxe. On n'inventa plus de nouveaux chants sous l'influence d'une inspiration soudaine, mais on trouvait un vif plaisir à les entendre. Les *rhapsodes* succédaient aux chanteurs, c'est le second âge de la poésie homérique.

Les *rhapsodes*, comme l'indique ce nom, *chantaient des vers cousus*. On doit entendre par là qu'ils commencèrent à réunir dans une seule *rhapsodie*, tout ce qui tenait au même sujet, pour donner à leurs récits une plus grande dimension, et les rendre plus dignes d'une certaine pompe théâtrale. Il ne faut pas confondre ce premier travail avec celui de Solon dont j'ai déja parlé (2). Solon fit sur l'ensemble de toutes les *rhapsodies* ce que ceux-ci fai-

---

(1) Ἀρχὸς ναυτάων, οἵτε πρηκτῆρες ἔασιν
φόρτου τε μνήμων, καὶ ἐπίσκοπος ᾗσιν ὁδαίων.
(Od. Θ 162-3).

« chef de nautonniers, commerçants, registre de la cargaison, ins-
« pecteur des marchandises. »

(2) Voyez ci-dessus page 24.

saient sur chacune en particulier. Ainsi, par exemple, un *rhapsode*, dans le principe, pour donner plus de durée à sa récitation, put joindre ensemble trois ou quatre chants primitifs, la dispute d'Achille et d'Agamemnon, le voyage à Chryse, la prière de Thétis, et l'assemblée des dieux; un autre groupait les exploits de Diomède, ou ceux d'Agamemnon, ou ceux de Patrocle, et formait ainsi des récits de six à neuf cents vers qui comportent environ deux heures de déclamation, terme au-delà duquel l'attention de l'auditeur ne saurait être soutenue. Telle est du moins la seule manière raisonnable d'expliquer le nom de *rhapsode*, dont la signification n'est pas douteuse. Je sais bien pourtant qu'on a chicané sur cette étymologie: selon Boileau le mot de *rhapsode* ne vient point de ῥάπτειν, *joindre, coudre ensemble*, mais de ῥάβδος, *branche*, parce que ceux qui chantaient les vers d'Homère avaient une branche de laurier à la main; c'est à cause de cela, dit Boileau, qu'on les nommait *chantres de la Branche* (1). Il y a ici confusion; entendons-nous bien sur les dénominations que reçurent ceux qui récitaient des anciens vers; ils furent nommés *rhapsodes*, parce qu'ils *chantaient des vers cousus*, expression consacrée par Pindare, comme nous le verrons dans peu; ils furent aussi nommés *rhabdodes*, parce qu'ils chantaient

(1) IIIe réflex. crit., t. III, p. 233, ed. de St-Marc, 1547.

avec une branche de laurier à la main (1). Car, comme il paraît souvent dans l'Iliade et l'Odyssée, la coutume était alors, qu'un orateur public eût à la main un *sceptre*, *une branche*, pour aider les gestes devant une grande foule assemblée (2). Mais puisque les deux noms appellatifs exprimaient des attributions très-distinctes, nous ne devons pas les confondre. Les récitateurs de vers eurent bien encore d'autres noms : celui d'*arnodes*, parce que dans de certains combats de l'esprit on donnait un agneau à celui qui avait le mieux déclamé (3); celui de *stichodes*, chanteurs de vers (4); celui aussi d'*Homérides* ou *Homéristes* (5), et enfin celui d'*hypocrites*, qui en grec signifie *comédiens* (6).

De ces diverses dénominations, celle de *rhapsode* a prévalu. Le verbe ῥαψῳδεῖν est passé dans la langue grecque, pour exprimer le chant, ou la récitation de toute espèce de vers; et dans toutes nos éditions

---

(1) Eust., p. 6, l. 24.

(2) A cette occasion voy. les observ. sur le v. 567 du vingt-troisième ch. de l'Iliade.

(3) Eust., l. c., 26-7.

(4) Eust., l. c., 25. Aussi parce que la branche qu'on tenait à la main en récitant, était nommée στίχος par quelques uns (sch. Pind. Nem., II, 2).

(5) Pind., l. c. — Ath. Deipn., XIV, 620 B. Harpocr. voc. Ὁμηρίδαι, etc.

(6) Diod. Sicul., XIV, § 109 et XV, 7. Cette dénomination ne leur a été donnée que très-tard, et par analogie avec les représentations théâtrales qui avaient lieu depuis long-temps.

d'Homère, depuis celle de Florence, jusqu'à celle de Wolf, c'est le mot *rhapsodie* (ῥαψῳδία) qu'on emploie pour désigner chacun des vingt-quatre chants de l'Iliade et de l'Odyssée. Le nom de *rhapsode* l'a même emporté sur celui d'*Homéride*, qui peut-être est plus ancien, car je ne crois pas que dans les temps antérieurs à Pindare aucun auteur se soit servi du mot *rhapsode* (1), Pindare lui-même n'emploie que le mot *Homéride*, mais le passage où il se trouve mérite d'être rapporté.

ὅθεν περ καὶ Ὁμηρίδαι
ῥαπτῶν ἐπέων ταπόλλ' ἀοιδοὶ
ἄρχονται Διὸς ἐκ προοιμίου (2)

Ce qui signifie littéralement : « De même que les « Homérides, chanteurs de vers cousus, commencent « dès le principe par implorer Jupiter, etc. » Voilà l'emploi des *Homérides* bien clairement exprimé ; mais qu'étaient réellement ces *Homérides* et d'où leur venait ce nom ? Timée le sophiste, auteur d'un lexique sur Platon, dit simplement que les *Homérides* étaient ceux qui *récitaient ou expliquaient les vers d'Homère* (3).

---

(1) Hérodote, qui vivait environ 30 ans après Pindare, est le plus ancien auteur où se trouve le nom de *rhapsode* (Cf. V, 67).

(2) Nem., II, 1-3. Pour la transcription des vers, je suis l'édition de Boeckh.

(3) οἱ τὰ Ὁμήρου ὑποκρινόμενοι (v. Ὁμηρίδαι). Timée vivait environ 300 ans après J.-C. Photius donne la même définition.

Cette explication de Timée est relative à divers passages de Platon, où l'on trouve le mot *Homérides*, mais sans qu'il soit possible d'en rien conclure (1).

Valérius Harpocration, qui a fait sur les dix grands orateurs athéniens un lexique plus détaillé que celui de Timée sur Platon, dit, à l'occasion de ce nom employé par Isocrate (2), que les *Homérides* étaient une famille, originaire de Chios, selon Axousilaüs, et qui tirait son nom du poète Homère, selon Hellanicus, dans son livre intitulé l'*Aglantiade;* il ajoute que Séleucus niait cette étymologie; celle que donnait Séleucus était dérivée du mot *otage*, en grec ὅμηρος (3).

Suidas n'a fait que copier Timée et Harpocration (4). Le scholiaste de Pindare, à l'endroit cité, dit que les *Homérides* étaient des descendants d'Homère, et qu'ils chantaient ses poésies tour à tour ἐκ διαδοχῆς. Il parle ensuite, comme étant le plus célèbre des *Homérides*, d'un Cinéthus de Chios, qui lui-même faisait des vers, qui fut l'auteur de l'hymne à Apollon, et qui, le premier, chanta les vers d'Homère à Syracuse (5). « Les habitants de Chios, dit

---

(1) Cf. le dial. intitulé Ion, t. IV, p. 179. Bip., la Rép., l. X, t. VII, p. 292 Bip., et le dial. intitulé Phèdre, t. X, p. 333 Bip.

(2) A la fin de l'Éloge d'Hélène.

(3) In v. Ὁμηρίδαι. Harpocration vivait du temps de Libanius, dans le IVe siècle ap. J.-C.

(4) In v. Ὁμηρίδαι. Voyez aussi le lexique de Photius à ce même mot.

(5) Sch. in Nem., II, v. 2.

« Strabon, réclament Homère, et pour preuve, ils « citent ceux qu'on nomme Homérides qui sont issus « de ce poète (1). » Enfin l'auteur anonyme du Grand dictionnaire étymologique, dit plus vaguement encore que c'était une certaine famille, γένος τι (2).

Tels sont, je crois, les seuls renseignements que l'antiquité nous a laissés sur les *Homérides*. D'après ces témoignages, doit-on supposer qu'en effet les *Homérides* sont les descendants d'Homère, et qu'un poète de ce nom, né dans l'île de Chios, a réellement existé? Doit-on admettre qu'il fut un de ces premiers chanteurs, dont il est parlé plus haut, et que c'est à lui qu'il faut attribuer la plupart de ces chants qui, dans la suite, formèrent les deux poèmes de l'Iliade et de l'Odyssée? ce n'est pas rigoureusement impossible, mais, je l'avoue, ce n'est pas très-probable. D'ailleurs on l'admettrait que la question resterait toujours la même, car il ne s'agit pas de savoir si jamais dans l'Asie Mineure, plus ou moins long-temps après la guerre de Troie, l'un de ces chanteurs primitifs eut le nom d'Homère, et fut un des plus illustres, mais si réellement il a composé l'ensemble d'un poème épique d'environ quinze mille vers, avec une exposition, un nœud, un dénouement, et de manière à présenter une suite non interrompue. Or voilà ce qui ne

(1) L. XIX, p. 645.
(2) In v. Ὅμηρος, p. 623, l. 52.

saurait se concilier avec ce que nous avons déja dit. Pour composer un ouvrage de cette étendue, l'usage facile de l'écriture est indispensable. En supposant même qu'un homme puisse le concevoir de mémoire, comment le transmettra-t-il aux autres, si son ouvrage entier n'est pas retenu par le lien matériel de l'écriture qui en fasse un tout réel et compacte? Privé de ce moyen l'auteur eût été obligé de rassembler pendant douze ou quinze jours de suite le même auditoire pour lui donner une idée de la marche graduée, de l'intérêt principal tel qu'il l'aurait imaginé. Mais encore, quand bien même le premier auteur eût conçu et exécuté cette pensée, comment aurait-on pu conserver, durant l'espace de plusieurs siècles, un plan si vaste dans la mémoire des hommes? Enfin si cela eût été ainsi, à quoi bon ce travail de Pisistrate, si célèbre dans l'antiquité? Car c'est là l'immense difficulté qui reparaît sans cesse dans l'histoire des poésies homériques.

Qu'étaient donc réellement ces *Homérides*, dont le nom est si souvent répété? Ils étaient ce que dit Pindare: *les chanteurs de vers cousus* (1); et si les *Branchides* et les *Évangélides* (2) ont pu appartenir à la tribu des premiers chanteurs, il est probable que les *Homérides* leur ont succédé: ce sont ceux qui

(1) Pind., l. c.
(2) Voyez page 40.

commencèrent à réunir, à *coudre* les premiers chants. En effet, ce mot *Homérides* signifie *les rassembleurs*, ceux qui *chantent ensemble*, ceux qui *s'accordent pour chanter*. Les explications d'Hésychius ne laissent aucun doute sur le sens du verbe ὁμηρεῖν (1), dérivé de l'adverbe ὁμοῦ, *ensemble*, et du verbe ἐρέω, *je dis*. L'auteur de la Théogonie a employé dans la même acception le participe féminin du verbe ὁμηρεύω, qu'il applique aux muses (2).

Une fois que les *Homérides*, sortis probablement de l'île de Chios, se furent répandus dans le monde, *chantant ensemble* ou *s'accordant pour redire les chants anciens*, et que l'habitude fut prise de leur donner ce nom dérivé de leur emploi, on ne manqua pas dans la suite de chercher à ce nom une autre origine plus conforme aux idées populaires; et comme à Milet les *Branchides* et les *Evangélides* avaient fait imaginer les aventures bizarres d'un *Branchos* et d'un *Evangélos*, peut-être n'est-ce qu'au nom d'*Homérides* qu'on a dû cet *Homéros*, sur lequel on a débité tant de fables et raconté tant d'histoires si dénuées de toute vraisemblance (3); de sorte que, dans

(1) Ὁμηρεῖν, ὁμοῦ ἡρμόσθαι, καὶ συμφωνεῖν. Voy. aussi le mot ὁμηρεῦσαι.

(2) Théogon., v. 38-9.

(3) Voyez la vie d'Homère faussement attribuée à Hérodote, celle que nous avons sous le nom de Plutarque, et toutes les traditions recueillies par Suidas au mot Ὅμηρος.

ce cas, les *Homérides* ne seraient pas descendus d'*Homère*, mais au contraire le nom d'*Homère* serait résulté de celui d'*Homérides ;* et par ce goût si naturel aux Grecs de tout personnifier, de ce qu'il existait des *Homérides*, ils en ont conclu leur *Homère.*

Quant au nom de *rhapsodes*, je crois qu'il est dû à la définition même du nom d'*Homérides* qui l'a précédé; et que de ῥαπτῶν ἀοιδοὶ, scil. ἐπέων, phrase généralement usitée du temps de Pindare, on a fait le mot contracté ῥαψῳδοὶ, véritable synonyme de celui d'*Homérides*, comme le prouvent le scholiaste de Pindare (1), Athénée (2), et le Lexique d'Hesychius (3); mot qui dans la suite a seul prévalu, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Il serait assez difficile de dire précisément quelle fut la destinée des *rhapsodes*, dans la Grèce, durant l'espace de temps qui s'écoula depuis Lycurgue jusqu'à Pisistrate; nous n'avons sur ce point aucun renseignement bien positif, et nulle part les anciens n'ont traité directement cette question, mais de quelques lignes citées incidemment dans leurs ouvrages, on peut entrevoir la vérité, ou du moins à

(1) Toujours la même scholie sur le second vers de la seconde Némée.

(2) L. XIV, p. 620 B. Il est vrai qu'Aristoclès, cité par Athénée, dit *Homéristes* et non *Homérides*.

(3) Ὁμηρείδαι, αἱ ῥαψῳδίαι, où l'on doit lire: Ὁμηρείδαι, οἱ ῥαψῳδοί.

quelle époque les rhapsodes pénétrèrent dans cette contrée.

Je ne dirai point avec Platon que Phémius fut le *rhapsode* d'Ithaque (1); Phémius appartient à la classe des chanteurs primitifs, de même que Thamyris de Thrace. Leurs vers ne sont point arrivés jusqu'à nous, et c'est de l'Asie Mineure que sont venus les chants homériques. Je ne pense pas non plus que « Homère et Hésiode furent à Délos les premiers « qui chantèrent dans des hymnes nouveaux, en « *cousant une chanson* ». Les vers attribués à Hésiode, où se trouve cette opinion, sont bien postérieurs aux siècles hésiodéens (2); et l'on ne doit pas ajouter grand foi à ce que dit Nicoclès, qu'Hésiode fut le premier qui ait *rhapsodié* (3).

Le premier des *rhapsodes* qui paraisse dans la Grèce, avec quelque autorité historique, est Terpandre, que les uns disent de Lesbos, les autres d'Arnée, les autres de Cyme (4); toujours est-il que Terpandre était né dans l'Asie Mineure. D'après Hiéronyme que cite Athénée, Terpandre aurait été con-

---

(1) In Ione, t. IV, p. 185 bip.

(2) Voici ces vers cités dans la même scholie de *Pindare* :

Ἐν Δήλῳ τότε πρῶτον ἐγὼ, καὶ Ὅμηρος ἀοιδοὶ
μέλπομεν, ἐν νεαροῖς ὕμνοις ῥάψαντες ἀοιδήν.

(3) Ῥαψῳδῆσαι δέ φησι πρῶτον τὸν Ἡσίοδον Νικοκλῆς, toujours la même scholie.

(4) Suidas in voc. Τέρπανδρος.

temporain de Lycurgue; mais Hellanicus suppose que Terpandre fut le premier qui remporta le prix aux fêtes *Carnées*, instituées long-temps après Lycurgue (1). L'opinion d'Hiéronyme me paraît la plus probable. Pindare, cité de même par Athénée au même endroit, dit que Terpandre inventa un instrument nommé *barbiton;* Plutarque nous apprend que Terpandre fonda le premier établissement de musique à Sparte (2), qu'il avait composé une mélodie spéciale pour les vers d'Homère (3), et qu'il fut aussi l'auteur de ces sortes de préambules adressés aux dieux, par lesquels débutaient les rhapsodes avant de chanter les poésies homériques (4). En effet, Clément d'Alexandrie le cite comme auteur d'un hymne à Jupiter (5). Il paraît, d'après le même auteur, qu'il adapta un mode particulier de chant aux lois lacédémoniennes (6). Enfin, selon Diodore de Sicile, que cite Tzetzès, Terpandre apaisa par la douceur de ses chants une violente sédition à Sparte, si bien que les deux partis se réconcilièrent et s'embrassèrent en pleurant (7). Cependant, comme il apporta

(1) Athen. Deipn., l. XIV, p. 635 E. F.

(2) De Musicâ, t. X, p. 659, ed. Reisk.

(3) Même traité, p. 653.

(4) Même traité, p. 656.

(5) Strom., l. VI, p. 658, ed. in-fol., 1629.

(6) Τοὺς Λακεδαιμονίων νόμους ἐμελοποίησε (Strom., I, 308). Puisqu'on chantait les lois, l'écriture n'était certainement pas en usage.

(7) Diod. Sicul., t. II, p. 639, ed. Wesseling. Cf. Suid. voc.,

quelque modification dans la musique du pays, chose importante alors, ou, selon Plutarque, comme il avait ajouté une corde à la cithare, les Ephores le blâmèrent, et firent suspendre son instrument à une cheville (1). Il y a là une expression de Plutarque qui doit être remarquée, parce qu'il caractérise Terpandre, τῶν ἡρωϊκῶν πράξεων ἐπαινέτην, *le panégyriste des actions héroïques*, ce qui semble prouver qu'il s'agissait alors de chants relatifs à la guerre de Troie.

Soit que l'on considère ce nom de *Terpandre* comme le nom propre d'un homme qui ait réellement existé, ou comme épithète d'un nom propre, car *Terpandre* signifie *qui charme les hommes*, soit enfin qu'on le prenne en ce sens pour un nom collectif, car les historiens ne s'accordent pas non plus entre eux ni sur l'époque, ni sur le lieu de sa naissance; tout ce qu'on doit raisonnablement conclure de toutes ces citations, c'est qu'environ au temps de Lycurgue, par suite des communications entre l'Asie et l'Europe, les *Homérides* commencèrent à introduire dans la Grèce ces chants nationaux, et par là produisirent une sorte de révolution dans les esprits qui ne fut pas sans influence sur les mœurs des peuples, puisque les magistrats se

---

Μετὰ λέσϐιον ᾠδόν, *Après le chanteur lesbien*, proverbe en reconnaissance de ce bienfait.

(1) Lacon. instit., t. VI, p. 885, ed. Reisk.

crurent obligés d'intervenir. Peut-être ne faut-il voir dans ces séditions apaisées, que le commerce des Muses adoucissant un peu la férocité des caractères; et ces lois mises en musique n'indiquent sans doute que la nécessité qui commençait à se faire sentir de graver dans la mémoire des hommes quelques règles essentielles dans la vie civile. Je ne serais pas surpris que ce ne soit là l'origine de tout ce qu'on a raconté sur cette fameuse législation de Lycurgue (1). De là aussi l'opinion reçue, que l'ancienne sagesse des Grecs était surtout liée à la musique (2). De là enfin la double signification du mot νόμος, qui signifie également *loi* et *chanson* (3).

C'est à la même époque sans doute que Stésandre de Samos fit connaître à Delphes les chants homériques : « Timomachus, dans ses Cypriaques, dit Athé« née, nous apprend que Stésandre de Samos.... fut

---

(1) Voyez ce que je dis au sujet des lois de Lycurgue, dans un petit mémoire intitulé : *De l'influence des lois sur les mœurs, et de l'influence des mœurs sur les lois*, p. 10 et 11. In-8° d'une feuille 1/4. *St-Étienne*, 1830.

(2) ἡ παλαιὰ τῶν Ἑλλήνων σοφία τῇ μουσικῇ μάλιστα εἶναι δεδεμένη. Je lis δεδεμένη avec Casaubon, au lieu de δεδομένη (Ath. Deipn., l. XIV, p. 632, C.)

(3) Aristote s'exprime d'une manière très-précise à cette occasion : « Pourquoi, dit-il, appelle-t-on *Nomes* (*lois*) ce qui se chante? « C'est parce qu'avant qu'on eût connaissance des lettres, on « chantait les lois, pour qu'elles ne fussent pas livrées à l'oubli. » (Problemat., § XIX, quest. 28). Il y eut même de ces sortes de chansons qui furent connues sous le nom spécial de *Nomes de Terpandre* (Jul. Polluc. Onomastic., l. IV, c. IX, § 65).

« le premier qui, dans Delphes, *chanta sur la ci-« thare* les combats décrits par Homère, en commen-« çant par l'Odyssée (1). » Cette prédilection des Delphiens en faveur de l'Odyssée venait probablement de ce que ces peuples ayant de fréquents rapports avec les îles de Céphalénie et d'Itaque par la mer de Corinthe, les chants relatifs à ces îles étaient ceux qui d'abord les charmèrent davantage.

Quoique Athénée ne dise pas que Stésandre ait été contemporain de Lycurgue, ce fut certainement peu de temps après que les poésies homériques furent connues à Lacédémone, qu'elles se répandirent successivement parmi les autres peuples de la Grèce. Alors, dans chaque ville, ne tardèrent pas à s'établir des jeux de musique et de poésie, consacrés surtout à chanter les faits héroïques sur le siége d'Ilion et le retour des principaux chefs. On peut conclure d'un passage d'Hérodote qu'un établissement de ce genre existait à Sicyone avant Pisistrate; car cet historien, parlant de Clisthènes, homme puissant à Athènes après les fils de Pisistrate, dit qu'il imita son aïeul maternel, nommé Clisthènes comme lui; or cet aïeul, qui par conséquent devait être antérieur à Pisistrate, étant tyran de Sicyone, et se trouvant en

(1) Voici les propres expressions d'Athénée, ou plutôt de Timomachus : πρῶτον ἐν Δελφοῖς κιθαρῳδῆσαι τὰς καθ' Ὅμηρον μάχας, ἀρξάμενον ἀπὸ τῆς Ὀδυσσείας (Deipn., l. XIV, p. 638, A. B).

guerre avec Argos, *défendit aux rhapsodes de lutter dans Sicyone pour les vers homéréiens, parce que ces vers étaient entièrement consacrés à célébrer de nombreuses louanges en faveur des Argiens et d'Argos* (1).

S'il en était ainsi dans Sicyone, on est certainement en droit de conclure que dans Argos et dans toute l'Argolide on chantait d'autant plus les vers *homéréiens*, qu'ils étaient consacrés spécialement à la louange du pays.

Si, comme il paraît, Athènes n'a pas été la première à recueillir les poésies homériques, lorsqu'elles commencèrent à se faire entendre dans la Grèce, cependant cette ville, où devait se former un jour le précieux dépôt qui nous a conservé ces chants antiques, ne resta pas long-temps étrangère au mouvement qui se faisait sentir de toutes parts. En effet Isocrate, dans son Panégyrique, loue *les ancêtres* d'avoir établi *des combats de musique* dans lesquels on récitait les vers d'Homère, afin d'inspirer à la jeunesse une vive admiration pour ceux qui se signalèrent dans les champs troyens, et le désir d'imiter leurs glorieux exploits (2). Il est très permis de croire que par *les*

(1) Ῥαψῳδοὺς ἔπαυσε ἐν Σικυῶνι ἀγωνίζεσθαι τῶν ὁμηρείων ἐπέων εἵνεκα, ὅτι Ἀργεῖοί τε καὶ Ἄργος τὰ πολλὰ πάντα ὑμνέαται (Hérod., l. V, 67). Remarquez cette expression ἀγωνίζεσθαι τῶν ὁμηρείων ἐπέων εἵνεκα. Les vers *homéréiens* étaient ceux chantés par les *Homérides*.

(2) Panegyr., § XLII, ed. de Nathan Morus, *Lipsiæ*, 1786. Re-

ancêtres (οἱ πρόγονοι), Isocrate entend parler des temps qui précédèrent Pisistrate; c'est l'interprétation la plus naturelle.

C'était dans ces exercices publics que durant les fêtes luttaient ensemble les *Homérides* ou *rassembleurs*, qui plus tard furent nommés *rhapsodes* (1); ils luttaient non-seulement sous le rapport de la déclamation, ou plutôt du chant, mais encore sous celui de l'arrangement des chansons primitives. Aussi c'était à qui réciterait les morceaux les plus étendus, les plus intéressants et les plus pathétiques. Il y fallait déjà un certain art pour lier ensemble plusieurs chansons primitives, pour en former des ῥαπτὰ ἔπεα d'une certaine dimension; et comme il existait une grande rivalité entre eux, que le vainqueur recevait un prix (2), chaque rhapsode cherchant à triompher de son antagoniste, ne voyait que son sujet, sans s'inquiéter de ce qu'avait dit celui qui venait de chanter, ni de ce que dirait celui qui le suivait. De là une énorme confusion dans l'enchaînement naturel des événements, surtout lorsque plusieurs rhapsodes, comme il est probable, se succédaient durant la même

---

marquez dans Isocrate cette expression ἔν τε τοῖς τῆς μουσικῆς ἄθλοις, ce qui répond aux *didascalies* dont parle le scholiaste de Denys de Thrace, cité p. 9.

(1) Il y avait une *fête des rhapsodes* pendant les saturnales, mais qui n'existait plus du temps de Cléarque, disciple d'Aristote (Athen. Deipn., l. VII, p. 275, B).

(2) Voyez ci-dessus page 46.

représentation. C'est à ce grave inconvénient que Solon voulut remédier quand il ordonna qu'un *rhapsode reprendrait où l'autre aurait fini* (1).

Mais rien n'était fait tant qu'on laissait toutes ces poésies au caprice de ceux qui les redisaient en public, et que dans de simples *didascalies* on les abandonnait à l'incertitude de leur mémoire. Plus les faits chantés dans ces vers inspiraient un puissant intérêt, plus ils étaient glorieux pour les Grecs, en leur retraçant avec une énergique vérité la brillante conquête de l'Asie, plus on sentit la nécessité de réunir ces chants divers, de les ordonner, de les fixer d'une manière durable, enfin de *revêtir d'un corps* ces récits jusque-là si fugitifs; et comme l'imprimerie venait d'être inventée, depuis à peine trente ans, lorsque parut à Florence la première édition d'Homère (2); de même à peine dans la Grèce l'écriture commença-t-elle à devenir d'un usage un peu facile, qu'on résolut de lui confier ces poétiques archives où se trouvaient consignés les héroïques exploits des ancêtres.

C'est ainsi que toujours conduits par le fil historique, et ne cessant de nous appuyer sur l'autorité des anciens, nous voici ramenés au point d'où nous étions partis, à cette époque de Pisistrate tellement

---

(1) Voyez page 24.
(2) En 1488.

attestée par l'antiquité entière, que j'ai dû la prendre comme la base de toute la narration, et qui maintenant ouvre devant nous le troisième âge de la poésie homérique.

On comprend bien, sans qu'il soit besoin de le dire, que je n'ai pas la prétention d'expliquer précisément comment s'est opérée, au temps de Pisistrate, la réunion des diverses rhapsodies, sous les noms génériques d'Iliade et d'Odyssée; mon intention n'est pas ici de renouveler la fable des soixante et dix grammairiens dont parle le Scholiaste de Denys de Thrace (1). Cependant cette circonstance est trop importante dans l'histoire de la poésie homérique, pour que je ne cherche pas à donner quelque idée sur ce travail, et c'est dans les poèmes eux-mêmes que je tâcherai de découvrir les lumières qui doivent éclairer ce nouveau point historique.

Avant que nous fussions en possession de la précieuse découverte faite par Villoison du fameux manuscrit de Saint-Marc (2), le nom de *diaskévaste* (3)

(1) Voyez page 9 et 10.

(2) Homeri Ilias ad veteris codicis veneti fidem recensita, scholia in eam antiquissima edidit Joh. Bap. Casp. d'Ansse de Villoison. *Venetiis*, 1788, in-fol. Emmanuel Bekker a réimprimé ces scholies in-4° à Berlin, en 1825, avec d'importantes améliorations; cependant cette seconde édition ne dispense pas toujours de la première.

(3) ὁ διασκευαστής. L'analogie de l'orthographe exigerait qu'on écrivît en français *diascévaste*; si j'adopte *diaskévaste*, c'est pour reproduire autant que possible la véritable prononciation du mot grec.

était à peine connu; il n'en était fait mention qu'une fois par hasard, dans les petites scholies (1); pourtant cette dénomination mérite d'être remarquée, car il n'est pas douteux que les *diaskèvastes* furent aux *Homérides*, ce que ceux-ci, long-temps avant, avaient été aux premiers *chanteurs*. Ce sont eux vraisemblablement qui choisirent, dans le grand nombre, les rhapsodies relatives au même événement, pour les disposer de la manière la mieux suivie et dans l'ordre le plus intéressant; ou du moins, comme on peut supposer que les Homérides avaient déja réuni entre elles plusieurs *rhapsodies*, ce furent les *diaskèvastes* qui revirent ce premier travail, qui le corrigèrent, et se chargèrent par des vers intermédiaires d'adoucir les transitions qui leur paraissaient trop brusques (2).

Ce n'était point là le sens qu'on donnait autrefois au mot *diaskèvastes*, et Meric Casaubon, le premier et le seul qui je crois ait cherché à interpréter cette expression, à l'occasion du passage cité plus haut, dit que par-là on doit entendre le poëte lui-même (3). Cette explication n'est plus admissible aujourd'hui; dans une foule de passages des scholies de Venise, le *diaskèvaste* est critiqué comme ayant

(1) Brev. schol. in Od. Λ 583; la même phrase du scholiaste se retrouve à peu près textuellement dans Eustathe, p. 1701, l. 26.

(2) Sur le sens de ce mot, et du verbe διασκευάζειν, voyez Wolf, § XXIV, des Prolégom., et surtout la note 14.

(3) De nupera Homeri editione dissertatio, p. 167.

interpolé des vers étrangers à la composition originale; sans cesse on y relève ces malheureux *arrangeurs*, pour avoir gâté le poëte primitif, et lui avoir attribué des traditions, des usages, et des expressions qui n'appartenaient pas à son époque. En général le fond de ces observations est vrai; et les *diaskévastes*, en arrangeant les poésies primitives, ont souvent plus consulté les mœurs et les traditions de leur temps que celles des siècles qui suivirent le siége d'Ilion. Souvent, pour vouloir bien faire, ils sont tombés dans de singulières méprises. Ainsi, selon les scholies de Venise, au seizième chant de l'Iliade, on doit retrancher quatre vers que le *diaskévaste* aurait ajoutés, d'après l'opinion de son temps, qu'Achille avait conçu pour Patrocle un attachement honteux (1). Au chant huitième de l'Iliade, un *diaskévaste* aurait admis l'usage des quadriges, ignoré dans les siècles héroïques (2). C'est aussi probablement à un *diaskévaste* que l'on doit l'addition d'un vers sur le fils d'Achille (3). La fausse interprétation des mots θυμὸν ὄρινεν a fait ajouter vingt vers au troisième chant de l'Iliade, par un *diaskévaste* (4).

(1) Voyez les observ. sur le v. 97 du seizième ch. de l'Iliade, où je traduis la scholie de Venise qui se rapporte à ce passage.

(2) Voyez les observ. sur le v. 185 du huitième ch. de l'Il., et cf. sch. Ven. I 400.

(3) Voy. les observ. sur le v. 326 du dix-neuvième ch. de l'Iliade.

(4) Voy. les observations sur le v. 395 du troisième ch. de l'Il., cf. sch. Ven. Δ 208.

Enfin, au onzième chant de l'Odyssée, passage déja cité, c'est le faux emploi d'un verbe par le *diaskévaste* qui faisait qu'Aristarque soupçonnait d'interpolation les onze vers relatifs à Tantale (1).

Mais où le travail des *diaskévastes* est digne de remarque, c'est lorsqu'il s'agit d'établir un point de suture entre deux *rhapsodies*. Alors ils avaient coutume de supposer un entretien de deux divinités touchant les événements qui se passaient sur la terre; car les idées religieuses et morales se rattachant à toutes les actions, ils pouvaient aisément, par ce moyen, lier les faits qui n'avaient pas entre eux une suite naturelle.

On trouve au septième chant de l'Iliade une conversation de cette nature, que les plus habiles critiques, Aristarque, Aristophane et Zénodote ont regardée comme une interpolation; elle comprend vingt-deux vers (2); il s'agit en cet endroit des fortifications que font les Grecs autour de leur camp. En supprimant les vers critiqués avec raison par les anciens, voici quel est le texte:

440. ἔκτοσθεν δὲ βαθεῖαν ἐπ' αὐτῷ τάφρον ὄρυξαν
441. εὐρεῖαν, μεγάλην· ἐν δὲ σκόλοπας κατέπηξαν.
442. Ὣς οἱ μὲν πονέοντο καρηκομόωντες Ἀχαιοί·
465. Δύσετο δ' ἠέλιος, τετέλεστο δὲ ἔργον Ἀχαιῶν·
466. βουφόνεον δὲ κατὰ κλισίας, καὶ δόρπον ἕλοντο·

---

(1) Brev. sch. in Odyss. Λ 583. Sch. Ven. Β 104, cf. Pindar. schol. Olymp., I, 97.

(2) Sch. Venet. Η 443, AV.

mot à mot : « En avant de ces travaux, ils creusèrent « un fossé profond, large et grand ; et dans l'intérieur « ils plantèrent des pieux. C'est ainsi que travaillaient « les Grecs à la longue chevelure.

« Mais le soleil se coucha, et le travail des Grecs « fut achevé ; ils égorgèrent les bœufs parmi les tentes, « et prirent le repas du soir. »

Il est à présumer que la rhapsodie finissait à ces mots : *C'est ainsi que travaillaient les Grecs à la longue chevelure ;* et que pour éviter la transition trop brusque avec les mots suivants : *mais le soleil se coucha*, le *diaskévaste* imagina une assemblée des dieux, et tâcha d'amener plus naturellement la fin du jour en racontant ce qui se passait dans l'Olympe pendant que les Grecs se livraient à leurs travaux. C'est même ainsi qu'une autre scholie de la même édition justifie cette conversation entre Neptune et Jupiter (1). Quoi qu'il en soit, l'opinion de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque sur l'interpolation n'en est pas moins fondée (2) ; et quant au défaut de liaison, il tient à la manière dont ces poésies furent réunies en un seul corps d'ouvrage.

---

(1) Παρεκτείνων τὸ ἔργον, τὴν τῶν θεῶν ἀγορὰν παρέλαβεν · ἄτοπον γὰρ ἦν εἰπεῖν, « ὣς οἱ μὲν πονέοντο, » εἶτα εὐθὺς « δύσετό τ' ἠέλιος. » (sch. Ven. H 443, BLV.)

(2) Il est bien possible que dans le nombre des manuscrits consultés par Aristarque, Aristophane et Zénodote, les plus estimés ne portassent pas les vers suspects.

Si cet exemple était le seul, on pourrait supposer que ce n'est qu'un hasard dans un si grand ouvrage; mais j'en pourrais citer bien d'autres, s'il s'agissait ici d'entrer en discussion sur ce point. Qu'il me suffise d'avoir indiqué comment on a dû procéder dans la grande réunion des poèmes homériques; pour les détails, je renvoie à mes observations, où j'ai traité avec soin cette question si curieuse des interpolations (1); interpolations qui se montent de 12 à 1500 vers pour la seule Iliade (2); et qu'on ne saurait admettre dans un poème fait d'un seul jet, ni concilier avec une composition, surtout admirable, dit-on, par les justes proportions de l'ensemble. Quand on examine de près cette quantité de vers rejetés sur les plus graves autorités, on est loin de l'assertion de Boileau :

Chaque vers, chaque mot court à l'événement (3)

et peut-être Boileau lui-même eût-il été fort embar-

---

(1) Voyez entre autres les observations sur les v. 179 du onzième, 431 et 677 du seizième, 356 du dix-huitième, 359 du dix-neuvième, 125 du vingtième, 505 du vingt-unième, et 165 du vingt-deuxième ch. de l'Iliade. Tous ces passages renferment des exemples analogues à celui que je viens de rapporter. Voyez aussi les observations sur le v. 620 du quatrième de l'Odyssée, où la suture des deux rhapsodies saute aux yeux d'une manière évidente.

(2) Knight a donné une édition où plus de 2000 vers sont supprimés, et en général par de très-bonnes raisons. J'en parle en détail dans mes observations.

(3) Art poét., ch. III, v. 306.

rassé de répondre, si on lui eût demandé quel est cet événement? Serait-ce par hasard les funérailles d'Hector qui terminent le poème? Mais au temps de Boileau, comme à celui de Macrobe, on tenait pour article de foi que trois choses étaient également impossibles : « Arracher la foudre à Jupiter, à Hercule « sa massue, et un vers à Homère (1). »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce plan de l'Iliade sur lequel on a tant raisonné; continuons à chercher quelle fut la destinée des poésies homériques sous la nouvelle forme qu'elles viennent de recevoir. Cette forme, comme on le pense bien, ne s'obtint pas tout d'un coup; comme les formes précédentes, elle fut l'ouvrage du temps et de la civilisation, mais dans une progression plus rapide. On fit d'abord des essais d'une certaine étendue, puis on ajoutait chaque jour à ce nouveau travail, soit pour y joindre d'autres *rhapsodies*, soit pour les lier par des vers intermédiaires et leur choisir la place qui semblait être la plus convenable. L'usage de l'écriture permettait déja de se livrer à cette sorte de critique. Tout cela fut commencé sous le règne de Pisistrate, ou du moins peu de temps avant. Mais Pisistrate, homme éloquent et plein de goût pour les lettres, s'associant à tout ce qui les rendait florissantes, donna, il n'en faut pas douter, un grand élan à cette belle

(1) Macrob. Saturnal, l. V, c. 3.

entreprise. Voilà pourquoi toute la gloire lui en est restée. De là aussi cette tradition conservée jusqu'à Eustathe, que Pisistrate fit insérer dans le poème *la Dolonie* (1), dont Homère avait fait un ouvrage à part qu'il n'avait pas joint aux autres parties de l'Iliade (2). Cela veut dire que de toutes les rhapsodies qui par les soins de Pisistrate furent réunies en un seul corps d'ouvrage, une des dernières fut celle qui traitait de l'expédition d'Ulysse et de Diomède, lorsqu'ils pénétrèrent durant la nuit dans le camp des Troyens pour enlever les chevaux de Rhésus. Le fait rapporté par Eustathe ne peut s'expliquer autrement. En effet, comment supposer que si l'on avait possédé un poème parfait dans son ensemble, on eût été, sans motif, y *coudre* un autre petit poème qui présentait aussi un tout complet en lui-même? cela n'est pas croyable. Mais, je l'avoue, on est en droit de conclure de cette tradition sur Pisistrate que déjà avant lui il existait un commencement de réunion, à laquelle il donna d'heureux développements. Peut-être même que son plus grand mérite est d'avoir employé sa puissance à fixer la

(1) C'est le dixième chant de nos éditions.

(2) Φασὶ δὲ οἱ παλαιοὶ τὴν ῥαψῳδίαν ταύτην ὑφ' Ὁμήρου ἰδίᾳ τετάχθαι, καὶ μὴ ἐγκαταλεγῆναι τοῖς μέρεσι τῆς Ἰλιάδος, ὑπὸ δὲ Πεισιστράτου τετάχθαι εἰς τὴν ποίησιν (Eust., p. 785, l. 41 seqq.). Les mêmes expressions se retrouvent dans une scholie tirée du manuscrit de Pierre Victor; vid. scholia in Homeri Iliad. ex recensione Imman. Bekkeri, *Berolini*, 1825, p. 273.

rédaction générale à peu-près telle que nous l'avons aujourd'hui.

Quand une fois les poésies d'Homère formèrent un tout complet, quand ces poèmes furent confiés à des monuments matériels et durables, qu'on put les lire, les étudier avec soin, les prendre, les quitter, les reprendre à loisir sans attendre l'occasion d'une fête ou d'un sacrifice public, ils ne tardèrent pas à devenir l'objet d'une critique nouvelle. Les philosophes, voyant le succès populaire qu'obtenaient ces poésies depuis si long-temps, s'emparèrent des premiers manuscrits pour les commenter, et pour expliquer par des allégories les idées de physique qui commençaient à se répandre dans le monde. Alors il ne s'agissait plus d'apprendre et de redire ces chants merveilleux que les peuples écoutaient avec ravissement; ni d'entendre ces histoires lamentables qui remplissaient de trouble l'âme de Pénélope, et qui faisaient couler les larmes d'Ulysse, mais de rechercher dans tous ces événements comment ils servaient de voile à quelque système de morale ou de métaphysique. Déja vers la 63e olympiade, et peu de temps après la mort de Pisistrate, Théagène de Regio, trouvant qu'il était impie de faire combattre les dieux, expliquait le vingtième chant de l'Iliade par la lutte des éléments; pour lui Apollon et Vulcain ne sont que du feu, Neptune n'est que de l'eau, Junon n'est que de l'air, Diane est la lune, il en est de même de

toutes les autres divinités (1). Peu de temps après, et vers la soixante et dixième olympiade, Anaxagore de Clazomène est le premier qui compose un livre pour établir que la poésie d'Homère est un véritable traité sur la justice et la vertu (2); pour lui déja la déesse Iris n'est autre chose que les rayons du soleil réfléchis par les nuages (3). Métrodore de Lampsaque, disciple d'Anaxagore, suivait les traces de son maître (4). Stésimbrote de Thase, qui vivait à peu près à la même époque, Stésimbrote, cité par Platon et par Xénophon (5), soutenait gravement, à l'occasion d'un vers d'Homère, que les Barbares ne mangeaient pas du pain fait avec la farine de blé, mais seulement celui qu'on faisait avec la farine d'orge (6).

On voit par là combien la poésie homérique changea promptement de caractère, aux yeux des hommes les plus éclairés. A peine fut-elle écrite qu'elle devint aussitôt une œuvre littéraire comme une autre, sur laquelle chacun raisonna, discuta selon ses vues, sans remonter à l'origine, tant l'esprit humain aime à s'appuyer sur un fait positif. Le nom d'Homère était une tradition reçue de longue date, il ne manquait

---

(1) Vid. sch. Venet. Υ 67, p. 553, *a* l. 13-33, ed. Imm. Bekkeri, in-4°.

(2) Diog. Laert., l. II, § 11.

(3) Sch. Ven. Ρ 547.

(4) Diog. Laert., l. c., et sch. Venet. Κ 252.

(5) In Ione, t. IV, p. 179 Bip., et Sympos., c. III, § 6.

(6) Sch. Venet., Φ 76.

que son ouvrage; dès qu'il fut trouvé, on ne s'enquit plus du reste; car dans ces temps de subtilités philosophiques, nul ne s'occupait des recherches d'authenticité.

Cependant, comme les copistes ne disparurent pas subitement après l'invention de l'imprimerie, de même les rhapsodes subsistèrent encore après les premières transcriptions des poésies homériques. Les copies ne furent pas d'abord très-nombreuses; elles n'étaient et ne pouvaient être d'un usage général; pendant long-temps encore ce fut dans les grandes solennités que la foule se portait pour entendre les vers d'Homère. Il paraît même que les *rhapsodes*, prévoyant sans doute le dommage qui devait résulter pour eux de cette transcription des poésies, affectaient dans leurs récits alternatifs un ordre différent de celui que portaient les copies faites par Pisistrate; de sorte qu'Hipparque, son fils, les contraignit de suivre l'ordre adopté. Ainsi Solon fit une loi sur les rhapsodes *pour que l'un reprît où l'autre avait fini* (1); et Hipparque *força les rhapsodes, aux Panathénées, à réciter les poésies d'Homère alternativement, et par ordre, comme ils le font encore maintenant* (2). C'est donc bien à tort qu'on a

(1) Voyez ci-dessus page 24.

(2) Καὶ ἠνάγκασε τοὺς ῥαψῳδοὺς Παναθηναίοις ἐξ ὑπολήψεως ἐφεξῆς αὐτὰ (τὰ ἔργα Ὁμήρου) διϊέναι, ὥσπερ νῦν ἔτι οἵδε ποιοῦσι (Plat. in Hipparch., t. V, p. 262 bip.)

confondu la phrase de Diogène de Laërce, et celle de Platon, ou de tel autre auteur du dialogue intitulé Hipparque (1); elles se rapportent à deux personnages très-distincts, à deux faits de dates éloignées, et placés dans des circonstantes différentes.

Un des plus célèbres et des plus anciens rhapsodes depuis Pisistrate est Cinéthus de Chios, selon quelques-uns, auteur de l'hymne à Apollon, et le premier qui, vers la fin de la soixante-neuvième olympiade, quelques années après la mort d'Hipparque, *rhapsodia* la poésie d'Homère en Sicile (2). Mais Eustathe l'accuse d'avoir gâté les poèmes homériques, et d'y avoir introduit des vers suspects (3).

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que, plus on s'éloigne de l'époque de Pisistrate, plus l'art des *rhapsodes* s'en va diminuant, et perd de son caractère propre. Non seulement ce ne sont plus ces chanteurs illustres auxquels les rois confient la garde de leurs épouses; ces hommes divins qu'honorent les rois et qu'admirent les peuples; non seulement ce ne sont plus ces Homérides qui apaisent des séditions, qui chantent les lois, et ajoutent une corde à la lyre;

---

(1) A ce sujet, voyez un article d'une excellente érudition et de la plus saine critique, intitulé : Quelques Remarques historiques et littéraires sur les dialogues dits socratiques, par M. Letronne (Journal des Savants, ann. 1820, p. 673 et suiv.).

(2) Πρῶτος ἐν Συρακούσαις ἐραψῴδησε τὰ Ὁμήρου ἔπη (Pind. schol. in Nem., II, 1).

(3) Eust., p. 6, l. 39.

mais déja même ils sont bien loin de ces *rhapsodes* qui avaient une assez grande influence pour qu'un tyran de Sicyone se crût en droit de les supprimer; et la période que nous parcourons est toute différente. Deux choses tendirent à diminuer l'importance des rhapsodes : d'abord l'usage des copies écrites, et ensuite les représentations théâtrales, auxquelles sans doute eux-mêmes donnèrent naissance (1), et qui par leur nature étaient bien plus propres aux jeux de la scène, que des fragments d'un long poème qu'on trouvait beaucoup plus commode de lire à tête reposée.

Aussi voyons-nous qu'alors les rhapsodes tâchaient de soutenir leur crédit par des moyens étrangers à leur art; ils cherchaient à captiver l'attention par des costumes extraordinaires; quand ils récitaient l'Odyssée, ils paraissaient en public couverts d'un manteau de pourpre (violet); et ceux qui récitaient l'Iliade avaient un manteau teint en rouge (2). La branche de laurier, la couronne d'or, les artifices de la déclamation, tout était mis en œuvre; mais ces accessoires matériels, pour ainsi dire, hâtaient leur déca-

---

(1) L'agneau accordé en prix aux récitateurs des premiers vers, et le bouc qui fut aussi le prix de ceux qui tentèrent les premiers essais de la tragédie, ne semblent-ils pas indiquer quelques rapports, et jeter quelques lumières sur la véritable origine de la tragédie?

(2) Eust., p. 6, l. 5-7.

dence bien loin de la prévenir, et les rhapsodes étaient entrés déja dans d'autres voies. Ils ne se contentaient plus de réciter les vers d'Homère; mais revêtus d'habits magnifiques (1), ou bien assis sur un trône au milieu d'un théâtre (2), ils se mirent à disserter sur le poète lui-même, avec une sorte d'enthousiasme exagéré qui semblait tenir de l'inspiration, mais qui dans le fond n'était qu'une déclamation ampoulée et ridicule.

Tels étaient en effet les *rhapsodes* du temps de Platon. « Il faut, dit Socrate, que le *rhapsode* soit « pour ses auditeurs l'interprète de l'esprit même du « poète (3); » tout le dialogue, intitulé Ion, où se trouve cette pensée, n'a été composé que pour prouver combien cette prétendue interprétation homérique était fausse, et combien elle tenait peu à la véritable connaissance de l'art ou de la science (4); Platon s'attache surtout à prouver qu'elle n'était au contraire que le résultat d'une admiration factice, à laquelle le rhapsode s'abandonnait, non par une intime conviction, mais seulement pour produire de l'effet, et gagner son argent (5). De telle sorte que

---

(1) Plat. in Ione, t. IV, p. 178 Bip.

(2) Athen. Deipn., l. XIV, p. 620 C.

(3) Plat., l. c., p. 179.

(4) Δῆλον ὅτι τέχνῃ καὶ ἐπιστήμῃ περὶ Ὁμήρου λέγειν ἀδύνατος εἶ (p. 183): « Il est clair que tu es incapable de parler d'Homère, soit sous le « rapport de l'art, soit sous celui de la science. »

(5) Voici les propres paroles de Platon : ὡς ἐὰν μὲν κλαίοντας αὐτοὺς

le philosophe, après s'être moqué de son malheureux rhapsode par la plus sanglante ironie sur la prétendue *force divine* qui le transporte (1); après l'avoir mis en contradiction manifeste avec lui-même, et l'avoir enfin réduit à l'absurde, Socrate finit par lui dire avec un souverain mépris: « Va, mon cher Ion, je « t'accorde ce qui te paraît si beau, d'être un divin, « mais fort ignorant louangeur d'Homère (2). »

Xénophon, contemporain de Platon, ne fait pas plus de cas des rhapsodes, qu'il traite de la nation la plus stupide du monde, et qui ne comprennent rien au véritable sens du poète (3).

Quelques années après, dans le récit d'une fête splendide, donnée par Alexandre-le-Grand, à l'occasion de son mariage, on voit le rhapsode Alexis de Tarente arriver immédiatement après les bateleurs et les faiseurs de tours, θαυματοποιοί (4); plus tard ils vont même égayer les repas des particuliers; et quand on réunissait ses amis, on avait des rhapsodes qui chantaient non seulement des vers d'Homère, mais

---

καθίζω, αὐτὸς γελάσομαι, ἀργύριον λαμβάνων· ἐὰν δὲ γελῶντας, αὐτὸς κλαύσομαι, ἀργύριον ἀπολλύς (p. 190). « Ainsi donc si je parviens à « les faire pleurer, moi je ris en emportant l'argent; mais s'ils « rient, c'est moi qui pleurerai de le perdre. »

(1) In Ione, page 203.

(2) In Ione l. c.

(3) Sympos., c. 3, § 6, conf. Memorabil., l. IV, c. 2, § 10.

(4) Deipn., XII, 538 E.

ceux d'Archiloque, de Mimnerme ou de Phocylide (1); ils disparaissent enfin, ne laissant après eux qu'un nom dégénéré, comme celui de nos *jongleurs*, qui eurent aussi leur beau temps à une certaine époque de notre monarchie (2). Les rhapsodes ont subi la destinée de toutes les institutions humaines; florissantes tant qu'elles servent aux besoins réels de la société, elles déclinent et périssent enfin du moment qu'elles deviennent inutiles.

Après avoir rapidement tracé, pour ne plus y revenir, l'histoire des rhapsodes qui se lie si essentiellement à l'histoire même des poésies homériques, reprenons les choses où nous les avons laissées, et continuons à examiner quel fut le sort de ces poésies, lorsque enfin réunies par l'écriture elles présentèrent un corps d'ouvrage tout entier. Les philosophes, comme je l'ai déja dit (3), s'en emparèrent presque aussitôt pour y chercher un appui à leurs systèmes, et les expliquer par des allégories; mais ils ne furent pas les seuls qui s'en occupèrent, et ces ouvrages, sous la nouvelle forme qu'ils avaient acquise, ne tardèrent pas à devenir l'objet de critiques d'un autre genre. On conçoit aisément que dans un temps où l'usage de l'écriture présentait encore de si

(1) Deipn., XIV, 620 B.

(2) Voyez les Mém. de l'Académ. des inscript. et belles-lettres, t. XV, p. 581-2.

(3) Voyez les pages 69, 70.

grandes difficultés, les copies qu'on faisait de ces poèmes dussent être remplies de fautes, et que la manière dont leurs différentes parties avaient été recueillies de la bouche des *Homérides* ou des *rhapsodes* ait dû y apporter une foule d'irrégularités et de nombreuses variantes. C'est à faire disparaître les fautes, à épurer les textes et à choisir entre ces variations diverses, que s'appliquèrent les critiques de cette époque. En un mot, leur but était de corriger les erreurs des premiers copistes, et de perfectionner le travail des *diaskévastes*. Cet âge, à proprement parler, fut celui des *éditeurs;* j'emploierais cette expression si elle rendait toute l'idée de οἱ διορθοῦντες, expression qu'on trouve dans les scholies de Venise (1), et qui signifie non-seulement ceux qui publient, qui mettent en lumière, mais encore ceux qui corrigent, qui redressent, qui rectifient. Après avoir donné l'explication de ce mot, qu'on me permette, pour simplifier, de franciser l'expression, et de dire les *diorthontes* comme nous avons dit les *diaskévastes*, qui les précédèrent dans l'arrangement des poésies homériques. C'est aux *diorthontes* qu'on dut autrefois les nombreuses éditions, ou plutôt les *diorthoses* de *Marseille*, de *Chio*, de *Sinope*, d'*Argos*, qui furent les matériaux sur lesquels travaillè-

(1) Sch. Ven. Φ 363.

rent les grammairiens d'Alexandrie, mais qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

Avant d'arriver à cette époque des Alexandrins où les poèmes d'Homère reçurent leur forme définitive, arrêtons-nous un instant à celle des *diorthontes* qui la prépara. Nous n'avons encore que bien peu de lumières sur cette période de l'histoire des poèmes homériques, quoique déja, mais en petit nombre, des monuments écrits nous permettent de saisir quelques faibles traces de ce nouveau travail, et que nous ne soyons plus uniquement réduits comme pour les *diaskévastes* aux lueùrs toujours incertaines des conjectures et des inductions.

Antimaque de Colophon, poète lui-même (1), est, je crois, le plus ancien *diorthonte*, dont le travail, du moins en partie, soit arrivé jusqu'à nous. Selon Apollodore, cité par Diodore de Sicile (2), Antimaque vivait au temps d'Artaxercès, fils de Darius, vers la quatre-vingt-treizième olympiade; c'est-à-dire environ 150 ans après Pisistrate, et près d'un siècle avant Aristote. Quelques variantes de sa *diorthose* nous ont été conservées par le scholiaste de

(1) Ces principaux ouvrages sont un poème intitulé *la Thébaïde*, et une élégie intitulée *Lydé*, nom de sa femme, et qu'on a nommée improprement *la Lydienne.* Voyez sur Antimaque une bonne note de Kuster dans son éd. de Suidas, v. Ἀντίμαχος.

(2) L. XIII, p. 390 vet. ed., et t. I, p. 630, § 108, ed. Wesseling.

Venise (1); elles ne sont pas d'une grande importance. Il y a même tout lieu de croire que d'autres travaux du même genre avaient précédé celui d'Antimaque, car au XXIVe chap. de l'Iliade, il admet trois vers que plus tard les critiques ont retranchés, sans doute sur des autorités plus anciennes. Dans ce passage, Antimaque s'est contenté de changer un verbe qui ne lui paraissait pas, avec raison, avoir un sens satisfaisant (2).

C'est à-peu-près vers le même temps qu'il faut supposer que vivait Hippias de Thase, dont Aristote nous a conservé une correction sur le vers 15 du second chant de l'Iliade; elle prouve jusqu'à quel point les Grecs ont toujours porté l'esprit de subtilité : je renvoie à ce que j'en ai dit ailleurs (3). Ce qu'il y a de sûr, c'est que la fin de ce vers, soit qu'on suive la leçon d'Hippias ou celle d'Aristote, n'est plus la même que dans nos éditions. Comme les corrections d'Hippias ont surtout rapport à l'accentuation (κατὰ προσῳδίαν), de manière à changer entièrement le sens de la phrase, c'est à lui sans doute qu'il faut en attribuer une du même genre, que cite le même

(1) Cf. sch. Ven. Α 298, 423, 598. Ε 461. Γ 59. Φ 607. Χ 336. Ψ 870-1. Ω 71-3.

(2) Cf. sch. Venet. Ω 71-3, où il change ἐάσομεν en ἀμήχανον. Sur une autre correction d'Antimaque au XXIIIe ch. de l'Il., v. 870-4, voyez Eust., p. 1334, l. 8.

(3) Voyez les obs. sur les v. 14-5 du second chant de l'Il.

Aristote (1), et qui est relative au vers 328 du XXIIIe chant de l'Iliade. Ces sortes de corrections avaient ordinairement pour objet de justifier Homère des reproches qu'on lui adressait. Aristote le dit positivement à l'occasion de la dernière correction que je viens de rappeler. Ses paroles méritent d'être citées textuellement : τὸν Ὅμηρον ἔνιοι διορθοῦνται πρὸς τοὺς ἐλέγχοντας (2). L'expression de διορθοῦνται, employée en cette circonstance, prouve que ce travail des *diorthontes* était souvent fort arbitraire, et souvent aussi dans la simple vue de soutenir un système. Que cela suffise pour faire apprécier la différence qui existe entre eux et les éditeurs ordinaires.

Aristote ne s'est pas borné à nous faire connaître les corrections introduites dans le texte d'Homère par ses prédécesseurs, il a travaillé aussi sur le même sujet, il a donné sa *diorthose*. Dans cette grande attention que chacun portait aux poésies homériques, son esprit, si riche en belles connaissances, ne pouvait rester étranger à l'action générale; et la fameuse édition de la Cassette en est un irrécusable témoignage, tout au moins pour l'Iliade.

Plutarque, en parlant de cette édition, emploie l'expression que nous venons de remarquer dans

---

(1) Sophist. Elench., c. 4, t. III, p. 530, ed. bip.
(2) Soph. Elench., l. c.

Aristote au sujet d'une correction d'Hippias (1); d'où il résulte qu'au temps où écrivait cet auteur, l'opinion était qu'Aristote avait corrigé l'exemplaire qu'Alexandre renferma dans la riche cassette enlevée aux trésors de Darius. Mais ce qui est assez étonnant, et ce que Wolf avait déja remarqué (2), c'est que le scholiaste de Venise, qui nous fait connaître un si grand nombre de *diorthoses*, ne dise pas un mot du travail d'Aristote; il est difficile d'admettre que Ptolémée, fils de Lagus, qui peu de temps après la mort d'Alexandre fonda la belle bibliothèque d'Alexandrie, ait négligé d'y déposer le précieux manuscrit d'Homère, d'abord corrigé par Aristote, et qu'ensuite Alexandre commenta lui-même avec Anaxarque et Callisthènes (3). C'est ce qui a fait supposer, non sans motif, à Wolf, que ces mots *αἱ κατὰ ἄνδρα* qu'on trouve deux fois dans les scholies de Venise (4), pourraient bien se rapporter à l'édition de la Cassette, corrigée par Aristote, que le

(1) Voici le passage de Plutarque : καὶ τὴν μὲν Ἰλιάδα τῆς πολεμικῆς ἀρετῆς ἐφόδιον καὶ νομίζων καὶ ὀνομάζων (Ἀλέξανδρος), ἔλαβε μὲν Ἀριστοτέλους διορθώσαντος, ἣν ἐκ τοῦ νάρθηκος καλοῦσιν (Alex., § 8, t. IV, p. 19, ed. Reisk.).

(2) Proleg., § XL, p. CLXXXIII.

(3) Voici comment s'exprime Strabon au sujet de cette *Diorthose :* φέρεται γοῦν τις διόρθωσις τῆς Ὁμήρου ποιήσεως, ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος λεγομένη, τοῦ Ἀλεξάνδρου μετὰ τῶν περὶ Καλλισθένην καὶ Ἀνάξαρχον, ἐπελθόντος καὶ σημειωσαμένου τινὰ, ἔπειτα καταθέντος εἰς νάρθηκα (lib. XIII, 594).

(4) Il., Χ 108 et Ψ 88.

scholiaste désigne comme *l'homme* ou *le critique* par excellence. Au reste, et quoi qu'il en soit, ces deux corrections ne sont pas très-importantes, de même que celles qui nous sont données par le scholiaste de Venise sous le propre nom d'Aristote. Ce sont quelques différences dans l'orthographe (1), ou quelques changements de mots (2), qui ne peuvent nous donner qu'une idée fort imparfaite de tout le travail aristotélique. Ce qui peut-être serait plus digne d'attention, ce sont les différences qui existent entre les citations d'Aristote et nos éditions actuelles; je les ai notées très-attentivement dans mes remarques sur Homère (3), mais rien ne prouve que ces différences appartiennent aux corrections d'Aristote. Elles résultent vraisemblablement des nombreuses variantes qui existaient dans les premiers manuscrits, car on peut faire les mêmes observations sur Platon, et sur d'autres auteurs anciens (4).

Si nous n'avons presque aucune notion sur les corrections de détail qu'a faites Aristote au texte de

---

(1) Ainsi, Il. Φ 254, il écrit μελανόστου θηρητῆρος au lieu de μέλανος τοῦ θ. Ψ 88 ἀστραγάλῃσιν, ioniquement au lieu de ἀστραγάλοισι.

(2) Il. Ψ 88 ἐρίσσας au lieu de χολωθείς. X 108 κάλλιον au lieu de κέρδιον. Ω 340 πτέρωτα au lieu de πέδιλα.

(3) Voyez entre autres les observ. sur les v. 14, 192 et 196 du second, 591 du neuvième, 340 du vingt-quatrième ch. de l'Iliade, 398 du quinzième, 121 du dix-neuvième de l'Odyssée.

(4) Voyez les obs. sur les v. 8 du troisième, 84 et 218 du quatrième, 251 du sixième, 547 du huitième ch. de l'Iliade, etc., etc.

l'Iliade, nous avons du moins son jugement sur l'ensemble des poèmes homériques, et quoique cette opinion purement littéraire soit étrangère à l'histoire de ces poèmes, on l'a trop souvent opposée comme principal argument au système historique, pour ne pas nous y arrêter un instant et l'examiner avec quelque attention. En effet, nous dit-on, comment supposer qu'Aristote, ce génie si vaste, si bon observateur, ait pu admettre sans contestation le fait des poèmes d'Homère, composés par lui dans une vue unique, si réellement ces poèmes n'avaient pas une telle origine? Comment se fait-il que dans un temps bien plus rapproché que le nôtre de cette origine, il n'en ait eu aucune connaissance, même traditionnelle? ou s'il l'a eue, comment n'en a-t-il fait nulle mention? Ne doit-on pas en conclure ou que la tradition n'existait pas de son temps, ou, si elle existait, qu'il ne l'a pas jugée digne d'être réfutée? Ces objections sont puissantes, mais elles ne sont pas insolubles. Je dirai d'abord que vivre à une époque rapprochée d'un fait, n'est pas toujours une raison pour en être mieux instruit, au contraire le premier instinct de notre esprit est d'admettre les faits tels qu'on nous les présente. Plus le fait est merveilleux, incroyable, plus l'imagination s'en empare avec amour, elle l'adopte, en fait son bien propre; alors c'est presque un sacrilège que d'y toucher et d'élever contre lui le plus léger doute. Ce n'est que plus tard qu'il est permis de

l'examiner, avec toutes les circonstances qui l'accompagnent et le modifient, pour l'apprécier à sa juste valeur. Cette espèce de critique est toujours la dernière; on commence d'abord par raisonner long-temps sur le fait tel qu'il est admis, son existence convenue est mise en dehors de la discussion, et ce n'est qu'après bien des disputes qu'on finit par où l'on aurait dû débuter; on cherche enfin à éclairer la question à sa base, on veut se rendre compte du fait lui-même, savoir s'il est réellement au fond ce qu'il paraît être, et d'ordinaire ce dernier examen prouve que les raisonnements antérieurs sont tous partis d'une fausse donnée; c'est presque toujours l'histoire de la dent d'or (1).

Au reste cette marche, quoiqu'elle semble opposée à tout bon système de raisonnement qui demande qu'on s'occupe d'abord à connaître l'objet en question, est cependant la plus naturelle, et même la plus logique dans l'ordre des choses. En effet, le premier soin ne doit pas être de prouver les faits, mais de les réunir. Car ce n'est que de la comparaison entre un grand nombre de faits que résulte leur juste appréciation; c'est par là qu'ils se détruisent ou se confirment. Aussi voyons-nous les anciens auteurs presque

---

(1) Sur la prétendue dent d'or du jeune Cristophe Mullern de Weildorst, village de Silésie, voyez l'ouvrage d'Antoine Vandale, de *Oraculis veterum ethnicor.*, p. 442 et suiv. de l'édition in-4°. Amstelod., 1700.

uniquement occupés à conserver des traditions; ils accueillent, ils notent tout ce qu'ils voient, et tout ce qu'on raconte; les rapports, faux ou vrais, incertains ou positifs, sont déposés par eux dans leurs ouvrages comme les instruments qui doivent servir un jour à faire découvrir la vérité (1).

Tel était en général le génie de l'antiquité; tel fut en particulier le génie d'Aristote qui représente à lui seul toute l'antiquité. Le savant M. Cuvier a parfaitement démontré qu'Aristote s'est spécialement

(1) Même chose est arrivée dans l'histoire littéraire proprement dite, pour l'authenticité des ouvrages. Dans les 15ᵉ, 16ᵉ et 17ᵉ siècles, les savants se contentaient de publier les manuscrits qu'ils trouvaient, sans trop s'inquiéter du véritable auteur. Il leur suffisait qu'un nom célèbre fût en tête pour le lui attribuer, cela même donnait du prix à la découverte; et les choses devaient être ainsi. L'emploi de ces premiers explorateurs était seulement de recueillir les matériaux; plus tard la mission de la critique fut de les examiner et de rendre à chacun ce qui lui appartenait. Bentley s'est acquis en ce genre une grande célébrité, il a ouvert la carrière et montré la route. Sa dissertation sur les lettres de Phalaris est un chef-d'œuvre de sagacité et d'érudition. Qu'il me soit permis de citer aussi sa dissertation sur les lettres de Socrate et de ses disciples, dans laquelle il rapporte une preuve bien frappante de ce que j'ai dit, que ce n'est pas toujours une raison pour bien juger un fait que d'être rapproché du temps où il s'est passé. Hermippus, qui vivait cent ans après la mort de Socrate, dit que Polycrate avait écrit pendant le jugement un plaidoyer contre ce philosophe; et Phavorinus, près de cinq cents ans plus tard, observe que ce factum ne peut avoir été composé qu'après la mort de Socrate, puisqu'il y est question d'une muraille bâtie par Conon environ six ans après que Socrate avait bu la ciguë (v. Diog. Laert., II, 39, et Bentleii op. philolog., p. 52).

occupé à rassembler les faits comme étant le principe de toute instruction; et si en histoire naturelle il a donné des préceptes généraux d'une si grande exactitude, c'est que dans cette science les généralisations sont plus faciles, et pour ainsi dire plus près des faits particuliers. Mais en physique, par exemple, où les faits sont plus compliqués, et bien moins aisés à constater, quand il a voulu généraliser, il est tombé dans de graves erreurs (1). Il est parti du même principe pour établir ses préceptes généraux en littérature. Dans le nombre des poèmes qui de son temps avaient été composés à l'imitation de l'Iliade et de l'Odyssée, ceux-ci, sans aucune comparaison, étaient infiniment supérieurs à tous les autres (2); il dut donc les présenter comme le vrai modèle de toutes les compositions épiques. N'oublions pas que, lorsque Aristote traçait ces règles, déja depuis deux cents ans l'Iliade et l'Odyssée étaient écrites et généralement attribuées à Homère; personne n'en faisait aucun doute; des philosophes beaucoup plus rapprochés de l'époque de Pisistrate avaient, comme je l'ai dit plus haut, consacré cette opinion; de sorte que tout na-

(1) Cette opinion de M. Cuvier est tirée de son cours sur l'histoire des sciences naturelles, et j'ai supposé que l'analyste de ses leçons avait fidèlement reproduit sa pensée. (Voyez le feuilleton du journal intitulé *le Temps*, n° du 10 janvier 1830.)

(2) Διὸ.... θεσπέσιος ἂν φανείη Ὅμηρος παρὰ τοὺς ἄλλους (De Arte poet., c. XXIV, t. V, p. 263, ed. bip.

turellement Aristote prit les choses au point où elles en étaient, et raisonna sur les idées unanimement adoptées de son temps. Nous ne devons donc rien conclure contre le système historique, ni du génie d'Aristote, ni de l'époque où il a vécu; tout s'explique d'une manière simple, en y regardant de près. Nous ne devons pas conclure surtout que les traditions sur Pisistrate n'existaient pas alors, elles existaient sans doute, mais d'une manière générale, vague, et sans que nul songeât à en tirer les conséquences légitimes qui en découlent nécessairement. Voilà comment s'explique cette marche parallèle de deux opinions contradictoires durant tant de siècles, et comment a dû prévaloir long-temps, non l'opinion la plus vraie, mais la plus vraisemblable, celle qui présentait à l'esprit la solution la plus prompte et la plus facile. Enfin, comme dernière observation, il aurait fallu qu'Aristote eût examiné la question sous le point de vue actuel, et l'eût combattue, pour que son autorité fût complète. Qu'il me soit donc permis de reprendre la suite de notre narration.

La période que nous venons de parcourir nous conduit à celle de l'école d'Alexandrie qu'on peut appeler l'âge des *grammairiens;* ce sont eux qui mirent la dernière main aux ouvrages du poète. Ces deux époques ont entre elles de grands rapports, puisque à ces deux époques les critiques se sont surtout appliqués à corriger le texte d'Homère. Ce qui

les distingue, c'est que les premiers, sans autres guides que leurs propres idées, sans autre règle que leur goût, eurent une marche entièrement arbitraire, et leurs corrections furent toutes conjecturales; tandis que le travail des *grammairiens* consista surtout à collationner toutes les *diorthoses* de l'âge précédent, et à choisir entre les leçons celles qui leur paraissaient les meilleures, ce qui les rapproche beaucoup plus de la fonction d'éditeurs proprement dits.

Plusieurs circonstances favorables mirent à leur disposition une foule immense de matériaux que chacun d'eux put consulter à son gré. Après la mort d'Alexandre-le-Grand l'Égypte échut en partage au fils de Lagus, Ptolémée-Soter, qui acheva de bâtir la ville d'Alexandrie, où il établit le siége de son empire. Ce prince, non moins illustre guerrier que politique habile, se montra surtout protecteur éclairé des lettres qu'il cultiva lui-même avec succès (1); il s'empressait d'attirer à sa cour tous les hommes les plus distingués de cette époque. Il vivait dans l'intimité de Démétrius de Phalère, orateur célèbre (2); il écrivait à Théophraste pour l'attirer auprès de lui (3); il confiait à Zénodote l'éducation de ses enfants et le

(1) Il écrivit une histoire d'Alexandre dont Arrien a profité. (Voyez la préf. d'Arrien.)

(2) Plut. *de Exilio*, t. VIII, p. 374, ed. Reisk.

(3) Diog. Laert., V, § 37.

soin de veiller à cette vaste bibliothèque dont il avait jeté les fondements (1).

Les règnes de ses successeurs, Ptolémée Philadelphe et Ptolémée Évergètes, ne furent pas moins utiles aux savants et aux lettrés. Ces rois ne cessaient d'employer tout le crédit de leur puissance à se procurer les nombreux ouvrages que l'usage de l'écriture avait déja répandus dans le monde depuis près de trois siècles. On voyait chaque jour aborder dans le port d'Alexandrie des vaisseaux chargés de livres venant de tout l'univers connu. Les Ptolémées faisaient transcrire exactement ces ouvrages, puis ils en remettaient les copies aux propriétaires et gardaient les originaux pour la bibliothèque (2). Le nombre en fut bientôt considérable; et s'il faut s'en rapporter à Flavius Josèphe, au temps de Ptolémée Philadelphe, la bibliothèque contenait déja deux cent mille volumes (3).

Dans cette riche collection, comme on le pense bien, les exemplaires de l'Iliade et de l'Odyssée ne furent pas oubliés. Le scholiaste de Venise cite sept *diorthoses* principales : celle d'*Antimaque*, celles d'*Argos*, de *Chios*, de *Crète*, de *Cypre*, de *Marseille* et de *Sinope*. En outre plusieurs autres désignées

(1) Suid. in v. Ζηνόδοτος.
(2) Galen., t. V, p. 411.
(3) Antiq. Jud., XII, c. 2, § 1.

par des épithètes, ou des titres particuliers, comme celles de *l'homme par excellence* (αἱ κατὰ ἄνδρα); celles *des anciens* (αἱ παλαιαὶ, ἀρχαῖαι); celles *du peuple* (αἱ δημώδεις); celles *de divers* (αἱ πλείους); celles *des villes* (αἱ πολιτικαὶ ou αἱ τῶν πόλεων, ou ἀπὸ τῶν πόλεων); enfin *les vulgaires* (αἱ εἰκαιότεραι), *les communes* (αἱ κοιναί), et *les plus élégantes* (αἱ χαριέςαται ou αἱ χαριέςεραι).

Zénodote d'Éphèse fut le premier qui mit en œuvre ces précieux documents. C'est en ce sens, je crois, qu'il faut entendre cette phrase de Suidas qui, en parlant de Zénodote, dit qu'*il fut le premier correcteur d'Homère* (1). On l'accuse d'avoir mis beaucoup d'audace dans sa critique; il supprima près de 500 vers dans la seule Iliade, et entre autres passages l'épisode entier du bouclier d'Achille; il adopta des vers qui ne se trouvent plus dans nos éditions (2), et ses corrections grammaticales sont souvent reprises avec assez d'amertume par les scholiastes qui nous les ont conservées (3). Plusieurs, en effet,

---

(1) Πρῶτος τοῦ Ὁμήρου διορθωτὴς ἐγένετο (v. Ζηνόδοτος). L'expression de διορθωτὴς employée ici par Suidas me semble moins bonne que celle d'Athénée, qui caractérise le travail de Zénodote par le mot de ἔκδοσις au lieu de διόρθωσις (Deipn., l. I, p. 12 E).

(2) Voyez les observ. sur le v. 55 du second, et 806 du cinquième chant de l'Iliade, etc., etc.

(3) V. le scholiaste de Venise Α 68. Θ 501. Ι 637, vel 641, Μ 34, etc.

méritent cette censure (1); il y en a même de si extraordinaires qu'on en doit nécessairement conclure que Zénodote ne les admettait que sur l'autorité des anciens manuscrits. En effet, comment supposer que de son chef il ait donné des leçons qui renferment des fautes grossières contre la langue (2), ou qui sont entièrement inintelligibles (3)? Il est bien plus raisonnable de penser que ces erreurs provenaient de l'ignorance des premiers copistes, dans un temps où l'écriture était encore un art si nouveau, mais que Zénodote aura cependant admis, par respect pour l'antiquité des monuments qu'il consultait (4); de sorte qu'au lieu de conclure avec Timon que *le meilleur manuscrit d'Homère était, parmi les plus anciens, celui qui n'avait pas été corrigé* (5),

---

(1) Au ch. 3 de l'Il., v. 56, Zénodote écrit Τρῶες ἐλεήμονες au lieu de δειδήμονες, qui est la seule expression propre. Au ch. XII, v. 153, il écrit λάεσσιν au lieu de λαοῖσιν, quoiqu'il soit question de *peuples* en cet endroit, et non de *pierres*. Voyez aussi les endroits cités à la note précédente, et bien d'autres encore.

(2) Il. A 68, où le scholiaste, à l'occasion du mot ἐκαθέζετο, dit positivement que Zénodote ne veut pas qu'Homère sache parler grec : οὐκ ἐᾷ δὲ ἑλληνίζειν τὸν Ὅμηρον.

(3) C'est ce que dit encore le même scholiaste à l'occasion d'une leçon de Zénodote ἀδιανόητον δὲ γίνεται τὸ λεγόμενον. (Il. V, E 53.)

(4) Ainsi au dix-septième chant de l'Iliade il supprime trois vers sur l'autorité de la *diorthose* de Chios. (Sch. Ven. P 134.)

(5) Φασὶ δὲ καὶ Ἄρατον πυθέσθαι αὐτοῦ (Τίμωνος), πῶς τὴν Ὁμήρου ποίησιν ἀσφαλῶς κτήσαιτο; τὸν δὲ εἰπεῖν, εἰ τοῖς ἀρχαίοις ἀντιγράφοις ἐντυγχάνοι, καὶ μὴ τοῖς ἤδη διωρθωμένοις. (Diog. Laer. in Tim. IX, 113.) Consultez en cet endroit les observations de Casaubon et de Ménage.

je crois au contraire que ces premiers textes étaient ceux qui avaient le plus d'irrégularités. La proposition de Timon serait juste, si le premier manuscrit eût été de la main d'Homère; mais c'est précisément parce que les plus anciens exemplaires ont été l'ouvrage de tant de mains différentes qu'ils ont donné lieu à de si nombreuses corrections; et, comme je viens de le dire, le tort de Zénodote est peut-être d'avoir eu trop de confiance à celles des *diorthoses* qui passaient pour être d'un âge plus reculé.

Zénodote ne se borna point à son édition, ou plutôt à sa *récension* d'Homère, pour me servir d'une expression adoptée par les philologues qui ont écrit en latin; il fit en outre un travail particulier pour l'interprétation des mots homériques; Athénée nous en a conservé un exemple (1). Ces divers travaux acquirent une grande célébrité à Zénodote, son nom était passé en proverbe comme celui d'Aristarque; et le poète Bibaculus, pour exprimer la savante critique de Caton, disait que c'était *le cœur de Zénodote et le foie de Cratès :*

En cor Zenodoti, jecurque Cratetis (2).

Cette *récension* de Zénodote était nécessaire pour débrouiller un peu le chaos de toutes les *diorthoses*

(1) Athénée, lib. I, p. 12. B. C. dit que Zénodote expliquait δαὶς ἐΐσση (repas égal) souvent employé dans Homère, par δαὶς ἀγαθή (bon repas).

(2) Suetonii de grammat. illustr. C. XI ad calc.

rassemblées dans la bibliothèque d'Alexandrie, et fixer les idées sur leurs différentes leçons. Après lui vint Aristophane de Byzance, qui avait été son disciple. Il suivit en plusieurs occasions les leçons de Zénodote (1). Mais déja il supprime un moins grand nombre de vers. C'est-à-dire que, parmi les *diorthoses* soumises à son examen, il préférait celles où se trouvaient certains vers qui n'étaient point dans quelques autres. Ces dernières devaient être les plus anciennes; parce que tous les critiques, depuis le travail de Pisistrate, cherchèrent toujours à ménager, par des vers intermédiaires, les transitions trop brusques d'une rhapsodie à l'autre (2). Souvent aussi la manie de compléter une pensée (3), l'intérêt d'une ville, d'une famille (4), une mythologie différente (5), une réflexion mise en marge (6), ont fait ajouter successivement des vers qui ne se trouvaient pas dans les *diorthoses* précédentes. Il n'est donc pas très-exact de dire que Zénodote retranchait des vers (ἠθέτει);

---

(1) Conf. sch. vén. Α 137, Θ 290, Ι 158, Ν 71, Π 223, etc. etc.

(2) J'en ai cité un exemple plus haut, voy. pag. 64 et 65.

(3) Voyez mes observations sur le vers 339 du cinquième chant de l'Iliade.

(4) Voyez les observations sur le vers 557 du second chant de l'Iliade et sur le vers 251 du sixième.

(5) Voyez les observations sur le vers 385 du vingt-unième chant de l'Iliade.

(6) Voyez les observations sur le vers 59 du cinquième chant et 720 du vingt-quatrième chant de l'Iliade.

car pour cela il aurait fallu qu'il existât une édition modèle qui fût la règle commune, et c'était justement à cela que travaillait Zénodote : non, il ne retranchait pas, mais parmi les *diorthoses* s'attachant à l'autorité des plus anciennes qui ne portaient pas certains passages, il ne les admettait pas dans sa *récension*.

Aristophane suivit une route peu différente, et prit pour guide des *diorthoses* plus récentes, non seulement pour ce qui regarde les interpolations, mais encore les expressions mêmes d'Homère (1). Le but d'Aristophane était surtout de conformer le plus possible les poèmes homériques aux idées reçues de son temps, c'est-à-dire, de ne pas tant rechercher les anciennes formes, que de donner plus de suite à la narration, plus de liaison à la marche des idées, plus d'unité et plus d'ensemble aux poèmes, plus de grace à la diction. A mesure que les Alexandrins se livraient à l'exercice de la critique littéraire, ils s'efforçaient d'effacer ces archaïsmes, qui leur paraissaient être opposés à l'élégance du poëte. Cette époque d'Alexandrie est une époque toute classique, comme celle

(1) Il est bien possible que plusieurs expressions de Zénodote vivement censurées ou taxées par le scholiaste de n'être pas homériques, étaient au contraire les plus anciennes ; telles sont ἀρνέων, ou peut-être ἀρνείων, comme ἱππείων, (Il. Λ 736) au lieu de ἀρνῶν (Il. Γ 173) ἄας pour ἐσχύριον (Θ 470.) ἴχματα pour ἴχνια (N 71), etc. etc.

d'Auguste et de Louis XIV. Ptolémée Philadelphe, successeur de Ptolémée Soter, institua des jeux en l'honneur des Muses et d'Apollon; il proposa des récompenses, établit des juges (1), et par ces brillants concours il donna sans doute une heureuse impulsion aux belles-lettres; mais ces institutions, fondées par un monarque puissant, tendaient à ramener tous les ouvrages de l'esprit à des règles générales de style et de composition. Le jugement du prince et de sa cour est celui qu'on s'efforçait d'obtenir; le goût était pur, châtié, mais uniforme. Aussi les critiques de ces temps-là étaient bien moins occupés à rétablir les anciens textes qu'à composer un ouvrage d'une lecture plus agréable et plus facile; et ce qu'on peut reprocher peut-être à ces hommes si recommandables d'ailleurs, c'est de n'avoir pas senti avec assez d'énergie les naïves beautés des poésies primitives. Telles furent aussi les qualités dominantes des poètes de cette période. On ne retrouve point dans la Pléiade Alexandrine de ces génies vigoureux qui s'élèvent au risque de tomber, qui font jaillir la lumière au sein des ténèbres, mais de ces esprits délicats, ornés, qui rasent le rivage toujours à la même hauteur, qui imitent plutôt qu'ils n'inventent, et qui, pour employer l'expression dont Quintilien caractérise l'un d'eux, se *maintiennent toujours dans une juste mesure* (æquali

(1) Voyez les mém. de l'Acad. des inscriptions, t. XIII, p. 338.

mediocritate), *que toutefois on ne doit pas mépriser* (1).

Ce fut donc à épurer les poèmes homériques, à les dépouiller de cette rouille de vétusté qu'y avait laissée la *récension* de Zénodote que s'appliqua principalement Aristophane. C'était un homme fort savant. Vitruve rapporte de lui un trait qui, s'il est vrai, prouverait qu'il avait lu tous les ouvrages de la bibliothèque d'Alexandrie (2). Athénée cite plusieurs ouvrages d'Aristophane, entre autres deux traités, l'un sur les mots *attiques*, et l'autre sur les mots *lacédémoniens* (3), d'où il est permis de conclure qu'il avait une connaissance approfondie de la langue grecque et de ses différents dialectes.

Malgré tant de titres, la renommée d'Aristophane a presque entièrement disparu devant celle d'Aristarque de Samothrace, dont le nom ne tarda pas à devenir le synonyme de critique habile (4). Les temps modernes ont ratifié le jugement de l'antiquité, peut-être un peu sur parole, mais sans toutefois partager le fanatisme de certains scholiastes qui veulent

(1) C'est en parlant d'Apollonius de Rhodes que Quintilien s'exprime ainsi : « non tamen contemnendum edidit opus, æquali quadam mediocritate (lib. X, c. 1, p. 630, ed. Capper.). »

(2) Voyez l'Essai historique sur l'école d'Alexandrie par Matter, t. I, p. 131 et suiv.

(3) Deipn. XIV, 619 B, et III, 77 A.

(4) Horat. A. p. 445-50; Cicer. ep. ad Attic. l. I. ep. XIV.

que l'autorité d'Aristarque l'emporte même sur celle de la raison et de la vérité (1).

Comme nous ne connaissons point les *récensions* de Zénodote et d'Aristophane, on ne peut savoir en quoi celle d'Aristarque en différait. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il s'est servi des travaux de ses devanciers, comme il est tout simple de le supposer, et comme le prouvent plusieurs passages du scholiaste de Venise, où l'on voit qu'Aristarque tantôt blâmait, tantôt approuvait les leçons déja proposées (2). C'est ainsi qu'en profitant de ces travaux antérieurs, en les corrigeant, en les modifiant d'après ses propres idées, Aristarque est parvenu à nous donner l'Iliade et l'Odyssée à peu près telles que nous les avons aujourd'hui. C'est lui qui par sa *récension* ou ses deux *récensions* (3) a fixé définitivement le sort de ces poèmes. Il est même très-probable que c'est sur le

---

(1) Καὶ ἐπεκράτησεν ἡ Ἀριστάρχου, καίτοι λόγον οὐκ ἔχουσα (sch. Ven. Α 572). καὶ μᾶλλον πειστέον Ἀριστάρχῳ ἢ τῷ Ἑρμαππίᾳ, εἰ καὶ δοκεῖ ἀληθεύειν. (sch. V. Δ 235.)

(2) Conf. sch. Ven. Ζ 4, Η 127, Ι 212, Ξ 162, Υ 138 et 808.

(3) Malgré l'autorité d'Ammonius (Sch. Ven. Κ 397), qui fut un disciple d'Aristarque, il faut bien admettre que ce dernier fit deux *récensions* d'Homère, puisqu'elles sont citées fort souvent dans le scholiaste de Venise (Il. Β 131, Γ 416, Δ 282; Θ 405), que souvent ce même scholiaste donne les deux leçons différentes (Δ 527, Ε 132, 181, Ζ 174, Θ 213), et qu'enfin plusieurs scholies disent positivement qu'Aristarque avait d'abord adopté certains jugemens sur lesquels il était revenu ensuite. (Il. Κ 398, Τ 386.) Conf. brev. Sch. Il. Ι 653.

propre ouvrage d'Aristarque qu'ont été faites les scholies de Venise, comme on est en droit de le supposer d'après l'avertissement qui se trouve à la fin de chacun des livres (1), et comme le démontre toute la suite de ces scholies où le nom d'Aristarque est si souvent reproduit.

Certainement, pour qu'Aristarque se soit acquis l'immense célébrité dont il a toujours joui, il fallait qu'il fût doué d'un rare génie de critique et d'une admirable sagacité; mais ce dont on ne saurait douter, c'est qu'Aristarque ne soit entré dans la carrière ouverte par Aristophane, et qu'il ne se soit bien moins appliqué à nous rendre l'Homère primitif des anciens chanteurs, que l'Homère châtié de la cour des Ptolémées. Son but a été surtout de donner un ouvrage qui fût selon les règles exactes d'un poème épique dans toute son intégrité, comme on le concevait alors. Il apporta certainement à ce travail un goût fort exercé, mais ce goût était celui de son temps. Quand il retranchait des vers, quand il adoptait ou proposait une leçon, on sent qu'il était sous l'influence des circonstances qui l'environnaient; on sent que la plupart de ses conjectures appartiennent à des mœurs plus polies, à des idées morales d'un ordre plus élevé que celles des siècles héroïques. J'en don-

(1) Παράκειται τὰ Ἀριστονίκου σημεῖα καὶ τὰ Διδύμου περὶ τῆς Ἀρισταρχείου διορθώσεως.

nerai deux exemples qui feront mieux comprendre que tout ce que je pourrais dire, dans quel esprit ont été rédigées les deux *récensions* d'Aristarque.

Au neuvième chant de l'Iliade, lorsque les envoyés des Grecs arrivent auprès d'Achille, ce héros, selon l'usage, leur offrit un splendide festin, et ils ne commencèrent les discours qu'après s'être abondamment rassasiés de vin et de viande,

Αὐτὰρ ἐπεὶ πόσιος καὶ ἐδητύος ἐξ ἔρον ἕντο,

mais Aristarque observe que les envoyés ayant déja pris leur repas dans la tente d'Agamemnon, on ne doit pas dire qu'ils mangèrent abondamment, mais que seulement ils goûtèrent des mets *pour reconnaître la politesse d'Achille*, ἵν' ὅσον χαρίσασθαι τῷ Ἀχιλλεῖ; de sorte qu'au lieu de ἐξ ἔρον ἕντο, *ils s'en rassasièrent*, on doit lire ἂψ ἐπάσαντο, *ils en goûtèrent de nouveau* (1), expression qui nous représente des habitudes entièrement opposées à celles des rudes vainqueurs d'Ilion.

Le second exemple est encore tiré du neuvième chant de l'Iliade. Lorsque Phénix, le vieux gouverneur d'Achille, raconte les aventures de sa jeunesse, il nous apprend qu'irrité des injustices de son père, il *fut sur le point de l'immoler*, *mais qu'un Dieu suspendit sa colère*, *offrant à son esprit quelle serait sa renommée parmi le peuple*, *quel serait son opprobre aux yeux des hommes*, *si parmi*

(1) Sch. Ven. in Il. I 222.

tous les Grecs il était appelé parricide (1). Plutarque, dans son traité sur *la manière de lire les poètes*, dit qu'Aristarque retranchait ces vers par un sentiment de crainte, φοϐηθεὶς, (*metuens*) (2), ce qui signifie sans doute qu'Aristarque *craignit* de laisser subsister des vers où le vénérable Phénix exprimait une intention si criminelle et si indigne de son caractère. En effet aucune des éditions d'Homère ne porte les quatre vers cités, et sans Plutarque nous ignorerions entièrement les scrupules exagérés d'Aristarque.

Quelquefois aussi un manque de propriété dans l'expression lui faisait ajouter des vers, et changer entièrement la phrase homérique (3).

---

(1) Il. I 458-61.

(2) De Audiend. Poet. t. VI, p. 95, ed. Reisk.

(3) Il en existe un exemple remarquable au seizième chant de l'Iliade, où le verbe οὐτάζειν est employé pour exprimer qu'un coursier est frappé par un trait lancé de loin, quoique l'usage d'Homère soit, en ce cas, de se servir du verbe βαλεῖν. (Voyez les observations sur le vers 288 du treizième chant de l'Iliade.) Ainsi on lit dans toutes nos éditions :

ὁ δὲ Πήδασον οὔτασεν ἵππον
ἔγχεϊ δεξιὸν ὦμον. (Il. Π 477-8.)

Voici comment Aristarque proposait d'écrire ce passage :

ὁ δὲ Πήδασον ἀγλαὸν ἵππον
τόν ῥά ποτ' Ἠετίωνος ἑλὼν πόλιν ἤγαγ' Ἀχιλλεὺς,
ὃς καὶ θνητὸς ἐὼν ἕπεθ' ἵπποις ἀθανάτοισιν
τὸν βάλε δεξιὸν ὦμον. Sch. Ven. Π 467.

Observons que le second et le troisième vers de cette citation ne sont qu'une répétition de deux vers qui se trouvent plus haut dans le même chant appliqués aussi au cheval Pédase. (Il. Π 153-4.)

Cette dernière leçon, que je rapporte en note, ainsi que celle relative aux envoyés des Grecs, n'étant dans aucune de nos éditions, il est à présumer qu'elles ne se trouvaient point non plus dans les deux *récensions* d'Aristarque, mais qu'elles étaient données comme simples conjectures dans un ouvrage spécial sur l'Iliade et l'Odyssée (1), ou peut-être tirées des Commentaires d'Aristarque souvent cités dans le scholiaste de Venise (2). Selon Suidas, Aristarque avait composé huit cents livres de commentaires (3). Tous ne se rapportaient pas à Homère; il est souvent cité par le scholiaste de Pindare (4), par celui d'Aristophane (5); Quintilien rapporte son jugement sur Archiloque (6), et Varron parle de son opinion sur quelques points de grammaire (7). C'est sans doute dans ses nombreux ouvrages qu'il montra cette rare perspicacité qui lui fit donner le surnom de Devin par le philosophe Panétius (8).

Pour revenir à ce qui regarde Homère, Aristarque

(1) Ἐν τῷ περὶ Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσείας Ἀρίσταρχος προφέρεται, κ. τ. λ. (Sch. Ven. I 349-50.)

(2) Conf. sch. Ven. B 125, 135, Ξ 382, etc. etc.

(3) Voc. Ἀρίσταρχος.

(4) Sch. in Olymp. I, 97; II, 16, 29; V, 1; VII, 19, etc.

(5) Sch. in Ran. 134, 310, etc.; in Equit. 485, 562, etc.

(6) L. X, c. 1.

(7) De ling. lat. VIII, init. Conf. Aul. Gell. II, 25.

(8) ὃν [Ἀρίσταρχον] μάντιν ἐκάλει Παναίτιος ὁ Ῥόδιος φιλόσοφος. (Athen. l. XIV, p. 634.)

fit un travail spécial sur ce que les Grecs appellent la *prosodie*, c'est-à-dire la prononciation des accents, principalement dans la poésie d'Homère (1); peut-être même est-il le premier qui ait imaginé ces sortes de signes destinés à fixer dans l'écriture les différentes inflexions de voix du langage. Ce fut lui aussi qui, pour rendre plus facile la lecture des deux poèmes, les divisa en vingt-quatre parties, en marquant chacune d'elles d'une lettre de l'alphabet (2). Eustathe, qui nous apprend cette circonstance, cite positivement Aristarque, le coryphée des grammairiens, et ensuite Zénodote (3); non le Zénodote d'Éphèse dont il a été parlé, mais un autre Zénodote d'Alexandrie, qui fit même un livre contre Aristarque pour avoir voulu supprimer des vers à Homère (4).

Depuis lors Aristarque en a souvent été censuré; et son fameux *obel*, signe du retranchement, a trouvé de vifs contradicteurs (5). Cependant, ainsi que je l'ai déja dit, il fut en cela moins hardi que Zénodote d'Éphèse et qu'Aristophane de Byzance; mais comme sa *récension* est la seule qui soit restée, c'est sur

---

(1) Conf. Sch. Ven. Γ 20.

(2) Voyez mes observations préliminaires sur le premier chant de l'Iliade.

(3) Eust. p. 5, l. 33. Conf. l'ouvrage sur la poésie d'Homère attribué à Plutarque, § 2, p. XXX, ed. Barnes.

(4) Suid. v. Ζηνόδοτος Ἀλεξανδρεύς.

(5) Voyez Bayle, art. Aristarque, note K.

lui seul, jusqu'à ce qu'on ait connu le manuscrit de Venise, qu'a porté le reproche. Avant qu'on sût comment Homère était parvenu aux Alexandrins, on supposait qu'Aristarque, de son autorité privée, avait supprimé des vers écrits par Homère lui-même, et l'on ne pouvait concilier cette critique audacieuse avec la superstitieuse admiration dont le poète était l'objet; ce qui, à la vérité, était assez contradictoire. Aujourd'hui nous sommes mieux à portée d'apprécier son travail, qui fut moins hardi que celui de ses prédécesseurs. Il est même très-possible que souvent Aristarque, au lieu de retrancher absolument tels ou tels vers, se soit borné, par un sentiment de réserve, à les marquer d'un obel, sauf à donner ses motifs dans les commentaires; si cette conjecture est fondée, ce sont ses doutes qui l'ont fait accuser de témérité. En effet, si partout il eût agi comme pour les quatre vers relatifs à Phénix, et que le hasard seul nous a fait connaître, nous n'aurions rien su de ses hardiesses, puisque c'est lui qui nous a fait Homère tel que nous l'avons.

Je ne terminerai point cette période des grammairiens sans parler de Cratès de Mallos. Il fut le contemporain et le rival d'Aristarque, et comme lui il eut la gloire d'être surnommé l'*Homérique*(1), mais non pas à si juste titre. Cratès vivait à la cour de

(1) Suidas, voc. Κράτης.

Pergame, où régnait une généreuse émulation et un vif désir d'égaler les Ptolémées dans leur amour pour les lettres. Il est rare que les maîtres de la terre offrent un si noble but à leur ambition. Les rois Attaliques, comme dit Strabon, avaient fondé une riche bibliothèque à Pergame, à l'exemple des rois d'Égypte (1). Ils s'entouraient aussi des savants les plus distingués, et Cratès fut un de ceux qui jouirent de leur faveur (2). Il tenait à Pergame le même rang qu'Aristarque dans la ville d'Alexandrie. Il eut une école, des disciples nombreux, par conséquent des sectateurs zélés (3), ce qui n'est pas toujours la preuve qu'on a raison; mais ce qui souvent est un moyen sûr d'acquérir de la célébrité. C'est vraisemblablement à cette circonstance qu'il dut le surnom glorieux d'*Homérique*, épithète que la postérité n'a pas confirmée.

Cratès fit aussi des commentaires sur les poésies d'Homère (4), et si j'entends bien un passage de Suidas, il réunit en neuf parties seulement les vingt-quatre qui formaient, selon Aristarque, la division

---

(1) Strab. l. XIII, p. 609.

(2) Attale, roi de Pergame, le chargea d'une ambassade à Rome. (Suet. de Grammat. illustr. c. 2.)

(3) Conf. Sch. Ven. Il. Γ 155, Ο 365; et Dion. Halicarn. t. 5, p. 630 et 661, ed. Reisk.

(4) Conf. Sch. Ven. Ο 193. Κράτης ἐν δευτέρῳ ὁμηρικῶν: *Cratès dans le second livre des Homériques.*

de l'Iliade et de l'Odyssée (1). Jusque dans les moindres détails on sent la différence de leurs vues (2), et dans l'interprétation générale du sens homérique, chacun a sa manière très-distincte, mais celle d'Aristarque est sans contredit la meilleure. Celui-ci, en se livrant à ses conjectures, a bien pu rester sous l'influence de son siècle et d'une civilisation plus avancée, mais du moins il explique toujours le poète par le poète lui-même, il n'y cherche que ce qui s'y trouve; tandis que Cratès s'est jeté dans les questions les plus alambiquées et les plus fausses applications. Il ne découvre que de froides allégories dans les chants inspirés du poète, et que de vains systèmes d'astronomie dans ses plus belles images (3). Cette doctrine, qu'il n'avait adoptée peut-être que par un sentiment de contradiction et de rivalité, n'était pas nouvelle, et s'est maintenue long-temps après lui;

---

(1) Voici la phrase de Suidas: συνέταξε [Κράτης] διόρθωσιν Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσείας ἐν βιβλίοις (fors. εἰς βιβλία) Θ. Ce que Kuster traduit ainsi: *scripsit correctionem Iliadis et Odysseæ libris IX. Scripsit correctionem*, ne rend pas συνέταξε διόρθωσιν, et ne présente pas un sens clair. En effet que signifie *écrire une correction en* 9 *livres?* διόρθωσις ne peut s'entendre que d'une édition corrigée, et non d'un travail critique où certaines corrections sont proposées. Si Suidas emploie le mot συνέταξε au lieu de διεῖλε, ou de κατέτεμε, c'est qu'il avait dans la pensée la division d'Aristarque qui était en 24 parties. Villoison qui cite ce passage escamote la difficulté en disant διόρθωσιν, *composuit* (Proleg. p. 29.).

(2) Conf. Sch. Ven. I 169, Φ 323, Ω 253.

(3) Conf. Heracl. Alleg. Homer. c. 27; sch. Ven. Σ 239; Eust. p. 1140, l. 47; Strab. l. I, p. 3 et 31, l. III, p. 157, etc.

mais la raison publique en fit bientôt justice, et le génie d'Aristarque l'emporta. La *récension* de Cratès, faite dans un si malheureux esprit, fut dès le principe sans aucune autorité, et c'est à son puissant antagoniste qu'est restée la gloire de nous avoir transmis les poèmes d'Homère dans la forme que désormais ils conserveront toujours.

C'est ici que finit l'histoire proprement dite des poésies homériques, puisqu'elles n'ont plus de nouvelles transformations à subir. Ainsi nous les voyons naître sur ces rivages mêmes où s'accomplirent les exploits qu'elles célébraient, et parmi les hommes qui purent en être les témoins. La renommée, seule muse de l'histoire dans ces âges poétiques, continua longtemps d'inspirer les chanteurs pour conserver la mémoire des anciens âges; car, comme le dit très-bien M. de Châteaubriand : « Les hommes chantent d'a-« bord, ils écrivent ensuite (1). » Cependant peu à peu les traditions s'effacent, et le génie de l'inspiration disparaît avec elles. Mais les chants ne sont point perdus, les Homérides ou rhapsodes les recueillent avec soin et les redisent dans les grandes solennités. Ces chants pénètrent en Grèce à peu près vers le temps de Lycurgue, et leur apparition dans ces contrées est le signal d'une amélioration sensible dans les mœurs. Les rhapsodes acquièrent tous les jours

(1) Préface des Études historiques.

une plus haute importance; ils s'établissent dans les principales villes de la Grèce, et conservent ainsi le dépôt sacré de la grande renommée des ancêtres. Solon en fait l'objet d'une loi, et Pisistrate, quand l'usage de l'écriture commence à s'introduire, ordonne qu'on réunisse tous ces chants divers pour qu'ils soient transcrits dans l'ordre naturel des événements; lui-même sans doute ne fut point étranger à ces nobles travaux. C'est alors que ceux que nous avons nommés *diaskévastes* recueillent de toutes parts les chants des Homérides, et parviennent à former un ensemble régulier. Mais comme les rudiments de l'écriture durent offrir dans la transcription de nombreuses irrégularités, les *diorthontes* s'appliquent à faire disparaître les aspérités de ces premiers essais; chacun d'eux, dans les corrections proposées, ne suit que l'impulsion de son esprit; de là les différences notables entre les manuscrits qui ne tardèrent pas à se répandre sur tous les points du monde civilisé, et qui, par le concours d'heureuses circonstances, sont tous rassemblés dans un même lieu pour être soumis à l'investigation des critiques les plus éclairés. C'est enfin dans Alexandrie que les grammairiens, comparant avec soin ces monuments précieux, parviennent, après des efforts successifs, à fixer la forme définitive de l'Iliade et de l'Odyssée. Une fois le sort de ces deux ouvrages invariablement arrêté, ils prennent rang à la tête des classiques, et, comme toutes les œuvres du même genre, ils devien-

nent le patrimoine des critiques, des philosophes et des rhéteurs. Désormais il n'est plus question pour eux de corriger ou d'arranger les poèmes d'Homère, mais de les examiner en eux-mêmes, dans leurs rapports avec l'histoire, la mythologie, la grammaire, ou les beautés littéraires qu'ils présentent.

Ce genre de travaux reçut de grands développements au sein de cette école d'Alexandrie, dont je viens de signaler les plus importants résultats. Zénodote, Aristophane, Aristarque, ne furent pas les seuls qui se livrèrent à l'étude d'Homère. Le nombre de ceux qui s'occupaient de semblables recherches est considérable. Fabricius, dans sa Bibliothèque grecque, rapporte les noms de cent vingt-trois commentateurs ou éditeurs d'Homère, dont les ouvrages sont perdus, et la plupart appartiennent à l'époque des Alexandrins (1). Eustathe, les petites scholies et les scholies de Venise ajoutent encore une foule de noms à cette nombreuse liste. Alors presque tous ceux qui s'occupaient de belles-lettres, prenaient pour texte les ouvrages de notre poète. On l'expliquait, on le commentait, on le parodiait de toutes les façons. Zoïle, dont le nom en critique est une injure, comme celui d'Aristarque est un éloge, le censurait avec autant

(1) Biblioth. gr. lib. II, c. 5; t. I, 330 seqq. vet. ed.

d'amertume que d'ignorance (1). Timolaüs de Larisse interprétait l'Iliade de la manière la plus bizarre; après chaque vers d'Homère, il en ajoutait un de sa composition pour développer la pensée du poète (2). D'autres sans doute, à l'exemple de Cratès le Thébain, s'essayaient à parodier les vers d'Homère(3), et je ne doute pas que ce ne soit à quelque auteur de cette époque littéraire que nous devions la Batrachomyomachie, quoique Suidas l'attribue à Pigrès, frère de la reine Artémise, ainsi que le Mar-

---

(1) Ovide a dit:

Ingenium magni detrectat livor Homeri
Quisquis es, ex illo, Zoïle, nomen habes.

(Remed. Am. v. 365.)

Pour avoir une idée des critiques de Zoïle, on peut consulter mes observations sur les v. 4 et 20 du cinquième chant de l'Iliade. Mais ses observations eussent-elles été plus pitoyables encore, fallait-il que Ptolémée Philadelphe le fît périr du dernier supplice, comme le rapporte Vitruve (lib. VII, præf. t. I, pag. 175, ed. Schneid.)? Mieux vaut encore être critique impertinent que tyran fanatique et cruel.

(2) Voici le commencement de ce travail bizarre qui nous a été conservé par Eustathe :

Μῆνιν ἄειδε, θεὰ, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος,
{ ἣν ἔθετο Χρύσου κεχολωμένος εἵνεκα κούρης.]
Οὐλομένην, ἣ μυρί' Ἀχαιοῖς ἄλγε' ἔθηκεν
[μαρναμένοις ὅ τε Τρωσὶν ἄτερ πολέμιζον ἄνακτος.]
Πολλὰς δ' ἰφθίμους ψυχὰς Ἄϊδι προΐαψεν
[Ἕκτορος ἐν παλάμῃσι δαϊζομένων ὑπὸ δουρί.]

(V. Eust. p. 1379, l. 51 et suivantes.)

(3) Diogène de Laërce, VI, 85, cite quelques vers de Cratès où il parodie un discours d'Ulysse (Od. T 172.)

gitès (1). Ce dernier ouvrage est à regretter : il eût été curieux de connaître un poëme qu'Aristote dit positivement être une œuvre d'Homère (2). Cela valait mieux que les combats des héros grecs et troyens parodiés par des rats et des grenouilles. Je suppose aussi que la vie d'Homère, qui nous est parvenue sous le nom d'Hérodote, ainsi que les petites pièces de vers qu'elle renferme, appartiennent au siècle des Ptolémées. Enfin ce fut sans doute à l'époque alexandrine que naquit le système des *chorizontes* dont le scholiaste de Venise parle fort souvent, et qui soutenaient que l'Iliade et l'Odyssée ne sont pas du même auteur (3).

Quand les Lagides eurent cessé de régner en Égypte, Alexandrie, quoique sous la domination romaine, et malgré les ravages qu'elle éprouva pendant la guerre de César, fut encore pendant long-temps l'asile des études homériques. Un des noms les plus célèbres de cette époque fut celui de Didyme, surnommé *l'homme*

---

(1) Suidas, voc. Πιγρής. Ce Pigrès, selon le même Suidas, avait fait sur Homère un travail semblable à celui de Timolaüs; à chaque vers d'Homère, il en ajoutait un pentamètre de sa façon. Ainsi après le premier vers :

Μῆνιν ἄειδε, θεὰ, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος

il ajoutait:

Μοῦσα σὺ γὰρ πάσης πείρατ' ἔχεις σοφίης.

(2) Art. poet. c. V, t. V, p. 202, ed. bip.

(3) Il. B 356, 649, K 476, etc. etc. Conf. Senecæ de brevitate vitæ lib., t. II, p. 70 bip.

aux entrailles de fer (χαλκέντερος), pour exprimer son infatigable opiniâtreté au travail (1). Didyme vivait du temps d'Auguste; il fut auteur d'un Commentaire sur l'Iliade, cité deux fois par Ammonius (2). L'auteur du Grand Étymologique indique aussi en deux endroits le Commentaire de Didyme sur le quatrième chant de l'Odyssée (3). C'est à lui que quelques auteurs ont attribué le recueil connu sous le nom de Petites Scholies (*Brevia Scholia*), je ne sais trop sur quel fondement, puisque lui-même se trouve cité dans ces scholies (4), et bien d'autres auteurs qui vécurent après lui (5).

En général, le nom d'aucun scholiaste n'est arrivé jusqu'à nous. Leur travail, quoique très-précieux et très-utile, était un travail sans gloire. Tout l'emploi des scholiastes consistait à colliger les opinions des commentateurs d'Homère sur différents points de grammaire, d'histoire ou de mythologie; ils ne donnent rien d'eux-mêmes, et ne font que rapporter, souvent sans critique, ce qu'ils ont recueilli de toutes parts. On ne peut pas trop dire non plus à quelle

---

(1) Δίδυμος, χαλκέντερος κληθεὶς, διὰ τὴν περὶ τὰ βιβλία ἐπιμονήν. (Suid. in voc.)

(2) De adfin. verbor. different. voc. λητουργεῖν et χλαμύς.

(3) Voc. περισκέπτῳ et σκῦρος.

(4) Brev. schol. in Il. Α 400, Δ 475, Χ 126.

(5) Entre autres, Plutarque in Il. Ο 125; Quintus Calaber, Il. Β 219; Pausanias, Odyss. Β 300, etc.

époque furent exécutées ces sortes de compilations où chacun pouvait ajouter la glose de quelque ancien grammairien, sur un vers ou sur un passage d'Homère; il y en a même une qui cite Suidas, quoiqu'il date de la fin du neuvième siècle de notre ère (1). Au reste, ce qui est assez remarquable, c'est que parmi ces nombreux jugements que rapportent les scholiastes, il n'en est point qui traitent des beautés littéraires de notre poète; ce qui prouve que dans tous ces commentaires (τὰ ὑπομνήματα), on considérait rarement la question sous ce point de vue (2). Ce n'était que dans des traités particuliers, comme celui sur la *Rhétorique*, par Aristote, celui de l'*Arrangement des mots*, par Denys d'Halicarnasse, et celui du *Sublime*, par Longin, que les beautés poétiques d'Homère étaient incidemment examinées, et que son style était présenté comme le plus parfait modèle à imiter.

Après Didyme, Apion son disciple s'acquit une grande célébrité par ses travaux sur Homère. Sénèque nous apprend qu'au seul nom du poète, Apion était accueilli avec empressement dans toutes les villes de

(1) Conf. sch. Ven. p. 447, A 57, ed. Bekkeri.

(2) Selon Suidas, Télèphe de Pergame, qui vivait vraisemblablement sous l'empereur Lucius Verus, avait fait un ouvrage sur *les figures de rhétorique employées par Homère*, περὶ τῶν παρ' Ὁμήρῳ σχημάτων ῥητορικῶν (Suid. voc. Τήλεφος); mais ce traité particulier pouvait bien n'être qu'un travail technique, sans égard au style général du poète.

la Grèce (1). Eustathe le cite très-fréquemment. Selon Hesychius (2), Apion avait fait un dictionnaire des mots homériques semblable à celui d'Apollonius, qui vivait à la même époque, et que Villoison nous a fait connaître (3); mais aucun des ouvrages d'Apion n'est parvenu jusqu'à nous.

C'est ce qu'il faut dire malheureusement de tous les travaux homériques des Alexandrins. Nous n'en connaissons plus que quelques faibles lambeaux, dans les citations des scholiastes et d'Eustathe, ou simplement les titres de leurs ouvrages que nous ont transmis Athénée, Étienne de Byzance, Harpocration, Suidas, le Grand Étymologique, Ammonius, etc. Ces ouvrages étaient, ou des *commentaires*, τὰ ὑπομνήματα (4), ou des *explications*, αἱ ἐξηγήσεις (5), ou

---

(1) Epist. LXXXVIII.

(2) Voyez le commencement de sa lettre à Euloge, qui sert de préface à son lexique.

(3) Apollonii sophistæ Lexicon gr. Iliadis et Odysseæ primus e codice manuscripto sangermanensi in lucem vindicavit.... animadvers. perpetuis illustravit, et versionem lat. adjecit J. B. Casp. Dansse de Villoison, cum prolegomenis, etc. Lutetiæ Parisior. 1773, 2 vol. in-4°. En 1788, Hermann Tollius en fit paraître une deuxième édition à Leyde, un vol. in-8°, sans prolégomènes et sans version latine, mais contenant XIII Excursus du nouvel éditeur.

(4) Naucrates d'Érythrée (Steph. Byzant. voc. Ἐρυθρά.) Eust. p. 267, l. 2. Théon fit un commentaire sur l'Odyssée (Étym. M. v. Πύελος), ainsi qu'Asclépiades (Ammonius in Ἅμα).

(5) Demetrius Ixion (Suidas in h. v.). Seleucus (Suid. in h. v. cf. Athen. V, p. 188, F.)

des dissertations, αἱ μελέται (1), ou enfin des recherches sur les poésies d'Homère, αἱ ζητήσεις ὁμηρικαί (2). Quelquefois ces recherches avaient pour objet des parties purement spéciales ; Antisthènes avait composé divers traités sur quelques personnages des deux poèmes, tels que Calchas, Ulysse, Télémaque, Hélène, Pénélope, le Cyclope, etc. (3). Apollodore, Apollonius et Ménogène avaient travaillé sur le Catalogue des navires (4). Héracléon l'Égyptien avait fait un Commentaire sur le dix-huitième chant de l'Iliade (5). Philostrate le jeune avait aussi parodié, pour mieux l'expliquer sans doute, ce même chant dix-huitième de l'Iliade, du moins le passage où se trouve la description du Bouclier (6). Nicanor avait traité de la ponctuation (7) ; Philoxène et Aristonicus, des signes critiques (8). Ptolémée Pindarion avait écrit sur le véritable caractère de la poésie homérique (9) ; Ptolémée Épithetès, sur les blessures décrites dans

---

(1) Plutarque avait écrit quatre livres de *dissertations homériques* (μελέται ὁμηρικαί), qui n'existent plus (brev. schol. in Il. O 625).

(2) Soteridas d'Épidaure (Suid. in h. v.).

(3) Diogène Laërt. VI, 17 et 18.

(4) Strab. l. IX, p. 405 ; brev. sch. in Il. Θ 284 ; Eust. p. 263, l. 36-8.

(5) Etym. M. voc. ῥαδανίζειν. Conf. Eust. p. 106, l. 37 et 524, l. 16.

(6) Suid. in v. Φιλόστρατος Νερβιανοῦ.

(7) Suid. in v. Νικάνωρ ὁ Ἑρμείου.

(8) Suid. in v. Φιλόξενος Ἀλεξανδρεύς, et Etymol. M. in v. λύχνος, ἔρσαι, ὀπή.

(9) Suid. in v. Πτολεμαῖος..... ὃς ἐπεκαλεῖτο Πινδάριον.

Homère (1); Hérodianus, Ptolémée Ascalonite et Tyrannion, sur la prosodie (2), c'est-à-dire sur l'accentuation des mots. Enfin Hermias et Stratoclès s'étaient occupés de la tactique de l'auteur de l'Iliade (3).

Au milieu de ces recherches et de ces dissertations, dont il ne nous est plus permis aujourd'hui de connaître l'importance, l'esprit de subtilité qui n'a jamais abandonné les commentateurs d'Homère s'était réveillé à cette époque avec une nouvelle ardeur; Porphyre, qui vivait au troisième siècle de notre ère, nous apprend qu'on avait coutume, dans le Musée d'Alexandrie, de proposer des problèmes homériques sur lesquels chacun apportait une solution (4). Le scholiaste de Venise nous a conservé plusieurs exercices de ce genre qui nous donnent l'idée de ces puériles arguties où le nom d'Aristote se trouve quelquefois (5). Ainsi au troisième chant de l'Iliade, lorsque Pâris vaincu par Ménélas adresse des paroles très-passionnées à son épouse Hélène, on demandait comment un guerrier si faible dans les combats pouvait être si brave en amour. Entre autres solutions, Aristote dit que c'est avec raison, parce que Pâris est toujours

(1) Suid. in v. Πτολεμαῖος..... ὁ Ἐπιθέτης κληθείς.

(2) Suid. in v. Μεμνῆτο et in v. Πτολεμαῖος Ἀσκαλωνίτης. Ammonium in v. στραφυλήν.

(3) Ælian. de Tact. c. 1.

(4) Ἐν τῷ Μουσείῳ τῷ κατὰ Ἀλεξάνδρειαν νόμος ἦν προβάλλεσθαι ζήτημα καὶ τὰς γινομένας λύσεις ἀναγράφεσθαι. (Sch. Ven. I 684 vel 688.)

(5) Sch. Ven. Γ 276, 441, etc.

représenté comme très-enclin à l'amour; et qu'en général l'abstinence ne fait qu'irriter les désirs (1). Ailleurs on examine pourquoi Homère donne au lait l'épithète de *blanc*, attendu qu'il n'y a pas de lait noir (2). Dans un autre passage on recherche combien de fois le poète a employé le nom de l'Aurore (3). Au neuvième de l'Iliade, à l'occasion de Phénix reçu par Pélée, on demande comment ce héros a pu donner pour précepteur à son fils Achille, celui qui s'était uni à la concubine de son père (4). Je ne rapporterai point les réponses sophistiquées qui sont faites à ces questions, c'est toujours la solution qui se présente naturellement qu'on évite avec le plus de soin; je n'ajouterai pas non plus de nouvelles citations que je pourrais multiplier beaucoup; mais j'ai dû rapporter ces exemples, car maintenant il ne s'agit plus de poursuivre l'histoire des poésies homériques, c'est un fait accompli, mais de connaître l'histoire des opinions diverses auxquelles ces poésies ont donné naissance.

L'introduction du christianisme dans le monde contribua beaucoup à modifier les jugements des auteurs païens sur les poésies d'Homère. Les premiers pères de l'Église attaquaient avec un zèle ar-

(1) Sch. Ven. Γ 441.
(2) Sch. Ven. Δ 434.
(3) Sch. Ven. Θ 1.
(4) Sch. Ven. Ι 480.

dent cette mythologie ridicule qui ne pouvait soutenir l'examen d'une raison plus éclairée et d'une morale plus sévère. Athénagoras et saint Justin reprochaient amèrement au prince des poètes ses peintures licencieuses et ses fausses idées de la divinité (1). Eusèbe recueillait précieusement les passages de Platon et d'Œnomaüs, où ceux-ci combattaient les idées d'Homère (2). Bientôt les défenseurs de la poésie mythologique sentirent la nécessité de déplacer la question. Ils convenaient en effet que tout n'était pas également admissible dans les anciennes poésies. Plutarque, dans son traité *sur la manière de lire les poètes*, veut qu'on apporte à cette lecture une grande réserve philosophique et qu'on apprenne aux jeunes gens à distinguer soigneusement dans ces ouvrages l'erreur de la vérité (3). Dion Chrysostôme mettait en parallèle Homère et Socrate, et disait que ce poète s'efforçait, à la fois, d'instruire les hommes par la fable et par l'histoire (4). Phavorinus, contemporain de Plutarque, composait un livre sur la philosophie d'Homère (5). Le

---

(1) S. Justini oper. exhort. ad Græc. p. 7 et 8, et Athenagoræ, p. 296-7, ed. in-folio, 1742.

(2) Eusebii Præp. Evang. p. 227, 229, 618, 619, ed. in-f°, 1628.

(3) Ἐν ποιήμασι προσφιλοσοφητέον. (de Aud. Poet. t. VI, p. 54 seqq. ed. Reisk.)

(4) Orat. LV, 558 seqq.

(5) Suid. in v. Φαβωρῖνος.

même Œnomaüs, dont Eusèbe nous a conservé quelques fragments, écrivait sur le même sujet (1); et plus tard Longin, dans ses Questions homériques, examinait si ce poète pouvait être considéré comme philosophe (2). Ce fut à cette époque, sans doute, qu'on renouvela les systèmes de Théagènes, d'Anaxagoras et de Métrodore (3), et que très-probablement parut le petit traité sur les *Allégories homériques* (4), ouvrage qui nous est parvenu sous le nom d'Héraclide, mais qui n'est point l'Héraclide contemporain d'Aristote, et dont Diogène de Laërce nous a donné la vie (5). Porphyre expliquait aussi allégoriquement la description de l'antre des Nymphes (6). Enfin dans le cinquième siècle, Proclus fit un traité particulier sur les divinités d'Homère, ouvrage qui fut commenté par Syrianus dont il avait été le disciple (7).

---

(1) Suid. in v. Οἰνόμαος.

(2) Cet ouvrage de Longin ne nous est pas parvenu; v. Suid. in voc. Λογγῖνος; conf. Senecæ epist. LXXXVIII, t. III, p. 353, Bip.

(3) Voyez ci-dessus les pages 69 et 70.

(4) Allegoriæ homericæ quæ sub Heraclidis nomine feruntur editæ a Nic. Schow. *Goetting*, 1782. C'est encore à cet Héraclide que l'on attribue un ouvrage du même genre sur les voyages d'Ulysse, expliqués allégoriquement, dont voici le titre: « Incerti scriptoris « græci Fabulæ aliquot homericæ de Ulixis erroribus, ethice expli- « catæ. *Lugd. Batavor.* 1745. » Ce livre a été aussi attribué à Porphyre, et à Nicéphore Gregoras. Voy. Valckenaer, Dissert. de Scholiis in Homer., inéd., p. 143.

(5) Conf. in Diog. Laert. Menagii observ. l. V, 87, p. 226.

(6) Porphyrius, de Antro Nymphar. *Amstelod.*, 1792, in-4°.

(7) Suid. in voc. Πρόκλος et Συριανός.

Depuis cette époque jusqu'à la renaissance des lettres, on n'aperçoit presque plus aucune trace de travaux homériques. Le seul ouvrage, dans ce long intervalle, relatif à notre poète, et qui mérite une mention particulière, ce sont les Commentaires d'Eustathe, archevêque de Thessalonique, qui vivait dans le douzième siècle; car je ne crois pas qu'on doive rappeler ici ce que nous connaissons de Tzetzès, qui vivait à peu près dans le même temps. Le livre d'Eustathe, immense travail d'érudition, est surtout précieux parce qu'il nous a conservé une foule de remarques extraites d'anciens commentateurs d'Homère, qui, sans lui, ne seraient pas parvenus jusqu'à nous. On y trouve réunis une multitude de faits relatifs à l'histoire, à la mythologie, aux usages des temps héroïques, de nombreuses observations de littérature, de philologie, et de grammaire. Cependant Eustathe ne s'est point borné au rôle de compilateur, souvent il joint à ses citations ses propres jugements; mais ce n'est pas la partie la plus recommandable de son ouvrage, quoique madame Dacier l'ait presque toujours pris pour guide.

Ce ne fut qu'environ deux cents ans plus tard, en 1488, que parut à Florence la première édition d'Homère donnée par le savant Démétrius Chalcondyle l'Athénien (1). Certes, la tâche n'était

(1) Comme cette édition ne porte point de titre en tête du vo-

pas aisée, et pour une telle entreprise, il était besoin d'un homme aussi versé que Chalcondyle dans l'étude des lettres grecques. Les manuscrits qu'il avait à sa disposition étaient fort incomplets, et dans aucun, même parmi les plus anciens, on ne retrouvait le poète dans toute son intégrité (1). Démétrius fut, en beaucoup d'occasions, obligé de s'aider d'Eusthate, qui, dans ses Commentaires, citait souvent les vers d'Homère, et de comparer ces citations avec le texte des manuscrits (2). Ce travail exigeait une vaste érudition, une connaissance approfondie de la langue, un goût exquis, et ce n'est pas sans raison qu'Alde, dans l'épître dédicatoire de son édition d'Euripide, disait à Chalcondyle que lui seul par sa doctrine rappelait le goût d'Athènes (3). Cette édition

---

lume, voilà celui qui a été composé par M. Debure dans sa bibliographie instructive, n° 2493. « Homeri [poetarum principis] opera; scilicet Ilias, Odyssea, Batrachomyomachia, et Hymni, græce: ad MSS « codices et Eustathii ineditos tunc commentarios; labore et in- « dustria Demetrii Chalcondylæ Atheniensis, et Demetrii Creten- « sis, cum præfatione latina Bernardi Nerlii typographi ad Petrum « Medices, et græca Chalcondilæ; præmissis Herodoto, ac Plutar- « cho de vita Homeri, et Dionis Chrysostomi dissertatione. *Flo-* « *rentiæ, typis Bernardi et Nerii Tanaïdis Nerlii Florentinorum : nono* « *mensis decembris*, anno 1488, 2 vol. in f°.

(1) C'est ce que dit positivement Bernard Nerlius dans son épître dédicatoire à Pierre de Médicis, en parlant d'Homère : *qui ob incuriam et negligentiam librariorum, ita sui dissimilis videbatur, ut in nullo fere codice quamvis perveteri integer agnosceretur.*

(2) Conf. la même épître dédicatoire.

(3) Sed quoniam Athenæ jam diù nullæ sunt, tecum, qui solus

est en deux volumes in-folio : le premier comprend le texte de l'Iliade, précédé de la vie d'Homère par le pseudo-Hérodote; de celle attribuée à Plutarque, et du quarante-troisième discours de Dion Chrysostôme sur Homère. En tête de chaque chant, soit de l'Iliade, soit de l'Odyssée, est un argument sommaire des matières qu'il renferme. Le second volume contient l'Odyssée, la Batrachomyomachie et les Hymnes, à l'exception de l'Hymne V à Cérès, et de l'Hymne XXVII à Bacchus, qui tous deux ont été découverts beaucoup plus tard. Enfin cette édition est terminée par une petite pièce attribuée à Homère, dans le pseudo-Hérodote, et qui ne fait pas ordinairement partie des Hymnes. Elle est adressée aux habitants de Néon-Tichos pour réclamer d'eux les bienfaits de l'hospitalité. Peut-être en terminant ainsi son édition, Chalcondyle faisait-il allusion à sa propre destinée, car lui aussi était forcé d'abandonner sa patrie et de demander l'hospitalité à des peuples étrangers. Un autre Démétrius, natif de l'île de Crète, appelé le *Milanais*, parce qu'il avait fixé sa résidence à Milan (1), donna ses soins à

---

tua doctrina nobis illas repræsentas, hanc visum est deflere calamitatem (p. 2 ej. ed.)

(1) Voyez l'histoire littéraire typographique de Milan, par Joseph Ant. Sassy, col. 423 et 424, où il établit l'existence de deux Démétrius, et combat l'opinion de Mattaire, qui a confondu Démétrius de Crète avec Démétrius Chalcondyle Athénien (Cf. Annal. typograp. Mattairi, t. I, p. 262).

l'exécution typographique de ce bel ouvrage (1).

J'ai cru devoir insister sur cette première édition, parce qu'elle est la base, sur laquelle toutes les autres se sont formées. Je ne les suivrai point dans leurs nombreux détails, parce que mon but n'est point de faire une bibliographie d'Homère. J'indiquerai donc sommairement les publications qui, pendant les trois siècles suivants, ont contribué à l'intelligence du poète.

Observons d'abord, comme une singularité assez remarquable, que deux traductions latines de l'Iliade, l'une en vers et l'autre en prose, ont été publiées plusieurs années avant la première édition du texte. Celle en vers de Nicolas Valle, et qui ne comprend que quelques chants (2), parut en 1474; celle en prose de Laurentius Valle, en 1477 (3); toutes deux n'ont été imprimées qu'après la mort de leur auteur.

(1) Voici quelle est la souscription qui se trouve à la fin du second volume de l'édition de Florence.

Ἡ τοῦ Ὁμήρου ποίησις ἅπασα ἐντυπωθεῖσα πέρας εἴληφεν ἤδη σὺν θεῷ ἐν Φλωρεντίᾳ, ἀναλώμασι μὲν τῶν εὐγενῶν καὶ ἀγαθῶν ἀνδρῶν, καὶ περὶ λόγους ἑλληνικοὺς σπουδαίων Βερνάρδου καὶ Νηρίου Ταναΐδος τοῦ Νερλίου Φλορεντίνοιν· Πόνῳ καὶ δεξιότητι Δημητρίου μεδιολανέως κρητὸς, τῶν λογίων ἀνδρῶν χάριν καὶ λόγων ἑλληνικῶν ἐφιεμένων, ἔτει ἀπὸ τῆς χριστοῦ γεννήσεως, χιλιοστῷ τετρακοσιοστῷ ὀγδοηκοστῷ ὀγδόῳ μηνὸς Δεκεμβρίου ἐνάτη.

(2) Les chants 3, 4, 5, 13, 18, le commencement du 19, les 20, 22 et 24. Cette édition fut terminée le 1er février 1474, aux frais de Lelius Valle, père de Nicolas.

(3) Homeri poetarum supremi Ilias per Laurentium Vallens. in

Les éditions des Aldes, qui n'ont presque fait que reproduire l'édition *princeps*, ne sont curieuses que sous le rapport typographique et principalement celle de 1537. Ce fut vers le commencement du seizième siècle que parut la première édition du recueil connu sous le nom de *Petites scholies*, imprimé par ordre de Léon X. Comme ces scholies ont surtout pour objet l'interprétation des mots homériques, elles furent publiées sous le titre de *Homeri interpres vetustus* (1); toutefois elles renferment aussi plusieurs traditions mythologiques assez curieuses. Cette première édition ne comprenait que les scholies sur l'Iliade; deux ans après, on réimprima cet ouvrage à Strasbourg, en y ajoutant les scholies sur l'Odyssée, les questions homériques de Porphyre et sa dissertation sur l'antre des Nymphes, encore inédites (2).

A peu près à la même époque, Jehan Samxon donnait la première traduction française de l'Iliade (3),

---

latinum sermonem traducta feliciter incipit. Brixie, VIII kal. decemb. M CCCCL VII. En 1510 il en parut une édition corrigée par Pierre Valerian, de la ville de Bellune.

(1) Homeri interpres vetustus, seu scholia græca in Iliadem, in integrum restituta, et edita ad usum studiosorum gymnasii in Quirinali Colle: Jussu et auctoritate Leonis X, Pont. Max. Romæ, 1517, in-fol. Ce titre a été composé par De Bure, d'après la lettre de Léon X qui se trouve à la fin du volume.

(2) Homeri interpres cum ind. locupletiss. Argentorati, 1539.

(3) Voici le titre complet de cette première traduction: « Les « Iliades de Homere poete grec et grant historiographe, avecques les « premisses et commencements de Dupon de Coulonne souuerain

entreprise, je crois, par l'ordre de François Ier qui désirait connaître Homère, sur tout ce qu'on lui en disait. C'est du moins ce qu'on peut conclure du passage suivant, tiré d'une épître de Peletier du Mans à ce prince :

Tu as voulu, pour Homère gouster,
Faire en françois l'Iliade traduire (1).

Cette traduction, où respire toute la simplicité de notre ancien langage, n'est point d'une lecture désagréable; elle est assez fidèle, et peut-être a-t-elle plus contribué à répandre le goût des poèmes d'Homère, que les meilleures éditions du texte grec; toutefois ce n'est jamais que dans la langue originale qu'on peut espérer de les bien connaître.

La publication, sans contredit, la plus importante du seizième siècle est celle des Commentaires d'Eustathe dont j'ai déja parlé. Pour accomplir ce grand œuvre, il fallait à la fois une grande érudition et des fonds considérables; mais, à la renaissance des lettres, l'Italie ne manqua jamais à cette double condition.

« hystoriographe; additions et sequences de Darès Phrygius et de « Dictys de Crète. translatees en partie de latin en langaige vul- « gaire par maistre Jehan Samxon licentie en loys, lieutenant du « Bailly de Touraine en son siege de Chastillon sur Indre. Jehan « Petit, Auec priuilege. On les vend a Paris en la rue Sainct Jasques « à l'enseigne de la fleur de lys... et fut acheue d'imprimer le xxvi « jour de septembre, l'an mil cinq cens trente. »

(1) Les œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans, p. 4. Paris, 1547.

Nicolas Majoranus travailla pendant six années à ce grand ouvrage, avec un zèle infatigable; et les avances généreuses des cardinaux Ridolfo, Marcel Cervino et Bernard Mafey lui permirent de le terminer. Le premier volume, qui contient les cinq premiers chants de l'Iliade, parut en 1542; les autres volumes parurent successivement, et l'impression fut terminée en 1549. L'ouvrage entier fut publié en 1550 sous les auspices du pape Jules III, qui donna de grands encouragements à cette entreprise, et à qui Majoranus dédia son édition. A la suite d'Eustathe est une riche table des matières, composée par Devaris pendant l'impression, ce qui complète cet admirable ouvrage, et en forme un vaste répertoire d'antiquité que l'on consulte rarement sans fruit (1).

Quoique la critique littéraire n'eût pas fait encore de grands progrès, c'est pendant le seizième siècle que commencent à poindre les idées sur Homère qui plus tard devaient acquérir de si grands développements. Jules-César Scaliger, plus érudit qu'homme de goût; Scaliger qui confondait l'ancien Musée avec l'auteur d'Héro et Léandre, et qui dans sa poétique a

---

(1) Εὐσταθίου Ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης παρεκβολαὶ εἰς τὴν Ὁμήρου Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν μετὰ εὐπορωτάτου καὶ πάνυ ὀφελίμου πίνακος. Romæ apud Antonium Bladum impressorem cameralem, cum privilegiis Julii III Pont. Max., Cæsareæ majestatis, et christianissimi Francorum regis MDL.

porté sur Homère les jugements les plus sévères (1), indiquait déja dans cet ouvrage, en s'appuyant de l'autorité d'Élien, que l'Iliade et l'Odyssée pouvaient bien n'être qu'une suite de divers épisodes rassemblés par Pisistrate (2). Je ne doute pas que ce ne soit son antipathie pour Homère qui ait dirigé son esprit vers cette opinion. Je dois le dire, parce que cela est vrai: parmi les modernes, les premiers qui ont entrevu la vérité sur la manière dont les poésies homériques ont été réunies en un seul corps d'ouvrage, ne se sont attachés à cette idée que par prévention contre ces poésies, et dans l'unique but de les déprécier. Il en devait être ainsi avant que la question fût envisagée sous son véritable point de vue, quand on soupçonnait à peine le parfum d'antiquité qu'on respire dans les poèmes d'Homère et ce charme attaché aux histoires naïves des premiers âges du monde.

Toutefois, le germe de ces idées resta long-temps enfoui dans l'obscure poétique de Scaliger, et ses critiques injustes ne détruisirent pas le plaisir qu'inspirait cette belle poésie. Chaque auteur, pour satisfaire au goût général, appliquait son esprit et son savoir soit à traduire notre poète, soit à rendre la lecture de ses œuvres plus facile et plus instructive. Au com-

---

(1) Julii C. Scaligeri poetices lib. septem, 1561, lib. V, cap. II, p. 214 seqq.

(2) Lib. I, cap. V, p. 11, et cap. XLI, p. 450 de la même éd.

mencement du dix-septième siècle, Dusouhayt donnait une nouvelle traduction en prose de l'Iliade (1), et Boitel ou Boitet celle de l'Odyssée (2). Hugues Salel et Amadis Jamyn avaient déja publié leur traduction en vers de l'Iliade (3), tandis que Salomon Certon s'essayait de même à reproduire l'Odyssée en vers français (4).

Les travaux philologiques acquéraient aussi tous les jours une plus grande importance. En 1656, Schrévélius donna une édition complète d'Homère avec les petites scholies. Jusque-là elles n'avaient été imprimées que séparément; Schrévélius, en numérotant les vers pour la première fois, et rapportant chaque scholie au vers qu'elle explique, les rendit d'un usage infiniment plus commode pour l'intelligence du texte. Cette édition, qui passe pour une des plus estimées

---

(1) L'Iliade d'Homère prince des poètes grecs, auec la suite d'icelle.... le tout de la traduction et invention du sieur du Souhayt, 1617. A *Paris*.

(2) L'Odyssée d'Homère, traduite de grec en françois, par Claude Boitet, avocat au parlement de Paris. A Paris, 1619.

(3) Les XXIIII livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes grecs, traduicts du grec en vers françois, les XI premiers par Hugues Salel, abbé de St-Chéron, et les XIII derniers par Amadis Jamyn, secretaire de la chambre du Roy : Tous les XXIIII reveuz et corrigez par ledit Am. Jamyn. A *Paris*, 1584.

(4) L'Odyssée d'Homère, Au Roy, de la version de Salomon Certon, conseiller et secretaire des finances de Sa Majesté.... A Paris 1604. En 1547, Pelletier du Mans avait traduit les deux premiers livres de l'Odyssée, et en 1584, Amadis Jamyn les trois premiers.

de la collection des Elzévirs, est d'une excellente exécution typographique. L'éditeur, en regard du texte d'Homère, plaça la version latine de Gifanius, corrigée d'après celle d'Henri Étienne, ce qui n'a pas empêché Méric Casaubon de la censurer assez vivement (1). Schrévélius ne mit aucune note explicative; cependant en plusieurs endroits le texte des scholies exigeait quelques critiques et réclamait d'importantes corrections; Schrévélius les a trop copiées telles quelles, sans s'inquiéter si elles offraient un sens satisfaisant (2). Il aurait dû se rappeler que le manuscrit qui servit à la première édition de ces scholies était fort endommagé (3). Plus tard Josué Barnès, qui publia aussi une édition d'Homère avec les petites scholies, corrigea la plupart de ces fautes, et améliora beaucoup le travail de Schrévélius. Il ajouta même de nouvelles scholies tirées de divers manuscrits qu'il avait à sa disposition. Il donna de nom-

(1) De nupera Homeri editione Lugduno-Batavica Hackiana dissertatio (Merici Casauboni ad viros erud. epistolæ selectæ, 1709, p. 160-82).

(2) Voyez entre autres la scholie qui se rapporte au v. 133 du onzième chant de l'Odyssée.

(3) On lit en tête de la première édition du livre intitulé : *Homeri interpres pervetustus: Infinitis propemodum malignitate temporum laceratus plagis.* Voici le titre de l'édition de Schrévélius: « Homeri « Ilias et Odyssea et in easdem scholia, sive interpretatio Didymi « cum latina versione accuratissima, indiceque locupletiss. rerum « ac variantium lection. Accurante Schrevelio. *Lugd. Batavor*, 1656, « 2 v. in-4°. »

breuses variantes sur le texte d'Homère, et joignit soit à ce texte, soit à celui des scholies, des notes latines qui sont en général d'une critique fort judicieuse. Cette édition de Barnès est l'une des meilleures et des plus utiles que nous possédions (1).

Indépendamment de ces travaux sur les œuvres en général, le dix-septième siècle vit éclore beaucoup de traités spéciaux, qui, pour la plupart, n'ont d'autre mérite qu'un indigeste amas d'érudition sans résultat. Tel est le livre de Pierre La Seine sur le Népenthès d'Homère (2), et la dissertation de Pierre Petit sur le même sujet, quoique celle-ci soit plus estimée (3). Tels sont aussi les longs commentaires de Gisbert Cuper sur un stuc antique consacré à la gloire d'Homère (4). Quelquefois toute cette érudition n'était accumulée que pour soutenir les idées les plus bizarres et les plus absurdes systèmes. Ainsi le Belge Jacques Hugon ne voyait dans l'Iliade qu'une

---

(1) « Homeri Ilias et Odyssea in easd. scholia sive interpretatio « veterum... opera, studio, et impensis Josuæ Barnès, *Cantabrigiæ*, « 1711, 2 v. in-4°. »

(2) « Homeri Nepenthes seu de Abolendo luctu liber in quinq. « divis. part. Auctore Petro La Seine. *Lugduni*, 1624, in-8°. »

(3) « Petri Petiti Philosophi et doct. Med. Homeri Nepenthes sive « de Helenæ medicamento... Dissertatio. *Trajecti ad Rhenum*, 1689, « in-8°. »

(4) « Apotheosis, vel consecratio Homeri, sive Lapis antiquissimus « in quo poetarum principis Homeri consecratio sculpta est, com- « mentario illustratus a Gisberto Cupero. *Amstelodami*, 1683, « in-4°. »

prophétie sur l'avenue du Messie (1), et plus tard Gérard Croës tâchait de prouver que l'Iliade et l'Odyssée étaient l'histoire allégorique des Hébreux (2). Tout cependant n'était pas de ce genre. Jacques Duport, dans sa Gnomologie homérique, indiquait d'heureux rapprochements entre les pensées d'Homère et celles des Écritures (3); Zacharie Bogan tâchait de saisir les rapports qui existent entre les formes du style grec et celles du style hébraïque (4), et Feithius en recueillant les passages d'Homère relatifs aux anciens usages, facilitait les recherches sur la civilisation de cette époque (5).

Mais c'est surtout sous le rapport littéraire que la renommée d'Homère retentissait chaque jour davantage. De toutes parts on le saluait du nom de prince des poètes; on mettait sa gloire au-dessus de toutes

---

(1) Voyez mes obs. sur le vers 50 du premier chant de l'Iliade.

(2) « Homerus Hebræus, sive historia Hebræorum ab Homero « hebraicis nominibus ac sententiis conscripta in Odyssea et Iliade, « exposita, illustrataque studio ac opera Gerardi Croesi. *Dordreci*, « 1704, in-12. »

(3) « Homeri... Gnomologia duplici parallelismo illustrata, per « Jacob. Duportum... *Cantabrigiæ*, 1660, in-4°. »

(4) « Homerus ἑβραΐζων sive comparatio Homeri cum scriptoribus « sacris quoad norma loquendi... Autore Zach. Bogan. *Oxoniæ*, « 1658, in-8°. »

(5) « Antiquitatum Homericarum libri IV ab Everardo Feithio « quondam scripti, *nunc primum in lucem prodeunt*, *Lugduni Batavor.* « 1677, in-12. » En 1747 on en a fait une édition in-8° à Strasbourg, qui renferme beaucoup plus de recherches que la première et qui est infiniment préférable.

les autres. Les plus beaux génies de cette époque en faisaient leur principale étude. Racine commentait les premiers livres de l'Odyssée (1), et Fénélon préludait au Télémaque en traduisant les Voyages d'Ulysse (2). Tous deux avaient bien senti que c'était à cette source qu'il fallait puiser l'harmonie du langage et la suavité du style. Bossuet, à tous les auteurs de l'antiquité profane, préférait Homère, dont le génie « élevé et sans contrainte, dit d'Alembert, avait le « plus de rapport avec le sien (3) ». Enfin Boileau s'écriait que *c'était avoir profité que de savoir se plaire aux écrits du poète* (4). Aussi, grande fut la clameur lorsque Perrault, du sein de l'Académie française, vint attaquer cette haute célébrité; lorsqu'on le vit sur les traces de Scaliger, s'appuyant de l'autorité d'Élien, contester l'unité de l'Iliade et de l'Odyssée, et renouveler des critiques de détail pleines de violence et d'amertume (5). Le savant Huet, évêque

---

(1) OEuvres complètes de J. Racine, par L. Aimé-Martin, *Paris*, 1825, 7 vol. in-8°, t. VII, p. 251. Racine a commenté les VIII premiers chants de l'Odyssée.

(2) « OEuvres de M. François de Salignac de la Mothe Fénélon, « précepteur des Enfants de France, Archevêque duc de Cambrai. « *Paris*, 1787-92, 9 vol. in-4°, t. VI, p. 35-152. » Fénélon a traduit les chants V à X de l'Odyssée.

(3) Éloges lus dans les séances publiques de l'Acad. franç. par d'Alembert, t. I, pag. 135, Paris, 6 vol. in-12, 1779-86.

(4) Art poétique, vers 307-8.

(5) « Parallèle des anciens et des modernes... *Nouvelle édition augmentée de quelques dialogues*, par M. Perrault de l'Académie fran-

d'Avranche, écrivit à ce sujet une lettre à Perrault, où il lui reprocha, en termes les plus mesurés, la vivacité de sa critique, et dans laquelle la question principale est traitée avec beaucoup de raison (1). Mais Homère ne tarda pas à trouver un plus ardent défenseur : Boileau, dans ses réflexions critiques sur Longin (2), terrassa facilement son faible adversaire, et l'accabla de tout le poids de sa supériorité. Perrault n'était pas de taille à se mesurer contre un si vigoureux athlète; il manquait des connaissances nécessaires pour soutenir une telle lutte, il ignorait la langue du poète qu'il censurait, de sorte que la querelle n'alla pas plus loin.

L'abbé d'Aubignac, mort depuis plusieurs années, avait rassemblé quelques matériaux favorables à la thèse soutenue par Perrault; ils ne parurent que longtemps après, sous le titre de *Conjectures académiques* (3). Perrault n'en avait aucune connaissance,

---

« çoise. *Paris*, 1693, 2 v. in-12. » La première édition parut en 1688.

(1) « Dissertations sur diverses matières de Religion et de Philo« logie... recueillies par M. l'abbé de Taillardet. Paris, 1712, 2 v. « in-12. »

(2) « OEuvres complètes de Boileau Despréaux.... Stéréotype « d'Herhan. Paris, 1809, 3 v. in-12. » T. II, p. 245 et suiv.

(3) « Conjectures académiques, ou dissertations sur l'Iliade, ou« vrage posthume trouvé dans les recherches d'un savant. *Paris*, « 1715, in-12. » Cet ouvrage, trouvé dans le cabinet de Charpentier de l'Académie française, est généralement attribué à l'abbé d'Aubignac. Cependant Boscheron (Mém. de Salengre, t. I, p. 317) dit

quoiqu'il en parle dans son ouvrage; mais les eût-il connus, ils ne lui eussent pas été d'un grand secours. L'ouvrage de d'Aubignac, fait de mémoire (1), est rempli d'erreurs (2), et ce qu'il dit sur la réunion des poésies homériques n'est nullement satisfaisant; la question n'est qu'à peine entrevue. Dans le même temps, Desmarets de Saint-Sorlin publiait plusieurs écrits contre les anciens, avec l'unique but de défendre son triste poème de Clovis, et dans son dernier ouvrage adressé à Perrault, il lui lègue le soin de venger la poésie française (3). Boileau ne jugea pas que les ouvrages de Desmarets fussent dignes d'une réfutation spéciale, aussi sont-ils complètement oubliés; il en serait de même de Perrault sans les *Réflexions critiques*, et ce n'est qu'à la plume caustique du traducteur de Longin que l'auteur du *Parallèlle des anciens et des modernes* doit l'honneur d'avoir fait quelque bruit dans le monde.

Tandis qu'en France on se disputait avec aigreur

---

qu'on n'en a d'autres preuves que ce qu'en rapporte Perrault, t. 2, p. 25, éd. citée.

(1) C'est ce qu'il dit lui-même p. 357.

(2) En voici un exemple entre mille autres. D'Aubignac suppose, p. 315 et 316, que Memnon fut tué par Achille quand il reprit les armes après la mort de Patrocle. Or, Memnon n'est pas nommé une seule fois dans l'Iliade. Ce héros n'y parait jamais.

(3) « La Défense de la poésie et de la langue françoise, avec des « vers dithyrambiques sur le même sujet à M. Perrault. *Paris*, « 1675. »

sur le mérite poétique d'Homère, que les uns exaltaient *l'unité, la beauté et l'admirable construction de l'Iliade et de l'Odyssée* (1), et que les autres n'y voyaient qu'une réunion de quelques chansons *d'aveugles et de mendiants* (2); à Naples, un homme doué d'un génie élevé et de la sagacité historique la plus pénétrante, découvrait le véritable point de vue de la question : en effet, Vico est le premier qui ait compris que les poésies homériques n'étaient pas simplement une œuvre littéraire, que c'était la poésie d'une époque, la voix de tout un peuple, en un mot l'énergique expression de la civilisation héroïque de la Grèce et de l'Ionie (3); ainsi le philosophe napolitain avançait dès-lors une thèse dont un siècle plus tard le philologue d'Haynrode devait apporter des preuves incontestables.

Vico venait d'ouvrir l'ère de la véritable critique, destinée à remplacer cette généreuse émulation qui, à l'origine de l'imprimerie et durant tout le seizième siècle, honora l'Italie par la publication des plus beaux monuments de l'antiquité. Cependant au commencement du dix-huitième siècle on voit en-

---

(1) III[e] Réflexion critique, t. II, p. 259, éd. citée.

(2) Parallèle, t. II, p. 25, et Conject. academ., p. 22 des éd. citées.

(3) « Principi di scienza nuova di Giambattista Vico d'intorno « alla comune natura delle Nazioni... *Napoli*, 1811, 3 v. in-8°. » Voyez tout le livre 3 intitulé : *Della discoverta del vero Omero*, t. III, p. 3-44. La première édition de cet ouvrage parut en 1725.

core dans ces belles contrées briller quelques faibles lueurs de ce noble zèle pour les grandes entreprises bibliographiques. Le P. Politi, religieux de Florence, tentait de traduire en latin les Commentaires d'Eustathe; mais cet ouvrage, faute de secours, ne put être continué au-delà du cinquième chant de l'Iliade (1). Il eût été à désirer que l'entreprise se fût achevée. On doit encourager tout ce qui tend à mettre les connaissances à la portée du plus grand nombre. C'était dans ce but que Louis XIV avait consacré une somme considérable pour faire exécuter une traduction complète de ces Commentaires, comme nous l'apprend Politi lui-même (2) qui dédia son troisième volume à Louis XV, en lui disant que la dédicace de son ouvrage appartenait de droit au petit-fils de celui qui ne fut égalé par aucun prince dans la libérale protection qu'il accordait aux belles-lettres.

L'entreprise de Politi, restée incomplète, fut le dernier effort de l'Italie en ce genre de productions. Maintenant les matériaux essentiels étaient rassemblés, il ne s'agissait plus que de les mettre en œuvre,

(1) « Eustathii... Archiepiscopi Thessalonicensis commentarii in « Homeri Iliadem. Alexand. Politus... nunc primum latine vertit, re- « censuit, notis perpetuis illustravit.... Florentiæ, 1730-5, 3 v. « in-fol. » Il paraît qu'il existe une traduction complète d'Eustathe, exécutée par Marineri de Valence, mais qui jusqu'à présent est restée manuscrite. (Voy. Bulletin univ. t. IV, p. 340).

(2) Préface du premier volume, p. IV et V.

c'est à quoi s'exerça l'esprit philosophique pendant tout le cours du dix-huitième siècle, mais il n'atteignit pas le but dès le principe. En 1715, la question de prééminence des anciens sur les modernes, qui semblait être résolue par la puissante dialectique de Boileau, fut renouvelée à l'occasion de la préface que Houdart de La Motte mit à la tête de sa traduction de l'Iliade (1). Les querelles se réveillèrent plus vives et plus animées, et c'est encore du sein de l'Académie française que partirent les premiers traits lancés contre Homère; mais les rôles étaient changés. Les anciens trouvèrent un antagoniste, homme d'esprit, écrivain élégant et correct, tandis que tout le mérite de leurs savants défenseurs ne consistait que dans une pesante érudition revêtue de formes pédantesques et d'un style injurieux qu'on n'emploie ordinairement que lorsqu'on a tort. Madame Dacier ouvrit la lice, et dans son livre intitulé *Des causes de la corruption du goût* (2), se crut obligée, cédant à sa violente indignation, de soutenir ses raisons par les plus rudes injures, car elle ne concevait pas de blasphème égal à celui d'attaquer Homère. La Motte lui répondit avec beaucoup d'urbanité, mais d'une manière très-

---

(1) « L'Iliade, poème, avec un discours sur Homère, par Monsieur de La Motte, de l'Académie françoise. Paris, 1714, un v. in-8°. »

(2) *Paris*, 1714, un v. in-12.

piquante, dans ses *Réflexions sur la critique* (1), où il sut répandre quelques idées générales qui les placent au-dessus d'un simple livre de circonstance. Cet ouvrage est divisé en trois parties ; à la suite de la première, La Motte fit imprimer une petite correspondance qu'il eut avec Fénélon au sujet de son Iliade. Les lettres de l'auteur de Télémaque sont un modèle de bon goût et de grace, comme on le pense bien ; mais ce qui distingue surtout cet esprit sensible et délicat, c'est que le premier parmi nous il a senti ce charme de naïveté répandu dans ces poésies primitives, et le premier il a loué *cette aimable simplicité du monde naissant* (2). Plus loin il dit : « J'abandonne volontiers les dieux et les héros d'Ho« mère, mais le poète ne les a pas faits, il a bien fallu « qu'il les prît tels qu'il les trouvait (3). » De là aux idées de Vico, il n'y avait qu'un faible intervalle à franchir; aucun des deux partis ne suivit la direction indiquée par Fénélon : apologistes et détracteurs, tous ne jugèrent ces poèmes que comme si c'eût été des ouvrages de nos jours, et sans avoir aucun égard à la civilisation des anciens temps. L'abbé Terrasson, qui intervint dans la querelle d'une manière assez

(1) « Réflexions sur la critique, par M. de La Motte, de l'Acadé« mie françoise, avec plusieurs lettres de M. l'Archevêque de Cam« bray et de l'auteur. A *La Haye*, 1715, in-12. »

(2) P. 72 de cette même édition.

(3) P. 79 de cette même édition.

remarquable en faveur de La Motte, ne considéra pas les choses autrement (1). Ce n'était dès-lors qu'une question de goût que chacun décidait d'après son propre sentiment, de sorte que la dispute pouvait durer éternellement sans qu'aucun parti pût être convaincu par l'autre; c'est ce qui arriva. Après bien des controverses, après force écrits des deux côtés, où figurèrent Gacon (2), Boivin (3), Fourmont (4), l'abbé de Pons (5) et mille autres, chacun resta dans son opinion, bien persuadé qu'il avait raison de sentir comme il sentait; aussi l'année suivante, quand le P. Hardouin publia une Apologie d'Homère (6) qui contrariait les idées de madame Dacier, cette illustre savante, sans avoir reculé d'une ligne dans son système, attaqua le révérend père presque avec

---

(1) « Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère... par Monsieur « l'abbé Terrasson, de l'Académie royale des sciences. Paris, 1715, « 2 vol. in-12. »

(2) « Homère vengé, ou réponse à M. de La Motte sur l'Iliade. « Paris, 1715, in-12. »

(3) « Apologie d'Homère, et Bouclier d'Achille. *Paris*, 1715, « in-12. »

(4) « Examen pacifique de la querelle de Mme Dacier et de M. de « La Motte sur Homère... par Étienne Fourmont. Paris, 1716, 2 « v. in-12. »

(5) OEuvres de Monsieur l'abbé de Pons. *Paris*, 1738, in-12. » Voyez à la page 288 de cette édition: Lettre à Monsieur *** sur l'Iliade de M. de La Motte.

(6) « Apologie d'Homère où l'on explique le véritable dessein de « son Iliade et sa Théomythologie, par le P. Hardouin, de la Com- « pagnie de Jésus. *Paris*, 1716, in-12. »

autant de vivacité que La Motte Houdart (1). Enfin ces querelles qui, pendant près de deux ans, firent grand bruit dans le monde, qui occupèrent tous les journaux du temps, finirent comme tout alors finissait en France, par des pamphlets satiriques et des parodies, après avoir amusé le peuple dans des vaudevilles joués sur les tréteaux de la foire Saint-Laurent (2).

Quoiqu'en général on blâmât le ton qu'avait pris madame Dacier dans cette querelle, chacun tomba d'accord qu'elle avait raison au fond; ses idées prévalurent complètement. Dès lors il ne fut plus question de contester l'excellence des poèmes d'Homère, et pendant tout le cours du dix-huitième siècle, l'Iliade et l'Odyssée, mais surtout l'Iliade fut regardée comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain et le vrai modèle de tout poème épique. Une fois ce fait convenu, on n'envisagea plus les œuvres d'Homère que sous le

---

(1) « Homère défendu contre l'Apologie du R. P. Hardouin.... « par Mme Dacier. Paris, 1716, in-12. »

(2) On représenta en 1715, sur le théâtre de la Foire, *Arlequin défenseur d'Homère*. Ce fut en 1716 que Marivaux publia l'*Homère travesti* ou l'*Iliade en vers burlesques*. Paris, 2 v. in-12. La même année, Himojon de St-Didier, à la suite de l'ouvrage intitulé *Le Voyage du Parnasse*, *Rotterdam*, 1 v. in-12, publiait l'Iliade tragi-comédie dont les personnages sont : *La Dacier, mère de l'Iliade ; La Motte Houdart, amant de la pucelle ; Fontenelle, le phénix de La Motte-Houdart*, etc.; et l'abbé Faure faisait imprimer *Homère danseur de corde*. Paris, 1716. Je passe sous silence beaucoup d'autres facéties dont je ne connais que les titres.

rapport littéraire, et on ne les jugea que d'après les principes qui servaient de règle à toutes les productions du même genre. Le Batteux, Marmontel, La Harpe, confirmèrent l'opinion reçue, et personne ne songea plus à disputer. Dans les questions particulières, traitées par les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pas une voix ne s'éleva pour former le plus léger doute sur l'authenticité des poèmes homériques; plusieurs même s'attachèrent à signaler les beautés de ces poèmes sous le rapport purement littéraire (1). Les travaux des éditeurs tendaient au même but. Samuel Clarke, qui en 1729 donna une fort bonne édition d'Homère, continuée par son fils, y joignit des notes latines, dans lesquelles il s'applique en plusieurs endroits à relever le mérite poétique (2); et dès le sixième vers de l'Iliade, il combat l'opinion du P. Rapin, qui prétend que la première invocation manque de précision. Ernesti, qui reproduisit quelques années après cette édition, y

(1) Voyez entre autres, Mémoires, t. IX, p. 216 et suiv., et t. XXX, p. 539-6.

(2) « Homeri Ilias græce et latine. Annotationes in usum Ser. Princip. Guillel. Augusti duci de Cumberland... scripsit atque edidit « Samuel Clarke. Londini, 1729, 1 vol. in-4°; et Homeri Odyssea « græce et latine, item Batrachomyomachia, Hymni, et epigram- « mata, Homero vulgò ascripta. Edidit, annotationesque ex notis « nonnullis Msis a Samuel Clarke S. T. P. defuncto relictis partim « collectas adjecit Samuel Clarke S. R. S. Londini, 1740, un vol. « in-4°. »

ajouta aussi des remarques faites dans le même système (1). Telles sont aussi les notes dont Pope accompagna sa traduction en vers de l'Iliade et de l'Odyssée (2). Plus tard, Riccius, dans ses Dissertations homériques, ne se proposa pas un autre but (3). Enfin le grand nombre de traductions, et surtout la foule d'imitations en vers qui parurent pendant le dix-huitième siècle, suffiraient seules pour prouver en quel honneur était Homère parmi les littérateurs et les poètes de cette époque (4).

Les choses en étaient à ce point, et tout paraissait dit sur Homère, lorsqu'en 1788 d'Ansse de Villoison publia, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, son édition du texte de l'Iliade,

(1) « Homeri opera græce et latine ex recensione, et cum notis « Samuel Clarke, accessit varietas lectionum cura Jo. Aug. Ernesti « qui et suas notas adspersit. *Lipsiæ*, 1759-64, 5 v. in-8°. »

(2) « The Iliad of Homer translated by Alex. Pope. London, « 1756, 6 v. in-12. The Odyssey of Homer translated from the « Greek. London, 1725, 6 vol. in-12. » J'indique les éditions que je possède.

(3) « Angeli Mariæ Riccii... Dissertationes Homericæ, antea tribus « voluminibus comprehensæ, nunc in unum collectæ. Curavit et « præfatus est Fred. Gottlob Born. *Lipsiæ*, 1784, un v. in-8°. »

(4) Il serait inutile de rapporter les imitations en vers qui se trouvent partout; quant aux traducteurs des œuvres entières, voici les noms de quelques-uns. En vers : Rochefort, l'Iliade et l'Odyssée, 1781, 2 v. in-4°. Le chevalier Beaumanoir, l'Iliade seulement, 1781, 2 v. in-8°. Daubremès, l'Iliade seulement, 1789, 3 v. in-8°. En prose : Gin, l'Iliade et l'Odyssée, 1786, 4 v. in-4°. Bitaubé, 1787-8, 12 v. in-18. Lebrun, l'Iliade, 1809, 2 v. in-12; l'Odyssée, 1819, 2 v. in-12. Launay-Valeri, 2 v. in-4°, sans date.

enrichi de nombreuses scholies inconnues jusqu'alors (1). Ce manuscrit précieux, échappé comme par miracle aux ravages du temps, est non-seulement curieux, parce qu'il nous a conservé un meilleur texte de l'Iliade, que Wolf a suivi constamment avec une scrupuleuse fidélité, mais surtout parce qu'il nous a donné les divers signes critiques dont les anciens grammairiens avaient coutume de marquer certains vers d'Homère dont les scholies nous donnent les explications. Ces scholies en outre éclairent plusieurs points de critique ignorés ou mal interprétés jusqu'alors; elles sont, dans plusieurs cas, du plus heureux secours pour bien connaître l'histoire des poésies homériques. Villoison, qui ne prévoyait pas la destinée que devait avoir son édition et les conséquences qu'on devait en tirer, donna sur cette édition de savants prolégomènes, dans lesquels il a développé les nombreux avantages des scholies qu'il publiait, mais dans lesquels on désirerait plus d'ordre et de méthode. C'était à Wolf qu'il était réservé de voir tout ce qu'on pouvait tirer de cette nouvelle publication. Wolf, non moins érudit que Villoison, mais d'un esprit plus étendu, fit une étude approfondie de l'édition de Venise qui vint confirmer les doutes que déja il avait conçus sur l'ensemble de l'Iliade et de l'Odyssée.

Ce fut en 1795 que parurent ses fameux prolégo-

---

(1) Pour le titre de cet ouvrage, v. p. 61.

mènes (1), où il démontra d'une manière incontestable la nécessité d'avoir recours au système historique pour découvrir la véritable origine des poèmes d'Homère. Wolf produisit une véritable révolution philologique en Allemagne; les hommes les plus distingués de ces contrées, déja si fécondes en érudits célèbres, furent frappés de cette manière neuve d'envisager les poésies d'Homère, ils entrèrent dans la carrière qui leur était ouverte, et sentirent bien qu'après d'interminables disputes, c'était là qu'on devait chercher la vérité sur ces poèmes primitifs. Heyne lui-même, quoiqu'il eût eu d'assez vifs démêlés avec Wolf, et qu'une forte rivalité se fût élevée entre eux, Heyne se montre presque toujours favorable au système historique (2). Certainement Heyne était un esprit trop judicieux pour qu'il en fût autrement. Lui aussi avait fait une étude sérieuse de l'édition de Villoison, et même les excellentes observations qui sont à la suite de son édition de l'Iliade,

(1) Pour le titre de cet ouvrage, v. p. 5.

(2) Entre autres passages, voyez l'opinion de Heyne au sujet d'une interpolation remarquable du dix-huitième chant, où il dit: « Nunc interpolationis probabilitas aliunde quærenda est, in tota « quidem rhapsodorum ratione, ac more perpetuo, intexendi ea, « quæ supplere possent et locupletare homericas narrationes; tum « in studio manifesto nexum aliquem inferendi in concilia Junonis « ac Jovis, etiam per contortas narrationes; frustra enim asseritur, « omnia in Iliade mirifice esse inter se vincta et copulata (t. VII, « p. 487). » Voyez aussi les *excursus* qui sont à la suite du XXIVe ch., t. VIII, p. 770 et suiv.

offrent tout ce que les scholies vénitiennes renferment de plus substantiel (1); mais peut-être doit-on lui reprocher de n'avoir pas fait une assez juste part de ce qui revenait à Wolf dans la découverte.

L'autorité des noms les plus recommandables dans la science ne tarda pas à rendre les opinions de Wolf classiques en Allemagne, elles s'y établirent presque sans contestation. Il n'en fut pas de même en France, où il était difficile de détruire des idées appuyées par les plus grands littérateurs des dix-septième et dix-huitième siècles et qui, parmi nous, avaient acquis la force de chose jugée. Sainte-Croix est le seul, que je sache, qui dans un écrit spécial, ait entrepris la réfutation du système de Wolf (2); mais la dissertation de Sainte-Croix n'attaque pas le vrai point de la difficulté; il est resté constamment dans des généralités peu concluantes qui laissent la question tout entière. Clavier incidemment a combattu l'opinion de Wolf sur l'usage de l'écriture au temps d'Homère; mais ces objections

(1) « Homeri carmina cum brevi annotatione, accedunt variæ « lectiones, et observationes veterum grammaticorum, cum nostræ « ætatis critica, curante C. G. Heyne. *Lipsiæ*, 1802, 8 v. in-8°. »

(2) « Réfutation d'un paradoxe littéraire de M. Fréd. Aug. Wolf, « professeur de langue grecque, sur les poésies d'Homère. Paris, « 1798, in-8° de 60 pages. » Cette dissertation avait paru dans le Magasin encyclopédique, en réponse au compte rendu qu'avait fait M. Caillard des Prolégomènes dans le même recueil, n° 10 de la troisième année.

ne me paraissent pas avoir détruit les raisons données par Wolf (1). Enfin, il y a peu d'années, l'un de nos plus habiles philologues, dans la préface de sa jolie et correcte édition d'Homère, après avoir parlé des prolégomènes en termes fort honorables, dit qu'ils n'ont pu décider son assentiment, et qu'après les avoir lus, il murmurait tout bas avec le vieillard de l'ancienne comédie : οὐ γὰρ πείσεις, οὐδ'ἢν πείσῃς, *tu ne me persuaderais pas, non, quand même tu m'aurais persuadé* (2). Je ne sais si je me trompe, mais il me semble impossible de dire d'une manière plus ingénieuse, et en même temps plus claire, qu'on ne veut point entrer dans une thèse dont on reconnaît l'évidence.

L'Angleterre n'a pris aucune part à cette discussion, et ne semble pas y mettre une haute importance. Les savants de ce pays ont tourné leurs études spéciales vers l'orthographe homérique, et se sont surtout occupés de la question du *digamma* (3). Payne Knight a donné même une édition complète avec le *digamma* restitué (4). Son but est de ra-

(1) Voyez mes observ. sur le v. 168 du sixième ch. de l'Iliade.

(2) « Homeri opera, Ilias et Odyssea, curante Jo. Fr. Boissonade. « Parisiis, 1723-4, 4 vol. in-16. » Conf. Aristoph. Plut. v. 600.

(3) Sur cette question, voyez les observ. sur le v. 172 du seizième ch. de l'Iliade, où j'entre dans beaucoup de détails.

(4) « Carmina homerica, Ilias et Odyssea, a Rhapsodorum inter« polationibus repurgata, et in pristinam formam quatenus recu« peranda esset, tam e veterum monumentorum fide et auctoritate

mener la transcription des poèmes d'Homère à leur forme primitive. Il n'adopte point la division par chants qu'ont faite les grammairiens d'Alexandrie, et supprime une grande quantité de vers. C'est une espèce de *diorthose* comme celles qui suivirent le travail des *diaskévastes*, et qui de même, à défaut de monuments, ne repose que sur des conjectures. Le système de Knight mérite d'être étudié, mais il doit rester dans le domaine de la discussion ; il peut bien être le sujet des savants prolégomènes qui précèdent son édition, mais ne saurait prévaloir pour constituer une orthographe toute nouvelle. D'ailleurs, n'en déplaise à Knight, jamais, dans aucun temps, il n'y eut de transcription d'Homère avec le *digamma*, parce que lorsque, sous Pisistrate, les poésies homériques furent réunies pour la première fois en un seul corps d'ouvrage, le *digamma* depuis long-temps avait disparu de la prononciation, surtout chez les Attiques.

C'est aussi dans ces derniers temps que parut à Oxford une fort belle édition d'Homère, qui mérite d'être citée, non-seulement à cause de la pureté du

---

« quam ex antiqui sermonis indole ac ratione redacta; cum notis « ac prolegomenis in quibus de eorum origine, auctore et ætate « itemque de priscæ linguæ progressu, et precoci maturitate, diligenter inquiritur, opera et studio Richardi Payne Knight. Londini, 1820, un vol. in-4°. » J'ai transcrit fort exactement ce long titre, parce qu'il donne une idée assez juste du dessein de l'éditeur.

texte et de sa superbe exécution, mais surtout parce qu'elle contient des variantes et des scholies inédites que Richard Porson publia d'après un manuscrit de la bibliothèque de Harlem (1). Ces scholies sont peu nombreuses, mais les noms de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque, souvent cités, prouvent qu'elles remontent à la même antiquité que les scholies de Venise. Buttmann les a recueillies dans une édition usuelle (2), en les joignant à celles qu'a publiées M. l'abbé Angelo Mai, d'après un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne de Milan (3). Si l'édition de Buttmann ne se distingue pas par le luxe typographique, elle possède l'avantage bien plus précieux d'être faite avec le plus grand soin, de corriger souvent le texte de M. Mai (4), et d'offrir l'ensemble de toutes les scholies sur l'Odyssée, qui jusqu'alors avait été beaucoup moins riche que l'Iliade en ce genre

(1) « Ὁμήρου Ἰλιὰς καὶ Ὀδύσσεια ... ἐν Ὀξονίᾳ ͵αω', 4 vol. in-4°. » Brunet, qui donne ce titre en latin, ajoute entre deux parenthèses: *Editio impensis DD. Buckingam et Grenville excusa, curis Th. Grenville, R. Porson, Randolph, Cleaver et Rogers.*

(2) « Scholia antiqua in Homeri Odysseam, maximam partem e « codicibus Ambrosianis ab Angelo Maio prolata nunc e codice « Palatino et aliunde auctius et emendatius edita a Philippo Buttmanno.... *Berolini*, 1821, un v. in-8°. »

(3) « Iliadis fragmenta antiquissima cum picturis, item scholia « vetera ad Odysseam; edente Angelo Maio Ambrosiani collegii « doctore.... *Mediolani*, 1819, in-fol. »

(4) Au ch. XI, v. 301, M. Mai écrit Θέτιδος pour Θεστίου; au ch. XII, 104, παρὰ τὸ Διός pour παρὰ τὸ δέος, et v. 445, οὖν ἡμμένης pour ὡς ἀνημμένης; ch. XVI, 57, μέν τοι pour Μέντῃ, etc., etc.

d'érudition. Pour compléter ce travail, Buttmann fit un choix parmi les scholies de toutes celles qui pouvaient aider l'intelligence du texte, et enfin ajouta celles de deux manuscrits de Vienne qui se trouvent à la suite de l'édition d'Alter (1), édition estimable qui ne fut point inutile à Wolf pour son travail sur l'Odyssée.

Wolf avait publié ses prolégomènes en 1795; douze ans après, il termina ses travaux homériques en publiant l'Odyssée, la Batrachomyomachie, les hymnes, les petits poèmes et les fragments. Cette édition, imprimée à Leipzig avec grand soin et une remarquable correction, a servi jusqu'à ce jour de modèle à toutes celles que l'on a données depuis (2). Ainsi Wolf a obtenu la double gloire d'avoir irrévocablement fixé le texte d'Homère, et d'avoir ouvert à la critique de ses poèmes une carrière dans laquelle sont entrés tous les érudits philosophes de l'Allemagne. Ilgen, Francéson, Niebuhr (3), Goth. Hermann, W. A. Schlegel, Heeren, Aug. Matthiæ, Frid. Thiersch, Müller, Spohn, Koës, noms célèbres dans la littérature, l'histoire et la philologie, se rattachent tous à l'école historique fondée par Wolf. Son triomphe paraissait définitivement assuré dans l'Allemagne savante, lorsque les idées *esthétiques* du dernier siècle se sont reproduites, il y a

(1) « Homeri Ilias et Odyssea ad cod. vindobonensem græce express. recensuit Carolus Alter. *Viennæ*, 1789-94, 3 v. in-8°. »

(2) « ΟΜΗΡΟΥ ΕΠΗ. Homeri et Homeridarum opera et reliquiæ, ex recensione Frid. Aug. Wolfii. *Lipsiæ*, 1804-7, 5 vol. in-8°. »

(3) Voy. les Additions à la fin.

quelques années, sous les auspices du grand nom de Gœthe. Le docteur Lange, dans une lettre écrite à l'illustre poète (1), est venu soutenir par de nouveaux arguments cette thèse, que la colère d'Achille est le véritable sujet de l'Iliade, la grande pensée qui anime tout l'*epos homérique*, pour me servir de son expression. Mon dessein ne peut pas être de suivre l'auteur dans ses développements; d'ailleurs ce serait chose superflue, les nombreuses diversités des poésies homériques prêtent leur secours à tous les systèmes, et chacun, en les envisageant sous un point de vue particulier, ne manque jamais d'y trouver toutes les preuves possibles à l'appui de ses idées. Je demanderai seulement aux partisans de cette opinion de quelle colère ils entendent parler; car il existe évidemment deux colères dans l'Iliade : l'une fatale, et l'autre très-favorable aux Grecs; l'une contre Agamemnon, qui enlève la jeune Briséis au héros; l'autre contre Hector, qui le prive de Patrocle; et, dans tous les cas, je demanderai à quoi bon les deux derniers chants, où il n'est question ni de l'une ni de l'autre colère. Ces raisons devraient être de quelque poids aux yeux de ceux qui soutiennent si obstinément la parfaite unité de l'Iliade. Aussi voyons-nous que plusieurs auteurs en ont assez été frappés pour chercher

(1) « Versuch die poetische Einheit der Iliade zubestimmen, ein « Sendschreiben an Goethe von G. Lange. Darmstadt, 1826, in-8°. »

ailleurs le sujet de ce poème. Le P. Rapin suppose que l'unique but de l'Iliade est la mort d'Hector, dernier rempart des Troyens; c'est-à-dire l'entière destruction de la maison de Priam, ou plutôt de la branche d'Ilus, et de là le nom d'*Ilias* donné au poème (1). Depons de Frugère est à peu près du même sentiment. « C'est « dans la mort d'Hector, dit-il, que doit être le terme « de l'action. La chute de Pergame en sera la consé- « quence assurée (2). » Granville Penn pense qu'Homère n'a pas d'autre but que d'exprimer la volonté de Jupiter, dont la volonté secondaire d'Achille n'est que l'agent (3). Aucun d'eux ne manque de preuves, et chaque auteur prouve invinciblement, par l'examen attentif de l'Iliade, qu'il a seul saisi le sens intime du poète. Voilà bien des opinions diverses sur un point qui, dit-on, est si manifeste. Toutefois, il faut le dire, de tous ces systèmes, le seul qui se soit maintenu est

---

(1) « Apologie d'Homère où l'on explique le véritable dessein de « son Iliade et sa Théomythologie, par le P. Hardouin de la comp. « de Jésus. Paris, 1716, un v. in-12. » Voyez p. 12, 25 et 33.

(2) « Définition du genre épique, et essai sur le plan de l'Iliade, « par J. M. Depons de Frugère. Clermont-Ferrand, an XIII, un v. « in-8°. » Voyez page 47-8.

(3) « An examination of the primary Argument of the Iliad. By « Granville Penn. London, 1821, in-8°. » Voici comment il expose sa doctrine : « We find, therefore, that te *will of Jupiter* prescribes « the rule of the actions of Achilles, andis *the efficient agency* of the « main action of the poem; and that *the will of Achilles* is totally, « subordinate to that supreme will, and is rendered its chiefs *in-* « *strumental* agent in accomplishing that main action (p. 163). »

celui de la colère d'Achille. Mais, chose étonnante! les enthousiastes de ce dernier système, qui s'appuient sans cesse de l'autorité des anciens, qui se montrent constamment leurs plus zélés défenseurs, qui ne prennent la plume que pour soutenir les doctrines aristotéliques, ne peuvent citer une seule phrase, dans toute l'antiquité, d'où l'on puisse inférer que la colère d'Achille soit le sujet de l'Iliade. Aristote dit simplement qu'*Homère est un poète divin, en comparaison de tous les autres, de n'avoir pas chanté toute la guerre de Troie, mais de n'en avoir pris qu'une partie* (1). Dans le même chapitre, il dit en termes plus généraux encore, que *l'Iliade est simple et pathétique, l'Odyssée implexe et morale* (2). Mais de la colère d'Achille, pas un seul mot; il avait cependant une occasion toute simple d'indiquer au moins le sujet de l'Iliade, lorsqu'il observe que Protagoras blâmait à tort Homère d'avoir employé la forme impérative en s'adressant à une déesse dans son premier vers (3). Ni Denys d'Ha-

(1) Διὸ, ὥσπερ εἴπομεν, ἤδη καὶ ταύτῃ θεσπέσιος ἂν φανείη Ὅμηρος παρὰ τοὺς ἄλλους, τῷ μηδὲ τὸν πόλεμον..... ἐπιχειρῆσαι ποιεῖν ὅλον... νῦν δ' ἓν μέρος ἀπολαβὼν ἐπεισοδίοις κέχρηται πολλοῖς (De Art. p., c. XXIV, t. V, p. 263 Bip.) C'est aussi l'éloge que lui donne Horace dans son Art poétique:

.... et in medias res
Non secus ac notas, auditorem rapit (v. 148-9).

(2) ἡ μὲν Ἰλιὰς ἁπλοῦν καὶ παθητικόν· ἡ δὲ Ὀδύσσεια πεπλεγμένον... καὶ δι' ὅλου ἠθικόν (p. 265).

(3) C. XXI, p. 248.

licarnasse ni Longin n'ont touché cette question, même incidemment. Horace, dans son épître à Lollius, n'appelle point Homère *le chantre de la colère d'Achille*, mais *l'historien de la guerre troyenne* (1); et après avoir relu l'Iliade dans la solitude de Préneste, bien loin de donner trop d'importance à la colère d'Achille, il dit que cette passion *brûlait également le cœur d'Achille et celui d'Agamemnon :*

.... ira quidem communiter urit utrumque (2).

Mais, dira-t-on peut-être, les paroles d'un poète ne sont pas des raisons suffisantes, et quant au silence des rhéteurs, ce n'est qu'une preuve négative; s'ils n'en ont pas parlé, c'est que c'était un fait trop évident, trop convenu, pour qu'il fût nécessaire de le rappeler à l'attention. Eh bien, tout au contraire, les anciens se sont fort occupés de savoir pourquoi Homère avait commencé l'Iliade par Μῆνιν, qui leur semblait un mot de mauvais augure. L'édition de Venise renferme six grandes scholies à ce sujet; et parmi toutes les réponses qui sont rapportées, dans aucune il n'est dit que la colère d'Achille soit le sujet du poème (3). Ces questions s'agitaient encore du temps de Lucien, qui fait dire à Homère

(1) Trojani belli scriptorem.....
..... Præneste relegi (I. Ep. II, v. 1 et 2).

(2) In ead. epist., v. 13.

(3) Cf. præcip. in edition. Bekkeri Schol. in A 1.

que s'il a commencé son poème par le mot Μῆνιν, *c'est que cela lui est venu à la pensée, et sans autre intention* (1). Croit-on que Lucien se fût exprimé ainsi, même en badinant, si jamais quelqu'un avait songé à faire de ce mot Μῆνιν le sujet de tout le poème? Non, jusque dans les temps modernes, la colère d'Achille n'a été que le sujet du commencement de l'Iliade, ce qui comprend à peu près la matière du premier chant tel qu'il est aujourd'hui. Ce n'est que là où elle est nettement exprimée, les événements suivants n'en sont que les conséquences plus ou moins éloignées (2). Denys de Thrace l'affirme d'une manière très-positive : « La rhapsodie, « dit-il, est une partie du poème, qui contient en « elle-même une petite et courte aventure; ainsi le « premier chant renferme *la colère d'Achille;* le se« cond, *la tromperie du songe;* le troisième, *le com« bat singulier de Pâris et de Ménélas* (3). »

(1) II Hist. ver., c. 20, t. II, p. 118, ed. Hemsterh.

(2) Les effets de cette colère ne se font sentir qu'au VIII[e] chant; jusque-là les Grecs sont constamment vainqueurs malgré l'absence d'Achille, et même Diomède accomplit au V[e] chant des exploits admirables qui ont fait donner à ce chant le titre de *Diomédée.* M. Lange convient aussi que les sept premiers chants ne sont que la *partie introductive du grand ensemble, en quelque sorte la* πρότασις, *le principe, le motif, auquel se rattache très-clairement l'*ἐπίτασις *de la trilogie* (p. 38-9 de l'ouvrage cité). Je ne rapporte ces paroles que pour montrer comment tout peut aisément s'arranger dans le système *esthétique.*

(3) Ῥαψῳδία μέρος ἐστὶ ποιήματος περιλαβὸν καὶ ἔχον ἐν ἑαυτῷ ὀλίγην

Quelques personnes cependant, et M. Lange entre autres, s'appuient d'un passage d'Eustathe pour soutenir que c'est bien réellement la colère d'Achille qui forme le sujet de l'Iliade; ce ne sont point là précisément les paroles d'Eustathe : « Le but du poème, « dit-il, comme l'établit l'argument, est de montrer « tous les maux que souffrirent les Troyens et les « Grecs, mais principalement les Grecs, *pendant le* « *temps de la colère d'Achille* (1). » La preuve qu'Eustathe avait en vue, non la colère d'Achille, mais les maux qu'éprouvèrent les deux peuples autour d'Ilion, c'est qu'il dit un peu plus bas que ce fut pour cela qu'on nomma le poème *Ilias* (2). En effet, si le poète avait voulu chanter la colère d'Achille, comment aurait-il pris un titre qui n'exprime nullement sa pensée? Enfin, lors même qu'Eustathe aurait supposé que la colère d'Achille était le sujet de l'Iliade, Eustathe, écrivain du douzième siècle, ne donne que son propre sentiment, et ne cite aucune ancienne autorité. Mais cette opinion ne re-

---

τινὰ καὶ μικρὰν περιπέτειαν, ὡς ἡ Ἄλφα, ἔχει Ὀργὴν Ἀχιλλέως, καὶ ἡ Βῆτα, ἀπάτην ὀνείρου, καὶ ἡ Γάμμα, Ἀλεξάνδρου καὶ Μενελάου μονομαχίαν (Anecd. Græc., ed. J. B. C. D'Ansse de Villoison. Venetiis, 1781, 2 vol. in-fol. Cf. t. II, p. 181).

(1) Σκοπὸς δὲ αὐτῷ τοῦ βιβλίου, ὡς καὶ αὐτὸς ἐν προοιμίῳ ἐκτίθεται, εἰπεῖν ὅσα κακὰ ἐν τῷ καιρῷ τῆς τοῦ Ἀχιλλέως Μήνιδος, καὶ οἱ Τρῶες καὶ οἱ Ἕλληνες ἔπαθον, καὶ μάλιστα οἱ Ἕλληνες (p. 5, l. 14).

(2) Καὶ διὰ ταῦτα μὲν τὸ βιβλίον τοῦτο καλεῖται Ἰλιάς (l. 19).

monte pas même si haut; le premier auquel une pareille idée soit tombée dans la tête, est un Italien du seizième siècle, Castelvetro, dans ses Commentaires sur la Poétique d'Aristote qu'il publia en 1570 (1). Avant lui personne n'avait imaginé qu'un poète des temps anciens eût fondé tout le système de son ouvrage sur une passion, c'est-à-dire sur un être purement métaphysique; c'était entièrement méconnaître le génie des premiers poètes. Cependant l'idée de Castelvetro fit fortune. Le P. le Bossu s'en empara dans son Traité du poème épique (2), il y ajouta de nouveaux développements, en disant que le sujet de la colère d'Achille avait été conçu par Homère pour prouver *cette grande véri-*

---

(1) « Poetica d'Aristotele vulgarizzata et sposta per Lodouico « Casteluetro, in Vienna d'Austria, 1750, un vol. in-4°. » Voici ce qu'il dit, page 89, de cet ouvrage : « Adunque, non dobbiamo cre- « dere che Homero volesse raccontare tutta la guerra di Troia, ne « che habbia tramutato l'ordine del narrare naturale, ma debbiamo « credere che non volesse narrare altro, che quella parte della « guerra Troiana, che auenne per l'Ira d'Achille; o, per dir per avven- « tura meglio, che egli non si propose di cantare cosa niuna della « guerra Troiana, ma solamente l'Ira d'Achille, che fu in attione « di lui, la quale racconta dal principio, et trapassando per lo mezzo « perseguita distesamente infino al fine. Di che se altri dubitasse, « ascolti la propositione, che non fa mentione niuna di guerra Tro- « iana, ma solamente dell' ira, dicendosi : Μῆνιν ἄειδε θεά. » N'est-ce pas ici le cas de rappeler, avec Grenville Penn, le mot de Cicéron contre les stoïciens : *O acutos homines! quam paucis verbis negotium confectum putant. Ea sumunt ad concludendum, quorum iis nihil conceditur* (II, de divinatione, § 49).

(2) Traité du poème épique, par le R. P. Le Bossu. *Paris*, 1708, un v. in-12.

té, que la mésintelligence des princes ruine leurs propres états. Voilà, selon lui, quel est le *fond de la fable de l'Iliade, son principal point de morale* (1). Ce n'était pas tout-à-fait ainsi qu'Horace entendait qu'Homère était plus philosophe que Crantor et Chrysippe (2). Quoi qu'il en soit, Boileau donna plus tard le crédit de son approbation aux idées du P. le Bossu (3), et depuis lors tous ceux qui se sont permis d'examiner la question, ont été taxés d'être les détracteurs d'Homère.

Portera-t-on contre moi la même accusation? Non certes, et je ne pense pas l'avoir méritée, si, par Homère, on entend les ouvrages qui portent ce nom; mais si l'on entend parler de l'homme lui-même, je cherche quel est cet homme, objet d'une si grande prédilection? On ne connaît ni sa naissance, ni sa patrie, ni sa destinée; sa vie entière est environnée de circonstances mystérieuses, bizarres, contradictoires. Les uns supposent qu'il est fils d'Apollon et de la muse Calliope; d'autres, d'un fleuve et d'une jeune nymphe. Tantôt il a le nom d'*Homère*, parce que c'est un pauvre aveugle qui va chantant ses vers pour obtenir une hospitalité qu'on lui refuse; tantôt parce que c'est un ôtage célèbre auquel un divin génie

(1) Voyez les pages 46, 49 et 92 de cette édition.
(2) Voyez l'Épître à Lollius déja citée jusqu'au v. 31.
(3) Voyez la IIIe réflexion critique, t. II, p. 259 de l'éd. citée.

inspire les plus sages conseils (1). Où saisir la vérité à travers toutes ces fables? Sur quels fondements historiques reposera notre admiration? Je ne vois ici rien de réel, rien de positif que des poésies admirables. Il est vrai que dans leurs dispositions générales, je n'aperçois point cette pensée unique, conçue par un premier poète, et que chacun s'efforce vainement de saisir; je n'y découvre simplement que l'enchaînement successif des faits et l'ordre naturel des événements, ce qui suffit à mes yeux pour former un ensemble dramatique d'un très-puissant intérêt. Car je conviens que ceux qui réunirent par l'écriture tous ces chants divers, d'une plus ou moins grande étendue, apportèrent à ce travail des combinaisons fort habiles, et j'y reconnais volontiers les premiers développements de cette science littéraire qui dans la suite fit la gloire d'Athènes. Mais ce n'est point là, je l'avoue, que je place le plus grand mérite des deux poèmes. Ce qui me charme bien davantage, c'est d'y retrouver l'histoire passionnée des siècles héroïques de la Grèce, d'une époque de la société qui ne laisse presque jamais aucun monument après elle. Ce qui me charme, c'est cette aimable naïveté du monde naissant, ces sentiments exprimés avec une énergie que n'ont point encore altérée la politesse et l'élégance de la civi-

---

(1) Vid. Suid. in voc. Ὅμηρος; Allatii de vita Homer. præfat. et Pseudo-Herod., § 12-3.

lisation. Pour moi, tout vit et tout respire dans ces poésies sublimes : ce n'est plus un merveilleux de convention ; ce ne sont plus des *dieux éclos*, dit-on, *du cerveau des poètes*, c'est la religion des peuples dans leur enfance, religion bizarre sans doute, mais pleine de croyance et de sincérité. Ce ne sont plus toutes ces machines poétiques, si habilement arrangées ; ce sont les accents d'une muse créée par les intérêts les plus chers, et qui redit des malheurs récents à ceux mêmes qui les éprouvèrent. Ce ne sont plus de vaines fictions, des aventures inventées pour le plaisir de l'imagination, ou des larmes supposées ; ce sont des nations entières qui me font partager leurs émotions les plus vives, c'est la voix même de leur douleur qui retentit dans mon ame. Voilà, n'en doutons pas, le secret de notre admiration pour ces peintures animées, pour ce pathétique si profond que jamais aucun art humain, jamais les plus puissants génies ne sauraient égaler. Aussi la grande erreur est d'avoir voulu juger ces cris de l'inspiration comme toute autre production littéraire, d'avoir voulu les soumettre à la règle commune, et de les avoir sans cesse corrigés dans la même pensée. Certes, je le regrette, je regrette qu'un goût trop délicat ait affaibli ces empreintes vigoureuses, quoiqu'un peu grossières, d'un âge rude encore. Je regrette que nous n'ayons pas au moins les poèmes du temps de Pisistrate ; mais enfin, même dans l'état où nous les a

transmis l'école d'Alexandrie, si nous écartons pour un moment les idées qui nous préoccupent, nous pourrons apercevoir ce qu'étaient ces poésies, lorsque dans le palais des rois, elles faisaient couler d'abondantes larmes; lorsque des rivages de l'Ionie, elles pénétraient dans la Grèce charmée, dont elles amélioraient les mœurs; et lorsque, dans Sicyone, on refusait de les entendre, parce qu'elles célébraient avec trop d'éclat l'ancienne gloire d'Argos. Non, certes, en les considérant sous ce point de vue, les poèmes d'Homère (1) ne perdent rien de leur prix; au contraire, c'est les replacer au rang qu'ils avaient perdu; c'est les rendre à leur caractère primitif. Pour moi, qui long-temps ai partagé l'opinion commune (2), ce n'est, je l'avoue, qu'après les avoir considérés sous ce point de vue, que je m'en suis fait une juste idée; plus je suis entré dans cette voie, plus j'y ai découvert de nouvelles beautés. Dès lors, j'ai quitté sans regret un Homère fabuleux, pour retrouver d'antiques poésies nationales pleines de vie et de candeur, que voilaient à nos yeux de fausses traditions; et j'ai cessé de poursuivre l'idée chimérique d'un plan de poème, que chacun interprète à son gré, puisque nous avons en-

(1) On comprend bien que lorsque dans ce discours et dans mes observations j'emploie le mot d'*Homère*, je me sers d'une expression convenue pour éviter une périphrase.

(2) Voyez la préface de ma première édition.

fin recouvré une véritable épopée, c'est-à-dire une de ces histoires merveilleuses que tous les peuples ont coutume de chanter dans leur première jeunesse.

FIN DE L'HISTOIRE DES POÉSIES HOMÉRIQUES.

PR ?



